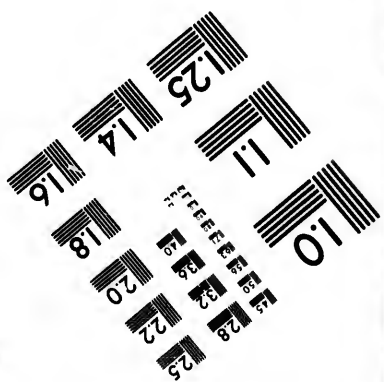
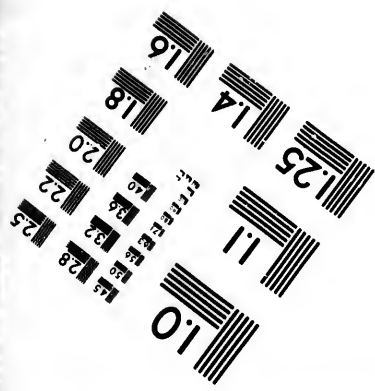
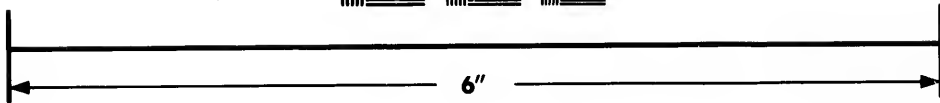
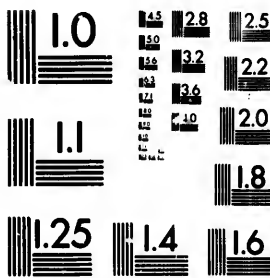


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01
01
01

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

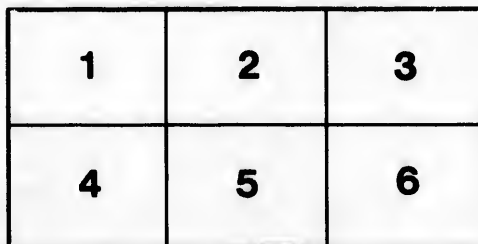
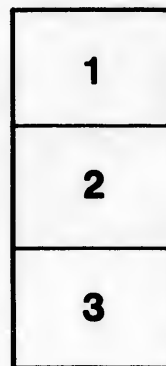
Université de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Université de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

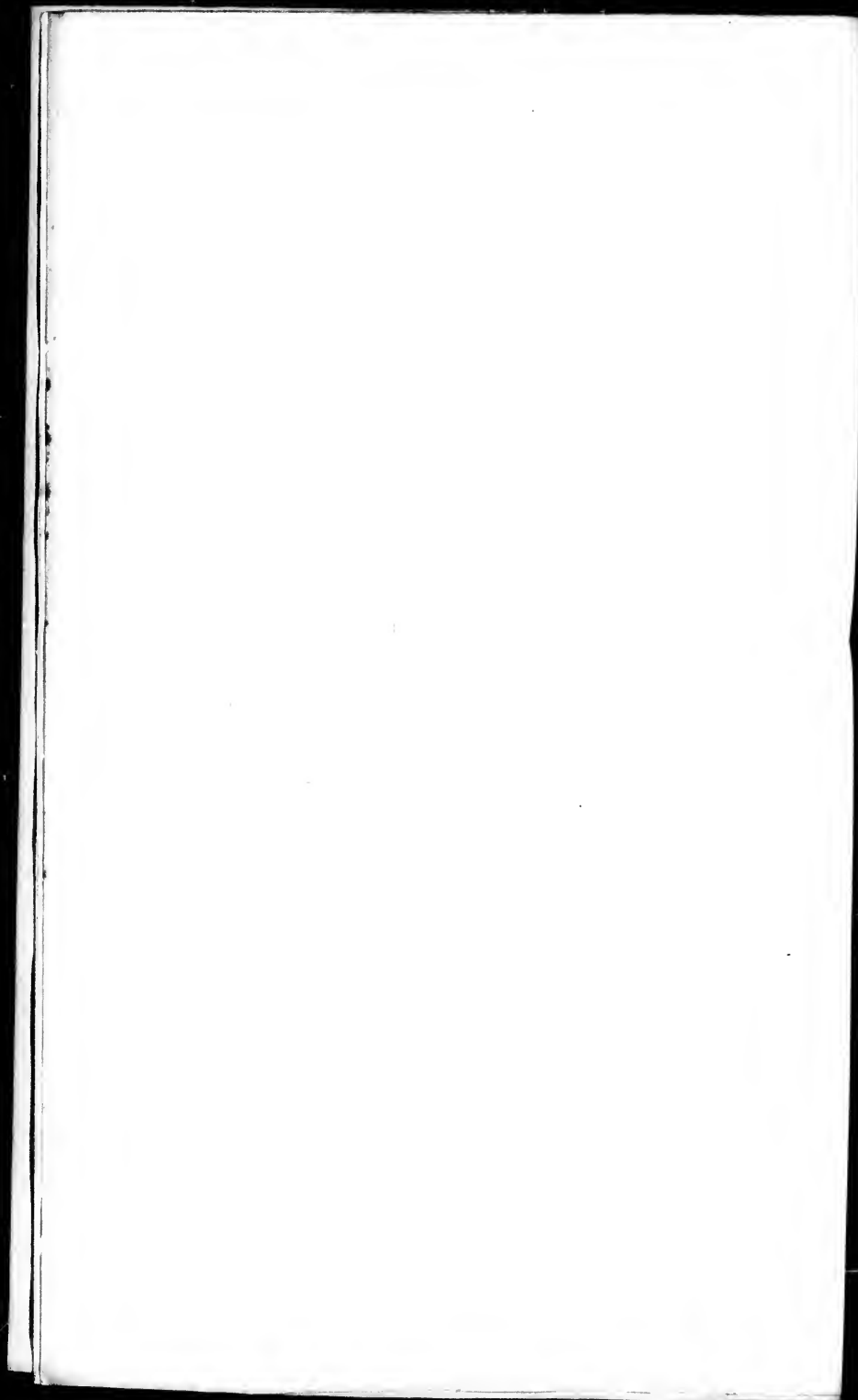
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifler
une
mage

rrata
o
pelure,
à



COURS D'ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

P. C. F. DAUNOU,

PAIR DE FRANCE,

SECRETARE PERPETUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

GARDE GÉNÉRAL DES ARCHIVES DU ROYAUME,

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE

AU COLLÈGE ROYAL DE FRANCE, ETC. ETC. ETC.

TOME PREMIER.



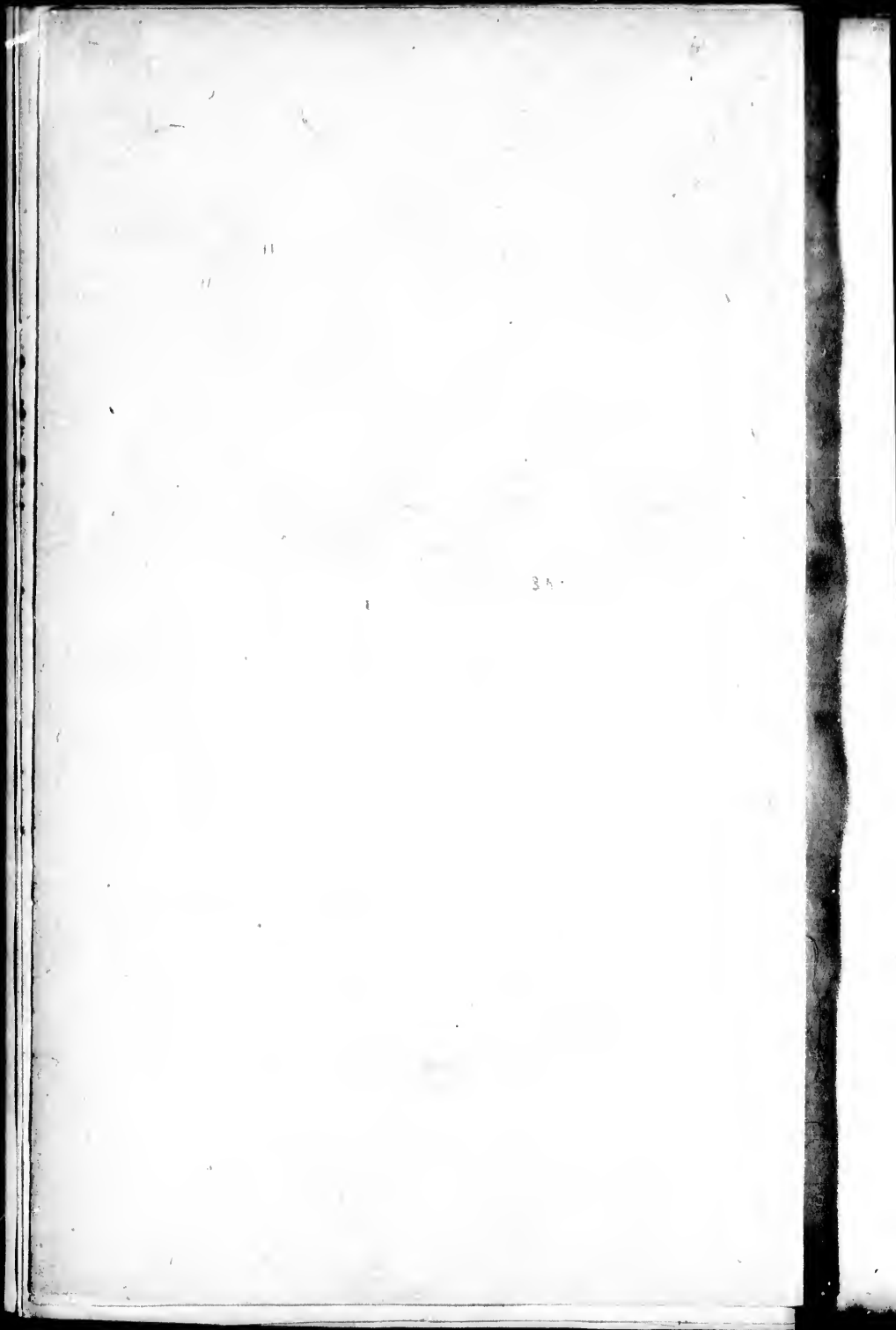
PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

1842.



COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

12

Paris.—Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

COURS D'ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

P. C. F. DAUNOU,

PAIR DE FRANCE,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,
CARDE GÉNÉRAL DES ARCHIVES DU ROYAUME,
ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE
AU COLLÈGE ROYAL DE FRANCE, ETC. ETC. ETC.

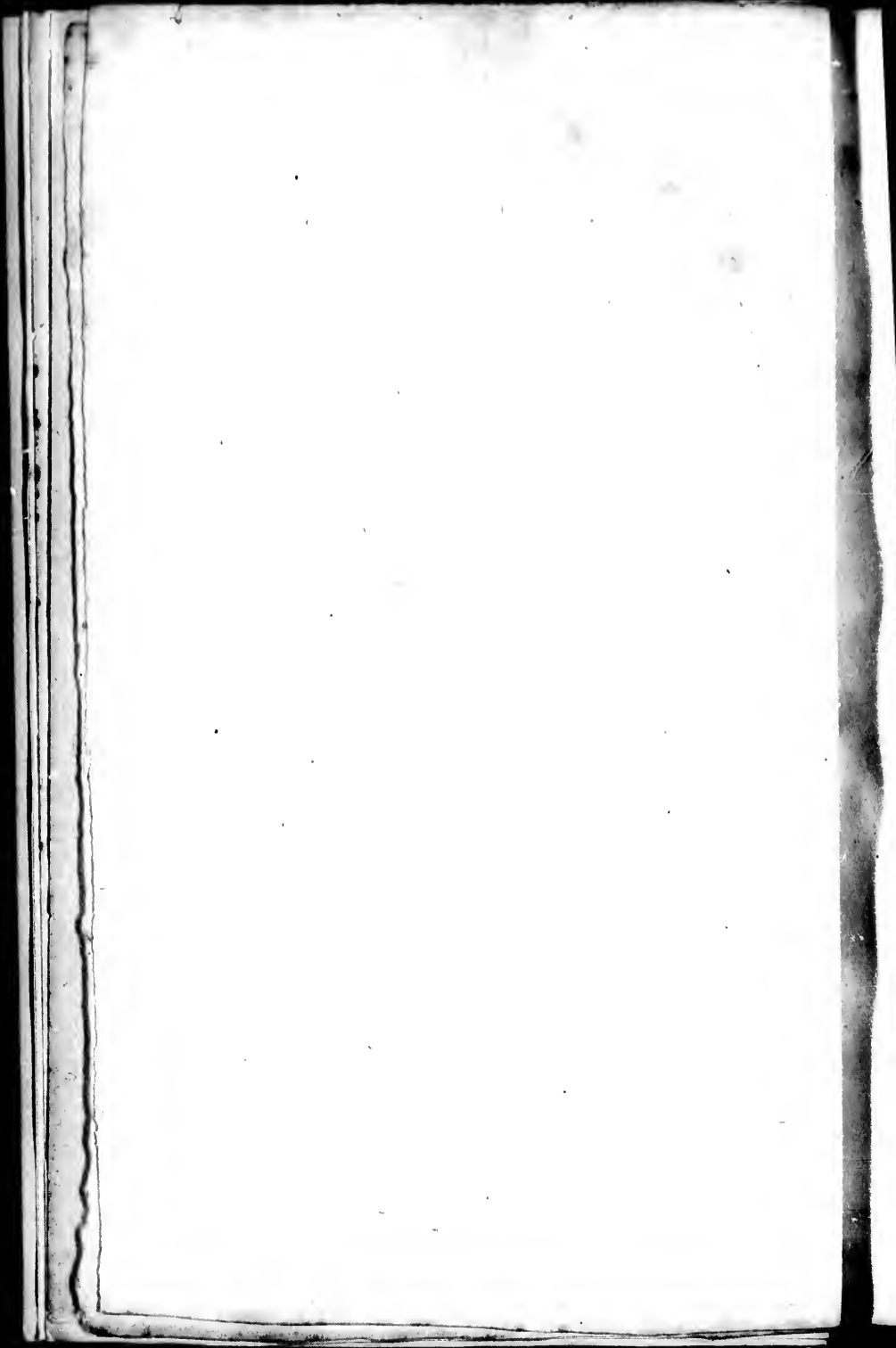
—
TOME PREMIER.



PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

—
1842.



PRÉFACE.

« On a coutume de partager les connaissances humaines en deux ordres, selon qu'elles sont susceptibles d'une exactitude parfaite, ou condamnées à manquer plus ou moins de précision et de rigueur. Les sciences du premier genre n'admettent rien de vague ni d'ambigu dans leur langage, rien d'arbitraire dans leurs procédés, rien d'obscur dans leurs résultats : soustraites à l'empire de l'habitude et de l'autorité, de la croyance et de l'enthousiasme, elles se perfectionnent et s'étendent par des observations attentives, par des expériences scrupuleuses, par des analyses sévères.

« Est-il possible d'imprimer ce caractère à toutes les notions que reçoit l'esprit humain ? Jusqu'ici l'on s'est persuadé que la nature même des choses le refusait au plus grand nombre, à presque toutes celles qui sont comprises sous les noms de littérature, d'histoire, de philoso-

phie générale, de théories morales et politiques. Il a semblé que ces notions diverses qui occupent néanmoins un si vaste espace dans notre intelligence, et qui tiennent si étroitement à nos plus chers intérêts, devaient le plus souvent échapper aux analyses proprement dites, et se puiser à des sources plus élevées ou plus mystérieuses, qu'on appelle instinct, sens intime, imagination ou sentiment.

« Quoique cette question paraisse décidée, elle est d'une si haute importance, qu'il serait, je crois, fort à désirer qu'on la pût discuter et approfondir. Je ne l'envisagerai point dans toute son étendue; mais j'essaierai de la traiter dans ce premier volume, en ce qui concerne l'histoire. Réduite à ce seul article, elle embrasse encore beaucoup de détails; et peut-être ne réussirai-je qu'à montrer combien elle est compliquée. Voici les motifs qui m'ont engagé dans ce travail :

« J'ai considéré d'abord que les sciences mathématiques et physiques, aujourd'hui si pures et si sages, ne se sont pourtant dégagées que par de longs efforts, des erreurs grossières où les préjugés vulgaires et les fausses méthodes les avaient plongées. Confondus avec l'astrologie, l'alchimie

et d'autres sciences occultes, elles ont traversé plusieurs siècles sans savoir se diriger elles-mêmes et presque sans faire d'autres progrès que ceux qu'elles devaient à des causes accidentelles, indépendantes de leurs propres mouvements. Si depuis elles ont pu se placer et avancer à si grands pas sur la route de toutes les vérités qui leur appartiennent, pourquoi l'histoire se condamnerait-elle à rester défigurée par tant de mensonges poétiques ou superstitieux qui se sont mêlés à ses récits ?

« Il n'est pas vrai qu'elle n'ait rien fait encore pour s'en débarrasser ; elle y travaille avec plus ou moins de succès depuis environ trois cents ans. C'est le but d'un grand nombre de recherches, entreprises dans l'espoir de porter plus de lumières sur les temps antiques, d'éclairer et d'épurer les annales de tous les âges. Au milieu des égarements de l'esprit humain, on s'aperçoit pourtant qu'un penchant naturel l'entraîne à chercher la vérité, et que si les erreurs le séduisent, il sent aussi quelquefois les maux qu'elles lui causent. Sans doute, la science des faits n'a pas été aussi heureusement renouvelée que d'autres genres de connaissances ; mais si l'on com-

pare son état actuel à ce qu'elle était à la fin du xv^e siècle, on ne pourra, sans trop d'injustice, méconnaître ses progrès.

« Ayant été chargé en 1819 de professer l'histoire au collège royal de France, j'ai dû me demander quels devaient être, au sein de cette grande école, le caractère et la méthode d'un tel enseignement ; et les plus simples réflexions m'ont convaincu qu'il y deviendrait inutile, s'il ne continuait de tendre à la plus grande exactitude. Il me semblait que de purs récits, pareils à ceux qui remplissent les ouvrages des historiens de tous les peuples, conviendraient assez peu dans la chaire publique que j'étais appelé à remplir, et qu'il me faudrait, pour les rendre profitables, y joindre beaucoup plus de discussions critiques et d'observations morales que n'en comportent les livres intitulés histoires. C'est ce que j'ai déjà tenté d'exécuter à l'égard des plus anciennes annales, c'est-à-dire de celles qui sont antérieures à l'ère chrétienne. Mais avant d'entreprendre cet exposé ou cet examen de l'histoire des nations antiques, j'avais eu besoin de m'en tracer le plan par une étude générale des sources, des usages et des méthodes de

la science historique. Ces préliminaires, qui ont pris une assez grande étendue, embrassent les matières que je vais indiquer.

« J'ai à rechercher premièrement quelles sont les sources de l'histoire, par combien de voies diverses les souvenirs se transmettent, de quelles manières la connaissance des choses passées a pu naître et se perpétuer, comment les différentes espèces de traditions, de monuments et de relations originales ont contribué à constituer des corps de notions historiques. C'est par l'énumération et l'observation de toutes ces sources, c'est par la décomposition des recueils ou dépôts où les résultats qu'elles ont fournis se rassemblent, qu'on obtient les moyens de juger les témoignages, de vérifier les faits, de discerner dans les récits, ce qui est vrai, ce qui n'est que probable, ce qui manque de vraisemblance, ce qu'il convient de rejeter comme fabuleux, chimérique ou même impossible. Ainsi s'établissent des règles de critique, assez sûres et assez rigoureuses pour donner à l'histoire le caractère d'une véritable science composée de faits positifs dont on a reconnu la parfaite certitude, ou apprécié la probabilité.

« Je suis donc fort éloigné d'adopter une opinion qui semblait prévaloir dans le cours du dernier siècle, et qui tendait à refuser toute consistance et pour ainsi dire toute valeur aux connaissances historiques. Mais ce pyrrhonisme excessif était provoqué, j'ai presque dit justifié, par l'aveugle crédulité qu'avaient professée ou même exigée la plupart des historiens; et si l'on veut que l'histoire se place au rang des études raisonnables, on a un égal besoin de la défendre contre les sophistes qui la déclarent essentiellement fabuleuse, et contre les compilateurs qui la remplissent d'inepties. Son crédit lui doit être rendu par la critique saine et inflexible qui l'aura séparée des fables.

« Il n'est qu'une seule limite que cette critique ait à respecter : c'est l'autorité sacrée des récits révélés qui sont textuellement consignés dans l'Écriture sainte, ou solennellement proclamés par des décisions de l'Église. Il n'y a jamais lieu de discuter les faits de cette nature; la croyance en est prescrite; tout examen en est interdit. Mais le respect qui leur est dû ne s'étend point sur ceux qui, n'ayant pas reçu un caractère dogmatique, sont seulement accrédités et non

consacrés. S'il fallait admettre toutes les narrations qui se qualifient pieuses et qui ne se recommandent que par l'intention qui les a dictées, les plus déplorables parties des annales du moyen âge échapperaient à la critique, et jamais l'histoire ne redeviendrait une étude sérieuse. Ces fables puérides se rattacheraient à celles que les fausses religions de l'antiquité ont jetées avec profusion dans les fastes de l'Égypte, de l'Asie, de la Grèce et de Rome; de proche en proche, tous les récits prendraient la même teinte, et il ne resterait aucun moyen, aucun espoir de retrouver là une science.

« Une autre cause a influé sur le discrédit où sont tombées les connaissances historiques: elles ont paru purement conjecturales dans les livres de quelques savants, qui, plus jaloux de les étendre que de les affermir, et se flattant, non sans quelque témérité, d'en pouvoir remplir les lacunes, ont cru découvrir des faits dans des textes mutilés, ou dans quelques informes débris de monuments antiques. A force de rapprochements et d'interprétations, ils ont fait des additions, des suppléments aux récits des historiens; ils ont publié de nouvelles hypothèses, imaginé

des systèmes. Je sais ce qu'on doit d'hommages à ces travaux pénibles, à la profonde érudition qu'ils supposent et à l'ingénieuse sagacité qu'ils exercent. Mais lorsque les hasardeux résultats, obtenus ou arrachés ainsi d'obscurs et incomplets documents, viennent à s'introduire dans l'histoire même, ils lui communiquent un caractère divinatoire qui exclut la confiance réservée aux sciences positives. Presque jamais une méthode exacte ne préside à ces savantes recherches, ni une logique sévère aux déductions qu'elles amènent. La vérification de toutes les notions admises dans les annales anciennes et modernes, serait, ce me semble, bien plus utile que ne peuvent l'être des découvertes qui demeurent douteuses, et dont le prix ne consiste bien souvent que dans leur difficulté; car il faut avouer encore que, pour l'ordinaire, l'objet en est fort peu important, qu'il ne s'agit que de minces détails qui ne méritent guère de figurer dans le tableau des choses mémorables. . . . »

Telle est la préface que M. Daunou avait préparée et non terminée, lorsqu'en 1824 il se proposait de publier son cours d'études historiques. Des motifs qui nous sont inconnus l'em-

péchèrent de donner suite à ce projet de publication ; et nous avons retrouvé dans ses papiers toutes ses savantes leçons qui vont voir le jour pour la première fois.

Le cours entier, tel qu'il a été professé pendant onze années (de 1819 à 1836) au collège royal de France, et tel qu'il sera publié, se partage en trois parties ; la première est intitulée : **EXAMEN ET CHOIX DES FAITS.** Cette première partie est elle-même sous-divisée en deux livres, dont le premier a pour objet la *critique historique*. Il contient l'examen des sources diverses où se puisent les notions d'histoire, traditions, monuments, relations écrites, etc. Ce sont des *préliminaires* indispensables pour se préparer à écrire avec talent et à lire avec fruit les compositions historiques.

Le second livre traite des *usages de l'histoire* ; il expose les moyens de reconnaître entre les faits vérifiés, ceux dont la connaissance importe à la société, c'est-à-dire, ceux qui peuvent être considérés comme des expériences propres à éclairer certaines branches et certains détails des sciences morales et politiques.

La deuxième partie du cours a pour objet la **CLASSIFICATION DES FAITS.**

Cette classification embrasse la *géographie* et la *chronologie*. M. Daunou ne s'est point engagé dans les détails de la première de ces études ; il s'est borné à exposer l'origine et les progrès des connaissances géographiques, leurs divers états durant les siècles antiques, au moyen âge, dans les temps modernes, et les méthodes qui doivent en garantir de plus en plus l'exactitude.

La *chronologie* a été traitée par lui avec beaucoup plus d'étendue ; elle se divise en trois branches, sous les titres de *chronologie technique, litigieuse et positive*.

La troisième et dernière partie du cours traite de l'EXPOSITION DES FAITS.

M. Daunou a commencé par développer la théorie générale du style, et en particulier celle de l'art d'écrire l'histoire ; il fait connaître les traités qui ont paru sur cet art, depuis Cicéron jusqu'à la fin du dernier siècle, etc.

Puis, pour appuyer ces doctrines de l'autorité des exemples les plus mémorables, il analyse avec le plus grand soin les principaux historiens de l'antiquité. Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, etc., apparaîtront tour à tour, et

dérouleront avec profusion toutes leurs richesses sous les yeux du lecteur. Leurs récits sont rapprochés des monuments anciens relatifs aux faits qu'ils ont racontés, et forment ainsi un cours complet d'histoire profane antérieure à l'ère chrétienne.

L'ouvrage se termine par l'examen des systèmes philosophiques appliqués à l'histoire, et par un précis de l'histoire de la philosophie, depuis Platon jusqu'au XIX^e siècle.

On peut dire que cette grande composition est celle dans laquelle M. Daunou s'est appliqué avec le plus de méthode à développer toutes les qualités qui le distinguent. Aussi pensons-nous qu'elle prendra place, dans notre littérature, parmi les ouvrages du premier ordre.

Nous sommes secondé, dans la publication du *Cours d'Études historiques*, par deux des savants confrères de M. Daunou à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, MM. Guérard et Natalis de Wailly. C'est donner une garantie suffisante que le texte sera reproduit avec toute l'exactitude désirable.

Comme nous l'avons dit, M. Daunou s'était proposé, en 1824, de publier lui-même les leçons

d'histoire qu'il professait alors au collège royal de France. Le premier volume, embrassant le premier livre, fut imprimé sous ses yeux par M. Firmin Didot. Les feuilles de ce volume étaient restées en magasin; ce sont celles qui paraissent aujourd'hui; il avait même commencé de préparer l'impression du second volume, lorsqu'il prit malheureusement le parti d'ajourner cette publication. Nous regrettons vivement qu'il n'ait pu la reprendre et l'achever avant de mourir. Il s'était réservé très-certainement de soumettre son travail à une révision scrupuleuse pour en perfectionner à la fois et la forme et le fond; il aurait voulu que son ouvrage, au moment de paraître, reproduisît les dernières découvertes de la science historique; il aurait pu indiquer les sources auxquelles il a puisé, vérifier les citations, rectifier les erreurs. En un mot, M. Daunou aurait été pour lui-même, ainsi qu'il en avait l'habitude, un correcteur aussi habile que sévère.

Un éditeur pouvait-il exercer les mêmes droits et remplir les mêmes devoirs? Après avoir publié la portion du texte revue par M. Daunou, devons-nous continuer la même révision? ajou-

ter, retrancher ou corriger? disposer de son œuvre comme d'une chose qui nous appartient? Non sans doute. Loin de prendre le rôle et d'assumer sur nous la responsabilité d'un auteur, nous n'avons même pas voulu continuer, comme M. Daunou l'avait fait, de transformer les leçons en chapitres; car il aurait fallu, pour supprimer les allocutions directes du professeur à ses élèves, modifier la structure de certaines phrases, et risquer par conséquent d'altérer le style, peut-être même de porter involontairement quelque atteinte à la pensée de l'auteur. Nous n'étions pas libre d'ailleurs d'examiner si les avantages d'une telle révision pourraient en compenser les inconvénients. En effet, M. Daunou avait déclaré dans son testament, que ses ouvrages, s'ils étaient publiés, devraient l'être *identiquement tels qu'il les avait composés*. Notre premier devoir était donc de livrer au public ce dépôt tel que nous l'avions reçu de l'auteur à son lit de mort; style et pensées, tout devait appartenir à M. Daunou. Tout lui appartient en effet dans l'ouvrage que nous publions aujourd'hui: ses anciens élèves y retrouveront avec bonheur les moindres détails de ces leçons

où brillèrent d'un même éclat le talent de l'écrivain, la science de l'érudit éclairée par une critique judicieuse, la morale sévère de l'homme probe et du bon citoyen.

A. TAILLANDIER.

L
mer
qua
gen
les
plus
anne
sem
nat
au
et s
s ag
sièc
ceur
qui
nor

(1)
Paris

ent de l'écri-
par une cri-
de l'homme

NDIER.

DISCOURS

D'OUVERTURE

DU COURS D'HISTOIRE,

PRONONCÉ

AU COLLÈGE ROYAL DE FRANCE,

LE 13 AVRIL 1819.

MESSIEURS,

La seule étendue de la carrière où je m'engage en commençant un cours d'histoire, me semblerait effrayante, quand je pourrais me dissimuler les difficultés de tout genre que j'y dois rencontrer, avec si peu de moyens de les vaincre. Les autres sciences ne connaissent pas non plus de limites : les faits à observer ou à découvrir y sont innombrables ; mais, du moins, tous ces faits existent ensemble, et le système en est achevé tout entier dans la nature, avant de se dévoiler à l'intelligence humaine : c'est au contraire la matière même de l'histoire civile qui naît et s'accroît successivement, se développe ou se renouvelle, s'agrandit et quelquefois se décompose en traversant les siècles. Les faits que la physique observe sont vivants, et ceux que recherche l'histoire sont morts, a dit M. de Volney, qui donnait ainsi, dès l'entrée d'un cours véritablement normal, une trop juste idée de ce genre d'études (1). En

(1) Leçons d'histoire prononcées à l'école normale, en l'an III, 3^e édit. ; Paris, 1810 ; 1 vol. in-8^e.

effet, Messieurs, l'histoire ne ressuscite pas les faits qu'elle s'applique à retracer, elle marche sur des tombes, et ne peut nous présenter, à vrai dire, qu'une immense collection d'épitaphes. Un autre avantage que les connaissances physiques ont sur elle, est de pouvoir presque toujours effacer toutes les traces des erreurs qu'elles ont dissipées, tandis que l'histoire a besoin de conserver parmi les souvenirs qu'elle rassemble, celui même des fables dont elle se dégage, parce que la croyance que ces fables ont obtenue et l'influence qu'elles ont exercée, sont des faits qu'il ne lui est pas permis d'omettre. Elle est ainsi, de toutes les sciences, la plus indéfinie dans ses objets, la plus limitée dans ses moyens; celle qui admet le moins d'observations immédiates et de méthodes rigoureuses; celle qui a le plus de peine à revenir de ses écarts et qui peut le moins se simplifier par ses progrès. Il en faut convenir, le jour de la nature ne luit point sur elle; sa pénible route, dans la nuit des temps passés, n'est éclairée que par des jours artificiels dont la lumière s'affaiblit, et dont le nombre diminue à mesure qu'on s'éloigne du temps présent.

Tous ces désavantages de l'histoire, je ne les rendrai que trop sensibles, en l'enseignant au sein d'une école où les autres connaissances humaines brillent à la fois du vaste éclat qu'elles ont acquis, et des lumières qu'y ajoutent chaque jour ceux qui les professent. Les uns perfectionnent les méthodes, enrichissent les détails, étendent les applications des sciences mathématiques et physiques: tantôt ils en éclaircissent même l'histoire, jaloux de la rendre exacte comme ces sciences elles-mêmes (1); tantôt ils obtiennent, par des expériences et des analyses nouvelles, les résultats les plus propres à confirmer, compléter ou rectifier les notions acquises; à remplir, dans la des-

(1) M. Delambre continuait alors son Cours d'Histoire de l'Astronomie.

cription de la nature et dans la théorie de ses lois, des lacunes qu'eux seuls y ont aperçues. Les autres, appliquant des méthodes non moins sévères et non moins fécondes à l'étude des langues de l'Orient et de la Grèce, font jaillir, des profondeurs de la science grammaticale, des lumières vives et pures, dignes d'éclairer la philosophie, la littérature, et sans doute aussi l'histoire. Ceux qui traitent de l'éloquence et de la poésie, soit ancienne, soit moderne, ont à révéler des secrets cachés dans les replis les plus délicats de l'esprit et du cœur de l'homme; mais, après tout, ces secrets sont ceux des arts où ils excellent eux-mêmes; et quelque difficile que nous en paraisse la théorie, ils n'ont jamais, pour proposer les meilleurs préceptes, qu'à se souvenir de ce qu'ils ont fait pour offrir des modèles. Ici donc tous agrandissent la carrière qu'ils parcourent, et donnent à leurs leçons l'autorité ou de leurs découvertes ou de leurs exemples. La tâche qu'ils m'ont appelé à remplir parmi eux est l'une des plus honorables qui m'aient jamais été imposées, mais elle est aussi la plus laborieuse; et si j'avais pu être distrait de la reconnaissance que je dois à leurs suffrages, je l'aurais été par le travail que m'a commandé, depuis que je les ai obtenus, l'ambition de les mériter. Cependant, Messieurs, l'unique recherche dont j'aie pu m'occuper encore, est celle des méthodes mêmes que je dois suivre pour donner quelque exactitude à l'enseignement de l'histoire, et je me suis persuadé que ces études préliminaires, qui m'étaient nécessaires à moi-même, ne seraient point inutiles à ceux qui me feront l'honneur de m'entendre. Mes leçons n'auront longtemps pas d'autre objet, et se diviseront en trois parties, dont la première concernera l'examen et le choix des faits; la seconde, leur distribution dans l'ordre des temps et des lieux; la troisième enfin, la manière de les exposer, pour en former à la fois

un tableau sensible et un corps de véritables connaissances.

La science historique n'a pas d'autre source que les témoignages, et pas d'autre instrument que la critique appliquée à reconnaître l'authenticité, le sens précis et la vérité de chacune de ces dépositions. Celles-ci, selon leurs différents caractères, prennent les noms de traditions, de monuments, de relations, et s'offrent à nous sous des aspects si divers, qu'il nous sera difficile de former un tableau systématique de leurs genres et de leurs espèces. Nous ne pourrions pourtant pas nous dispenser de ce travail; car il peut seul fournir à la critique historique les données dont elle a besoin pour devenir une théorie sûre et complète. Elle ne doit être que le résumé des observations qu'on aura faites sur les différentes sources d'où jaillit la connaissance des faits, sur les signes qui les rappellent, sur les récits qui les exposent, sur les voies directes ou obliques, éclairées ou obscures, par lesquelles tant de souvenirs nous parviennent. Il s'en faut que toutes les notions qui appartiennent à l'histoire soient homogènes; les unes ne sont que traditionnelles, les autres se rattachent à des monuments contemporains ou à des relations originales. Les faits, considérés en eux-mêmes, s'accordent plus ou moins, soit entre eux, soit avec l'ordre constant ou habituel des choses humaines: les témoignages, à leur tour, changent non-seulement de valeur, mais pour ainsi dire de nature, selon leur nombre, leur époque, leur cohérence, et selon les facultés, les habitudes, les intérêts et le caractère moral des témoins. Voilà, Messieurs, les éléments et les circonstances dont il nous faudra tenir compte, pour déduire d'un tableau fidèle et complet, s'il se peut, de toutes les sources de l'histoire, les maximes qui devront nous diriger dans l'examen des faits qu'elle retrace. En résultera-t-il une véritable science, comparable à celles où

chaque notion tient par une chaîne indissoluble, soit à des vérités que leur expression même rend évidentes, soit à des phénomènes naturels immédiatement observés? Nous ne devons pas l'espérer. Mais il y a de l'exactitude encore à rejeter ce qui est faux, à distinguer ce qui est probable, à ne donner pour certain que ce qu'il est impossible de révoquer en doute; et c'est du moins à cette précision que peut aspirer l'histoire.

Cependant, Messieurs, pour former une science proprement dite, il ne suffit pas que les notions qu'elle doit rassembler soient exactes, il faut aussi qu'elles soient utiles; et il y a cette différence encore entre les sciences naturelles et les études qui vont nous occuper, que dans les premières aucune vérité n'est sans importance, ni aucun détail sans quelque prix, quand il est exact; au lieu que l'histoire n'est que trop exposée à se surcharger de récits dont la fidélité n'excuserait pas l'insignifiance. Dans ce que renferme et dans ce que fait la nature, rien de ce qui nous est accessible ne saurait nous être indifférent; tout ce que nous en pouvons étudier nous touche par quelque point, et par conséquent nous importe; mais parmi ces innombrables actions humaines qui vont se succédant et se répétant dans le cours des siècles, ne convient-il pas de choisir celles que leur éclat, leurs objets ou leurs effets, rendent vraiment mémorables, et n'a-t-on pas le droit de négliger les autres à proportion de ce qui leur manque pour être dignes qu'on les considère comme des expériences? Il en est un bien grand nombre dont l'oubli n'est aucunement un dommage; les connaître n'est pas s'éclairer ni même s'instruire, et c'est au contraire en les accumulant avec tant de peine et si peu de profit, qu'on peut compromettre la dignité de l'histoire, et fournir des prétextes à ceux qui en contestent l'utilité.

Ainsi qu'une personne humaine ne demeure la même

que par le souvenir de ce qu'elle a senti et de ce qu'elle a fait, l'identité permanente d'un peuple suppose quelques vestiges de ses annales, quelque mémoire des événements à travers lesquels il s'est formé, civilisé ou dépravé. Des générations qui s'écouleraient sans laisser de traces, se succéderaient sans se continuer. C'est en se transmettant des souvenirs qu'elles deviennent une nation qui dure, et qui passe en quelque sorte par tous les âges de la vie. Je ne sais, Messieurs, si je ne m'exagère point l'importance du genre d'études auquel je dois me consacrer; mais je me figure qu'il tient de si près aux grands intérêts et à la vie même des corps politiques, qu'on pourrait presque toujours juger de leur état et de leurs progrès par les siens. Je n'ignore pas que des philosophes justement célèbres ont regardé la connaissance des faits « comme étant seulement « d'une nécessité convenue, comme une des ressources les « plus ordinaires de la conversation; en un mot, ajoutent- « ils, comme une de ces inutilités si nécessaires, qui ser- « vent à remplir les vides immenses et fréquents de la so- « ciété (1). » Je n'entreprendrai point une réfutation directe de cette opinion, plus répandue qu'on ne pense; mais pour recueillir les règles à suivre dans le choix des faits, il faudra qu'après avoir recherché les sources de l'histoire, je reconnaisse aussi les divers usages auxquels il convient de la destiner; et je présume qu'il résultera de cet examen qu'elle est éminemment utile.

Le goût des connaissances historiques est peut-être le plus persévérant de tous les goûts littéraires. Il s'accroît d'ordinaire à mesure qu'on avance dans la vie: il s'allie à l'esprit d'observation qui s'exerce au sein de la société et aux souvenirs qu'on en rapporte dans la retraite; souvent il est actif encore à l'âge où toute autre étude n'est plus

(1) D'Alembert, *Réflexions sur l'histoire.*

qu'une fatigue impuissante. On sait bien que ce genre de littérature n'est pas toujours à l'épreuve d'une critique exigeante qui discuterait avec rigueur la vérité et l'enchaînement des faits, la justesse des applications et des conséquences; mais il offre au moins des tableaux variés, s'ils ne sont pas toujours fidèles, et un grand nombre de points lumineux, s'il en reste beaucoup d'obscurs. C'est un édifice dont plusieurs parties sont ruineuses, mais dont l'ensemble n'est pourtant pas sans consistance. La raison y jouit de l'instruction qu'elle y recueille, et même de l'examen des erreurs qu'elle écarte.

Quand on n'envisagerait que les services qu'obtiennent de l'histoire presque tous les beaux-arts, et particulièrement l'art d'écrire, les idées qu'elle leur suggère, les grands traits dont elle enrichit leurs productions, combien tous les talents, combien le génie lui-même, auraient encore de grâces à lui rendre! A fort peu d'exceptions près, les écrivains les plus illustres, et les plus riches de leur propre fonds, sont précisément ceux qui se plaisent le plus à puiser dans celui de l'histoire. Cicéron, Montaigne, Montesquieu, Voltaire, associent à chaque instant ses souvenirs à leurs propres pensées, l'introduisent de toutes parts dans leurs conceptions, et la font briller dans leurs chefs-d'œuvre. N'est-ce pas d'elle que la poésie emprunte les germes ou les détails de ses compositions les plus hardies? et, sans parler de l'épopée dont les fictions s'élancent, en quelque sorte, du sein de l'histoire, la scène tragique a-t-elle une autre origine, et n'est-ce pas dans les annales des peuples qu'elle sait découvrir l'esquisse de la plupart de ses tableaux, saisir les grands traits des figures qu'elle ranime, retrouver César et Brutus, Auguste, Néron et Tibère? Ceux donc qui veulent reléguer l'histoire au nombre des choses superflues dont on a besoin, devraient expliquer au moins que ce sont la philosophie, l'élo-

quence, la poésie, la peinture, les lettres enfin et les arts, qui ne sauraient se passer d'elle.

Mais j'aurai surtout à la rapprocher de la science des mœurs; car la chaire que je viens occuper a porté jusqu'ici le titre d'histoire et morale; et le devoir que je désire le plus de bien remplir, est de resserrer l'antique lien de ces deux genres d'études. Je ne conçois aucunement ce que pourrait être l'histoire, ni comment elle serait une science, si elle n'était pas la morale expérimentale. Pour comprendre qu'en effet elle n'est pas autre chose, il suffirait de réfléchir sur ces rapports intimes que nous venons d'apercevoir entre elle et la littérature, et qui proviennent, ce me semble, de ce qu'elles aspirent, l'une à dévoiler le cœur humain, et l'autre à le peindre. Toutes deux aboutissent à des sentiments moraux, à des idées morales; elles tendent également, chacune selon le caractère et la direction de ses travaux, à observer les penchants et les passions des hommes, à reconnaître quels sont nos devoirs et nos droits.

Les connaissances morales se divisent en deux ordres distincts : les unes ne consistent qu'en observations, et quelquefois même en simples descriptions; les autres, au contraire, forment un système ou une série de préceptes à suivre dans la conduite de la vie. Les premières ont pour objet l'influence que notre organisation et nos habitudes exercent sur les mouvements de notre volonté, sur le caractère de nos mœurs, sur le cours de nos actions : il ne s'agit point encore de ce que la raison nous prescrit de faire, mais de ce que nos idées et nos penchants font de nous; c'est un simple recueil de phénomènes moraux où pourtant les effets sont déjà rapprochés de leurs causes, et où les résultats des expériences commencent à se généraliser. La seconde partie de la morale a pour but de nous expliquer le code des lois primitives que la nature nous

impose ; de nous prescrire des règles de conduite fondées à la fois sur notre propre condition, sur nos relations avec nos semblables, sur nos intérêts individuels présents et futurs, c'est-à-dire, sur les biens ou les maux que nos actions, bonnes ou mauvaises, doivent attirer sur nous-mêmes. Or, l'histoire touche immédiatement à l'un ou à l'autre de ces deux genres de connaissances, et fournit, à vrai dire, presque tous les éléments du premier. Ce n'est pas que le commerce ordinaire de la vie ne soit aussi un cours d'expériences morales ; mais, de même que l'étude des sciences physiques nous rend plus attentifs aux phénomènes naturels qui chaque jour frappent nos sens, et nous exerce à les mieux saisir, la plupart des hommes ont un pareil besoin de faire, dans l'histoire, l'apprentissage des observations sociales, et d'apprendre par ses leçons à recueillir celles qu'ils doivent recevoir ailleurs. Voilà pourquoi Cicéron la nommait la maîtresse de la vie, la science qui enseigne à vivre : elle mérite d'autant mieux ces titres, qu'elle semble ordinairement n'avoir d'autre fin que de confirmer par des exemples tous les préceptes de la morale pratique. Car la conséquence la plus constante de ses innombrables récits est que, parmi tant de destinées diverses, au sein des fléaux que les vices répandent autour d'eux et sur eux-mêmes, les chances les plus favorables sont pourtant celles de la vertu ; que de toutes les douleurs les siennes sont encore les moins accablantes ; qu'il n'y a rien de si téméraire que l'iniquité, de si périlleux que d'être perfide ; et que les plus heureux crimes sont ceux qui ne sont expiés que par des remords funestes et par le dégoût des jouissances qu'on s'était promises en les commettant.

Si les connaissances historiques ont de tels rapports avec les deux branches de la morale privée, elles en ont de plus habituels encore avec la morale publique ; mais on

a imposé à celle-ci un nom qui semble la détacher et presque la séparer de la première; on l'a déguisée et, peu s'en faut, dénaturée en l'appelant Politique, et en comprenant sous ce dernier titre tant d'idées et de maximes étrangères à l'équité, qu'il semble signifier tout autre chose qu'une partie de la science des mœurs. C'est néanmoins, Messieurs, le seul sens véritable et honorable qu'il puisse avoir: la politique est la morale des gouvernements, divisible, comme celle des particuliers, en un corps d'observations et d'expériences, et en un système de conseils et de préceptes fondés sur la plus rigoureuse justice. Justice et vérité sont deux mots tout à fait synonymes quand il s'agit des règles à suivre, soit dans les relations privées, soit dans l'administration des États. Voilà du moins l'idée que nous en donnera l'étude de l'histoire; et c'est à ce genre de conséquences qu'aboutissent le plus souvent les faits que nous aurons à recueillir. En effet, Messieurs, la plupart des actions et des événements dont le souvenir a paru digne d'être conservé, ont un caractère politique: en vain nous tenterions de nous interdire toute considération sur les destinées et les intérêts des peuples, sur le pouvoir et les devoirs de ceux qui les gouvernent; nous y serions ramenés malgré nous par le récit des guerres, des conquêtes, des usurpations, des troubles intérieurs, des révolutions, des coups d'État, des catastrophes. Sans doute l'histoire doit embrasser aussi l'origine et le développement des sciences, les progrès des arts, les institutions et les lois, les mœurs et les usages des nations: il est vrai même que ces objets, trop souvent considérés comme accessoires, sont les plus importants de tous; mais ils tiennent aussi plus ou moins immédiatement à des idées politiques; en sorte qu'à l'exception de quelques détails biographiques, d'actions purement privées, c'est le tableau des empires et des gouvernements qui sera sans cesse sous nos yeux. La

matière de nos études nous est donnée, il n'est pas en notre pouvoir de la dénaturer ou de la modifier; et si nous parvenions en effet à la réduire à ce qui n'intéresserait aucunement le système social, nous ne réussirions qu'à la rendre stérile, et qu'à substituer des recherches oiseuses à des connaissances essentiellement profitables.

Ainsi nous ne craignons pas d'observer studieusement le jeu des intérêts et des passions politiques; de démêler, s'il nous est possible, les ressorts secrets des plus vastes mouvements; de recueillir enfin, à travers les siècles passés, toutes les leçons de l'expérience, afin que, dans nos propres temps, notre expérience immédiate en devienne plus réelle et plus instructive. Il appartient à l'histoire de commencer ce qu'achève l'habitude des affaires, de jeter dans les esprits attentifs les premiers éléments de la connaissance des hommes et les germes de cette vraie sagesse qui se compose de prudence et de probité, trop exercée pour se laisser tromper, trop éclairée pour tromper elle-même. Vous reconnaîtrez, Messieurs, que les maximes les plus loyales sont précisément celles que l'histoire enseigne; les meilleures lois, celles qu'elle recommande; les pratiques les plus équitables, celles qu'elle indique comme les plus habiles et les moins périlleuses. Ne doutons pas que l'art social ne lui doive une grande partie de ses progrès: elle a révélé au monarque éclairé qui nous gouverne, les principes de cette loi fondamentale, où sont mis à profit tous les conseils de l'expérience, où la justice et la liberté ne sont que la double expression d'une même idée, d'un même besoin, d'une seule et même condition de l'association politique. Je ne veux envisager ici que l'un des bienfaits de cette loi suprême: c'est qu'elle rend possible l'enseignement de l'histoire; qu'elle permet de rapprocher et de confondre le tableau des destinées de tous les empires avec la morale des gouvernements. Il n'y aura

ni imprudence ni courage à censurer ce que réproove la loi constitutive de l'État où nous vivons, la loi qui, chez nous, doit régir toutes les autres : chaque réflexion sur des actions déraisonnables et tyranniques sera un hommage à la sagesse et à l'équité de ses maximes. Je l'avouerai donc, mon intention n'est pas du tout d'exclure du cours que j'entreprends les observations politiques; mais je puis annoncer en un seul mot quels en seront constamment les caractères, l'esprit, le système; car elles auront pour principes et pour limites les dispositions de la charte constitutionnelle, à laquelle s'attachent de plus en plus les affections, les intérêts et les espérances de tous les Français. Du reste, je ne chercherai point à multiplier ces considérations, et je m'abstiendrai surtout de leur donner plus d'étendue qu'il ne leur en appartient, à la suite de l'exposition et de la discussion des faits; mais je serais inexcusable de les éviter, puisqu'elles sont bien souvent la partie la plus claire et la plus constante des études historiques. Oui, Messieurs, telle est la nature de ces études, qu'en général les résultats utiles y sont encore les moins difficiles à découvrir et à vérifier : ce qui n'importe pas est précisément ce qu'il y a de plus incertain et de plus obscur dans les annales des peuples. Quand Montesquieu a recueilli les grands traits de celles des Romains, pour y prendre les textes des plus instructives leçons, il lui a fallu bien moins de recherches minutieuses qu'à tant de dissertateurs pour expliquer, bien plus longuement, de futiles détails sur lesquels ils n'ont pas jeté plus de lumière que d'intérêt.

Le choix des faits suppose donc l'examen non-seulement de leur certitude ou de leur probabilité, mais aussi de leur importance; et pour établir sur ces deux points des règles constantes, on a besoin de reconnaître quelles sont les sources et quels sont les usages de l'histoire. Nous

établirons, en distinguant ces différentes sources, les bases de la critique historique; et en observant en quoi consiste l'utilité de la connaissance des faits, nous déterminerons les caractères philosophiques que l'histoire doit conserver pour se maintenir au nombre des sciences morales.

Après avoir reconnu les méthodes à suivre dans le choix des faits, nous aurons à étudier celles qui concernent leur classification. Les faits historiques ne s'aperçoivent distinctement que lorsqu'ils se fixent aux lieux et aux temps qui leur sont propres : s'ils ne prennent et s'ils ne conservent la double empreinte des temps et des lieux, il devient impossible de les coordonner, et par conséquent de les retenir, même de les bien concevoir. Celui qui a dit le premier que la géographie et la chronologie sont les deux yeux de l'histoire, a trouvé l'expression la plus vive d'une maxime incontestable : il est vrai pourtant que, prise à la rigueur, cette expression pourrait sembler trop exclusive; car ce sont des yeux aussi que cette critique et cette philosophie qui doivent présider, comme nous venons de le reconnaître, à l'examen et au choix des faits; mais nous parlons maintenant de leur distribution, qu'en effet la géographie et la chronologie peuvent seules rendre méthodique.

La première de ces sciences tient à l'astronomie, à la physique et à l'histoire, et prend même des qualifications diverses, selon qu'elle se présente plus particulièrement sous l'un de ces trois aspects. Envisagée sous le troisième, elle se sous-divise en ancienne et moderne, et comprend, d'une part, des recherches souvent épineuses; de l'autre, un nombre infini de nomenclatures et de détails. Je ne m'engagerai, Messieurs, dans aucune des différentes parties d'un si vaste enseignement, parce qu'un simple abrégé

serait fastidieux et superflu, et qu'un véritable cours de géographie, où toutes les notions seraient étroitement enchaînées, tous les faits éclaircis, toutes les questions discutées, prendrait une étendue presque illimitée, et ajournerait, au moins à plusieurs années, l'étude de l'histoire proprement dite. Pour ne pas sortir de la sphère des connaissances purement historiques, je me bornerai à retracer l'histoire même de la géographie; et j'espère que le tableau de son origine, de ses tentatives, de ses écarts et de ses progrès, nous indiquera du moins les meilleures directions à suivre pour la bien étudier; qu'il nous tracera les routes qui sont à parcourir dans cette immense carrière. En voyant se former et se développer successivement le système des connaissances géographiques, nous pourrons, non-seulement en concevoir l'idée générale, nous en représenter les principaux éléments, mais aussi distinguer, mesurer celles de ces notions qui éclairaient les historiens de chaque siècle, et obtenir ainsi des données nécessaires pour lire avec fruit leurs ouvrages.

Je m'arrêterai plus longtemps à la chronologie, beaucoup trop négligée peut-être dans l'enseignement élémentaire, quoiqu'elle nous soit plus indispensable encore que la géographie, si nous ne voulons pas nous contenter de notions éparses et confuses, de souvenirs fugitifs, incomplets, incohérents, desquels il ne doit résulter aucune science utile, ni même usuelle. La chronologie peut se diviser en trois parties, l'une technique, l'autre systématique, et la troisième positive. La première se rattache d'une part à l'astronomie, de l'autre aux institutions qui ont diversement concouru à diviser les temps en différentes séries, petites ou grandes, définies et se renouvelant périodiquement après avoir atteint leur terme, ou bien illimitées et destinées à se prolonger dans le cours entier des siècles. Tous ces cycles et toutes ces ères, après avoir formé des

ritable cours de
étroitement en-
questions dis-
limitée, et ajour-
de l'histoire
sphère des con-
rnerai à retracer
spère que le ta-
ses écarts et de
meilleures direc-
nous tracera les
immense carrière.
uccessivement le
nous pourrons,
ale, nous en re-
aussi distinguer,
ent les historiens
nées nécessaires

onologie, beau-
quement élémén-
sable encore que
ous contenter de
fugitifs, incom-
résulter aucune
ologie peut se di-
re systématique,
rattache d'une
ions qui ont di-
différentes sé-
uvelant périodi-
bien illimitées
tier des siècles.
avoir formé des

cadres distincts, se réuniront en un seul tableau compara-
tif et général, où devront se distribuer les faits historiques;
et, selon que cette distribution sera plus ou moins détermi-
née par des monuments, par des relations originales et
précises, la chronologie deviendra ou constante ou problé-
matique. Après avoir exposé quelques-unes des questions
qui demeurent en effet difficiles à résoudre, nous nous ap-
pliquerons à recueillir des indications positives; et si nous
ne pouvons porter assez de lumières sur les âges les plus
reculés, nous tenterons du moins d'attacher successive-
ment à chacun des vingt-huit siècles qui se sont écoulés
depuis Homère jusqu'à nos jours, ce qui existe de souve-
nirs précieux à la fois par leur propre consistance, et par
l'éclatante célébrité des événements et des personnages
qu'ils rappellent. Ainsi se rempliront, non pas tous les
points du tableau dont je viens de parler, mais ceux qui
peuvent jeter du jour sur les autres, et autour desquels de-
vront se rallier les détails innombrables de toutes les an-
nales générales et particulières. Le temps viendra où nous
vérifierons avec rigueur chacun des articles rassemblés
dans ce précis d'histoire universelle : en attendant, il nous
servira de guide; et s'il peut nous laisser entrevoir les traits
distinctifs de chaque époque, s'il peut indiquer l'origine
des institutions funestes ou bienfaisantes, le cours des er-
reurs ou des lumières, le progrès du désordre ou de la civi-
lisation; esquisser enfin l'image des destinées du genre hu-
main, il nous fera pressentir la haute importance des études
dont il nous aura tracé le plan.

Quand les faits ont été vérifiés avec exactitude, choisis
avec discernement, disposés avec méthode; quand l'histo-
rien s'est ainsi rendu maître d'une matière saine, riche et
féconde, on a droit d'espérer que, par un autre travail,
difficile encore, mais si heureusement préparé, il saura la

revêtir des formes les plus convenables et quelquefois les plus brillantes. Il est rare que la puissance du talent abandonne la raison et le vrai savoir. Un style obscur, incorrect, sans mouvement et sans couleur, est, dans les livres d'histoire, le symptôme ordinaire de la confusion des idées, et même de l'inexactitude des recherches. L'historien capable de nous instruire est celui qui possède l'art de conserver aux faits qu'il expose l'intérêt qu'ils avaient lorsqu'ils étaient des spectacles, qui leur rend même si pleinement ce caractère, que nous assistons en effet à toutes les scènes qu'il nous retrace. Mais pour étudier la théorie de cet art, nous aurons d'abord besoin d'une énumération complète de toutes les différentes formes qu'on a données aux récits, depuis la plus aride chronique jusqu'à ces productions demi-romanesques, où l'écrivain mêle à l'histoire ses propres fictions, comme s'il n'en trouvait pas déjà bien assez dans plusieurs des traditions qu'il recueille! Entre ces deux extrêmes se placent les récits qui admettent plus ou moins certains genres de développements ou d'ornements, tels que les descriptions, les portraits, les parallèles, les harangues, les observations critiques, les considérations politiques ou morales. Nous distinguerons des histoires proprement dites les abrégés, les tableaux ou aperçus généraux, les extraits, les mélanges et les dissertations ou discussions critiques. Une distinction plus importante encore est celle qu'en traitant des sources de l'histoire nous aurons déjà établie entre les relations originales ou contemporaines, et celles qui, composées longtemps après les époques qu'elles rappellent, ne sont en effet que des recueils dont les matériaux étaient fournis par les premières, ou par des monuments et des traditions.

Parmi les relations originales, il en est que le caractère et la beauté de leurs formes placent au nombre des grandes productions de l'art d'écrire; tels sont les ouvrages de

quelquefois les
du talent aban-
obscur, incor-
dans les livres
confusion des
hes. L'historien
ède l'art de con-
ls avaient lors-
même si pleine-
ffet à toutes les
er la théorie de
ne énumération
qu'on a données
jusqu'à ces pro-
mêle à l'histoire
ait pa. déjà bien
ueille! Entre ces
mettent plus ou
ou d'ornements,
s parallèles, les
s considérations
ns des histoires
ou aperçus gé-
dissertations ou
importante en-
e l'histoire nous
ginales ou con-
temps après les
ffet que des re-
r les premières,
que le caractère
bre des grandes
es ouvrages de

Thucydide sur la guerre du Péloponèse, de Xénophon sur l'expédition de Cyrus le jeune, les commentaires de César, le récit de la conjuration de Catilina par Salluste, et ceux des livres de Tacite qui concernent des événements arrivés tandis qu'il vivait. Sans doute, il ne faut pas espérer de rencontrer de pareilles relations dans le cours du moyen âge; elles ne sont pas non plus très-communes dans nos siècles modernes. La plupart n'ont de prix qu'en leur qualité de sources ou de matériaux. Mais quelque défectueuses qu'en soient les formes, il faut bien recourir à ces textes primitifs toutes les fois qu'il reste à y puiser une véritable instruction; et nous ne sommes dispensés de ces recherches laborieuses que lorsqu'elles ont été bien faites, ce qui est assez rare encore, par les écrivains qui ont composé, dans les siècles postérieurs, des recueils généraux ou particuliers d'annales anciennes ou modernes. Tels sont, Messieurs, les différents genres de productions que nous aurons à observer, pour nous former quelque idée de l'art d'exposer les faits, et pour n'établir cependant qu'un bien petit nombre de règles; car ici les matières sont si diverses et si mobiles, qu'il convient de laisser aux talents et au génie une grande liberté dans le choix des formes. Nous tenterons néanmoins de caractériser les plus heureuses, les plus dignes d'un genre de littérature tellement agrandi par les anciens, que chez eux au moins il tient dans la prose le même rang que l'épopée dans la poésie.

La simplicité du style est le gage de la fidélité des récits; c'est en quelque sorte l'accent nécessaire à un témoin qui veut être cru; il décréditerait sa déposition, en laissant voir qu'il travaille à l'embellir. L'art des anciens est de concilier avec ce caractère essentiel du style historique, l'énergie des expressions, l'éclat des images, la vivacité des sentiments. Leurs narrations si simples, si naïves, produisent cependant les trois grands effets de l'art d'écrire :

éclairer, peindre, émouvoir. Si les observations morales s'y réduisent à leur expression la plus concise, c'est pour devenir des traits de lumière aussi pénétrants que rapides, qui resteront à jamais imprimés dans nos esprits. Si, au contraire, les détails abondent, c'est pour que les événements reprennent leurs couleurs naturelles, revivent tout entiers, et frappent notre imagination comme ils ont jadis frappé les regards des spectateurs. Là, point d'efforts, point d'artifices, pour leur prêter un intérêt dramatique qu'ils n'auraient point d'eux-mêmes; mais aussi ne craignons pas qu'ils perdent rien de celui qu'ils ont en effet : lorsqu'ils devront nous étonner par leur grandeur, nous effrayer ou nous attendrir, l'historien n'amortira aucun des mouvements qu'il leur appartient d'exciter dans nos âmes, il ne nous épargnera aucune des émotions qu'il aura ressenties lui-même. Ici donc, Messieurs, les règles les plus sûres seront à puiser dans les modèles antiques; et s'il nous est pourtant permis d'étendre cette théorie un peu au delà des résultats que ces chefs-d'œuvre garantissent, nous n'userons d'un tel droit qu'avec beaucoup de défiance et de réserve.

Il me semble, Messieurs, que si je parviens à remplir toutes les parties du plan que j'achève de mettre sous vos yeux, je n'aurai négligé aucune des notions préliminaires qui doivent servir d'introduction à l'histoire, puisque j'en aurai successivement fait connaître les sources, les usages, le système géographique et chronologique, les formes, enfin, et les modèles. Mais, après avoir indiqué ainsi les méthodes à suivre pour la bien étudier, il me resterait à reconnaître celle qui devra me diriger moi-même, lorsqu'à la suite de ces préliminaires, il me faudra prendre les annales d'un peuple ancien et moderne, pour l'objet particulier de mes leçons. La question est de savoir si l'enseignement de l'histoire diffère de l'histoire elle-même, s'il y a

autre chose à faire pour l'enseigner que pour l'écrire. Je suis fort porté à croire qu'en ce genre les meilleurs ouvrages seraient aussi les meilleurs cours; et si je n'adopte pas cette méthode, ce n'est pas du tout que je m'en dissimule l'utilité, mais il m'est trop permis d'être effrayé du travail qu'elle m'imposerait, et qui, par cela même qu'il serait supérieur à mes forces, deviendrait peu profitable à ceux à qui je devrais l'offrir.

Oui, sans doute, le meilleur cours d'histoire qu'on ait entendu jamais, fut celui que fit Hérodote lorsqu'il lisait son immortel ouvrage à la Grèce assemblée, mêlant, il est vrai, à des récits instructifs des traditions fabuleuses, mais fixant tous les genres de souvenirs; recueillant, pour ainsi dire, tous les débris des peuples et des siècles; racontant comme Homère invente, toujours simple et riche comme lui; animant ses tableaux, éclairant ses narrations l'une par l'autre, habile à les poursuivre, à les interrompre, à les reprendre; créant, par un chef-d'œuvre de l'art d'écrire, la science des lieux, des temps et des faits; et digne, à tant de titres, de recevoir nos premiers hommages, quand nous entrons dans la carrière que son génie rendait si vaste à l'instant même où il l'ouvrait. Mais il n'appartient qu'aux Thucydide de se destiner à suivre les traces d'Hérodote; et s'il est un genre d'enseignement auquel je puisse me dévouer sans témérité, c'est celui qui recueille avec zèle l'instruction que les talents répandent, qui réfléchit leur lumière sans aspirer à leur éclat; celui qui consiste en quelque sorte à étudier publiquement, à rendre compte de ce qu'on a fait pour essayer de savoir; celui enfin par lequel on associe ses auditeurs à ses propres recherches, à ses doutes, à ses tentatives, et, s'il y a lieu, aux connaissances que l'on croit avoir acquises.

Appliqué à l'histoire, cet enseignement me paraît avoir trois objets principaux. D'abord, il y a des faits si bien

établis et si généralement connus, qu'il doit, ce semble, suffire de les rappeler sommairement, et d'indiquer les narrations qui en développent le mieux les détails. Si l'on ne réduisait point à de simples précis cette partie élémentaire ou familière, il faudrait ou la prendre toute faite, telle qu'elle existe dans les livres, ce qui serait toujours superflu; ou s'efforcer de la revêtir de formes nouvelles, ce qui serait souvent téméraire. Mais il est, en second lieu, un grand nombre d'articles obscurs ou litigieux, à l'éclaircissement desquels on est obligé de s'arrêter, si l'on veut réellement instruire. Je ne parle pas des fictions ou impostures grossières depuis longtemps dévoilées, et dont on ne peut plus être tenté d'entreprendre une réfutation sérieuse : il s'agit de plusieurs points controversés encore, ou qui auraient besoin de l'être; de faits présentés comme vraisemblables quoique indignes de toute croyance, ou donnés pour certains lorsqu'ils sont à peine probables. Afin d'en apprécier, autant du moins qu'il est possible, la vérité ou la fausseté; afin de déterminer ce que de pareils récits peuvent mériter de confiance ou de défiance, il faut bien remonter aux sources, discuter les témoignages, rapprocher les circonstances, appliquer toutes les règles de la critique, en ne donnant toutefois à ces recherches qu'une étendue proportionnée à l'importance des articles qui les exigent. Enfin, l'examen des causes et des effets de tous les grands événements doit, en troisième lieu, conduire à des observations morales et politiques, convertir les faits en expériences, étendre ou confirmer les résultats, les conseils, les préceptes qui composent la théorie des mœurs privées et celle des institutions publiques. Encore une fois, sans de telles applications, je ne sais pas ce qui resterait d'utile ou même de curieux dans l'histoire, et je n'aurais aucune idée du but où doit tendre l'enseignement de cette science.

it, ce semble,
d'indiquer les
détails. Si l'on
partie élémen-
te toute faite,
serait toujours
nes nouvelles,
en second lieu,
eux, à l'éclair-
r, si l'on veut
ons ou impos-
et dont on ne
ation sérieuse :
ncore, ou qui
comme vraie-
nce, ou donnés
bles. Afin d'en
e, la vérité ou
eils récits peu-
faut bien re-
s, rapprocher
de la critique,
u'une étendue
ui les exigent.
ous les grands
e à des obser-
faits en expé-
les conseils,
ncœurs privées
ne fois, sans
resterait d'u-
e n'aurais au-
ment de cette

La plus sainte des obligations que cette nouvelle fonction m'impose, et celle qui me sera la plus chère, est de rechercher scrupuleusement la vérité et de l'exposer avec franchise. Selon Cicéron, la loi suprême de l'histoire est de ne rien dire de faux, et de ne rien taire de ce qui est vrai. Voltaire trouvait de l'exagération dans la seconde partie de ce précepte, et l'on est forcé de convenir que l'accomplissement peut en être souvent périlleux : mais il en est ainsi de bien d'autres devoirs dont on n'est pourtant pas dispensé par les dangers auxquels ils exposent. Personne n'est véridique, ni raisonnable, ni équitable impunément; et si l'on craint d'être sincère, il ne faut pas entreprendre d'écrire l'histoire, ni de l'enseigner. En professant une science, nous contractons avec cette science elle-même des engagements antérieurs et supérieurs à tous les autres : nous lui devons de la présenter telle qu'elle est, sans l'altérer, sans la mutiler, sans rien ôter de ce qu'elle a de positif, d'instructif et de sévère. On demande pourquoi les connaissances morales et politiques ne sont pas exactes, et l'on se laisse persuader que, par leur nature même, elles manquent des moyens de le devenir : il est bien plus certain qu'on a eu rarement la volonté de les rendre telles; et parmi les entraves qui, de toutes parts, ont retardé leurs progrès, il convient de remarquer celles qui ont particulièrement comprimé et déformé l'histoire. Il a fallu qu'elle fût circonspecte, timide, complaisante, attentive à ne rien trouver, dans les choses passées, qui menaçât ou compromît des intérêts présents; habile enfin à nuancer ses récits au gré des puissances les plus ombrageuses. J'avoue que, parmi les parties qu'elle embrasse dans son immense étendue, je ne choiserais pas de préférence, pour l'objet de mes leçons, celles dont l'examen pourrait sembler le plus hasardeux : mais, en traitant celles qui sont ou peuvent être abandonnées à la critique, il ne me suffira

point de ne me permettre aucun déguisement, je ne me prescrirai aucune réticence. Je réclame, au nom des élèves qui doivent m'écouter, la liberté de ne les tromper jamais : leur dire la vérité pure et entière est un respect dû à leur âge, un devoir et un droit du mien. Je sais d'ailleurs qu'ils auraient bientôt déserté une école de servitude et de mensonge; ils exigent qu'on les éclaire : dignes des destinées auxquelles les lois de leur patrie les appellent, ils ne viennent chercher ici qu'une instruction saine qui accélère leurs progrès, féconde leurs talents et développe dans leurs âmes des sentiments généreux.

Si je pouvais, Messieurs, m'écarter de ces devoirs, j'y serais assez rappelé par le souvenir du professeur auquel je succède, et qui les a tous si dignement remplis; qui, dans cette chaire comme sur le tribunal où il avait siégé, n'a connu d'autre science, d'autre loi, d'autre maître que la vérité; qui n'a vécu que pour lui rendre hommage par ses actions, comme dans ses leçons et dans ses livres; qui n'a jamais voulu prévoir si elle lui serait périlleuse, qui la chérissait davantage depuis qu'elle lui avait mérité une honorable disgrâce, et combattait encore pour elle lorsqu'au jour même de sa mort il publiait, le premier en France, une réclamation énergique contre le projet d'une atteinte nouvelle à des libertés nationales. Je n'avais pas besoin d'occuper ici sa place pour que sa mémoire me restât à jamais présente : M. Clavier manque tous les jours à ceux qui l'ont fréquenté, comme moi, chaque jour, durant plusieurs années. Il m'a bien souvent entretenu de cette fonction même que je viens remplir après lui, et je ne prévoyais pas que ses réflexions sur ses propres travaux dussent me servir à diriger un jour les miens. Il ne m'a point légué sa science vaste et profonde, mais il m'a laissé voir par quels soins assidus, par quelles études il l'avait acquise, et continuait de l'enrichir. J'ai vu surtout comment

elle s'alliait chez lui à une raison forte, à des mœurs douces, aux affections les plus honorables. Ses vertus privées et publiques se confondaient à tel point avec ses lumières, qu'on pouvait mettre en doute s'il devait à la nature ou à l'étude un caractère moral à la fois si simple et si noble. Jamais les connaissances historiques n'ont été mieux recommandées par les actions et les habitudes d'une vie consacrée à les cultiver; et s'il est vrai, Messieurs, qu'elles aient une telle influence sur l'esprit et le cœur de ceux qui savent le mieux les acquérir, nous ne devons pas craindre de prendre la plus haute idée de leur utilité. Non, il n'y aura plus d'exagération dans les magnifiques éloges qu'on a donnés à l'histoire : il sera vrai de dire qu'en formant des hommes si vertueux et si bienfaisants; elle est, comme l'ont affirmé les anciens, la bienfaitrice universelle du genre humain.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

PREMIÈRE PARTIE.
EXAMEN ET CHOIX DES FAITS.

LIVRE PREMIER.
CRITIQUE HISTORIQUE.

LES ÉTATS HISTORIQUES

PAR M. DE LAUNAY

PAR M. DE LAUNAY

L
car
cha
d'in
cert
obse
crits
de c
Je
pou
por
D
les s
anal
c'est
probl
nes,
men
U
entr

ÉTUDES HISTORIQUES.

LES souvenirs des temps passés ne peuvent prendre le caractère d'une science que par leur exactitude, leur enchaînement et leur utilité. Si des traditions vagues, si d'ingénieuses fictions suffisent à certains arts et même à certaines doctrines, il faut des faits bien vérifiés, bien observés, méthodiquement classés et soigneusement décrits pour composer une science, c'est-à-dire un système de connaissances exactes et applicables.

Je vais donc chercher quelles sont les méthodes à suivre pour reconnaître d'une part la *vérité*, de l'autre l'*importance* des faits historiques.

Dans un premier livre, je tâcherai de distinguer toutes les sources diverses de l'histoire; et je déduirai de cette analyse les règles qui composent l'art de vérifier les faits, c'est-à-dire de discerner ce qu'il y a de certain ou de probable dans les annales des siècles anciens et modernes, et d'en séparer les récits peu croyables ou pleinement fabuleux.

Un second livre aura pour objet d'examiner quels sont, entre les faits vérifiés, ceux dont la connaissance im-

porte à la société; je veux dire ceux qui tiennent réellement à quelques-uns de ses besoins, et qui peuvent être considérés comme des expériences propres à éclairer certaines branches ou certains détails des sciences morales et politiques.

Le premier de ces livres peut prendre le titre de *Critique historique*; et le deuxième, celui d'*Usages de l'histoire*.



DE
L
si l
vien
peu
sou
eux
et a
que
cert
peu
nes
flét
en
la p

tiennent réelle-
qui peuvent être
pres à éclairer
es sciences mo-

dre le titre de
lui d'*Usages de*

LIVRE PREMIER.

CRITIQUE HISTORIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA CERTITUDE OU DE LA PROBABILITÉ DONT LES
CONNAISSANCES HISTORIQUES SONT SUSCEPTIBLES.

LE travail qu'exige la vérification des anciens faits est si long et si austère, qu'avant de l'entreprendre il convient de s'assurer qu'il a un but raisonnable, et qu'il peut l'atteindre. Or, il y a des hommes très-éclairés qui soutiennent d'abord que ce travail est superflu. Suivant eux, l'instruction morale et politique découle aussi riche et aussi pure d'une histoire traditionnelle et mal vérifiée, que de la plus exacte. Ils prétendent que les récits incertains et fabuleux même peuvent, aussi bien et mieux peut-être que les véritables, montrer les effets des bonnes et des mauvaises habitudes, recommander la vertu, flétrir le vice, et mettre enfin, comme on dit, la morale en action; qu'ainsi tant de recherches pour parvenir à la plus sévère exactitude sont inutiles, nuisibles même

au but essentiel de l'histoire; que, réels ou supposés, les exemples qui éclairent sont toujours bons; et qu'il importe assez peu de rencontrer ou non ce qu'il y a de plus vrai, si l'on trouve ce qu'il y a de plus instructif (1).

Ce système tient à celui qui refuse à l'histoire toute certitude: pour nous disposer à penser qu'elle n'en peut avoir aucune, on s'efforce de nous prouver qu'elle n'en a jamais besoin. Mais on a contesté plus directement la possibilité de la composer de résultats précis et dignes de confiance. Des écrivains modernes ont assuré qu'il n'existait aucun moyen de vérifier des faits au milieu des impostures et des fables accumulées dans tous les anciens corps d'annales. La critique, a dit J. J. Rousseau (2), n'est qu'un art de conjecture, l'art de choisir entre plusieurs mensonges celui qui ressemble le mieux à la vérité.

Assimiler l'histoire à des romans, à des poèmes, ne voir en elle qu'un vaste recueil de contes moraux et d'apologues, c'est dire assez qu'elle ne peut jamais devenir une science, et qu'on s'est trop abusé lorsqu'on l'a représentée comme le témoin des temps, le tableau fidèle des choses passées (3). Mais je pense qu'en la dépouillant de ces titres, il ne resterait aucune raison de persévérer à la nommer la source des bons conseils, la règle des mœurs, la directrice de la vie (4); car il y aurait au moins de l'exagération à prétendre que les récits

(1) « N'avez-vous jamais lu Cléo-
« pâtre, ou Cassandre, ou d'autres li-
« vres de cette espèce? L'auteur choi-
« sit un événement connu; puis l'ac-
« commodant à ses vues, l'ornant de
« détails de son invention, de per-

« sonnages qui n'ont jamais existé,
« et de portraits imaginaires, entasse
« fictions sur fictions pour rendre
« sa lecture agréable. Je vois peu de
« différence entre ces romans et nos
« histoires, si ce n'est que le roman-

ou supposés, les
ons; et qu'il im-
ce qu'il y a de
de plus instruc-

à l'histoire toute
qu'elle n'en peut
ouver qu'elle n'en
us directement la
précis et dignes
ont assuré qu'il
s faits au milieu
ées dans tous les
a dit J. J. Rous-
e, l'art de choisir
semble le mieux

à des poèmes, ne
ontes moraux et
e peut jamais de-
busé lorsqu'on l'a
, le tableau fidèle
qu'en la dépouil-
ne raison de per-
bons conseils, la
(4); car il y au-
re que les récits

ni n'ont jamais existé,
its imaginaires, entasse
fictions pour rendre
réable. Je vois peu de
tre ces romans et nos
ce n'est que le roman-

historiques, envisagés dans tout leur cours, tendent aussi sensiblement que de purs apologues à des conséquences pratiques. L'histoire contient un très-grand nombre de détails et de faits desquels il n'y a, quoi qu'on en dise, aucune conclusion immédiate à déduire; et, lorsqu'elle aboutit réellement à des conseils ou à des préceptes, il me semble que l'autorité de ses leçons morales ne se fonde que sur la vérité positive des faits qu'elle a racontés.

On invente des fables, on les arrange tout exprès pour obtenir des résultats prévus, pour établir de sages maximes, et quelquefois pour fortifier de pernicieux préjugés. Dans tous les cas, ces fictions n'ont de valeur qu'autant qu'elles réfléchissent quelque aspect réel des choses humaines, qu'autant qu'elles empruntent de l'expérience et de l'histoire même les couleurs dont elles revêtent des actions supposées et des personnages imaginaires. Loin que par elles-mêmes elles prouvent en effet quelque chose, on juge de leur vérité poétique par le caractère naturel de leurs nœuds et de leurs dénouements : l'unique service qu'elles rendent, leur seul mérite est de rendre sensibles et brillantes des notions acquises déjà par une étude immédiate de la nature et de la société. L'histoire, au contraire, est cette étude même; elle en est du moins une partie considérable; elle n'a, dans ses recherches impartiales et scrupuleuses, d'autre but que de rassembler des expériences et d'en constater

« cier se livre davantage à sa propre
« imagination, et que l'historien s'as-
« sert plus à celle d'autrui; à quoi
« j'ajouterai que le premier se pro-
« pose un but moral, bon ou mau-
« vais, dont l'autre ne se soucie gué-

« res. » J. J. Rousseau, *Émile*, l. IV.

(2) *Ibid.*

(3) *Historia.... testis temporum .
lux veritatis, vita memoriae... nuncia
vetustatis. Cicero*, de Orat. II, 36.

(4) *Magistra vite. Ibid.*

la réalité, quelles qu'en puissent être les conséquences. D'elle-même elle ne tend à aucun système philosophique, à aucune théorie prédéterminée ; et, si elle éclaire néanmoins, si elle enrichit les sciences morales, c'est précisément parce qu'elle a rencontré et non inventé, vérifié et non composé la série des faits et des phénomènes dont elle vient leur apporter le tribut. Je sais bien que Machiavel et d'autres écrivains, en puisant dans l'histoire des réflexions sur les mœurs privées et publiques, sur les devoirs des citoyens et les intérêts des gouvernements, ont presque indifféremment employé à cet usage les narrations vraies ou fausses, constantes et douteuses ; mais je crois qu'ils auraient dû suivre une méthode plus sévère : ce sont les faits reconnus pour vrais qui sont dignes de servir d'exemples ; seuls ils fournissent le sujet, les données, les éléments, et non pas seulement le prétexte et l'occasion des observations morales et politiques.

Trois moyens divers sont employés à convaincre les hommes de la vérité des règles de la morale : l'un est de montrer qu'elles sont des volontés divines surnaturellement révélées ; l'autre consiste à les conclure de la nature de l'homme, de son organisation, de ses besoins, de ses destinées présentes et futures ; la troisième méthode est de représenter les préceptes moraux comme les résultats de toutes les expériences, tant de celles que chacun de nous peut recueillir dans le cours de sa propre vie, que de celles qui ont été faites avant nous, et dont on suppose que le souvenir s'est conservé pur et distinct. Or, en morale comme en physique, il n'y a d'expériences probantes que celles dont on a constaté la réalité. Si vous n'avez à m'offrir que des faits controvés, vous pourrez bien encore y attacher de très-bons préceptes, mais qui ne seront aucu-

nement établis par vos récits. Ils reposeront ou sur des doctrines soit théologiques, soit philosophiques, ou bien sur de véritables faits, autres que ceux que vous aurez pris la peine de me raconter. Vous n'aurez en effet rien ajouté à la science des mœurs; et si vos narrations ont néanmoins quelque intérêt, ce sera seulement parce que vous aurez habilement imité, reproduit, combiné quelques-unes des expériences morales, récentes ou anciennes.

Je n'hésite donc point à dire que les études historiques mériteraient assez peu d'occuper un esprit raisonnable, si elles ne devaient lui présenter qu'une longue série de fictions. En ce cas, j'aimerais autant, et mieux à certains égards, des poèmes épiques et dramatiques, des romans et de simples fables : l'Odyssee, Télémaque ou Gilblas; Corneille, Molière ou La Fontaine. Pour préférer l'histoire aux livres des romanciers et des poètes, pour la déclarer infiniment plus instructive, on a besoin de voir en elle un recueil authentique d'observations vérifiées. C'est de cette manière seulement qu'elle peut éclairer, soutenir, étendre la théorie des mœurs et des sociétés, en devenir la partie expérimentale, recommander la sagesse et enseigner la prudence.

Il nous importe donc, avant d'entreprendre un cours d'études historiques, de nous assurer que ce genre de connaissances est susceptible d'une très-grande probabilité, et souvent même d'une parfaite certitude.

On a donné particulièrement et presque exclusivement la qualification d'exactes aux sciences qui se composent de propositions tellement enchaînées entre elles, que celles qui suivent ne sont jamais que des conséquences, des développements, des applications, et pour ainsi dire des traductions de celles qui précèdent; en sorte

qu'il est impossible d'en contester une seule sans en dissoudre tout le système, ou sans tomber dans les plus absurdes contradictions.

D'autres sciences sont fondées sur l'observation attentive des phénomènes naturels : elles ont pour premières données des faits immédiatement sensibles, qui subsistent ou se renouvellent sans cesse, et dont la vérité se confond avec la conscience de nos propres affections. En employant des méthodes rigoureuses pour observer ces faits, pour les recueillir et les coordonner, on parvient à reconnaître les rapports qu'ils ont entre eux, les lois générales qui les régissent; et il en résulte des connaissances d'autant plus réelles qu'elles prennent plus d'étendue, et qu'elles s'éclairent davantage l'une par l'autre.

Les faits qui composent la science ou l'espèce de connaissances qu'on appelle Histoire sont d'une autre nature : ils ont cessé de frapper les sens; ils sont morts, ensevelis, et nous ne retrouvons que leurs tombes; ou plutôt ce mot de *faits* appliqué aux notions historiques prend une acception différente de celle que nous lui donnions tout à l'heure en parlant des sciences naturelles. Il n'exprime plus que des souvenirs qui encore ne sont pas les nôtres, mais ceux d'autrui, transmis jusqu'à nous à travers les siècles, et dont la vérité ne peut nous être garantie que par l'examen souvent difficile de l'authenticité, et du sens, et de la fidélité des témoignages.

Aussi a-t-on distingué depuis long-temps trois sortes de certitudes (1) : l'une mathématique, la seconde phy-

(1) V. le commencement de l'article *Certitude* dans l'Encyclopédie.

sique, la troisième historique ou morale. Quoique cette distinction semble assez généralement adoptée, je crois qu'elle a besoin de quelque éclaircissement. Si elle n'a pour but que de faire discerner *trois ordres* de vérités, trois différents genres de connaissances également raisonnables, et de partager en trois classes les sources d'où peuvent émaner des vérités également certaines, cette énumération, quoique peut-être incomplète, ne serait pas très-dangereuse; mais elle tire beaucoup plus à conséquence, si elle tend à établir *trois degrés* de certitude, et à n'accorder aux notions historiques, même aux moins contestables, qu'une grande probabilité. En ce cas, il vaudrait bien mieux se servir franchement de cette dernière expression: car la certitude ou l'impossibilité de douter existe en tiers, ou n'existe pas du tout. Il reste plus ou moins de doute, c'est-à-dire d'incertitude sur ce qui n'est qu'extrêmement probable, et c'est parler avec trop peu de précision que d'appeler certain ce qui pourrait se trouver faux. La certitude ne commence qu'au point où il ne subsiste aucune chance d'erreur; mais à ce point elle est déjà parfaite.

Ainsi, la première question que nous ayons à traiter est de savoir s'il y a des connaissances historiques assez bien établies pour que la fausseté en soit pleinement impossible. Je n'ai pas besoin d'avertir que je n'élève cette question qu'à l'égard des faits de l'histoire profane, soumis à la critique humaine. La croyance des faits révélés tient à des vérités et à des autorités d'un ordre supérieur: aucune des observations qui vont suivre ne s'appliquera ni directement ni indirectement à des points d'histoire sainte, expressément érigés en articles de foi par des textes sacrés ou par des décisions

dogmatiques. Les discussions historiques ont un champ bien assez vaste, en deçà des limites qui leur sont prescrites.

Pour apprécier, en matière profane, la certitude morale, commençons par les exemples les plus immédiats. L'existence des villes appelées Londres, Madrid, Naples, Constantinople, n'est démontrée ni mathématiquement ni même physiquement pour les personnes qui n'ont pas vu ces grandes cités ; et cependant aucun homme instruit et raisonnable n'en peut douter, parce que les témoignages sont si nombreux et d'une telle nature qu'ils ne laissent pas la plus légère chance de déception : on les réduirait à la moitié de leur nombre et de leur force qu'il en resterait encore plus qu'il n'en faudrait pour opérer une certitude complète. Voilà pourquoi nous regardons aussi comme indubitable l'existence de plusieurs autres villes, plus éloignées de nous, et sur lesquelles nous n'avons point, à beaucoup près, autant de relations. Nous n'attendons pas que nous ayons vu de nos yeux, ou qu'on ait de nouveau visité, en notre nom, Madagascar, le Japon, le Brésil, pour nous tenir assurés que ces contrées existent : le doute sur de pareils faits n'est qu'ignorance ou déraison. Les vérités géométriques sont autrement certaines ; mais j'ose dire qu'elles ne le sont pas davantage.

De même encore, pour trouver incertain qu'un prince nommé Louis XIV ait régné sur la France depuis 1643 jusqu'en 1715, que durant sa minorité il se soit élevé des troubles appelés du nom de Fronde, qu'il ait révoqué l'édit de Nantes en 1685 ; que l'un de ses petits-fils ait été, en 1700, proclamé roi d'Espagne ; et qu'un arrière-petit-fils de ce même Louis XIV lui ait succédé en

France sous le nom de Louis XV, il faut supposer qu'on a fabriqué tout exprès, pour nous faire accroire ces choses, l'innombrable multitude des monuments divers qui nous les attestent, tableaux, statues, édifices, médailles, inscriptions, pièces monétaires, négociations et traités, correspondances officielles et privées; registres de corps politiques, ecclésiastiques, académiques; mémoires publics et secrets, gazettes, annales, relations particulières, vingt mille ouvrages ou opuscules en prose et en vers, imprimés en France et ailleurs, où sont racontés ou indiqués les détails de ce long règne. Qui peut hésiter, un seul instant, à déclarer tout-à-fait impossible cette conspiration de deux siècles, de l'Europe entière, de tous les arts, de toutes les plumes, de tous les intérêts, pour accréditer et propager ainsi des mensonges? Encore une fois, une démonstration algébrique est d'une autre nature, mais elle ne produit pas une conviction d'un degré supérieur.

Si vous remontez au règne de Henri IV, de François I^{er}, de Philippe de Valois, de Saint-Louis, etc., les témoignages deviennent moins nombreux sans doute, et cependant suffisent pour environner les principaux faits d'une vive lumière et les maintenir présents à nos regards. À une bien plus longue distance, les expéditions de Jules-César, son usurpation et sa mort, nous sont authentiquement attestées; et quoiqu'il ne nous soit parvenu aucune histoire d'Alexandre, écrite par ses contemporains, son nom retentit avec trop d'éclat dans tous les siècles qui ont suivi le sien, pour qu'il nous soit possible de révoquer en doute les résultats les plus généraux de ses entreprises guerrières. Sur tous ces points historiques, et sur beaucoup d'autres du même genre, ré-

duits à ce qu'ils ont d'essentiel; par exemple, sur la guerre du Péloponnèse, sur celle que les Grecs ont soutenue contre les Perses, même sur certains événements antérieurs, matériellement considérés, et abstraction faite des détails; en un mot, sur les plus grands faits de l'histoire profane, depuis l'an 776 avant notre ère jusqu'à nos jours, il y a souvent une très-haute probabilité, et quelquefois certitude entière, c'est-à-dire, connaissance acquise sans péril d'erreur.

Pour nous former des idées précises de la probabilité ou de la certitude à laquelle les notions historiques peuvent atteindre, je crois qu'il est à propos de les diviser en trois espèces, selon qu'elles énoncent des faits, ou qu'elles exposent des détails, ou qu'elles offrent le tableau des causes, des effets, et du caractère moral de certaines actions. Aux ides de mars de l'an de Rome 710, quarante-quatre avant notre ère, Jules César fut assassiné dans le Sénat par Cimber, Casca, Cassius, Brutus et d'autres conjurés; il n'y a là que l'action, les personnes, les circonstances du temps et du lieu, ce qui est strictement nécessaire pour que le fait soit déterminé: c'est surtout parmi les notions de ce genre qu'il s'en rencontre d'indubitables, et tel est, de l'aveu de la critique la plus exigeante, le fait que je viens de citer.

Mais il n'en est pas toujours ainsi de l'exposition détaillée des circonstances. Pour nous en tenir au même exemple, Vertot⁽¹⁾, en recueillant ce que divers historiens ont écrit avant lui, nous raconte que les conjurés, afin de justifier leur dessein, en remirent l'exécution au jour même où l'on devait déclarer César roi; que des devins

(1) Révol. Rom. à la fin du livre XII.

lui avaient prédit que ce jour-là devait lui être funeste; que la nuit qui le précéda, Calpurnie, femme de César, poussait, en dormant, de profonds soupirs; qu'on fit le matin beaucoup de sacrifices, et que, voyant qu'il ne s'y trouvait aucun signe favorable, César résolut de congédier le sénat; que Brutus parvint à lui faire abandonner cette résolution, le prit par la main et le tira de son palais; qu'en chemin César reçut plusieurs billets, dans lesquels on lui donnait avis de la conjuration, mais qu'il les remit, sans les lire, à ses secrétaires; qu'au sénat Cimber se présenta devant lui pour lui demander la grâce de son frère exilé, prit le bas de la robe de César, et la tira si fortement qu'il lui fit baisser la tête; qu'alors Casca lui porta un coup dans l'épaule; qu'un autre conjuré vint par derrière lui enfoncer un fer dans le côté; qu'en même temps Cassius le frappa au visage; que Brutus lui perça la cuisse; qu'enfin César alla tomber aux pieds d'une statue de Pompée, où il expira après avoir reçu vingt-trois coups de poignard. Voilà des détails qui peuvent n'avoir pas tous la même vérité, ni la même vraisemblance. Les témoignages des contemporains, unanimes sur le fait, ne le sont pas sur toutes ces circonstances. Quelques-unes ont un caractère merveilleux qui doit inspirer de la défiance, et ne sont d'ailleurs rapportées qu'en des écrits composés plus d'un siècle après l'évènement. Il nous est aisé de prévoir que dans cette seconde classe de notions, il s'en trouvera, beaucoup plus que dans la première, qui devront être écartées, ou indiquées seulement comme des récits aventurés par quelques auteurs.

La troisième classe consiste en observations sur les causes ou les effets des évènements, en opinions sur le

mérite ou le démérite des actions, sur les vertus ou les vices des personnages. Quels faits, quels intérêts, quels ressentiments ont amené la conspiration dont Jules César fut victime? Qu'a produit cette catastrophe? Quels hommages ou quels reproches convient-il d'adresser à César lui-même ou aux conjurés? Ce sont là des considérations philosophiques qui se distinguent à tel point des faits et des détails, qu'il faut le plus souvent recourir, pour les apprécier, à un tout autre système d'idées et de connaissances. Ces réflexions, en effet, se rattachent à tout l'ensemble des théories morales et politiques, tandis que le pur et simple examen de la vérité d'un fait et de ses circonstances se réduit ordinairement à la discussion des témoignages.

Je suis loin de vouloir exclure les notions de ce troisième ordre : l'histoire, en s'interdisant de pareils jugements, s'exposerait à dégénérer en une chronique aride, dénuée d'intérêt et d'utilité. J'ignore à quoi peuvent servir l'étude et le discernement des faits, si ce n'est point à exercer la pensée, à enrichir d'observations et d'expériences la science des mœurs, la théorie des sociétés. Mais la première condition pour que ces réflexions soient justes et réellement instructives, c'est que les faits et les détails n'aient pas été choisis, modifiés, arrangés tout exprès pour les amener. Avant de prononcer comme juge, l'historien doit déposer comme témoin, s'il raconte ce qu'il a vu ou entendu lui-même; ou déclarer le fait comme juré, s'il recueille ou analyse les relations de ses devanciers. Or, on a droit d'exiger de tout témoin, de tout juré, cette impartialité rigoureuse, qui n'est au fond que la véracité, que la probité, la bonne foi, l'honneur. L'impartialité du juge n'est pas moins indispensable,

mais elle a un autre objet; elle ne consiste point à n'avoir aucune opinion sur les actions et les personnages : la fonction du juge est au contraire d'approuver ou de condamner, d'appliquer aux faits vérifiés la loi positive dans les tribunaux ordinaires, la loi naturelle dans le tribunal de l'histoire. Après que l'historien nous aura fidèlement exposé toutes les circonstances d'un grand événement, après qu'il aura rassemblé sous nos yeux toutes les lumières qui doivent éclairer le jugement que nous porterons nous-mêmes, pourquoi n'oserait-il pas nous soumettre le sien propre, provoquer nos réflexions par les siennes, et nous mettre au moins sur la voie de cette instruction morale et sociale qui doit sortir de toutes les pages de son livre? Qu'il prononce donc selon sa conscience, qu'il soit aussi sincère dans ses jugements que véridique dans ses récits : à ces conditions, il a le droit d'exprimer sa pensée, dût-il contredire les arrêts rendus avant lui, et se déclarer, autrement que le destin, entre Pompée et César. Il pourra sans doute errer quelquefois en usant de cette liberté; mais ses erreurs seront bien plus graves s'il n'en use point, et si on lui a prescrit d'avance les opinions qu'il doit énoncer sur les choses et sur les hommes; car cette contrainte ne s'emploie jamais qu'au profit de préjugés faux et nuisibles.

Toutefois, comme les observations générales ou particulières que l'historien ajoute ainsi à ses narrations ne sont pas des faits immédiats et positifs, il importe extrêmement qu'elles en soient toujours séparées ou du moins distinguées avec un grand soin, de peur que leur caractère vague ou conjectural ne semble s'étendre sur l'histoire elle-même. L'abus de ces notions accessoires, indivisiblement entremêlées aux principales, a fort con-

tribué au discrédit des connaissances historiques. On est entraîné à supposer qu'il n'y a rien de constant où l'on rencontre tant d'hypothèses, rien de matériel au milieu de tant de généralités. En admirant la sagacité de l'écrivain, on se défiera de ses systèmes; et s'il a confondu partout ses récits et ses pensées, l'ensemble en paraîtra plus ingénieux que solide. Combien plus devratt-on se tenir en garde, lorsqu'en des considérations préliminaires il aura annoncé d'avance les résultats de son travail, déterminé la nature et l'influence d'une série d'évènements! J'avoue que cette manière d'écrire l'histoire est aujourd'hui fort usitée; le talent la préfère et l'accrédite; mais je crains fort qu'elle ne retarde les véritables progrès de la science. Par exemple, on a tellement raisonné sur l'origine, les effets et la décadence du régime féodal; on en a composé des tableaux si divers; et par la dissemblance où l'opposition même des conclusions, on a jeté une telle obscurité sur le fond de cette matière, qu'elle aurait besoin, plus que jamais, d'être éclaircie par un pur et simple exposé de tous les faits précis et de tous les détails matériels qui la concernent. Elle attend un chroniqueur laborieux et attentif qui n'ait point de but, point de système, pas d'autre plan que de recueillir avec exactitude et de disposer, selon les temps et les lieux, tous les éléments et tous les matériaux de cette histoire spéciale.

Maintenant, en considérant à la fois les notions de tout genre qui entrent dans la composition d'un livre historique, faits, détails et observations, nous pouvons dire qu'il y en a de certaines, de probables, d'in vraisemblables et de fausses. L'exactitude en histoire consiste à bien discerner ces quatre espèces de notions. J'ai donné

de
pa
qu
de
to
vu
ra
éc
se
d'a
lie
da
dir
gin
rir
imp
y a
Cep
mar
Pol
amb
hur
tres
men
fab
aux
san
ples

(1
Pison
tem.
J'ale

des exemples de la première. C'est à la seconde qu'appartiennent des parties considérables de l'histoire grecque depuis la première olympiade, de l'histoire romaine depuis le commencement des guerres puniques, de l'histoire de l'Europe durant les cinq premiers siècles de l'ère vulgaire, de l'histoire asiatique du moyen âge : s'il est rare que les témoignages y soient assez nombreux, assez éclatants, pour exclure toute chance d'erreur, ils suffisent fort souvent pour qu'il y ait bien plus de raisons d'admettre les faits que de les rejeter. Mais en troisième lieu, il se rencontre dans ces mêmes corps d'annales, et dans plusieurs autres, des articles peu croyables, c'est-à-dire à l'égard desquels il y a lieu de parier qu'ils sont imaginaires. Régulus est-il retourné à Carthage pour y périr au milieu des plus cruels supplices ? Le fait n'est pas impossible, et tant d'auteurs anciens (1) l'affirment, qu'il y aurait de la témérité à le nier d'une manière absolue. Cependant les variantes et les contradictions qui se remarquent dans les textes qui l'énoncent; le silence de Polybe, qui avait occasion d'en parler (2); les paroles ambiguës de Diodore de Sicile (3); enfin la conduite humaine et généreuse des Carthaginois envers leurs autres prisonniers, autorisent à craindre que ce dévouement héroïque et tragique de Régulus ne soit une des fables dont les Romains ont orné leurs annales. Quant aux articles d'une quatrième espèce, qui sont à rejeter sans réserve comme fabuleux ou mensongers, les exemples en sont innombrables, surtout dans les premières

(1) *Cicer.* de Offic. I, 13; Orat. in Pison. 19. — *Hor.* od. Caelo tonantem. T. Liv. Epitome libri XVII. — *Valerius. Max.* — *Florus.* — *Silius*

Ital. — *Appian.* — *Dio Cassius.* — *Zonaras,* etc.

(2) Lib. I, c. 26—38.

(3) Fragm. I. XXIII et XXIV.

pages de chaque grand corps d'histoire, ainsi que dans plusieurs chroniques du moyen âge.

Il est évident que si tous les articles que nous venons de distribuer en quatre classes demeuraient inséparablement confondus en une seule, il n'en résulterait jamais une science. Ce ne serait qu'un amas confus d'hypothèses et de fictions où quelques vérités resteraient dispersées à l'aventure et sans aucun profit, puisque rien n'aiderait à les discerner. Le premier soin doit donc être de débarrasser pour toujours l'histoire des peuples de ces contes puérils, de ces impostures grossières qui la retiennent dans le déplorable état où se trouvaient les sciences naturelles jusqu'au milieu du seizième siècle. Mais il faut considérer que si ces sciences, à mesure qu'elles se perfectionnent, peuvent effacer presque tous les vestiges des erreurs dont elles se délivrent, l'histoire, qui est un recueil de souvenirs, a souvent besoin de retracer celui des fables mêmes dont elle se dégage, parce que la croyance et l'influence que ces fables ont jadis obtenues sont des faits qu'il ne lui est pas permis d'omettre. Si elle ne nous apprenait point ce que les Romains ont cru de la descente d'Énée en Italie, de la naissance et de l'éducation de Romulus, des entretiens de Numa avec la nymphe Égérie, plusieurs détails des annales romaines nous deviendraient inintelligibles. On connaîtrait mal un peuple si l'on ne savait pas quelles ont été ses superstitions, ses traditions, ses erreurs: les raconter n'est point les partager; et ce genre même de connaissances est, à sa manière, susceptible d'exactitude. Tel est aujourd'hui, et tel doit demeurer parmi nous l'état de l'instruction commune, qu'il n'est pas permis d'ignorer la mythologie qui s'est placée en avant

et
pa
dé
sci
leu
mé
qu
che
cer
hie
en
la f
nem
raie
dan
seul
blab
attei
posi
cert
diffi
certi
sure
néga
O.
témo
Crai
l'ord
mesu
a cru
au co

et à côté de toutes les histoires. D'ailleurs, ce ne sont pas ces anciennes croyances populaires qui pourront désormais jeter de l'incertitude et de l'embarras dans la science historique : il est trop aisé de les réduire à leur juste valeur. Leur invraisemblance, leur absurdité même frappe immédiatement les esprits ; il est assez rare qu'on daigne remonter à leurs sources, c'est-à-dire rechercher les monuments ou les témoignages qui les concernent ; et lorsqu'on prend cette peine, on s'aperçoit bientôt qu'aucune preuve, qu'aucun indice ne soutient en effet de pareils récits.

Il ne sera pas possible non plus d'exclure les faits dont la fausseté, quoique présumable, n'est pourtant pas pleinement démontrée. Car outre qu'à toute force ils pourraient avoir quelque réalité, ils se sont établis aussi dans les opinions et dans les fastes des peuples. Il est seulement nécessaire de les signaler comme invraisemblables, de ne pas les laisser confondus avec ceux qui atteignent un degré plus ou moins élevé de probabilité positive, encore moins avec ceux qui sont tout-à-fait certains, qui ne peuvent pas être faux. La partie la plus difficile des études historiques n'est pas de reconnaître la certitude, quand elle est réelle, mais d'obtenir des mesures un peu justes de la probabilité, soit positive, soit négative, d'un grand nombre d'articles.

On a essayé d'appliquer le calcul à l'appréciation des témoignages historiques. Un géomètre anglais, Jean Craig, persuadé que, par la nature même des faits de l'ordre politique où moral, leur crédibilité s'affaiblit à mesure qu'ils se transmettent d'une génération à l'autre, a cru trouver que certains événements, qui remontent au commencement de notre ère vulgaire, cesseront tout-

à-fait d'être croyables. l'an de cette même ère 3153, et en conséquence il a indiqué cette année-là comme l'époque assurée de la fin ou de la rénovation du monde. Il écrivait en 1699 (1), et il ne laissait que 1454 ans de durée à l'ordre présent des choses humaines et religieuses. Ditton et Houtteville ont pris la peine de réfuter sérieusement ce système, qui, malgré l'appareil des calculs employés à le développer, n'était au fond que le caprice d'une imagination déréglée, et ne reposait sur aucune donnée réelle.

En reconnaissant que l'hypothèse de Craig est bizarre, et son analyse fautive, M. de La Place (2) accorde néanmoins au temps une grande influence sur la probabilité des faits transmis par une chaîne traditionnelle de témoins. « Il est clair, dit-il, que cette probabilité « doit diminuer à mesure que la chaîne se prolonge... « L'action du temps affaiblit sans cesse la probabilité « des faits historiques, comme elle altère les monuments « les plus durables. On peut, à la vérité, la ralentir en « multipliant et conservant les témoignages et les monuments. L'imprimerie offre, pour cet objet, un grand « moyen malheureusement inconnu des anciens. Malgré « les avantages infinis qu'elle procure, les révolutions « physiques et morales, dont la surface de ce globe sera « toujours agitée, finiront, en se joignant à l'effet inevitable du temps, par rendre douteux, après des milliers d'années, les faits historiques aujourd'hui les plus « certains. »

On voit que cette opinion tend à ne laisser aux faits

(1) *Theologie christianæ principia mathematica*; Londini, 1699, in-4°. — Lipsiæ, 1753, in-4°. Un autre Anglais, Pierre Peterson, fit

paraître à Londres, en 1701, un volume intitulé : *Animadversiones in Jovannis Craig principia mathematica*. Peterson sonnait à une autre loi

le dé
toriq
rapid
comm

devenus anciens aucune certitude proprement dite, et par conséquent à refuser aux connaissances historiques la consistance que nous venons de leur attribuer. Ce n'est plus là le système de Craig, vain tissu d'hypothèses chimériques et d'applications arbitraires : c'est une vue générale, de l'ordre le plus élevé, et d'une telle importance, qu'il nous est indispensable de nous y arrêter quelques instants.

Si l'on compte au nombre des révolutions physiques les grandes catastrophes qui peuvent renouveler la face de la terre, détruire une immense partie de ses habitants, et anéantir les monuments qui la couvrent, sans contredit ces désastres effacent presque tous les souvenirs, et par conséquent submergent l'histoire entière ou n'en laissent surnager que de bien faibles débris : de nouveaux siècles ramèneront une histoire nouvelle destinée à disparaître aussi à son tour. Mais les fléaux naturels qui n'ont pas cette étendue, mais les simples vicissitudes de l'ordre social, les expéditions militaires, les calamités politiques, guerres, invasions, déplacements de peuples, bouleversements d'empires, appauvrissent seulement et ne détruisent point les connaissances historiques. Supposons qu'il reste un peu moins de faits constants et de faits probables après quelques-unes de ces révolutions : toujours est-il vrai que si l'état social a déjà pris quelques développements quand elles éclatent, si l'esprit humain a imprimé, en divers lieux, des traces profondes de ses travaux, beaucoup de souvenirs, réellement indestructibles et inaltérables, doivent résister à tous ces ravages. Quel-

le décroissement de la probabilité historique, il le faisait beaucoup plus rapide : il trouvait que les faits du commencement de notre ère ne se-

raient plus du tout croyables en 1789.

(2) Essai phil. sur les probabilités; 4^e édition. Paris, 1819, in-8^o, pag. 154, 155.

quefois même le mélange des nations, le rapprochement de leurs arts et de leurs annales, jette dans l'histoire des lumières nouvelles, et compense ainsi l'abolition de plusieurs monuments. Durant deux siècles les croisades, d'ailleurs si calamiteuses, ont plutôt servi que nui à la communication et à la conservation de ce genre d'instruction publique.

L'action du temps dont parle M. de La Place est bien moins sensible encore, ou, pour mieux dire, elle n'est pas distincte de celle de toutes les causes destructives, soit naturelles, soit artificielles. C'est pour exprimer en un seul mot toutes ces causes, qu'on représente le temps comme un pouvoir destructeur. En me servant de ce langage figuré, je dirai du moins qu'il y a des moyens de ralentir les ravages du temps, et même aussi de les réparer. L'intelligence humaine, à mesure qu'elle se développe, devient une puissance de plus en plus conservatrice; et l'étendue de ses progrès est, je crois, l'un des éléments qui doivent entrer dans le calcul de la durée des certitudes et des probabilités historiques. A cet égard l'heureuse influence de l'imprimerie a été reconnue par M. de La Place. En effet, on doit immédiatement à l'art typographique la publicité, la propagation, la conservation indéfinie des témoignages relatifs aux événements arrivés depuis qu'il existe : il a substitué aux traditions orales les dépositions permanentes des premiers témoins ; il fait que nous ne cessons pas d'entendre Comines, Guichardin, de Thou, L'Étoile, racontant les choses advenues de leurs temps. Mais il a rendu un autre service : il a recueilli, mis en lumière, exposé aux yeux de la critique, soustrait aux mains destructrices des hommes, ou, comme on dit, aux ravages du temps,

approchement
s l'histoire des
blition de plu-
les croisades,
i que nui à la
ce genre d'in-

Place est bien
lire, elle n'est
destructives,
r exprimer en
ésente le temps
servant de ce
a des moyens
ne aussi de les
e qu'elle se dé-
n plus conser-
crois, l'un des
ul de la durée
es. A cet égard
reconnue par
ateinent à l'art
on, la conser-
s aux évène-
substitué aux
ntes des pre-
s pas d'enten-
ile, racontant
il a rendu un
e, exposé aux
destructrices
ges du temps,

presque tout ce qui restait de l'histoire des siècles antérieurs. Que pourra désormais le temps contre ces copies innombrables, partout répandues, perpétuellement renouvelées, de tous les récits, textes et documents historiques? Le temps pourrait bien achever un jour la destruction des pyramides d'Égypte, qui lui résistent néanmoins depuis tant de siècles : aura-t-il le même pouvoir sur tous les exemplaires actuels et futurs des écrits d'Hérodote, de Thucydide, et de Tacite ? Je pense qu'il est permis d'en douter.

Sans l'imprimerie, l'empreinte des âges antiques serait visible encore dans un grand nombre de monuments; mais cet art les a rendus plus que jamais accessibles, comparables et durables. Il nous transporte, pour ainsi dire, au sein de la Grèce, au milieu de Rome, et nous environne des plus vives images de ces deux peuples : il nous fait entendre, sur leurs principales vicissitudes, les paroles de leurs orateurs, de leurs philosophes et de leurs poètes. L'imprimerie a donc changé tout-à-fait l'état de la question relative à la transmission et à la fidélité des anciens souvenirs : il ne s'agit plus d'une chaîne qui se prolonge et qui risque de s'interrompre ou de s'amincir; il s'agit d'un dépôt qui se conserve immuable, et sur lequel veillent à la fois les yeux de plusieurs nations. Prenez les connaissances d'histoire ancienne, telles qu'elles étaient au milieu du quinzième siècle de notre ère : depuis cette époque jusqu'à nos jours, elles n'ont pu éprouver aucun déchet; les faits qui concernent Périclès, Alexandre, Annibal, Jules César, Constantin, Charlemagne, ne sont pas aujourd'hui moins probables qu'ils ne l'étaient en 1450. S'il y a quelque différence, ce n'est pas en moins, c'est en

plus : car on a successivement acquis plus de moyens de vérifier les faits, de les éclaircir, et l'on n'a rien perdu de ce qui pouvait en conserver les traces ; au contraire, elles sont devenues plus visibles, plus profondes, plus ineffaçables. Cependant depuis trois cent soixante-dix ans la terre n'a point manqué de fléaux : l'un de ses hémisphères s'est découvert pour être inondé de sang, l'autre a continué d'être dévasté par l'ambition et la discorde. Le cours des révolutions, des guerres, des catastrophes politiques ne s'est point interrompu ; et à travers tant de calamités nouvelles, la mémoire des anciennes, loin de s'obscurcir et de s'altérer, s'est mieux établie, s'est propagée plus distincte et plus vive.

Si la puissance destructive du temps a été presque anéantie durant les trois ou quatre derniers siècles, je dois convenir qu'elle n'a été que trop réelle dans le cours du moyen âge, ou même depuis l'ouverture de l'ère vulgaire. Nous savons qu'il existait au temps de Cicéron, et au temps de Plin, des milliers de monuments et de livres qui ont disparu, et dont la perte irréparable a considérablement diminué le nombre des faits certains et la probabilité des autres. Mais il y a, relativement aux siècles où ces destructions se sont opérées, deux questions distinctes à examiner : d'une part, reste-t-il des moyens de connaître les choses arrivées pendant ces siècles mêmes ? de l'autre, jusqu'à quel point ont-ils dévoré ou mutilé l'histoire des âges précédents ? Or, premièrement, en remontant de Charles VII, à Philippe-Auguste, à Charlemagne, aux premiers empereurs romains, nous rencontrons des monuments de chaque époque, monnaies, inscriptions, édifices, chartes, correspondances, chroniques, relations originales, livres et

plus de moyens
et l'on n'a rien
des traces; au
les, plus pro-
puis trois cent
qué de fléaux:
pour être inondé
par l'ambition
s, des guerres,
interrompu; et
à mémoire des
rer, s'est mieux
us vive.

à été presque
niers siècles, je
le dans le cours
verture de l'ère
temps de Ci-
de monuments
erte irréparable
es faits certains
a, relativement
opérées, deux
art, reste-t-il
ées pendant ces
point ont-ils dé-
ents? Or, pre-
II, à Philippe-
empereurs ro-
nts de chaque
, chartes, cor-
nales, livres et

opuscules de toute espèce; et bien qu'il ne faille pas ac-
cepter indifféremment tous ces témoignages, ni admettre
sans examen tous les faits qu'ils énoncent, il en résulte
des corps d'annales dont les principaux articles ne sont
assurément point sans consistance. Aucun homme sensé
ne regarde comme imaginaires les noms que je viens
de rappeler, ni ceux qui leur ressemblent; et dans l'es-
pace de ces quatorze ou quinze siècles, on compterait
mille personnages assez bien connus pour qu'il ne reste
aucune chance d'erreurs sur les grands traits de leur his-
toire. En second lieu, le moyen âge nous a transmis,
non pas seulement des traditions antiques, mais quel-
ques monuments et plusieurs livres antérieurs à notre
ère, livres dont nous verrons que l'authenticité demeure
constante, malgré les altérations accidentelles que cer-
taines pages ont pu subir. Il s'ensuit qu'en effet nos re-
gards atteignent encore Sylla, les Gracques, les Scipions,
Annibal, Alexandre, Périclès, Thémistocle; et que si nous
ne sommes pas sûrs de bien saisir tous les détails de leur
histoire, quelques-uns des grands événements qui s'atta-
chent à leurs noms ont conservé, malgré le temps, une
très-haute probabilité, ou parfois une pleine certitude.

De même que la nature multiplie les individus de
chaque espèce fort au-delà du terme nécessaire pour que
l'espèce se perpétue, il arrive ainsi, au sein des sociétés
civilisées, que les témoignages et les documents, destinés
à conserver le souvenir d'un fait historique, sont telle-
ment nombreux au moins où ce fait est récent encore,
qu'il peut en périr un très-grand nombre sans que la cer-
titude ou la probabilité en soit compromise. Voilà pour-
quoi nous pouvons, à vingt-trois siècles de distance, as-
surer, sans péril de nous tromper, qu'il a existé un

Miltiade, vainqueur à Marathon; et discerner des détails probables dans la guerre entre les Grecs et les Perses, comme dans celle du Péloponnèse. Je crois donc pouvoir conclure que, sauf l'hypothèse d'une catastrophe universelle, d'un bouleversement général du globe, et à partir de l'époque où il recommence à exister assez d'arts et de lumières pour qu'il y ait chez plusieurs peuples une véritable civilisation, l'histoire s'établit, se perpétue, et fournit la matière d'une science proprement dite. J'ose nier que le temps seul, que les seules causes comprises ordinairement sous ce mot aient jamais eu la force d'anéantir le dépôt des connaissances historiques, et surtout qu'elles la puissent acquérir ou reprendre en présence de l'art typographique. On avouera du moins que si la décomposition de ce dépôt était désormais possible, ce serait par des altérations si faibles et si lentes qu'on les pourrait tenir pour nulles dans une durée de cent ou deux cents siècles, à peu près comme certains mouvements insensibles des corps célestes, dont l'effet ne commence à devenir remarquable qu'après de très-longues périodes. Et au surplus, quand il serait vrai qu'après un espace de temps dont nous ne saurions assigner le terme, les annales les plus antiques, les plus immémoriales dussent en effet s'obscurcir, s'amincir, et enfin disparaître, ne seraient-elles pas graduellement remplacées par de bien plus vastes séries d'annales nouvelles? et le corps de la science historique n'irait-il pas se reproduisant sans cesse, acquérant toujours plus qu'il ne pourrait perdre, prenant d'âge en âge plus de consistance, de vigueur et d'étendue?

Cependant pour établir une telle science, pour ne la composer que de faits certains et de faits probables,

P
m
m
pe
es
C
ter
de
lu
un
ga
foi
sur
et
mo
dix
ce
tém
ne
con
rap
n'av
qui
cert
pre
guè
diai
va

(1
par M
154.

pour les discerner de ceux dont la fausseté est présumable ou tout-à-fait reconnue, il faudrait avoir des moyens de mesurer ou d'apprécier ces probabilités. Le peut-on par le calcul? Et si le calcul ne peut servir à cet usage, quel autre genre de procédés y aura-t-il lieu d'employer?

Prenons d'abord une idée des calculs auxquels on a tenté de soumettre cette matière (1). On part d'une donnée incontestable, savoir que parmi les témoignages humains il y en a de vrais et de faux. On ajoute que, sur un certain nombre de fois qu'un homme se donne pour garant d'un fait et certifie qu'il l'a vu, il est tant de fois véridique et tant de fois trompé ou trompeur : on suppose, par exemple, qu'il dit vrai neuf fois sur dix, et en conséquence on exprime la probabilité de son témoignage par la fraction $\frac{9}{10}$, laquelle ne diffère que d'un dixième de l'unité qui représenterait la certitude. Mais ce n'est pas toujours, ce n'est point ordinairement le témoin oculaire du fait qui vient vous le certifier; vous ne l'apprenez que d'un intermédiaire auquel il l'a raconté, et comme cet intermédiaire, à son tour, sur dix rapports vous en fait un faux, il s'ensuit que vous n'avez plus que les $\frac{9}{10}$ de cette première probabilité, qui n'équivalait elle-même qu'aux neuf dixièmes de la certitude parfaite. Ce sera donc $\frac{81}{100}$ ou le carré de la première fraction : vous aviez 9 dixièmes, vous n'en avez guère plus que 8. Maintenant, si au lieu d'un intermédiaire il s'en trouve 2, 3, 4... 10... 100, etc., la probabilité va s'exprimant par une suite de fractions où le numé-

(1) Essai hist. sur les probabilités, par M. le marq. de La Place, p. 135-154. — Traité du calcul des proba-

bilités, par M. Lacroix. Paris, 1816, in-8°, p. 219-38.

teur 9 et le dénominateur 10 seront successivement élevés, chacun à sa 3^e, 4^e, 5^e et autres puissances. Dès que vous aurez six intermédiaires, la fraction ne sera que d'un peu plus de 47 centièmes; c'est moins de 5 dixièmes ou d'une demie. Dès lors il y aura plus de chances pour la fausseté que pour la vérité : cette chaîne, formée du témoin oculaire et de six rapporteurs qui disent tenir le fait l'un de l'autre, vous trompe 52 ou 53 fois sur 100. Telle est l'idée générale des calculs que les mathématiciens appliquent aux témoignages *successifs*. En considérant le témoin oculaire comme un père qui raconte à son fils, et en conduisant la chaîne, de père en fils, jusqu'à la septième génération, en prenant d'ailleurs pour terme moyen de la durée d'une génération 33 ans ou un tiers de siècle, il s'ensuivra qu'après 233 ans il y aura 52 à parier contre 48 que le fait, transmis traditionnellement d'un seul rapporteur à un seul, n'est pas vrai. Prolongeons la chaîne, supposons un intervalle double, c'est-à-dire 466 ans, ou bien 5 siècles entiers, et nous ferons avantageusement le même pari à 81 contre 19. Il serait superflu de poursuivre : nous comprenons assez qu'au bout de 3 ou 4 mille ans, de 90 ou 120 générations, la fraction exprimant la probabilité sera devenue extrêmement faible : le numérateur 9 et le dénominateur 10 auront été élevés chacun à sa 90^e, ou 120^e puissance.

Il ne faudrait pas d'autre calcul si la chaîne traditionnelle ne se composait jamais que d'individus pris un à un, si chaque anneau n'était qu'un homme; mais voici qu'il se présente des témoignages *simultanés*. D'abord le fait a été vu, observé, et certifié par plusieurs personnes à la fois; la probabilité va croître avec le nombre des témoins. Un seul nous tromperait une fois sur 10;

deux attestant le même fait ne nous tromperont qu'une fois sur 20; 3, qu'une fois sur 30; 4, 5, 6, etc., qu'une fois sur 40, 50, 60, et ainsi de suite. Il restera toujours une chance d'erreur : la probabilité s'exprimera par les fractions $\frac{1}{20}$, $\frac{1}{30}$, $\frac{1}{40}$, etc., qui s'approcheront de plus en plus de l'unité, et qui pourtant ne l'atteindront jamais, puisque le dénominateur sera toujours égal au numérateur plus 1; mais enfin selon cette théorie, 10 témoins oculaires du même fait ne nous induisent en erreur qu'une fois sur cent; 100 témoins, qu'une fois sur 1000; mille témoins, qu'une fois sur 10,000. Voilà des données qui seraient plus rassurantes : la base de la tradition prend de la consistance, une grande surface; seulement il faut observer que cette base est en quelque sorte celle d'un cône, qui, en s'élevant à une hauteur indéfinie, doit toujours décroître en diamètre, quoique bien moins rapidement que dans l'hypothèse d'une transmission par individus.

En effet, les dépositions des 10, des 100, des 1000 témoins oculaires sont reçues par de pareils nombres d'auditeurs. Chaque anneau se compose de centaines ou milliers d'hommes; le mot de génération prend un sens plus étendu : c'est une population entière. Quand il n'y aurait eu que 10 témoins immédiats, quand chaque rapport intermédiaire n'aurait été fait que par 10 personnes, la probabilité serait encore après 233 ans de plus de 9 dixièmes, au lieu d'être réduite à moins de 5 dixièmes, comme lorsqu'il s'agissait d'une succession de rapports faits chacun par un seul homme à un seul. Que sera-ce, si nous trouvons à chaque degré, non plus 10 certificateurs, mais 100, ou 1000 ou plusieurs milliers? Les Horaces et les Curiaces ont com-

battu en présence de deux armées. Négligeons celle des Albains, et ne tenons compte, dans celle de Rome, que de 1000 spectateurs; on ne peut pas supposer moins. Ces mille témoins sont le premier anneau de la chaîne: à chacun des termes suivants, on comptera bien aussi 1000 personnes qui écouteront et répèteront ce récit. Depuis l'an avant J. C. 666, date présumée de cet événement, jusqu'au temps où Ennius le consigne dans ses annales, il n'y a qu'un peu plus de 4 siècles, 12 ou 13 générations; mais comme il ne reste que fort peu de mots de ce récit d'Ennius (1), prolongeons, s'il le faut, la chaîne traditionnelle jusqu'à Denys d'Halicarnasse et Tite-Live: alors le nombre des générations sera porté à 19 ou 20. La probabilité du fait au temps de ces historiens s'exprimera donc par la 19^e ou 20^e puissance de la fraction $\frac{1}{1000000}$; car cette fraction était la valeur du témoignage unanime des mille premiers témoins oculaires: or, cette 20^e puissance est encore supérieure à une demie. Ainsi aujourd'hui même, si nous tenons réellement entre nos mains les livres composés par Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, et si ces livres nous transportent au commencement de notre ère vulgaire, si les 1800 ans écoulés depuis la rédaction de ces livres ne sont aucunement à comprendre dans le calcul du décroissement de la probabilité d'un tel fait; aujourd'hui encore nous avons à parier 3 contre 1 qu'il est véritable. On voit que cette théorie des témoignages *simultanés* ou successivement multiples rendrait beaucoup d'autorité aux traditions; qu'elle remettrait du moins en crédit celles qui s'ouvrent par un nombre considérable de témoignages associés, et que prolongent des rapports toujours

(1) Annal. fragm. I. II, v. 1.

fournis par un même concours. Mais il faut savoir si ces calculs sont fondés en effet sur la nature des choses historiques.

M. Lacroix avoue que l'hypothèse sur laquelle ils reposent, savoir celle d'un certain rapport entre le nombre des témoignages vrais et le nombre des témoignages faux, ne répond point à toutes les circonstances, à tous les aspects que ce genre de questions présente : il avoue que ce sujet ne saurait se prêter au calcul, à cause des changements brusques qu'éprouvent la véracité et la sagacité des hommes quand ils sont fortement agités. Il y a tel témoignage qui seul en vaut mille autres, telle déposition au contraire qui ne mérite aucune sorte de confiance, et qui suffit pour rompre la chaîne d'une prétendue tradition dont il formerait seul l'un des anneaux. Les considérations morales, et les circonstances de toute espèce dont il faut ici tenir compte, sont trop nombreuses, trop diverses et trop délicates pour ne point échapper aux formules générales. Ce serait s'abuser grossièrement que de traiter les témoignages humains comme des quantités abstraites ou mathématiques, et de ne pas comprendre parmi les éléments de cette évaluation la nature des faits, les modes et les accidents des dépositions; le caractère, les lumières et les intérêts des témoins. Peut-être croira-t-on satisfaire à ces conditions moyennant quelques modifications dans les calculs. Par exemple, la probabilité moyenne d'un témoignage humain ayant été supposée $\frac{2}{3}$, on ne prendra que la moitié, le tiers, le quart de cette quantité ou moins encore, si le témoin est Catilina, ou Catherine de Médicis, ou le cardinal Dubois. Au contraire, la déposition d'un Caton, d'un L'Hospital, d'un Malesherbes, équi-

vaudra à celle de 4 ou 5 témoins ordinaires, à plus encore : on en exprimera la probabilité par $\frac{3}{10}$, $\frac{4}{10}$, etc. On attribuerait volontiers une valeur à peu près semblable au témoignage de Cicéron : cependant lorsqu'il s'agira de son consulat, on se souviendra de ses lettres à Lucceius (1), et l'on réduira l'expression à moins de 5 dixièmes. En un mot, on augmentera la fraction $\frac{9}{10}$ en raison des garanties particulières que le témoin aura données de sa véracité ; on la diminuera dans les hypothèses contraires. On tiendra compte, en l'un et l'autre sens, de sa clairvoyance, de sa capacité intellectuelle, de ses habitudes morales, de ses relations personnelles, de ses intérêts privés ou publics, de ses opinions, de ses systèmes, du profit ou du dommage qui lui revient de ce qu'il raconte. Reste à savoir si de tels éléments ne se refusent point à tout calcul proprement dit : ce ne sont point là des quantités homogènes et comparables dont on puisse déterminer, exprimer les sommes, les différences, les produits, les quotients, les puissances ; j'ose dire que toutes ces supputations reposent sur de pures hypothèses, sur des conventions arbitraires.

L'idée générale de 9 témoignages vrais sur 10 n'est présentée par les mathématiciens que comme un exemple, et non comme une donnée positive, fournie par la nature ou par l'expérience ; la fraction numérique $\frac{9}{10}$ remplace et rend plus sensible la fraction générale $\frac{n}{n+1}$ où un numérateur quelconque est inférieur d'une unité au dénominateur. Pour exprimer par un terme moyen le rapport qui existe au sein des sociétés, entre les témoignages vrais et les faux, il faudrait une très-longue série

(1) Epist. fam. l. V, 12, 13.

d'observations attentives; il faudrait avoir pu examiner plusieurs milliers ou plusieurs millions de ces témoignages, sans choisir et sans exclure exprès ceux qui méritent le plus de confiance, ou ceux qui provoquent le plus de soupçons. C'est par cette méthode, c'est-à-dire en accumulant le plus de faits possible, qu'on est parvenu à trouver des termes moyens pour quelques autres vicissitudes humaines. On n'a point encore fait ni même entrepris de recherches aussi exactes sur la véracité ou l'infidélité des témoins ou des rapporteurs; et c'est pourtant par où il conviendrait de commencer, si l'on voulait réellement soumettre la crédibilité des faits historiques à des calculs rigoureux. Tout ce qu'on a pu faire a été d'établir des systèmes de calculs, qui s'appliqueraient à ce genre de probabilités, si l'on avait des données garanties par l'expérience. On sait seulement d'une manière vague que la chance quelconque d'erreur qu'offre un témoignage immédiat, se multiplie par elle-même à chacun des intermédiaires par lesquels il nous est transmis; et d'une autre part on suppose que cette même chance diminue en raison du nombre des personnes qui font ensemble une même déposition ou un même rapport. C'est ainsi qu'on a pu envisager sous des aspects généraux les témoignages individuels ou simultanés, primitifs ou successifs: leurs valeurs ont été représentées par de très-ingénieuses formules; tout ce calcul a reçu dans la langue algébrique des développemens que je me suis abstenu d'exposer et même d'indiquer, tant parce qu'il eût été difficile de les traduire dans le langage commun, que parce qu'ils ne sont, à mon avis, d'aucun usage dans l'examen critique des faits rapportés par les historiens.

Peut-être assujettirait-on utilement à une théorie mathématique l'examen des faits récents encore, et dont les témoins, soit immédiats, soit intermédiaires, seraient peu nombreux, bien déterminés et bien connus. Si tous méritaient précisément le même degré de confiance, et si la narration des uns, et celle des autres en un sens différent, étaient en elles-mêmes également vraisemblables, il ne s'agirait que de compter les suffrages. S'il y avait des inégalités dans la vraisemblance des récits et dans les qualités morales ou intellectuelles des narrateurs, il ne serait pas toujours impossible d'exprimer ces différences par des nombres, et d'obtenir ainsi une évaluation plus ou moins précise de la probabilité : c'est un calcul de ce genre que les jurés ont à faire dans les causes criminelles. Mais quand même on parviendrait à établir pour leur usage une théorie générale, elle serait inapplicable aux parties anciennes de l'histoire et même à la plupart des modernes. Lorsqu'Hérodote nous raconte le premier l'histoire des antiques rois d'Égypte, il la tient des prêtres de Memphis, à qui leurs prédécesseurs l'ont transmise. Avons-nous à estimer la valeur des témoignages primitifs, à compter les intermédiaires, à construire une échelle mathématique de la dépréciation des témoignages? En serons-nous plus avancés, quand nous aurons arbitrairement exprimé par une fraction plus ou moins faible, ce qui peut rester de probabilité après 30 ou 300 générations? C'est à des considérations d'un tout autre ordre que nous aurons besoin de recourir pour savoir si de tels faits sont croyables ou s'ils ne le sont pas.

Il semble fort naturel de penser qu'en plusieurs occasions la probabilité d'un récit croît par le nombre des personnes qui concourent à l'attester. Ainsi, qu'il se pré-

sente vingt témoins entre lesquels toutes choses soient égales, sans le moindre préjugé favorable ou défavorable à l'un plus qu'à l'autre, si quinze d'entre eux affirment un fait qui n'a rien en soi d'impossible ni d'extraordinaire, et si les cinq autres le nient, je ne préférerais pas la déposition de ces derniers : la raison me conseillera de parier trois contre un que le fait est véritable. Mais pour qu'il y ait lieu de calculer ainsi, il faut dépouiller les choses et les hommes de tout caractère particulier, réduire les témoignages à de simples quantités, comme s'il s'agissait de pièces de monnaies. Or, ce cas d'une égalité absolue entre les qualités des récits et des témoins, est précisément celui qui arrive le moins dans les affaires de ce monde. Je n'ai pas besoin d'exposer les circonstances diverses qui tantôt donneront aux quinze témoins un poids non-seulement triple, mais décuple ou centuple de celui des cinq autres, et tantôt, au contraire, feront équivaloir ou prédominer ceux-ci : il n'est pas rare que cinq hommes véridiques aient à contredire quinze menteurs. Pour apprécier les récits historiques, j'aurai à recueillir bien d'autres données : le nombre des déposants en sera quelquefois une; mais d'ordinaire ce ne sera point la plus digne d'attention. Le problème qui est ici à résoudre est trop compliqué pour n'exiger que de simples opérations d'arithmétique.

L'application du calcul à la transmission des témoignages de générations en générations ne repose, du moins je le crains fort, que sur de très-faux raisonnements, sur de pures pétitions de principes. On peut s'en convaincre par l'exemple même que j'ai cité, le combat des Horaces et des Curiaces. Il est certain que si ce combat a eu lieu avec les circonstances que Tite-Live rap-

porte, bien plus de 1,000 Albains et de 1,000 Romains ont dû en être spectateurs, qu'ils n'ont point manqué de le raconter à des auditeurs encore plus nombreux qui l'ont répété; que de bouche en bouche ce récit est arrivé jusqu'au temps d'Ennius, et que l'extrême probabilité qu'il avait eue d'abord n'aura éprouvé qu'un assez faible déchet dans cet intervalle. Mais la question est précisément de savoir si cette transmission a eu lieu, si quelque romancier n'est pas venu, au milieu de ces quatre siècles, introduire cette narration dans les premières pages des annales romaines, après l'avoir empruntée à des annales arcadiennes ou autres, qui, aux noms près, la contenaient presque entière, et où peut-être elle n'était déjà qu'une fable. Je ne fais que poser cette question, je ne prétends point la décider en ce moment : je dis seulement que le moyen de la résoudre n'est point du tout d'élever la fraction $\frac{9999}{10000}$ à la vingtième puissance, et de montrer qu'en cet état elle est encore supérieure à une demie.

Toutefois, supposons qu'effectivement un peuple entier se dise témoin d'un fait extraordinaire : la probabilité croîtra-t-elle toujours en raison directe du nombre des prétendus spectateurs? Je pense que ce sera quelquefois en raison inverse; car il y a des faits, qui par leur nature n'ont pu être vus que de fort peu de personnes : plus il se présentera de gens qui diront avoir assisté à des scènes qui ont dû être fort secrètes, ou avoir entendu des paroles qui n'ont pu être dites qu'en confidence, moins j'aurai de confiance dans ces rapports. A l'égard même des faits publics, je ne serai pas rassuré par la multitude des témoins : assister ne suffit pas, il faut observer pour bien voir. Il n'a jamais été difficile de per-

suader à des hommes rassemblés qu'ils voyaient ou qu'ils avaient vu ce qu'aucun d'eux n'avait bien regardé. En pareil cas, chacun appréhende de passer pour moins attentif, pour moins clairvoyant qu'un autre : on aime mieux avoir vu plus que moins. On répète ce qu'on entend dire ; on y ajoute, si l'on peut, quelque chose ; et l'on semble proférer un témoignage, lorsqu'on ne fait réellement que recevoir et propager une tradition qui commence. Je m'en rapporterai sur les circonstances d'une éclipse ou de l'apparition d'une comète, à quatre ou cinq astronomes qui les auront attentivement observées, bien plus volontiers qu'aux récits, ou, comme on dit, à la voix de tout un peuple qui n'aura jeté sur les corps célestes que des regards incertains, égarés par des superstitions et par de folles terreurs. Passé le nombre nécessaire pour garantir l'exactitude et la fidélité des dépositions, l'affluence des témoins ne multiplie par rapport à plusieurs faits historiques, que les chances de déception. Ajoutons que, pour l'ordinaire, cette foule d'assistants ne confirme un récit que par un consentement tacite, partout facile à obtenir ou à supposer, ou bien par des rumeurs vagues qui n'aboutissent à aucun résultat constant. L'imposture prend à témoin un peuple qui ne répond que par le silence, ou elle s'autorise de bruits publics qu'elle a fait elle-même circuler. Les articles les plus faux ou les plus suspects des anciennes histoires, sont justement ceux qu'elles nous donnent pour attestés par des spectateurs innombrables, soit qu'on ait abusé de la crédulité d'une multitude, soit que, ces récits n'ayant été imaginés que long-temps après l'époque qu'on leur assigne, l'intervention de tant de spectateurs y soit aussi chimérique que le fond même des événements.

C'étaient assurément deux hommes fort estimables et fort éclairés que Pascal et Racine. On les a vus néanmoins se confondre dans la foule des témoins d'un vain prestige. M. de La Place les cite comme deux exemples frappants de l'extrême influence que les préventions et les habitudes peuvent exercer sur les meilleurs esprits. « Il est affligeant (1), dit-il, de voir avec quelle complaisance Racine, ce peintre admirable du cœur humain, rapporte (2) comme miraculeuse la guérison de la jeune Perrier, nièce de Pascal et pensionnaire à l'abbaye de Port-Royal. Il est pénible de lire les raisonnements par lesquels Pascal (3) cherche à prouver que ce miracle devenait nécessaire à la religion, pour justifier la doctrine des religieuses de cette abbaye, alors persécutées par les Jésuites. La jeune Perrier était, depuis trois ans et demi, affligée d'une fistule lacrymale : elle toucha de son œil malade une relique...et se crut à l'instant guérie. » Les médecins et les chirurgiens accoururent pour constater la guérison, et ils attestèrent que la nature et les remèdes n'y avaient eu aucune part : combien déjà de témoins et d'experts ! Mais voici bien mieux : Racine nous dit que les médecins allèrent remplir tout Paris de la réputation de ce miracle, qu'on ne parlait d'autre chose, que la foule croissait de « jour en jour à Port-Royal, que Dieu même semblait prendre plaisir à autoriser la dévotion des peuples par la quantité de nouveaux miracles qui se firent en cette église ; que, non-seulement tout Paris avait recours à la relique, mais que de tous les endroits du royaume on deman-

(1) Ess. phil. sur les probab. 148.

(2) Abrégé de l'histoire de Port-Royal, 1^{re} part.

(3) Réponse à un écrit sur les miracles de Port-Royal, à la fin du tom. III des OEuvres de Pascal.

« C
se
de
na
leu
un
siè
mê
tre
tér
Ma
« ti
« C
«
« s
« la
« pl
« de
I
plu
tue
de l
tièr
D
cipa
prou
don
tout
qu'il

(1)

« dait des linges qui y eussent touché, etc. » Nous voyons se réunir ici des dépositions de toute nature : celles de deux hommes à jamais recommandables, celles des connaisseurs en matière de guérisons naturelles ou miraculeuses, celles d'un peuple entier qui a vu de ses yeux une *quantité* de prodiges ; et tout cela se passe en un siècle brillant et justement célèbre, en 1656, à l'époque même où, par un miracle d'un tout autre genre, les Lettres Provinciales voyaient le jour et imprimaient à la littérature française un si éclatant et si heureux caractère. Mais alors, dit M. de La Place, « les miracles et les sorcètilèges ne paraissaient pas encore invraisemblables... Cette manière d'envisager les effets extraordinaires se trouve dans les ouvrages les plus remarquables du siècle de Louis XIV, dans l'Essai même du sage Locke sur l'entendement humain (1)... Les *vrais principes* de la probabilité des témoignages étaient méconnus des philosophes auxquels la raison est principalement redevable de ses progrès. »

Il s'agit de savoir quels sont ces *vrais principes*, ou plutôt quelle méthode assez sûre nous pourrions substituer aux calculs rigoureux qui, ainsi que nous venons de le reconnaître, ne sont point applicables à cette matière.

D'abord les faits pleinement certains, qui sont le principal fonds de l'histoire, brillent d'un tel éclat, qu'on n'éprouve aucune difficulté à les discerner : ce sont ceux dont la fausseté supposerait un renversement absolu de toutes les lois de la nature morale. S'il n'est pas vrai qu'il y ait aujourd'hui, en Danemarck, une ville appelée

(1) L. IV, c. 16, 5, 13.

Copenhague, et qu'il ait existé en France, au XVII^e siècle, un ministre nommé Richelieu, et après lui un autre ministre nommé Mazarin, il faut admettre des déceptions miraculeuses, que toutes les habitudes et les institutions humaines rendent impossibles. Or, plusieurs faits historiques beaucoup plus anciens ont le même caractère. Ainsi, disait Locke (1), « qu'il y ait en Italie « une ville appelée Rome, que dans cette ville ait vécu, il « y a environ 1700 (aujourd'hui plus de 1800) ans, un « homme appelé Jules César, qu'il ait été général d'armée « et qu'il ait gagné une bataille contre un autre général « romain nommé Pompée; quoiqu'il n'y ait rien dans « *l'essence des choses* pour ou contre ces faits, ce- « pendant ils sont tellement attestés, qu'un homme « raisonnable ne saurait éviter de les croire, et n'en « peut non plus douter que de l'existence et des actions « des personnes de sa connaissance, dont il est témoin « lui-même. » A la vérité, Locke semble n'attribuer qu'une grande probabilité aux choses historiques qu'il déclare indubitables: mais il l'assimile, il l'égalé à la certitude physique acquise par des sensations immédiates; et s'il place à un degré supérieur la certitude qui tient à *l'essence des choses*, je crois, par les motifs que j'ai déjà exposés, que c'est une erreur de langage.

Jamais non plus il n'est bien difficile d'exclure de l'histoire les articles décidément faux, ou, si l'on en fait mention, de ne les présenter que comme des exemples d'impostures grossières ou de croyances insensées. Lorsqu'un auteur du moyen âge (2) nous débite qu'une com-

(1) *Ibid.* 5, 8.

(2) Girald. Cambr. inter. Scriptores rex. gall. et fr. t. XVIII, p. 156.

tes
vai
voy
ava
de
qu'
qu'
ton
tou
con
plus
ils
mai
pre
ces
jour
Il
faits
enco
posi
si l'
tion
ques
Césa
pelé
ou l'
grés
et p
ment
préci

(1)

tesse d'Angers qui venait rarement à l'église, qui arrivait tard à la messe et en sortait avant la préface, se voyant un jour retenue par quatre officiers que son mari avait envoyés pour lui fermer le passage, prit le parti de sauter par la fenêtre avec deux de ses enfants, mais qu'au lieu de tomber à terre elle s'envola, disparut, et qu'on n'entendit plus jamais parler d'elle, nous n'hésitons point à rejeter ce récit comme non attesté, et surtout comme absurde. On aurait beau répéter de tels contes, ils ne deviendraient jamais, de livre en livre, plus dignes de croyance ni même d'excuse. Cependant ils fourmillent, non - seulement chez les chroniqueurs, mais chez des historiens beaucoup plus accrédités : les premières parties des annales romaines sont pleines de ces fictions puérides que la critique ne daigne plus aujourd'hui discuter.

Il ne peut donc rester d'embaras qu'à l'égard des faits probables et des faits invraisemblables : or, je pense encore que si l'on renonce à graduer leur probabilité positive ou négative, à la représenter par des nombres; si l'on se borne à les distinguer par ces deux qualifications générales, ce travail ne sera pas très-épineux. Est-il question de savoir si le *Portus Iccius* où s'embarqua César est Boulogne-sur-Mer, ou Calais, ou le lieu appelé aujourd'hui Wissant ? Je ne répondrai point, comme on l'a fait pourtant (1), qu'il y a précisément trois degrés de probabilité pour Boulogne, cinq pour Calais, et pour Wissant dix-neuf; car ces nombres sont purement arbitraires et ne résultent point d'observations précises : je conclurai seulement de l'examen des lieux,

(1) Henry, Essai histor. sur Boulogne-sur-Mer, p. 14-62.

des témoignages et de tous les documents, qu'il y a plus de motifs de croire que c'est en effet *Wissant*, et qu'en adoptant cette opinion, on a plus de chances pour rencontrer juste que pour se tromper.

Me demandez-vous si les *Pandectes* de *Justinien* ont été retrouvées dans *Amalfi* en 1135? On l'a cru longtemps, et la chose est possible; mais, comme l'a dit *M. Hallam* (1), cette opinion n'est pas fondée sur des preuves suffisantes, et les raisons de la rejeter, exposées par *Ginguené* (2), d'après *Donato d'Asti* (3) et d'autres écrivains, me paraissent fort supérieures à celles de l'admettre. J'ose assurer qu'en toutes les questions de cette espèce sur des articles d'histoire moderne ou ancienne, une étude attentive des relations, des documents, des indices, suffirait toujours pour reconnaître qu'un fait est probable ou qu'il est improbable; que le cas d'un équilibre parfait serait extrêmement rare; et que par conséquent, sans introduire dans la science historique un vain appareil de calculs, on arriverait presque partout à des résultats aussi exacts que le comportent la nature et les divers éléments de cette science. La raison, ou, ce qui revient au même, la critique, en de telles matières, consiste à examiner mûrement tant les circonstances des faits que les témoignages, et à recueillir les conséquences qui naissent de cet examen.

Mais la raison, il faut bien l'avouer, n'est pas l'unique source des croyances humaines : il est des persuasions, et ce ne sont pas les moins vives, que l'imagi-

(1) *L'Europe au moyen âge*, trad. fr. t. IV, p. 326.

(2) *Hist. littér. de l'Italie*, I, 154-157.

(3) *V. Tiraboschi, storia delle letter. Ital.* III, 416-421.

nati
sent
imp
une
trac
pers
thou
moir
subs
que
ou a
dout
de la
celle
que
ce d
quière
plus

Le
de co
domi
y a
logie
ont p
soit c
noms
toire.
« Ari
« divi
« trib

(1) I

nation, l'habitude et les sentiments passionnés produisent. Qui ne sait combien sont profondes les premières impressions reçues dans l'enfance, et entretenues par une continuelle répétition des actes destinés à les retracer? Dans leurs plus hauts degrés d'exaltation, les persuasions de cette espèce prennent les noms d'enthousiasme ou de fanatisme : leur empire devient alors moins durable, mais il est absolu, despotique tant qu'il subsiste. L'expérience prouve que ces dispositions, bien que tout-à-fait étrangères à la recherche de la vérité ou aux moyens de la découvrir, dissipent néanmoins les doutes, les rendent impossibles, et laissent les esprits de la plupart des hommes dans une sécurité pareille à celle où la raison n'arrive que par une série méthodique d'observations exactes et d'analyses rigoureuses. En ce dernier cas peut-être la conviction est moins inquiète; mais dans l'autre, la persuasion est plus ardente, plus active et plus irritable.

Le progrès de l'intelligence humaine, en tout genre de connaissances, ne consiste au fond que dans la prédominance de la raison sur l'imagination. Depuis qu'il y a des sciences physiques et mathématiques, l'astrologie, la magie, la sorcellerie, toutes les sciences occultes ont presque entièrement disparu. Il s'en faut qu'il en soit de même à l'égard des notions que désignent les noms de métaphysique, de morale, de politique et d'histoire. « Le fait est, dit M. Cuvier (1), que Platon et Aristote sont les chefs des deux grands partis qui ont divisé la philosophie jusqu'à nos jours : l'un qui attribue aux idées générales une existence indépendante,

(1) Biogr. univ. article Aristote.

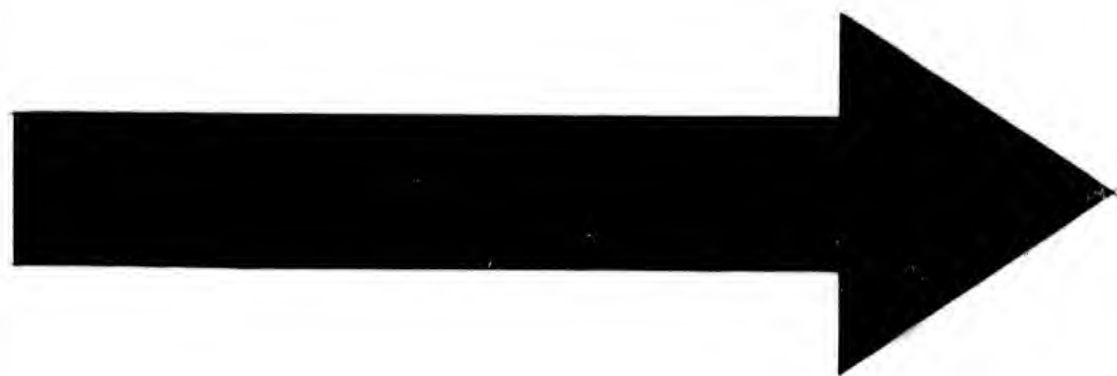
« et qui prétend conclure de la définition des choses à leur nature ; et l'autre qui affirme, au contraire, que nos idées générales ne naissent que par abstraction, et ont dans l'observation et dans l'expérience leurs premières racines. Sous les noms de platoniciens, de réalistes, d'idéalistes, les philosophes du premier parti ont toujours penché vers les illusions du mysticisme ; sous les noms de péripatéticiens, de nominaux, d'empiristes, ceux de l'autre parti nous ont conduits, à l'aide de l'expérience et d'une raison calme, à tout ce que nous savons de réel. » De ces deux philosophies, la première n'a jamais été, ne peut jamais être que celle de l'imagination ; et toutes les fois qu'elle a prévalu, les véritables lumières se sont éteintes, un âge ténébreux a commencé : c'est ce qui est arrivé après le III^e, le IV^e et le V^e siècles de l'ère vulgaire, quand Plotin, Porphyre, Proclus et d'autres visionnaires eurent enseigné que l'état d'extase ou de ravissement était nécessaire pour découvrir la vérité ; c'était recommander de renoncer à la raison, et l'on n'a que trop bien suivi ce conseil, qui, jusqu'à nos jours, n'a pas manqué d'être renouvelé, à différentes époques, avec plus ou moins de succès.

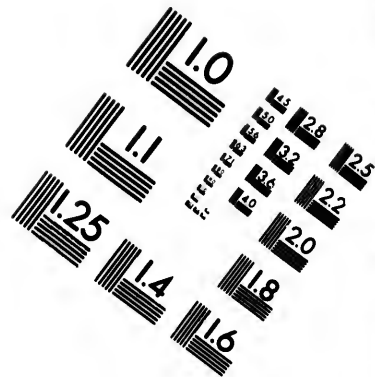
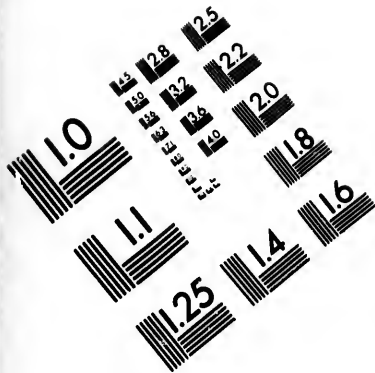
A chacune de ces deux philosophies correspond un genre particulier d'éloquence. Exprimer ses idées avec une précision élégante ou énergique, rendre sensibles par la clarté, la méthode et les grâces du discours, les rapports, l'enchaînement et la vérité des pensées, voilà l'éloquence de la raison. Il en faut une plus éclatante pour propager les croyances imaginaires : car alors on a besoin non d'éclairer, mais d'éblouir ou d'aveugler même ; non d'éveiller et d'entretenir l'attention, mais

d'ex
vain
fices
négl
facu
cice.
qu'il
ou t
quea
puiss
les p
de de
tellig
l'ima
à dév
mense
utile
est al
pose ;
blir u
L'h
rales e
de la p
L'ima
les an
les ont
origin
ont ser
et lors
ques é
ges, i
trouva

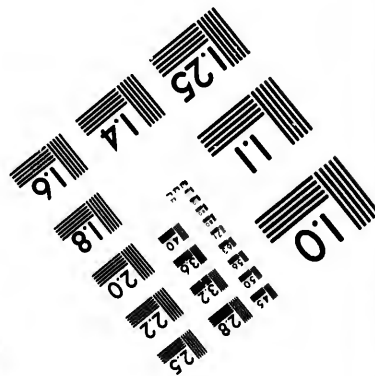
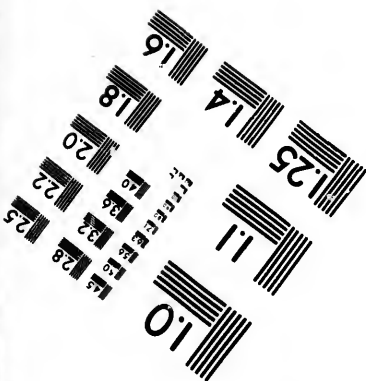
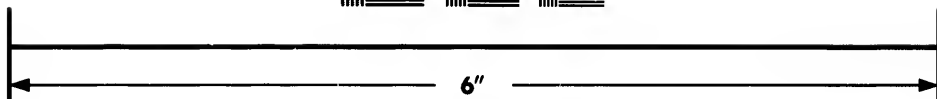
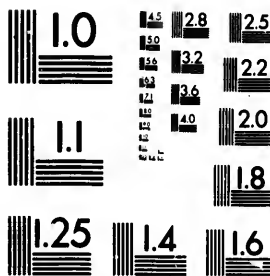
d'exciter et d'exalter l'enthousiasme. Au lieu de convaincre, on persuade; à force de séductions et d'artifices, on émeut, on entraîne, on transporte : rien n'est négligé pour paralyser, anéantir dans les esprits la faculté d'observer et de réfléchir, pour ne laisser d'exercice, d'activité qu'à celle d'imaginer. Telle est, à ce qu'il semble, l'organisation de la plupart des hommes, ou telles sont leurs habitudes, que cette seconde puissance sera long-temps, et peut-être toujours, la première à quelquefois besoin d'en employer les procédés pour acquérir quelque efficacité; elle a trop de désavantage quand elle ne s'adresse qu'à la pure intelligence; il lui est souvent conseillé de mettre en jeu l'imagination, les intérêts, les passions, et de s'exercer à dévoiler la vérité à peu près comme on masque le mensonge. Je n'examine point si cet art peut devenir utile en certaines circonstances de la vie sociale, et s'il est alors assez excusé par le but légitime qu'il se propose; mais je crois qu'il n'est aucunement propre à établir une science.

L'histoire tient de trop près aux connaissances morales et politiques, pour qu'elle n'ait pas subi l'influence de la philosophie fantastique et de l'éloquence fallacieuse. L'imagination a composé les premières pages de toutes les annales. Une fois imbus de ces fictions, les peuples les ont prises pour des souvenirs; ils y ont rattaché leurs origines, leurs titres, leurs intérêts, leur gloire; elles ont servi de fondements aux habitudes, aux institutions: et lorsqu'en des siècles un peu moins grossiers, quelques écrivains auraient pu tenter de dissiper ces prestiges, il n'était plus ou il n'était pas encore temps; ils trouvaient l'histoire faite, et n'osaient la refondre. Ce-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36
40

10
11
12
13
14
15

pendant les premières fables en avaient attiré d'autres; et les annales publiques, pour ne pas trop se dépouiller du caractère merveilleux qu'elles tenaient de leur origine, s'étaient surchargées dans tout leur cours d'un nombre infini de détails romanesques : on se figurait qu'elles ne pouvaient plus s'en passer; et les meilleurs esprits consentaient à maintenir ou à tolérer ces illusions consacrées par une longue croyance. Il a fallu partout des révolutions politiques, de grands changements dans le système des idées et des lois, pour qu'on entreprît d'examiner ce qui semblait décidé, convenu, et en quelque sorte prescrit par un immémorial usage. Les savants modernes eux-mêmes ont craint de trop ébranler ces traditions antiques; et ce qu'ils avaient d'imagination, ils l'ont employé à chercher des motifs ou des prétextes de les révéler : un seul passage, une simple citation, des débris informes leur ont suffi pour soutenir les opinions les plus douteuses. Ils ont transformé les apparences en preuves, des indices fugitifs en autorités constantes; ils ont déclaré croyable presque tout ce qui était transmis comme ayant été cru jadis. Voilà comment se sont perpétuées jusqu'à nous les parties les plus ruineuses de l'édifice historique.

Si telle doit être l'histoire, ce n'est plus une science, c'est un genre de romans, une branche de la littérature narrative. Dès-lors il n'est plus besoin d'y regarder de si près : il n'y a qu'à prendre l'histoire de l'antique Égypte dans Hérodote ou dans Diodore; celle de Cyrus dans Xénophon, des premiers siècles de Rome dans Denys d'Halicarnasse ou Tite-Live, des premiers âges de la monarchie française dans les chroniques de saint Denis ou même dans la chronique de Turpin : la cri-

attiré d'autres; on se dépouille de leur origine; leur cours d'un tel genre; on se figurait et les meilleurs tolérer ces illusions. Il a fallu grands changements, pour qu'on décidât, convenu, un mémorial usage. On craint de trop ce qu'ils avaient cher des motifs ou message, une simple suffi pour soutenir transformé les apitifs en autorités presque tout ce qui jadis. Voilà com- es parties les plus

tique est superflue, c'est un oiseux travail. Mais si l'on veut qu'en effet les annales des peuples se composent de faits véritables, dignes d'être considérés comme des expériences réelles, et à ce titre d'être employés à soutenir et à étendre la science des mœurs et des sociétés, il devient indispensable de vérifier chacun de ces faits, d'abord en l'examinant en lui-même, puis en appréciant les témoignages qui tendent à l'établir.

J'ai déjà excepté les faits qui ont le caractère de dogmes religieux, énoncés par des textes sacrés, ou proclamés par l'autorité ecclésiastique. Il n'y a lieu à aucun examen critique de ces faits, excepté à l'égard des circonstances qui n'auraient point été expressément déterminées : c'est ainsi que plusieurs dates de l'histoire sainte demeurent abandonnées aux discussions des chronologistes. Tout ce qui a été dogmatiquement décidé se place au-dessus de la science profane, et hors de la portée des controverses historiques.

Mais c'est, à mon avis, fort mal concevoir le respect dû aux faits révélés, que de l'étendre aux *croyances* qualifiées *pieuses*, qui, n'étant ni établies dans les livres saints, ni prescrites par l'église, n'auraient de valeur que par leur vraisemblance naturelle ou par le poids des témoignages. Elles sont presque toutes non-seulement improbables, mais absurdes; et s'il les fallait admettre, toute l'histoire du moyen âge se surchargerait des plus misérables contes. Il n'y a pas plus de piété que de raison à revêtir d'une sorte de ministère sacré des légendaires puérilement crédules ou effrontément imposteurs. L'erreur n'est point un hommage à rendre au Dieu de vérité, et tout mensonge est irréligieux. Ce nom même de *pieuses*, qu'on ose appliquer à de si vaines croyan-

plus une science, e de la littérature n d'y regarder de oire de l'antique re; celle de Cyrus s de Rome dans premiers âges de oniques de saint e Turpin : la cri-

ces, est réellement une impiété, puisqu'il tend à les confondre avec celles que le christianisme consacre. Nous n'hésiterons point à traiter ces récits comme purement profanes, et à les discuter librement, sans excepter ceux qu'on s'est le plus efforcé d'accréditer, par exemple celui qui concerne la sainte Ampoule. Le jésuite Daniel a eu la sagesse, on pourrait dire la hardiesse, d'omettre cette fable. Il n'a pas dit un seul mot de ce prodige tant célébré, ni même du prétendu sacre de Clovis : à l'article de Pepin (1), en exposant les moyens employés par ce prince pour voiler et assurer son usurpation, Daniel, sans faire encore aucune mention du vase miraculeux de Reims, dit que l'onction de Pepin se fit à Soissons, et ajoute : « C'est le premier sacre de roi qui soit marqué dans notre histoire par des écrits vains dignes de foi. » Il ne daigne pas même discuter le texte d'Hincmar (2), qui, près de quatre cents ans après Clovis, a écrit la plus ancienne relation que nous ayons du couronnement de ce prince, en y parlant de la sainte Ampoule et de bien d'autres prodiges. Par exemple, Hincmar raconte que saint Remi fit présent au roi d'un flacon d'excellent vin, ayant cette admirable propriété, qu'au commencement et dans le cours d'une expédition militaire, la liqueur baissait si l'on devait être malheureux, montait quand on allait vaincre, et, dans ce dernier cas, ne tarissait plus ; en sorte que Clovis, et sa famille royale, et toute l'armée, en pouvaient boire à satiété. On a conté aussi que le monarque avait reçu, des mains d'un ange, un écu d'azur semé de fleurs de

(1) Hist. de Fr. t. III.

gallic. — Du Chesne, I, 524. —

(2) Vita S. Remgii, Script. rer.

Bouquet, III, 377, 578.

lis. Ces fables sont, de l'aveu de Vertot, une fort *mauvaise compagnie* donnée au miracle de la sainte Ampoule, miracle dont il soutient la réalité dans un déplorable mémoire qu'il est pénible de rencontrer parmi ceux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1): c'est trop de simplicité ou trop d'hypocrisie. Velly (2) a traité sagement cet article, quoique avec plus de circonspection qu'il n'était nécessaire en 1754. Il serait à jamais impossible que l'histoire devînt une étude sérieuse, s'il n'était pas permis d'en écarter de pareilles puérités, et, sans exception, tous les miracles dont la croyance n'est pas formellement commandée par l'autorité d'un livre divin ou d'un décret de l'église.

Du reste, on doit bien se garder de confondre avec les miracles, certains événements extraordinaires, que les historiens représentent comme des prodiges contraires aux lois constantes de la nature, et qui sont néanmoins de purs et véritables effets de ces lois mêmes. Fréret (3) en a recueilli beaucoup d'exemples dans l'antiquité: il a montré comment des phénomènes physiques, mal observés, mal décrits, ont été attribués par l'ignorance ou par la mauvaise foi à des causes surnaturelles. Pour ne citer qu'un seul genre de faits, on voit assez à quelles illusions et à quelles impostures les aérolithes ont pu donner lieu. « Long-temps on a nié, dit M. Lacroix (4), et nié avec raison, eu égard au caractère des relations et au but des narrateurs, la chute « des pierres tombées du ciel: cet exemple très-récent

(1) T. II, in-4°.

(2) Hist. de Fr. I, 57, 58, in-12.

(3) Réflexions sur les prodiges

rapportés par les Anciens. Acad. des

Inscript. IV, 411.

(4) Traité élém. des Prob. 235.

« de la manière dont un fait extraordinaire finit par prendre place au nombre des réalités, prouve bien que « c'est par des observations successives, particulières, et « par des discussions désintéressées, que la vérité s'établit. » Le caractère merveilleux ou miraculeux donné à un fait par ceux qui le rapportent, n'est donc pas toujours une raison suffisante de le nier, et de ne pas rechercher les rapports qu'il peut avoir avec l'ordre constant de la nature.

Mais pour les merveilles qui ne sont ni des dogmes religieux, ni des effets produits par des causes naturelles, je n'hésite point à dire qu'on n'en doit pas conserver une seule dans l'histoire, à moins qu'on ne veuille la retenir dans les ténèbres les plus épaisses, semblables à celles qui environnaient les sciences physiques, lorsqu'au lieu d'observations et d'expériences elles se composaient de théories occultes ou mystérieuses. « Il y a, « dit M. de La Place (1), des choses tellement extraordinaires, que rien ne peut en balancer l'invraisemblance. La probabilité de la constance des lois de la « nature est, selon cet écrivain, SUPÉRIEURE à celle de « la plupart des faits historiques que nous regardons « comme INCONTESTABLES. » C'est peut-être trop dire; car je crois que parmi les faits d'histoire profane, qui ne contredisent en rien l'ordre du monde, il en est de tout-à-fait *certain*; mais du moins faut-il reconnaître qu'à l'égard des prodiges qui ne sont pas divinement attestés, il est toujours infiniment plus probable que la relation qu'on nous en fait est erronée ou mensongère.

(1) Essai philos. sur les probab. : 47.

A
je
pe
pl
tr
pr
de
re
de
pu
pe
sta
d'u
ou
em
dir
lect
par
men
quel
expl
nou
là q
que
qu'il
inm
proc

(1)
in Ves
ostend
usum

Aucun poids de témoignages purement humains ne peut jamais compenser l'extrême invraisemblance d'une suspension réelle des lois constantes de l'univers. Au surplus, lorsqu'on daigne examiner ces témoignages, on les trouve tous fictifs ou frauduleux : les plus sincères n'expriment que ce goût du merveilleux, ce penchant à croire des prodiges, si commun qu'on peut presque le déclarer naturel, mais auquel les habitudes et les institutions de certains siècles ont donné une activité, une toute-puissance qui pourrait elle-même sembler miraculeuse.

Le caractère surnaturel de ces relations suffit pour dispenser pleinement de les discuter. Si l'on nous parle d'une statue qui de son propre mouvement s'est transportée d'un temple en un autre, ou de boucliers tombés du ciel ; ou d'aveugles, de paralytiques guéris subitement par un empereur romain ; quand Tacite lui-même (1) nous dirait que les dieux ont voulu manifester ainsi leur prédilection pour Vespasien, et que ces faits sont certifiés par des témoins oculaires qui n'ont point d'intérêt à mentir, nous ne prendrons pas la peine de demander quels sont ces témoins ; nous ne chercherons point à expliquer par des nombres la probabilité de ces récits ; nous prononcerons avec une pleine certitude qu'il n'y a là qu'illusion ou imposture. Si l'on nous invite à croire que Dieu a suspendu l'ordre éternel établi par lui-même, qu'il a interverti les lois de la nature, émanées de son immuable sagesse, qu'il les a modifiées tout exprès pour procurer à quelques religieuses un triomphe éphémère

(1) *Histor. IV, 81 : (Ut) quædam in Vespasianum inclinatio numismatum ostenderetur... statim conversa ad usum manus, ac cæco reluxit dies.*

Utrumque, qui interfuere, nunc quoque memorant, postquam nullum mendacio pretium.

et inutile sur d'implacables persécuteurs, aux manœuvres desquels rien ne devait les soustraire, les témoignages de Pascal et de Racine, des chirurgiens et des médecins et de tout Paris, auront pour nous une valeur égale, non à une fraction quelconque de l'unité, mais précisément à zéro : il ne faut, pour arriver à ce résultat, aucune sorte de calcul; la nature des choses physiques et morales le fournit immédiatement. J'ai cru devoir commencer par établir ce point, parce qu'autrement il n'y aurait pas un seul pas de plus à faire dans les études historiques.

Les prodiges, les prestiges, ne sont pas les seuls articles à écarter de l'histoire : on l'a surchargée de bien d'autres récits qui, sans dépasser les possibilités physiques, s'accordent si mal avec l'ordre habituel des choses morales, qu'ils ne sauraient être admis que dans le cas très-rare où leur invraisemblance intrinsèque serait victorieusement contre-balancée par le nombre et la valeur des témoignages. Je parle ici de l'invraisemblance qui consiste ou dans un concours inusité de circonstances romanesques, ou dans l'incohérence des détails, ou en ce que le fait raconté se concilie mal soit avec ceux qui le précèdent ou le suivent dans un même corps d'annales, soit avec les penchants naturels des hommes; avec leurs habitudes communes, avec le cours ordinaire de leurs actions. Les livres historiques, les anciens surtout, sont pleins d'articles de cette espèce, qu'on ne doit pas exclure, puisque, après tout, ce qui n'est pas vraisemblable peut quelquefois être vrai; mais qu'on ne doit admettre que lorsque la fausseté des relations qui les attestent serait plus extraordinaire encore. Bien qu'il soit en général peu croyable qu'un usur-

pateur dépose volontairement et impunément le pouvoir souverain, les preuves de l'abdication de Sylla sont si précises, qu'il n'est guère permis de la révoquer en doute. Il n'en est pas de même, à beaucoup près, de quelques-uns des récits qui se rapportent à de plus anciennes parties des annales romaines, par exemple, au siège de Veies, à la prise de Rome par les Gaulois, et à la délivrance de cette ville. Si en eux-mêmes, et réduits à de simples résultats, ces évènements demeurent bien établis dans l'histoire, la plupart des détails qui s'y rattachent sentent la fiction, et seraient encore à rejeter comme étranges, lorsqu'on les déclarerait possibles.

Clio est une muse, sœur de Calliope et de Melpomène. Élevée avec elles, elle a dans son enfance parlé leur langage, et long-temps continué d'habiter, comme elles, le Parnasse et l'Hélicon. En vers ou en prose, ses premiers essais ont été des poèmes, et ce n'est qu'en son âge mûr et presque en sa vieillesse qu'elle a commencé de se vouer à la vérité. Sans doute il appartient à l'imagination de former des hypothèses hardies, de créer des fictions brillantes ou sublimes : rendons hommage à l'éclat de ses productions, aux grandes idées dont elle enrichit les arts, les lettres et quelquefois aussi les sciences. Mais si nous voulons étudier les annales réelles du monde, ne les inventons pas, et ne nous adressons point à ceux qui les inventent. Gardons-nous de ce goût du merveilleux, qui tient à notre organisation naturelle, et que nos habitudes développent; ne contractons pas ce besoin d'erreurs, que les craintes, les espérances, tant d'autres passions peuvent rendre irrésistible. Si, comme l'a dit J. J. Rousseau, c'est au feu de l'imagination que

les passions s'allument, c'est aussi à ce feu que se forgent les erreurs. Nous ne devons avoir d'autre guide en histoire que la raison rigoureuse et froide, qui examine les faits en eux-mêmes, qui rapproche les circonstances, compare les récits, confronte et pèse les témoignages : travail austère, souvent aride et quelquefois stérile, mais sans lequel il est impossible qu'il existe une science historique.

Je n'ai parlé que de l'examen intrinsèque des faits : celui des témoignages est beaucoup plus compliqué ; il suppose l'analyse des sources de l'histoire ; et ce sera la matière des chapitres suivants.

L
con
fait
dan
bles
mén
récit
rest
parv
ou p
faux
des
posit
des t
de la
L
jours
certi
souve
dent
nom

eu que se for-
autre guide en
e, qui examine
les circonstan-
e les témoigna-
quefois stérile,
ste une science

èque des faits :
s compliqué; il
e; et ce sera la

CHAPITRE II.

TABLEAU GÉNÉRAL DES SOURCES DE L'HISTOIRE.

IL résulte des observations précédentes que plusieurs connaissances historiques sont susceptibles d'une parfaite certitude; que, d'un autre côté, on a introduit dans les annales des peuples un grand nombre de fables et de mensonges dont la fausseté se manifeste d'elle-même; mais qu'entre les faits pleinement certains, et les récits indignes de toute croyance, de tout examen, il reste beaucoup d'articles litigieux à l'égard desquels on parvient seulement à discerner jusqu'à quel point il est ou probable qu'ils sont vrais, ou probable qu'ils sont faux; et s'il est presque toujours impossible d'obtenir des expressions numériques de cette probabilité soit positive soit négative, elle peut s'énoncer du moins en des termes assez clairs pour satisfaire à tous les besoins de la science.

L'examen intrinsèque des faits ne suffisant pas toujours ni même ordinairement pour en reconnaître la certitude ou en apprécier la probabilité, il est le plus souvent nécessaire de discuter les témoignages qui tendent à les établir dans l'histoire ou à les en exclure. Ce nom de témoignages s'étend à toutes les sources diverses

qui fournissent les matériaux des annales humaines, et qui se divisent et soudivent en plusieurs espèces. Je vais essayer d'en tracer le tableau systématique : je reviendrai, dans les chapitres suivants, sur chacun des éléments de ce tableau : en ce moment, je ne me propose encore que de les rassembler tous, et d'offrir, en quelque sorte, la carte générale des sources, des routes et des canaux qui font arriver jusqu'à nous les souvenirs historiques. C'est un genre de travail qu'à mon avis on ne doit négliger en aucune étude qu'on veut rendre exacte, et qui est surtout nécessaire en commençant celle de l'histoire, puisque cette science doit se composer de faits accidentels dont l'enchaînement ne nous est point immédiatement dévoilé par l'observation de la nature et ne consiste pas dans un simple développement progressif de nos idées : il la faut extraire, et, en quelque sorte, exhumer de tous les dépôts ou tombeaux qui la recèlent.

. Pour diriger nos premiers regards, nous partagerons en trois classes, sous les noms de *traditions*, de *monuments* et de *relations* écrites, tout l'ensemble des sources et des voies historiques. Mais je suis loin de présenter cette division comme rigoureusement exacte; car nous verrons quelques traditions prendre le caractère de monuments ou de relations; certains monuments, nous offrir des commencements de récits; et certaines narrations, écrites en présence des faits, se revêtir d'un caractère monumental. Il y a plus : réduite aux trois termes que j'ai énoncés, l'énumération des sources de l'histoire peut sembler incomplète; ne point embrasser, par exemple, les simples mentions ou allusions relatives à des faits historiques, accidentellement insérées dans les lois, dans

les ouvrages des philosophes, des orateurs, des grammairiens et des poètes, et qui sont à compter au nombre des témoignages ou des rapports, contribuant à établir, à éclaircir ou à confirmer ces faits. Toutefois les explications que je donnerai successivement de ces trois titres généraux en détermineront mieux le sens, et les étendront en effet sur tous les genres de dépositions, de documents et indices qui fournissent des matériaux à l'histoire.

Pour éviter toute confusion et prévenir toute équivoque, commençons par écarter une acception que le mot de tradition prend quelquefois, et qui en fait une autorité consacrée, tout-à-fait distincte d'une simple transmission de souvenirs. Dans certaines matières, où il est reconnu que la véritable doctrine est celle qui a été invariablement professée, on donne le nom de tradition à la chaîne de suffrages écrits, qui de siècle en siècle font voir que tel ou tel article a toujours été cru et proclamé. Cette tradition est, par son objet comme par sa nature, tout-à-fait étrangère à celles qui doivent nous occuper. Nous avons à parler non de doctrines, mais de faits purement historiques; non de croyances dogmatiques textuellement énoncées d'âge en âge, mais de communications originellement orales, et qui ont dû demeurer telles durant un long espace de temps.

Il est bien vrai qu'aujourd'hui ce sont des livres, et même déjà fort anciens, qui nous présentent un grand nombre de ces traditions que j'appelle orales. Il est vrai qu'avant d'être écrites elles avaient pu s'attacher à des usages civils ou religieux, se retracer dans des fêtes, dans des hymnes, dans certaines locutions vulgaires. Mais ce qui leur imprime le caractère de traditions, ce

qui les distingue des monuments et des relations positives, c'est de n'avoir d'abord subsisté qu'en passant de bouche en bouche, et de laisser ainsi un intervalle plus ou moins long entre la date des évènements qu'elles concernent, et l'époque où le souvenir en a été fixé soit par des signes précis et durables, soit par des narrations proprement dites, rédigées avec quelque soin.

Il suit de là que les traditions passent successivement par trois états distincts. D'abord elles ne sont que des récits qu'un père fait de vive voix à son fils, ou qu'une génération, composée de plusieurs familles, transmet à la génération suivante. Ce sont là les témoignages ou rapports individuels ou multiples, simultanés ou successifs dont j'ai parlé. On suppose que le premier anneau s'attache immédiatement au fait même et se compose de témoins oculaires; les témoins qui suivent ne sont qu'auriculaires et de simples rapporteurs. Nous concevons aisément qu'un peuple chez qui la civilisation n'a fait encore que peu de progrès, n'a pas d'autre moyen de conserver la mémoire des premiers traits de ses annales : alors les souvenirs ne se transmettent qu'oralement, et l'idée de l'identité persévérante d'une famille ou d'une nation ne se maintient que par la succession et l'accumulation de ces récits.

Le second état des traditions commence au moment où ces notions historiques, vraies ou fausses, pures ou altérées, donnent lieu à des usages domestiques ou publics; se fixent par des cérémonies, des coutumes, des institutions civiles ou religieuses; s'introduisent même dans le langage, s'attachent à des expressions communes, et contribuent à former le vocabulaire.

Dans leur troisième et dernier état, elles sont repré-

sentées par des signes quelconques, emblèmes, images, écriture hiéroglyphique ou alphabétique, registres enfin, mémoires ou annales. Il peut arriver même qu'elles soient recueillies, écrites, publiées par des étrangers : c'est ainsi que l'ouvrage d'Hérodote nous tient lieu des traditions de plusieurs peuples antiques, et qu'il en est pour nous le premier et le plus ancien fonds. Que tôt ou tard on ait fini par écrire les récits traditionnels, cette circonstance, sans laquelle nous ne les connaîtrions pas aujourd'hui, n'en change point la nature : il n'y a toujours là originairement que des transmissions orales plus ou moins prolongées.

Les premières parties de chaque corps d'annales nationales ne consistent guère qu'en traditions : telles sont, à peu d'exceptions près, les histoires de l'Égypte, de l'Assyrie, de toute l'Asie profane et de la Grèce, jusqu'à l'an 776 avant notre ère et même au-delà ; l'histoire romaine jusqu'à la guerre contre Pyrrhus ; les histoires des peuples modernes jusqu'aux époques où quelque instruction commence à s'établir chez eux. C'est ce qu'on reconnaît parfaitement lorsqu'en lisant ces histoires on remonte à la source de chaque narration ; et ce qu'on peut aussi, sans prendre ce soin, conclure immédiatement de la nature des choses humaines et sociales ; car un peuple ne commence point par ériger des monuments ou par composer des livres : longtemps il n'emploie que le simple langage pour fixer et transmettre des souvenirs.

Ainsi, quand nous voulons distinguer, entre les notions historiques, celles qui ne sont que traditionnelles, il nous faut, d'une part, discerner l'époque à laquelle chaque récit paraît avoir été pour la première fois ou écrit ou

consacré par un monument; et de l'autre, mesurer l'espace compris entre cette époque et celle qui est assignée à l'évènement : il n'y a eu que tradition dans l'intervalle.

On suit une fausse méthode lorsqu'au contraire, en supposant d'abord le fait qui est en question, on prétend rechercher par combien de témoins il a dû être vu, à combien d'auditeurs il a été raconté, par combien de générations il a passé, et dans quelle progression sa probabilité ou crédibilité a déchu. Le seul risque n'est pas qu'il s'altère ou se décompose en chemin : on doit craindre encore plus qu'il n'ait été inventé, imaginé tout entier, à un point quelconque de l'espace qui sépare la date qu'il aurait, de celle des premiers écrits ou des premiers monuments qui l'exposent à nos yeux. Nous aurons à examiner quelles sont, à l'égard des traditions de chaque espèce, les chances d'erreur ou d'infidélité, quels signes autorisent ou obligent à les déclarer fausses, en quels cas et à quelles conditions elles peuvent devenir recevables.

J'entendrai par monuments tous les objets matériels qui nous restent des siècles écoulés avant nous, et qui en conservent l'empreinte : meubles, ustensiles, armes, vêtements, ornements, figures peintes ou sculptées, tombeaux, temples, palais, édifices quelconques, cachets, anneaux, monnaies et médailles, inscriptions, chartes, diplômes et autres pièces d'archives. Considérés dans leurs rapports avec les faits historiques, les monuments se divisent en deux classes, selon qu'ils sont contemporains de ces faits, ou qu'ils n'ont commencé d'exister qu'à des époques postérieures. Dans ce dernier cas, ils laissent un long ou un court espace à la simple tradition; dans le premier, ils rendent des témoignages immédiats, et il

ne reste rien de traditionnel en ce qu'ils attestent.

Quel que soit un monument, il faut avant tout s'assurer qu'il est authentique, c'est-à-dire qu'il appartient réellement au temps, au lieu, aux personnages auxquels on le rapporte; qu'il n'a point été fabriqué ou supposé ou altéré depuis. Mais ce premier examen est sur-tout indispensable à l'égard des monuments donnés pour contemporains des événements qu'ils concernent : il nous importe de savoir s'ils nous mettent effectivement en présence de quelque fait ou de quelque détail de l'histoire.

Un second travail, souvent difficile, est de bien interpréter ces antiquités : plusieurs sont en elles-mêmes, ou par les mutilations, les altérations que le temps leur a fait subir, d'indéchiffrables énigmes. On en donne des explications savantes qui en rendent l'objet et le sens un peu plus incertains. En de telles matières, on réussit quelquefois, mais bien rarement, à éclaircir ce qui n'est pas immédiatement intelligible; et dès qu'il y a des commentaires, des dissertations, des discussions sur un monument, lorsqu'on ne l'interprète qu'à force de conjectures et de rapprochements compliqués, le parti le plus sage est de n'en faire aucun usage en histoire. L'unique fruit des recherches de cette espèce est de prouver l'érudition, l'habileté, la patience de ceux qui les ont faites, et qui en effet ne se proposaient pas d'autre but. Il n'y a de conséquence historique à tirer de ces choses antiques que lorsqu'on peut assurer avec une pleine sécurité que c'est bien la figure ou le nom de tel personnage, l'édifice construit en telle circonstance ou pour tel besoin, la médaille frappée en telle conjoncture, le monument enfin d'un fait déterminé.

Alors il ne s'agit plus que d'apprécier, en troisième lieu, la véracité du témoignage exprimé de cette manière. Nous remarquerons des mensonges gravés par la politique ou par l'adulation sur la pierre et l'airain. Mais pour l'ordinaire, les monuments antiques, dont le sens est clair et l'authenticité bien établie, ne laissent aucun doute sur la réalité du petit nombre de faits matériels qu'ils attestent. Ils sont peu instructifs et rarement imposteurs. Leurs témoignages se restreignent à quelques points historiques d'un faible intérêt, d'une valeur modique. J'excepte néanmoins certaines médailles, certaines inscriptions, et beaucoup de pièces d'archives; trois espèces de monuments qui se distinguent de toutes les autres, parce qu'elles donnent plus de lumières, et qu'elles peuvent exposer à plus d'erreurs.

Il y a deux manières de s'occuper des monuments antiques : l'une est de les rechercher et de les étudier pour eux-mêmes; l'autre, de les recueillir et de les choisir pour l'histoire. La première de ces études a produit une science appelée archéologie, et subdivisée en plusieurs branches, qui, selon les objets qu'elles considèrent spécialement, prennent les noms de numismatique, histoire lapidaire, paléologie, diplomatique, etc. Quoique ces sciences n'aient pas pour objet direct l'histoire proprement dite, qui est essentiellement un genre de connaissances morales et sociales, elles jettent néanmoins sur quelques points historiques, particulièrement sur la chronologie, de vives et précieuses lumières. Elles nous aident à trouver dans les monuments, quand ils sont à la fois authentiques et clairement expliqués, des moyens de reconnaître la certitude parfaite de plusieurs faits et de quelques détails, ou la probabilité de beaucoup

, en troisième
de cette manière.
és par la poli-
l'airain. Mais
es, dont le sens
laissent aucun
faits matériels
et rarement im-
nent à quelques
une valeur mo-
médaillles, certai-
d'archives; trois
nt de toutes les
nières, et qu'elles

des monuments
et de les étudier
lire et de les choi-
études a produit
divisée en plu-
qu'elles considè-
le numismatique,
tique, etc. Quoi-
direct l'histoire
ent un genre de
es jettent néan-
particulièrement
es lumières. Elles
ments, quand ils
nt expliqués, des
faite de plusieurs
bilité de beaucoup

d'autres. Ceux même qui ne prêtent à l'histoire civile qu'un très-léger secours, servent à celle des arts, et, sous ce rapport, ils sont dignes de la curiosité qu'ils excitent. Mais les médailles ou les monnaies fournissent de plus des dates et des noms propres : elles rappellent des lieux, des usages, des évènements. Les inscriptions expriment davantage encore : quelques-unes contiennent des récits plus ou moins circonstanciés ; des textes de lois, de traités, de conventions politiques ; des suites d'époques, des séries chronologiques de souvenirs traditionnels. Une source plus abondante d'instructions historiques s'ouvre dans les chartes et diplômes, qui, à la vérité, ne commencent pour nous qu'au moyen âge : il n'en subsiste point qui remonte à l'antiquité proprement dite ; il s'en présente assez peu de bien authentiques avant l'an 1000 de l'ère vulgaire. Ce n'est qu'à partir du XII^e siècle que ce genre de monuments se multiplie de toutes parts ; mais dès-lors il sert, plus qu'aucun des précédents, à éclairer et à étendre la science des faits. Ce genre dans lequel je comprends les contrats, les donations, les testaments, les actes publics, les lois, les traités, les procédures, les jugements, les épîtres et bulles des papes, les ordonnances et lettres des princes, les correspondances officielles, et en un mot toutes les pièces d'archives, suffirait presque seul, par la variété, la multitude, et le caractère original des objets qu'il embrasse, pour composer de très-grandes parties d'annales ecclésiastiques et civiles. Entre les règles de la critique, celles qui le regarderont spécialement pourraient passer pour les plus importantes à l'égard des six derniers siècles.

Nous venons de voir comment les monuments se sont,

par degrés, rapprochés des relations écrites, et, pour ainsi dire, confondus avec elles. Réciproquement, le nom de monuments pourrait, à certains égards, s'appliquer à quelques-unes de ces relations. Il reste néanmoins ici une différence assez sensible : en effet, j'ai réservé le nom de récits ou relations aux écrits dont le but essentiel et même unique est de raconter, tandis que dans ceux dont il vient d'être question, l'exposition ou la mention des circonstances historiques n'est le plus souvent qu'accidentelle, indirecte ou secondaire. Une sentence, par exemple, un contrat, un traité suppose, énonce, établit des faits; mais de pareils actes sont, par leur nature, destinés à déclarer des droits : c'est à nos yeux qu'ils sont devenus des pièces ou documents historiques, presque à l'insu de leurs rédacteurs; et c'est au contraire en qualité d'historiens qu'ont écrit les auteurs des relations dont je vais parler.

Si l'on ne considérait dans les récits que leur étendue et leurs développements, on pourrait les diviser en trois classes : les histoires proprement dites où les faits sont détaillés et enchaînés; les abrégés où ils sont réunis encore, mais réduits à ce qu'ils semblent avoir d'essentiel; et les extraits qui ne les présentent qu'isolés, avec ou sans leurs circonstances. Mais il nous sera plus utile, en ce moment, de mesurer seulement la distance qui existe entre l'époque de chaque fait, et celle où le récit en a été rédigé. Sous ce rapport, les relations vont se distribuer en huit ordres.

Je place dans le premier celles qui sont rédigées en présence du fait même, pendant qu'il s'accomplit ou lorsqu'il est, pour ainsi dire, flagrant. Ces relations portent communément les noms de procès-verbaux, ac-

tes, rapports, plunitifs, bulletins, etc. Le caractère officiel ou public dont elles sont presque toutes revêtues, répond ordinairement de la vérité des faits envisagés dans leurs circonstances les plus générales ou les plus matérielles. Mais on a lieu quelquefois de se défier des couleurs qu'elles leur donnent. Il est assez rare, quand la matière en vaut la peine, que ces premiers récits ne soient pas composés dans quelque système d'intérêts ou politiques ou personnels, et qu'il n'en résulte pas des altérations, des exagérations, tout au moins des réticences. Pour vérifier et compléter ces exposés, on a souvent besoin de les confronter avec des narrations plus libres, plus désintéressées, s'il se peut, ou bien dictées ou surveillées par des intérêts différents.

Quelques particuliers ont tenu pour leur propre usage, ou pour celui de la postérité, des registres historiques, plus ou moins étendus, où ils consignaient, jour par jour, les faits qu'ils avaient vus ou appris. La plupart de ces journaux sont restés manuscrits : il en existe, sur-tout en Italie, un très-grand nombre, qu'on pourrait employer un jour à rectifier les relations publiées : ils serviraient particulièrement à l'histoire du XV^e et du XVI^e siècle. On a imprimé quelques journaux de cette espèce, par exemple, ceux des règnes de Henri III et de Henri IV par L'Étoile. Sans rien préjuger sur ces recueils de dates, d'événements et de particularités, sans estimer à quel point ils peuvent être instructifs, on sent bien qu'ils ne doivent pas être négligés. Là, du moins, le narrateur ne dit rien qu'il n'ait été à portée de connaître, rien dont il n'ait le plus récent souvenir, ou presque encore le spectacle sous ses yeux : en sorte qu'il ne reste qu'à examiner la vraisemblance naturelle

de ses récits, leur cohérence, leur accord avec d'autres relations, et, en ce qui n'est rapporté que par lui seul, le degré de confiance que ses qualités intellectuelles et morales peuvent inspirer.

Un troisième ordre de narrations immédiates s'est établi depuis le commencement du XVII^e siècle, sous le nom de Gazettes ou journaux imprimés; et malgré les reproches qu'ont pu mériter quelquefois ces écrits périodiques, ils sont et seront toujours d'immenses et précieux dépôts de matériaux d'histoire. On conçoit même que s'ils avaient toujours été affranchis de censure préalable, et d'influence ministérielle, leur grand nombre, leur concurrence, leurs rivalités auraient pleinement garanti l'exactitude des notions historiques à puiser dans leurs relations comparées. Tels qu'ils sont, malgré les entraves qu'ils ont subies, malgré les mauvaises directions qu'ils ont prises, et les écarts qu'ils n'ont point évités, ils ont contribué, bien plus qu'on ne pense, à certifier et à éclaircir les détails des annales européennes depuis deux cents ans.

Des narrations d'un quatrième genre, quoiqu'en s'éloignant un peu plus de la date précise de chaque fait, sont encore bien réellement immédiates. Ce sont celles où un auteur retrace le tableau de sa propre vie, rend compte des actions, des vicissitudes, des événements auxquels il a eu part, des rapports qu'il a eus avec plusieurs de ses contemporains. C'est ainsi que Xénophon écrit l'histoire de la retraite des Dix Mille; Jules-César, de ses propres campagnes; et plusieurs modernes, de la carrière militaire, ou politique, ou littéraire, qu'ils ont parcourue. De tels ouvrages sont d'un prix qu'il est aisé de sentir, mais qui peut néanmoins s'af-

faiblir ou s'accroître en conséquence de l'examen rigoureux auquel on les doit soumettre.

Il est un cinquième et dernier ordre d'histoires originales; savoir, celles qui ont pour matière, non plus seulement la vie et les actions personnelles de l'auteur, mais en général des évènements qui se sont passés *de son temps*, expression à laquelle il convient de laisser assez de latitude pour qu'elle embrasse, au besoin, quelques années antérieures à la naissance de l'historien. Les ouvrages de cette cinquième classe sont fort nombreux: le plus ancien qui nous reste, et l'un des plus illustres est celui de Thucydide écrivant la guerre du Péloponèse, dans laquelle il avait d'abord servi lui-même. Chez les Romains, Tacite, né au commencement du règne de Néron, remonte, comme historien, à celui de Tibère. Les regards de sa raison pénètrent tout son siècle, et le tableau qu'il en trace est la plus vive image qu'on ait jamais faite des mœurs politiques. Après ses livres, nous rencontrons, non plus de pareils chefs-d'œuvre, mais des histoires de chaque siècle écrites par des contemporains, et continuant jusque dans le cours du moyen âge, et depuis jusqu'à nos jours, la chaîne des récits originaux. Entre les modernes, je ne citerai en ce moment que de Thou: il a rassemblé dans un vaste ouvrage les détails politiques, militaires, religieux et littéraires des annales de l'Europe, depuis 1543 jusqu'en 1607; il était né en 1553. Sans doute ce n'est guère qu'en France que de Thou a pu observer de très-près les évènements et les hommes; mais il n'a négligé aucune sorte de recherches, et, par exemple, il n'a que trop bien connu, pour son repos, les intrigues et les scandales de la cour de Rome. Condamné par cette cour, il fut abandonné par celle de

France, qui avait d'abord paru disposée à lui rendre justice (1). On révère en lui un historien véridique et judicieux, qui n'a point le génie de Tacite, ni même le talent de Salluste, mais les lumières d'un esprit sage, ennemi de l'adulation et de la satire; qui se trompe quelquefois, mais qui n'a jamais l'intention d'induire en erreur. Nous devons donner une grande attention à ce cinquième genre de relations écrites; car c'est le plus important de tous, celui qui place le plus d'éléments, le plus de témoignages immédiats dans le corps entier de l'histoire. Les procès-verbaux ou récits officiels ne se multiplient qu'à des époques presque récentes; il ne nous en reste point des siècles antiques: ceux qui nous viennent du moyen âge se réduisent, où peu s'en faut, à des actes de conciles, et sont des recueils de décrets plutôt que de narrations. Les journaux particuliers sont rares; les journaux publics ou gazettes ne commencent qu'après 1600; et si nous exceptons des temps fort modernes, les exemples d'auteurs écrivant les mémoires de leur propre vie ne sont pas très-nombreux. C'est donc sur-tout à ceux qui ont rédigé les annales de leur temps que nous devons le plus grand nombre de nos connaissances historiques: il conviendra de rechercher scrupuleusement les moyens d'apprécier leurs dépositions.

Quant aux historiens qui ne sont nés qu'un demi-siècle après les évènements qu'ils racontent, ils ne sont pas des témoins, mais de simples rapporteurs. Leurs relations n'ont de valeur qu'autant qu'elles représentent des récits originaux que nous n'avons plus, ou qu'elles

(1) Voyez sa lettre à Jeannin.

répètent, rapprochent ou résument ceux que nous avons encore. Toutefois on peut distinguer et comprendre dans un sixième ordre, les auteurs qui parlent d'époques antérieures seulement d'un ou deux siècles au temps où ils ont écrit. Ils ont pu observer les premiers vestiges des faits et recueillir de véritables témoignages. Polybe n'avait acquis lui-même que de cette manière quelques-unes des connaissances historiques qu'il nous a transmises. Il n'était venu au monde qu'environ quarante ans après la fin de la première guerre punique, que cent vingt ans après la mort d'Alexandre, dont il parle quelquefois. Mais on voit qu'il avait à sa disposition beaucoup de documents qui ne nous sont point parvenus, et qu'il savait en faire un judicieux usage. Il est alors pour nous, à défaut de témoins plus réels et de relations tout-à-fait originales, un historien instructif et digne de confiance. Faudrait-il concevoir la même idée de tous les auteurs qui ne seront pas plus éloignés que lui des temps dont ils nous retraceront l'histoire? Non sans doute : il conviendra d'apprécier leurs titres à notre estime. Anastase le bibliothécaire, qui écrivait au IX^e siècle, est le premier et parfois le seul garant que nous ayons de certains faits de l'histoire pontificale du VIII^e et du VII^e : ce serait son autorité, non son témoignage, car ce n'en est pas un, qui nous ferait croire à la réalité de quelques donations et prérogatives obtenues, dit-on, en ces temps-là par les évêques de Rome. Il importera de rechercher quel est cet Anastase, comment il a su ce qu'il raconte, et s'il est toujours l'auteur des notices qui portent son nom. Il s'interpose des traditions, trois ou quatre générations ou davantage, entre lui et les époques que je viens d'indiquer. Mais ce serait restreindre beaucoup

trop les matériaux de la science historique, que d'exclure tous ceux qui n'appartiennent qu'à cette sixième classe.

La septième comprend des récits composés à de très-longues distances des évènements, et qui ne sont que traditionnels, lorsqu'ils ne reproduisent pas des résultats déjà fournis par des monuments ou par des relations plus anciennes que nous possédons encore ou que nous savons avoir existé. Les livres qui se placent dans ce septième ordre sont des dépôts et non des sources de l'histoire. Telle est l'idée que nous devons prendre d'une grande partie de l'ouvrage d'Hérodote, comme de ceux de Diodore de Sicile, de Denys d'Halicarnasse, de Tite-Live, de Justin, de plusieurs autres historiens, anciens et modernes. En tout ce qui concerne les choses antérieures de plusieurs siècles au travail de ces écrivains, nous devons remonter aux sources qu'ils indiquent; et s'ils n'en indiquent pas, ou si elles ne nous sont plus accessibles, ne considérer leurs récits que comme des traditions.

Nous nous transportons bien plus loin encore de l'histoire primitive, lorsqu'en huitième lieu, nous ne prenons en main d'autres annales de la Grèce et de Rome, que celles qui ont été composées en une langue moderne, dans le cours des deux ou trois derniers siècles. Ce qui serait nouveau en de pareilles compilations, ce qui ne serait point immédiatement fourni soit par des monuments, soit par des relations originales, soit au moins par des recueils antiques, n'aurait pas même le caractère de traditions. Ces livres modernes n'ont de consistance que par l'indication des sources, par des renvois aux anciens textes; d'utilité, que par un choix judicieux des faits, par une distribution méthodique des matières, et sur-tout par l'élégance, le mouvement et la couleur du

style. Car la barbarie, l'obscurité, la négligence de l'expression, sont des symptômes de la confusion des idées, et même aussi de l'inexactitude des recherches. Il est rare qu'on ait le talent de découvrir des vérités historiques, lorsqu'on n'a pas celui de les rendre sensibles; ou qu'on ait apporté assez de soin à des études dont on ne prend pas la peine de bien exposer les résultats. En général, il n'y a guère plus de profit que de plaisir à lire des livres d'histoire mal disposés et mal écrits, à moins qu'ils ne soient des textes originaux, et en quelque sorte des témoins nécessaires: c'est ainsi qu'il est souvent indispensable de recourir à des chroniques du moyen âge, malgré le dégoût que leurs formes peuvent inspirer. Mais celui qui vient, après plusieurs siècles, reproduire ce qu'on a écrit avant lui, ne contribue à propager l'instruction historique qu'en la rendant plus accessible et plus lumineuse.

Telles sont toutes les différentes espèces de relations écrites, à moins qu'on n'en veuille distinguer les abrégés et les extraits.

Rédigés à des distances plus ou moins longues des évènements qu'ils résument, les abrégés, par les époques de leur composition, rentrent et se distribuent dans les divers ordres que nous venons de parcourir. Seulement on peut craindre que la matière ne s'altère en se resserrant; que l'omission de plusieurs circonstances ne dénature les faits, ou n'en laisse prendre que des notions inexactes. Il arrive assez souvent que les histoires les plus succinctes sont celles qui contiennent le plus d'erreurs.

Le nom d'extraits historiques se doit appliquer d'abord aux récits isolés, qui, au lieu de se ranger selon

leurs dates, ne se présentent que dans l'ordre des conséquences morales qu'on en veut déduire. Tel est, par exemple, le plan du livre qui porte le nom de Valère-Maxime. Là non plus, il n'y a pas lieu de compter sur une exactitude bien rigoureuse; car d'ordinaire, l'auteur aura plus songé à établir des maximes qu'à vérifier des récits : son attention se sera principalement ou presque exclusivement portée sur les rapports que ces traits d'histoire peuvent avoir avec une théorie philosophique. C'est un but fort honorable, mais qui est peu rassurant pour ceux qui voudraient que l'histoire, avant de servir à éclairer d'autres sciences, devînt une science elle-même. Je ne conclus point de là qu'il faille négliger les livres de cette espèce : je dis seulement qu'ils ne sont pas les plus propres à fournir immédiatement des notions historiques proprement dites.

Mais ce même nom d'extraits peut s'étendre aux passages qui, en des poèmes, en des harangues, en des traités de philosophie, ou consacrés à certains genres de connaissances, contiennent, sous la forme de citation, d'allusion ou d'exemple, l'indication sommaire ou le récit de quelques actions mémorables. Il se rencontre de pareils traits dans la plupart des livres de littérature, de morale, de politique. Aristote, Cicéron, Horace, ne sont pas des historiens; Montaigne et La Bruyère n'ont point fait de livres d'histoire; Boileau non plus; quoiqu'il fût historiographe : il n'en est pas moins vrai que leurs écrits, parsemés de traits historiques, contribuent à confirmer, ou à éclaircir des témoignages plus directs, à compléter la certitude ou la probabilité de plusieurs faits. Sans contredit beaucoup de livres, étrangers par leurs titres et par leurs sujets à l'histoire, sont à comp-

ter
que
dent
nou
dans
histo
tains
meil
nière
nous
un p
pas c
sien,
s'em
ou d
des t

Ce
faits
signa
ment
prop
plus
ces t
ques,
diver

Le
qui s
relati
rent,
proba

ter parmi ses sources : ils offrent des témoignages quelquefois d'autant plus sûrs, qu'ils sont indirects, incidents et spontanés. Il y a même des faits importants que nous ne connaissons guère que par cette voie. Aristote, dans sa *Politique*, nous expose mieux que ne le font les historiens les formes de gouvernement établies chez certains peuples. Les *Lettres de Cicéron à Atticus* sont les meilleurs mémoires que nous puissions lire sur la dernière époque de la république romaine. D'un autre côté, nous devons avouer que lorsqu'un orateur, un poète, un philosophe fait mention d'événements arrivés non pas de son temps, mais en des siècles fort antérieurs au sien, il les approprie à son propre usage, sans trop s'embarasser de ce qu'ils peuvent avoir de probabilité ou d'in vraisemblance : il emploie assez indifféremment des traditions vagues et des récits bien attestés.

Ceux de ces passages classiques qui contiennent des faits récents encore au moment où l'auteur les y consignait, pourraient être considérés comme des monuments; car Horace parle sans figure, il emploie le mot propre, lorsqu'il se félicite d'avoir achevé un monument plus durable que l'airain (1); mais il m'a semblé que ces textes s'assimileraient mieux aux extraits historiques, et qu'ils compléteraient l'énumération des sources diverses où se puise la connaissance des choses passées.

Les *Annales humaines* contiennent beaucoup d'articles qui sont fournis à la fois par des monuments et par des relations écrites de presque tous les genres, et qui acquièrent, du concours de ces témoignages, ou la plus haute probabilité, ou une parfaite certitude. Le pyrrhonisme

(1) *Exegi monumentum ære perennius.* Hor. od. III, xx.

opiniâtre et la crédulité gratuite sont deux erreurs de même nature; ils admettent pareillement de vaines fictions, des hypothèses absurdes, des choses impossibles; ils ramènent également l'esprit humain à l'enfance. En histoire comme en toute étude sérieuse, l'analyse discerne le vrai et le faux, le certain et l'incertain. Il s'agit toujours de décomposer chaque notion, d'en reconnaître les éléments, de remonter aux sources.

N
tions
qu'il
leurs
qu'el
règle
réel

Fr
cits c
de l'
il s'ex
« j'en
« que
« des
« sua
« et s
« tém
« la t

On
fois q

(1) F
hist. et

aux erreurs de
de vaines fic-
impossibles;
l'enfance. En
l'analyse dis-
certain. Il s'agit
n reconnaître

CHAPITRE III.

DES TRADITIONS; COMMENT ELLES SE FORMENT ET SE PROPAGENT.

Nous avons déjà pris une idée générale des traditions; mais elles occupent tant de place dans l'histoire, qu'il nous importe de mieux connaître leurs origines, leurs divers états, leurs progrès, leurs altérations; ce qu'elles ont été chez les plus célèbres peuples, et quelles règles sont à suivre pour discerner ce qu'elles ont de réel ou de fantastique.

Fréret (1), en comprenant les monuments avec les récits contemporains dans une première classe de preuves de l'histoire, en distingue les traditions, sur lesquelles il s'exprime en ces termes : « Par traditions historiques, « j'entends ces opinions populaires, en conséquence des- « quelles toute une nation est persuadée de la vérité « des faits, sans en avoir d'autres preuves que sa per- « suasion même et celle des générations précédentes, « et sans que cette persuasion soit fondée sur aucun « témoignage contemporain, subsistant séparément de « la tradition même. »

On reconnaît la justesse de cette définition toutes les fois qu'on peut remonter à l'origine des croyances tra-

(1) Réflexions sur l'étude des anc. leurs preuves. Acad. des Inscr. VI. hist. et sur le degré de certitude de

ditionnelles ; car on les voit presque toujours naître de rumeurs populaires, vain bruit de paroles confuses et de voix tumultueuses. Nous savons, par notre propre expérience, que ce sont là bien souvent les premiers éléments de l'histoire récente, et nous en pouvons conclure qu'il en a été de même de plusieurs des histoires qui sont devenues anciennes. Comment attacher quelque valeur à des récits anonymes qui demeurent enveloppés sous de vagues formules, telles que *le bruit court, on dit, on assure*, formules qui, au fond, signifient *personne n'atteste, qui que ce soit ne dépose*? La renommée, que les poètes (1) ont si bien dépeinte comme la propagatrice des fictions, a été la première muse de l'histoire.

L'un dit, l'autre redit, la rumeur en son cours
Grossit de bouche en bouche, et le faux croît toujours.
La crédulité vaine et l'erreur téméraire,
Les paniques terreurs, la joie imaginaire,
Enfants toujours douteux de rapports incertains,
Entourent la déesse en nouveautés féconde (2).

Telle est Clio dans son enfance, ce sont là ses premières trompettes.

Quelque fantastiques que soient ces récits dès leur origine, ils doivent s'altérer beaucoup encore en passant d'une génération à l'autre. « Naturellement, dit Fontenelle (3), les pères content à leurs enfants ce qu'ils ont

(1) *Fama, malum quo non aliud velocius ullum,
Mobilitate viget....
Tam ficti pravique tenax quam nuntia veri.*
VIRGIL. *Æneid.* IV, 174—188.

(2) Traduction (par Saint-Auge)
des vers d'Ovide :

*Ille narrata ferunt alii, mensuraque ficti
Crescit, et auditis aliquid novus adjicit auctor, etc.*
MÉTAM. XII, 57—61.

(3) Réflexions sur l'histoire.

fait, ce qu'ils ont vu, et cela s'est pratiqué dans les premiers siècles du monde... Comme l'ignorance y était parfaite, la plupart des choses étaient des prodiges... Quand on dit quelque chose de surprenant, l'imagination s'échauffe sur cet objet, l'agrandit encore, et même est portée à y ajouter ce qui manque pour le rendre tout-à-fait merveilleux, comme si elle avait regret de laisser une si belle chose imparfaite. De plus, on est flatté des sentiments de surprise et d'admiration que l'on cause à ses auditeurs, et on est bien aise de les augmenter encore, parce qu'il semble qu'il en revient je ne sais quoi à notre vanité. Ces deux raisons jointes ensemble font que tel homme qui n'a point envie de mentir en commençant un récit un peu extraordinaire, pourra se surprendre lui-même en mensonge sur quelque circonstance, et qu'on a besoin d'une attention particulière et d'une espèce d'effort pour ne dire exactement que la vérité. Que sera-ce, après cela, de ceux qui naturellement aiment à en imposer aux autres et à inventer? Les premiers hommes ont donc vu bien des prodiges, parce qu'ils étaient fort ignorants; mais parce qu'ils étaient hommes, ils les ont exagérés en les racontant... Si ces récits sont déjà gâtés à leur source, assurément ce sera bien pis quand ils passeront de bouche en bouche : chacun en ôtera quelque petit trait de vrai, y mettra quelque trait faux, et principalement du faux merveilleux, qui est le plus agréable; et peut-être qu'après un siècle ou deux il ne restera rien du vrai qui y était d'abord, et peut-être peu du premier faux. A ces récits fabuleux se sont joints des systèmes de philosophie aussi fabuleux; car il y a eu de la philosophie même en ces siècles grossiers. Les hommes sont toujours curieux, toujours portés à rechercher la cause de ce qu'ils voient; j'entends les

mensuraque flet
 novus adjicit auctor, etc.
 META. II. XII, 57-61.
 sur l'histoire.

hommes qui ont un peu plus de génie que les autres. D'où peut venir cette rivière qui coule toujours? a dû dire un contemplatif de ce siècle-là... Après une longue méditation, il a trouvé fort heureusement qu'il y avait quelqu'un qui tenait une urne et avait soin d'en verser l'eau. Mais qui fournissait toujours cette eau? Le contemplatif n'allait pas si loin. Il faut prendre garde que ces idées, que nous appelons des systèmes de ces temps-là, étaient toujours copiées des choses les plus connues. On avait vu souvent verser l'eau d'un vase; on s'imaginait donc fort bien comment un dieu versait celle d'une rivière; et par la facilité qu'on avait à l'imaginer, on était tout-à-fait porté à le croire. Ainsi, pour rendre raison du tonnerre, on se représentait volontiers un dieu de figure humaine, lançant sur nous des flèches de feu; idées qui sont manifestement prises sur des objets qui sont très-familiers, et dont l'imagination s'accommode si bien, qu'encore à l'heure qu'il est, la poésie et la peinture ne s'en peuvent passer. »

Voilà, selon Fontenelle, les *systèmes d'imagination* qui se sont alliés à l'histoire des faits, et l'ont rendue de plus en plus merveilleuse. « Jusqu'ici, ajoute-t-il, tout s'est passé de bonne foi. On est ignorant, et on est étonné de bien des choses. On les exagère naturellement en les racontant; elles se chargent encore de diverses faussetés en passant par plusieurs bouches; il s'établit de mauvais systèmes, et on les mêle avec les faits. Il n'y a point encore à tout cela, pour ainsi dire, de la faute des hommes: mais comme on vit que ces histoires fabuleuses avaient cours, qu'elles réussissaient à merveille, on commença à en forger sans aucun fondement, où l'on ne raconta plus les faits un peu remar-

qua
A
mul
men
l'org
rois,
leuse
puér
par
asser
féroc
et qu
patien
été ja
incap
court
Ap
ces m
même
défian
mais
désab
long-t
que d
qu'il f
ser les
« tous
« talen
sure q
prodig
mais o
fausses

quables sans les revêtir des ornements propres à plaire. »

Ainsi commença la fraude proprement dite, qui depuis multiplia, pour le service de la politique, les traditions mensongères : on les employa particulièrement à flatter l'orgueil des peuples, à leur donner, comme à leurs rois, des aïeux divins, une origine céleste ou miraculeuse. Les peuples éclairés renoncent à ces prétentions puérides ; ils savent qu'ils ont commencé presque tous par un mélange de brigands étrangers et d'indigènes asservis, et qu'il n'y a eu là de merveilleux que l'énorme férocité des vainqueurs, la détresse extrême des vaincus, et quelquefois les efforts héroïques du courage et de la patience ; mais les peuples encore grossiers veulent avoir été jadis illustres, à peu près comme les individus qui, incapables d'acquérir un éclat personnel, trouvent plus court de se donner des titres et des ancêtres.

Après que les traditions se sont accumulées de toutes ces manières, un temps arrive où, par leur multitude même, et par leurs exagérations, elles provoquent la défiance. Les esprits judicieux cessent d'en être dupes, mais personne encore n'a la volonté ni le pouvoir d'en désabuser le vulgaire. C'est ainsi que s'est maintenu si long-temps l'empire des fables en Occident, aussi-bien que dans les contrées orientales. Car ne croyons pas qu'il faille toujours un soleil vif et brûlant pour disposer les hommes à se repaître de fictions : « à cet égard, « tous les hommes, dit Fontenelle, ont des goûts et des « talents fort indépendants du soleil. » A la vérité, à mesure que les lumières s'introduisent, il se fait moins de prodiges nouveaux ; on imagine moins de faux systèmes, mais on en conserve soigneusement l'ancien fonds. Les fausses religions des Égyptiens, des Grecs, des Ro-

main, ayant consacré une grande partie de ces vieux contes, ils sont devenus nécessaires à la poésie et à la peinture. Les sottises une fois établies, ajoute l'auteur que je viens de citer, ont coutume de jeter des racines bien profondes; et deux causes contribuent à les rendre presque inextricables. La première est la ressemblance ou la liaison intime d'une sottise à une autre; la seconde est le respect pour l'antiquité. Comment renoncer à quelque chose d'ancien? « Nos pères l'ont cru: prétendons-nous être plus sages? Parce que nous sommes déjà sots, il nous faut le devenir encore plus; et il nous est défendu de cesser de l'être, parce que nous l'avons toujours été. »

Quelle que soit l'apparente légèreté de ces réflexions de Fontenelle, je crois qu'elles expliquent parfaitement comment les mensonges historiques ont dû naître, s'établir et se perpétuer: ils n'ont rencontré presque aucune contradiction chez de nouveaux peuples, qui, péniblement occupés des moyens de se fixer et de se soutenir, n'écrivaient pas encore d'histoire, parce qu'ils n'en avaient point l'art, ni le temps, ni les occasions. Voltaire (1) observe que, « les hommes ont dû vivre long-temps en corps de peuples, et apprendre à faire du pain et des habits, ce qui était difficile, avant d'apprendre à transmettre toutes leurs pensées à la postérité, ce qui était bien plus difficile encore. » Ainsi les notions historiques ne se perpétuaient que de mémoire; et, comme le souvenir des choses passées s'altérait fort aisément, et presque de lui-même, d'une génération à l'autre, ce fut l'imagination presque seule qui écrivit les premiers livres d'annales. Elle

(1) Diction. philos. art. histoire, sect. 2.

les c
les p
lacun
sérer
réels
où la
d'évè
pas e
et m
habit
fendr
cher
sister
Ce
donc
sible
de la
Les f
des li
qu'ils
se dér
nairer
imagin
des tr
formé
sente
de me
genre
fort si
ce qui

(1) L

les composait en recueillant de toutes parts les traditions les plus fabuleuses, et en inventant, pour remplir les lacunes, d'autres détails romanesques. Elle n'avait à insérer dans ce tissu poétique, que bien peu de souvenirs réels, car il ne s'était passé encore, en d'incultes pays où la société se formait à peine, qu'un très-petit nombre d'événements mémorables; et sans fictions, il n'y aurait pas eu d'histoire. Qu'était-il arrivé à ces peuples faibles et mal établis, exposés à reprendre à chaque instant les habitudes hasardeuses d'une vie errante, sinon de se défendre quelquefois contre d'autres barbares, et de chercher péniblement, au jour le jour, les moyens de subsister?

Ce qu'on croit savoir de ces époques primitives, n'est donc qu'un amas de contes populaires, dont il est impossible de bien démêler les sources : on ne tient qu'un bout de la chaîne, l'autre est englouti dans l'abîme du passé. Les faits qui ne sont consignés que dans la mémoire des hommes, ne manquent jamais de s'altérer à mesure qu'ils se transmettent : les narrations vont s'amplifiant, se dénaturant, remplaçant ce qu'elles pouvaient originairement avoir de vrai, par des fictions, par des détails imaginaires. C'est en ne considérant que ce premier état des traditions, et en supposant que toute l'histoire n'est formée que d'éléments de cette espèce, qu'on la représente quelquefois comme un vain tissu d'hypothèses et de mensonges. Saint-Réal, quoique livré par goût à ce genre d'étude, n'a pas craint de déclarer (1) qu'on serait *fort simple* de le cultiver avec l'espérance d'y découvrir ce qui s'est passé : c'est bien assez, dit-il, qu'on sache

(1) Lettre sur l'étude et les sciences, dans les œuvres de St.-Réal, VI, 242.

ce qui a été cru ou rapporté. Énoncée en des termes si généraux, cette idée est d'une injustice extrême; j'ai déjà indiqué d'assez grandes parties d'histoire, dont la vérité est pleinement établie par des témoignages contemporains, par des monuments authentiques, par des relations originales et positives. Mais tant qu'il ne s'agit que de traditions orales, et j'entends par là tous les prétendus souvenirs qui n'ont été d'abord transmis que de cette manière, il n'en résulte le plus souvent que des notions vagues ou fausses, ou dont la probabilité demeure extrêmement faible, et qui, par conséquent, ne sauraient fournir aucune base solide aux sciences morales et politiques. L'image des faits, tant de fois déplacée, reçoit, comme l'a dit Volney (1), les teintes, les déviations, les ondulations de toutes les glaces qui l'ont réfléchi. Là se déploient, selon l'expression du même auteur, tous les caprices, toutes les divagations volontaires de l'esprit humain. En vain l'on suppose que les témoins immédiats ou oculaires étaient dignes de confiance, ils sont ordinairement inconnus; et l'on aurait toujours à craindre, même de leur part, quelque erreur ou quelque fraude. Si petite que soit cette chance, elle ira s'accroissant avec rapidité, de toutes les chances pareilles que présentera chaque génération de témoins auriculaires, interposée entre le fait et l'époque où il sera exprimé par un monument ou raconté par écrit. Mais surtout il aura pu être inventé, imaginé tout entier dans cet intervalle.

Pour établir l'autorité des traditions, on attribue une sorte de caractère monumental aux hymnes, aux fêtes, aux usages, aux expressions populaires, aux institutions

(1) Seconde leçon d'histoire.

civil
sacra
que
dent
la Gr
ce qu
qui ré
Mann
Les
des tr
sieurs
tiques
person
rent t
nologi
aventu
Plutar
destiné
De là
qués d
que inc
tière,
ments,
science
des éru
produit
rus, Cé
Mercur
trée de

(1) Ger
num celeb
quod unu

civiles et religieuses, qui, dit-on, garantissaient et consacraient la transmission des souvenirs. Il est trop sûr que les poètes ont été les premiers historiens. En Occident comme en Orient, dans la Germanie comme dans la Grèce, les annales primitives furent des poèmes. C'est ce que Tacite nous dit particulièrement des Germains, qui récitaient d'anciens vers en l'honneur de Tuiston et de Mannus, et n'avaient pour histoire que des chansons (1). Les premiers récits en prose n'ont guère été que des traductions de ces poésies : c'étaient, comme plusieurs écrivains l'ont remarqué, des compositions poétiques affranchies de la versification ; *poesis soluta*. Or, personne n'ignore avec quelle liberté les poètes altèrent tous les éléments des souvenirs historiques, chronologie, géographie, circonstances des événements, aventures et caractère des personnages. Platon, Aristote, Plutarque, Lucien, s'accordent à dire que la poésie est destinée à embellir, c'est-à-dire à dénaturer l'histoire. De là ces mythologies antiques, mélanges si compliqués d'innombrables fictions et de quelques vérités presque indiscernables aujourd'hui. On a fait, sur cette matière, de profondes recherches, d'ingénieux rapprochements, de savants systèmes. Mais, à travers toute cette science, c'est bien souvent encore l'imagination seule des érudits qui croit saisir des faits historiques dans les produits de l'imagination des poètes. Isis, Osiris, Horus, Cérès, Bacchus et Proserpine, Saturne, Jupiter et Mercure, tant d'autres dieux et demi-dieux, sont, à l'entrée de toutes les antiques histoires, des énigmes diffi-

(1) Germani... Tuistonem et Mannum celebrant carminibus antiquis, quod unum apud eos memoria et annualium genus est. Tac. de Mor. Germ. c. 2.

ciles : en remontant, autant qu'il se peut, à l'origine de ces noms et de ceux qui les traduisent en diverses langues, on ne rencontre que des vestiges de souvenirs défigurés, que des emblèmes de notions physiques, astronomiques et palingénésiques profondément ténébreuses. Les systèmes qui tendent à expliquer ces fables ne conservent de vraisemblance que lorsqu'ils se réduisent à certaines vues générales : ils perdent toute consistance dès qu'il s'agit de détails précis, de faits déterminés. Entre mille obstacles qui s'opposent à cette précision, il faut principalement tenir compte des traditions poétiques, déjà fabuleuses dans les simples hymnes, bien plus merveilleuses dans les grands poèmes, et surchargées de fictions nouvelles dans les représentations théâtrales. Quand Eschyle, Sophocle, Euripide, s'emparant de ces traditions, se permettaient sans aucun scrupule les modifications, les altérations, les anachronismes qu'ils jugeaient utiles au plan et au succès de leurs tragédies, ils se doutaient fort peu de l'autorité que les élans ou les caprices de leur imagination devaient obtenir un jour. Ils ne prévoyaient pas qu'on aurait recours à leurs vers pour amender ou concilier de plus anciennes fictions, et pour établir des articles historiques. L'effet le plus certain des hymnes, des poèmes, des spectacles, a été d'entretenir dans l'esprit des peuples ce goût naturel du merveilleux, l'antique ennemi de la véritable histoire. Les prosateurs, à l'exemple des poètes, ont cru en racontant des merveilles, se recommander et se faire admirer comme elles; désespérant, dit Sénèque (1), de captiver l'attention du

(1) *Incredibilem relatū commendationem parant, et lectorem aliud acturum, si per quotidiana duceretur,*

miraculo excitant. SEN. Quæst. Natur. VII, 16.

lect
lui
L
riod
la v
plu
l'épo
Elle
tum
aisée
nom
sent
tout
rémo
reste
conse
nues
point
car un
duire
taines
Les
pour
trava
d'ingé
tigatio
ces ét
quand
prouv
non p
exemp
de Cé

lecteur, s'ils le conduisaient par des routes battues, sans lui rien offrir d'inusité ni d'incroyable.

Les fêtes, les cérémonies annuelles, les solennités périodiques du paganisme ne garantissaient pas davantage la vérité des traditions qu'elles semblaient consacrer. La plupart n'avaient été instituées que bien long-temps après l'époque des prétendus évènements qu'elles célébraient. Elles ne rappelaient réellement que des fables, et accoutumaient les peuples à croire sans examen; habitude trop aisée à prendre en tout temps et en tout lieu. Les seuls noms de Saturnales, de Bacchanales, de Lupercales, disent assez que l'exacte et sérieuse histoire n'a rien de tout à recueillir dans ces rites allégoriques, dans ces cérémonies mystérieuses et superstitieuses, dont il ne nous reste d'ailleurs que des tableaux fort imparfaits. Si l'on consent à puiser en des pratiques si vaines et si mal connues les matériaux des anciennes annales, il n'y aura point de conte absurde qui ne devienne un fait croyable; car une fable peut, aussi bien et mieux qu'un fait, introduire des usages dans les temples, et même encore certaines expressions dans le langage commun.

Les savants aiment à décomposer les vocabulaires pour y retrouver quelques éléments de l'histoire: ce travail exerce leur sagacité, et aboutit quelquefois à d'ingénieux aperçus; mais de toutes les espèces d'investigations ou de divinations, c'est la plus hasardeuse; ces étymologies sont presque toujours incertaines; et quand par hasard elles sont justes ou plausibles, elles prouvent seulement qu'une tradition a eu cours, et non pas qu'un évènement a eu lieu. Supposons, par exemple, que le mot *cérémonie* vienne du nom de la ville de Céré, ou bien du nom de la déesse Cérès, car on a

formé ces deux hypothèses entre plusieurs autres : pourrat-on raisonnablement conclure de la première, que Céré a servi de refuge aux idoles des Romains, lors de la prise de leur ville par les Gaulois, ou employer la première à établir l'histoire de Cérés et de ses mystères?

Il y avait chez les anciens des monuments plus matériels, qui ne perpétuaient non plus que des croyances vulgaires, indignes aujourd'hui de tout examen. Pausanias nous assure qu'on lui a montré à Delphes la pierre que Saturne avait dévorée (1); à Trézène, un myrte dont les feuilles percées étaient un monument du désespoir de Phèdre (2). Telles sont les traditions dont Pausanias, parcourant la Grèce, rencontre à chaque instant des vestiges. La seule conséquence qu'on en doit tirer, c'est que pour accréditer les institutions, pour affermir l'autorité des lois, pour obtenir des peuples plus de soumission et de respect, les gouvernements anciens se sont efforcés d'attacher des idées historiques à beaucoup de signes extérieurs, à des figures qui frappaient les regards, à des usages vulgaires, à des pratiques religieuses, à des établissements civils, et à quelques mots du langage familier. L'état grossier des sociétés et la crédulité commune rendaient cet artifice extrêmement peu difficile, et semblaient jusqu'à un certain point l'excuser. Je crois cependant que la raison, la bonne foi, le sentiment de l'intérêt social et de sa liaison nécessaire avec les intérêts particuliers qu'il embrasse, auraient été de bien plus solides garanties de l'empire des lois et de la puissance des gouvernements : mais on s'est figuré presque partout que l'erreur serait utile, et la vérité dange-

(1) Phoc. c. 20.

(2) Att. c. 22.

reus
plus
l'his
ces e
mon
et en
sente
le gé
Le
orale
mesu
secon
à des
viles,
qu'il
c'est a
reurs
âge, o
ou pu
ou bien
ment c
ples, c
dans l
dans l
ministr
thentiq
premie
vers ou
jourd'h
posséde
remont
à leurs

reuse ; et cette opinion , qui a causé des malheurs bien plus graves , a singulièrement contribué à dénaturer l'histoire. S'il y a pour nous quelque profit à tirer de ces anciennes traditions , c'est en les prenant pour les monuments des mœurs et des lumières de chaque peuple , et en observant les caractères particuliers qu'elles présentent selon les habitudes ou les progrès , les goûts ou le génie des nations diverses.

Les traditions , dans leur premier état , sont purement orales ; et alors les chances d'altération se multiplient à mesure que la chaîne des générations s'allonge. Dans leur second état , elles s'attachent à des productions poétiques , à des fêtes nationales , à des pratiques religieuses ou civiles , à des expressions de la langue vulgaire ; et , loin qu'il en résulte aucune garantie de la vérité des faits , c'est au contraire à cette seconde époque , que les erreurs se surchargent de mensonges. Arrive un troisième âge , où les traditions se consignent en des écrits secrets ou publics , rédigés par des magistrats , par des pontifes , ou bien par des hommes privés , par des historiens proprement dits. On suppose que chez plusieurs anciens peuples , des registres historiques se tenaient régulièrement dans l'intérieur des temples , dans les palais des rois , dans les édifices consacrés à certaines branches d'administration commune. On ajoute que ces registres authentiques ont été soigneusement compulsés par les premiers auteurs qui , avant Hérodote , avaient écrit , en vers ou en prose , des livres d'histoire ; que ces livres , aujourd'hui perdus , ont servi à composer ceux que nous possédons encore , et nous y sont représentés ; qu'ainsi nous remontons aux historiens contemporains de Thalès , et à leurs devanciers ; par eux , aux plus antiques archives ,

et par celles-ci aux faits mêmes : que, par conséquent, nous demeurons toujours en présence des événements immédiatement enregistrés par des officiers publics; que ce ne sont plus là de simples traditions orales, mais des récits originaux, des dépositions de témoins oculaires. Par exemple, qu'il y ait eu cinq générations d'Inachus à OEnotrus, et dix-sept d'OEnotrus à Anchise, c'est ce que nous lisons dans Denys d'Halicarnasse (1), écrivain postérieur, il est vrai, d'environ douze siècles à la guerre de Troie, mais qui cite des lignes de Phérécyde, des vers de Sophocle, un passage d'Antiochus de Sicile; et Phérécyde, qui n'est venu lui-même que plus de six cents ans après Énée, avait, dit-on, à sa disposition, des registres qui attestaient la généalogie de ce héros, en remontant à travers vingt-deux générations jusqu'à Inachus.

Avant d'adopter ou de rejeter ce système, il convient d'examiner d'abord quel degré de confiance les citations méritent, et en second lieu jusqu'à quel point nous pouvons croire qu'on ait tenu des registres publics dans la plus haute antiquité.

Locke se défie des citations. « La passion, dit-il (2), « l'intérêt, l'inadvertance, une fausse interprétation du « sens de l'auteur, mille bizarreries qui contribuent aux « déterminations de l'esprit humain, peuvent entraîner « un homme à citer à faux les paroles ou le sens d'un « autre homme. Quiconque s'est un peu appliqué à « examiner les citations des écrivains, sait qu'elles méritent peu de croyance quand les originaux manquent, « et qu'en conséquence, on doit encore moins se fier aux

(1) Antiq. Rom. l. I.

(2) Essai sur l'Entend. humain. l. IV, c. 16, § 11.

« cit
d'un
de u
ou d
ter a
bien
cepti
citati
autan
de ve
l'habi
d'aill
crire
naire.
auteu
C'est
Fabi
Ma
de Fa
Roma
Grèce
cités p
rait qu
tenus
avait
l'opini
ture a
moins
que ce
mus,

(1) PI

« citations de citations. » Ces observations de Locke sont d'une parfaite justesse : si, en effet, nous discernons tant de méprises, tant de mécomptes, tant de contre-sens ou d'applications fausses, quand nous pouvons remonter aux textes cités par des auteurs modernes, à combien d'erreurs ne serions-nous pas exposés, si nous acceptions pour des témoignages immédiats ou réels les citations faites par d'anciens écrivains, qui n'avaient ni autant de livres à leur disposition, ni autant de moyens de vérifier, de confronter et d'interpréter les textes, ni l'habitude d'une critique aussi rigoureuse? Remarquons d'ailleurs que le plus souvent ils s'abstiennent de transcrire littéralement les passages qu'ils invoquent : d'ordinaire, ils se contentent de nous renvoyer vaguement à un auteur auquel nous n'avons plus la faculté de recourir. C'est ainsi que Denys d'Halicarnasse et Tite-Live citent Fabius Pictor et d'autres historiens de Rome.

Mais alors même que Denys pourrait nous tenir lieu de Fabius, en ce qui concerne les premiers actes des Romains, et de Phérécyde pour les premiers temps de la Grèce, il resterait encore, entre les événements et les livres cités par Denys, de très-longes intervalles qu'on ne comblerait que par l'hypothèse de registres publics régulièrement tenus et conservés. Or, sans rappeler ici que Lycurgue avait défendu d'écrire ses lois (1); sans nous arrêter à l'opinion de ceux qui prétendent que l'usage de l'écriture alphabétique est postérieur à Homère, c'était du moins une idée généralement répandue chez les anciens, que cet art n'avait été apporté en Grèce que par Cadmus, environ quatre cents ans après Inachus; et pour

(1) Plutarq. Vie de Lyc.

ce qui regarde Rome, nous apprenons de Tite-Live (1), que ce moyen de fixer des souvenirs était extrêmement peu usité, peu connu avant la prise de la ville par les Gaulois : *Raræ per ea tempora litteræ.*

Il est vrai qu'on a retrouvé quelques débris d'inscriptions, où se lisent des noms propres, des dates, diverses expressions numériques: ce sont là, si l'on veut, des fragments de registres. Mais aucun ne remonte aux premières olympiades, ni même au siècle de Phérécyde. Ces monuments ne sont pas plus anciens que les premiers livres d'histoire: ils appartiennent à des époques où la civilisation était assez avancée, pour qu'on eût l'idée et le moyen de perpétuer ainsi la mémoire de certains faits. Tout annonce qu'auparavant on avait été long-temps réduit aux traditions purement orales, et que la plupart des notions historiques n'ont été transmises que de cette manière; en Grèce, depuis Inachus jusqu'à Lycurgue; à Rome, depuis le siècle où l'on place Romulus, jusqu'aux dictatures de Camille. C'est ce que j'expliquerai mieux dans le chapitre suivant, où j'examinerai particulièrement les traditions des peuples les plus célèbres.

Pour raffermir l'autorité des traditions généralement considérées, Fréret (2) soutient que nous ne sommes assurés que par elles de l'authenticité et de la vérité des anciennes relations écrites, même de celles que nous tenons pour originales. « Je crois, dit-il, qu'Hérodote, « Thucydide, Xénophon, Polybe, etc. ont écrit les livres qui portent leur nom, vivaient dans le temps dont

(1) Hist. VI, 1; VII, 3.

(2) Réflex. sur l'étude des anc. hist., etc.

« ils p
 « que
 « par
 « non
 « autr
 « L'au
 « abso
 « qu'o
 « time
 « degr
 Il fa
 connaî
 sur une
 et une
 essent
 dition
 langage
 par voi
 cernant
 ce qu'il
 les Pers
 existe',
 écrivain
 par des
 historie
 suite de
 est, cor
 la secon
 nous en
 temps a
 a plus en
 a eu les

« ils parlent, et méritaient notre croyance; je le crois, parce
 « que les écrivains postérieurs en ont été persuadés, et
 « parce que, de ces derniers jusqu'à nous, il y a une chaîne
 « non interrompue de témoins conformes les uns aux
 « autres, qui déposent tous d'une manière unanime.
 « L'autorité des témoignages contemporains dépend donc
 « absolument de la tradition, c'est-à-dire de l'opinion
 « qu'ont eue de ces témoins ceux qui les ont suivis : l'es-
 « time qu'ils en ont faite règle la nôtre, et détermine le
 « degré de notre persuasion. »

Il faut, ce me semble, bien peu d'attention pour reconnaître que ce raisonnement de Frérot n'est fondé que sur une équivoque. Une transmission purement *orale*, et une chaîne de témoignages *écrits*, sont deux choses essentiellement différentes, quoique le même mot de *tradition* puisse désigner l'une ou l'autre. C'est abuser du langage que de prétendre que nous savons également, par voie traditionnelle, ce qu'Hérodote a recueilli concernant les plus antiques annales de divers peuples, et ce qu'il raconte en ses derniers livres, de la guerre entre les Perses et les Grecs. En effet, dans le premier cas, il existe, depuis les dates présumées des faits jusqu'à cet écrivain, d'énormes distances qui ne sont remplies que par des traditions orales; à moins qu'on n'y place des historiens aujourd'hui perdus, et avant eux une longue suite de registres publics : hypothèses dont la première est, comme nous venons de le voir, insuffisante; et la seconde, imaginaire. Au contraire, lorsqu'Hérodote nous entretient de ce qui s'est passé en Grèce peu de temps avant sa naissance ou durant son enfance, il n'y a plus entre lui et les faits, que des témoins oculaires; il a eu les moyens de vérifier immédiatement presque tous

ite-Live (1),
 extrêmement
 a ville par les

débris d'ins-
 des dates, di-
 , si l'on veut,
 remonte aux
 de Phérécyde.

que les pre-
 à des époques
 our qu'on eût
 émoire de cer-
 on avait été
 ent orales, et
 ont été trans-
 depuis Inachus
 e où l'on place
 e. C'est ce que
 ant, où j'exa-
 es peuples les

généralement
 us ne sommes
 e la vérité des
 lles que nous
 qu'Hérodote,
 at écrit les li-
 le temps dont

les articles, tous les détails de ses récits; en sorte qu'il ne nous reste qu'à résoudre les trois questions que Fréret a posées : les livres qui portent le nom d'Hérodote sont-ils réellement de lui? a-t-il vécu au cinquième siècle avant notre ère? ses relations sont-elles exactes? Ce triple examen sera sans doute indispensable; mais, quoi qu'en dise Fréret, il ne *dépend* aucunement *de la tradition* proprement dite.

Des exemplaires d'Hérodote que nous avons entre les mains, il nous est aisé de remonter aux premières éditions, aux manuscrits, et de nous assurer par là que son ouvrage existe au moins depuis huit cents ans. Mais les livres de plusieurs autres anciens auteurs se conservent depuis le même temps; et les mentions qui sont faites dans ces livres de ceux d'Hérodote, nous ramènent de proche en proche jusqu'au siècle où il florissait, et qui se trouve être en effet le cinquième avant Auguste. Ce n'est point là une tradition, c'est une série de témoignages écrits qui établit ce point; et l'unique manière de le contester, serait de supposer que tous les livres réputés anciens ont été fabriqués et combinés par d'habiles faussaires, dans le cours des moyens siècles, à partir du quatrième de notre ère. J'avoue qu'on a besoin de rejeter cette hypothèse, de la déclarer déraisonnable, pour conserver quelque certitude ou quelque probabilité aux anciennes histoires : mais aussi cette fraude universelle et gratuite est évidemment impossible; ce serait un renversement de toutes les lois de la nature morale, un prodige pareil à ceux que la saine critique ne peut jamais admettre.

Nous avons donc la preuve écrite de l'authenticité des livres d'Hérodote, et de leur composition à une époque

voisi
Une
de ce
encor
tradit
qui l
le no
lesque
dépré
là des
de ces
sitions
torités
semble
rien e
rains,
faits a
par ce
reconn
Ce cas
idée d
censeu
suivan
sont q
mêmes
toriens
qu'il le
manda
attirer
et pou
mais r
récits

voisine de celle des faits par lesquels ils se terminent. Une seule question demeure, celle de savoir si les récits de cet historien sont dignes de confiance; et je crois encore que Fréret s'abuse, lorsqu'il fait intervenir ici la tradition, ou *l'opinion qu'ont eue de ce témoin ceux qui l'ont suivi*. Je sais bien que les érudits ont donné le nom de témoignages, *testimonia*, aux textes dans lesquels un auteur approuve ou censure, préconise ou déprécie ceux qui l'ont précédé. Mais d'abord ce seraient là des témoignages *écrits*; et en second lieu, la plupart de ces *opinions* n'ont aucunement le caractère de dépositions testimoniales; tout au plus seraient-elles des autorités, chose d'une bien moindre valeur, quoi que le mot semble dire. J'avouerai pourtant que lorsqu'un historien est loué, comme exact et fidèle, par ses contemporains, c'est proprement témoignage; et que s'il s'agit de faits arrivés en ce même temps, la relation confirmée par ceux qui pouvaient la contredire s'ils en eussent reconnu la fausseté, devient de plus en plus croyable. Ce cas n'est point à considérer ici, puisqu'il exclut toute idée de tradition: il est question d'approbateurs et de censeurs qui ne se présentent que dans le cours des âges suivants; or ceux-là ne sont plus des témoins, ils ne sont que des juges, ainsi que nous le sommes nous-mêmes, quand nous énonçons nos opinions sur les historiens des temps passés. Que Cicéron admire Hérodote, qu'il le proclame le père de l'histoire, c'est une recommandation d'un très-grand poids: elle suffit pour attirer notre attention sur les livres qui l'ont obtenue et pour nous déterminer à les étudier profondément; mais non, certes, pour nous entraîner à croire les récits qu'ils contiennent. Car, outre que Cicéron lui-

même déclare (1) qu'on y rencontre beaucoup de fables, le jugement qu'il en porte ne saurait nous dispenser d'y regarder de nos propres yeux, d'examiner la nature des faits, d'apprécier leur vraisemblance, de rechercher s'ils sont réellement attestés. Ne croyons jamais parce que d'autres ont cru, mais seulement quand nous trouvons bonnes les raisons qu'ils ont eues de croire.

En écartant les notions ambiguës, obscures ou fausses que Fréret a répandues sur cette matière, on reconnaît que les traditions, même dans leur troisième état, c'est-à-dire lorsqu'elles sont écrites, n'ont rien de commun avec les relations originales; que dans les livres, comme auparavant dans les entretiens vulgaires, ces traditions restent vagues, banales, dénuées d'autorité, de consistance, et fort souvent de raison. Telle a été partout la première esquisse de l'histoire; car les plus anciens siècles n'avaient laissé presque aucun souvenir réel. « Le monde entier, dit Marmontel (2), était couvert de « ténèbres impénétrables : les nations répandues sur la « surface de la terre, inconnues l'une à l'autre, inconnues à elles-mêmes, passaient sans laisser de vestiges, « et se précipitaient successivement d'âge en âge dans « l'immense abîme de l'oubli. » Qu'a-t-on fait lorsqu'on a voulu composer des annales de ces premiers temps? On a recueilli ou imaginé des traditions populaires, telles qu'il en existe encore au sein de quelques peuplades européennes, dans les villages, les bourgades, où l'instruction a peu pénétré. Là se perpétuent des histoires orales, dont la fausseté, si elle n'était immédiatement sensible, se décèlerait également par les variations et par les res-

(1) Apud Herodotum sunt innumerabiles fabule. Cic. de leg. l. 1.

(2) Éléments de littérat. Article Histoire.

semb
fait s
et de
applic
Bay
n'est c
toire t
« à pe
« chaq
« la m
« rents
« on tr
« coutu
« chaq
« cruds
« assais
« chaq
« ou qu
« pousse
« certain
« et dor
« qu'ils
« que d'
« les au
C'est
ditions,
peuple à
auteurs
Joseph c

(1) Répu
1686, p. 2

(2) Diod

semblances · car, d'une part, les divers récits d'un même fait se contredisent sur les points les plus importants; et de l'autre, un même fait se retrouve, aux noms près, appliqué à différentes localités.

Bayle (1) a rendu sensible, par une comparaison qui n'est d'ailleurs pas très-noble, les variations que l'histoire traditionnelle éprouve. « On l'accommode, dit-il, « à peu près comme les viandes dans une cuisine; « chaque nation les apprête à sa manière, de sorte que « la même chose est mise en autant de ragoûts différents qu'il y a de pays au monde, et presque toujours « on trouve plus agréables ceux qui sont conformes à sa « coutume. Voilà, ou peu s'en faut, le sort de l'histoire : « chaque nation, chaque secte, prend les mêmes faits « cruds où ils se peuvent trouver, les accommode et les « assaisonne suivant son goût, et puis ils semblent à « chaque lecteur vrais ou faux, selon qu'ils conviennent « ou qu'ils répugnent à ses préjugés. On peut encore « pousser plus loin la comparaison : car, comme il y a « certains mets absolument inconnus à quelques pays, « et dont on ne voudrait aucunement, à quelque sauce « qu'ils fussent, ainsi il y a des faits qui ne sont reçus « que d'un certain peuple ou d'une certaine secte, tous « les autres les traitent de calomnies et d'impostures. »

C'est un effet bien remarquable de la mobilité des traditions, que l'altération qu'elles essuient en passant d'un peuple à l'autre. Consultez sur l'histoire des Juifs les auteurs grecs et latins (2) : ils vous raconteront que Joseph conduisait les Juifs quand ceux-ci sortirent de

(1) République des lettres, mars 1686, p. 277.

(2) Diodor. Sic. l. X., fragm.

— Strab. l. XVI. — Plut. Sympos. Quest. V. — Tacit. Hist. V. — Justin. XXVI, etc.

oup de fables, dispenser d'y la nature des rechercher s'ils mais parce que nous trouvons e. cures ou faus- ère, on recon- troisième état, t rien de com- ans les livres, gaires, ces tra- d'autorité, de le a été partout es plus anciens souvenir réel. tait couvert de pandues sur la l'autre, incou- ser de vestiges, ge en âge dans a fait lorsqu'on emiers temps? opulaires, telles s peuplades eur- es, où l'instruc- istories orales, ement sensible, s et par les res- de littérat. Article

l'Égypte ; que Moïse , fils de Joseph , bâtit Jérusalem et le temple de Dieu ; qu'Aaron fut roi des Juifs ; et que depuis Aaron , le sacerdoce et le pouvoir royal demeurèrent réunis en une même personne ; que dans le sanctuaire du temple , la statue de Moïse était assise sur un âne ; que la tête de cet animal était pour les Juifs l'objet d'un culte religieux , et que leur dieu n'était que le ciel , c'est-à-dire ce qui entoure la terre . Quand nous trouvons chez les peuples les plus instruits de l'antiquité des traditions si grossièrement erronées , comment ne pas nous défier des notions oralement transmises ? Au sein de Rome , les uns vous diront que Romulus a disparu , qu'il est monté au ciel ; les autres , qu'il a été assassiné , mis en pièces par les sénateurs . Si vous remontez à Énée , c'est un guerrier pieux et fidèle , selon l'opinion commune , et quelques-uns néanmoins font de lui un traître qui a vendu sa patrie .

Mais un phénomène non moins digne d'attention , est de voir certaines traditions devenir communes à plusieurs peuples , et entrer , avec quelques changements de noms et de circonstances , en divers corps d'annales . Stobée (1) en a rassemblé beaucoup d'exemples ; et c'est l'objet principal d'un opuscule attribué à Plutarque , et intitulé : *Parallèles de l'Histoire grecque et romaine* . Philonomé , fille de Nictimus , eut du dieu Mars deux jumeaux qui furent jetés dans le fleuve Érymanthe . L'eau porta ces enfants dans le creux d'un arbre , où une louve les allaita ; un berger prit soin de les élever , et ils devinrent rois d'Arcadie : voilà Romulus et Rémus retrouvés dans la Grèce . Les Tégéates

(1) Callisth. Demarat. apud Stob. I. 90-100. Parallèles des Grecs et des

Romains , dans les œuvres de Plutarque .

(1) In
cor manu

et les Phénéates conviennent de terminer les querelles qui les divisent, par le combat de trois frères jumeaux pris dans l'une des deux armées contre trois frères jumeaux pris dans l'autre : ce sont, d'une part, les trois fils de Démocrate; de l'autre, les trois fils de Rheximaque, dont le second, nommé Critolaüs, voyant ses deux frères tombés morts, et ses trois adversaires inégalement blessés, feint de fuir, se retourne pour les combattre successivement, revient victorieux, tue sa sœur, et accusé par sa mère est absous par le peuple : il ne manque ici presque aucun trait de l'histoire des Horaces et des Curiaces, histoire sur laquelle il est bon de remarquer en passant que, de l'aveu de Tite-Live, on ne sait trop, malgré la célébrité de ce fait, lesquels, des Horaces ou des Curiaces, combattaient pour Albe ou pour Rome (1). Brennus, roi des Gaulois, assiégeait la ville d'Éphèse : une femme, nommée Démonice, lui promit de lui livrer une porte, à condition qu'il lui donnerait pour récompense toutes les richesses trouvées dans le temple. Devenu vainqueur, le Gaulois fit jeter sur cette femme une si grande quantité d'or et d'objets précieux, qu'elle en fut écrasée. C'est à peu près ce qui, selon Tite-Live (2), arriva chez les Romains à Tarpéia : elle était convenue avec les Sabins qu'ils lui donneraient, pour prix de sa trahison, ce qu'ils portaient au bras; elle entendait par là leurs bracelets; ils l'accablèrent sous le poids de leurs boucliers. Nous aurions à parcourir bien d'autres détails des annales romaines, si nous entreprenions d'observer toutes les contre-épreuves de cette espèce. Elles prouvent qu'il existait dans l'antiquité, comme

(1) In re tam clarâ nominum error manet, utriusque populi Horatii, utrius Curiatii fuerint. Tit. Liv. I, 24.

(2) L. I, c. XI.

depuis, au moyen âge, un fonds banal de traditions merveilleuses que chaque peuple adaptait, comme il pouvait, à sa propre histoire. Le même prodige se reproduisait d'un pays à l'autre, admiré partout comme unique ou incomparable.

Ces observations laissent peu de valeur à la partie traditionnelle des annales humaines; et l'on en pourrait conclure qu'il serait tout aussi sûr de nier ce qu'elle affirme, d'affirmer ce qu'elle nie, que d'accepter les résultats qu'elle présente. Si vous voulez, dit l'Arioste, découvrir la vérité, prenez le contre-pied de ce qu'on vous raconte : croyez que les Grecs ont été vaincus, les Troyens vainqueurs, et Pénélope infidèle.

E se tu vuoi che il ver non ti sia ascoso,
Tutta al contrario l'istoria converti;
Che i Greci rotti, e che Troja vittrice,
E che Penelopea fu meretrice (1).

Nous tâcherons d'établir des règles un peu plus sériennes. Mais déjà nous avons assez de données pour reconnaître combien était juste l'idée de Varron, lorsqu'il refusait le nom d'histoire aux traditions qui concernaient les temps antérieurs aux olympiades.

On a coutume de diviser les siècles antiques en *fabuleux*, *héroïques* et *historiques*. Les premiers n'ont laissé, dit-on, que des traditions confuses, et défigurées de plus en plus par la superstition, par l'abus des mots, par la mauvaise foi, par mille causes diverses. Les seconds semblent n'offrir que des traditions encore, mais où l'on croit démêler parmi les fictions quelques faits croyables. Le troisième âge présente, soit en traditions,

(1) Orlando fur. canto XXXV, st. 27.

soit
et
stan
le s
vait
term
vien
celui
fabu
tait
histo
rédi
presq
sait
le dél
durée
enviro
Augus
Varro
« prim
« rem
« cund
« quod
« con
« quod
« histo
Il r
précise
mière
tager e

(1) De

soit en relations contemporaines, une suite d'événements et d'époques, un ordre chronologique précis et constant. L'essentiel serait de fixer les points où s'ouvrent le second et le troisième de ces âges. C'était ce qu'avait fait Varron, en exprimant d'ailleurs, en d'autres termes, une division à peu près pareille à celle que je viens d'indiquer. Il appelait âge *inconnu* ou obscur celui qu'on a nommé *fabuleux*; il donnait ce nom de *fabuleux* à celui qu'on a qualifié *héroïque*; et il admettait en troisième lieu un âge *historique* connu par des histoires véritables ou proprement dites, *veris historiis*, rédigées, publiées par des auteurs contemporains ou presque contemporains des faits qu'ils racontent. Il faisait commencer le deuxième de ces âges aussitôt après le déluge d'Ogygès, et lui donnait seize cents ans de durée jusqu'au renouvellement des jeux olympiques, environ huit ou neuf siècles avant notre ère. C'est saint Augustin (1) qui nous a transmis cette doctrine de Varron. « Varro tria discrimina temporum esse tradit, « primum ab hominum principio ad cataclysmum priorem, quod propter ignorantiam vocatur *adélon*; secundum à cataclysmo priore ad olympiadem primam, « quod, quia in eo multa *fabulosa* referuntur, *mythicon* nominatur; tertium à primâ olympiade ad nos, « quod dicitur *historicon*, quia res in eo gestæ *veris historiis* continentur. »

Il reste sans doute à déterminer d'une manière plus précise l'époque du premier déluge et celle de la première olympiade. Peut-être y aurait-il lieu aussi de partager en deux le second âge de Varron, et d'en distin-

(1) De Civitate Dei, XVIII, 10.

guer les deux sections par les noms de Mythologique et d'Héroïque. Mais c'était toujours donner une très-sage direction aux études historiques, que de montrer la limite que la véritable science ne pouvait pas franchir; et ce serait aujourd'hui un très-grand progrès que de revenir à cette doctrine. Les modernes s'en sont fort écartés: ils ont prétendu qu'ils sauraient porter sur les origines des nations, sur les derniers lointains de l'histoire, des regards bien plus pénétrants que ceux du plus savant homme de l'antiquité; et le travail qu'ils se sont imposé pour arriver à ce but ou pour avoir l'air de l'atteindre, a été de réhabiliter, à force d'hypothèses, d'interprétations, de conjectures, les traditions qu'il avait déclarées ténébreuses ou mensongères. Voilà comment s'est formée la fausse science, et comment elle a pris tant d'étendue ou tant d'appareil. Nous serons plus en état de la juger et de la remplacer par des méthodes raisonnables, lorsque nous aurons examiné plus en détail, dans le chapitre suivant, ce qu'ont été, chez les peuples les plus célèbres, ces traditions orales que nous n'avons pu encore envisager que sous des aspects généraux.

CO
TE

IL
y av
fort
persé
Égyp
quelq
la mé
Homé
taines
rives
mère.
pour
faible
tionne
et seu
Europ
de leu
signé
Rome
de cor

(1) T

CHAPITRE IV.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES SUR LES HISTOIRES TRADITIONNELLES DES PEUPLES LES PLUS CÉLÈBRES.

IL faut peu d'attention pour concevoir qu'il ne pouvait y avoir que des souvenirs traditionnels, et encore en fort petit nombre, au sein de peuplades errantes, dispersées sur certains cantons du globe. Peu à peu les Égyptiens, les Phéniciens, les Chaldéens inventèrent quelques moyens de fixer ou de perpétuer un peu mieux la mémoire des faits éclatants. Mais après leurs essais, Homère lui-même ne recueille que des traditions incertaines ou fabuleuses sur la Grèce, la Phrygie et les rives de l'Asie. Il fallut que, plusieurs siècles après Homère, des Grecs pénétrassent en Égypte et dans l'Orient pour en rapporter quelques notions historiques, bien faibles et bien suspectes, presque toutes encore traditionnelles. L'histoire de l'Europe commençait à peine, et seulement à l'égard de la Grèce et de Rome. Les autres Européens, ceux de l'Occident et du Nord, ne savaient de leurs propres annales que ce qu'ils trouvaient consigné dans les vers ou les chansons de leurs poètes (1). Rome subjuga la plupart de ces peuples; et, contente de connaître leurs usages, elle ne daigna pas s'informer

(1) Tacit. de Mor. German. c. 2.

des révolutions ou vicissitudes par lesquelles ils avaient jusqu'alors passé. A son tour, Rome succomba, et lorsqu'elle eut achevé de perdre son indépendance, l'an 476 de notre ère, l'histoire éprouva, dit Marmontel (1), une longue éclipse; l'Europe se replongea dans les ténèbres. Là recommencent les traditions : elles remplissent de fables et de prodiges les premiers siècles de chaque nation moderne. Il est vrai que depuis le renouvellement des sociétés et des lettres, la guerre et l'industrie, les conquêtes et les voyages, le commerce et l'étude, ont fourni des moyens de mieux reconnaître les faits, de mieux apprécier les témoignages. Mais c'est l'histoire moderne qui est devenue plus exacte : l'ancienne est restée à peu près telle que la crédulité, l'ignorance et l'imagination l'avaient faite. Les travaux même des érudits ont contribué à y maintenir un amas énorme de puérités et de chimères; et je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui encore le temps soit venu de l'en délivrer, en appliquant à cette étude les méthodes rigoureuses qui ont assuré les progrès des autres sciences. Marmontel semblait avoir plus de confiance : il disait (2) que « parmi
« nous, lorsque des fanatiques ou des fourbes avaient
« prétendu associer les choses saintes et les profanes,
« impliquer Dieu dans leurs querelles, l'attacher à leurs
« factions, s'en faire un allié, l'engager dans leurs guer-
« res, en un mot le rendre complice de leurs passions
« et de leurs crimes, une saine philosophie était par-
« venue à démêler les intérêts du ciel d'avec ceux de la
« terre; et que l'histoire avait, pour ainsi dire, justifié
« la Providence, en réduisant les hommes à n'accuser

(1) *Éléments de littér.*, article Histoire.

(2) *Ibid.*

« qu
Cela
de
part
anti
les c
dom
anté
guer
peup
époq
ne o
A
l'idée
origi
qui a
et s'é
En ef
parés
mettr
de per
donne
pelé le
histor
cette
nous
ou de
selon
avant
histor
ouvrag
gramm

« qu'eux-mêmes des maux qu'ils se sont faits entre eux. » Cela peut bien être vrai, au moins en partie, à l'égard de l'histoire des quatre derniers siècles et de certaines parties des quatorze précédents; mais celle des âges antiques demeure établie sur un tout autre système, et les déceptions ou illusions traditionnelles continuent d'y dominer. A peu d'exceptions près, les annales des temps antérieurs à Hérodote, celles des Romains jusqu'à leurs guerres contre Pyrrhus et contre Carthage, celles des peuples du moyen âge, depuis leurs origines jusqu'aux époques où ils ont commencé de savoir lire et écrire, ne consistent qu'en traditions mal examinées.

Aujourd'hui le mot d'*histoire* exprime immédiatement l'idée de récit, le nom d'historien, l'idée de raconter: originairement le mot grec ἱστορ signifiât un homme qui avait recueilli des traditions ou des témoignages, et s'était instruit à force d'informations et de recherches. En effet, nous venons de voir combien étaient peu préparés, peu rapprochés les matériaux qu'il s'agissait de mettre en œuvre; combien, par conséquent, il fallait de perquisitions et de soins pour les rassembler et leur donner quelque valeur. Hérodote est vulgairement appelé le père de l'histoire, parce qu'il est le plus ancien historien que nous puissions lire; mais il avait eu dans cette carrière des prédécesseurs dont les noms au moins nous sont parvenus. D'abord Sanchoniaton de Béryte, ou de Tyr, contemporain, selon les uns, d'Abraham; selon les autres, d'Agamemnon, deux ou trois siècles avant Homère, passe pour avoir écrit en phénicien une histoire des premiers hommes. Des fragments de son ouvrage, traduits en grec par Philon de Biblos, si ce grammairien ne les a pas fabriqués, ont été cités par

Eusèbe et par Porphyre; nous ne les connaissons que de cette manière, et quand on les pourrait tenir pour authentiques, ils ne jetteraient pas de bien vives lumières sur des époques si reculées. Après Sanchoniaton et après Homère, on ne rencontre d'historiens que vers le siècle qui a immédiatement précédé celui d'Hérodote. Alors un Milésien nommé Cadmus s'efforçait d'éclaircir les antiquités de sa patrie : Eugéon, Déiochus, Eudémus, Démoclès; peu après Arcésilaüs, Phérécyde, Hécatée de Milet, Xanthus de Lydie, Hellanicus et quelques autres, composèrent des livres du même genre, tous aujourd'hui perdus, sauf un très-petit nombre d'extraits. Hécatée de Milet, s'il n'était pas le premier qui eût écrit en prose les annales des peuples, avait du moins, en étendant ses descriptions et ses récits au-delà de la Grèce, agrandi l'histoire et commencé la géographie. Xanthus, qui s'était borné aux antiquités lydiennes, est loué comme exact et instructif par Denys d'Halicarnasse (1). Hellanicus de Lesbos s'occupa des différentes nations grecques, et l'on a recueilli des fragments de ses écrits; mais nous n'avons plus rien ni du Syracusain Callias, ni de Charon de Lampsaque, ni de Damastès, historiens fort peu antérieurs à Hérodote, s'il ne les a pas précédés. Né l'an 484 avant l'ère vulgaire, Hérodote remonte, dans ses récits, à plus de trois mille ans avant cette ère : il y insère même des articles dont l'antiquité serait quatre ou cinq fois plus grande, à s'en tenir à la chronologie qu'il emprunte des Égyptiens. Ainsi son ouvrage, si nous en exceptons les parties qui correspondent au temps vers lesquels il a vécu, est pour nous le premier fonds d'histoires traditionnelles : il avait, pour rassembler tant de notions,

(1) *Antiq. Rom.* I. I.

parco
l'Asie.
jeux o
l'on ig
sés par
ou si o
conten
noms l
tion à
littérat
narrati

Peu
sias; et
dore de
sévéres.
craint p
témoin.
pu voir
faite qu
d'admir
tions, e
d'une m
avec be
plus sou
connais
cette ha
relation.
structifs
de tant

(1) L. X

(2) L. II

(3) III,

parcouru la Grèce, l'Égypte, et certaines contrées de l'Asie. On sait qu'il lut une partie de ses récits aux jeux olympiques de l'an 456 ou 452 avant notre ère; et l'on ignore si les noms des neuf Muses avaient été imposés par Hérodote lui-même aux neuf livres de son histoire, ou si c'est un hommage rendu à ses talents, soit par ses contemporains, soit par la postérité. En tout cas, ces noms heureux convenaient mieux qu'une sèche numération à des livres qui forment, en quelque sorte, dans la littérature, la nuance entre les fictions de la poésie et les narrations historiques.

Peu après sa mort, Hérodote fut contredit par Ctésias; et depuis il a trouvé dans Strabon (1), dans Diodore de Sicile (2), dans Aulugelle (3), des censeurs sévères. Plutarque (4), bien moins réservé encore, ne craint pas d'accuser le père de l'histoire d'être un faux témoin. C'est le comble de l'injustice : ce qu'Hérodote a pu voir lui-même, il le décrit avec une exactitude parfaite qu'on a eu plusieurs occasions de reconnaître et d'admirer. Tout ce qu'il peut faire à l'égard des traditions, est de les recueillir fidèlement et de les exposer d'une manière intéressante : il les apprécie quelquefois avec beaucoup de justesse; mais c'est un soin dont le plus souvent il se dispense. Nous lui devons toutes les connaissances auxquelles nous pouvions prétendre sur cette haute antiquité dont il ne devait nous rester ni relations contemporaines, ni assez de monuments instructifs. Il nous met au fait, non des véritables annales de tant de peuples, mais des croyances qui en tenaient

(1) L. XIV.

(2) L. II.

(3) III, 10; VIII. 4.

(4) Traité de la malignité d'Hérodote.

lieu. Il eut, dit Voltaire (1), le même mérite qu'Homère : tous deux saisirent les beautés propres à un art que l'on croit inconnu avant eux. Personne peut-être n'a porté plus loin l'art de raconter, c'est-à-dire de distribuer et de varier les récits, de les interrompre, de les reprendre, et de jeter, sans efforts, dans un vaste corps d'histoire, tous les charmes qui peuvent naître du mouvement et de la couleur du style.

Après Hérodote, les recueils d'histoires traditionnelles se sont multipliés. Il nous reste quelques fragments des ouvrages de Ctésias et de Théopompe : celui d'Éphore est perdu, à l'exception de certains détails, empruntés par Diodore de Sicile. En descendant au troisième siècle avant notre ère, nous rencontrons plusieurs autres compilateurs de notions historiques, Timée, Abydène, Bérosee, Manéthon, et le savant bibliothécaire d'Alexandrie, Ératosthène. Ce dernier s'est occupé spécialement de l'ancienne chronologie, et l'on retrouve des vestiges de ses travaux. Manéthon, grand-prêtre d'Héliopolis, avait composé, par ordre de Ptolémée Philadelphe, une histoire d'Égypte, divisée en trois parties : l'une sur les dieux, l'autre sur les demi-dieux, la troisième sur trente dynasties qui occupaient un espace de cinq mille trois cents ans. La véracité de Manéthon est fort suspecte aux yeux de certains critiques : l'authenticité des récits qui lui sont attribués l'est bien davantage encore. Bérosee, pontife et astrologue chaldéen, a mis en ordre de vieilles annales, trouvées, dit-on, dans le temple de Bélus : ce travail n'est pas venu jusqu'à nous ; car les cinq livres d'antiquités qui ont été publiés en latin, comme traduits de Bérosee, sont du nombre des préteu-

(1) Pyrrhonisme de l'hist. c. 6 et 7.

dues h
à la fin
aux fra
sèbe, d
il s'en t
Nous r
les livre
cile sur
Au si
nique g
dore et
d'Apoll
d'histoir
d'un ou
ment to
ces écriv
et Nicol
l'immens
neuses p
crites ou
gène de
extraits
rogénète
l'histoire
composée
les plus a
tous d'isp
plus sou
puiser ur
concerne
immédiat
Diodore

dues histoires antiques qu'Annius de Viterbe fabriquait à la fin du quinzième siècle. On donne plus d'attention aux fragments de Béroze, dispersés dans les écrits d'Eusebe, de Georges le Syncelle et de quelques autres ; mais il s'en faut encore qu'ils méritent une pleine confiance. Nous ne connaissons que par des citations semblables, les livres d'Abydène sur l'Assyrie, ceux de Timée de Sicile sur l'histoire universelle.

Au siècle suivant, Castor de Rhodes écrivit une chronique générale, qui est citée par son contemporain Apollodore et par des auteurs moins anciens. On a sous le nom d'Apollodore, et sous le titre de Bibliothèque, trois livres d'histoire mythologique qui semblent n'être que l'abrégé d'un ouvrage beaucoup plus considérable, et qui renferment toutefois de lointaines généalogies. A la suite de ces écrivains, paraissent Alexandre Polyhistor, Memnon et Nicolas de Damas. Le premier nous est fort vanté pour l'immensité de ses connaissances ; mais de ses volumineuses productions, il ne subsiste que des lignes transcrites ou indiquées par Pline, Plutarque, Athénée, Diogène de Laërce et Servius. Photius nous a transmis des extraits d'un ouvrage de Memnon ; Constantin Porphyrogénète en a fait recueillir un plus grand nombre de l'histoire générale et de quelque histoires particulières, composées par Nicolas de Damas. Voilà quels étaient les plus antiques recueils de traditions : ils ont presque tous disparu ; les débris en sont trop informes, et le plus souvent trop suspects, pour qu'il soit possible d'y puiser une instruction sûre. A vrai dire, en tout ce qui concerne les temps antérieurs à Hérodote, nous passons immédiatement de l'ouvrage de cet historien à celui de Diodore de Sicile, qui vivait ainsi que Nicolas, Mem-

non, et Alexandre Polyhistor, au siècle de Jules-César et d'Auguste. Diodore, malgré la perte de vingt-cinq livres sur quarante, nous présente un deuxième corps d'histoires traditionnelles des anciens peuples. Suivrait l'ouvrage latin de Trogue Pompée; c'était aussi une sorte d'histoire générale, mais elle a péri, et n'est remplacée que par l'abrégé qu'en fit Justin, vers le temps où Céphaléon composait une chronique grecque, fréquemment citée par les chronographes ecclésiastiques.

Cette dernière dénomination s'applique particulièrement à Jules Africain, à Eusèbe, et à Georges le Syncelle. Le premier de ces trois compilateurs n'est à nommer ici que pour mémoire; car la chronique qu'il avait rédigée au troisième siècle de l'ère vulgaire, et qu'il avait composée d'extraits de livres aujourd'hui perdus, s'est perdue elle-même, et n'est représentée que par celle d'Eusèbe. Encore le texte grec d'Eusèbe a-t-il disparu en très-grande partie: long-temps on n'a eu pour le remplacer, qu'une version latine, très-informe à son tour et très-mutilée: ce n'est que depuis fort peu d'années, qu'on a retrouvé et mis au jour une traduction arménienne faite sur le texte grec, mais incomplète. Quoi qu'il en soit, Eusèbe a servi de guide ou de modèle aux chroniqueurs grecs et latins qui sont venus après lui, sur-tout à Georges le Syncelle, qui a vécu au huitième siècle, et dont la compilation, plus étendue et mieux conservée, a dirigé les études historiques dans tout le cours du moyen âge. Depuis le renouvellement des lettres, on a plus immédiatement recherché les traditions antiques dans Hérodote, dans Diodore de Sicile, dans Justin, dans les autres livres ou débris de livres classiques; mais on a continué de se tenir assez près du

plan g

Il sur
toire tra
ment el
nécessit
ginairen
gère, el
cidents
tueuse

dans le
les pren
cernaiem
divers a
fesse qu

« des na

« manières

« raconte

« certain

« côtes d

« il, ne

« et de

« de l'It

« dent :

« et le pa

« dieux e

« villes d

« inconn

« Memph

« de la v

« la côte,

(1) Réflex

plan général, imposé par Eusèbe et par le Syncelle.

Il suffit, ce me semble, d'avoir observé comment l'histoire traditionnelle des premiers âges s'est établie, et comment elle s'est perpétuée jusqu'à nous, pour sentir la nécessité de la soumettre à un rigoureux examen. Originellement vague ou fabuleuse, hasardée ou mensongère, elle a subi, dans son cours, presque tous les accidents qui la pouvaient rendre de plus en plus défectueuse et incertaine. Il est vrai que c'est en Grèce, dans le pays le plus éclairé de la terre, qu'on a formé les premiers recueils des traditions anciennes qui concernaient, outre cette contrée elle-même, l'Égypte et divers autres peuples. Mais d'abord, Fréret (1) confesse que, « les premiers écrivains grecs qui ont parlé des nations barbares, ne les connaissaient que d'une manière très-confuse, et que les histoires qu'ils en racontaient, n'étaient fondées que sur le rapport incertain des marchands qui allaient commercer sur les côtes de l'Égypte et de la Phénicie. Homère, ajoute-t-il, ne connaissait rien vers l'Orient au-delà de Sidon et de l'embouchure du Nil; la Sicile et l'extrémité de l'Italie, étaient le bout du monde vers l'Occident : au-delà, étaient l'Océan qui entoure la terre, et le pays des fables, les îles Fortunées, le séjour des dieux et des héros. Strabon remarque que les fameuses villes de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane ont été inconnues à Homère : on y pourrait encore ajouter Memphis dont il ne parle pas, quoiqu'il fasse mention de la ville de Thèbes à cent portes, plus éloignée de la côte, et qu'il indique même la division des Ethio-

(1) Réflexions sur l'étude des anc. hist.

« piens en orientaux et occidentaux... C'était sur le seul
 « rapport de marchands ignorants, qui n'avaient con-
 « sulté que la populace des pays où ils commerçaient,
 « et qui le plus souvent l'avaient mal consultée, qu'é-
 « taient fondées toutes les opinions des premiers Grecs sur
 « l'histoire étrangère : ainsi, l'on ne doit pas être surpris
 « si ce qu'en disent les poètes est si superficiel et si con-
 « fus ; si les généalogies par lesquelles ils font descendre
 « des anciens Grecs les héros et les divinités de l'O-
 « rient , Isis, Osiris ou Bacchus, Bélus et Adonis , sont
 « si absurdes et si pleines de contradictions. » On doit
 donc, de l'aveu de Fréret, tenir pour nul ce premier
 fond de traditions prétendues historiques, apportées
 des pays étrangers en Grèce, par de grossiers et illé-
 trés voyageurs. Or, si l'histoire n'avait consisté chez les
 Grecs, jusqu'au temps de Solon, qu'en des notions si
 vaines, il est fort à craindre qu'elle ne s'en soit jamais
 pleinement débarrassée.

Fréret, cependant, ouvre au sixième siècle avant notre
 ère un second âge de l'érudition grecque, durant lequel
 des hommes éclairés tels qu'Hécatée de Milet, Hérodote,
 Ctésias, allèrent visiter les contrées dont ils se propo-
 saient d'écrire l'histoire. Qu'ils aient bien observé, bien
 retracé ce qui s'offrait à leurs regards, nous pouvons le
 supposer ; mais Fréret est encore obligé de convenir qu'on
 doit peu compter sur l'exactitude de leurs récits, à l'é-
 gard des choses depuis long-temps passées : ils nous re-
 disent ce qu'ils ont appris en des entretiens qui n'étaient
 pas toujours instructifs ; et immanquablement, ils au-
 ront mal compris et mal retenu beaucoup de détails ra-
 pidement exposés en des langues qu'ils n'entendaient
 point, et que leur traduisaient on ne sait trop quels in-

terprète
 « consu
 « histo
 « bien
 « fables
 de ses
 tiraient
 de mon
 nous ra
 fort inc

Mais
 ont eu
 ou secr
 ments d
 que Xa
 nales ly
 l'Assyrie
 les ouvra
 aucun m
 trouvées
 véridiqu
 très-petit
 n'étaient
 des narr

On pa
 historien
 livres, et
 fils, enle
 aux Athé
 dablemen

(1) Anl.-t

terprètes. « D'ailleurs, dit encore Fréret, ceux qu'ils
« consultaient n'avaient peut-être pas étudié leur propre
« histoire avec assez de soin, pour en rendre un compte
« bien exact de vive voix : ils y mêlaient sans doute des
« fables populaires. » Ainsi les voyages d'Hérodote, ceux
de ses prédécesseurs et de ses successeurs, nous garan-
tiraient seulement la vérité des descriptions de lieux et
de monuments : sur le surplus, il resterait incertain s'ils
nous rapportent exactement des traditions en elles-mêmes
fort incertaines.

Mais on suppose que plusieurs de ces écrivains grecs
ont eu la faculté de fouiller dans les archives publiques
ou secrètes des peuples étrangers, et d'en tirer des élé-
ments d'histoires nationales. On assure, par exemple,
que Xanthus avait rédigé de cette manière les an-
nales lydiennes, Ctésias celles de la Perse et même de
l'Assyrie. Cependant, outre que nous ne possédons pas
les ouvrages de ces deux auteurs, nous n'avons non plus
aucun moyen de savoir jusqu'à quel point les relations
trouvées par eux dans ces archives, étaient authentiques,
véridiques, et instructives. Si nous en jugeons par le
très-petit nombre d'articles qui nous sont connus, ce
n'étaient guère, pour les époques un peu reculées, que
des narrations traditionnelles et fabuleuses.

On parle aussi des bibliothèques dans lesquelles les
historiens grecs devaient puiser les matériaux de leurs
livres, et l'on cite d'abord celle de Pisistrate et de ses
fils, enlevée d'Athènes par Xerxès, et depuis renvoyée
aux Athéniens par Seleucus Nicator (1). C'étaient pro-
bablement quelques centaines de petits volumes, conte-

(1) Aul.-Gell. Noct. Att. VI, 17.

nant des poèmes, des discours et des traités philosophiques plutôt que des annales. Il est sur-tout difficile de supposer qu'il y eût là aucun morceau, aucune pièce authentique d'histoire étrangère. On a fort peu de renseignements sur les livres qu'avait pu rassembler Alexandre le conquérant, et sur l'usage que les écrivains de son temps en ont pu faire Il a été parlé (1) d'un dépôt du même genre, formé vers le même temps, par le tyran Cléarque, à Héraclée dans le Pont; et nous ne voyons pas non plus que la science des temps et des faits y ait puisé de bien précieuses lumières. Les deux plus célèbres bibliothèques de l'antiquité, celles d'Alexandrie et de Pergame, ne se sont ouvertes qu'au troisième et au deuxième siècle avant l'ère chrétienne, quand Hécatée de Milet, Hérodote, Ctésias, Éphore, Théopompe, et d'autres écrivains, avaient déjà composé, sans de pareils secours, de grands corps d'annales antiques. Qu'Ératosthène, Apollodore, et leurs contemporains, aient eu à leur disposition beaucoup plus de documents qu'il n'avait été possible d'en réunir avant la mort d'Alexandre, on a droit de le présumer; mais nous sommes réduits encore à de simples conjectures, sur l'étendue et la nature des richesses littéraires rassemblées dans ces deux grands dépôts: car les livres qu'ils ont aidé à composer nous manquent presque tous; les résultats des recherches qu'ils donnaient le moyen d'entreprendre, sont pour nous à peu près nuls; et dans l'état où nous sommes parvenues les notions traditionnelles que nous appelons Histoire ancienne, dans ce mélange de récits incohérents et divers, fournis par Hérodote, par Diodore de Sicile.

(1) Memnon, in Biblioth. Phot. att. 224.

par
des l
sans
ner l
à des
guerr
réelle
est vr
drie
d'anna
en m
science
pas qu
nous p
d'histo
quelqu
fluence
pendan
le sien
nous cr
Afin
aujourd
vient de
nent de
ses, des
par nat
divers t
tuaient
sur-tout
origine.

(1) Voy
Berlin, 183

par Justin, par des compilateurs ecclésiastiques, citant des livres aujourd'hui perdus, ce n'est assurément pas sans peine ni sans péril que nous tenterions de discerner les articles puisés jadis par une critique plus saine, à des sources plus sûres. Pour tout ce qui a précédé la guerre entre les Grecs et les Perses, nous ne sommes réellement en présence que d'un amas de traditions. S'il est vrai que les bibliothèques de Pergamé et d'Alexandrie aient en effet recélé des matériaux authentiques d'annales plus anciennes, nous ne sommes plus du tout en mesure d'en profiter. En rendant hommage à la science et aux travaux d'Ératosthène, je n'en conclus pas que l'histoire des premiers âges en soit devenue pour nous plus constante et plus claire : car ce qu'il y a d'historique dans les débris de ses écrits, se réduit à quelques pages ou même à quelques lignes (1); et l'influence qu'il peut avoir exercée sur ce genre d'études, pendant sa vie et pendant les deux siècles qui ont suivi le sien, se manifeste infiniment peu dans les livres qui nous en restent.

Afin de mieux reconnaître encore l'état où s'offre aujourd'hui à nos regards les traditions antiques, il convient de prendre une idée de ce qu'elles nous apprennent des Égyptiens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs et des Romains. Elles se distribueront ainsi par nations, et en quelque sorte par espèces, selon les divers théâtres des faits ou des objets dont elles perpétuaient les souvenirs. Presque tous les peuples, mais sur-tout ceux de l'Asie, se donnaient la plus lointaine origine, et s'obligeaient ainsi à remplir d'événements ou

(1) Voy. le recueil intitulé *Eratosthenica*, publié par M. Beuhardy, à Berlin, 1822, in-8°.

de personnages, d'effrayantes séries de siècles. Les Égyptiens, que l'on comprenait alors parmi les Asiatiques, remontaient, selon Hérodote, à plus de dix-sept mille ans avant Xerxès. Les cinq ou six premiers mille ans ne présentaient qu'un gouvernement théocratique et des révolutions sacerdotales. Les dieux, les cultes, les familles royales ou célestes, et les collèges de prêtres, se déposaient tour-à-tour. Ménès enfin commence une dynastie de trois cent trente rois; et, après dix-sept dynasties qui suivirent la sienne, la dix-neuvième eut, dit-on, pour chef Sésostris, sous qui l'empire égyptien s'étendait à la haute Asie. En travaillant à établir la chronologie de tous ces princes, Ératosthène n'a fait qu'en montrer l'extrême incertitude: tous les rois qu'il nomme, excepté Ménès, Athotès et la reine Nitocris, sont différents de ceux d'Hérodote, de Manéthon et de Diodore. On ne parvient à jeter quelque jour sur ces nomenclatures ténébreuses, qu'en supposant des dynasties parallèles de rois de Thèbes et de rois de Memphis: on a même porté le nombre des royaumes à quatre et jusqu'à huit; et la variété des systèmes imaginés à cet égard par les savants modernes, prouve de plus en plus la profonde obscurité de la matière. Cependant, des pasteurs arabes s'emparèrent de l'Égypte et la possédèrent durant plusieurs siècles: les Éthiopiens l'envahirent aussi à différentes reprises, et leur roi Sabacon la gouverna. Quand les Éthiopiens furent chassés, le pays se divisa de nouveau en plusieurs royaumes. Mais Psammitichus, monarque de l'un de ces états égyptiens, conquiert tous les autres par le secours des Grecs. C'est, selon Hérodote à ce Psammitichus que l'histoire d'Égypte commence à s'éclaircir et à s'établir. Or, de ce règne à la conquête

de
un
plus
peu
d'au
ait
pren
néth
se gl
thom
grav
avait
l'on
faisa
Mais
point
porte
celle
« alle
« prop
« dieu
« cach
« mau
« caus
« tiez
« plus
« parc
« ces
Égypt
plissen

(1) s
(2) v

de l'Égypte par le roi de Perse Cambyse, il reste à peine un siècle et demi. Tout est donc, auparavant, tradition plus ou moins incertaine ou chimérique, hors ce que peuvent attester des monuments tels que les Pyramides, d'autres édifices et des inscriptions, en supposant qu'on ait des moyens de bien fixer les époques et de bien comprendre le sens de ces antiquités. Il est vrai que Manéthon parle d'un livre écrit par un roi d'Égypte, qui se glorifiait d'avoir eu commerce avec les dieux; Manéthon, dit-on, travaillait lui-même d'après des mémoires gravés sur des colonnes par le premier Mercure: il y avait eu aussi un roi Mercure, auteur de livres que l'on portait solennellement dans une procession qui se faisait encore du temps de saint Clément d'Alexandrie (1). Mais est-il besoin de dire que ces livres apocryphes ne sont point à distinguer des traditions auxquelles ils se rapportent? La seule opinion qu'on en puisse concevoir est celle que Lucien exprime en ces termes (2): « Si vous allez en Égypte, vous y trouverez des docteurs et des prophètes qui vous diront mystérieusement que les dieux, pour se sauver des mains des géants, vinrent se cacher près du Nil, sous la figure de différents animaux, dont les Égyptiens révèrent encore les images à cause de cette aventure; et pour que vous n'en doutez pas, les prêtres vous diront que cela est écrit, depuis plus de dix mille ans, dans leurs livres sacrés: leur parole est le seul gage que vous aurez de la vérité de ces livres. » Ainsi, la prodigieuse antiquité que les Égyptiens s'attribuent, les autres fables dont ils remplissent leurs prétendues annales, les livres divins fabri-

(1) Stromat. l. VI.

(2) Vers la fin de l'Opuscule, intitulé: Des Sacrifices, Περὶ θυσιασίων.

qués par leurs prêtres, l'impossibilité de concilier ce que racontent de ce peuple Hérodote, Manéthon, Ératosthène, Diodore de Sicile, Justin et d'autres anciens auteurs, tout concourt à décréditer cette première série de traditions, et à montrer que jusqu'à l'époque de Psammitichus ou même de Cambyse, elles ne nous apprennent rien de positif (1).

Pour reléguer pareillement au rang des traditions vagues toute l'histoire assyrienne, il suffit d'observer à quel point elle varie dans les divers ouvrages où elle a été recueillie. Hérodote, Ctésias et leurs successeurs semblent parler chacun d'un peuple différent lorsqu'ils nous entretiennent des premiers Assyriens. Hérodote réduit à trois cent vingt ans la durée de leur empire en Asie: Ctésias la porte à quatorze cents; et, s'il faut l'en croire, les Assyriens ont possédé, pendant plus de dix siècles, non-seulement, la haute Asie, mais encore l'Asie-Mineure. Ce même Ctésias raconte que Teutamus, roi d'Assyrie, envoya au secours de Priam, son vassal, dix mille Éthiopiens, dix mille hommes du pays de Suze, et dix mille chariots: mais Homère n'a point eu connaissance de ce fait; il n'en existe aucune trace dans le dénombrement que fait ce poète, des peuples qui combattaient pour les Troyens. En vain Bérose nous attestera qu'il y avait à Babylone de très-antiques registres ou mémoires: que penser d'une suite de registres publics qui embrassait, dit-on, l'histoire de cent cinquante mille ans, ou même de quatre cent soixante-dix mille? Cette exagération, que Cicéron a fait remarquer (2), repousse assez

(1) Nous ne parlons pas encore des monuments.

(2) Quod annis quadringenta et

septuaginta millia annorum..... Babylonios posuisse, falsum. Cicero de Divinat. II, 46.

tout
par
fanté
chen
selon
sont
siècle
ou au
légende
cueille
sieurs
l'existe
la Bib
veut ét
doute
Même
contract
des roi
cond é
es pay
férence
récits d
ney (1)
concilie
et ne l
quelque
riens et
de l'Asi
l'Asie-M

(1) Chronique
le supplém
cher, et §

toute confiance. Tant que les faits ne sont point fixés par des relations précises et authentiques, ils sont des fantômes qui se grossissent ou s'amincissent, s'approchent ou s'éloignent, et prennent des formes diverses, selon les yeux qui les contemplent. Ninus et Sémiramis sont placés tantôt à la suite de Bélus, vers le vingtième siècle avant notre ère, tantôt seulement au treizième ou au douzième peu avant la guerre de Troie, et leurs légendes varient, d'ailleurs, au gré des écrivains qui recueillent ces traditions. Il en est à peu près ainsi de plusieurs autres rois assyriens : on ne doit point douter de l'existence de ceux de ces princes qui sont nommés dans la Bible; mais l'embarras devient extrême, quand on veut établir une concordance entre les noms qu'elle leur donne et ceux qu'ils portent chez les auteurs profanes.

Mêmes difficultés sur l'histoire des Mèdes; mêmes contradictions entre Hérodote et Ctésias, sur le nombre des rois, que le premier borne à quatre, et que le second étend à huit; sur la durée de cet empire, et sur les pays qu'il y faut comprendre. Les motifs de la préférence à donner, ici et ailleurs, à la chronologie et aux récits d'Hérodote, ont été habilement exposés par Volney (1). Mais des variantes si graves et si difficiles à concilier, attestent l'absence de renseignements positifs, et ne laissent aucune garantie contre les erreurs. De quelque manière qu'on dispose les annales des Assyriens et des Mèdes, il est sûr au moins que l'empire de l'Asie passa aux Perses : Cyrus conquiert Babylone, l'Asie-Mineure, et même, selon Xénophon (2), l'Égypte.

(1) Chronologie des Mèdes dans des Recherches sur l'hist. ancienne. le supplément à l'Hérodote de Larcher, et § VIII de la deuxième partie

(2) Cyrop. l. I.

C'est à Cambyse que cette dernière conquête est attribuée avec beaucoup plus de vraisemblance, par Hérodote et par la plupart des anciens. Jusqu'en des temps si voisins des beaux siècles de la Grèce, l'histoire d'Astyage, de Crésus et de Cyrus, des Mèdes, des Lydiens et des Perses, continue de se remplir de détails fabuleux ou incertains. A peine encore un faible jour guide nos pas dans ces ténèbres : les historiens contemporains ne commencent que pour les règnes qui ont suivi celui de Cambyse.

Que serait-ce donc, si nous prétendions remonter au premier âge des Perses, à leurs Dives et à leurs Péris, à leur premier homme Caioumarath, à leurs dynasties des Pichdaliens et des Kianams, ou Kaians? Les ténèbres qui enveloppent ces longues séries de règnes, se prolongent jusqu'aux temps de Cyrus et de Zoroastre. La mort de Cyrus est racontée de deux manières tout-à-fait différentes ; et l'on sait quel roman Xénophon a composé sur l'éducation et la vie de ce prince, sans doute d'après quelques traditions particulières. Zerdust ou Zoroastre, qui probablement n'a vécu que vers le temps de Darius, fils d'Histaspes, serait de trois cents ans plus ancien, suivant une seconde opinion que Volney (1) a préférée. Saint Clément d'Alexandrie, Ammien-Marcellin, Apulée, Porphyre, Iamblique, Agathias, ont embrassé la première ; l'autre est soutenue par Justin, saint Augustin, Arnobe et Orose. Il existe de pareils dissentiments sur presque tous les points qui ne sont que traditionnels.

J'aurai occasion de parler ailleurs des traditions non moins vagues qui composent, jusqu'au sixième siècle

(1) P. 209-278 des Rech. nouvelles sur l'hist. ancienne.

avan
de l'
et de
peup
les li
Qu
la G
vouer
Sicile
« cyli
« ces
« ger
« je cr
« ni e
« d'un
« émig
« l'aba
« occu
« nom
« ne po
« par t
« les b
« de pl
« dues
« seule
« genre
« grand
« fense
« comm
cette é
d'un si
(1) L.

avant notre ère, et même au-delà, le fonds des annales de l'Inde, de la Chine, du Japon, et du nord de l'Asie et de l'Europe. Je ne m'arrêterai plus ici qu'aux deux peuples qui occupent ordinairement le plus de place dans les livres d'histoire ancienne, les Grecs et les Romains.

Que, jusqu'à la guerre contre les Perses, l'histoire de la Grèce ne soit qu'un amas de traditions, c'est ce qu'avoient expressément Thucydide, Strabon, Diodore de Sicile et Plutarque. « La distance des temps, dit Thucydide (1), ne permet point d'acquérir des connaissances sûres et distinctes; mais autant que je puis en juger en portant mes regards sur la plus haute antiquité, je crois que rien de grand ne s'était accompli encore, ni en paix ni en guerre. Le pays n'était point habité d'une manière constante; il était sujet à de fréquentes émigrations. Ceux qui s'arrêtaient dans une contrée, l'abandonnaient sans peine, chassés par de nouveaux occupants qui se succédaient toujours en plus grand nombre. Il n'y avait point de commerce: les hommes ne pouvaient, sans crainte, communiquer entre eux ni par terre ni par mer; et la culture étant limitée par les besoins, on ne connaissait pas les richesses. Point de plantations: aucune muraille ne les aurait défendues. Les fruits du travail restaient sans garantie, et la seule chose facile était de changer de place. Avec ce genre de vie, les Grecs n'étaient puissants ni par la grandeur des villes, ni par aucun autre moyen de défense. Enfin, on ne voit pas qu'ils aient rien fait en commun avant la guerre de Troie. » Ainsi, jusqu'à cette époque, ces Grecs dont les descendants ont brillé d'un si vif éclat sur la terre, ne sont encore, aux yeux de

(1) L. I, c. 1-15.

Thucydide, qu'un peuple qui commence, et chez lequel on chercherait en vain, non-seulement l'art, mais la matière même de l'histoire. Quand ce judicieux écrivain a si peu de lumières sur le premier âge de la Grèce sa patrie, combien ne devons-nous pas admirer celles que les savants modernes croient avoir acquises à l'aide d'un petit nombre de textes moins anciens et moins authentiques que le sien ! Il n'a aucune connaissance de ces registres qu'ils disent avoir été tenus de temps immémorial en chaque cité, et qui, suivant eux, contenaient les éléments des tableaux généalogiques dressés depuis, et remontant à Inachus. Thucydide réduit tout le passé aux moindres termes : il craindrait, s'il en disait plus, de retomber dans les fictions déplorables que ses prédécesseurs avaient recueillies. Si nous voulons de plus longs détails sur les antiquités, il les faut demander à des auteurs moins scrupuleux. Pour lui, il ne voit dans le siège et la prise de Troie qu'une expédition mesquine. Agamemnon n'avait levé qu'une petite armée ; il espérait que la guerre la nourrirait en pays ennemi ; mais la disette des vivres obligea ses soldats de cultiver des terres et de se livrer au brigandage : si l'on était arrivé avec des munitions suffisantes, on aurait continué de combattre sans se laisser distraire par la piraterie ni par l'agriculture, et il n'eût pas fallu dix ans pour prendre une bicoque. Après cette pénible victoire, les Grecs se dispersèrent encore et ne firent aucun progrès. Leur marine remonte à peine au troisième siècle avant la guerre du Péloponèse ; et le premier combat naval dont Thucydide ait connaissance, est celui qui se livra entre les Corinthiens et les Corcyréens, vers l'an 660 avant notre ère ; les Ioniens n'eurent de flottes que sous les

règles
expose
les inc
peu éle
général
sion du
togiton
tenait a
Quel
commen
grecque
il y a la
de toute
ayant cr
et pour
enfants
firme, au
des aux
comme p
ques vais
à propos
naissance
des recher
en ce poin
une disser
moins, qu
historiens
titude et
toire. On
un seul et

(1) Clio, c

règnes de Cyrus et de Cambyse. En nous présentant un exposé si modeste, ce grand historien ne dissimule point les incertitudes qui subsistent même à l'égard des faits peu éloignés de l'époque où il écrit. Ainsi, dit-il, on croit généralement, à Athènes, qu'Hipparque était en possession du pouvoir, lorsqu'il fut tué par Harmodius et Aristogiton : on ignore qu'Hippias, fils aîné de Pisistrate, tenait alors les rênes du gouvernement.

Quelque réservé que soit Thucydide, en traçant au commencement de son ouvrage le tableau des origines grecques, et quoiqu'il l'ait resserré en fort peu de pages, il y a laissé certains détails qui ne seraient pas à l'abri de toute contestation. Par exemple, il croit que Minos, ayant créé une marine, chassa les Cariens des Cyclades, et pour s'en assurer la possession, fit gouverner par ses enfants ces îles nouvellement conquises. Hérodote (1) affirme, au contraire, que Minos n'enleva point les Cyclades aux Cariens; qu'ils eurent la liberté de les cultiver comme par le passé, à la seule condition de fournir quelques vaisseaux aux flottes que le roi de Crète jugerait à propos d'équiper; et comme Hérodote était Carien de naissance, comme il déclare qu'il s'est livré sur ce point à des recherches particulières, il peut sembler plus croyable, en ce point, que Thucydide, ainsi que l'a observé Sevin dans une dissertation sur l'histoire de la Carie (2). Disons du moins, que cette différence entre nos deux plus anciens historiens, sur un tel fait, nous avertit assez de l'incertitude et des difficultés de cette antique partie de l'histoire. On a d'ailleurs élevé la question de savoir si c'est un seul et même Minos qui a été le législateur des Crétois

(1) Clio, c. 171.

(2) Mém. de l'Acad. des Inscr. t. IX

et le maître de la mer; qui, disposant de flottes puissantes, a purgé les côtes des pirates qui les infestaient, et fait une descente en Afrique pour venger la mort d'Androgée son fils. On pourrait aussi demander s'il n'y a pas eu deux Idoménées et plus de deux Cyrus; car la variété des traditions et des légendes autoriserait à supposer pour chacun de ces noms plusieurs personnages; ainsi qu'on est presque forcé de le faire à l'égard des noms d'Hercule, de Bacchus, de Mercure et de Jupiter. Minos, est-il dit, avait assujéti les Athéniens à un odieux tribut: Thésée les en affranchit; il se transporta en Crète, et en revint sur une galère que l'on conserva dans Athènes, en y substituant de nouvelles pièces à celles qui tombaient en pouriture; ce qui donnait lieu à des arguments de sophistes, pour prouver que ce vaisseau était encore ou n'était plus celui de Thésée. Toute la vie de ce héros est pleine de détails semblables ou plus merveilleux, dont Plutarque (1), en les recueillant, ne peut pas dissimuler l'in vraisemblance. Après Thésée, parurent les Héraclides ou descendants d'Hercule, personnages déclarés jadis fabuleux, bien qu'on ait discerné depuis, dans leur histoire, quelques points fort admissibles. L'expédition des Argonautes, les malheurs d'Œdipe, la guerre de Troie sont si diversement racontés, que ces événements, dégagés même de ce qu'ils ont de plus miraculeux, pourraient sembler encore incertains: il est surtout difficile de leur assigner des époques bien déterminées. On a montré au voyageur Pausanias (2), le lieu où fut tué Laïus, le tombeau de ce prince et celui de son serviteur; mais lorsqu'il s'agit

(1) Vie de Thésée, n. 1.

(2) Phoc. c. 5.

des fil
confor
nés, s
non p
qu'au
partir
trons
cées et
les sièc
graphe
trueux

A co
l'obscu
pose un
Cyrus,
tres et
travaux
« C'éta
« gore,
« lèbres
« amou
« sans i
« lesque
« l'arch
« Lac,
« toires
« les Gr
« des h
Je n
historie

(1) Béc

des fils d'OEdipe, la tradition de Pausanias n'est plus conforme à celle des poètes. Étéocle et Polynice sont nés, selon lui (1), d'Euryganie, fille d'Hyperphas, et non pas de Jocaste. Cette indécision se prolonge jusqu'au temps de Lycurgue et fort au-delà : ce n'est qu'à partir de la guerre contre les Perses, que nous rencontrons dans l'histoire grecque des routes nettement tracées et suffisamment éclairées; Plutarque (2) compare les siècles précédents à ces terres inconnues, que les géographes, dans leurs cartes, remplissent d'animaux monstrueux.

A ces preuves sensibles et à ces aveux formels de l'obscurité des premiers temps de la Grèce, Fréret oppose un tableau des lumières qui éclairaient le siècle de Cyrus, des monuments qui s'y conservaient, des registres et des inscriptions qui dirigeaient et facilitaient les travaux de Phérécyde et des autres rédacteurs d'annales. « C'était, dit-il, le siècle de Thalès, de Solon, de Pythagore, de Pisistrate, d'un grand nombre d'hommes célèbres par leur sagesse, par leur habileté, par leur amour pour les sciences : on ne pourrait le comparer, sans injustice, à ces siècles grossiers et ignorants dans lesquels nos pères prenaient les fabuleuses chroniques de l'archevêque Turpin, du Saint-Graal, de Lancelot du Lac, de tant d'autres héros imaginaires, pour des histoires véritables.... La philosophie était cultivée parmi les Grecs avec trop d'ardeur, pour qu'on eût approuvé des histoires de pure invention. »

Je n'ai point assurément la pensée de rabaisser les historiens grecs contemporains de Cyrus; j'y serais fort

(1) Bécotie, c. 5.

(2) Commencement de la vie de Thésée

embarrassé, puisque nous n'avons plus leurs livres, et que le peu de lignes qui nous en restent ne suffit point pour les apprécier. Mais par cette raison même, la haute idée que l'érudit nous en veut donner est de pure imagination. Après tout, nous ne connaissons ces auteurs que par les témoignages de leurs successeurs. Or, Denys d'Halicarnasse, à qui l'on accorde une grande autorité en ces matières, traite assez mal (1) Eugéon, Deionchus, Eudémus et Démocritus. Platon (2) et saint Clément d'Alexandrie (3) se moquent des généalogies arrangées par Acusilaüs. Thucydide (4) se plaint de l'aridité et des anachronismes d'Hellanicus de Lesbos. Diodore de Sicile (5) a peu de confiance dans les opinions d'Hécatee, autre généalogiste dont la critique était si peu rigoureuse, qu'il attribuait le don de la parole au bœuf qui avait transporté Phryxus et sa sœur en Colchide (6).

Celui de ces vieux historiens qui est le plus préconisé, est Phérécyde d'Athènes, qu'on ne confond point avec le philosophe Phérécyde de Syros, plus ancien d'environ un siècle, et, selon Pline (7), inventeur de l'art d'écrire en prose. Les fragments historiques de Phérécyde d'Athènes ont été rassemblés avec ceux d'Acusilaüs (8) : il s'était appliqué sur-tout à dresser les généalogies des familles indigènes de l'Attique, et à les rattacher toutes à quelques divinités : Orion était fils de Neptune et d'Euryalé; Triptolème, de l'Océan et de la Terre (9); Barthélémy a fait remarquer ce travers (10). Quant à Cadmus

(1) Judic. de Thueyd.

(2) Tim.

(3) Stromat. l. I, p. 380.

(4) L. I, c. xxvii.

(5) L. I, § 1, p. 2.

(6) Voy. le Mém. de Le Sa. in sur

Hécatee. Acad. des Insér. VI.

(7) Hist. nat. VII, 57.

(8) Gera, 1789, in-8°. — *Ibid.*

1798, in-8°.

(9) Apollod. Biblioth. l. I.

(10) Voy. d'Anach. c. lxxv.

de Mil
et qui
premier
quatorz
d'Halic

Les
leurs li
faites, s
nales de
l'on ne
inscripti
d'une pa
ne manq
nasse (2)
gainville
que, sele
core de s
avait rég
du Pélo
peut e te
pèce, ma
au siècle
a trouvé
uments,
que la Gr
aüs et l
ont perd
nscription
que des so

(1) Pline d
rimus histor
fist. nat. VII
nus condere i

de Milet, contemporain de l'un ou de l'autre Phérécyde, et qui nous est aussi donné par Pline pour l'auteur des premiers essais en prose (1), son Histoire d'Ionie en quatorze livres n'existait déjà plus au temps de Denys d'Halicarnasse.

Les noms de ces auteurs, les modiques débris de leurs livres, et les mentions fugitives qui en ont été faites, seraient d'assez faibles recommandations des annales de l'antique Grèce, recomposées après eux, si l'on ne supposait qu'ils avaient à leur disposition des inscriptions, des registres, des monuments de tout genre, d'une parfaite authenticité; et c'est une hypothèse que ne manquent point de soutenir, d'après Denys d'Halicarnasse (2), la plupart des érudits modernes, Fréret, Bougainville aîné (3), Barthélemy lui-même. Il est certain que, selon Tacite (4), les Messéniens produisaient encore de son temps un traité gravé sur la pierre, et qui avait réglé, au neuvième siècle avant notre ère, le partage de Péloponèse entre les descendants d'Hercule. On peut citer quelques autres inscriptions de la même espèce, mais bien moins anciennes, toutes postérieures au siècle de Cyrus. Il s'agit de savoir si, parce qu'on a trouvé jadis et qu'on retrouve encore de pareils monuments, en fort petit nombre, il est permis de conclure que la Grèce en était remplie, quand Phérécyde, Acusilaüs et leurs contemporains écrivaient des livres qui sont perdus. Que de questions seraient ici à élever! Ces inscriptions, ces annales publiques ne perpétuaient-elles que des souvenirs véritables? étaient-elles authentiques?

(1) Pline dit de Cadmus Milésien, *primus historiam condere instituit*. Hist. nat. VII, 57; — et, *prosan primus condere instituit*. V, 31.

(2) Antiq. Rom. I. I.

(3) Acad. des Inscr. XXIX.

(4) Annal. IV, 43.

eurs l'v s, et
ne suffit point
même, la haute
de pure imagi-
es auteurs que
s. Or, Denys
grande auto-
Eugéon, Deio-
et saint Clé-
es généalogies
se plaint de
cus de Lesbos.
ce dans les opi-
la critique était
de la parole au
a sœur en Col-

plus préconisé,
fond point avec
ancien d'environ
de l'art d'écrire
Phérécyde d'Athènes
Acusilaüs (8) : il
généalogies des fa-
attacher toutes à
Neptune et d'Eur-
pierre (9); Barthé-
quant à Cadmus

des Inscr. VI.
ur. VII, 57.
89, in-8°. — Ibid.

Biblioth. I. I.
Anach. c. 127.

avaient-elles été rédigées aux époques des évènements qu'elles énonçaient? remontaient-elles aux temps de Lycurgue, d'Agamemnon, de Thésée, de Cécrops, d'Inachus? Les premiers historiens n'en ont-ils fait que des extraits fidèles? Ne s'en est-il altéré aucun article dans les transcriptions postérieures qu'en ont faites Éphore et Théopompe, Timée et Abydène, Castor et Apollodore, Denys d'Halicarnasse et Céphaléon, Jules Africain, Eusèbe et Georges le Syncelle? Convenons-en : l'intacte conservation d'un dépôt qui a passé par tant de mains depuis les siècles héroïques jusqu'au moyen âge, serait un bonheur miraculeux; et si, n'ayant plus guère aujourd'hui, sur l'histoire de premiers Grecs, que des livres composés au troisième siècle avant notre ère, ou même bien plus tard, nous tenons néanmoins encore tous les fils de tant de successions et de nomenclatures lointaines, il faut que la fortune ait été bien constante à favoriser une telle science, à la préserver de toutes les chances de déception et d'erreurs. Cette transmission si longue et si fidèle doit nous sembler de plus en plus étonnante, quand nous observons d'abord que plusieurs des noms antiques qui nous sont ainsi parvenus, sont de pures et simples syllabes, auxquelles aucun fait historique ne se rattache; en second lieu, que lorsqu'il s'y joint en effet quelque récit, il en faut presque toujours retrancher des circonstances évidemment fabuleuses; enfin, que le siècle de Périclès, encore plus éclairé que celui de Cyrus, et possédant, selon toute apparence, le même fond de registres publics, d'inscriptions instructives et de monuments divers, paraît avoir ignoré ou dédaigné tout ce qu'avaient su Phérécyde, Acusilaüs, Hécatée, concernant les Inachides, les Héraclides, les

filiations de
Troie. Car
le choix des
de cette cla
peu près au
grecque jus
les considér
ce n'étaient
et le plus se
M. Cuvier
les dieux et
généalogies
« naît, dit-i
« tirer pour
« Grèce. Mai
« hes et celle
« moins chr
« rents souve
« ticuliers, o
« grecs ont d
« nation, ce
« époque où
« ce qui est
« les avait pré
« rait pu être
« reilles à cel
« origines des
ce qui concer
tares, ces réfl
parfaite, et la

(1) Disc. prélim.

filiations des héros de Colchos et des vainqueurs de Troie. Car Hérodote, quoique assez peu difficile dans le choix des matériaux de son histoire, n'en admet guère de cette classe, et le judicieux Thucydide n'en place à peu près aucun dans son excellent précis de l'histoire grecque jusqu'à la guerre du Péloponèse. Telles seraient les considérations qui me détermineraient à croire que ce n'étaient là que des traditions extrêmement vagues, et le plus souvent fictives.

M. Cuvier (1) est persuadé que l'on ne parvient à lier les dieux et les héros à l'histoire véritable que par des généalogies évidemment factices. « Tout le monde connaît, dit-il, le parti que feu Clavier a cherché à en tirer pour rétablir une sorte d'histoire primitive de la Grèce. Mais lorsqu'on connaît les généalogies des Arabes et celles des Tartares, et toutes celles que nos vieux chroniqueurs avaient imaginées pour les différents souverains de l'Europe, et même pour des particuliers, on comprend très-bien que des écrivains grecs ont dû faire pour les premiers temps de leur nation, ce qu'on a fait pour toutes les autres à une époque où la critique n'éclairait pas l'histoire. Mais ce qui est bien certain encore, c'est que tout ce qui les avait précédés ne pouvait s'être conservé, ... et n'aurait pu être suppléé que par de pures inventions pareilles à celles de nos moines du moyen âge sur les origines des peuples de l'Europe. » En laissant à part ce qui concerne les généalogies des Arabes et des Tartares, ces réflexions de M. Cuvier sont d'une justesse parfaite, et la vérité en devient évidente, lorsqu'on se

(1) Disc. prélim. des Recherches sur les ossements fossiles.

met en présence des textes informes où ces antiques généalogies sont énoncées, lorsqu'on mesure les énormes distances qui séparaient un Georges le Syncelle, un Dénys d'Halicarnasse, un Apollodore, même avant eux un Phérécyde et un Acusilaüs, des époques lointaines à travers lesquelles ils prétendaient établir ces filiations. Les moines chroniqueurs du moyen âge étaient ordinairement plus près des personnages qu'ils prenaient pour souches de leurs arbres généalogiques, et ils avaient à leur disposition un bien plus grand nombre de documents. Si l'on s'est désabusé de leurs fictions, comment se fait-il qu'on s'obstine à en révéler de plus anciennes, bien plus dénuées de vraisemblance et d'autorité? C'est que l'érudition est, de sa nature, aussi crédule que magistrale et décisive. Lorsqu'elle emploie les expressions *il est constant, prouvé, certain*, où il serait déjà téméraire de dire, *il est probable*, elle cède à une persuasion intime, produite en elle par l'habitude de recueillir et de rapprocher d'anciens textes, et d'attribuer toujours quelque valeur à ce que de vieux auteurs ont écrit.

Cette habitude est si entraînante, que Fréret n'a pas craint d'invoquer à l'appui des annales de la Grèce primitive, l'autorité des marbres de Paros, quoiqu'il ait démontré lui-même l'inexactitude de plusieurs articles de cette chronique sommaire (1), qui n'a été rédigée que l'an 264 avant notre ère. Si elle est fautive, comme on n'en peut douter, à l'égard de certaines époques peu distantes de celle de sa propre composition, peut-elle mériter une confiance sans réserve relativement aux plus

(1) Fréret, Observations sur plusieurs époques de la chronique des marbres de Paros, t. XXVI des Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

antiq
les c
Dans
zième
ment
dont
logiq
cinq
nière
y aur
ne pr
inutile
somme
ture p
puisse
extrait
l'existe
tir de C
méthod
que l'
moins
consiste
dinaire
La d
blissem
dant en
seurs,
prélimi
titude.
la plupa
Depuis

antiques? Elle est mutilée, et ne présente souvent que les conjectures, d'ailleurs ingénieuses, de ses éditeurs. Dans l'état où on la possède, elle ne remonte qu'au seizième siècle avant Auguste; et de là jusqu'au commencement du sixième, elle n'énonce que trente-sept époques, dont plusieurs ne rappellent que des souvenirs mythologiques. Pas une seule ne se rapporte aux cent vingt-cinq années comprises entre 1202 et 1077 : cette dernière date est l'unique pour tout le siècle onzième; et il y aurait lieu de remarquer bien d'autres omissions. Je ne prétends pas dire que les marbres de Paros soient inutiles à l'étude de la chronologie ancienne; nous ne sommes point assez riches en documents de cette nature pour négliger celui-là, quelque défectueux qu'il puisse être. Mais vouloir que cette inscription ait été extraite de registres publics, et l'employer à prouver l'existence d'annales authentiques dans la Grèce, à partir de Cécrops ou même d'Inachus, c'est renoncer à toute méthode raisonnable et à toute science réelle. Je conclus que l'histoire grecque jusqu'au sixième, ou à tout le moins jusqu'au huitième siècle avant l'ère vulgaire, ne consiste qu'en traditions incohérentes, indécises, et ordinairement fabuleuses.

La descente des Troyens aux bords du Tibre, l'établissement d'Énée dans le Latium, son règne, et, pendant environ quatre cents ans, les règnes de ses successeurs, forment, en avant de l'histoire de Rome, des préliminaires dont on reconnaît assez volontiers l'incertitude. Les faits qu'ils énoncent sont en petit nombre, la plupart invraisemblables, et tous dénués de preuves. Depuis Romulus, vers l'an 754 avant notre ère, le corps

des annales romaines est compris tout entier dans les temps que Varron appelle historiques; nous allons voir néanmoins que, jusqu'en 300, il n'est encore que traditionnel. Pour lui donner un autre caractère, les savants imaginent que, dès l'origine de Rome, les magistrats et les pontifes de cette ville ont tenu, comme en Grèce, des registres publics, et rédigé périodiquement des journaux ou mémoires qui ont servi de premier fonds aux historiens que nous n'avons plus et à ceux dont nous possédons les livres. Cicéron nous dit en effet (1) qu'afin de conserver le souvenir des choses importantes, le grand-pontife, depuis le commencement de Rome jusqu'à Publius Mucius, grand-pontife lui-même au septième siècle de cette ville, écrivait ce qui se passait dans le cours de l'année, et ne manquait pas d'exposer ensuite ces registres aux yeux du peuple. Voilà, continue Cicéron, ce qu'on nomme encore aujourd'hui les très-grandes annales : *Hique etiam nunc annales maximi nominantur*. Devons-nous conclure de ces paroles qu'au temps de Cicéron, toute la série des annales romaines, à partir ou de Romulus ou de Brutus, subsistait intacte? Les savants se plaisent à tirer cette conséquence, mais elle est tout-à-fait inconciliable avec ce que nous disent Tite-Live (2) et Plutarque (3), soit de la destruction de ces annales, quand Rome fut envahie et incendiée par les Gaulois, soit plus généralement de l'obscurité profonde des anciens temps et des difficultés qu'on éprouve à composer avec si peu de débris, avec de si faibles

(1) De Orat. II, 52. Ep. ad Attic. XII, 24.

(2) L. V, c. 1.

(3) Au commencement de la Vie de Numa, et à la fin du Traité de la Fortune des Romains.

rense
D'ail
ces an
avait
copies
donne
la bon
tues d
gardée
des se
lus éta
villes
fastes
qu'il se
suspect
piquait
On par
de mar
du peu
mencé
thentic
quelle i
confian
nous n'
de nous
de l'écri
attachan
le nom
virrait,
soin qu

(1) *Clav
tempora*, l.

renseignements, une histoire complète de la république. D'ailleurs les fragments qui nous ont été conservés de ces annales pontificales, ou d'une des copies qu'on en avait faites (car il paraît qu'il s'en était répandu des copies très-diverses), ces fragments, dis-je, ne nous donneraient pas une bien haute idée des lumières ou de la bonne foi des rédacteurs. Nous y lirions que les statues des dieux, transportées de Lavinium à Albe, et gardées à vue par les Albains, trompaient la vigilance des sentinelles et retournaient à Lavinium; que Romulus était fils d'Énée et frère d'Ascagne; qu'il bâtit quatre villes appelées Rome, Anchise, Encé et Capoue. Les fastes ou livres des magistrats, recueil distinct, à ce qu'il semble, des annales pontificales, n'étaient pas moins suspects aux yeux de Tite-Live, qui pourtant ne se piquait pas d'une rigueur excessive en cette matière. On parle aussi de livres de lin ou de toile, de tables de marbre, de tables d'ivoire, d'actes du sénat, d'actes du peuple : mais assigner le temps où l'on avait commencé de tenir ces sortes de registres, s'assurer de l'authenticité des faibles débris qui en restent, savoir enfin quelle instruction pouvaient offrir de tels recueils, quelle confiance ils devaient inspirer, ce sont là des points que nous n'avons aucun moyen d'éclaircir. Le plus sûr est de nous en rapporter à Tite-Live, selon lequel l'usage de l'écriture était si rare chez les anciens Romains, qu'ils attachaient des clous au mur d'un temple pour marquer le nombre des années (1). Une nuit impénétrable couvrirait, à nos yeux, tous ces temps antiques, sans le soin qu'ont pris les historiens, non de compiler des

(1) *Clavum, quia rare, per ævi meri annorum fuisse.* T. Liv. VII, 3. *tempora, litteræ erant, notam un-*

registres, mais de mettre en ordre et de fixer enfin, autant qu'il était possible, des traditions éparses, confuses et fugitives Fabius Pictor, Cincius Alimentus, Claudius Quadrigarius, et quelques autres, se sont livrés à ce travail dans le cours du troisième et du second siècle avant notre ère; et leurs livres étant perdus, sauf de bien quelques parcelles, ce ne sont plus que des contemporains de Jules César et d'Auguste, Denys d'Halicarnasse et Tite-Live, qui nous présentent ces premiers corps d'annales romaines.

Tite-Live, le mieux instruit, quoi qu'on en dise, et le plus judicieux de ces deux historiens, nous déclare qu'à travers les ténèbres qui couvrent l'histoire de l'ancienne Rome, on ne peut aucunement s'assurer ni des noms des consuls, ni des évènements de chaque année; il ajoute que les honneurs funèbres, les faux titres, les images mensongères, les monuments privés et publics altérés par l'orgueil et l'ambition des familles, ont rempli de confusion toutes ces annales, et qu'il n'est aucun historien contemporain au témoignage duquel il y ait lieu de se confier (1). Plutarque (2) exprime plus nettement encore la même opinion. Pourquoi, dit-il, m'arrêter aux premiers siècles de Rome? Le défaut de monuments authentiques et de mémoires fidèles laisse tout

(1) *IT. iv. II, 21. Tanti errores implicant temporum, aliter apud alios ordinatis magistratibus, ut nec qui consules secundum quosdam, nec quid quoque anno actum sit, tantâ in vetustate non rerum modò, sed etiam auctorum digerere possis. Ceci se rapporte aux années qui ont suivi immédiatement l'expulsion des Tarquins.*

VIII, 40. *Vitiatam memoriam funebribus laudibus reor, falsisque ina-*

ginum titulis, dum familia ad se queque famam rerum actarum honorumque, fallente mendacio, trahit. Inde certè et singulorum gesta et publica monumenta confusa, nec quisquam æqualis temporibus illis scriptor extat quo satis certo auctore stetur. Ce second texte s'applique au temps de la guerre des Samnites.

(2) De la Fortune des Romains, n° 30.

dans
beauc
et 17
de l'A
premi
qu'un
guer
emplo
lier, A
Mais E
nion d
produi
recr
...
...
...
contre
M. Fré
chaint
d'autre
que te
pourqu
nous pa
Live, d
tement
l'Acadé
que de
volume
romain

(1) Aca
(2) Dis
des cinq
romaine,
2 tom. 1 v

dans les ténèbres. C'est ce que les érudits modernes ont beaucoup de peine à reconnaître; cependant, dès 1722 et 1724, l'évêque de Pouilly (1) osa soutenir, au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que les premières parties des annales du peuple romain n'étaient qu'un tissu de fables. Ses mémoires, qui se font distinguer par une excellente méthode et par un judicieux emploi du savoir, trouvèrent des contradicteurs. Sal-lier, Anselme et Fréret se flattèrent de les avoir réfutés. Mais Beaufort, en 1738, publia des discours (2) où l'opi-nion de Pouilly est habilement développée. Elle s'est re-produite, en grande partie, en 1783, dans un autre recueil de dissertations critiques (3); et la dispute se renouvela, en 1804, au sein de l'Institut. Larcher (4) mérita grand éloge des Tarquins; il se récria vivement contre le scepticisme, combattit certaines hypothèses de M. Frédéric-Auguste Wolf, qui ne tenaient ni ne tou-chaient à l'histoire de Rome, s'engagea dans beaucoup d'autres digressions, et n'essaya point d'expliquer, bien que tel fût l'unique sujet de sa longue dissertation, pourquoi l'histoire des premiers siècles romains doit nous paraître plus certaine qu'elle ne le semblait à Tite-Live, de qui nous l'avons apprise. Il réprimandait ver-tement Pierre-Charles Lévesque, qui avait professé à l'Académie et au Collège de France la doctrine scepti-que de Pouilly, et qui l'a exposée depuis dans les trois volumes intitulés *Histoire critique de la république romaine* (5). Une partie de cet ouvrage a pour but

(1) Acad. des Inscript. t. VI.

(2) Dissertations sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'hist. romaine, par L. de Beaufort, 1738, 2 tom. 1 vol. in-8° — 2^e éd. en 1750.

(3) Discours sur l'hist. romaine, 3 vol. in-8°.

(4) Mémoires de l'Institut, classe d'hist. et littér. anc. t. II.

(5) Paris, 1807, 3 vol. in-8°.

xer enfin, au-
 rses, confuses
 utus, Claudius
 nt livrés à ce
 second siècle
 erdus, sauf de
 que des con-
 Denys d'Hali-
 t ces premiers

en dise, et le
 as déclare qu'à
 e de l'ancienne
 er ni des noms
 a que année; il
 faux titres, les
 ivés et publics
 illes, ont rem-
 u'il n'est aucun
 duquel il y ait
 rime plus net-
 oi, dit-il, m'ar-
 défaut de mo-
 èles laisse tout

m familia ad se que-
 m actarum honorum-
 ndacio, trahit. Inde
 um gesta et publica
 fusa, nec quisquam
 us illis scriptor extat
 auctore stetur. Ce
 pplique au temps de
 nites.
 tute des Romains,

d'affaiblir et même d'éteindre les sentiments d'estime et d'admiration que les Romains sont en possession d'exciter : il y a là matière à des discussions morales et politiques, étrangères au sujet qui nous occupe en ce moment. Mais lorsque l'auteur élève des doutes sur un grand nombre de faits antérieurs à la descente de Pyrrhus en Italie, il traite la question même qui vient de se présenter à nous ; il remonte à la source de chaque récit, et s'applique à prouver que tout y est traditionnel. Ce livre a eu peu d'influence, soit parce que les observations de l'auteur ont paru trop austères, soit peut-être parce que les idées politiques et morales qu'il entremêle à l'examen des points de fait sont plus paradoxales qu'ingénieuses. Toutefois depuis qu'on a su en France que des auteurs allemands rejetaient, comme invraisemblables et mal attestés, plusieurs détails de l'histoire des Romains, l'autorité de quelques noms étrangers a suffi pour accréditer parmi nous une opinion raisonnable dont les motifs avaient été vainement exposés par des Français. La mode est aujourd'hui chez nous d'accueillir toute doctrine, même sensée, qui vient ou revient d'au-delà du Rhin.

Il y a plus de cent ans que l'académicien de Pouilly ne craignait pas de dire, en France, qu'il reste encore moins de monuments historiques de l'ancienne Rome, moins de traditions plausibles sur son premier âge, qu'il n'en subsiste pour commencer les annales des nations du Nord. Il trouvait l'histoire d'Odin mieux établie que celle de Numa, quoiqu'on ne sache pas, ajoutait-il, en quel temps Odin a vécu, et qu'il y ait lieu seulement de le croire antérieur à l'ère vulgaire. Peut-être aurons-nous dans la suite l'occasion et le moyen de mieux détermi-

ner o
tradit
aussi
main.
Odin
accorc
généra
dit-on
let (1)
si soig
raient
garant
torique

Il e
les nat
blissem
chroniq
cohérem
fictions
les Fran
nales de
partie,
se lit da
me, ni
d'un re
rum (2)
cents an
qui por

(1) Hist
(2) Inte
D. Bouque

ner cette époque. Mais sur beaucoup d'autres points, les traditions des Scandinaves sont à peu près aussi vagues, aussi entremêlées de fictions que celles du peuple romain. Il s'est écoulé environ dix ou onze siècles entre Odin et le premier historien islandais. Quelle confiance accorder à des récits qui ont traversé oralement tant de générations peu éclairées? Les souvenirs se conservaient, dit-on, dans les poésies scaldiques : mais, répond Mallet (1), est-il probable qu'on eût si bien su par cœur, si soigneusement retenu des poèmes non écrits qui auraient eu huit ou neuf cents ans d'ancienneté? et quelle garantie aurions-nous, d'ailleurs, de leur exactitude historique?

Il en faut dire autant des commencements de toutes les nations modernes. Il y a toujours entre leur établissement et l'époque où se rédigent leurs premières chroniques, un intervalle rempli par des traditions incohérentes, variables, mensongères. Sans rappeler ici les fictions imaginées au moyen âge, pour faire descendre les Francs des Troyens, ne voyons-nous pas que les annales de la dynastie Mérovingienne ne sont, en grande partie, que des ouï-dire? Le nom du roi Pharamond ne se lit dans aucun livre composé au cinquième, au sixième, ni même au septième siècle. L'auteur anonyme d'un recueil de fables intitulées *Gesta regum francorum* (2) est le premier qui ait parlé de ce prince, trois cents ans après l'époque où il le place. Une chronique qui porte le nom de saint Prosper (3), et dans laquelle

(1) Hist. du Danemarck, Introd.

(3) T. I, Biblioth. N. mss. Phil.

(2) Inter Script. rerum Gallie. Labbe.
D. Bouquet, t. II, p. 539-577.

on puise l'histoire de Clodion, se décrédite elle-même par les anachronismes dont elle fourmille; Tillemont (1) et les meilleurs critiques ont prouvé qu'il est impossible de la regarder comme authentique. Le moine Roricon, qui a composé une prétendue histoire de France jusqu'à la mort de Clovis (2), vivait au huitième et au neuvième siècle, et copiait l'anonyme dont je viens de parler. Si l'on veut, sur ces premiers temps de notre histoire, ne s'en rapporter qu'à des écrits authentiques et contemporains, on est à peu près réduit à quelques extraits d'historiens étrangers, comme Procope, Jornandès, Agathias, et à ce qui concerne le sixième siècle dans l'ouvrage de Grégoire de Tours. Voilà, avec des Vies de saints, avec quelques diplômes dont l'authenticité n'est pas très-sûre, avec les livres rédigés par Frédégaire au septième siècle, par Aimoin au dixième; enfin, avec des chroniques monastiques, les principales sources où se puise l'histoire de France depuis l'an 410 jusqu'en 750. Les articles traditionnels, c'est-à-dire écrits long-temps après la date attribuée aux faits, y sont fort nombreux.

Tant de croyances invraisemblables, décousues, contradictoires, ne forment qu'un ténébreux chaos; et l'histoire, au contraire, doit être vérité, ordre et lumière. Cependant, si nous écartons sans réserve tous les récits traditionnels, c'en est fait, nous venons de le voir, d'une bien vaste partie des annales humaines. Faut-il dire qu'il n'y a rien de visible, rien de réel dans les longs espaces de temps anciens et modernes que je viens d'indiquer?

(1) Mémoires pour servir à l'hist. ecclési. t. XVI.

(2) T. III, p. 1-20 du Rec. de l'hist. de Fr. de Bouquet.

Où bien y a-t-il des règles à suivre pour mesurer, sinon avec une précision rigoureuse, du moins avec une exactitude qui suffise à notre raison et à nos besoins, le degré de confiance que chaque tradition mérite? C'est ce que nous allons examiner.

ite elle-même
; Tillemont (1)
est impossible
moine Roricon,
France jusqu'à
et au neuvième
s de parler. Si
tre histoire, ne
ues et contem-
quelques extraits
ornandès, Aga-
siècle dans l'ou-
ec des Vies de
authenticité n'est
r Frédégaire au
enfin, avec des
s sources où se
o jusqu'en 750.
crits long-temps
sont fort nom-

décousues, con-
k chaos; et l'his-
dre et lumière.
e tous les récits
le le voir, d'une
aut-il dire qu'il
es longs espaces
ens d'indiquer?

p. 1-20 du Rec. des
Bouquet.

CHAPITRE V.

RÈGLES DE CRITIQUE, APPLICABLES A LA PARTIE
TRADITIONNELLE DE L'HISTOIRE.

QUOIQUE les considérations générales et particulières qui ont rempli les chapitres précédents, n'aient pas dû nous inspirer une idée avantageuse des narrations traditionnelles, la première règle que j'établirai est que nous devons prendre connaissance de toutes celles qui ont acquis de l'éclat, soit par la nature des faits qu'elles tendent à consacrer, soit par le succès avec lequel elles se sont répandues en divers pays et perpétuées pendant plusieurs siècles. Sans doute malgré leur retentissement, elles peuvent bien être fausses; et la plupart en effet nous paraîtront telles, après un mûr examen. Mais il en est au moins quelques-unes qui, par elles-mêmes, ou par divers rapprochements, par leurs rapports avec des monuments contemporains, ou avec les faits qui ont suivi ceux qu'elles énoncent, pourront atteindre à un assez haut degré de vraisemblance. D'ailleurs, fussent-elles imaginaires, il serait encore indispensable de les connaître, par cela seul qu'elles existent, et que les corps d'annales où elles se sont introduites sembleraient incomplets sans elles. Pour ramener l'histoire à ce qu'elle est de sa nature, il

faut
et lo
yeux
fard,
charg
Ma
n'est
ments
compo
ment
l'époq
récit
siècle,
traditio
de latin
d'origin
D'un
cent an
qu'à ce
moire
les effet
tudes et
plus de
auricula
ter le fa
spectate
vait avo
gard d'u
catastro
graves c
D'un
de plusi

faut commencer par l'envisager telle qu'on nous l'a faite ; et lorsque pour la première fois elle se présente à nos yeux et s'offre à notre examen , ce doit être avec tout le fard , les ornements , les excroissances dont on l'a surchargée.

Mais il nous importe aussi de distinguer en elle ce qui n'est que tradition , de ce qui est attesté par des monuments, ou consigné en des relations originales composées au temps même des évènements.

ment n'est jamais difficile : car toutes les fois que l'époque assignée à un fait , et celle de la rédaction du récit qui nous en est offert , il s'est écoulé plus d'un siècle , la connaissance de ce fait n'est pour nous que traditionnelle. Cependant , si l'on voulait prendre plus de latitude , il y aurait deux moyens d'étendre le titre d'originale à quelques relations un peu plus tardives.

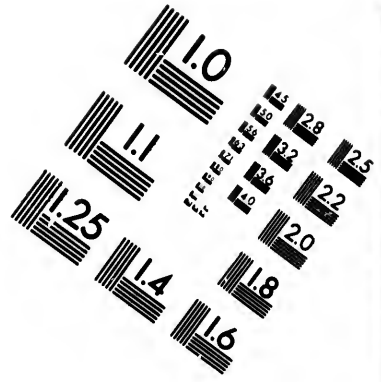
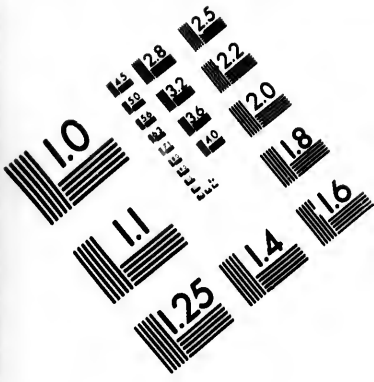
D'une part , au lieu de limiter toujours l'intervalle à cent ans , il serait possible de le prolonger quelquefois jusqu'à cent cinquante , en supposant qu'à ce terme , la mémoire d'un grand évènement était fort vive encore ; que les effets en demeuraient sensibles dans l'état , les habitudes et les formes de la société ; qu'enfin , s'il ne restait plus de témoins oculaires ni même de premiers témoins auriculaires , il en subsistait qui avaient entendu raconter le fait par ceux qui le tenaient immédiatement des spectateurs. A la distance d'un siècle et demi , on pouvait avoir des moyens assez sûrs de vérification , à l'égard d'un siège , d'une bataille , d'une révolution , d'une catastrophe , qui avait eu une éclatante publicité et de graves conséquences.

D'un autre côté , si un historien postérieur lui-même de plusieurs siècles aux choses qu'il raconte , cite ex-

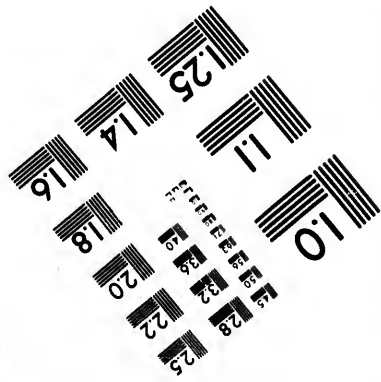
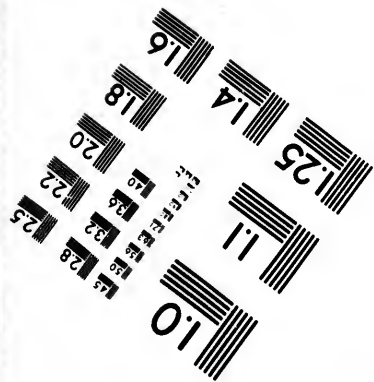
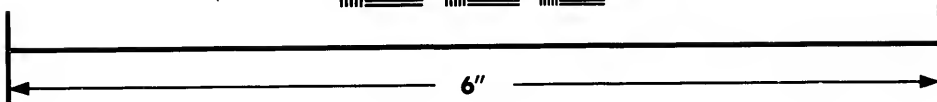
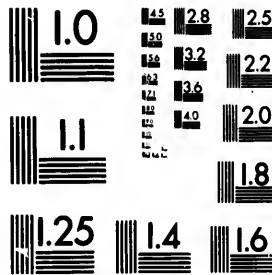
LA PARTIE
RE.

et particulières
n'aient pas dû
rations tradi-
i est que nous
elles qui ont ac-
qu'elles tendent
el elles se sont
ndant plusieurs
nent , elles peu-
effet nous pa-
Mais il en est
nes , ou par di-
avec des monu-
ont suivi ceux
un assez haut
at-elles imagi-
connaître , par
annales où elles
cts sans elles.
sa nature , il





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15
18
20
22
25
28

10
01

pressément et textuellement des auteurs plus anciens, nous pourrions être souvent autorisés à substituer leur époque à la sienne, et nous tenir ainsi pour rapprochés des témoignages immédiats. Mais plusieurs conditions, bien rarement réunies, sont ici nécessaires pour qu'on obtienne par cette voie une relation réellement originale, au lieu d'une simple tradition. D'abord, il faut que l'écrivain cité soit contemporain des faits, c'est-à-dire qu'il appartienne au siècle où ils se sont passés, ou à tout le moins au suivant. Qu'importe que Denys d'Halicarnasse nous cite Phérécyde, quand il s'agit de personnages antérieurs à ce Phérécyde de plus de mille années ? La citation sera aussi de nulle valeur, si elle est vague, si elle ne présente aucun énoncé positif ; ou bien si l'auteur cité n'est connu que par cette mention même, si nous n'avons point par d'autres voies des renseignements précis sur le temps et le lieu où il vivait, sur les droits qu'il peut avoir à notre confiance ; ou enfin, si l'historien qui le cite ne la mérite pas pleinement lui-même par une scrupuleuse exactitude et par une bonne foi inaltérable.

Il me semble que d'après ces observations, on ne devra jamais être embarrassé à reconnaître les récits qui ne sont que traditionnels. Tels seront d'abord tous ceux qui remontent avant l'âge que Varron a qualifié historique, c'est-à-dire, avant les premières olympiades. Mais cette classification des temps, qui est l'une des bases de la critique, a besoin, comme je l'ai annoncé, d'être plus soigneusement éclaircie.

Presque tous les peuples de l'Orient et de l'Occident ont eu l'idée d'un déluge ou partiel ou général. Celui auquel nous attachons le nom de Noé, eut lieu, selon

Sc
ava
Pet
l'Al
Jésu
fut
luge
nus
ques
nom
les a
en so
fond
pren
que n
sulte
une s
cher
l'auto
égypt
l'histo
que le
millio
vingt-
quara
nait d
avant
moder
ter ces
leur e

(1) D
(2) D

Scaliger (1) et la plupart des chronologistes, l'an 2293 avant l'ère vulgaire; selon le P. Petau (2), l'an 2328. Petau place à l'an 1756 le déluge d'Ogygès, qui dévasta l'Afrique et la Béotie; et à l'an 1529, toujours avant Jésus-Christ, celui de Deucalion, par lequel la Thessalie fut inondée. Les anciens auteurs parlent aussi des déluges d'Osiris, de Xisuthrus, de Prométhée, de Dardanus : déluges dont il est difficile de marquer les époques; et dont les uns sont peut-être, sous différents noms, une même catastrophe diversement racontée; les autres, de simples inondations locales. Quoi qu'il en soit, sans examiner encore si ces désastres se confondent entre eux, ou s'ils demeurent distincts, et en prenant pour la fin des temps antédiluviens une époque moyenne entre celles qu'on assigne à Noé, il résulte que l'an 2300 avant notre ère peut passer pour une sorte de limite au-dessus de laquelle il ne faut chercher d'autres souvenirs que ceux qui sont consacrés par l'autorité de nos livres divins. Il est vrai que les prêtres égyptiens, consultés par Hérodote, faisaient remonter l'histoire de leur pays à plus de dix-sept mille ans; et que les Chinois se sont attribué une antiquité de deux millions sept cent soixante mille années, ou de deux cent vingt-sept mille six cents, ou au moins de trente-six à quarante-six mille, en sorte que Fouhi, qui leur donnait des lois environ cinq siècles, selon leurs calculs, avant le déluge de Noé, ne serait qu'un personnage assez moderne dans leur histoire. Nous aurions droit de rejeter ces vaines hypothèses, par la seule considération de leur excessive étendue : des annales qui depuis quatre

(1) De Emendatione Temporum, l. II.

(2) De Doctrina Temporum, l. IX, c. 8-11.

cents siècles ne sont interrompues par aucune catastrophe du globe, ne sauraient obtenir notre croyance. Mais sans recourir aux doctrines théologiques, qui ne nous permettent point d'admettre de pareilles antiquités, il nous suffirait d'observer que les Chinois n'ont presque point de faits, ni même de fables à distribuer dans cet immense espace, et que les Égyptiens ne le remplissent que par des fictions absurdes. En vain l'on s'est appliqué à concilier la chronologie chinoise avec celle qui est reçue parmi nous; en vain l'on a prétendu que Fouhi et Noé n'étaient qu'un même personnage: Bayer (1) et les auteurs anglais de l'Histoire universelle ont, avec bien plus de raison, nié l'authenticité des livres de la Chine, de ceux du moins qu'on donne pour antérieurs à Confucius. Vainement Voltaire (2) a déclaré l'antiquité des Chinois digne d'examen, aussi-bien que celle que s'attribuent les Indiens, les Japonais et les Perses; ce n'est point ici le lieu d'exposer les détails de ces controverses: on convient aujourd'hui presque universellement, qu'il n'existe, hors de nos livres saints, que des traditions sur les siècles antédiluviens. Voilà donc jusqu'à l'an 2300 avant notre ère, l'âge *annu*, ἀδελον, comme dit Varron: nous n'en savons d'une manière positive que ce qui nous en a été surnaturellement révélé.

Dans les temps qui le suivent, les huit cents premières années, savoir celles qui aboutissent vers l'époque où Petau a placé le déluge de Deucalion, ne composent encore qu'un âge fabuleux. Ce n'est pas que les noms d'Inachus, de Pélasgus, de Danaüs, de Cé-

(1) Theoph. Sigifr. Bayeri Museum Sinicum. Petropoli, 1730, 2 vol. in-8°.

(2) Philos. de l'hist., article, Ch. et ch. 1 et 2 de l'Essai sur les Mœurs des nations.

crop
Mai
ils s
men
des
les é
diffic
nolog
parvi
donn
que p
savam
rieuse
Satur
nages
possib
depuis
Un
années
tienne
fabule
Laïus
nantes
guerre
Les fic
avertis
point e
le crép
entre l
sure qu
nes, qu
cession

crops, n'aient pu appartenir à des personnages réels. Mais les faits sont si peu nombreux et si peu cohérents, ils sont d'ailleurs presque tous si merveilleux et tellement inconciliables avec l'ordre de la nature et le cours des choses humaines, qu'ils ne sauraient jamais devenir les éléments d'une histoire exacte et raisonnable. Des difficultés souvent insolubles en embarrassent la chronologie; et le très-petit nombre de résultats positifs qu'on parvient à y démêler ne vaut guère la peine qu'on se donne pour les établir. Ils n'ont, par eux-mêmes, presque pas d'importance, et n'en prennent qu'aux yeux des savants auxquels ils ont coûté des recherches si laborieuses. C'est proprement l'âge mythologique, l'âge de Saturne, de Jupiter, de Mercure, de plusieurs personnages puissants ou fameux, dont il est à peu près impossible de retrouver la véritable et humaine histoire, depuis qu'ils ont été transformés en dieux.

Une troisième série, comprenant sept cent vingt-quatre années, savoir, de l'an 1500 à 776 avant l'ère chrétienne, peut recevoir la qualification d'héroïque ou demi-fabuleuse. Cet âge est celui d'Hercule, de Thésée, de Laïus et d'Œdipe, de Médée, de Jason et des Argonautes, de Pélops et de ses fils Atrée et Thyeste, de la guerre de Troie, d'Homère, d'Hésiode et de Lycurgue. Les fictions que la plupart de ces noms rappellent, nous avertissent assez que le jour pur de l'histoire ne luit point encore : mais on en voit arriver en quelque sorte le crépuscule, à mesure qu'il s'établit plus de liaison entre les faits, plus d'ordre dans les généalogies; à mesure que l'on remarque moins de confusion et de lacunes, quoiqu'il y en ait toujours beaucoup, dans la succession chronologique des personnes et des évènements.

aucune catastro-
croissance. Mais
, qui ne nous
antiquités, il
n'ont presque
tribuer dans cet
le remplissent
l'on s'est appli-
avec celle qui est
endu que Fouché
e: Bayer (1) et
rselle ont, avec
des livres de la
pour antérieurs à
éclairé l'antiquité
ne celle que s'attri-
ges; ce n'est point
roverses : on con-
nt, qu'il n'existe,
raditions sur les
l'an 2300 avant
me dit Varron :
e que ce qui nous

huit cents pre-
tissent vers l'é-
Deucalion, ne
Ce n'est pas que
Danaüs, de Cé-

de l'hist., article, Ch.
de l'Essai sur les Mœurs

Des deux âges que je viens de distinguer par les noms de Mythologique et d'Héroïque, Varron n'en faisait qu'un seul qu'il appelait fabuleux, μυθικόν : j'ai pensé qu'il y aurait de l'avantage à ne pas les confondre, quoiqu'ils ne nous soient connus l'un et l'autre, quant aux parties profanes, que par des traditions long-temps restées orales. Tous deux obscurs, ils le sont inégalement; et j'y aperçois cette différence, qu'à l'égard du moins ancien, les récits deviennent plus nombreux, plus développés, et moins surnaturels. La distinction est à peu près la même qu'entre les dieux et les demi-dieux ou héros.

Les jeux olympiques, qu'on croyait institués par Pélops et Hercule, furent, après une longue interruption, renouvelés par Lycurgue, Cléosthènes et Iphitus. Le nom de ce dernier est resté à une première série de vingt-sept olympiades, composées de quatre ans chacune, et formant ensemble cent huit ans, à partir de l'an 884 avant Jésus-Christ, et à finir au moment où, pour la première fois, on inscrivit sur un registre public le nom du vainqueur aux jeux olympiques, lequel, en cette année, se nommait Corœbus. Une seconde série d'olympiades s'ouvre ainsi l'an 776, et là commence un quatrième âge que nous qualifions historique. Il répond à celui que Varron comptait pour le troisième, et auquel il donnait la même dénomination ιστορικόν. Seulement il se pourrait qu'il le fit partir de 884, époque d'Iphitus, ou qu'il ne distinguât pas bien les deux séries d'olympiades dont je viens de parler; c'est un point qui est resté long-temps mal éclairci, et sur lequel je reviendrai, quand je traiterai de la chronologie. Du reste, en prenant pour point de départ l'an 776

avant notre ère, nous faisons remonter l'âge historique aussi haut qu'il est possible, puisque nous l'ouvrons près de trois siècles avant la naissance d'Hérodote, avant les évènements sur lesquels ses relations peuvent passer pour originales. Ce n'est qu'en tenant compte des écrivains qui l'avaient précédé et dont il recueillait les témoignages, et qu'en prenant aussi en considération quelques monuments et quelques productions littéraires de ces trois siècles, qu'on les peut comprendre en effet parmi ceux où l'histoire proprement dite commence à s'associer aux traditions.

Voilà donc comment les temps antérieurs à l'ouverture de l'ère vulgaire se partagent en quatre âges: l'antédiluvien, le mythologique jusqu'en 1500, l'héroïque jusqu'en 776, et au-delà l'historique. Hors des annales sacrées, rien de connu dans le premier, rien de probable dans le second, rien de certain dans le troisième; et il faut noter encore que les trois premiers siècles du quatrième se sont écoulés sans laisser de relations originales qui nous soient authentiquement parvenues. A peu d'exceptions près, l'histoire demeure purement traditionnelle, pour l'Asie et la Grèce, jusqu'au milieu du sixième siècle avant notre ère; pour Rome, jusqu'à la fin du quatrième; pour la France, jusqu'au huitième après Jésus-Christ; pour les autres peuples, jusqu'à une époque plus ou moins distante de leur établissement. L'un des premiers travaux de la critique appliquée à l'étude de l'histoire doit être de reconnaître partout les espaces de temps à l'égard desquels on est réduit à de simples traditions.

Avant d'admettre ou de rejeter ces traditions, il les

faut examiner soit en elles-mêmes, soit dans leurs rapports avec les autres éléments de la science historique.

Lorsqu'en matière profane elles tendront à établir de prétendus faits que nous reconnaitrons pour inconciliables avec les lois de la nature, sans autre examen, et sans distinction, nous refuserons toute croyance à ces prodiges, quelles que soient les époques qu'on leur assigne. J'en ai déjà donné la raison (1) : c'est qu'en matière non dogmatique, la constance des lois physiques du monde est toujours infiniment plus probable que la vérité d'une tradition ou même d'un témoignage quelconque. Or il faut convenir qu'en ce qui concerne les trois premiers des quatre âges que j'ai distingués, les récits traditionnels ne sont, le plus souvent, qu'un tissu de prodiges et d'aventures miraculeuses. Les historiens de l'antiquité qui ont recueilli ces traditions portaient, en général, au dernier excès, l'aveuglement et même la mauvaise foi. Polybe, tout judicieux qu'il est, ne trouve-t-il pas excellent (2) qu'à l'égard de ces époques reculées, on ne s'attache point avec trop de scrupule à la vérité, et que, lorsqu'il s'agit de tenir les peuples en respect, on n'épargne pas les fictions propres à leur inspirer l'admiration et la crainte? Quel étrange, quel vil métier que celui d'écrire, s'il doit consister à tromper les hommes, à river leurs fers et à épaissir les ténèbres où la tyrannie et l'imposture les ont plongés! Et, d'un autre côté, quel singulier argument que d'alléguer, comme on l'a fait tant de fois, en faveur de ces fables populaires la croyance qu'elles ont obtenue durant

(1) V. ci-dessus, p. 50-52.

(2) *Fragm. libri VI, n. 56.*

plusi
« pu
« tre
« tou
« plu
« toir
« été
« fair
« gar
No
aussi
térêt,
tre, l'
la sup
ouvert
dans l
lignes
sans a
« ples,
« temp
« et on
« sées
« gina
« qu'a
« une
« piqu
« d'Io
« gran
« Un l
« et P

(1) R
Acad. d

t dans leurs rap-
 ence historique.
 endront à établir
 nâtrons pour in-
 , sans autre exa-
 ns toute croyance
 es époques qu'on
 raison (1) : c'est
 onstance des lois
 niment plus pro-
 u même d'un té-
 enir qu'en ce qui
 âges que j'ai dis-
 , le plus souvent,
 miraculeuses. Les
 illi ces traditions
 ès, l'aveuglement
 udicieux qu'il est,
 gard de ces épo-
 rec trop de scru-
 de tenir les peu-
 ctions propres à
 ? Quel étrange,
 doit consister à
 et à épaissir les
 es ont plongés!
 ment que d'allé-
 n faveur de ces
 obtenue durant

ibri VI, n. 56.

plusieurs siècles! « Non, dit Fréret dans un Mémoire
 « publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Let-
 « tres (1), non, le consentement des peuples disposés à
 « tout croire sans jamais avoir rien vu, ne peut avoir
 « plus de force pour nous faire recevoir ces sortes d'his-
 « toires, que les témoignages des prêtres païens, qui ont
 « été, en tout pays et en tout temps, trop intéressés à
 « faire valoir ces sortes de prodiges pour en être des
 « garants bien sûrs. »

Nous parlons des sources de l'histoire, mais jetons
 aussi les yeux sur celles du mensonge. D'un côté, l'in-
 térêt, la vanité, l'esprit de parti, le despotisme; de l'au-
 tre, l'ignorance, l'insouciance, l'amour du merveilleux,
 la superstition, le fanatisme, voilà des sources toujours
 ouvertes, d'où les fables se sont répandues à grands flots
 dans les annales humaines. Voltaire (2), en fort peu de
 lignes d'un ton léger, mais d'une raison profonde, a jugé
 sans appel toutes ces fictions. « Les origines des peu-
 « ples, dit-il, sont visiblement des fables. L'histoire des
 « temps anciens ne peut être transmise que de mémoire,
 « et on sait assez combien le souvenir des choses pas-
 « sées s'altère de génération en génération. C'est l'ima-
 « gination seule qui a écrit les premières histoires. Jus-
 « qu'au temps des olympiades, tout est plongé dans
 « une obscurité profonde. Hérodote arrive aux jeux olym-
 « piques, et raconte aux Grecs rassemblés l'enlèvement
 « d'Io et la fable de Gygès et de Candaule. Ailleurs, le
 « grand Romulus, roi d'un village, est fils du dieu Mars.
 « Un bouclier tombe du ciel exprès pour Numa. Castor
 « et Pollux viennent combattre pour Rome, et la trace

(1) Réflexions sur les prodiges.
 Acad. des Inscript. IV.

(2) Dictionn. Philosoph. art. Hist.
 sect. 2.

« des pieds de leurs chevaux demeure imprimée sur la
« pierre. Les Gaulois viennent saccager la ville : les uns
« disent qu'ils furent chassés par des oies, les autres
« qu'ils remportèrent beaucoup d'or et d'argent; mais
« il est probable que dans ce temps il y avait en Italie
« beaucoup moins d'argent que d'oies. Quelle serait
« l'histoire utile ? Celle qui nous apprendrait nos droits
« et nos devoirs. »

Après que nous aurons retranché des récits traditionnels tout ce qui est prestige, prodige, interruption du cours ordinaire et de l'ordre constant des lois de la nature, le surplus, quoique possible, ne sera pas toujours probable. En effet, la saine critique déclare encore inadmissibles, dans l'histoire proprement dite, les narrations traditionnelles qui offrent un concours inusité de circonstances romanesques, des incohérences entre les détails, des faits qui ne se peuvent lier à ceux qui les précèdent ou qui les suivent, des articles positivement démentis soit par d'autres traditions, soit par des monuments ou des témoignages immédiats. Remarquons d'abord, d'après le seul énoncé de cette règle, comment l'in vraisemblance est susceptible de graduation : il est sensible qu'elle doit s'accroître selon qu'on pourra faire à une tradition deux ou plusieurs de ces reproches, ou tous ces reproches à la fois. S'il faut un exemple de ces narrations incroyables, je citerai ce qu'Hérodote raconte (1) du roi d'Égypte Rhampsinite, qui avait fait construire un édifice pour cacher ses trésors. L'architecte de ce bâtiment expliqua, peu avant sa mort, à ses deux fils, comment ils pourraient, en dérangeant une

(1) Euterpe, 121.

pie
cet
cev
pla
L'u
tête
san
dre
ceur
leur
vren
se co
sinit
qui,
cont
cara
pour
cents
nous
reste
au m
de Pa
béoti
trésor
nius
tions
ques
et se
ainsi
de dr

(1) F

pierre, disposer des richesses royales. Ils mirent à profit cette instruction paternelle; mais le seigneur roi, s'apercevant que ses trésors diminaient de jour en jour, fit placer des pièges autour des vases qui les contenaient. L'un des deux frères y fut pris, et l'autre lui coupa la tête qu'il emporta. Sa majesté ne trouva que le cadavre sans tête, ne le reconnut point, et le fit toujours pendre, tant pour l'exemple qu'afin de discerner et de saisir ceux à qui ce spectacle arracherait des signes de douleur. Vain artifice: le frère survivant eut l'adresse d'enivrer les gardes, de les endormir et d'enlever le corps. Il se conduisit ensuite si habilement avec la fille de Rhampsinite, que le prince la lui donna en mariage. Ce récit qui, dans Hérodote, est aussi détaillé qu'il peut l'être, ne contient rien qui ne soit à toute force possible; mais le caractère romanesque de toutes les circonstances suffirait pour le décréditer, quand même il n'y aurait pas huit cents ans d'intervalle entre cette aventure et l'historien qui nous la rapporte. Elle est d'ailleurs sans liaison avec le reste des annales égyptiennes; et de plus on la retrouve, au moins en partie et sous d'autres noms, dans le voyage de Pausanias (1). Là, les deux frères sont des architectes béotiens, Trophonius et Agamède: ils veulent ravir le trésor d'Hyriéus: Agamède est pris au piège, et Trophonius lui coupe la tête. C'est un nouvel exemple de ces fictions banales qui, à différentes époques des siècles antiques et du moyen âge, couraient de peuple en peuple, et se travestissaient en chaque pays sous d'autres noms, ainsi que je l'ai remarqué (2). Ces fictions appartiennent de droit à tous les romanciers successivement; mais

(1) Béotie, 37.

(2) Ci-dessus, p. 96-97.

l'histoire ne manque pas de les leur dérober, quand elle ne possède encore presque rien en propre. Tel était, chez les anciens, ce combat des Horaces et des Curiaces, qu'il est pénible d'effacer des annales romaines, aujourd'hui que le souvenir en est à la fois consacré par l'admirable récit de Tite-Live, et par des chefs-d'œuvre modernes de la poésie et de la peinture. Cependant le caractère même si poétique et si pittoresque de ce récit, trois frères jumeaux de part et d'autre, tant de détails merveilleux que leur extrême intérêt et leur admirable coïncidence rendent de plus en plus suspects, des variantes assez graves entre la tradition suivie par Denys d'Halicarnasse et celle qu'adopte Tite-Live, l'hésitation de ce dernier sur la patrie soit des Horaces, soit des Curiaces, les mêmes circonstances appliquées par Plutarque ou par un ancien auteur à un combat entre trois jumeaux phénéens et trois jumeaux tégéens, tout concourt à inspirer des doutes que rien assurément ne peut dissiper, malgré le charme attaché à la narration brillante d'un événement héroïque.

Quelquefois l'in vraisemblance et la fausseté même d'une tradition sont assez établies par son incompatibilité avec une autre tradition, ou avec un témoignage plus positif : en voici un exemple. Tous ceux qui écrivent la vie de Virgile racontent traditionnellement qu'il récita, en présence d'Auguste et d'Octavie, le deuxième, le quatrième et le sixième livre de l'Énéide; et que, lorsqu'il en vint aux vers qui concernent Marcellus, fils d'Octavie (1), cette princesse fondit en larmes, et récompensa le poète en lui faisant compter dix grands ses-

(1) *Æneid.* VI, v. 360-36.

terc
fois
par
Il e
le d
mier
M. T
de S
d'Au
Octa
qu'on
elle r
vers d
ner u
secon
Il
ou tel
traire
du bo
prétem
conver
ajouté
leux,
c'est-à
possibi
faire u
d'elle-

(1) T
(2) In
(3) V
1819, p.
(4) N
sini vol

terces par vers. Ce fait a été raconté pour la première fois près de trois cents ans après la mort de Virgile, par un auteur du troisième siècle de l'ère vulgaire (1). Il est répété cent ans plus tard par Servius (2), qui le donne pour constant, *constat*, tandis que le premier auteur avait dit seulement *fertur*, on rapporte. M. Mongèz (3) a opposé à cette tradition le témoignage de Sénèque, qui touchait de bien plus près à l'époque d'Auguste et de Virgile. Jamais, dit Sénèque (4), jamais Octavie, tant qu'elle survécut à Marcellus, ne souffrit qu'on prononçât devant elle le nom de ce prince : jamais elle ne voulut ni regarder ses images, ni écouter les vers composés pour célébrer sa mémoire. Il faut ici donner un démenti ou à Sénèque ou à la tradition, et ce second parti est de beaucoup le plus raisonnable.

Il y a des traditions si victorieusement contredites, ou tellement invraisemblables en elle-mêmes, ou si contraires aux lois de la nature, et par conséquent à celles du bon sens, qu'il ne reste rien du tout à conserver des prétendus faits qu'elles racontent. Mais nous devons convenir avec Fréret, que les circonstances incroyables ajoutées aux grands événements par amour du merveilleux, n'autorisent pas toujours à nier le *fond des choses*, c'est-à-dire les faits réduits à ce qu'ils ont d'essentiel et de possible. Cette maxime, dont Fréret (5) a jugé à propos de faire une règle particulière de critique, se présente assez d'elle-même à tous les esprits; et l'on rencontre, en étu-

(1) Tiberius Claud. Donatus.

(2) In libr. VI Æneid.

(3) Voy. Journal des Sav., janvier 1819, p. 58.

(4) *Nullam imaginem filii carissimi voluit, nullam sibi fieri de illo*

mentionem: carmina celebranda Marcelli memorie composita, aliosque studiorum honores rejecit. Sen. Consol. ad Marciam.

(5) Réflex. sur l'étude des anciennes histoires.

diant l'histoire, de fréquentes occasions de l'appliquer. Après avoir lu la *Cyropédie* de Xénophon, nous dirons, comme Cicéron, que c'est un roman philosophique ou politique (1); et nous pourrions d'ailleurs rester indécis entre les deux traditions contradictoires dont la mort de Cyrus est l'objet : mais nous maintiendrons au nombre des choses très-probables, ou même certaines, l'existence d'un roi des Perses nommé Cyrus, qui prit Babylone et renversa l'empire d'Assyrie. Car nous en sommes instruits par plusieurs autres récits, et pour n'en citer que de profanes, par ceux d'Hérodote (2), né moins de cinquante ans après la mort de ce monarque. Xénophon, qui écrit ces aventures près de deux cents ans après l'époque où elles se seraient accomplies, ne les rapporte que traditionnellement, si même il ne les tire pas de sa propre imagination. Dans Hérodote, cette histoire, quoique entremêlée aussi de beaucoup de fables, pourrait passer pour originale, si l'on ne considérait que la date de sa rédaction. Toujours résulte-t-il d'un examen impartial de ces divers récits, un fonds historique dont la vérité n'est pas contestable. Je doute néanmoins qu'il y ait lieu d'établir, à l'égard de ces mélanges du vrai et du faux, la nouvelle règle de critique que Fréret propose; car cette distinction entre le fabuleux et le croyable est assez comprise dans les règles que nous avons exposées et dans celles que nous y allons joindre, déduites, les unes et les autres, de la nature même des narrations traditionnelles et du tableau de leurs différentes espèces.

Lorsque, par une analyse rigoureuse de ces narra-

(1) *Cyrus ille a Xenophonte, non effigiem veri imperii. Cic. Epist. I, ad historiam fidem scriptus, sed ad ad Quintum fr.*

(2) *Clio. 55-214.*

tion
invr
bles
dues
dem
gnes
Un
fran
rédu
natu
ceux
serai
form
ment
encor
la for
besoi
rique
doya
les p
des a
temer
naiss
Ly
piade
des r
duites
toute
de La
babili
raison
(1) v

tions, on a mis à l'écart ce qui est impossible, ce qui est invraisemblable, et ce qui est démenti par de plus croyables témoignages, quelque nombreuses, quelque étendues qu'aient été ces trois classes de fictions, il peut demeurer encore un certain nombre de résultats dignes, par leur probabilité, d'être admis dans l'histoire. Un fait traditionnellement connu est probable, si n'offrant en lui-même rien qui repousse la croyance, il se réduit ou peut se réduire à des détails cohérents et naturels, en même temps qu'il se lie ou s'accorde avec ceux qui le précèdent comme avec ceux qui le suivent. Il serait plus probable encore si, en outre, il avait été uniformément raconté, et si la tradition en était indirectement confirmée par quelque monument. Nous voyons encore ici que la probabilité s'accroît selon le nombre et la force des considérations qui l'établissent. Je n'ai pas besoin de répéter (1) qu'elle ne saurait se graduer numériquement, puisqu'il s'agit de ce qu'il y a de plus *ondoyant et divers*, comme dit Montaigne, dans les idées, les penchants et les intérêts des hommes; mais chacun des accroissements qu'elle prend, pour n'être pas strictement déterminé, n'en est pas moins sensible et reconnaissable.

Lycurgue est antérieur d'un siècle à la première olympiade corébique, et sa vie ne nous est connue que par des récits traditionnels où des fictions se sont introduites. Mais qu'il ait donné des lois aux Spartiates, toute l'antiquité le déclare, et toute la suite des annales de Lacédémone le suppose : c'est un point dont la probabilité est déjà très-haute. Nous avons encore plus de raisons de croire qu'un peu avant le temps de Lycurgue,

(1) Voy. ci-dessus, p. 27-39.

de l'appliquer.
 n, nous dirons,
 philosophique ou
 rester indécis
 dont la mort de
 dans au nombre
 nes, l'existence
 rit Babylone et
 ommes instruits
 iter que de pro-
 e cinquante ans
 n, qui écrit ces
 'époque où elles
 ue traditionnel-
 propre imagina-
 ique entremêlée
 passer pour ori-
 de sa rédaction.
 tial de ces divers
 é n'est pas con-
 lieu d'établir, à
 aux, la nouvelle
 ar cette distinc-
 t assez comprise
 s et dans celles
 unes et les au-
 s traditionnelles
 es.
 e de ces narra-
 mperii. Cic. Epist. I.
 214.

Homère avait composé l'Iliade et l'Odyssée, Hésiode une Théogonie et un poème des Travaux et des Jours; car ces ouvrages ne sont pas seulement attribués à ces deux poètes par une tradition constante, uniforme et solennelle, ils sont des monuments qui subsistent, et qui, attentivement examinés dans leur ensemble, attestent leur propre origine. Il est vrai que de modernes savants n'ont voulu voir dans l'Odyssée, dans l'Iliade, qu'une suite de rhapsodies qui n'appartiendraient pas plus à Homère qu'à vingt autres ménestrels ses prédécesseurs, contemporains ou successeurs; et l'on a donné en France quelque attention à ce système, parce qu'il venait d'un Allemand (1). J'aurai occasion d'en reparler, quoiqu'il paraisse assez peu digne d'une réfutation sérieuse: il substitue une hypothèse gratuite et de tout point invraisemblable, à un fait simple et naturel, aussi prouvé qu'il peut l'être.

L'espace compris entre le couronnement de Corœbus et la naissance d'Hérodote fournit un assez grand nombre d'événements mémorables que la saine critique ne révoque point en doute: à Rome, l'expulsion des Tarquins et l'établissement du consulat; en Grèce, les deux premières guerres messéniennes, les travaux philosophiques de Thalès et de Pythagore, les lois de Solon, l'usurpation de Pisistrate; en Asie, les conquêtes de Cyrus et de Cambyse, le commencement de la guerre entre les Perses et les Grecs. Sans doute il n'existe aucune relation originale de la plupart de ces faits; nous n'en avons que des récits traditionnels, souvent parsemés de détails fabuleux; et, en conséquence, il est permis de

(1) M. Fréd. Aug. Wolf. Præfat. ad Homeri et Homeridarum reliquias.

dire que les trois siècles qui vont de l'an 776 à 484 avant notre ère, ne sont encore que demi-historiques; mais en débarrassant les traditions qui s'y rapportent des articles mensongers ou romanesques, on ne saurait, sans dépasser les limites d'un scepticisme raisonnable, méconnaître dans plusieurs de ces grands souvenirs un degré de consistance qui, pour de telles époques, doit suffire à l'histoire.

Loin de regarder ces faits comme peu croyables, j'élevérais plutôt la question de savoir si, réduits à leurs termes rigoureux, et en quelque sorte à leur moindre expression, ils ne sont pas tout-à-fait certains, et j'inclinerais fort à les déclarer tels; car la pleine et entière fausseté ne m'en paraît pas possible, elle serait contraire au cours naturel des choses morales. Il n'en est pas moins vrai qu'en général, et sauf un petit nombre de cas pareils à ceux que je viens d'indiquer, il n'y a point de certitude en histoire où il n'y a que tradition.

La transmission orale des connaissances naturelles ou philosophiques peut s'opérer avec une sûreté parfaite, parce que celui qui reçoit ces notions a toujours les moyens de faire lui-même les observations, les expériences, les analyses d'où elles dérivent : ce n'est même que de cette manière qu'il apprend, et qu'il parvient à savoir réellement quelque chose. Au contraire, à l'égard des notions historiques qui n'ont pas été fixées au moment même où s'accomplissaient les faits qu'elles retracent, il n'y a lieu qu'à de simples croyances qui, en matière profane, sont toujours plus ou moins aventurées. Mais comment se fixent en effet les notions qui composent la véritable histoire? C'est ce qu'il importe de bien comprendre.

Supposons qu'il s'agisse d'un fait récent, d'un incendie, par exemple, qui aura consumé hier un grand nombre d'habitations. Vous n'avez point assisté à ce désastre, mais il ne tient qu'à vous d'en aller reconnaître sur les lieux tous les effets : là, au lieu d'un seul témoin que vous avez entendu, vous en trouverez cent qui vous rapporteront chaque détail ; en comparant toutes ces dépositions entre elles et avec le spectacle que vous aurez sous les yeux, vous acquerrez une connaissance de ce fait, que je ne crains pas d'appeler précise et certaine. Maintenant je suppose que la distance des lieux ou des temps vous empêche de faire vous-même ces vérifications : il faudra savoir si d'autres personnes les ont faites, et vous assurer qu'elles y ont mis autant d'exactitude que vous en auriez apporté. C'est ce qui arrive encore, du moins pour les principales circonstances d'un grand fait, dans les pays où la civilisation s'est développée, où les communications sont devenues sûres et rapides. Là, en effet, les témoignages acquièrent une telle publicité, et les faits entraînent tant de conséquences, qu'ils sont et demeurent, pour ainsi dire, exposés à tous les regards. Qui de nous révoquerait en doute le fléau qui désolait une ville d'Espagne en 1822, et le dévouement généreux des médecins français qui ont bravé, pour le combattre, des périls auxquels l'un d'eux a succombé ? Certains pour nous, malgré l'intervalle des lieux, ces faits ne le seront pas moins pour la postérité, malgré l'éloignement des époques : ils ne cesseraient de l'être que par la destruction des monuments qui nous en instruisent nous-mêmes ; hypothèse que nous avons reconnue pour inadmissible dans le cours ordinaire des affaires, et même des bouleversements politiques. De

telle
fixée
point
cess
égar
qu'u
le vu
accu
qu'on
les fa
et les
Je
pu, la
nue d
préte
Leur
que c
nent,
de sai
qu'on
de Cy
tèmes
le mèn
Le sec
recuei
plupan
il est p
sances
quelqu
les dat
tives ;
ou ima

telles connaissances historiques sont invariablement fixées; elles resteront à jamais présentes : pour elles, point de traditions orales, point de transmissions successives, point de chances d'altérations graves. A leur égard, le pyrrhonisme n'est qu'un travers, l'incrédulité qu'une faiblesse d'esprit, toute pareille à celle où tombe le vulgaire le plus ignorant et le plus grossier, lorsqu'en accueillant avec enthousiasme tous les anciens prodiges qu'on lui veut raconter, il refuse obstinément de croire les faits récents et publics dont on lui montre les preuves et les effets palpables.

Je viens d'indiquer et de caractériser, autant que j'ai pu, la partie constante de l'histoire, celle qu'ont méconnue des dissertateurs et des philosophes même, qui ont prétendu montrer l'incertitude générale de cette science. Leur erreur est d'assimiler ce que des monuments, ce que des textes originaux et authentiques nous apprennent, par exemple, de la mort de Louis XIV, de Henri IV, de saint Louis, de Jules César, d'Épaminondas, avec ce qu'on a traditionnellement et diversement débité sur celle de Cyrus, de Sémiramis et de Ninus. Ce sont là deux systèmes de notions si distincts, qu'il est fort à regretter que le même nom d'histoire leur soit indifféremment appliqué. Le second ne devrait s'appeler que fable : ce n'est qu'un recueil de narrations poétiques ou populaires dont la plupart manquent de vraisemblance, et dans lesquelles il est presque toujours impossible de puiser des connaissances précises. On ne saurait surtout y chercher avec quelque sécurité les éléments d'une chronologie exacte : les dates traditionnelles ne sont jamais qu'approximatives; et le plus souvent elles sont tout-à-fait erronées ou imaginaires. Les mesures du temps ne se déterminent

avec justesse et ne se conservent sans altération que par un genre quelconque d'écriture. Nous en pouvons dire autant de beaucoup de détails relatifs aux lieux, aux personnes, aux magistratures, à l'étendue et aux limites des droits privés et des pouvoirs publics. Sur de tels objets les transmissions orales restent vagues et inexactes, deviennent aisément mensongères. Elles ne peuvent donc jamais constituer une histoire proprement dite; et c'est beaucoup si, dans leur amas confus, on peut saisir çà et là quelques souvenirs constants, quelques notions générales dignes d'une pleine confiance.

Nous avons dû nous arrêter long-temps à l'examen des traditions, parce que leur mélange avec les relations originales est la principale cause qui s'oppose aux progrès des études historiques. Il a fallu les envisager à leur origine, où elles ne sont que des rumeurs vagues, des bruits populaires; puis dans leur premier âge, où, purement orales, elles prennent tous les développements que l'imposture et la crédulité leur veulent donner; ensuite dans les cantiques, les poèmes, les cérémonies et les institutions diverses auxquelles on les rattache pour accroître et consacrer leur mensongère autorité; enfin dans les livres où elles ont été tardivement recueillies et confondues avec de plus véritables parties de l'histoire. Sans doute l'empire qu'elles ont obtenu sur les esprits, l'influence qu'elles ont exercée sur le sort des peuples, sont des faits historiques qu'il importera toujours d'observer; mais s'il est indispensable de connaître ces croyances, il est déraisonnable de les partager; et la première attention qu'il convient d'avoir, en étudiant les annales des siècles passés, est d'y bien distinguer les parties qui ne sont que traditionnelles, afin de les sou-

met
rées
du r
mor
auth
se tr
croy
l'on
le no
ront-
indiq
leur a
concl
rait p
de mo

mettre à un plus rigoureux examen. Plusieurs, considérées en elles-mêmes, seront inconciliables avec les lois du monde physique, ou avec le cours naturel des choses morales : plusieurs aussi, rapprochées soit des récits authentiques, soit des faits antérieurs ou postérieurs, se trouveront démenties tantôt par des témoignages plus croyables, tantôt par la suite même des évènements. Si l'on n'admet que celles qui résisteront à ces épreuves, le nombre n'en sera pas considérable; et encore n'auront-elles qu'un degré quelconque de probabilité : j'ai indiqué les cas extrêmement rares où il serait permis de leur attribuer de la certitude. Je ne crains donc pas de conclure que s'il n'y avait que des traditions, il n'y aurait pas d'histoire; mais il existe un assez grand nombre de monuments divers des choses passées.

ation que par
pouvons dire
ux lieux, aux
et aux limites
Sur de tels ob-
s et inexactes,
peuvent donc
t dite; et c'est
peut saisir çà
quelques notions

mps à l'examen
ec les relations
ppose aux pro-
envisager à leur
urs vagues, des
âge, où, pure-
loppements que
donner; ensuite
émonies et les
ttache pour ac-
rité; enfin dans
cueillies et con-
s de l'histoire.
sur les esprits,
ort des peuples,
toujours d'ob-
connaître ces
partager; et la
en étudiant les
distinguer les
afin de les sou-

CHAPITRE VI.

DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Nous avons donné le nom de *monuments* à une deuxième classe de souvenirs historiques, qui comprend tous les restes et tous les vestiges des temps passés, à l'exception des traditions qui ont formé la première classe, et des relations écrites qui composeront la troisième. C'est ne désigner encore la seconde que par ses limites; mais envisagée dans son ensemble, elle embrasse des éléments si divers, qu'il est difficile d'en donner d'abord une définition générale qui soit juste et claire: on ne peut prendre une première idée de tous ces monuments, qu'en reconnaissant les termes où ils commencent et finissent, qu'en les distinguant des autres sources de l'histoire.

Quoiqu'il s'agisse surtout des monuments qui subsistent encore aujourd'hui, et dont il nous est possible d'acquérir une connaissance immédiate, nous devons observer néanmoins que, parmi ceux que le temps a détruits, il en est dont l'établissement et la longue durée nous sont tellement certifiés, qu'il serait déraisonnable de n'en pas tenir compte. Qui doutera jamais qu'il ait existé, à l'une des extrémités de Paris, une for-

ter
sev
se p
sièc
édir
qu'è
ont
cer;
men
core
aprè
et a
main
Héru
nous
que
ce q
c'est-
pren
instr
lumi
sont
d'Osy
quoiqu
ce q
dire :
Pausa
et il
fort p
donne

(1) L

teresse appelée la Bastille, où le pouvoir arbitraire ensevelissait quelquefois ses victimes. Leurs gémissements se prolongeront dans l'histoire, où doit aussi retentir, de siècle en siècle, le tragique écroulement de cet odieux édifice. Durant quatre cent vingt ans, depuis 1369 jusqu'en 1789, trop de relations, de descriptions, d'images, ont fixé ce souvenir, pour qu'il puisse de long-temps s'effacer; on aura toujours des moyens de connaître ce monument presque aussi bien que s'il continuait d'exister encore. Mais nous pourrions en citer beaucoup d'autres qui, après avoir disparu, ont laissé des traces assez sensibles et assez profondes pour les représenter à jamais, et les maintenir perpétuellement au service de l'histoire. Hérodote, Polybe, Strabon, Pausanias, divers auteurs nous en décrivent un grand nombre. Toutefois pour que ces descriptions nous tiennent lieu en effet de ce qu'elles retracent, il faut qu'elles soient immédiates, c'est-à-dire faites en présence des objets; qu'elles comprennent un nombre suffisant de détails précis, clairs, instructifs, et que la vérité nous en soit garantie par les lumières et la probité de l'écrivain. Ces conditions ne sont pas toujours remplies. La description du tombeau d'Osymandyas, par Diodore de Sicile (1), est si ambiguë, quoique prolixe, qu'on ne sait trop s'il veut peindre ce qu'il a observé, ou s'il répète ce qu'il a entendu dire : on a discuté cette question sans la résoudre. Pausanias voit tant de statues, de tableaux, d'édifices, et il les parcourt si rapidement, qu'il y a quelquefois fort peu d'instruction à puiser dans les notices qu'il en donne. A l'égard des monuments qui ne sont connus que

(1) L. I, § 1, c. 5.

par voie traditionnelle, ou sur lesquels on ne possède que des renseignements plus vagues encore, plus incomplets, plus fugitifs que ceux qu'offre Pausanias, ils sont à réputer pour nuls dans l'étude de l'histoire : loin de pouvoir servir de preuves, ils auraient besoin d'être prouvés eux-mêmes.

N'envisageant ici les monuments antiques qu'en tant qu'ils sont des sources ou des preuves de l'histoire, je dois écarter les notions qui ont seulement pour objet de les décrire, de les classer, de les expliquer, et qui composent la science appelée archéologie et ses différentes branches. Ces détails, dont on a rempli une multitude de volumes, peuvent sembler des suppléments ou des appendices de l'histoire ; mais ils n'en sont pas les préliminaires : car s'il fallait passer par cette énorme science pour arriver à celle des faits, on ne commencerait jamais l'étude qui aurait exigé une si longue initiation. Ce serait prendre le change que de substituer à une partie importante de la critique historique des recherches de pure curiosité.

Le mot d'antiquité n'a pas, de lui-même, une valeur absolue et précise : il n'exprime qu'un rapport. Le cours du temps vieillit toute chose, et l'on a fort diversement marqué le terme où les faits et les monuments doivent être déclarés antiques. Cette qualification n'est appliquée, le plus souvent, qu'aux siècles qui ont précédé ou l'ère vulgaire, ou la division de l'empire, ou la chute d'Augustule. En général, on emploie les termes d'antiquités italiennes, françaises, germaniques, etc., pour désigner plus particulièrement ce que ces contrées peuvent exposer ou receler de monuments antérieurs à l'an 476 de l'ère vulgaire. Mais cette limite, qui n'est pas toujours

ri
et q
gère
éte
moy
des
Q
tous
éven
tions
qu'ell
cienn
dome
costur
ques,
tratur
portar
elle v
vrai q
minut
et qu'
toutes
sont e
sentir
temps
Dep
merie
précisi
publiqu
vie priv
de ce g
nos dic

rigoureuse, que certains livres d'archéologie dépassent et que d'autres n'atteignent pas, est pleinement étrangère au sujet que nous avons à traiter; car j'ai déjà étendu le nom de monuments à tous les restes des siècles moyens et modernes, à tous les objets qui sont ou seront des vestiges et des témoins d'événements passés.

Quant aux archéologues ou antiquaires, ce n'est pas toujours, ni même ordinairement, à la vérification des événements proprement dits que tendent leurs investigations savantes. J'avoue qu'elles tiennent à l'histoire lorsqu'elles ont pour but de reconnaître à chaque époque ancienne, et dans chaque pays, l'état des arts, les usages domestiques, civils et religieux; repas, habillements, costumes, mariages, funérailles, institutions gymnastiques, service militaire, marine, finances, lois et magistratures: plusieurs de ces objets sont d'une haute importance; et la science historique doit les embrasser, si elle veut être complète et instructive. Mais il est trop vrai que ce qui grossit les livres d'antiquités, ce sont de minutieux et obscurs détails qu'il serait inutile d'éclaircir, et qu'en effet on ne parvient point à expliquer. Presque toutes les particularités antiques dont l'intérêt est nul, sont en même temps inaccessibles; et il est aisé d'en sentir la raison, en comparant, sous ce rapport, les temps anciens et les modernes.

Depuis bientôt quatre siècles, la gravure et l'imprimerie ont multiplié les moyens de représenter, avec une précision indéfinie, toutes les formes de nos institutions publiques, les produits de nos arts, les usages de notre vie privée. Il n'est presque plus un seul renseignement de ce genre qu'on ne puisse obtenir immédiatement de nos dictionnaires, de nos manuels, de nos statistiques,

de nos journaux, de nos almanachs, des relations de nos voyageurs et de nos immenses recueils d'estampes. Si tout ce bagage, si du moins une partie considérable de ces collections parvient, comme il me paraît infaillible, à notre plus lointaine postérité, il ne tiendra qu'à elle de ne rien ignorer de nos coutumes, des procédés de notre industrie, des détails de nos pratiques civiles et domestiques. Mais si elle ne possédait de tous nos livres que des poésies, des harangues, des romans, des histoires, des traités de philosophie; et s'il ne lui restait d'ailleurs que de minces débris de nos édifices et de nos meubles; débris altérés, déplacés, mutilés par toutes les injures des temps: elle aurait besoin, à son tour, d'érudits assez experts pour découvrir dans Boileau, dans Voltaire, dans Montesquieu, les matières, les formes et variétés de nos habitations, de nos vêtements et de nos ustensiles. Or telle est à peu près notre position à l'égard des Latins et des Grecs. D'une part, quelques anciens textes; de l'autre, quelques restes matériels de choses antiques, voilà le fonds dans lequel il faut retrouver les usages des Athéniens et des Romains. Ce fonds est exigü, mais l'art est sans bornes. Les monuments sont rares, informes, défectueux; n'importe: à peine déterrés, on les décrit, on les restaure, et l'on fait tant qu'on les explique. Les textes sont obscurs, tronqués, équivoques: on les commente, on les corrige, on les rétablit, ou, pour employer le terme de l'art, on les *restitue*; et l'on en tire enfin, de gré ou de force, tous les renseignements désirables ou non désirables sur les plus minces détails, non des mœurs, mais des us et ustensiles de l'antiquité. Il est vrai que pour obtenir, pour se donner un tel savoir, on a besoin d'une logique particulière, plus

ex
et
il f
la
sur
tité
les
dre
de
duis
n'ex
anal
mies
pren
babl
lapid
grap
et si
certa
bonh
moin
ques
vers
sembl
rer er
tentio
de rie
et un
quels
Les
gines
ces ét

expéditive et moins incommode que celle des géomètres et des timides philosophes : car si, avant de conclure, il fallait toujours compléter les énumérations, apprécier la valeur et déterminer le sens des témoignages, s'assurer de la constante signification des mots et de l'identité de ceux qu'on admet comme moyens termes dans les raisonnements, on parviendrait difficilement à étendre si loin la science archéologique. Mais en exigeant de chaque texte qu'il fournisse une conséquence; en déduisant de plusieurs passages comparés ce qu'aucun n'exprime ni en tout ni en partie; en imaginant des analogies et des allusions; en recueillant des homonymies, des synonymies; en forgeant des étymologies; en prenant toujours le possible pour probable, et le probable pour avéré, on composera mille traités d'histoire lapidaire, de numismatique, de paléographie, de mythographie, etc.; la science ira grossissant de jour en jour; et si par aventure elle jette quelque trait de lumière sur certains points des annales civiles, on s'autorisera de ce bonheur accidentel pour recommander une érudition moins utile, celle qui introduit dans les études historiques des méthodes peu propres à diriger l'esprit humain vers de réelles connaissances. Par là, toute l'histoire semblera se transformer en un art conjectural, dégénérer en divination; et tant d'hypothèses, nées de la prétention de n'ignorer rien, de l'habitude de ne douter de rien, finiront par répandre une apparente incertitude et un injuste discrédit sur les résultats constants auxquels on les aura entremêlés.

Les anciens ne dédaignaient pas la recherche des origines et la conservation des monuments. Mais faire de ces études un genre particulier de littérature, c'est à

quoi ils ne songeaient point. Aristote, Varron, Cicéron, Pline, Plutarque, étaient des hommes fort instruits, profondément érudits, dans le plus honorable sens de ce mot : ils avaient surtout médité l'histoire; et ils n'écrivaient sur une matière qu'après avoir recueilli de toutes parts les faits et les vestiges qui pouvaient y aboutir. Du reste, ils abandonnaient le soin de raccorder et d'expliquer les débris d'antiquités aux exégètes et aux mystagogues de profession. Un exégète ou interprète était précisément ce qu'est encore en Italie un *cicerone*. C'était un érudit de canton, qui conduisait les voyageurs à travers les monuments et les ruines, savait l'âge, et l'origine, et l'objet, et l'histoire de toute ancienne chose, et débitait, à juste prix, sa provision de traditions et de souvenirs. Pausanias interrogeait partout les exégètes : il a tant cité et si peu choisi leurs relations, que son voyage dans la Grèce, précieux à d'autres titres, l'est surtout par une exposition fidèle de l'état où se trouvait de son temps ce genre de connaissances. Le nom de mystagogues (introduceurs à la science des mystères) est appliqué par Cicéron (1) à ceux qui montraient les raretés, les curiosités des temples; et nous ne voyons pas qu'aucun habile antiquaire ait alors rempli cette fonction.

Aulugelle, Athénée, et quelques auteurs chrétiens, comme saint Clément d'Alexandrie, Origène, Lactance, Eusèbe et saint Augustin, ont inséré dans leurs ouvrages plusieurs détails archéologiques fort instructifs; mais les livres de ces auteurs ne sont en eux-mêmes que des mélanges de littérature ou des traités de théologie, et

(1) In Verr. act. II, l. IV, n° 59.

non J
mystag
Rev
rappor
peuver
nombr
s'être
et de l
heureu
Cyril
zième s
bruit d
tempor
ne voul
qu'un c
mal, qu
des anti
égards,
tromper
« trop d
« penda
« réputa
« lumière
ments d
reconnu
de la pl
quer. A
tait beau
de ces

(1) Pogg
p. 330, 44
(2) In V

non pas des conversations d'exégètes, des leçons de mystagogues ou des dissertations d'érudits.

Revenons donc à envisager les monuments dans leurs rapports avec l'histoire. S'il le faut avouer, ceux qui la peuvent éclairer ou enrichir ne sont pas en très-grand nombre; car avant de les employer à cet usage, on doit s'être assuré de leur authenticité, de leur signification et de leur véracité; et il y en a fort peu qui subissent heureusement ce triple examen.

Cyriaque d'Ancône, durant plusieurs années du quinzième siècle, parcourut la Grèce et l'Italie, faisant grand bruit de ses recherches savantes. Plusieurs de ses contemporains, le Pogge (1) entre autres, et Décembrio (2), ne voulurent reconnaître en lui qu'un imposteur habile, qu'un charlatan peu instruit, peu attentif, qui voyait mal, qui copiait inexactement, qui forgeait quelquefois des antiquités. Peut-être ce jugement est-il, à certains égards, trop sévère : Cyriaque n'avait aucun intérêt à tromper, dit Ginguené (3); et « c'eût été pour lui « trop de malheur, que de s'être donné tant de peines « pendant sa vie, pour ne laisser, après sa mort, que la « réputation d'un homme de mauvaise foi ou de peu de « lumières. » Cependant depuis qu'on a publié des fragments de ses écrits, les lecteurs les moins exercés ont reconnu qu'il s'était trompé sur la date et l'authenticité de la plupart des monuments qu'il a entrepris d'expliquer. Au fond, ce précurseur des archéologues se hâtait beaucoup trop d'assigner l'âge, l'origine et l'objet de ces restes de l'antiquité. Ce travail exige plus de

(1) Poggii Opera. Basil. 1538, inter Script. Rer. Italic. t. XXX. p. 330, 442.

(3) Hist. littér. d'Italie, III, 410.

(2) In Vita Philippi Vicecom.

comparaisons et de rapprochements qu'il n'était à portée d'en faire. Pour reconnaître qu'un monument est authentique, c'est-à-dire qu'il appartient à l'époque, au lieu, aux faits, aux personnages auxquels on veut le rapporter, on a besoin de le confronter avec beaucoup d'autres monuments du même genre, et de faire entrer dans cet examen toutes les notions chronologiques, géographiques, historiques, déjà vérifiées, auxquelles il peut se rattacher. Observons qu'en histoire ces rapprochements ne sont pas des cercles vicieux : ce n'est point là prouver deux choses réciproquement l'une par l'autre, mais s'assurer qu'il existe un parfait accord entre toutes les indications qui ont un même objet ; et c'est précisément cet accord qui sert de base à toute certitude ou probabilité historique. Il a donc fallu rassembler des suites nombreuses de monuments de chaque espèce, et recueillir aussi tous les anciens textes ou témoignages relatifs aux mêmes temps ou aux mêmes faits : il n'y avait pas d'autre moyen d'obtenir la preuve d'un véritable concours, d'une harmonie parfaite de tous les documents ; ou, dans le cas contraire, de sentir les dissonances et de découvrir les indices de supposition ; en un mot de bien discerner, d'une part, les monuments que des différences essentielles de matières, de formes et de style devaient faire écarter comme faux, douteux ou suspects ; de l'autre, ceux dont l'authenticité était probable ou certaine.

Cet examen difficile n'a jamais été réel que lorsqu'il a pu être impartial et pleinement désintéressé. Toutes les fois qu'il est destiné à établir ou à détruire un système, qu'il tend à des résultats prévus, désirés, espérés, il est illusoire, et se fléchit en tout sens selon les opinions de ceux qui l'entreprennent. Nous en avons un exemple

dans les diverses manières de fixer l'âge des zodiaques égyptiens, et particulièrement de celui qui a été transporté à Paris. On les fait remonter à plusieurs milliers d'années avant Jésus-Christ, ou seulement à quinze siècles, à dix, à sept, que dis-je ? à des époques bien moins lointaines : ils ne seront plus que du temps des Ptolémées, ou des premiers Césars, ou des Antonins. N'est-il pas fort à craindre que ces conjectures si divergentes ne soient que l'expression de la doctrine de chaque auteur sur l'origine de toutes choses ou sur l'ancien état des notions astronomiques ? Peut-être manquons-nous de tout moyen d'assigner l'époque, même approximative, de ces zodiaques : je crois qu'il est permis de dire, en général, que l'âge d'un monument n'est connu que lorsqu'il offre immédiatement sa propre date, ou bien lorsqu'on la peut directement conclure des anciens textes où il est indiqué, rappelé, décrit. En ces deux cas encore, il peut rester quelques doutes ; mais du moins la discussion est précise, elle a un objet déterminé : en tout autre cas elle est vague ; on n'examine plus, on disserte, et par conséquent on ne sait pas. Quels sont les monuments authentiques ? ceux qui sont universellement reconnus pour tels, ou sur lesquels il ne s'élève que des questions circonscrites, faciles à résoudre par des données matérielles ou par des textes positifs.

Une seconde condition requise dans un monument pour qu'il serve à éclaircir, à compléter, à confirmer l'histoire, est d'avoir un sens clair, une signification déterminée et incontestable. L'obscurité de plusieurs monuments antiques s'annonce par les efforts mêmes qu'ils exigent de qui veut les interpréter, par l'étendue et la complication des controverses auxquelles ils don-

nent lieu. Sans contredit, certaines explications immédiates, soit historiques, soit grammaticales, sont fort souvent indispensables pour rendre ces antiquités intelligibles aux personnes peu avancées dans ce genre d'études : ce sont là des soins utiles et qui propagent l'instruction. Mais les hypothèses gratuites, mais les conjectures forcées qu'on accumule pour donner un sens à ce qui n'en a point, ne répandent que le faux savoir ; et cette érudition, qu'à tant d'égards on jugerait innocente, a le double inconvénient de distraire quelques bons esprits de travaux plus raisonnables, et d'introduire dans les études humaines la logique spéciale des devins. Voici un exemple qui me dispensera d'un plus grand nombre de réflexions à ce sujet. Une médaille présente d'un côté la tête d'un jeune homme sans diadème, mais couronnée de rayons : de l'autre, une Victoire qui tient de la main droite une couronne de lauriers ; de la gauche, une branche de palmier. On y lit cette légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΜΟΥ ΘΕΟΣΕΒΟΥΣ ΚΑΙ ΔΙΚΑΙΟΥ, du roi Samus, religieux et juste ; on aperçoit de plus les deux lettres grecques λ, γ, qui marquent le nombre 33. Sur ce, l'abbé Belley (1) imagine (c'est ici le mot propre), qu'entre les princes qui se soulevèrent contre Antiochus, roi de Syrie, il y eut un nommé Samos, Samus ou Samès, qui s'établit dans la Comagène, y prit le titre de roi, y bâtit une ville qui, du nom de ce prince, fut appelée Samosate, et que la médaille en question y fut frappée l'an 33 du règne de ce prince, ou, si l'on ne veut pas qu'il ait régné si long-temps, l'an 33 de cette nouvelle dynastie, ou l'an 33 de la fondation de la ville.

1) Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, t. XXVI.

Ne
il n
car
Tou
chen
dire
cale
mét
mon
De
sa c
Inscr
nable
éty
le ha
Belle
qu'un
fondé
tale à
origin
judici
s'enga
Samu
tribus
qua (2
aucun
plus q
ver pa
savait
fondée

(1) 16

Ne demandez point de faits à l'appui de cette découverte; il n'y en a pas : on en trouverait plutôt de contraires; car Samosate paraît une ville beaucoup plus ancienne. Tout, dans la dissertation de Belley, consiste en rapprochements de syllabes grecques et de syllabes arabes. Vous direz qu'employer ainsi des considérations grammaticales à établir un fait dans l'histoire, n'était pas une méthode extrêmement sûre. C'est bien ce qui fut démontré en effet à l'académicien Belley, par son confrère De Boze (1). Celui-ci déclara même, apparemment en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qu'il était peu convenable à la dignité de cette compagnie de s'arrêter à ces étymologies arbitraires, à ces faux rapports de noms que le hasard offre à tout instant : il invita sur-tout l'abbé Belley à ne point conclure de quelques syllabes informes, qu'un roi inconnu, qui n'est nommé nulle part, eût fondé, dans l'un des siècles les plus célèbres, une capitale à laquelle les historiens ont toujours attribué une origine plus antique. Mais à la suite de ces réflexions judicieuses, ne voilà-t-il pas que De Boze, à son tour, s'engage dans des conjectures dont le résultat est que Samus était Sohème, roi de l'Iturie. antique séjour des tribus de Dan, de Ruben et de Manassé? Belley répliqua (2) : il démontra sans peine que Sohème ne pouvait aucunement être le Samus de la médaille, et persistant plus que jamais dans son hypothèse, il prétendit prouver par la langue arménienne, que, de son aveu, il ne savait pas, qu'il fallait absolument que Samosate eût été fondée par Samus, roi de Comagène, à l'insu de tous les

(1) *Ibid.*(2) *Ibid.*

ications immé-
ales, sont fort
antiquités in-
dans ce genre
qui propagent
uites, mais les
donner un sens
le faux savoir;
n jugerait inno-
straire quelques
, et d'introduire
ciale des devins.
l'un plus grand
médaille présente
s diadème, mais
Victoire qui tient
riers; de la gau-
t cette légende:
I ΔΙΚΑΙΟΥ, du
rçoit de plus les
nt le nombre 33.
si le mot propre),
ontre Antiochus,
s, Samus ou Sa-
y prit le titre de
e ce prince, fut
en question y fut
, ou, si l'on ne
l'an 33 de cette
dation de la ville.

historiens et géographes de l'antiquité, comme à l'insu de tous les savants passés, et même aussi de tous les savants futurs, s'il n'était venu, lui Belley, prouver ce fait par une médaille. Il est à propos d'observer que certains monuments du même genre portent les noms de Ballæus, Mostylus, Ryonnus, et de plusieurs autres prétendus monarques qu'aucun auteur n'a nommés, et sur lesquels il n'existe d'ailleurs aucune espèce de renseignement. Comment et pourquoi en est-il ainsi? Il est pénible de n'en rien savoir; mais ce n'est pourtant pas une raison de trouver des royaumes à tous ces princes, et de fonder, dans l'histoire, autant de dynasties nouvelles. Tout ce que j'en veux dire, c'est qu'il y a beaucoup de monuments dont l'obscurité reste impénétrable, qui ne peuvent recevoir aucune lumière, et qui par conséquent n'en sauraient réfléchir aucune sur les choses historiques. Nous n'avons donc à tenir compte ici que de ceux qui sont authentiques et parfaitement clairs, pourvu encore qu'ils soient, en troisième lieu, des témoignages fidèles du fait qu'ils énoncent.

On sait trop comment les hommes font mentir le marbre et l'airain : les prêtres égyptiens, pour justifier leur chronologie, montrèrent à Hérodote (1) les statues d'un si grand nombre de pontifes et de rois, que ces personnages remplissaient, dans les annales sacrées, un espace de onze mille trois cent quarante ans. Nous savons aussi que, lorsqu'un titre, un honneur quelconque est disputé entre deux villes, ni l'une ni l'autre ne manque de monuments qui justifient sa prétention. Tite-Live (2) demeure indécis sur le lieu et le temps de la

(1) Euterpe, 141-144.

(2) XXVII, 52-54.—XXXIX, 52.

(1) Gr
pag. cxxx

mort de Scipion l'Africain : il n'y avait guère pourtant qu'un siècle et demi d'intervalle entre ce Scipion et Tite-Live; mais les uns soutenaient que Scipion avait fini ses jours à Linterne; les autres, qu'il était mort à Rome; et des deux parts, on produisait à l'appui de chaque opinion des inscriptions, des statues, des tombeaux. Combien de belles choses, montrées en Grèce à Pausanias, seraient susceptibles de pareilles observations!

Entre les causes qui altèrent partout la vérité et qui gravent le mensonge jusque sur les monuments publics, l'adulation est, je crois, la plus active. En contemplant l'arc de triomphe de Titus, nous y lisons que ce prince a le premier réussi et presque seul aspiré à prendre Jérusalem : *Urbem Hierosolyman omnibus ante se ducibus, regibus, gentibusque aut frustra petitam aut omninò intentatam delevit* (1). Cependant Cicéron (2) avait donné à Pompée le titre de Jérôsolymitain, *Hierosolymarius*; il l'avait loué d'avoir pris cette ville, et d'avoir embelli sa victoire par une modération généreuse : *Magnus Pompeius, captis Hierosolymis, victor ex illo fano nihil attigit*. On ne pouvait ignorer ce fait au temps de Vespasien; mais on flattait Titus même, qui ne régnait pas encore. En général, dans les inscriptions faites pour des princes vivants, il faut chercher tout au plus des dates et quelques faits matériels : l'adulation ajoute les circonstances qui amplifient leur gloire, quand cette gloire n'est pas une pure fiction. Si les louanges que la pierre et le bronze leur prodiguent peuvent nous apprendre quelque chose, c'est parce qu'elles sont,

(1) Gruter. Corpus inscript. t. I,
pag. CCXXLIV, n° 6.

(2) Epist. ad Attic. II, 9.

pour l'ordinaire, une mesure assez juste du mal qu'ils ont fait au monde; et l'on a droit d'assurer, en admettant toutes les exceptions convenables, que les plus mauvais princes ont été ceux dont on a célébré ainsi la prétendue gloire avec le plus de profusion et de solennité. Toutefois il se glisse encore dans les monuments d'autres mensonges que ceux des flatteurs: la négligence y introduit aussi des méprises. Il paraît (1) que, sous le règne de Charles IX, on s'est servi quelquefois, pour les monnaies, des coins de Henri II, et qu'en conséquence l'effigie et le nom de Henri II, mort en 1559, se voient sur des pièces d'or et d'argent frappées en 1567; en sorte que si une postérité lointaine n'avait plus sur ce point d'autre document que celui-là, elle serait induite à retarder de huit années au moins l'avènement de François II; et les érudits futurs partiraient de là pour déranger toute la chronologie de la seconde branche des Valois. Heureusement, on doit penser qu'il y a peu de mécomptes pareils dans les monnaies antiques; car elles ne contribueraient plus du tout à tracer le fil chronologique des évènements, principal et presque unique service que l'histoire ait à recevoir d'elles.

Les monuments dont il n'y a lieu de contester ni l'authenticité, ni la clarté, ni l'exactitude, servent à fixer l'ordre des temps, à distribuer les faits et les personnages: ils se rattachent parfois à des traditions orales, et leur prêtent quelque valeur; plus souvent ils confirment des relations écrites; en un mot, ils sont à compter au nombre des sources pures de notions historiques; ils contribuent à la probabilité, ou même à

(1) Encycl. method. Antiq. Art. Monnaies.

la co
d'his
part
peu
aucu
actio
form
aussi
de ce
ambig
ticulti
indisp
moins

J'ai
ges où
ou rap
expres
droit
nom de
aux re

Mais
des art
vers ou
riaux,
ces tro
tres sou
Depuis
indéfini
product
de l'arch

(1) Voy

la certitude de quelques parties ou de quelques points d'histoire. Mais je ne crains pas d'avancer que la plupart des restes matériels de choses antiques sont assez peu propres à cet usage, soit parce qu'ils ne tiennent à aucun fait distinct et proprement dit, à aucune de ces actions personnelles, de ces évènements individuels qui forment la matière ordinaire des récits d'un historien, soit aussi parce qu'un examen sévère doit écarter beaucoup de ces monuments comme non authentiques, ou comme ambigus, ou mensongers. Pour exposer les règles particulières qui sont à suivre dans ce triple examen, il est indispensable de distribuer en plusieurs espèces ces témoins matériels des choses passées.

J'ai averti (1) que je n'y comprendrais pas les passages où les poètes, les orateurs, les philosophes retracent ou rappellent, par des allusions ou par des mentions expresses, certains évènements mémorables. Quelque droit que ces ouvrages et ces textes puissent avoir au nom de monuments, ils se joindront plus naturellement aux relations écrites.

Mais nous avons d'abord à considérer ici les produits des arts du dessin, tableaux, statues, édifices. Ces divers ouvrages ne sont pas seulement les premiers matériaux, les principales pièces de l'histoire particulière de ces trois arts : ils retracent vivement beaucoup d'autres souvenirs qui appartiennent à l'histoire générale. Depuis qu'un art moderne, la gravure, a multiplié indéfiniment les copies de tout ce qui nous reste des productions antiques de la peinture, de la sculpture et de l'architecture, les connaissances historiques sont de-

(1) Voy. ci-dessus, p. 73.

venues, à la fois, plus accessibles et plus étendues. Toutefois, il en faut convenir, nous recevons une instruction plus précise encore et plus profonde, lorsqu'il nous est donné de nous placer en présence de ces productions mêmes, et sur-tout d'en contempler quelques-unes dans les lieux qui leur sont propres; car c'est là qu'elles tiennent, qu'elles adhèrent à l'histoire, et qu'elles rappellent à la vie des personnages célèbres. Cicéron, au commencement du cinquième livre de son *Traité de Finibus*, nous peint avec son éloquence ordinaire les effets de ce genre de monuments. Est-ce une illusion, dit-il, est-ce un sentiment naturel que cette émotion qui nous saisit à l'aspect des lieux habités jadis par des hommes mémorables? A Rome, je ne vois jamais la cour du Sénat, non pas la nouvelle, que je trouve moins grande depuis qu'elle est devenue plus spacieuse, mais l'ancienne, la cour Hostilie, que je ne songe à Caton, à Scipion, à Lælius, aux anciens modèles des vertus publiques. Quand je fis un voyage à Métaponte, je n'en voulus pas sortir sans avoir visité la maison de Pythagore, et sans m'être assis sur le siège qu'il avait coutume d'occuper. Maintenant, nous parcourons Athènes: là, discourait Platon, voici ses modestes jardins; ils ne rappellent pas sa mémoire, ils le reproduisent lui-même à mes yeux. Ici, parlait Speusippe; là, Xénocrate, qu'écoutait Polénon assis à l'endroit même où se portent mes regards. Voyez-vous la chaire de Carnéade? Veuve d'un si grand homme, elle regrette les temps où elle retentissait des accents de sa voix éloquente. Êtes-vous disciple d'Épicure? Vous venez de passer près des jardins de votre maître; mais je sais bien que vous ne pouvez l'oublier, tant vous possédez, vous et vos amis, d'an-

ne
Cu
et
thô
à tr
tum
tiré
tre
nou
ima
ame
clès
cette
un p
Qua
tigi
U
tous
arts d
qui se
tectur
Les d
d'ant
pas m
ration
toute
conqu
vaiss
Comb
obten
monu
fois les

neaux, de vases et de coupes où son image est empreinte! Cultivez-vous l'art oratoire? Voici la tribune d'Eschine et de Démosthène; et voilà le rivage où ce Démosthène venait déclamer au bruit des flots, pour s'exercer à triompher des importuns murmures d'une assemblée tumultueuse. Pour moi, je cours à Colone où s'est retiré Sophocle; je l'y retrouve tout entier, et j'y rencontre aussi son OEdipe qui me demande, en y arrivant, le nom de ce lieu fatal. Je le sens bien, c'est une vaine image, mais elle a pourtant frappé mes yeux et mon ame. Nous aurions à visiter encore le tombeau de Périclès et mille autres monuments; car, tout est plein, dans cette ville, de souvenirs immortels, et l'on n'y peut faire un pas qui ne se fixe sur quelque point de l'histoire: *Quacumque ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus.* »

Une deuxième classe de monuments se compose de tous les produits anciens des arts appelés mécaniques; arts dans lesquels doit bien entrer aussi le dessin, mais qui sont réputés plus grossiers, plus vulgaires que l'architecture, la sculpture et la peinture proprement dites. Les objets à comprendre dans cette classe commune d'antiquités sont si nombreux et si divers, qu'il ne serait pas moins difficile que superflu d'en compléter l'énumération. Ce sont les vêtements, ornements et meubles de toute espèce, les armes, instruments et ustensiles quelconques, les chars, les lits, les sièges, les tables, les vaisseaux et vases, les lampes, anneaux, cachets, etc. Combien il a fallu de recherches et de confrontations pour obtenir les moyens de s'assurer de l'authenticité de ces monuments, et pour reconnaître les époques et quelquefois les pays auxquels ils appartiennent! On ne parvient

pas toujours, au milieu de tant de détails, à une précision parfaite : c'est beaucoup que de pouvoir distinguer les choses véritablement anciennes de celles que la fraude a données et l'ignorance acceptées pour telles. Mais, en histoire, l'usage de ces débris de l'antique monde, même après qu'on a vérifié qu'ils sont authentiques, doit être encore extrêmement circonspect. On s'expose à bien des erreurs, si l'on en tire d'autres conséquences que celles qu'ils expriment ou qu'ils indiquent immédiatement : en cette matière, les conjectures, les hypothèses, loin de conduire à la science, sont des barrières dont on l'environne, des fossés que l'on creuse autour d'elle et qui la rendent inaccessible. Il s'en faut donc que les monuments, tant du second genre que du premier, répandent sur les annales des peuples, autant de lumières qu'on se plaît à le supposer. Ils contribuent à nous faire mieux connaître certaines coutumes, certaines pratiques de la vie sociale; et j'avoue que ce service est très-important; mais il est assez rare, quoique cela ne soit pas sans exemple, qu'on les puisse employer à vérifier un évènement ou à éclaircir ses circonstances. On n'en tire guère ce genre d'instruction que lorsqu'on peut les rapprocher de quelque relation originale, dont ils offrent l'explication et le complément. En ce cas, l'étude d'un fait doit embrasser l'examen des choses antiques qui ont, avec ce fait, un rapport direct; et il est encore moins permis de négliger ces rapprochements lorsqu'il s'agit des usages communs, des mœurs et de l'état général d'un peuple. Mais ce sont sur-tout les médailles, les inscriptions et les chartes qui ont été employées à la reconnaissance des faits historiques.

J,
qu'
traç
cert
moi
des
mèr
qui
et q
inter
sons
P
méd
tant
auta
moin
ques
et su
four
arts.
nom
ques

CHAPITRE VII.

DES MÉDAILLES ET DES INSCRIPTIONS.

J'AI tâché d'expliquer comment les monuments, soit qu'ils aient continué d'exister depuis les faits qu'ils retracent jusqu'à nos jours, soit que leur existence ait été certifiée et demeure, en quelque sorte, fixée par des témoignages contemporains, peuvent jeter, dans l'histoire, des notions précises. Cependant il y en a beaucoup, même parmi les plus authentiques et les plus véridiques, qui demeurent à peu près étrangers à l'histoire civile, et qu'on n'étudie guère que pour eux-mêmes, dans des intentions qui ne sont pas celles que nous nous proposons ici.

Plusieurs princes ont formé de riches collections de médailles ; et quelques particuliers se sont ruinés en imitant cet exemple. Quoiqu'il puisse entrer dans ce goût autant d'ostentation que de curiosité, il n'en est pas moins vrai que les monuments numismatiques sont quelquefois utiles : ils servent à éclaircir des points d'histoire et sur-tout de chronologie, sans parler des détails qu'ils fournissent aux histoires spéciales des langues et des arts. Ces monuments sont susceptibles d'un très-grand nombre de divisions et sous-divisions : médailles antiques et modernes ; parmi les premières, celles d'Asie,

d'Égypte, de Carthage et de la Grèce, celles de Rome soit consulaires soit impériales, celles des peuples ou des villes ou des colonies; parmi les modernes, celles des empereurs, des rois et des papes; et dans chacune de ces classes, médailles d'or, d'argent ou de bronze; petit, moyen ou grand module, et médaillons. En un mot, il y a lieu d'envisager les médailles relativement aux époques, aux pays, aux grandeurs, et aux matières.

La classification des médailles avait été à peine ébauchée par Vaillant (1) qui, toutefois, avait tolérablement disposé quelques suites de rois et d'empereurs. Ézéchiél Spanheim (2), malgré l'importance de ses observations générales, n'avait pas non plus établi tout le système de la science numismatique; et quelque profitables que soient les notions rassemblées dans l'ouvrage de Jobert, augmenté par La Bastie (3), et dans celui de Zaccaria (4), on y chercherait en vain une énumération méthodique de tous les genres et de toutes les espèces de médailles. Hardouin (5) avait, le premier, divisé celle des villes en autonomes et royales, c'est-à-dire, d'une part, celles que ces villes avaient fait frapper de leur propre autorité; de l'autre, celles qui rappelaient la puissance d'un empereur ou de quelque autre prince : mais Hardouin ne disposait encore ses catalogues que dans l'ordre alphabétique des noms de cités. Pellerin (6) rangea les médailles autonomes selon les années auxquelles elles appartenaient; il

(1) Nummi antiqui. Amst. 1703, 2 tom. 3 vol. in-fol.—Numismata imperatorum. Romæ, 1743; 3 vol. in-4°, etc.

(2) Dissertationes de præstantiâ et usu numismatum, 1706 et 1717, 2 vol. in-folio.

(3) La Science des médailles. Pa-

ris, de Bure, 1739; 2 vol. in-12.

(4) Institut. Antiquario-numism. Ven. 1793, in-8°.

(5) Nummi antiqui populorum. Paris, 1684, in-4°, etc.

(6) Recueils de médailles de Rois, de peuples et de villes, etc. Paris, 1762-1778, 10 vol. in-4°.

appliqua la même distribution aux médailles de rois et de colonies, en ne plaçant d'ailleurs les villes de chaque contrée que dans l'ordre alphabétique. C'est Eckhel (1), qui est considéré comme le principal auteur de la classification numismatique aujourd'hui adoptée, et dans laquelle se retrouvent les idées fondamentales d'Hardouin et de Pellerin. Eckhel était allemand, et, à ce titre, il a été déclaré en France bien plus habile que les Français qui lui avaient ouvert la route. Il établit deux grandes classes de médailles anciennes, les romaines et celles de tout le reste de l'ancien monde; il sous-divise l'une et l'autre en médailles autonomes, et médailles royales ou impériales; et, en chacune de ces sections, il suit, autant qu'il peut, l'ordre géographique. On pourrait demander si une seule série chronologique de tous ces monuments ne serait pas plus immédiatement utile à l'histoire, sauf à former supplémentaires des catalogues particuliers par ordre de villes, avec distinction des médailles autonomes et de celles qui ont été frappées sous l'autorité des princes, rois ou empereurs. En suivant le système d'Eckhel, MM. Sestini (2) et Mionnet (3) y ont ajouté des développements, et en ont rempli les lacunes au moyen des riches collections qui se conservent à Florence et à Paris.

Les antiquaires s'accordent bien à diviser les médailles en antiques et modernes, mais non à fixer une limite entre les unes et les autres: ils la placent, cette limite,

1739; 2 vol. in-12.

Antiquario-numism.
8°.

antiqui populorum.
in-4°, etc.

de médailles de Rois,
de villes, etc. Paris,
vol. in-4°.

(1) *Doctrina numerum veterum.*
Vindobonæ, 1792-98, 8 vol. in-4°.

(2) *Descriptio numerum veterum
cum animadversionibus in doctrinam
Eckhelianam.* Lips. 1796, in-4°.

— *Lettere e dissertazioni numismati-
che.* Berolini, 1804-1806, 9 vol.
in-4°, etc.

(3) *Description des médailles grec-
ques et romaines. Supplément, etc.*

tantôt à Constantin, tantôt à Augustule, quelquefois à Charlemagne ou à la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. Le partage eût été, ce semble, un peu moins vague, si l'on eût formé une classe intermédiaire ou du moyen âge, entre Constantin ou bien Augustule et Mahomet II. C'était bien assez étendre l'âge antique, que de le faire descendre jusqu'à l'an 476 de notre ère; mais j'avoue que, s'il finissait au règne d'Auguste, il fournirait trop peu de médailles : car il ne subsiste qu'une partie de celles qui avaient été frappées en Grèce, avant cette époque; et, en ce qui concerne Rome, quoiqu'il soit dit que le roi Servius avait fait fabriquer des monnaies de bronze (1), et même d'argent, les médailles consulaires sont les plus anciennes dont on puisse former quelques suites. On a donc jugé à propos d'appliquer le nom d'antiques aux impériales ou, du moins, à un très-grand nombre d'entre elles, et jusqu'à un terme que l'on n'a point invariablement fixé : on les a subdivisées en Haut et Bas-Empire, et c'est ainsi qu'elles descendent dans le moyen âge, et, si l'on veut, jusqu'au quinzième siècle. Entre les modernes, celles des papes ne font suite que depuis Martin V qui mourut en 1431. En général, la nomenclature chronologique des médailles est restée fort indécise; on a beaucoup plus travaillé à les classer géographiquement.

L'or de la plupart des anciennes médailles grecques, et des impériales, est au plus haut titre. La république romaine n'avait eu aucune monnaie de ce métal jusqu'à l'an de Rome 547, ou 207 avant Jésus-Christ, et les mon-

(1) Ovid. *Fast.* V, 281. — Plin. *Rom.* 40. — Varron, cité par le XXXIII, 3. — Plutarch. *Quæst.* grammairien Charisius.

naies d'argent ne remontaient qu'à soixante-deux ans plus haut (1). Les autres métaux, cuivre, plomb, étain, pour l'ordinaire, s'appellent tous *bronze* dans la langue numismatique. Quant à la grandeur des médailles, elle varie depuis trois pouces de diamètre jusqu'à un quart de pouce : entre ces limites, on distingue arbitrairement, et sans règle fixe, le grand, le moyen et le petit module. Le nom de médaillon s'applique aux plus grandes médailles, à l'égard desquelles on a élevé la question de savoir si elles ont servi de monnaies. C'est aujourd'hui, ce que soutiennent, contre l'avis de leurs devanciers, plusieurs antiquaires. Il paraît au moins constant que les médaillons avaient, dans le commerce, un cours libre à raison de leur poids et de leur titre. Pour les moyennes et petites médailles, on s'accorde généralement à penser qu'elles ont toutes, ou presque toutes, été employées comme pièces monétaires. On excepte pourtant les contorniates, médailles de cuivre dont le contour semble détaché par une rainure assez profonde à chaque côté.

Les deux côtés d'une médaille se distinguent par les noms de tête et de revers. On a compté six ordres de têtes; déités, génies de villes ou de colonies, familles, rois, empereurs, hommes illustres. Certaines médailles réunissent plusieurs têtes soit affrontées, c'est-à-dire en regard l'une de l'autre, soit accolées, c'est-à-dire dont les profils se suivent dans la même direction. Les revers présentent ou des inscriptions ou des figures, même de simples têtes, et quelquefois celle de l'autre côté reproduite dans une plus grande dimension. Les

(1) Garnier, Hist. de la Monnaie, t. II, p. 80.

plus anciennes monnaies portaient l'image d'un mouton, ou d'un bœuf : de là l'étymologie, *pecunia* à *pecude*. Quant aux mots gravés sur les médailles, ils s'appellent *inscriptions*, lorsqu'ils occupent le champ ou le milieu de l'un des côtés; *légende*, quand ils environnent et dominent les têtes et les figures; *exergue*, s'ils ne remplissent que l'espace inférieur. Dans beaucoup de médailles, les mots ont une orthographe particulière; *virtus*, *felix*, pour *virtus*, *felix*, etc.; la lettre *b* pour *v*, l'omicron (\omicron) ou l'alpha (α) pour oméga (ω), etc. C'est l'effet de la diversité des dialectes, et plus souvent peut-être de l'ignorance des monnayeurs.

Une circonstance qui tient à la nature même et à la destination des monuments numismatiques, les distingue de tous les autres restes de l'antiquité, et peut donner plus de consistance, plus de valeur à leur témoignage : c'est le grand nombre d'exemplaires primitifs de chaque médaille, nombre considérable encore aujourd'hui à l'égard de quelques-unes. Celles qui sont devenues rares acquièrent, à ce titre, plus de prix aux yeux des amateurs, bien qu'à vrai dire, ces médailles rares ou uniques soient précisément celles qui serviraient le moins à établir la probabilité d'un fait qui n'aurait pas d'autre garantie; leur authenticité est plus difficile à vérifier, et leur témoignage moins sûr.

Lorsqu'on demande si une médaille est authentique, c'est-à-dire si elle appartient au temps, au lieu, aux personnages qui lui sont assignés, la question a deux sens très-divers, selon qu'il s'agit ou d'un seul exemplaire, ou de la médaille elle-même, et, si je puis m'exprimer ainsi, de l'édition entière. Les questions du premier genre n'ont aucun rapport avec le sujet que je traite : les moyens

de les résoudre, exposés fort au long dans plusieurs Traités de numismatique, sont tout-à-fait étrangers à la critique historique. Je ne dois point entrer dans le détail des précautions à prendre, et des renseignements à suivre, pour n'être pas dupe des artifices par lesquels on contrefait avec plus ou moins d'habileté cette espèce de monuments. L'authenticité de la médaille même ou de l'édition présente beaucoup moins de difficulté : elle s'établit immédiatement sur le nombre et la conformité des exemplaires connus, sur les circonstances qui en indiquent l'objet et l'époque; sur l'accord du monument avec les notions historiques au milieu desquelles il prend place. En général, les grandes suites de médailles, rassemblées en divers cabinets et dont on a donné connaissance au public par des descriptions et des explications instructives, sont reconnues pour authentiques; et presque toutes celles qui ne le sont pas, ont été particulièrement signalées, en sorte qu'à cet égard, il reste fort peu d'erreurs graves à redouter dans l'usage historique qu'on en peut faire. Il faut se souvenir pourtant qu'il y avait des faux-monnayeurs chez les anciens, et que, depuis le renouvellement des lettres, il s'est formé, en Italie et ailleurs, de très-habiles fabricateurs de prétendues médailles antiques. Lorsque Pétrarque eut donné l'exemple de rechercher ces monuments, et qu'il eût conçu le premier l'idée d'une collection chronologique de médailles impériales (1), ce goût se répandit peu à peu, et depuis la fin du quatorzième siècle jusqu'au commencement du seizième, les amateurs se multiplièrent. Pour satisfaire à leurs demandes, on eut

(1) Ginguéné, Hist. littér. de l'Italie, II, 433, 434.

recours à des artifices qui trompèrent aisément leur avide et inexperte curiosité. Duchoul et Le Pois, quoique antiquaires de profession, se sont laissés abuser par ces faussaires qui, non-contents de contrefaire les véritables médailles, savaient aussi en inventer plusieurs dont il n'existait aucun modèle. Cet art a été fort perfectionné par le graveur padouan, Jean Cavino, qui, vers 1565, s'adjoignit Alexandre Bassiano, et devint bientôt si fameux que le nom de *Padouans* s'employa pour désigner de fausses médailles. Cavino se plaisait à dérouter les archéologues, en donnant à ses productions des formes inusitées et contraires aux règles numismatiques qu'ils avaient établies : ces anomalies piquaient leur curiosité plus qu'elles n'excitaient leur défiance. Les plus fameux successeurs de Cavino et de son collaborateur ont été Michel Dervieux, Carteron, Cogornier, Webber dont les travaux ont enrichi beaucoup de collections publiques et particulières. Ces habiles artistes ont égaré la science des plus renommés antiquaires ou, comme on dit, *numismates*, y compris Pellerin dont Khell, Barthelemy et le grand maître Eckhel, ont relevé les erreurs. Eckhel lui-même en a commis à son tour : il travaillait principalement d'après les cabinets de l'Allemagne où abondent, plus qu'ailleurs, les monuments apocryphes. C'est Tôchon qui fait cette dernière remarque, en ajoutant que « l'on ne saurait trop prévenir les antiquaires d'examiner soigneusement tout ce qui leur arrive d'Allemagne (1). »

On s'est appliqué à discerner, entre les médailles, celles qui avaient été retouchées ou refaites à des époques

(1) Biogr. univers. art. Cavino.

postérieures aux évènements et aux personnes qu'elles concernent. Telles sont spécialement les contorniates : le père Hardouin les déclarait fabriquées au treizième siècle; il leur faisait l'honneur de les traiter comme l'Énéide et d'autres chefs-d'œuvre de l'ancienne littérature. Des antiquaires plus judicieux placent la fabrication des contorniates à la fin du troisième siècle de l'ère vulgaire, et dans le cours du suivant (1); ce qui éloigne déjà beaucoup ces médailles des personnages qu'elles représentent. Les têtes des premiers empereurs romains y ressemblent à celles de leurs successeurs : le goût ou le caractère de la gravure, le style des légendes, les physionomies, les traits des figures demeurent les mêmes pour plusieurs siècles; il ne manque, en un mot, aucun des indices d'un long intervalle entre l'objet de ces monuments et leur confection. La supposition de quelques autres médailles se décèle assez d'elle-même par différentes circonstances; et pour ne citer qu'un seul genre d'exemples, par un caractère malveillant ou satirique. C'est ainsi que les protestants ont fait certaines médailles des papes du seizième siècle, sur lesquelles on lisait : *Gens et regnum quod non servierit tibi, peribit* : la nation, le royaume qui ne vous servira point, périra. Comme la cour de Rome avait publié ailleurs des déclarations tout aussi positives de son ambition dominante, on ne trouvait pas invraisemblable qu'elle eût fait frapper elle-même de pareilles médailles, et l'on y fut long-temps trompé. Mais la critique du dix-huitième siècle a reconnu et signalé presque toutes ces fraudes.

Concluons qu'il n'y a plus guère lieu aujourd'hui à un

(1) Voy. l'Analyse d'une dissert. de Mahudel, sur les Méd. contorniates. Acad. des Inscript., t. III.

examen particulier de l'authenticité des médailles, sinon en certains cas qui peuvent se réduire à six : 1° si elles sont uniques ; 2° si elles n'existent qu'en des cabinets d'Allemagne ; 3° si elles sont contorniates ; 4° si quelque observateur éclairé les a jugées apocryphes ; 5° si elles s'accordent mal avec d'autres monuments ou avec des relations originales ; 6° si elles tendent à établir dans l'histoire un fait qui n'ait aucun autre garant. En ce cas, il convient de prendre connaissance de tous les détails matériels de la médaille, et de s'assurer par des confrontations attentives, qu'elle ne présente aucun indice de supposition. Mais ce n'est pas tout qu'elle soit authentique. A-t-elle un sens clair ? Et peut-on compter sur la vérité de ce qu'elle annonce ?

Il s'en faut que la signification des figures et des légendes numismatiques soit toujours facile à saisir : lorsqu'en parlant des monuments en général, j'ai écarté, comme inutiles à l'histoire, ceux dont l'explication ne pouvait consister qu'en vaines conjectures, c'est une médaille qui m'a servi d'exemple (1). On a vu comment, à force d'étymologies, l'abbé Belley y découvrait un roi de Comagène et une dynastie entière dont il n'est pas dit un seul mot ailleurs. Je ne puis trop redire que ces hypothèses bizarres, données pour des recherches profondes, décréditent les études historiques, en les transformant en une espèce d'art divinatoire. Si l'on veut conserver ou rendre à l'histoire la précision et l'exactitude qui caractérisent une véritable science, il est temps qu'on se prescrive de n'employer à son usage d'autres médailles que celles dont le sens est parfaitement déterminé, et qui

(1) Voy. ci-dessus, p. 170-172.

peu
ces
Ta
ma
ma
qu'
dits
qua
rach
eu,
thra
coup
cain
Pom
il ob
ques
risen
un R
un C
pouv
auteu
s'agit
Sauso
phore
siècle
dailles
variab
numis

(1) D
(2) L
(3) T

peuvent indiquer bien clairement la succession des princes, la durée des grands évènements de leurs règnes. Tant mieux s'il subsiste des suites de monuments numismatiques qui fournissent immédiatement ces indications; mais les médailles énigmatiques ne peuvent jamais servir qu'à occuper les loisirs et à exercer la sagacité des érudits: elles nuisent aux progrès de l'instruction commune, quand on surcharge l'histoire de prétendus résultats arrachés des traits informes qu'elles ont offerts. Qu'il y ait eu, du temps de Jules César et de Pompée, un prince thrace, appelé Rascipolis, Rhasipolis, Trascypolis, Rhascoupolis, nous l'apprenons de César (1), de Lucain (2), de Suétone (3) et d'Appien (4): il combattit pour Pompée et pour Brutus; et lorsqu'ils eurent été vaincus, il obtint les bonnes grâces d'Antoine et d'Octave. Quelques renseignements, quoique plus obscurs, nous autorisent à supposer qu'il eut pour successeurs un Cotys IV, un Rhescuporis II, un Rhémétalcès, un Rhescuporis III, un Cotys V qui mourut l'an 19 de notre ère, et nous pouvons attacher à ces noms des faits énoncés par des auteurs classiques tels qu'Ovide et Florus. Mais lorsqu'il s'agit des Rhescuporis, des Cotys, des Rhémétalcès, des Sausomatès et du Rhaméadis qui ont régné dans le Bosphore cimmérien, depuis le premier jusqu'au septième siècle de notre ère, on est réduit à déchiffrer des médailles; et les notions qu'on en tire sont si fugitives, si variables, qu'il n'a pu s'établir aucun accord entre les *numismates* qui ont pris la peine de les exposer, Vail-

(1) De Bello civili. l. III, 1.

(2) L. V, v. 55.

(3) Tiber, c. 37.

(4) De Bello civili, l. IV, c. 37 et 105.

lant (1), Hardouin (2), Souciet (3), Cary (4), Eckhel (5), Visconti (6) et de plus modernes savants. Rien n'est convenu encore ni sur le nombre de ces rois, ni sur l'ordre de leurs règnes, ni sur la manière dont ils se succèdent en une seule dynastie ou en plusieurs. Les combinaisons s'accumulent, modifiées ou renversées l'une par l'autre; et le seul point qui demeure parfaitement prouvé, c'est l'inutilité de ces recherches, d'abord parce qu'elles n'aboutissent qu'à des hypothèses divergentes, ensuite parce que chaque médaille nouvelle présente, en effet, un problème de plus dont la solution est inconciliable avec les explications qu'on a données des précédentes; enfin, parce qu'alors même qu'on parviendrait, contre toute espérance, à établir numismatiquement la succession chronologique des Rhescuporis et des autres rois du Bosphore cimmérien, pendant les quatre premiers siècles de l'ère vulgaire, il n'en résulterait aucune instruction profitable, digne des soins pénibles qu'on aurait pris pour l'acquérir. Car tout se réduirait à des noms et à des dates : encore ces dates ne seraient-elles souvent qu'approximatives, et à peine un seul de ces noms aurait-il une orthographe déterminée. Que faire de ces vaines syllabes et de ces chiffres indécis qui ne se placeraient dans aucun récit, qui ne tiendraient à aucun fait historique? Il est, en effet, bien avéré que les Rhescuporis du Bosphore postérieurs au règne d'Auguste ne sont connus que par des mé-

(1) *Achæmenidarum imperium*. Paris, 1725, in-4°.

(2) *Num. populor.* p. 141.

(3) *Hist. chronol. des rois du Bosph.* Paris, 1736, in-4°

(4) *Hist. des rois de Thrace de Bosph.* Cimm. p. 46 et 47.

(5) *Doctrina num. Veter.* II, 373.

(6) *Iconol. gr.* II, 149.

dailles, que pas un seul écrivain n'a daigné faire mention d'eux; et ce silence absolu pendant six siècles qui nous ont laissé beaucoup de livres, autorise à penser que ces princes étaient peu puissants et peu célèbres. En vain l'on nous dit que le nombre de leurs médailles, le poids et le titre élevé de celles qui sont d'or, sont des indices de puissance et de prospérité : il est ordinaire aux petits princes et aux petites associations de se donner ainsi, à peu de frais, un air de grandeur et d'importance : telle académie, dont nul historien ne parlera, frappe des médailles magnifiques. On ajoute que le commerce de la mer Noire était entre les mains des Rhescuporis, et qu'ils surveillaient les mouvements des Scythes : ce sont là des points assez peu éclaircis; et, d'ailleurs, il est aisé de comprendre que le Bosphore cimmérien était réellement dominé par les empereurs romains, qui, à la vérité, ne l'avaient pas réuni à leurs états, mais qui pouvant, quand ils le voudraient, humilier, inquiéter ou détrôner ses rois, ne leur laissaient qu'une indépendance précaire.

Je me suis arrêté à cet exemple, parce qu'il m'a semblé propre à montrer combien est circonscrite et incertaine l'instruction à puiser dans la plupart des médailles. On ne peut s'en étonner, lorsqu'on observe que ces monuments n'ont qu'une étroite surface occupée, en grande partie, de l'un et de l'autre côté, par des figures ou des emblèmes, et qu'ils ne présentent qu'un fort petit nombre de mots, de syllabes ou de lettres, souvent informes et à demi effacées. Ils sont donc d'une bien faible ressource, quand il n'y a pas moyen de les rapprocher de quelque texte historique, relatif aux personnages et aux évènements qu'ils indiquent. C'est en

E.
y (4), Eckhel (5),
vants. Rien n'est
ces rois, ni sur
manière dont ils se
en plusieurs. Les
es ou renversées
i demeure parfait-
s recherches, d'a-
à des hypothèses
e médaille nouvelle
us dont la solution
s qu'on a données
s même qu'on par-
établir numismati-
e des Rhescuporis
nérien, pendant les
aire, il n'en résulte
igne des soins péni-
rir. Car tout se ré-
encore ces dates ne
ives, et à peine un
hographie détermin-
es et de ces chiffres
aucun récit, qui
ne? Il est, en effet,
osphore postérieurs
us que par des mé-

t. des rois de Thrace de
mm. p. 46 et 47.
strina num. Veter. II, 373
vol. gr. II, 149.

ce cas seulement, qu'ils peuvent éclairer la chronologie, diriger la critique, étendre l'iconographie, contribuer à nous donner quelques connaissances des costumes et des usages. Encore faut-il, lorsque les médailles sont authentiques et clairement expliquées, discerner, en dernier lieu, les faits positifs et constants qu'elles énoncent, des erreurs ou des mensonges que l'inattention, l'habitude ou la flatterie ont pu y introduire. On lit sur les médailles de Gallien, *ubique pax* : et ces mots nous induiraient à croire que la *paix* a régné *partout* sous la domination de cet empereur, si nous ne savions par de plus sûrs témoignages que son indolence et son luxe encouragèrent les séditions, que sa cruauté les ranima sans cesse ; que l'Égypte, la Gaule, l'Italie se révoltèrent ; que Posthume, Macrin, trente tyrans usurpèrent la couronne impériale et déchirèrent toutes les parties de l'empire jusqu'à ce que Gallien et son frère Valérien périrent, non loin de Milan, sous les coups d'assassins conjurés contre eux (1). Il y a eu fort peu d'années plus orageuses que les huit de ce règne ; mais *ubique pax* était une formule usitée dont les officiers monétaires ne pouvaient se départir. C'est ainsi qu'on a vu les rois d'Angleterre continuer de s'intituler rois de France sur leurs monnaies ; et il y a d'autres exemples de ces prétentions bizarres qui semblent innocentes à force d'être puérides, et qui, en effet, ne sauraient égarer l'histoire, tant qu'elles sont contredites par les autres monuments. Mais il est aisé de concevoir qu'à de certaines distances de temps et de lieux, elles pourraient occasionner des méprises, et même aussi, à la faveur de quelques conjonctures, servir de prétextes à des entreprises violentes

(1) Trebell-Pollio, Galliani duo, n° 14.

et calamiteuses : ce sont des dénégations expresses de ce qui existe ; de ridicules , mais opiniâtres protestations contre des droits ou des possessions établies. Toutefois je n'en veux rien conclure en ce moment , sinon que l'autorité des monuments numismatiques ne doit jamais prévaloir sur celles des relations originales et uniformes , et qu'elle n'est admissible en histoire que pour confirmer ces relations ou pour y ajouter les circonstances de temps et de lieu qu'elles auraient omises , ou certaines particularités conciliables avec les résultats des autres témoignages.

Je suis loin de méconnaître les services que la science numismatique a pu rendre , et de blâmer le goût très-ardent et presque passionné qu'elle inspire à ses adeptes. Que Foi-Vaillant , se voyant menacé de tomber une seconde fois entre les mains d'un corsaire algérien , ait avalé vingt médailles , pour les soustraire aux yeux et à l'avidité des ravisseurs auxquels pourtant il eut , cette fois , le bonheur d'échapper lui-même , ce dévouement est d'autant plus excusable , qu'en s'efforçant de retrouver dans ce genre de monuments les annales des Séleucides rois de Syrie , celles des Arsacides rois des Parthes , des Ptolémées rois d'Égypte , des rois de Pont , de Thrace et de Bithynie , il a donné une plus utile direction aux études des *numismates*. Il est vrai que les édifices chronologiques qu'il construisait ainsi n'étaient pas d'une solidité à toute épreuve , et qu'il a fallu depuis les reprendre en sous-œuvre ; mais c'était beaucoup que d'avoir interrompu le cours des recherches purement oiseuses et indiqué le but raisonnable auquel on pouvait tendre. Il suit , des considérations que je viens d'exposer , que , si les occasions de faire usage des mé-

dailles dans l'histoire proprement dite ne sont pas très-fréquentes, on ne doit pourtant jamais négliger de joindre à l'étude des récits l'examen des monuments numismatiques qui peuvent s'y rapporter.

Le nom d'inscriptions s'applique ordinairement à de très-courts écrits, composés d'un petit nombre de lignes, et qui, placés sur des tombeaux, sous des statues, en d'autres sculptures, aux portes ou aux frontons des édifices, sont destinés à perpétuer la mémoire de quelques évènements ou de certains personnages. De plus amples monuments de la même nature contiennent des textes de lois ou de traités, ou bien des séries de noms ou d'époques. La coutume de fixer ainsi des souvenirs sur la pierre ou sur l'airain remonte à la plus haute antiquité. Hérodote (1) raconte que par un décret des Amphictyons, on érigea un édifice avec une épitaphe en l'honneur des braves qui avaient péri aux Thermopyles. Thucydide (2) atteste qu'il subsistait, de son temps, des colonnes où était signalée l'injustice des tyrans qui avaient usurpé l'autorité souveraine. On rencontre chez le même historien de fréquentes mentions des tableaux sur lesquels les peuples de la Grèce écrivaient leurs traités de paix ou d'alliance. Platon, dans son dialogue intitulé Hipparque nous apprend que le fils de Pisistrate avait fait graver sur des colonnes de pierre des préceptes de morale à l'usage des agriculteurs (3). Tite-Live (4) raconte qu'Annibal éleva un autel sur lequel se lisait en langue punique et en langue grecque le récit de ses exploits.

Il serait superflu d'observer que les Grecs rédigeaient

(1) Polymnie, 228.

(2) VI, 55.

(3) Ἐστρεν... Ἐρμᾶς κατὰ τὰς

ὁδοῦς... ἐπιδείγματα τῆς σοφίας

ἐπίγραψεν.

(4) XXVIII, 46.

leurs inscriptions en grec, et que les Romains composaient les leurs en latin, si en France nous n'avions jugé à propos d'écrire les nôtres en langue latine, attendu, disons-nous, que la langue française a, comme la grecque, des articles qui ne conviennent pas au style lapidaire, et que; toute fixée qu'elle est par des chefs-d'œuvres immortels, on ne la pourra déclarer immuable que lorsqu'elle sera morte. En attendant, les dignités et les magistratures modernes ont reçu en latin des noms empruntés d'inscriptions antiques; les baillis et les maires sont devenus des préteurs; les échevins, des édiles; et les parlements érigés en sénats, en ont conçu une plus haute idée de leur puissance. Nos voisins, Italiens et Allemands, en ont usé à peu près de même; leurs annales, ainsi que les nôtres, ont été datées par nones, ides et calendes; et l'on a quelquefois porté le scrupule jusqu'à substituer aux prénoms puisés dans le calendrier ecclésiastique des noms propres plus classiquement anciens: on a travesti Jean, en *Janus* ou *Jovianus*, Luc en *Lucius*, Pierre en *Pierius* ou *Petreius*, Jacques en *Iacchus*; le tout pour ne point commettre, disait-on, d'anachronismes, et afin qu'il ne fût pas dit qu'on eût inséré dans une inscription un seul mot latin qu'on ne pût montrer dans un texte dûment reconnu pour classique. Peut-être y avait-il des moyens de mieux pourvoir à l'instruction de la postérité, de l'exposer à moins d'embarras ou à moins d'erreurs. Mais aussi, de quel droit la postérité voudrait-elle que nos monuments fussent clairs et intelligibles pour elle quand ils ne le sont pas pour la plupart de nos contemporains? Au surplus, ce procès débattu à plusieurs reprises entre la raison et l'érudition, et toujours jugé contre la pre-

sont pas très-
négliger de join-
numis-
nairement à de
mbre de lignes,
des statues; en
fontons des édi-
oire de quelques
De plus amples
ent des textes de
noms ou d'épo-
souvenirs sur la
haute antiquité.
et des Amphic-
itaphe en l'hon-
x Thermopyles.
de son temps,
ce des tyrans qui
n rencontre chez
ons des tableaux
écrivaient leurs
ns son dialogue
fils de Pisistrate
re des préceptes
(4). Tite-Live (4)
quel se lisait en
le récit de ses
recs rédigeaient

ἱστορία τῆς ἀρχαίας

mière, est étranger au sujet que nous traitons ici, ou ne s'y rattachera du moins, que lorsque nos inscriptions modernes seront devenues antiques. Au lieu donc de nous arrêter, en ce moment, aux difficultés que doit offrir un jour le langage des inscriptions de nos derniers siècles, et qui seraient presque insurmontables sans les lumières plus vives et plus pures que répandront les autres monuments, prenons une idée du nombre des inscriptions anciennes conservées jusqu'à nos jours, de leurs formes, de l'usage historique qu'on en peut faire, et des moyens d'en vérifier l'authenticité, la signification et l'exactitude.

Dès le commencement du quinzième siècle, les regards des hommes de lettres se portèrent sur les inscriptions qui couvraient les murs et les pavés des temples, ou les débris des plus anciens édifices, sur celles aussi qui restaient déposées en certains cabinets, et qu'on en fin qu'on exhumait en creusant la terre. Il fut donc d'en rassembler un assez grand nombre : une galerie entière du Vatican en est tapissée, et une partie considérable du pavé de l'église de Saint-Paul, hors des murs de Rome, est formée de débris d'inscriptions lapidaires. Cyriaque d'Ancône en avait transcrit beaucoup d'autres dans le cours de ses voyages ; mais j'ai déjà parlé (1) de la négligence et de l'inhabileté qu'il apportait à ses recherches. Il fallut du temps pour apprendre à former avec un peu de méthode et de clairvoyance des recueils d'inscriptions antiques. Enfin, Gruter, en profitant des travaux de Joseph Scaliger et de Velsler, publia en 1601 une collection qui s'est accrue depuis et qui, dans l'édition que Grævius en a donnée (2), rem-

(1) Voy. ci-dessus, p. 167, 168. totius orbis. Amst. 1707, 4 vol. in-folio.
 (2) Corpus inscriptionum antiquar.

(1)
 tero
 (2)
 tiaz,
 (3)
 in-4°
 (4)
 vardia
 (5)
 1728
 (6)
 folio.
 (7)
 in-folio
 (8)

traitons ici, ou
nos inscriptions
lieu donc de nous
que doit offrir un
derniers siècles, et
les lumières plus
autres monuments,
criptions anciennes
formes, de l'usage
moyens d'en vé-
l'exactitude.

siècle, les regards
sur les inscriptions
des temples, ou les
celles aussi qui
s, et c'est enfin
e. Il fut ainsi d'en
ne galerie entière
de considérable du
es murs de Rome,
pidaires. Cyriaque
p d'autres dans le
arlé (1) de la né-
rtait à ses recher-
re à former avec
nce des recueils
en profitant des
elser, publia en
depuis et qui,
onnée (2), rem-
Amst. 1707, 4 vol. in-

plit quatre volumes in-folio : elle renferme environ dix mille articles. On dut à Reinesius (1), à Jean-Baptiste Doni (2), à Sertorio Orsato (3), à Marquard Gude (4) la publication de plusieurs autres suites d'inscriptions : Chishull en fit connaître d'asiatiques (5); et pour ne rien dire encore des savants qui se sont bornés à expliquer un seul monument de ce genre, ou à mettre en lumière ceux que fournissait le territoire d'une seule ville, le *Novus thesaurus inscriptionum* de Muratori (6) étendit considérablement la partie de l'archéologie qu'on nomme histoire lapidaire. Elle s'est enrichie d'ailleurs par les recherches et par les travaux de Maffei à Vérone (7), de Gori en Étrurie (8), de Richard Pockocke en Orient (9), de Benoît Passionéi dans le cabinet de son oncle à Frascati (10), de Galletti à Rome (11), à Venise, à Bologne et en Piémont; mais Galletti n'a recueilli que des inscriptions du moyen âge. L'Asie mineure, la Grèce, et spécialement l'Attique, en ont fourni de plus précieuses à Richard Chandler (12); la plupart étaient jusqu'alors restées inédites. Le prince de Torremusa s'est particulièrement occupé de celles de la Si-

(1) *Syntagma inscriptionum a Grutero omissarum*. Lips. 1682, in-fol.

(2) *Inscriptiones antiquæ*. Florentiæ, 1731, in-fol.

(3) *Marmi eruditi*. Padova, 1719, in-4°.

(4) *Inscriptiones antiquæ*. Leonardinæ, 1731, in-fol.

(5) *Antiquitates Asiaticæ*. Lond. 1728, in-fol.

(6) *Mediolani*, 1739, 4 vol. in-folio.

(7) *Museum Veronense*, 1749, in-folio.

(8) *Inscript. antiquæ in Etruria*

urbibus exstantes. Florentiæ, 1727-43, 3 vol. in-folio.

(9) *Inscriptionum antiquarum liber*, curâ Rich. Pockock et Jerem. Milles, Londini, 1752, in-folio.

(10) *Iscrizioni antiche*. Lucca, 1763, in-folio.

(11) *Inscriptiones infimæ mediæ ævi*. Romæ, 1750, 3 vol. in-4°. — *Bononienses*, 1759, in-4°. *Venetæ*, 1757, in-4°. — *Pedemontanæ*, 1766, in-4°, etc.

(12) *Inscript. antiquæ*. Oxoniæ, 1774, in-folio.

cile (1); et François-Eugène Guasco, de celles du Musée capitolin (2). Ces recueils, et ceux qu'on a continué de composer depuis, ont porté à plus de vingt mille le nombre des inscriptions antiques dont on peut prendre aujourd'hui connaissance. Quant à celles du moyen âge et des derniers siècles, la multitude en est telle que jamais, sans doute, on n'entreprendra d'en publier des collections complètes. Plusieurs ont été transcrites çà et là, dans les histoires particulières de provinces, de villes et de personnes, dans les mémoires d'Académies, en divers autres livres, et l'on en rencontre beaucoup d'inédites, en parcourant les églises, les palais, les tombeaux et tous les lieux publics.

Voilà donc, en apparence, d'inépuisables sources de témoignages ou de documents historiques, et l'on serait tenté d'espérer que presque tous les points importants des annales humaines en pourront être éclairés; mais il faut retrancher d'abord les inscriptions insignifiantes qui sont partout les plus nombreuses, je veux dire celles qui, dictées par des affections domestiques, ou n'exprimant que des souvenirs locaux, ne rappellent aucun événement mémorable, et se détachent de tous les grands intérêts de la société. Supposons qu'après deux mille ans il ne subsiste que la centième partie des épitaphes qui se lisent aujourd'hui dans la vaste et dévorante enceinte qui porte le nom du Père La Chaise. Il est probable qu'on y retrouverait à peine cinq ou six noms tenant à l'histoire civile, militaire ou littéraire de notre âge, et peut-être seraient-ils difficiles à discer-

(1) *Siciliae et adjacentium insularum veteres Inscript.* Panormi, 1769, 2 vol. in-folio.

(2) *Romæ*, 1775-78, 3 vol. in-folio.

(1) P
(2) A
ris, 175

ner au milieu de plusieurs milliers de noms tout-à-fait obscurs, même malgré les vains titres dont quelques-uns resteraient décorés. On voudrait néanmoins s'en servir pour découvrir ou deviner nos usages; et dieu sait que de conséquences on déduirait d'un seul fait ou d'un très-petit nombre! C'est à peu près l'image de la position où nous nous trouvons nous-mêmes en parcourant le recueil de Gruter et ceux du même genre. Observons, d'ailleurs, que parmi les inscriptions qui ont échappé aux ravages du temps, beaucoup ne nous sont parvenues que mutilées: il y manque des lettres, des syllabes, des mots, des lignes entières, et l'on s'abuse extrêmement lorsqu'on suppose que les savants possèdent d'infaillibles secrets pour remplir ces lacunes. Il reste même dans ceux de ces textes, qui sont complets, d'épineuses difficultés à la solution desquelles la connaissance des langues anciennes de l'Orient, de la Grèce et de Rome ne suffit pas toujours. Car le langage particulier des inscriptions est peu déterminé; il varie selon les dialectes, les pays, les époques, l'ignorance ou l'habileté des rédacteurs et des graveurs. Souvent encore on a besoin; pour déchiffrer ces légendes, de certaines notions spéciales relatives à l'orthographe, à l'écriture numismatique, aux abréviations et aux autres habitudes graphiques de chaque siècle. S'il est vrai que la paléographie grecque de Montfaucon (1), l'explication des notes tironiennes par Carpentier (2), les recherches de Hugo sur l'écriture primitive (3), et d'autres traités ou dissertations semblables aient fort éclairci cette matière, ce

(1) Paris, 1708, in-folio.

(3) De primâ scribendi origine, etc.

(2) Alphabetum Tironianum. Paris, Traj. ad Rh., 1733, in-8°.

ris, 1752, in-folio.

n'est pourtant pas sans y laisser bien des points obscurs, bien des questions indécises : les règles générales y sont tellement compliquées, elles sont modifiées par tant d'exceptions, que les applications, pour être sûres et précises, exigent ordinairement une attention scrupuleuse.

L'expression très-usitée de style lapidaire suppose qu'il y a des locutions, des constructions, des tours de phrase qui sont propres aux inscriptions publiques; et quelques auteurs modernes, Monaldini (1), Zaccaria (2), Morcelli ont essayé d'exposer la théorie de ce style. Morcelli, quoiqu'il ne se soit occupé que des inscriptions latines (3), est celui qui a traité ce sujet avec le plus d'étendue et de succès. Mais au fond, il n'est pas certain que les anciens aient suivi, dans ce genre de compositions, une méthode constante : on en doute fort, lorsqu'on examine avec quelque soin les recueils de leurs inscriptions. En général, il y a peu d'uniformité, et encore moins de régularité dans les formes. La plupart de ces légendes sont dénuées de toute espèce d'art, de l'art qui ne se montre pas, comme de celui qui se laisse voir : on les attribuerait volontiers à des rédacteurs vulgaires qui n'avaient fait aucune étude de la théorie du discours, ni même de leur propre langue. Ce serait bien plutôt dans quelques lignes des grands écrivains de l'antiquité, qu'on trouverait les modèles de ce lacinisme élégant et de cette énergique simplicité qui caractérisent ce que nous appelons style lapidaire. Tite-Live, par exemple, en parlant de la mort de Menenius Agrippa (4), s'exprime en ces termes : *Eodem anno*

(1) Istituzione Antiquario-lapidaria. Roma, 1776, in-8°.

(2) Istituz. antiquario-lapid. Venez. 1793, in-8°.

(3) De Stylo inscriptionum latinorum, libri III. Romæ, 1780, in-4°.

(4) L. II, c. 33.

Agrippa Menenius moritur, vir omni vitâ pariter patribus ac plebi carus; post successionem carior plebi factus : huic interpreti arbitroque concordia civium, legato patrum ad plebem, reductori plebis romane in urbeni, sumptus funeri defuit : extulit eum plebs sextantibus collatis in capita. « L'an 262 de Rome, Menenius Agrippa mourut, citoyen également cher aux patriciens et aux plébéiens dans le cours de sa vie; devenu plus cher au peuple depuis la retraite (sur le mont Sacré) : organe et arbitre de la concorde publique, député du sénat au peuple, il a ramené les Romains dans Rome, et n'a pas laissé de quoi payer ses funérailles : le peuple y pourvut par la contribution d'un sixième d'as par tête. » Voilà, si je ne me trompe, la précision qui conviendrait aux inscriptions publiques : voilà comment elles énonceraient, avec autant de noblesse que de clarté, un grand fait et ses principales circonstances. Or tel n'est point, à beaucoup près, le caractère ordinaire de celles que Gruter et ses successeurs ont ramassées : plus triviales que simples, prolixes dans leur brièveté, surchargées d'épithètes et même de répétitions, obscures malgré l'accumulation des détails, elles ne peuvent pas plus passer pour d'heureux produits de l'art d'écrire, que pour de précieux matériaux de l'histoire.

Elles deviennent tout-à-fait barbares dans le cours du moyen âge; et, lorsqu'elles sont versifiées, ce qui est fréquent depuis le neuvième siècle jusqu'au quatorzième, le langage n'en est que plus incorrect, le sens plus vague, tout l'énoncé moins exact ou moins instructif : en prose, comme en vers, les solécismes, les ambiguïtés et les inutilités y abondent. Voici, pour ne citer qu'un exem-

points obscurs, générales y sont ées par tant d'ex- e sûres et préci- n scrupuleuse. pidaire suppose ns, des tours de ns publiques; et (1), Zaccaria (2), rie de ce style. que des inscrip- ce sujet avec le ond, il n'est pas ns ce genre de on en doute fort, les recueils de ou d'uniformité, ormes. La plupart e espèce d'art, de celui qui se laisse des rédacteurs de de la théorie langue. Ce serait grands écrivains dèles de ce laco- mplicité qui ca- lapidaire. Tite- ort de Menenius : *Eodem anno* lo inscriptionum lati- III. Romæ, 1780, . 33.

ple, une inscription que Zaccaria rapporte (1) et qu'il a remarquée à Ferrare :

US DUO DORMIIN PACE

VI ET DEMISIT FILI

TU ANNOS III MESES

AT FECET CON MARI

NUS ANNUS XXIIII

ANNUS PLUS MI

PECTORIA QUE VICKIT.

Pour y comprendre quelque chose, il faut commencer par la ligne dernière; et en rétrogradant de ligne en ligne, on lit: *Pectoria quæ vicxit* (vixit) *annus* (annos) *plus minus annus* (ANNOS, inutilement répété) *XXIIII*, *et fecet* (fecit) *con marito* (cum marito) *annos III*, *meses* (menses) *VI*, *et demisit filius duo* (filios duos) *dormi* (dormit) *in pace*. Pectoria qui a vécu vingt-quatre ans plus ou moins, et qui a fait (passé) avec son mari trois ans six mois, et mis au monde deux fils, dort en paix. De telles inscriptions, sans doute, ne vaudraient pas la peine d'être lues, si elles ne rendaient sensibles l'ignorance, la négligence et la bizarrerie de ceux qui les rédigeaient. Je ne veux pas dire que toutes celles des moyens siècles soient aussi déplorables; mais il n'y a guère plus d'instruction historique à tirer de la plupart. Ce n'est qu'après le renouvellement des lettres qu'on s'est prescrit un peu plus de précision, d'élégance ou de régularité dans ce genre d'écrits. La latinité en est devenue plus pure; on l'empruntait des modèles

(1) *Iter litter. per Ital. p. 1, c. 10, p. 171.*

classiques; et ces compositions auraient atteint la perfection dont elles sont susceptibles, si l'on ne s'était avisé, afin de paraître plus érudit, d'y reproduire les formes des inscriptions grutériennes, au lieu des expressions fournies par les meilleurs livres de l'antiquité. On a supposé, fort gratuitement et même contre toute apparence, que les rédacteurs de ces anciennes légendes étaient d'habiles écrivains qui possédaient l'art et les secrets du vrai style lapidaire.

En France, on institua, en 1663, une Académie des médailles, qui prit ensuite le nom d'Académie des Inscriptions, et qui fut chargée de fournir les figures et les paroles à graver sur les pièces numismatiques, aussi bien que les lignes ou phrases à inscrire sur les monuments publics. Elle avait à composer ainsi l'histoire métallique et lapidaire du royaume, à partir du règne de Louis XIV. On lui doit, en effet, une grande partie de ce travail; mais comme il ne la pouvait assez occuper, elle joignait bientôt à la rédaction des inscriptions nouvelles, la recherche et l'interprétation des anciennes; et ce second genre de travaux prévalut d'autant plus sur le premier, qu'il s'étendit, de proche en proche, à toutes les branches d'antiquités, à l'archéologie tout entière, même à la littérature ancienne et à celle du moyen âge. Aussi le titre d'Académie royale des inscriptions et médailles fut-il changé, par un arrêt du conseil rendu le 4 janvier 1716, en celui d'Académie des inscriptions et belles-lettres. « On pouvait encore, » dit l'histoire de cette compagnie (1), « supprimer le titre d'*inscriptions* » qui n'ajoute rien à celui de *belles-lettres* dont les ins-

(1) Acad. des Inscript. t. I.

« criptions font partie ; mais on ne fut pas fâché de con-
 « server un ancien nom qui indiquait plus particulière-
 « ment l'origine de l'Académie, et elle savait bien que
 « le public, qui supprime volontiers les titres, sur-tout
 « lorsqu'ils sont inutiles ou indifférents, ne la nomme-
 « rait guère autrement que l'Académie des Belles-Lettres,
 « comme il paraît que c'est déjà l'usage. » Sur ce der-
 nier point, les académiciens et leur secrétaire perpé-
 tuel se sont trompés ; car, tout au contraire, lorsqu'on
 ne désigne cette compagnie que par un seul nom, c'est
 celui d'Inscriptions qu'on emploie, et l'on supprime ce-
 lui de Belles-Lettres, comme s'il n'était qu'accessoire. A
 vrai dire, il y a quelque chose d'étrange dans la réunion
 de ces deux noms, dont le premier, et le plus apparent,
 n'exprime qu'une assez faible branche de la science ar-
 chéologique, tandis que le deuxième, qui semble n'être
 que supplémentaire, embrasse une partie considérable
 des connaissances humaines. On dirait que, par une
 sorte de fatalité, le langage doit perdre toute précision
 et toute convenance, dès qu'il s'agit d'inscriptions.

Quoi qu'il en soit, nous avons à examiner quel usage
 on peut faire de ces monuments, pour la vérification des
 faits historiques, et malheureusement nous venons de re-
 connaître que la plupart sont d'une extrême insigni-
 fiance, et, par conséquent, d'une très-modique utilité.
 Toujours en reste-t-il plusieurs auxquels il importe de
 recourir, à mesure qu'on s'occupe des événements dont
 le souvenir y semble fixé ou rappelé. Les inscriptions,
 réellement historiques, peuvent se diviser en trois or-
 dres : 1^o celles qui concernent de grands faits, des per-
 sonnages célèbres, des institutions mémorables, et qui,
 malgré leur brièveté, expriment des détails positifs, des

dates précises ; 2° celles qui offrent des textes entiers ou plusieurs fragments de lois, de conventions, de traités ; 3° celles qui, plus étendues encore, présentent des séries d'époques ou des abrégés d'annales.

L'usage de ces monuments, comme de tous les autres, n'est profitable que lorsqu'on a commencé par reconnaître leur authenticité. Il y a des inscriptions qui ont paru forgées par des savants du seizième siècle ; et beaucoup plus qui, publiées sur de simples copies, non sur les originaux, ne sont pas dignes d'une parfaite confiance. Antoine-Augustin (1) en a fait l'aveu : Fulvio Orsini eut la bonne foi d'en indiquer de fausses parmi celles qu'il avait fournies lui-même à Gruter. Celui-ci n'a souvent pour garant que des copies qui lui étaient transmises par des jésuites et par d'autres correspondants. Un antiquaire fort habile, La Bastie (2), a déduit d'un grand nombre d'exemples et d'observations une règle que le simple bon sens pouvait immédiatement suggérer, savoir qu'on doit mettre une très-grande différence entre les inscriptions qui existent, et celles qu'on ne saurait retrouver ; comme aussi entre les inscriptions que des auteurs attentifs ont copiées fidèlement eux-mêmes sur l'original, et celles qui, extraites de collections manuscrites, sans indication ni du lieu ni du temps où on les a découvertes, ne sont venues à nous que de copies en copies. En un mot, les transcriptions ont fort peu de valeur quand l'original ne se rencontre plus nulle part.

Ce que j'ai dit de la mutilation de plusieurs inscriptions, d'ailleurs authentiques, fait pressentir une partie

(1) Dialogo de las Medallas, inscripciones, etc. Tarragon, 1575, in-4°.

(2) Remarques sur la Science des médailles, de Jobert.

des difficultés qu'on éprouve à les expliquer. Il en est que le temps a si fort défigurées, qu'il ne leur reste aucun sens déterminé, et qu'elles n'ont conservé de prix qu'aux yeux des antiquaires dont elles exercent le talent: ils les restaurent, ils les commentent; mais le profit qui en revient à la véritable et sérieuse histoire n'est pas considérable. Dans celles mêmes qui sont ou semblent intactes, le déchiffrement des formules et des abréviations est surtout très-husardeux: c'est quelquefois divination toute pure. Au-dessus du village de Fontaine, près de Joinville, on lut ou l'on crut lire, au milieu d'une pyramide: *Viromarus istat il if*. L'académicien Mautour (1) fit d'abord observer que Jules César, au septième livre de ses Commentaires sur la guerre des Gaules (2), parle plusieurs fois de Viridomarus, prince d'Autun; et il en inféra que c'était le personnage nommé dans l'inscription, où de Viridomarus on avait fait, par syncope, *Vir-Omarus*, avec la lettre *O* plus grosse que les autres. *Istat* se décompose en *I* initiale de *Jovi* et *stat*, premières lettres de *Statori*: la syllabe apparente *il* donne *ingentem lapidem*; et *if*, *inscribi fecit*: en somme, Viridomarus fait inscrire cette grande pierre à Jupiter Stator. Reste à deviner comment, dès le temps de Jules César, les princes gaulois élevaient des pyramides au Jupiter des Romains, et composaient des inscriptions en langue latine. D'autres érudits ont traduit *IL* par *Jovi liberatori*; *IF* par *Jovi feretrio*, à Jupiter libérateur, à Jupiter férétrien; et pour sauver tout apachronisme, ils ont prétendu qu'il n'y avait rien à changer dans le mot *Viromarus*, que ce devait être le

(1) Acad. des Inscript, t. IX.

(2) C. 38, 40, 54, 63.

(1) V.
(2) Es

nom de quelque chef des Gaulois alliés à l'empire. Assurément si l'histoire ne devait consister qu'en de pareilles conjectures, elle ne mériterait pas d'être étudiée. Or, voilà ce qu'elle deviendrait si on ne la puisait qu'en des inscriptions.

Il n'y a d'instruction à tirer de ces monuments que lorsqu'étant authentiques et clairs, ils offrent d'ailleurs de suffisantes garanties de leur véracité. Souvenons-nous qu'à toute époque on a gravé des mensonges sur l'airain et sur le marbre. J'en ai cité d'anciens exemples (1); et il serait aisé d'en recueillir encore plus aux époques modernes ou récentes. On lit sur la tombe de l'empereur Frédéric III, qui mourut en 1493, après avoir régné cinquante-trois ans sans gloire et presque sans puissance : « Frédéric III, empereur pieux, auguste souverain de la chrétienté, roi de Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, archiduc d'Autriche, etc. » Il n'était rien de tout cela, comme l'a remarqué Voltaire (2); il ne posséda, du royaume de Hongrie, que les diamants de cette couronne, qu'il garda toujours sans les renvoyer à Ladislas, qui en était roi, ni à ceux que les Hongrois élurent ensuite. A peine était-il maître de la moitié de l'Autriche; ses cousins en avaient tout le reste; et le titre de souverain de la chrétienté lui convenait si peu, qu'il se vit forcé, en 1463, de céder le gouvernement même de l'Autriche vénitienne. Plus nous descendons dans les siècles voisins du nôtre, plus il est imprudent de chercher sur les épitaphes et inscriptions quelconques, autre chose que des dates et des noms propres : les éloges, et même les qualifications qui s'y

(1) Voy. ci-dessus, p. 172, 173.

(2) Essai sur les Mœurs des nations, ch. 102.

joignent, doivent toujours nous inspirer de la défiance, jusqu'à ce que nous ayons pu les confronter avec les autres témoignages originaux qui sont relatifs aux mêmes faits, et qui répandent plus de lumières. Il suit de toutes ces règles que les inscriptions ne sauraient servir à composer l'histoire, mais seulement à la compléter par l'addition ou la vérification de certains détails.

J'excepte néanmoins les marbres qui contiennent ou contenaient des textes entiers et authentiques de traités ou de lois : ce sont là de réels et précieux éléments des annales anciennes. Une inscription grecque assez étendue, et consistant en un traité entre les Smyrnéens et les Magnésiens au troisième siècle avant notre ère, nous a été conservée; mais plusieurs autres tables de pierre et d'airain ne subsistent plus, et ne nous sont connues que par les transcriptions ou les extraits que des écrivains ont eu occasion d'en faire : c'est ainsi que nous avons des fragments de la loi des douze tables. Sans nul doute il convient de recueillir avec un soin religieux ces débris de l'antiquité.

Barthélemy (1) avoue qu'il ne subsiste que très-peu d'inscriptions grecques remontant à plus de trois siècles avant Auguste. Je viens d'en indiquer une du troisième: celle qui est connue sous le nom de marbre de Nointel (2) n'est que d'environ l'an. 450 avant l'ère vulgaire, dit Barthélemy; et elle passait néanmoins pour le plus ancien monument de ce genre, lorsque Chishull publia celle de Sigée, qui a seulement cent ans de plus,

(1) Mém. sur l'Inscript. grecque trouvée dans le temple d'Apollon Amycléen. Académie des Inscript. t. XXIV.

(2) Dissert. de La Bastie, dans le tome I du *Nov. Thesaur. inscriptionum* de Muratori.

et que l'on traduit ainsi (1) : « Je suis (la statue de) « Phanodicus, fils d'Hermocrate le Proconésien. C'est « moi qui ai donné aux Sigéens une coupe, une sou- « coupe et un couloir pour servir de monuments dans « leur prytanée. Si j'éprouve quelque accident, c'est à « vous, ô Sigéens! d'y mettre ordre. Je suis l'ouvrage « d'Ésope et de ses frères. » Il n'y a pas là de quoi en- richir beaucoup l'histoire : mais l'abbé Michel Fourmont fut, en 1724, envoyé avec Sevin en Orient; et lorsqu'il en revint en 1732, il se vanta d'avoir découvert en Grèce plus de douze cents inscriptions qui avaient échappé à Spon et à Whéler. On a révoqué en doute la fidélité de ses récits, ou du moins l'exactitude de ses transcriptions; et, s'il faut le dire, ce qui a été publié de ses Mémoires dans le recueil de l'Académie des Belles-Lettres n'inspire pas une très-haute idée de son juge- ment, de sa méthode et de son savoir. Il se glorifiait, en écrivant à Fréret et au comte de Maurepas, d'avoir détruit un grand nombre de monuments de l'antiquité profane, d'avoir dévasté pour cette bonne œuvre cinq villes de la Grèce, et arraché jusqu'à la pierre fonda- mentale du temple d'Apollon Amycléen. De tels ravages mériteraient une grave censure, si l'on n'avait lieu de penser que, pour se donner quelque importance, Four- mont se faisait plus coupable qu'il n'avait pu l'être.

Quoi qu'il en soit, au milieu des inscriptions peu au- thentiques ou insignifiantes qu'il a fait connaître tant bien que mal, on a distingué celle d'Amyclée. Elle a vingt-six lignes, dont la première va de droite à gau- che; la seconde, de gauche à droite, et les autres de

(1) Nouv. Traité de Diplomatique, I, 629, 630.

même alternativement ; c'est ce qu'on appelle écriture boustrophédone, imitant les allées et retours des bœufs qui tracent des sillons. Mais dans les formes et les caractères de ces différentes lignes, on remarque des variétés qui autorisent à croire qu'elles n'ont pas toutes été gravées en un même temps sur la pierre. Les Bénédictins, auteurs du nouveau *Traité de Diplomatique*, ont publié les premiers cette inscription (1), quoiqu'elle tint assez peu au sujet de leur ouvrage, et ils l'ont traduite de cette manière : « Ménalie, « mère d'Amyclée; Écalipaxe, mère de Calimaque; Né- « cie, mère de Calimaque; Caradéris, mère de Cadre, « et Amomone, mère de Dérothée; Chamamone, mère « d'Olige; Ménaigoïe, mère d'Aristandre et d'Aristoma- « que; Lamachais, mère d'Aristomaque; aussi-bien « qu'Ergée, fille d'Acérate; Nagmomone, fille de Ca- « limaque; Lamomone, mère de Sécépaüs; et Salamis, « mère de Sécépaüs; Sécole, mère de Sécile; Nbsèce, « belle-mère d'Alcidoce; Apésopis, mère d'Anchidame; « Apéromène, mère de Sermèbe; et Opoloxe, mère de « Pirandre; et Polybée, fille d'Aristandre; et Ménalippe, « fille de Mnason; Asalamis, fille d'Aristonaque; et Mé- « nalippe, fille de Ménalippus; et Marpesse, fille de « Pisandre; Mélanippe, fille de Pisandre; Médésite, fille « de Ménalippus; Bagaïe, fille de Lysistrate, et... »

Barthélemy, qui a examiné avec un peu plus d'attention cette inscription grecque, a trouvé que les Bénédictins l'avaient mal lue, et sur-tout qu'ils n'y avaient pas distingué les lettres numérales placées après les noms propres, et destinées sans doute à indiquer un nombre d'années applicable à chaque personne. Il s'est aperçu

(1) *Nouv. Traité de Diplomatique*, I, 620.

d'ailleurs qu'il manquait des lignes avant celle qui commence par le nom de Ménalie; et il a rapproché de ce marbre un autre fragment qui a dû en être autrefois la tête, bien qu'il y ait encore une lacune entre ces deux débris. Les Bénédictins, en convenant qu'il était fort permis de voir dans les vingt-six lignes une liste de prêtresses d'Apollon Amycléen, inclinaient à penser que ce pouvait bien être aussi la liste des citoyennes d'Amyclée qui s'étaient distinguées dans quelque action guerrière, ainsi qu'il arrivait quelquefois (et qu'il arrive encore) à des femmes grecques. Barthélemy préfère la première de ces deux explications; il la croit même incontestable, et la confirme par l'observation des lettres numériques, exprimant la durée du sacerdoce de chacune de ces prêtresses d'Apollon. En conséquence, il estime que la première partie de ce monument (avant les vingt-six lignes) remonte à deux cent trente-trois ans avant la guerre de Troie; ce serait environ mille quatre cent dix-sept ans avant notre ère. Le nom de Ménalie et ceux qui le suivent auraient été successivement ajoutés jusque vers l'an 848; c'est à peu près le résultat auquel on aboutit, si d'une part on tient compte de trente-trois ans avant Ménalie, et si, de l'autre, on additionne tous les nombres exprimés par des lettres dans les vingt-six lignes. Ce Mémoire de Barthélemy se recommande, comme toutes ses autres productions, par une saine logique et par un profond savoir: la justesse et la parfaite liaison des idées s'y manifestent par l'élégante précision du style. Toutefois il ne dissimule point que « l'inscription d'Amyclée, dans l'état où elle se trouve à présent, ne peut fournir aucune lumière pour la chronologie; 1° parce que les deux fragments ne se suivent pas

« immédiatement; 2° parce que, dans le second, il y a
 « quelques époques que des accidents arrivés au marbre
 « ont fait disparaître. » Les Bénédictins avaient aussi
 reconnu que ce monument si fameux ne pouvait être
 d'aucune utilité à l'histoire.

On tirerait bien plus de parti des marbres qui présentent quelques séries d'époques, et des tableaux chronologiques appelés Fastes; mais nous n'en possédons pas de très-antiques. J'ai déjà parlé de ceux de Paros (1) : on sait que cette longue et célèbre inscription, retrouvée dans une des îles Cyclades au commencement du dix-septième siècle, n'a été faite que l'an 264 avant l'ère vulgaire; que la première date qu'elle énonce remonte à peu près à l'an 1570 avant cette même ère; que cette première époque est celle de Cécrops régnant dans Athènes, et que les vingt-sept suivantes précèdent le siècle d'Homère. Les personnages qu'elles rappellent sont Deucalion, Amphictyon son fils, Minos, Cérès, Triptolème, Hercule, Thésée, Oreste; et bien que ces noms réveillent des souvenirs fabuleux, Voltaire (2) a remarqué fort judicieusement que cette inscription grecque n'énonce aucun fait qui tienne du prodige. « La date des inventions de Triptolème et de Cérès s'y trouve; mais Cérès n'y est point appelée déesse. On y fait mention d'un poème sur l'enlèvement de Proserpine, mais il n'est point dit qu'elle soit fille de Jupiter et femme du dieu des enfers. Hercule est initié aux mystères d'Éleusis, mais pas un mot sur ses douze travaux, ni sur son passage en Afrique, ni sur sa divinité, ni sur le gros poisson par lequel il fut

(1) Voy. ci-dessus, p. 128, 129.

(2) Dict. Philos. art. Histoire, sect. 1.

« avalé, et qui le garda trois jours et trois nuits dans son ventre, selon Lycophron. » En continuant la suite de ces époques depuis la vingt-neuvième inclusivement jusqu'à la soixante-dix-neuvième ou dernière, on y remarque bien quelques erreurs plus ou moins graves; mais rien ne décèle l'intention de tromper. Thomas Arondel fit transporter ces marbres en Angleterre, et les déposa dans la bibliothèque d'Oxford : ils sont en conséquence appelés quelquefois marbres d'Oxford, marbres d'Arondel, souvent aussi marbres ou chronique de Paros. On les compte parmi les sources de la chronologie ancienne, et l'on rapproche les dates qu'ils énoncent, de ce qu'on peut recueillir de dates précises des mêmes temps dans les historiens grecs et latins, et en d'autres monuments. Toutefois ces dates, à l'exception de celles qui se rapprochent de l'an 264, ne sont, comme je l'ai observé, que traditionnelles. Cette inscription fixe des notions transmises d'âge en âge jusqu'au temps de sa rédaction : elle n'atteste immédiatement que les faits les plus voisins de cette époque même; ce qui, à vrai dire, se réduit à rien dans l'état où ces marbres ont été retrouvés; car les derniers articles avaient disparu ou étaient mutilés. Il n'en restait aucun après le soixante-dix-neuvième, qui se rapporte à l'archontat de Diotime, l'an 354 avant Jésus-Christ; c'est-à-dire près d'un siècle avant la formation de ce monument.

Les inscriptions égyptiennes avaient jusqu'à présent fort peu éclairé l'histoire : mais on a depuis peu conçu l'espoir d'obtenir d'elles ce service. M. Champollion le jeune, en rendant compte de ses ingénieuses découvertes sur les différentes écritures employées dans l'antique Égypte, établit déjà qu'on peut remonter, à l'aide de ces

monuments, au dix-neuvième siècle avant Auguste, reconnaître les noms propres des anciens Pharaons, traduire leurs légendes royales, assigner les époques de la construction des temples et des palais, rattacher à l'histoire plusieurs nomenclatures que la critique avait presqu'établies imaginaires, et même retrouver aussi, à une très-haute antiquité, les vestiges de la civilisation de la Nubie (1). Tout ce travail se recommande par son utilité comme par sa méthode; mais il est si récent encore, que le temps ne semble pas venu d'en adopter les résultats chronologiques et historiques, ceux sur-tout qui se rattachent au système de Manéthon, auquel peut-être on accorde aujourd'hui beaucoup trop d'autorité.

A l'égard des inscriptions grecques et latines, quoique les observations que j'ai présentées, tendent à prouver que les unes ne sont pas des témoignages originaux, que plusieurs autres manquent d'authenticité, que la plupart sont obscures, et qu'il y en a de mensongères, on voit pourtant déjà qu'au moyen des monuments lapidaires et numismatiques, la connaissance des anciens faits ne se réduit pas toujours à des traditions vagues; que parmi les médailles et les inscriptions, il s'en rencontre qui peuvent éclairer des points d'histoire. Les relations originales seront plus instructives; mais avant de nous en occuper, nous devons nous arrêter à un troisième et dernier genre de monuments, savoir, aux chartes, et pièces d'archives. J'écris *chartes*, du latin *charta*, du grec *χαρτης*, et non pas *chartres*, mot corrompu que les Bénédictins n'ont point employé dans leur grand traité de diplomatique, le plus savant ouvrage qui existe sur cette matière (2).

(1) Précis du système hiéroglyphique, etc. Paris, 1824, in-8°.

(2) Nouveau Traité de Diplomatique. Paris, 1755-65. 5 vol. in-4°.

CHAPITRE VIII.

DES CHARTES ET PIÈCES D'ARCHIVES.

LES médailles, par les légendes, exergues et autres lignes écrites, se rapprochent des inscriptions; et quelques-unes de celles-ci, savoir celles qui offrent le texte original d'une loi, d'un traité, sont des chartes gravées sur le marbre ou le bronze: mais pour l'ordinaire, le nom de chartes est réservé aux actes manuscrits sur parchemin ou sur papier; et il y a d'ailleurs entre les pièces d'archives et les deux genres précédents de monuments cette différence, que les médailles et les inscriptions servent principalement à l'histoire ancienne, et sont d'un assez faible secours aux annales modernes qu'on a coutume de puiser à des sources plus directes et plus fécondes, tandis qu'au contraire il ne nous reste des temps antiques aucune charte manuscrite, et que c'est seulement au moyen âge que cette classe de matériaux historiques se multiplie.

Le nom de charte, *charta*, qui s'appliquait immédiatement au papier, au parchemin, aux matières sur lesquelles on écrivait, a été transporté aux choses écrites, aux titres ou actes publics. On emploie aussi presque dans le même sens le mot de diplôme, qui signifie originellement ou une charte pliée en deux, ou bien un duplicata, un double, une copie d'un acte dont la minute restait ou devait rester entre les mains

du prince, du gouvernement, de l'administration, d'où il émanait. Les dépôts où se conservaient ces originaux ou ces copies ont pris le nom d'archives, soit du mot latin *arca*, arche, ou coffre, ou vaisseau, soit du grec ἀρχαῖος ancien, ce que je croirais plus probable; mais on n'est point d'accord sur cette étymologie. Quoi qu'il en soit, ces dépôts, à partir du moyen âge, se sont fort multipliés et enrichis dans les monastères, dans les églises, dans les palais, auprès des gouvernements, des administrations ou juridictions diverses, tant civiles qu'ecclésiastiques. Il est bien aussi fait mention d'archives publiques ou secrètes, entretenues dans les anciens temps et même fort avant l'ère vulgaire, en Asie, en Égypte, en Grèce et à Rome; mais il n'en subsiste à peu près aucun vestige aujourd'hui.

Du mot *diplome* s'est formé celui de *diplomatique*, par lequel on désigne la connaissance technique des chartes, et quelquefois aussi une tout autre science, savoir celle des négociations. Cependant pour distinguer cette dernière, on a forgé depuis quelque temps le mot de *diplomatie*. Ces deux genres d'instruction, quoique désignés par le même nom ou par des noms radicalement pareils, n'ont à peu près rien de commun. On peut croire que dom Mabillon, si expert à déchiffrer de vieux titres, n'eût pas été le plus fin négociateur de son temps; et les hommes qui entendent le mieux les intrigues et les intérêts présents des cours, qui savent rédiger, interpréter, éluder des transactions politiques avec le plus de dextérité, ne sont pas ceux que l'on consulterait de préférence sur l'âge, l'authenticité et l'épellation des anciennes chartes. Il serait possible d'appeler les élèves de Mabillon *diplomatistes*, et de réserver aux

ambassadeurs et autres hommes réputés habiles en relations ou communications extérieures, le nom plus nouveau de *diplomate*. Mais ce mot est, à vrai dire, un peu barbare, ainsi que celui de *numismate*, qui d'ailleurs ne se distingue pas de *numismatiste*. Il vaudrait mieux n'emprunter aucunement du mot *diplome* la dénomination des agents ou négociateurs politiques, et consacrer exclusivement le nom de diplomatique à la science qui a pour objet les monuments historiques appelés chartes.

Le premier traité un peu complet qui ait paru sur cette matière importante est celui que Mabillon publia en 1681 (1), et dont il a été publié de plus amples éditions en 1709 et en 1789. « Personne n'ignore, dit De Boze (2), « que c'est dans cet ouvrage que l'on donne les moyens « de distinguer les véritables titres d'avec ceux qu'une « industrieuse avidité a pu supposer. Le papier d'Égypte, « l'écorce et les autres matières sur lesquelles on écrit, « y sont examinés ; la conformation des caractères « y est discutée. Le style et le goût des différents siècles, « les manières de dater, l'usage des souscriptions et des « sceaux, rien n'échappe aux remarques de l'auteur, et « son génie paraît jusque dans le choix des pièces qui « servent de preuves à son système. » Il s'est élevé pourtant de vives réclamations contre ces pièces, et même contre quelques-unes des règles de critique établies par dom Mabillon. Plusieurs des chartes qu'il acceptait et donnait pour originales ont paru fort apocryphes à quelques savants ses contemporains, tels que Warthon, Hicquesius, Richard Simon, les jésuites Germon et Har-

(1) De re diplomatica, libri VI, in-folio.

(2) Éloge de Mabillon. Acad. des Inscript. t. I.

douin. Germon surtout (1) a porté dans cette discussion beaucoup de science et de sagacité. Il avoue qu'à partir du douzième siècle, il y a moyen d'apprécier les chartes, parce que depuis lors on en trouve d'authentiques dans les dépôts publics, et qu'il ne s'agit que d'en bien reconnaître les caractères. Mais dom Mabillon a voulu remonter plus haut: il a produit des diplômes carlovingiens, mérovingiens même; et comme les archives civiles ne les lui fournissaient pas, il les a tirés de celles des églises et des monastères. Or le P. Germon soutient que les pièces antérieures à l'an 1000, trouvées en ces dépôts particuliers, sont fausses ou du moins suspectes; et il le prouve tant par des considérations générales que par l'examen de plusieurs de ces chartes. Il suffirait, pour s'en défier, d'observer que les plus anciens monastères sont tombés au pouvoir soit d'abbés laïcs intéressés à supprimer des titres contraires à leurs droits ou à leurs prétentions, soit d'armées barbares qui ont détruit de bien plus solides monuments. On sait d'ailleurs que chaque siècle du moyen âge a vu paraître des faussaires exercés à contrefaire les sceaux, les dates, les souscriptions; et pour ne plus rappeler qu'une seule des raisons de révoquer en doute l'authenticité de ces pièces, Mabillon en produit qui jadis ont été inconnues à des écrivains auxquels il eût été facile de les voir et important de les citer. Ainsi le moine anonyme, auteur du livre intitulé *Gesta Dagoberti primi*, ce moine qui vivait et écrivait dans l'abbaye de Saint-Denis, sinon au temps de Dagobert, du moins cent ou deux cents ans après, ne fait mention que de dix-neuf ou vingt chartes

(1) De veteribus regum Francorum diplomatibus disceptationes tres. Parisiis, 1703-1707, 3 vol. in-12.

de ce prince, de la reine Nantilde et de Clovis II; tandis que dom Doublet (1), au dix-septième siècle, en trouve jusqu'à vingt-neuf, savoir, vingt-quatre dont l'anonyme, mille ou neuf cents ans auparavant, n'avait eu aucune connaissance, et six seulement de celles qui sont citées dans le *Gesta Dagoberti*. Un demi-siècle après Doublet, vient Mabillon, qui ne retrouve plus à Saint-Denis ou qui néglige, apparemment comme apocryphes, la plupart de ces chartes mérovingiennes : il n'en conserve que cinq, mais il en ajoute trente-une autres que Doublet n'a point employées à l'histoire du monastère de St.-Denis, quoiqu'il eût quelquefois occasion d'en faire cet usage. En conséquence, Germon écarte d'abord une charte de Dagobert, que le silence de Doublet, le silence de l'anonyme, et d'autres considérations rendent en effet bien suspecte. Il n'admet ni celle où Clovis II confirme, dans une assemblée de Clichy, en 653, un privilège accordé par saint Landri, aux moines de Saint-Denis, et qui, entre autres souscriptions invraisemblables, est signée d'un Radobert, prenant le titre de majordome, qu'il ne pouvait alors avoir; ni celle qui est datée de l'an 17 du règne de Thierry, et dans laquelle l'église de Saint-Vincent est appelée basilique de Saint-Germain, nom qui ne lui fut donné que sous le règne de Pepin-le-Bref. Germon discute ainsi et réproouve, par de semblables motifs, plus de quinze des chartes produites par dom Mabillon. Celui-ci a essayé de répondre (2) à ces critiques : son confrère dom Coustant (3), l'italien Fontanini (4) et d'autres savants ont pris sa

(1) Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis. Paris, 1625, 2 vol. in-4°.

(2) Librorum de re diplomatica supplementum. Paris, 1704, in-fol.

(3) Vindicis, mss. codicum. Paris, 1706, in-8°. Paris, 1715, in-8°.

(4) Vindicis antiquorum diplomaticum. Romæ, 1705, in-4°.

E.
 s cette discussion
 avoue qu'à partir
 précier les char-
 ve d'authentiques
 git que d'en bien
 Mabillon a voulu
 plomes carlovin-
 e les archives ci-
 s a tirés de celles
 Germon soutient
 o, trouvées en ces
 u moins suspectes;
 ions générales que
 artes. Il suffirait,
 plus anciens mo-
 d'abbés laïcs inté-
 nées barbares qui
 onuments. On sait
 âge a vu paraître
 s sceaux, les dates,
 peler qu'une seule
 uthenticité de ces
 ont été inconnues
 cile de les voir et
 e anonyme, auteur
 imi, ce moine qui
 nt-Denis, sinon au
 ou deux cents ans
 uf ou vingt chartes

disceptationes tres. Pa-

défense. Il existe une histoire de ce démêlé littéraire, écrite par l'abbé Raguët (1) avec beaucoup de méthode, de discernement et même d'impartialité, quoiqu'elle puisse entraîner à préférer l'opinion du P. Germon. Celle de Mabillon a été soutenue, autant qu'il était possible, par les Bénédictins, et en général par les anti-quaïres, toujours enclins à maintenir l'autorité des choses anciennes ou données pour telles : à ne consulter que leurs livres, on croirait que cette opinion a partout triomphé. Quelques sceptiques cependant ont persévéré à dire, avec Germon, que les originaux sur lesquels Mabillon fonde sa diplomatique étant suspects, les règles qu'il pose ne sont pas bien sûres.

Depuis que cette dispute s'est assoupie, Maffei (2), Godefroy de Bessel (3), Baring (4), et quelques autres se sont occupés de recherches du même genre. Mais on a peu recours à leurs livres depuis 1765, époque où s'est achevée la publication des six volumes in-4° intitulés *Nouveau Traité de diplomatique*, par deux Bénédictins, Toustain et Tassin. On y peut suivre en effet l'histoire des diverses écritures, des formes données à chaque lettre de l'alphabet, et de toutes les pratiques relatives à la numération, aux abréviations, à l'orthographe et au style des diplomes. Là sont rassemblés tous les renseignements nécessaires pour constater l'authenticité de ces monuments, non-seulement par l'écriture et les formules, mais aussi par les sceaux, les contre-sceaux, les armoiries, les signatures, les ornements, dessins et appendices de toute espèce. Les rédacteurs n'ont mis aucun terme

(1) Histoire des contestations sur la diplomatique. Paris, 1708, in-12.

(2) Istoria diplomatica con documenti. Mantova, 1727, in-4°.

(3) Dans les préliminaires du *Chronicon gotwicense*, 1752, in-folio.

(4) Clavis diplomatica. Hanovera, 1754, 2 vol. in-4°.

à leur patience, et ils ont eu le droit de compter sur celle de leurs lecteurs; car enfin ce n'est qu'à force de comparaisons et d'observations minutieuses qu'on parvient, en cette matière, à une exactitude suffisante. Entre les innombrables détails que contient ce traité, on peut regarder comme instructifs et parfaitement garantis, ceux qui se rapportent aux siècles qui ont suivi le dixième. Mais l'envie de soutenir l'autorité des anciennes chartes, l'exemple de Mabillon, la force des habitudes et des traditions monastiques, ont entraîné Tassin et Toustain à rédiger, presque uniquement dans des intérêts spéciaux, certaines parties de leur grand ouvrage, et surtout les règles de critique qui le terminent et le dépassent. Après de très-fausSES ou très-inexactes définitions de la *certitude*, de la *conjecture* et du *soupçon*; après d'inutiles ou obscurs axiomes, tels que: une chose ne peut pas être et n'être pas tout à la fois: l'essence des choses est immuable: du seul vrai on ne conclut pas au faux, ni du faux au vrai, etc., ils s'engagent dans un dédale de conséquences et de règles générales ou particulières dont le nombre excède cinq cents; et dont presque aucune ne s'appliquerait utilement et sûrement aux titres antérieurs à l'an 1000.

L'étendue et le succès de ce traité ont donné lieu de publier des abrégés et des extraits, sous les noms de *Manuels*, *Institutions*, *Dictionnaires de diplomatique* (1). On a aussi continué d'imprimer des recueils de chartes, ainsi qu'avaient fait depuis long-temps Leibnitz, Ludewig, Rymer, Dumont et Rousset, Martène et Durand, et d'au-

(1) *Dictionnaire de diplomatique*, par Montignot, in-8°. Par Dom de Vaines. Paris, 1774, 2 vol. in-8°.

— *Diplomatique pratique* par Le Moine. Metz, 1759, in-4°, etc.

tres compilateurs. Une collection de ce genre, commencée par Bréquigny et Dutheil, en 1791, n'a pas été continuée : elle devait contenir les diplômes relatifs à l'histoire de France (1), et le premier tome renferme en effet des chartes mérovingiennes ; mais les deux suivans sont remplis de lettres d'Innocent III. Un volume in-folio, intitulé *Papiri diplomatici*, parut à Rome en 1805 : il comprend cent quarante-six actes sur papyrus, avec des notes de l'éditeur Gaetano Marini. Ce sont des bulles, des diplômes de princes, des testaments, des donations, des contrats de vente, et diverses transactions particulières. Ces pièces ne jettent pas un grand jour sur l'histoire, mais quelques-unes sont ou semblent être du cinquième siècle. Les plus remarquables étaient déjà connues : elles avaient été insérées dans les collections précédentes, dans les ouvrages de Mabillon, dans le tome IV des Historiens de France, de dom Bouquet ; dans l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis, par Doublet ; en d'autres histoires particulières de monastères, de villes et de provinces. Les notes de Marini sont souvent empruntées de celles de ses prédécesseurs ; il n'entre sur-tout dans aucune discussion nouvelle sur l'authenticité de ces pièces, dont quelques-unes, réprochées par Germon ou négligées par dom Bouquet, sont extrêmement suspectes.

Tels sont les ouvrages où l'on peut puiser la connaissance des chartes, soit parce qu'ils en contiennent des recueils, soit parce qu'ils exposent les éléments, les règles, les détails de l'art diplomatique. Nous, qui n'avons à considérer ces monuments qu'à raison de l'usage qu'on en peut faire pour vérifier les faits historiques, nous devons nous appliquer à distinguer, autant qu'il est pos-

(1) *Diplomata, Chartæ, Documenta ad res francicas spectantia.* Paris, 3 vol. in-folio.

sible, les différentes espèces de chartes, et à discerner les titres apocryphes, obscurs, mensongers ou inutiles, de ceux qui, par leur vérité, leur clarté, leur importance, éclairent en effet certaines parties d'annales.

Mabillon partageait tous les titres en quatre principaux genres : chartes ecclésiastiques, diplômes impériaux ou royaux, actes publics, cédules privées; et il soudivisait presque indéfiniment chacune de ces quatre classes. Toustain et Tassin ont jugé à propos d'en établir neuf ou dix : ils ont placé dans la première les lettres, épîtres, indicules et rescripts; dans la seconde, les actes qui portent expressément le nom de chartes, et qui expriment des serments, des hommages, des donations, ventes, promesses, etc.; dans la troisième, les *notices* publiques et privées (il aurait mieux valu dire les notifications), commençant par les mots, *notum sit, notum facimus, noveritis, noverint universi*; dans la quatrième, les pièces judiciaires, mandats, procurations, procédures, enquêtes, exploits, assignations, libelles d'accusation et autres, jugements, sentences ou arrêts; dans la cinquième, les pièces législatives, lois, édits, constitutions, capitulations, ordonnances, déclarations, privilèges, préceptes, etc.; dans la sixième, les actes conventionnels ou synallagmatiques, les concordats, les contrats de mariage, d'autres transactions, tous les syngraphes, et même des chirographes, des obligations, des quittances et des actes réellement unilatéraux; dans la septième, les testaments, codicilles et fidé-commiss; dans la huitième, les brefs, brevets, billets et cédules, en un mot, les actes réputés courts ou sommaires; dans la neuvième, ceux qui portent spécialement les dénominations de *documents, enseignements, évidences, écrits*.

E.
ce genre, com-
791, n'a pas été
plômes relatifs à
ome renferme en
les deux suivants
volume in-folio,
ome en 1805 : il
papyrus, avec des
ont des bulles, des
les donations, des
ions particulières.
sur l'histoire, mais
cinquième siècle.
nues : elles avaient
édentes, dans les
IV des Historiens
histoire de l'abbaye
tres histoires par
de provinces. Les
ntées de celles de
dans aucune dis-
ces pièces, dont
n ou négligées par
ectes.
puiser la connais-
contiennent des
éléments, les ré-
Nous, qui n'avons
de l'usage qu'on
historiques, nous
tant qu'il est pos-
as spectantia. Paris, 3

tures, titres ou instruments, noms presque tous génériques en eux-mêmes, et qui devaient rester communs, comme celui de charte, à tous les monuments dont nous parlons dans ce chapitre, mais qui ont été appliqués en propre à certains actes de nature très-diverse. Enfin, l'on a composé une dixième classe avec les registres, rôles, matricules, censiers, terriers, pouillés, inventaires, cartulaires et autres recueils de chartes, de copies ou d'extraits. Cette classification est un peu confuse, mais elle répond à peu près aux intitulés des différentes pièces d'archives.

Si l'on voulait ou si l'on pouvait établir ici un système fondé sur la nature des choses, on distinguerait: 1° les traités de paix, d'amitié, d'alliance entre deux ou plusieurs états; 2° les lois intérieures, quels qu'en soient les titres et les formes; 3° les actes de gouvernement, d'administration générale, spéciale, locale et personnelle; 4° les titres des domaines et propriétés publiques, les comptes des recettes et dépenses de l'état, et toutes les écritures relatives aux finances; 5° les actes judiciaires; 6° les transactions entre particuliers, rédigées et conservées dans les tabellionages ou notariats; 7° les titres de l'état civil des personnes, actes de naissances, mariages et décès; 8° les lettres, correspondances, et autres pièces purement historiques qui n'auraient pu se classer en aucune des sections précédentes; 9° les pièces relatives à l'instruction publique, aux établissements littéraires, aux progrès des connaissances humaines, aux inventions ou découvertes; 10° enfin les monuments d'histoire ecclésiastique et monastique, si multipliés dans le cours du moyen âge, et si nombreux dans la plupart des archives européennes, qu'il est presque indispensable d'en

QUE.

presque tous généra-
nt rester communs,
numents dont nous
nt été appliqués en
ès-diverse. Enfin,
avec les registres,
pouillés, inventai-
chartes, de copies
un peu confuse,
ulés des différentes

établir ici un sys-
on distinguerait:
liance entre deux
ures, quels qu'en
ctes de gouverne-
iale, locale et per-
propriétés publi-
ences de l'état, et
nces; 5° les actes
particuliers, rédigés
notariats; 7° les
ces de naissances,
pondances, et au-
raient pu se clas-
9° les pièces relati-
vements littéraires,
s, aux inventions
nts d'histoire ec-
és dans le cours
a plupart des ar-
ndispensable d'en

CHAPITRE VIII.

225

former une classe particulière. Mais je suis loin de pen-
ser que cette classification soit facilement applicable à
tous les dépôts de chartes qui existent aujourd'hui. L'une
ou l'autre de ces dix classes manquerait dans quelques-
uns, et il se rencontrerait au contraire presque partout
des circonstances qui obligeraient d'ériger en section
principale ce qui ne serait ailleurs qu'une branche acces-
soire ou très-inférieure. Nulle part même on ne réus-
srait à séparer les lois des autres actes de l'autorité,
sinon à l'égard des temps où la puissance législative au-
rait eu une organisation déterminée, une existence dis-
tincte et visible; car s'il fallait recourir à une définition
abstraite de la loi, on ne saurait où se prendre, au
milieu de plusieurs théories très-vagues encore aujour-
d'hui et très-discordantes. Les pouvoirs que nous appe-
lons législatif, exécutif et judiciaire, se sont confondus,
entrelacés en tant de sens divers, qu'on est souvent fort
embarrassé à démêler leurs actes. En France, en Alle-
magne, et surtout en Italie, des officiers publics, isolés
ou associés, ont été chargés à la fois d'administrer et
de juger, sans savoir eux-mêmes quand ils exerçaient
l'une ou l'autre de ces fonctions. Il faut observer encore
que, dans les lieux où un congrès, une diète, une as-
semblée quelconque a joui du pouvoir législatif ou d'une
partie mal définie de la puissance publique, les discus-
sions et délibérations de ces corps ont produit une
énorme quantité de pièces d'archives. Il suit de toutes
ces considérations que la classification est à modifier ou
même à établir tout exprès pour chaque dépôt. Mais ici
nous envisageons tous les dépôts ensemble comme ren-
fermant des matériaux d'histoire universelle; et c'est
sous ce rapport seulement que j'ai risqué de distribuer

en dix principaux genres tous les monuments et documents qu'ils recèlent. Cette division, que je crois moins vague que celle de Mabillon, et plus claire que celle de ses successeurs, peut nous donner une première idée de l'étendue des lumières historiques à puiser dans les chartes et dans les autres pièces sur lesquelles on étend ce nom.

Les affaires ecclésiastiques et civiles sont indivisiblement mêlées dans les archives romaines, aujourd'hui les plus vastes qui existent. Il s'y trouve à la vérité des parties purement administratives ou judiciaires qui, bien que volumineuses, touchent peu à l'histoire du moyen âge, et desquelles on n'extrairait, pour les temps plus modernes, que des détails de statistique. Mais il y a des faits importants à recueillir dans les papiers des congrégations particulières du Saint-Office et de l'Index (1), de la Propagande (2), des rites et canonisations (3); des évêques, des réguliers et des immunités (4); dans ceux aussi de la congrégation dite du Concile de Trente, en y joignant les actes originaux de cette assemblée mémorable (5). Les innombrables écritures de la pénitencerie, de la chancellerie et de la daterie (6) ne serviraient qu'à l'histoire spéciale de la discipline et de la jurisprudence canonique pratiquées à la cour de Rome; mais les archives générales du Vatican (7) sont infiniment précieuses. Elles comprennent, 1^o environ douze mille chartes, soit détachées, soit réunies en des portefeuilles; 2^o des collections de bulles depuis Grégoire VII; 3^o des

(1) Plus de 6500 liasses, portefeuilles ou registres.

(2) Environ 4000, *idem*.

(3) 5000.

(4) 19,000.

(5) Avec ces actes, plus de 3600 regist. ou portefeuilles.

(6) Plus de 14,000.

(7) Plus de 35,000.

titres, mémoires et pièces diverses relatives aux possessions ou aux prétentions du siège apostolique; 4° les correspondances de ses légats à Avignon, à Ferrare, à Bologne, à Urbin; de ses nonces en France, à Venise, à Vienne, et auprès des autres cours; 5° les papiers de la secrétairerie d'état, et les lettres originales adressées aux papes et à des cardinaux par des princes, des prélats, des hommes de lettres et divers autres personnages. Là se sont accumulés d'innombrables matériaux de l'histoire : là se découvriraient des particularités instructives qui sont restées secrètes. Depuis le Concile de Trente jusqu'à la mort de Louis. XIV, la correspondance des nonces contient une multitude de détails peu connus sur les affaires publiques et sur les personnes célèbres de la plupart des états de l'Europe; détails souvent susceptibles d'examen, mais qu'il importerait de vérifier en les rapprochant des pièces et des relations qui ont été publiées. Pendant soixante-dix ans sur-tout, de 1574 à 1644, les nonces établis à Paris, hommes très-actifs et très-habiles, écrivent presque jour par jour ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, ce qu'ils appréhendent à la cour, dans les sociétés, dans les lieux publics, dans des entretiens secrets avec les princes, les grands, les ministres, les magistrats, les chefs de parti.

Comme presque toutes les villes d'Italie ont été des chefs-lieux de principautés, de républiques, de gouvernement ou d'administration, elles possèdent encore des archives, non pas sans doute comparables à celles de Rome, mais essentiellement historiques; et pour ne citer qu'une seule de ces cités, on trouvait à Florence, en 1811, outre les archives judiciaires, outre celles des contrats,

et quelques autres moins importantes, trois riches dépôts, l'un diplomatique, l'autre domanial, et le troisième politique. Le premier se composait d'une très-longue série de chartes sur parchemin; à partir de l'an 716, d'un grand nombre sur papier, et de quatre sur papyrus. On en comptait presque autant de milliers dans le dépôt domanial; et le troisième corps d'archives se divisait en quatre principales sections: république florentine, maison Médicis, gouvernement de la Toscane sous les grands-ducs de la maison de Lorraine depuis 1737, et administrations spéciales tant anciennes que récentes. On distinguait dans cette quatrième section, environ soixante mille articles relatifs à la confiscation des biens des Gibelins.

Il s'en faut qu'on ait conservé en France avec autant de soin, les monuments historiques de tous les lieux et de toutes les époques. En général, nos plus précieuses archives étaient celles des monastères, sur-tout de l'ordre de Saint-Benoît. Cependant, nous pouvons citer encore le vaste dépôt qui contient les actes du parlement de Paris et de plusieurs autres juridictions: on y retrouve particulièrement les quatre anciens regîtres qui portent le nom d'*Olim*; ils commencent en 1254 et finissent en 1318. Il reste aussi, malgré l'incendie de 1737, une partie considérable des archives de la chambre des Comptes. On a, pour les siècles modernes, des séries à peu près complètes d'édits, d'ordonnances, d'arrêts du conseil d'état, d'actes administratifs de toute espèce, et l'immense collection des pièces originales qui proviennent des assemblées tenues en France, depuis celles des notables en 1787 et 88. Mais la partie la plus précieuse des archives françaises, est celle que désigne le nom de

T
il
on
ils
n'o
ava
ré
dar
par
cem
E
une
les r
rale
stipu
prop
Ce
à l'é
siècle
men
part
porta
intér
cléric
fait in
siècle
guère
duran
tions.
rare,

(1) V
tres, un

Trésor des chartes (1) : elle remonte à Philippe-Auguste, et il existe plusieurs copies manuscrites de l'inventaire qu'en ont fait, en 1615, Pierre Dupuy et Théodore Godefroy. Ils n'y ont pas établi un ordre très-méthodique, et ils n'ont pu d'ailleurs y replacer plusieurs articles qui en avaient été distraits. Mais leur inventaire et les tables rédigées depuis ont rendu faciles les recherches à faire dans ce dépôt sur l'histoire politique de la France, à partir de la fin du douzième siècle, jusqu'au commencement du dix-septième.

En multipliant les détails de cette nature, on donnerait une idée de plus en plus précise des parties d'annales dont les matériaux sont fournis par les chartes, ou plus généralement par les pièces d'archives, par tous les écrits qui stipulent des droits et des obligations, garantissent des propriétés, déterminent l'état des choses ou des personnes.

Cette classe de monuments est à considérer comme nulle à l'égard des temps antiques, et jusqu'après le cinquième siècle de notre ère. Dès ce siècle, à la vérité, on commence à rencontrer des chartes; mais si l'on écarte d'une part les faux titres, de l'autre ceux qui n'ont aucune importance historique, parce qu'ils ne concernent que des intérêts particuliers ou locaux, que d'obscurs démêlés cléricaux ou monastiques dont le souvenir est tout-à-fait inutile, on peut dire qu'entre le milieu du cinquième siècle et le milieu du douzième, les chartes n'offrent guère plus de secours à l'histoire que ne lui en apportent, durant le même intervalle, les médailles et les inscriptions. Dans tout cet âge, le service des monuments est rare, intermittent, accidentel, et ne remplacerait point

(1) Voy. sur le Trésor des Chartres, un mémoire (instructif, quoique fort incomplet) de Bonamy. Académ. des Inscript. t. XXX.

celui des chroniques et relations contemporaines des faits ; au lieu que depuis l'an 1200 jusqu'à nos jours, on retrouverait dans les archives d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, sinon toute l'histoire, du moins les renseignements nécessaires pour établir l'ordre chronologique et les principales circonstances des plus mémorables évènements ; on y démèlerait même encore un grand nombre de détails mal connus ou tout-à-fait ignorés. Bien entendu qu'avant de faire un usage historique de ces pièces , il est indispensable d'en vérifier l'authenticité, d'en reconnaître le sens, et d'apprécier la véracité de leurs témoignages.

Le but des traités de diplomatique est d'enseigner à distinguer les chartes pleinement authentiques de celles qui sont apocryphes ou supposées. C'est dans cette vue que Mabillon, Toustain et Tassin, et quelques autres savants, ont rassemblé tant de notions concernant, 1^o les matières sur lesquelles les chartes sont écrites ; 2^o les instruments employés pour les écrire ; 3^o les encres ou liqueurs diverses destinées à former et à fixer les caractères ; 4^o les genres, espèces et variétés des écritures ; 5^o l'orthographe, les dates et le style des diplomes ; 6^o enfin leurs appendices ou ornements. Mais entre les détails presque innombrables qui ont été accumulés sous ces divers titres, il en est beaucoup d'inapplicables à la vérification de l'authenticité des pièces d'archives. J'écarte d'abord ce qui concerne les chartes gravées sur des pierres ou des métaux ou des planches de bois ; elles rentrent dans la classe des inscriptions, et sont d'ailleurs peu nombreuses. Les tablettes enduites de cire ne sont pas non plus très-communes ni d'un âge très-reculé. Quant aux pinceaux, plumes, roseaux et autres

instruments dont se sont servis les écrivains ou copistes des différents siècles, il n'est pas fort aisé de les bien connaître; et ce sont là, au surplus, des recherches de pure curiosité. Je regarde aussi comme étrangères à l'examen des diplomes, les dissertations sur les hiéroglyphes, et sur la disposition orbiculaire ou perpendiculaire donnée aux lignes d'écriture alphabétique : de telles pièces sont infiniment rares dans les archives, qui même présentent peu d'exemples d'écriture boustrophédone, c'est-à-dire, allant alternativement de gauche à droite, et de droite à gauche. Le point capital serait d'établir des règles certaines pour discerner toujours les chartes réellement antérieures à l'an mil; mais je suis forcé d'avouer que ces règles supposent ce qui est en question, savoir, l'authenticité d'un assez grand nombre d'actes provenant des cinq siècles précédents : elles se déduisent de l'état, bien ou mal observé, de ces actes mêmes, dont elles servent ensuite à prouver l'authenticité, lorsqu'il y a contestation; c'est évidemment un cercle vicieux. En vain l'on nous affirme qu'il existe des diplomes et d'autres manuscrits qui ont en effet cette ancienneté: il faudrait en avoir pu étudier et comparer de bien longues séries, pour assigner les caractères auxquels se reconnaîtront tous ceux des mêmes temps. A n'envisager la science diplomatique que dans ses rapports avec la vérification exacte des faits mémorables, elle se réduirait aux renseignements techniques qui concernent les chartes des sept ou huit derniers siècles, et dont je vais donner une idée.

La plupart de ces chartes sont écrites sur des peaux d'animaux préparées à cet effet, et connues sous les noms de parchemin et de vélin; mais on s'était auparavant servi de papier d'Égypte, formé de plusieurs couches de l'écorce

du papyrus, croisées l'une sur l'autre. On a fabriqué aussi, sur-tout en Orient, des papiers de coton, de soie et d'autres matières: le papier de chiffé dont nous faisons usage est plus moderne. L'opinion de Muratori qui en reportait l'origine au dixième siècle, est généralement abandonnée. Ceux qui le disent inventé au douzième siècle se fondent sur les mots, *ex rasuris veterum pannorum*, employés par Pierre le Vénéral (1) pour désigner la matière sur laquelle il écrivait. Mais jusqu'ici on n'a pu produire aucun morceau de papier de chiffé antérieur au quatorzième siècle. Le plus ancien dont on ait connaissance est celui sur lequel est écrite (en 1309) la minute de l'acte d'accusation des Templiers, conservée au Trésor des chartes de France. Maffei qui en retardait l'usage jusqu'à l'an 1367, se trompait de plus d'un demi-siècle. Mais sans contredit, on aurait droit de tenir pour supposé tout acte qui s'offrirait sur ce papier, avec une plus haute date que l'année 1250.

Les Bénédictins ont soigneusement décrit, déterminé toutes les formes d'écriture majuscule ou minuscule, onciale ou demi-onciale, ronde ou carrée, cursive ou gothique ou mixte, usitées d'âge en âge depuis le règne de Hugues-Capet. Ils ont donné pour chaque époque le tableau de tous les procédés graphiques; sigles ou lettres initiales tenant la place des mots, monogrammes ou assemblage de plusieurs caractères entrelacés, qui semblent n'en former qu'un seul; autres abréviations multipliées sur-tout entre les années 1200 et 1300; chiffres arabes introduits aussi en Europe au treizième siècle; manières diverses d'exprimer les nombres; ponctuation, alinéas saillants ou

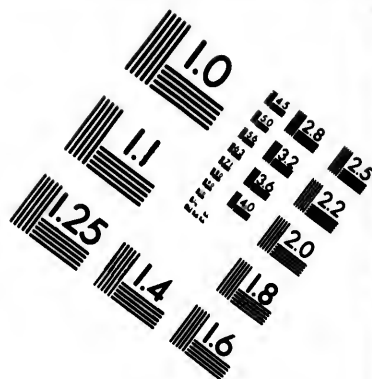
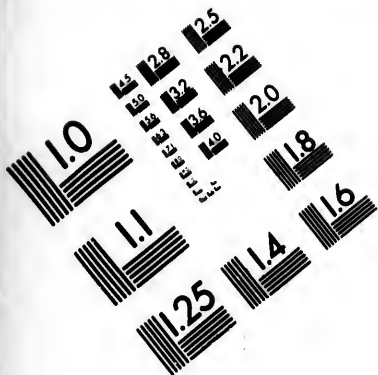
(1) Dans son Traité contre les Juifs.

rentran
lieu des
secrète.
chacun
suffisant
n'en fau
formes,
gné. Ma
gravés q
sur l'ivoi
lée. Les
ment en
varié: cir
au treiziè
lippe-Aug
noblessem
des sceau
ments de
quelques-
mais le ro
est à chev
vants sont
est parven
de tous le
au moins
Toutefo
vaient poi
morceaux
leurs chart
que vers le
sceaux de
employés

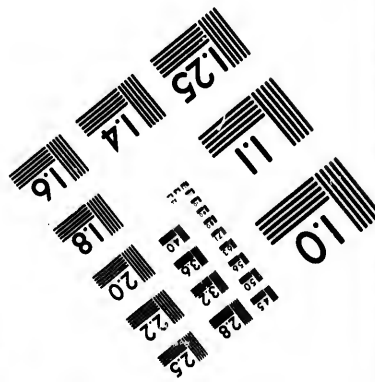
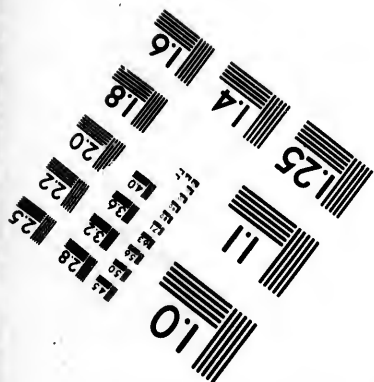
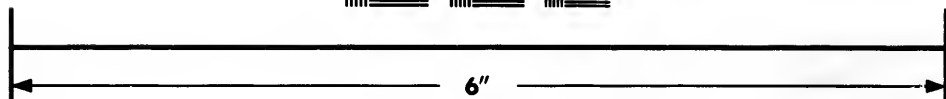
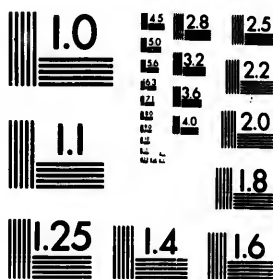
rentrants, ou remplacés par de simples intervalles au milieu des lignes; sténographie et cryptographie ou écriture secrète. Comme les objets de comparaison abondent, chacun de ces détails a de la précision et une garantie suffisante. Voilà plus de moyens de reconnaissance qu'il n'en faut, pour s'assurer qu'une charte convient par ses formes, par son matériel, au temps qui lui est assigné. Mais on voit plus, les sceaux et les armoiries, gravés quelquefois en or, sur des pierres précieuses, sur l'ivoire, l'argent, le bronze, la craie, la terre sigillée. Les sceaux, de plus de cent mil, sont le plus communément en cire; du reste, la couleur de cette matière a fort varié: cire blanche sous les premiers rois Capétiens, rouge au treizième siècle, verte néanmoins en des actes de Philippe-Auguste, et depuis dans la plupart des lettres d'anoblissement et de faveurs quelconques. On remarque des sceaux ornés de colombes, de poissons, d'instruments de musique, de croix, de couronnes, de diadèmes; quelques-uns n'offrent qu'une tête, d'autres qu'un buste: mais le roi de France, Henri I^{er}, est assis; Louis-le-Gros est à cheval, sans selle et sans étrier. Les monarques suivants sont ou à cheval, ou assis sur des lions, etc. On est parvenu à former une histoire complète des figures de tous les sceaux des princes et seigneurs de l'Europe, au moins pour le cours des huit derniers siècles.

Toutefois, avant l'an 1100, beaucoup de seigneurs n'avaient point encore de sceaux; ils y suppléaient par des morceaux de cuir ou de parchemin noués et attachés à leurs chartes; la qualité de *miles* ne paraît dans les sceaux que vers le douzième siècle. Il y avait eu auparavant des sceaux de ville et de bourgeois, et ils ont continué d'être employés durant tout le moyen âge. Ceux des papes ne





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

4.5 2.8 2.5
3.6 3.2
3.0 2.2
2.0
1.8

10
01

remontent pas très-haut; on cite des bulles scellées en plomb peu après le milieu du huitième siècle; mais le premier plomb désignant un pontife par son numéro, entre les papes du même nom, appartient à Léon IX, installé en 1048. L'anneau du pêcheur a été employé par Clément IV, au treizième siècle, et pourrait être un peu plus ancien. Quant au contre-scel, c'est une figure imprimée au revers du sceau principal; l'usage en est rare dans les anciens diplomes: depuis, on s'est servi quelquefois du seul *contra-sigillum*, *sigillum minus* ou *secretum*, en remplacement du grand sceau. Long-temps les sceaux avaient été pendants, avant d'être, en placard: ils tenaient à la partie haute de la charte par des attaches de parchemin, de soie, de laine, de paille ou de corde; dans la suite, on les a placés au bas des pièces. Il n'est pas toujours énoncé dans le diplôme qu'il est scellé, et avant le douzième siècle les sceaux n'étaient pas nécessaires pour la validité des actes.

Outre ces notions techniques, dont je ne puis offrir ici qu'un petit nombre d'exemples, le discernement des chartes suppose la connaissance des langues du moyen âge, tant du latin barbare que des idiomes modernes pris à leur origine, et suivis durant le cours de leurs lents progrès. Ces idiomes ont eu beaucoup de peine à s'introduire dans les actes publics; et les exemples qu'on en trouve au onzième siècle, soit en France, soit chez les Anglo-Saxons ou ailleurs, sont assez rares. La plupart des actes jusqu'au-delà de l'an 1300 continuent d'être en latin, si l'on doit conserver ce nom à une langue dont le vocabulaire se surchargeait de mots informés, d'expressions celtiques ou tudesques, et dont la syntaxe même s'était altérée. Il suffit de se souvenir

qu'un légat du pape saint Grégoire le Grand, dès le sixième siècle, avait écrit *cum tres filias*, au lieu de *cum tribus filiabus* (1), pour n'être jamais étonné des solécismes qui fourmillent dans les diplômes des âges suivants : ce serait plutôt l'élégance du style qui les rendrait suspects. Il faut noter pourtant, que ceux du douzième siècle sont un peu moins barbares ; mais ceux du treizième le redeviennent beaucoup ; et l'incorrection ne recommence à devenir moins grossière qu'après 1350. On doit une attention spéciale aux formules diverses qui se sont successivement introduites en ce genre d'écrits, et qui exprimaient certaines idées universellement répandues. Les mots *mundi termino appropinquante* avaient été fort usités aux approches de l'an mil qu'on prenait pour le terme final de la durée du monde, et ils ont continué d'être employés après cette époque. On exprimait la même idée par le progrès ou l'épaississement des ténèbres, *crebrescentibus tenebris*, formule qui eût été plus vraie dans un autre sens qu'on ne lui donnait point. Il convient aussi d'observer les titres ou qualifications qui, selon les lieux et les temps, s'appliquaient aux souverains, à de puissants personnages, à des corporations et communautés, soit dans le corps des actes, soit dans les intitulés et les souscriptions. Le nom de seigneur, *dominus* ou *domnus*, a été long-temps réservé aux rois, qui prenaient d'ailleurs les titres d'excellence, d'altesse, de mansuétude, etc., et qui en parlant à leurs officiers les traitaient de votre grandeur, votre utilité, votre industrie, *magnitudo, utilitas, industria vestra* : cette étiquette qui entraînait dans la diplomatie de ces

(1) Avec trois filles. Muratori, Anecd. t. II.

temps-là, doit occuper une place dans les traités de *diplomatique*, mais c'est là encore un article fort compliqué, fort variable, et qui peut-être dépendait moins alors de conventions positives que du caprice des rédacteurs. A l'égard des noms propres ou surnoms, ils ne sont d'un usage général qu'après l'année 1200.

Entre les renseignements diplomatiques que je viens d'indiquer, il en est qui pourraient se classer chronologiquement, se distribuer d'âge en âge. Les plus anciennes chartes épiscopales se distinguent par les imprécations qui s'y trouvent insérées, et par des signatures avec des croix. Celles des papes contiennent des invocations de la Trinité, la formule de salutation *bene valete*: on y remarque des monogrammes; et le chef de l'église romaine prend déjà, au dixième siècle, des titres imposants, comme *summus sedis apostolicæ episcopus*. Au onzième, les malédictions s'accumulent dans les bulles, où se présentent aussi des figures circulaires renfermant des sentences. La formule *datum* au lieu de *data*, et une croix tracée de la main du pape, sont des indices plus propres au douzième siècle qu'à tout autre: les évêques de ce même temps emploient des sigles et la formule *salvo jure*. Des cre-seings d'officiers de la cour de Rome sur le repli des bulles, s'aperçoivent entre les années 1200 et 1300: c'est aussi l'âge auquel on rapporte l'origine des brefs, et l'emploi de la formule *ad perpetuam rei memoriam* dans les chartes ecclésiastiques et royales. Au quatorzième siècle, les papes décrètent *motu proprio*, et signifient leurs ordres suprêmes *sub annulo piscatoris*: les prélats baisent les pieds du pontife romain, et se disent évêques *par la grâce du Saint-Siège*. En 1415, le titre de Très-Chrétien est donné

au roi de France Charles VI, dans une épître du clergé. L'âge suivant est remarquable par l'établissement d'un nouveau genre d'archives, savoir, par des actes de l'état civil : un concile de Sées en 1523, et une ordonnance de François I^{er} en 1539, prescrivent de tenir des registres de baptêmes et de mariages; ce qui n'a pourtant commencé d'être assez régulièrement exécuté en France, que depuis 1736.

J'ai dû rassembler ces détails, pour montrer comment il est possible de vérifier l'authenticité des chartes. En cette matière, la première règle consiste dans la distinction des époques avant ou après Hugues Capet. Car antérieurement à ce règne, l'histoire ne doit se fonder qu'avec infiniment de circonspection et de réserve sur des chartes; la plupart sont très-suspectes : Mabillon, malgré son vaste savoir, n'a point, quoi qu'on en dise, réussi à les défendre. Depuis Diophante, secrétaire du fils d'Hérode, jusqu'à Isidore Mercator et au-delà, on formerait une liste chronologique de faussaires, que l'ignorance commune, de jour en jour plus grossière, enhardissait indéfiniment, et dispensait presque d'habileté. Nous savons par Suétone (1), que sous les premiers empereurs, des grands de Rome avaient fabriqué des testaments. Plusieurs lois de Marc-Aurèle et des princes qui l'ont suivi (2), certaines dispositions de la loi des Wisigoths (3), divers canons de conciles, attestent les progrès et les excès de ce genre de fraude. Les Donatistes et les Nestoriens en ont été accusés, et rien ne les en peut disculper. Mais d'un autre côté, l'on a forgé

(1) Claud. n. 15. — Ner. n. 17.
— Vespas. n. 12.

(2) Dig. l. XLVIII, t. X, 7.... —
Cod. l. VII, t. LVIII, 1.

(3) L. VII, t. V. l. 1-8.

des donations de Constantin, de Pepin, de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, et long-temps elles ont passé pour réelles. Aujourd'hui les originaux n'en existent nulle part, et toutes les circonstances en décèlent si clairement la fausseté, que l'opinion de ceux qui leur attribuent encore quelque valeur a perdu le droit d'être réfutée. Jamais non plus les décrétales auxquelles un imposteur du huitième siècle, Isidore Mercator, attachait le nom des plus anciens papes, ne sauraient recouvrer leur premier crédit : leur autorité n'en a pas moins pesé sur le moyen âge tout entier ; et ce qui est bien plus merveilleux, c'est que, depuis qu'on les a reconnues pour fausses, leurs funestes maximes se sont maintenues dans la jurisprudence canonique, et continuent de régir ou de menacer les rois et les peuples. Les titres des premières propriétés des moines, de leurs immunités, de leurs privilèges, viennent des mêmes siècles et sont des produits du même art. C'est le jugement qu'en avait porté Joseph Scaliger (1), bien avant la controverse dont j'ai parlé au commencement de ce chapitre ; et loin qu'en cette matière la critique moderne ait été trop sévère, on s'étonnera peut-être un jour des ménagements dont elle use encore.

L'un des arguments qu'emploient les Bénédictins et les autres moines pour défendre leurs vieux titres, est de les assimiler aux manuscrits dans lesquels l'ancienne littérature classique nous a été conservée. Ces manuscrits, disent-ils, sont des mêmes temps que les chartes mérovingiennes et carlovingiennes : ils concourent avec

(1) Ego multa monasteriorum.... diplomata vidi, regum, imperatorum, ducum nomina et scripturæ vctustatem præferentia, quæ vix ulli

commentitia esse suboluit, nobis autem primo oculi conjectu odore falsitatis suæ nares percusserunt. *Jos. Scalig. ep. 348.*

elles à fournir les données sur lesquelles on établit, pour ces temps-là, l'histoire des écritures et les règles de la diplomatique. S'ils ne sont point apocryphes, pourquoi les chartes qui leur ressemblent passeraient-elles pour supposées? Mais qu'il nous soit permis d'observer d'abord qu'un diplôme en faveur de l'abbaye de Saint-Denis se fabrique bien plus facilement qu'un livre de Thucydide ou de Virgile; qu'on avait plus d'intérêt à doter les monastères qu'à enrichir la littérature grecque ou romaine, et qu'enfin la dissemblance entre ces deux genres d'écrits, dans les idées comme dans le style, est trop palpable, trop fortement prononcée, pour qu'il y ait quoi que ce soit à conclure de l'un à l'autre. Veut-on ne considérer que le matériel de ces écritures? Il s'en faut encore qu'on ait assez d'indices pour déterminer l'âge de chacune d'elles. Le nombre n'est pas grand des manuscrits classiques antérieurs à l'an mil; et c'est seulement par conjecture qu'on attribue un peu plus d'ancienneté à quelques-uns. On ne peut avoir de données bien satisfaisantes qu'à l'égard de ceux qu'on sait avoir appartenu à des établissements ou à des personnages dont les époques sont connues. Lorsqu'on ne se guide que par les formes de l'écriture, par l'état des parchemins ou autres matières, on est exposé, entre les années 500 et 1000, à des erreurs de deux ou trois siècles. Aussi n'est-ce point du tout par l'âge des manuscrits que se prouve l'authenticité des livres classiques; car on aurait beau reculer cet âge, il resterait toujours un énorme intervalle entre la composition d'un ouvrage antique et la plus vieille copie qui en existe. Qu'importe que le dixième siècle fournisse des manuscrits d'Hérodote et de Thucydide? ces deux historiens vivaient environ 1500 ans auparavant. Quand certaines

E.
 , de Charlema-
 -temps elles ont
 inaux n'en exist-
 nces en décèlent
 de ceux qui leur
 du le droit d'être
 es auxquelles un
 Mercator, attacha
 uraient recouvrer
 a pas moins pesé
 qui est bien plus
 a reconnues pour
 t maintenues dans
 nuent de régir ou
 itres des premières
 ités, de leurs privi-
 nt des produits du
 avait porté Joseph
 e dont j'ai parlé au
 in qu'en cette ma-
 vère, on s'étonnera
 nt elle usé encore.
 les Bénédictins et
 s vieux titres, est
 lesquels l'ancienne
 ervée. Ces manus-
 ps que les chartes
 s concourent avec

esse suboluit, nobis au-
 peculi conjecta odore fal-
 nares percusserunt. *Jos.*
 48.

copies de Diodore de Sicile et de Tite-Live remonteraient au neuvième siècle ou au huitième, il n'y en aurait pas moins une lacune de huit à neuf cents ans, depuis le travail de ces deux auteurs. J'ai déjà dit (1) que l'authenticité des livres antiques ne nous est garantie que par les mentions qu'ils font les uns des autres, par les rapports qu'ils ont entre eux et avec d'autres monuments: elle est fondée sur l'impossibilité de supposer qu'ils aient été fabriqués et combinés tous ensemble dans un même temps, et sur-tout au sein des ténèbres du moyen âge. Or, il n'y a rien de pareil à dire relativement aux chartes qui ont enrichi les moines et appauvri le monde.

Cependant les Bénédictins, pour multiplier ces pièces, veulent admettre jusqu'aux simples copies qui en ont été faites plus tard, pour peu qu'elles paraissent certifiées ou qu'elles se disent collationnées sur les originaux. Ceux-ci leur ont semblé sur-tout suffisamment remplacés par les actes postérieurs qui les confirment ou les renouvellent. En effet, il est arrivé fort souvent, depuis la fin du douzième siècle, que les princes ou autres personnes publiques, pour consolider une possession ou un privilège, déclaraient en avoir vu le titre primitif. Cela s'exprimait par le mot *inspeximus* sous Philippe-Auguste, et plus communément depuis, par le mot *vidimus*. De là le terme *vidimées*, par lequel on désigne les chartes dont l'existence n'est connue et attestée que de cette manière. Secousse (2) a observé qu'en les reproduisant ainsi, on ne les transcrivait pas bien scrupu-

(1) Voy. ci-dessus, p. 91-93.

(2) Ordonnances des Rois de France, t. IV, Préliminaires, p. cxxxv et pp. 393.

leusen
et mē
simple
généra
circon
senter
confian
comme
express
ils l'on
se trou
origina
pièces
dentelle
sont eff
d'une t
posés d
auteurs
le nom
cueils : s
ne signi
c'étaient
dans les
gnaient l
il ne sub
s'en for
plus anci
en 1080
religieux

(1) Histor
(2) Gloss
(3) Histori

leusement, qu'on en changeait le style pour le rajeunir, et même qu'on se contentait quelquefois d'en donner de simples sommaires ou extraits. Cependant je crois qu'en général, et lorsque le doute n'est provoqué par aucune circonstance particulière, les *vidimus* peuvent représenter les pièces originales. Mais pour accorder la même confiance aux recueils appelés *cartulaires*, il faudrait commencer par bien expliquer ce qu'on entend par cette expression; et c'est ce que les Bénédictins ne font pas. Ils l'ont appliquée fort improprement à des volumes où se trouvent rassemblées, reliées ensemble, des pièces originales, munies de leurs sceaux; et parce que ces pièces conservent évidemment, sous cette forme accidentelle, toute l'authenticité qui leur est propre, ils se sont efforcés d'attribuer la même valeur à des collections d'une tout autre espèce, c'est-à-dire à des registres composés de pures copies. Grégoire de Tours (1) et d'autres auteurs du sixième siècle et du septième indiquent, sous le nom de *Tomii chartarum*, on ne sait trop quels recueils: selon Ducange (2) ou ses éditeurs, ces deux mots ne signifient qu'archives ou chartriers; selon Maffei (3), c'étaient des minutes de notaires, ou bien des registres dans lesquels un souverain, un prélat, des moines consignaient les lettres qu'ils avaient écrites ou reçues. Comme il ne subsiste aucun de ces monuments, il est impossible de s'en former une idée juste. Nous ne connaissons rien de plus ancien en ce genre que le Cartulaire de Farfa, écrit en 1080, et distinct de la chronique de cette abbaye. Les religieux du mont Cassin en possèdent un qu'ils disent

(1) *Histor. Francor.* l. X, c. 19.(2) *Glossar. med. et inf. lat.* v. *Tomus et Charta.*(3) *Istoria diplomatica*, p. 97.

rédigé vers le milieu du douzième siècle par Pierre, diacre d'Ostie; celui de l'église de Compostelle est à peu près de la même époque; et l'un des plus célèbres est le registre où le camérier Cencio, en 1200, recueillit les titres des droits de l'église romaine. Les Bénédictins avouent que plusieurs de ces recueils ne sont que des chroniques contenant des copies ou des abrégés ou des commentaires d'anciennes chartes, réelles ou apocryphes; mais ils prétendent distinguer, parmi ces cartulaires, des registres tout-à-fait dignes de foi.

« Qui oserait, disent-ils (1), rejeter des diplômes recueillis par les soins et sous les ordres d'aussi saints personnages qu'un saint Odon, un saint Odilon, et tant d'autres grands hommes? » La mémoire d'Odilon et d'Odou mérite beaucoup de respect sans doute, mais la critique historique doit se prescrire des règles plus rigoureuses, plus indépendantes des apothéoses monastiques. Il y a des saints qui se sont trompés, ou dont le nom a couvert de pieux mensonges. La vérité est que rien ne garantit la fidélité des copies qu'on a faites, dans ces cartulaires, des chartes antérieures à l'an 1000, et que presque aucune ne soutient un examen un peu sérieux. « Il faut, dit Richard Simon (2), bien prendre garde que les moines ont inséré dans leurs cartulaires des privilèges qu'ils ont fabriqués eux-mêmes; et à l'égard de ceux qui sont vrais, ils les ont souvent beaucoup plus étendus qu'ils n'étaient dans les originaux. » Les cartulaires ont été définis, dans les Mémoires du clergé de France (3), « des recueils où sont transcrits les contrats

(1) Nonv. Traité de Diplomatique, I, 184.

(2) Hist. de l'origine des Revenus ecclésiast. I, 153.

(3) Mémoires du clergé, t. VI, Col. 1084.

« d'ach
« qu'on
« cession
« finition
« les ca
« actes
« sont p
« ces ac
« nière,
« en tir
« origina
« laires,
« outre d
« différen
N'hésitor
« tique dan
sept ou l
les transc
veillées, p
difficiles.
des copie
dates qu'e
naux n'ex
la vraisem
ces pièces
Lorsqu
il s'agit de
quel point
indique. M
rement de
des charte
fort clair,

« d'achat ou de vente, de décharge ou autres, les donations
 « qu'on dit avoir été faites à des communautés, les con-
 « cessions d'exemption et autres chartes. » A cette dé-
 finition, le rédacteur des Mémoires du clergé ajoute que
 « les cartulaires sont ordinairement fort postérieurs aux
 « actes qu'ils contiennent; que les compilateurs ne se
 « sont pas donné la peine de transcrire la plupart de
 « ces actes en entier, qu'ils les ont réduits à leur ma-
 « nière, et selon le sens et les inductions qu'ils voulaient
 « en tirer; qu'enfin si l'on veut comparer les actes
 « originaux avec les copies rapportées dans les cartu-
 « laires, on y remarque une différence très-grande
 « outre que les copies de la même pièce, transcrites en
 « différents cartulaires, ne sont pas toujours conformes. »
 N'hésitons point à conclure qu'il n'y a de bien authen-
 tique dans ces registres que les parties relatives aux
 sept ou huit derniers siècles, durant lesquels en effet
 les transcriptions de pièces nouvelles ont été plus sur-
 veillées, plus fidèles, et les falsifications de plus en plus
 difficiles. Nous n'avons guère, pour l'âge antérieur, que
 des copies qui, entreprises trop long-temps après les
 dates qu'elles rappellent, ne méritent, quand les origi-
 naux n'existent plus, qu'une confiance proportionnée à
 la vraisemblance naturelle des faits, et à l'accord de
 ces pièces avec de plus véritables monuments.

Lorsqu'on a bien reconnu l'authenticité d'un diplôme,
 il s'agit de savoir encore quel sens il exprime, et jusqu'à
 quel point on peut compter sur la vérité des faits qu'il
 indique. Mais ces deux questions n'offrent pas ordinai-
 rement des difficultés fort graves. Quoique le langage
 des chartes soit très-barbare, il est le plus souvent
 fort clair, du moins pour ceux qui ont acquis les con-

naissances préliminaires relatives aux formules, aux qualifications et aux dates. Il est rare aussi que les faits récents au moment de la rédaction d'une charte y soient essentiellement altérés : quant aux faits anciens qui peuvent s'y trouver rappelés, je n'ai pas besoin de dire qu'il faut en chercher ailleurs la connaissance immédiate. Ainsi l'examen doit principalement porter sur l'authenticité de ces pièces ; et en ce point, la règle générale la plus certaine consiste, comme je l'ai exposé, dans la distinction des époques. La saine critique rejettera la plupart des chartes qui se donneront pour antérieures au règne de Hugues Capet ; elle en écartera beaucoup encore entre les années 1000 et 1200 ; et plus elle avancera au-delà de ce dernier terme, moins elle en trouvera de suspectes.

Assimiler des documents apocryphes à des témoignages positifs, à des preuves péremptoires, c'est une méthode commune à ceux qui veulent que tout soit certain, et à ceux qui déclarent que rien ne doit l'être. Quoi ! parce que les ordonnances des rois de France depuis Philippe-Auguste, les délibérations du parlement de Paris depuis Philippe-le-Bel, sont d'une authenticité manifeste, faudra-t-il révéler des donations mérovingiennes, conservées ou seulement transcrites dans l'ombre des cloîtres, pour justifier les possessions ou les prétentions d'un couvent ou d'un ordre de moines ? Et parce que les moines ont fabriqué en effet de pareils titres, deviendra-t-il douteux que l'empereur Charles IV ait publié la bulle d'or en 1356, ou que François I^{er} ait signé, en 1516, un concordat dont l'original se conserve dans les archives de Rome et de France ?

On a
tions d
et on a
médaill
pièce. M
recueils
diateme
l'étude
la scienc
d'archéo
il ne fau
torique :
qui n'off
qu'on ne
et de co
erreurs o
gnages di
des faits
térêts de
en écarta
nombreus
primées,
ques de m
lement de
d'archives
nent servi
une précis
exacte, de
de notions
la certitud

(1) Voy. ci-

On a publié, comme je l'ai déjà dit (1), d'amples collections de chartes ou diplomes, et autres pièces d'archives; et on a mis en lumière aussi un très-grand nombre de médailles, d'inscriptions et de monuments de toute espèce. Mais en général ceux qui ont préparé, formé ces recueils se sont bien moins proposé de fournir immédiatement des matériaux à l'histoire que de faciliter l'étude de la paléographie, de la diplomatique, ou de la science numismatique, ou de quelque autre branche d'archéologie. Il y a quatre sortes de monuments dont il ne faut jamais tirer aucune sorte de conséquence historique : 1° ceux qui manquent d'authenticité; 2° ceux qui n'offrent pas un sens clair ou facile à éclaircir, et qu'on ne parvient à expliquer qu'à force d'hypothèses et de conjectures; 3° ceux qui n'accréditent que des erreurs ou des mensonges, et qui contredisent des témoignages dignes de foi; 4° enfin ceux qui ne tiennent qu'à des faits dénués de toute importance, étrangers aux intérêts de la société, et par conséquent à ses annales. Si, en écartant ces quatre espèces, dont chacune est fort nombreuse dans les archives et dans les collections imprimées, on publiait un jour des recueils chronologiques de monuments tenant en effet à l'histoire, spécialement de médailles, d'inscriptions, et sur-tout de pièces d'archives, on rendrait à la science historique un éminent service; on lui fournirait les moyens d'acquérir une précision rigoureuse, de devenir de plus en plus exacte, de se composer du moins d'éléments positifs, de notions utiles et méthodiques dont la probabilité ou la certitude serait toujours appréciable. Le discrédit où

(1) Voy. ci-dessus, p. 221, 222.

l'histoire est quelquefois tombée ne tient qu'à la confusion des matériaux qu'on l'a forcée d'admettre, qu'à cet inextricable mélange d'erreurs et de vérités, de ténèbres et de lumières, d'inutilités et d'instruction réelle que ce genre d'enseignement a le plus souvent présenté. Le but auquel tendent les réflexions que j'ai rassemblées dans ce chapitre et dans les précédents, est de montrer de quelle simplicité, de quelle pureté les connaissances historiques sont susceptibles, quand on ne les puise qu'à leurs véritables sources.

Cependant les plus fécondes de ces sources, savoir les relations originales, ne se sont point encore ouvertes à nos yeux : nous n'avons considéré les faits que dans les traditions qui les transmettent et dans les monuments qui en perpétuent le souvenir. Toujours avons-nous vu se dégager de la nuit des temps et des nuages de la fable l'aurore de l'histoire. Nous avons vu les traditions acquérir par degrés plus de consistance et de vraisemblance, les siècles devenir de plus en plus historiques, à mesure qu'ils se rapprochaient de celui d'Hérodote. Les médailles ont fixé des dates, indiqué des suites de princes, constaté l'existence des cités, des colonies et des autres établissements politiques ; conservé la mémoire et même les traits de plusieurs personnages, l'idée générale, et, pour ainsi dire, l'expression sommaire de certains événements. Les inscriptions ont donné un peu plus de développement à quelques-unes de ces notions, et en ont fourni plusieurs autres. Lors même qu'elles deviennent adulatrices, leur témoignage est encore admissible ou même sûr en ce qui concerne les temps, les lieux et les circonstances étrangères aux intérêts des hommes puissants qu'elles célèbrent : elles sont plus

instru
des co
les la
ments
tribue
premi
pace d
le mèn
vulgair
numen
vérifier
ensembl
lors, o
par des
et quel
ment q
Voici
aux tra
nous po
sauf à d
diges et
admettr
atteigne
lieu, po
pour les
sinon hi
plus ou
scription
siècles a
à puiser
possible
faits, mé

instructives encore lorsqu'elles offrent les textes des lois, des conventions, des traités; et malgré les lacunes qu'elles laissent, ainsi que les médailles et les autres monuments antiques, dans les annales des nations, elles contribuent néanmoins à en tracer en quelque sorte une première esquisse par des points précis jetés dans l'espace des temps. Des chartes authentiques nous rendent le même service même avant le treizième siècle de l'ère vulgaire; et à partir de cette époque, ce genre de monuments se multiplie à tel point, et devient si facile à vérifier par des confrontations attentives, qu'il offre un ensemble de souvenirs fixes, constants, invariables. Dès lors, ce n'est plus par des points épars çà et là, c'est par des lignes que l'histoire commence à se dessiner, et quelquefois même plus complètement ou plus fidèlement que dans les relations proprement dites.

Voici donc les notions historiques que nous devons aux traditions et aux monuments : d'abord tout ce que nous pouvons savoir des temps antérieurs à Hérodote, sauf à distinguer, dans les récits traditionnels, les prodiges et les fictions qu'un esprit raisonnable ne saurait admettre, des articles qui n'ont rien d'incroyable et qui atteignent un certain degré de probabilité; en second lieu, pour les cinq derniers siècles avant l'ère vulgaire et pour les douze premiers siècles de cette ère, des tableaux sinon historiques, du moins chronologiques, tracés avec plus ou moins de continuité par les médailles, les inscriptions et les chartes; enfin, pour les six derniers siècles avant celui où nous vivons, assez de documents à puiser dans les archives européennes, pour qu'il soit possible d'en composer un corps d'histoire déjà plein de faits, même de détails et d'aperçus sur le caractère et

la politique des personnages, sur les causes, l'enchaînement et les effets des évènements. Ainsi, la plus grande lacune qui reste à combler et que nous verrons se remplir en effet par les relations originales, par les livres des historiens contemporains de chaque fait, est d'environ seize à dix-sept siècles, depuis la naissance de Périclès jusqu'à l'avènement de Philippe-Auguste, espace historique que les traditions feraient mal connaître, et dont les monuments ne fourniraient guère qu'une chronologie souvent défectueuse. Mais sur les six derniers siècles même, les ouvrages des historiens proprement dits, c'est-à-dire racontant ce qui s'est passé sous leurs yeux ou de leur temps, ajouteront beaucoup aux connaissances fournies par les pièces d'archives, principalement en ce qui concerne les opérations militaires, les guerres civiles, les troubles intérieurs, l'état des opinions, les usages, les mœurs, la vie privée des personnages célèbres. L'histoire de ces six siècles est sans contredit la mieux établie, parce qu'on y peut comparer un plus grand nombre de témoignages divers, et que souvent leur accord parfait exclut tout motif et tout prétexte de doute et d'hésitation. La lumière que jettent les siècles antérieurs est proportionnée à celle qui a lui sur eux-mêmes : ceux de Périclès et d'Alexandre dans la Grèce; ceux de Cicéron, de Sénèque et des Antonins dans Rome, sont les mieux connus, parce qu'ils ont été les plus éclairés. Les ténèbres où l'Europe s'est replongée depuis demeurent étendues sur cette partie de son histoire : alors les traditions fabuleuses recommencent, les annales redeviennent des tissus de légendes miraculeuses, et la critique doit s'armer de la plus rigoureuse défiance.

J'ai dit
selon qu
s'éloigne
Les règle
cune de l
suivants.

(1) Ci-dess

J'ai distingué (1) plusieurs ordres de relations écrites, selon que l'époque de leur rédaction se rapproche ou s'éloigne de l'époque des évènements qu'elles décrivent. Les règles de critique applicables à ces récits, à chacune de leurs espèces, seront exposées dans les chapitres suivants.

(1) Ci-dessus, ch. II, p. 64-74.

CHAPITRE IX.

DES RELATIONS ÉCRITES AU MOMENT MÊME OU LES
FAITS S'ACCOMPLISSENT, OU PEU DE JOURS APRÈS.

CE qui caractérise les traditions, c'est d'être ou d'avoir été purement orales; et ce qui distingue les monuments des relations, c'est que, pour l'ordinaire, les monuments, médailles, inscriptions et chartes, n'énoncent les faits que d'une manière très-concise, qu'ils n'en donnent qu'une idée sommaire ou incomplète, tandis que les relations ont essentiellement un but historique, et qu'on ne les écrit que pour raconter les événements, en montrer le fil, en détailler les circonstances.

J'ai annoncé (1) que nous aurions à considérer huit classes de récits, depuis ceux qui se rédigent presque en même temps que les faits se passent, jusqu'à ceux qui en sont séparés par de longs intervalles de temps et de lieux. Dans ce système, j'ai placé au premier rang les procès-verbaux, actes, rapports, bulletins, plumitifs, en un mot, les récits qui s'écrivent en présence même du fait, tandis qu'il s'accomplit, et lorsqu'il est, pour ainsi dire, flagrant; récits officiels, qui ont même une sorte de caractère monumental, et qui, à ce titre, sont

(1) Voy. ci-dessus, p. 64-74.

imméc
public
les mo
appart
tres de
res ou
politiqu
Il es
de par
à Rome
dons p
vulgaire
moins
Pilate,
daient à
étaient
tième an
Pilate n
26 : cet
seté de c
concile g
avait fal
célèbre
tendu (3)
de Const
cile imag
supposé
église. L
laient ces
extrémem

(1) Histor.
(2) Fleury

immédiatement recueillis dans des archives ou dépôts publics. Ils forment, en quelque sorte, la nuance entre les monuments et les relations. A cette première classe appartiennent les actes de plusieurs conciles, les registres des parlements et de quelques autres corps judiciaires ou administratifs, les procès-verbaux des assemblées politiques, ecclésiastiques, littéraires.

Il est fort probable qu'on a rédigé de tels actes, tenu de pareils registres dans l'antiquité, surtout en Grèce et à Rome; mais il n'en subsiste rien; et nous n'en possédons point d'authentiques des premiers siècles de l'ère vulgaire. Au quatrième, le César Maximin s'avisa, du moins Eusèbe (1) l'en accuse, de forger des Actes de Pilate, remplis d'impiétés et de blasphèmes, et qui tendaient à rendre odieuse la religion des chrétiens. Ils étaient datés du quatrième consulat de Tibère, septième année de son empire, an 21 de notre ère, et Pilate n'a commencé d'être gouverneur de Judée qu'en 26: cet anachronisme aurait suffi pour dévoiler la fausseté de ces calomnieuses écritures. En 681, le sixième concile général déposa le patriarche Macaire (2), qui avait falsifié les actes du cinquième. Les ennemis du célèbre Photius l'ont déclaré faussaire; ils ont prétendu (3) que pour se maintenir sur le siège patriarcal de Constantinople, il avait produit les actes d'un concile imaginaire. Plus d'une fois, au moyen âge, on a supposé des actes de synodes tenus dans la primitive église. La superstition, l'ambition, la cupidité conseillaient ces fourberies, que l'ignorance commune rendait extrêmement faciles; car c'est par trop s'abuser que de

(1) *Histor. l. IX, c. 5-7.*(3) *Ibid. l. et LI.*(2) *Meury, Hist. ecclésiast. l. XL.*

croire, avec les Bénédictins, qu'il y avait alors de la critique. Il n'y en aurait point aujourd'hui même, si l'on ne rejetait pas, comme apocryphes, tous les prétendus procès-verbaux antérieurs à l'an 600, dont les originaux ne se retrouvent nulle part, ou qui, non-souscrits ou mal datés, sont restés long-temps inconnus. Ces mêmes considérations doivent en faire écarter beaucoup encore entre le septième siècle et la fin du quatorzième. Mais à partir de l'an 1400 et même d'un terme un peu plus reculé, il n'est presque aucun récit officiel dont l'authenticité ne soit à l'abri de tout soupçon. A la vérité, les légats du pape Eugène IV (1), au concile de Bâle, essayèrent d'insérer un faux décret dans les actes de cette assemblée. Ils avaient corrompu le dépositaire du petit coffre qui contenait les sceaux du concile : par le moyen de ce secrétaire et d'un autre domestique du cardinal Julien, on avait arraché les serrures du coffre, et scellé le décret prétendu. Mais l'artifice fut bientôt découvert; et le concile, d'une voix unanime, chargea douze prélats d'informer contre les auteurs de cette fraude et de leur faire le procès. A son tour, ce même concile de Bâle a été accusé d'avoir falsifié les actes de celui de Constance; c'est ce qu'a osé avancer, sans aucune preuve, un théologien du dix-septième siècle, nommé Schelestrate (2), zélé partisan de la cour de Rome par laquelle il était soudoyé. Cette accusation, dénuée de tout fondement, a été victorieusement réfutée par Bossuet, dans la Défense (3) de la déclaration du clergé de

(1) Hist. ecclés. de Fleury, continuée par Fabre, cvri, 41.

(2) Acta constansiensis concilii ad expositionem decretorum, etc. Antuerpiæ, 1683, in-4°.—Tractatus de

sensu et autoritate concilii constantiensis. Romæ, 1686, in-4°.

(3) Defensio declarationis cleri Gallic. Part. II, l. V, c. 4, 5, 6, etc...

France
porte d
rité pa

Je n
verbau
nairem
avec u
sions d
doctrin
l'interp
simple
les éclai
ou a su
logie ou
maire. A
dans les
d'appréc
fait que
semblent
expresse
garantiss
de comp
qui ne co
émanent
les point
sont pres
titude so
toutes les
ticences
temps m
ves, la r
trois ou

France, de 1682, déclaration dont l'un des articles porte que la supériorité des conciles généraux sur l'autorité papale a été reconnue par le concile de Constance.

Je ne dirai rien de la manière d'expliquer les procès-verbaux : car la partie purement narrative y est ordinairement fort claire; les circonstances y sont détaillées avec un soin quelquefois excessif. Quant aux décisions dogmatiques ou aux dispositions législatives, aux doctrines ou aux statuts qu'ils peuvent renfermer, l'interprétation de ces articles dépasse les bornes de la simple critique historique; et quoiqu'on puisse, pour les éclaircir, emprunter de l'histoire quelques données, on a sur-tout besoin de recourir à des notions de théologie ou de jurisprudence en même temps que de grammaire. A ne considérer que les faits énoncés, affirmés dans les récits officiels, le principal objet de la critique d'apprécier la véracité de ces témoignages; car il s'en est faut que l'autorité dont les relations de ce premier genre semblent revêtues par leurs souscriptions, par l'adhésion expresse ou tacite d'un grand nombre d'hommes publics, garantisse de toute erreur. Au contraire, il est trop aisé de comprendre qu'elles ne peuvent jamais rien contenir qui ne convienne aux intérêts de la puissance dont elles émanent, qui les commande ou les approuve. Sur tous les points qui ne compromettent pas ces intérêts, elles sont presque toujours d'une fidélité parfaite, d'une exactitude scrupuleuse; mais nous devons nous attendre à toutes les modifications, altérations, exagérations ou réticences qu'exigera, que désirera le pouvoir. De notre temps même nous avons vu, en des circonstances graves, la rédaction de ces procès-verbaux se recommencer trois ou quatre fois; et ce redoublement de soins n'avait

aucunement pour but de rendre les récits plus véridiques. Il fallait de l'art et du travail pour éviter les mensonges grossiers et parvenir néanmoins à des résultats trompeurs, pour masquer la vérité en se tenant toujours à côté d'elle.

Lisez les procès-verbaux des séances tenues par la Convention le 31 mai et le 2 juin 1793 (1), vous n'y rencontrerez presque aucune trace des réclamations énergiques qui s'y sont élevées contre les calomnies et les violences des séditeux : ceux-ci vous seront représentés comme des citoyens vertueux et paisibles ; on a eu soin d'omettre les plus héroïques paroles de leurs victimes ; on a osé écrire que l'assemblée « étant sortie en corps » et ayant parcouru tous les rangs des troupes postées « tout autour du palais, toutes ces troupes et les citoyens assistants l'ont accueillie avec des démonstrations d'honneur et de bienveillance, parmi cependant quelques propos inconsidérés. » Telle est la relation officielle de cet attentat public commis devant deux mille témoins, mais couronné par un succès qui déterminait la couleur du tableau qu'on en devait tracer. Toutefois cet étrange récit se termine en faisant mention des protestations signées à l'instant sur le bureau par un grand nombre de membres de l'assemblée ; et cette circonstance suffirait pour avertir de la nécessité de le confronter, en tout ce qui précède, avec des relations plus libres et plus fidèles qui ont été presque aussitôt publiées de ces déplorables scènes.

Qu'un soldat ambitieux vienne avec ses complices et ses satellites assiéger, disperser, dissoudre tout un corps

(1) Procès-verb. de la Conven. t. X^{iv}, p. 279-293. — t. XIII, p. 17-31.

législatif
prême :
verbal q
l'usurpat
l'oppress
l'extrême
comme d
violente
actes qui
on ouvri
cours de
quisition
tout un p
Tacite, ou
même, s'
taire (1).
le procès-v
naissance,
cielles. Là
d'une assem
furieuse,
bateurs qu
poignards,
parlé de gr
ble désora
qui ne diss
tement leu
sonne. La v

(2) Adempto
loquendi audie
memoriam quoc
perdidissemus,

législatif, et s'emparer à main armée du pouvoir suprême : aucune forme régulière ne manquera au procès-verbal qui transformera cet attentat en un triomphe, et l'usurpation en un mandat légal ; rien n'y sera dit de l'oppression des vaincus, ni des extravagances et de l'extrême lâcheté du vainqueur : on osera y représenter comme des séditeux les victimes désarmées de la plus violente agression, exprimer leur consentement à des actes qui n'ont pu être consommés qu'en leur absence ; on ouvrira enfin par d'impudents mensonges un long cours de tyrannie. Dès l'instant même une sombre inquisition ravira la faculté de parler et d'entendre, et tout un peuple rentrera dans ces temps que dépeint Tacite, où l'on eût perdu avec la voix la mémoire même, s'il était aussi possible d'oublier que de se taire (1). Je n'aurais point rappelé le 19 brumaire, si le procès-verbal de cette journée (2) n'était, à ma connaissance, le plus frappant exemple des impostures officielles. Là, les trois quarts ou les quatre cinquièmes d'une assemblée sont appelés une minorité *factieuse, furieuse, conspiratrice, un attroupement de perturbateurs qui s'élancent les uns armés de pistolets et de poignards, les autres en menaçant de la main* : il est parlé de *grenadiers accourus au bruit de cet effroyable désordre, et repoussant les coups des assassins qui ne dissimulent pas leur rage et qui exhalent hautement leurs regrets de ne pouvoir poignarder personne*. La vérité est qu'il n'y eut ce jour-là de fureur que

(1) *Adempto per inquisitiones et loquendi audiendique commercio, memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostrâ potes-*

tate esset oblivisci quam tacere. Tacit. Vita Agric. n. 2.

(2) Procès-verb. du conseil des Cinq-cents, brumaire an VIII; pag. 307-367.

celle qui a dicté ces expressions, d'armes qu'entre les mains des soldats de l'usurpateur, et de complot qu'entre lui et ses affidés. Mais ce qui est le comble de l'impudence est d'ajouter qu'*à neuf heures du soir, la majorité du conseil s'est réunie* : le conseil était dispersé, il n'en restait pas cinquante membres sur cinq cents.

Ce n'est point assez de reconnaître que parmi les relations officielles il en est de fort mensongères : il faut dire encore qu'entre celles qui ne le sont pas, il y en a peu qui suffisent ; que la plupart ne nous apprennent rien de très-important ni même de très-exact, si elles ne sont ou confirmées ou rectifiées ou complétées par des narrations libres. Les actes du concile de Trente sont assurément bien authentiques : les prélats qui composaient cette assemblée les ont souscrits, pour obéir à une bulle pontificale qui le leur ordonnait sous peine d'excommunication. Qui veut étudier l'histoire de ce concile doit sans doute en lire les actes ; mais que d'intrigues secrètes, que de curieux détails, que de particularités instructives ils lui laisseront ignorer, s'il n'a recours à ce qu'ont écrit sur le même sujet Pallavicini et sur-tout Fra Paolo ! On sent assez que des confrontations pareilles seront indispensables, quelle que soit la matière des récits. Voudrait-on, par exemple, s'en rapporter aveuglément aux bulletins militaires que publiera un général ou un empereur ? Ne prévoit-on point qu'on y trouvera, pour le moindre succès, un chant de triomphe ; pour une action indécise, une victoire ; pour un revers, un avantage ; et pour un désastre, un simple échec ? La prudence exige au moins qu'avant de rien croire, on ait lu des contre-bulletins, ou écouté d'autres rapports, ou apprécié les effets de chaque engagement, de

chaque
les ar
traité

En
n'est
ficielle
les in
nemen
n'a pu
des so
un pe
touche
soins d
faction
fort so
jours e
rales, s
ractère.
mais il
n'y a p
moigna
circons

Une
tempora
simples
jour, les
prendre
crits en
en récé
zième si
en a été

chaque bataille, observé en quelle position elle a laissé les armées, quels mouvements, quels armistices, quels traités elle a préparés ou amenés.

Encore une fois, la conséquence de ces réflexions n'est pas de refuser toute autorité aux narrations officielles : on y peut recueillir avec confiance les dates, les indications locales, les résultats matériels des événements et toutes les circonstances qu'aucun intérêt n'a pu conseiller d'altérer. Ces relations sont même des sources pleinement pures, quoique ordinairement un peu arides, à l'égard de tous les faits qui ne touchent point aux opinions, aux habitudes, aux besoins des gouvernements, des hommes publics ou des factions ; mais elles n'instruisent jamais qu'à demi, fort souvent elles induisent en erreur : presque toujours elles dépouillent les faits de leurs couleurs morales, si elles n'en dénaturent pas tout-à-fait le caractère. En un mot, on ne doit pas les négliger ; mais il importe de rechercher en même temps s'il n'y a point, sur les objets qu'elles concernent, des témoignages plus désintéressés, plus indépendants et moins circonscrits.

Une seconde espèce de relations immédiates, ou contemporaines, consiste dans les registres historiques où de simples particuliers se sont plu à consigner, jour par jour, les événements qu'ils venaient de voir ou d'apprendre. Plusieurs de ces journaux sont restés manuscrits en Italie, en France et ailleurs : le Vatican sur-tout en recèle plusieurs qui se rapportent à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième. Mais il en a été publié quelques-uns, par exemple, celui du

pontificat d'Alexandre VI par Burchard (1), maître des cérémonies de ce pape, et témoin de sa vie publique et privée; ceux aussi qu'auparavant un bourgeois de Paris dont le nom n'est pas connu, avait écrits dans notre langue, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, depuis l'an 1409 jusqu'en 1449 (2). C'était l'époque de la plus grande activité des factions de Bourgogne et d'Orléans : l'auteur est dévoué à la première, il est un ennemi passionné de ceux qu'on appelait Orléanais ou Armagnacs. C'est une raison de n'avoir point en lui une confiance aveugle; mais c'en est une aussi de confronter ses récits ou ses notes avec les ouvrages composés, au même siècle, dans un esprit opposé, spécialement avec ceux de Jouvenel ou Juvénal des Ursins, Armagnac déterminé. Il règne, quoi qu'on en ait dit, beaucoup plus d'impartialité dans les journaux de Henri III et Henri IV, écrits par Pierre de l'Estoile : ils embrassent, sauf quelques lacunes, un espace de trente-six ans, de 1574 à 1610, et sont assez généralement connus, ayant été plusieurs fois imprimés (3). Anquetil en a donné une idée parfaitement juste, dans les observations qui précèdent son *Esprit de la ligue* (4). « Les affaires de l'État, » dit-il, « y sont jetées pêle-mêle et jour par jour avec les affaires de famille, les morts, les naissances, le prix des denrées, les maladies, les événements gais et tragiques, et tout ce qui peut faire le sujet des conversations ordinaires. L'Estoile se rétracte avec autant de bonne foi qu'il avait affirmé

(1) J. Burchardi *Historia alicana, sive de vitâ Alexandri VI*, édité par Diario; à G. G. Leibnitzio. Hanover, 1697, in-4°.

(2) Paris, Gandouin, 1729, in-4°.

(3) La dernière et la meilleure édition est celle de 1744 et 1741, 9 vol.

auxquels on joint les *Mémoires de l'Estoile*. Cologne, 1719, 2 vol. in-8°.

(4) P. xxxiv, n° 4 des ouvrages cités.

« avec
« quels
« laires
« accro
« L'aut
« roi et
« de na
« de pi
« cileme
que pui
sans effr
tions, d
partie d
qu'il est
mais c'es
et de tra
là, dit-il
passant p
Urbin, a
s'en veng
Brême, si
appartena
fût réduit
des peupl

Dans u
geux, le
Française
du même
long pour
croyait y

(1) Journ.

(2) Siècle

« avec facilité. Ce répertoire est un de ceux dans lesquels on peut prendre une juste idée des bruits populaires, de leur origine souvent si incertaine, de leur accroissement impétueux, de leur chute aussi rapide. L'auteur était très-honnête homme, bon serviteur du roi et fort attaché au parlement. Il cache sous un air de naïveté un caractère caustique et malin, et il a l'art de piquer la curiosité, de sorte qu'on le quitte difficilement quand on l'a commencé. » Cependant, quel que puisse être l'attrait de cette lecture, ce n'est pas sans effroi qu'on y suit le fil chronologique des dissensions, des crimes, des calamités qui remplissent cette partie de notre histoire. Le journal de Henri III, tel qu'il est sorti des mains de l'Étoile, est assez court; mais c'est un tissu d'attentats et de supplices, de combats et de trahisons, de ravages et d'incendies. « En ce temps-là, dit-il (sous l'année 1587), les Allemands et les Suisses passant par la Champagne brûlèrent l'abbaye de Saint-Urbin, appartenant au cardinal de Guise, lequel pour s'en venger, fit brûler, en sa présence, le château de Brême, sis à trois ou quatre lieues de Château-Thierry, appartenant au duc de Bouillon, et n'en partit qu'il ne fût réduit en cendres (1). » Telles étaient alors les mœurs des peuples, des ducs et des cardinaux.

Dans un siècle plus poli et sous un règne moins orageux, le marquis de Dangeau, membre de l'Académie Française et de celle des Sciences, a composé un journal du même genre, mais qu'on a trouvé beaucoup trop long pour tenter de l'imprimer en entier. Voltaire (2) croyait y reconnaître l'ouvrage de quelque vieux valet

(1) Journ. de Henri III, t. II, p. 26. et Dissertation sur la mort de Henri IV, à la suite de la Henriade.

de chambre, plutôt que d'un académicien, et l'on est forcé d'avouer que l'abrégé, qui en a été publié, il y a peu d'années (1), n'en fait pas concevoir une idée très-avantageuse. Nous n'y trouvons guère que des dates, des formules, des détails de cérémonies et d'étiquette, détails dont le public s'obstine à ne pas sentir l'importance, quoiqu'ils en aient une très-grande à la cour d'un roi absolu tel que Louis XIV. L'éditeur de ce mémorial sec et monotone prend la peine de nous avertir qu'on est certain que rien n'y est embelli. En effet, on n'a point à craindre d'être ébloui par la parure du style: jamais Dangeau ne se laisse entraîner ni à penser ni à sentir ni à peindre, quel que soit l'éclat des personnages ou des faits dont il s'occupe. Au premier coup d'œil, vous seriez tenté de croire que cette absence même de toute recherche et de tout soin, est un gage de la fidélité des récits et doit rassurer les lecteurs contre le péril d'être trompés ou séduits: reste pourtant à savoir si celui qui a pu enregistrer si froidement des faits mémorables, y a pris assez d'intérêt pour les observer avec clairvoyance: « On ne peut lui reprocher, dit Voicaire (2), d'avoir inventé ce qu'il raconte, rien ne serait plus injuste que de lui attribuer de l'imagination, et l'on ne peut pas non plus l'accuser d'être indiscret; car il garde un profond silence sur toutes les affaires d'état. » Toutefois il se rencontra dans le volumineux, l'interminable fatras de Dangeau, un petit nombre d'articles qui concernaient ou certains actes de l'autorité suprême, comme des exils et des lettres de cachet, ou bien des affaires ecclésiastiques, ou

(1) Paris, chez Treuttel et Wurtz, 1817, 4 vol. in-8°.

(2) Réflexions sur les Mém. de

Dangeau, pag. 593 et suiv. du tome XXI de l'édit. de M. Beuchot.

même
restés
pourra
en y j
compos
Louis X
matéria

Les
montre
original
toire; c
espèce d
en trou
quinziè
l'Étoile
publique
nant au
jour qui
correspon
d'expédit
de routes
gociation
pour trac
quelle qu
en quelq
immédiat
cieuses.
s'accorde
pas toujo
dence qu

(1) Essai
narchique de

même l'histoire littéraire. La plupart de ces articles étaient restés inédits : M. Lémontey les a publiés (1); mais on pourrait dire qu'il en a lui-même fort affaibli l'intérêt, en y joignant un bien meilleur ouvrage de sa propre composition, sous le titre de *Tableau du gouvernement de Louis XIV.* Dangeau ne fournissait point assurément les matériaux d'un pareil travail.

Les exemples que je viens de citer suffiront pour montrer en quoi consiste ce deuxième genre de relations originales : je ne saurais dire qu'il ait fort enrichi l'histoire ; car l'antiquité n'a laissé aucun mémorial de cette espèce qui nous soit parvenu : il faut descendre, pour en trouver de bien connus, de bien authentiques, au quinzième siècle de notre ère ; et jusqu'ici ceux de l'Étoile sont presque les seuls qui aient fixé l'attention publique. Cependant on peut considérer comme appartenant au même ordre de récits les notes écrites jour pour jour qui se rencontrent accidentellement dans certaines correspondances, dans certaines relations de voyages ou d'expéditions militaires. Nous avons ainsi des journaux de routes, de navigations, de campagnes, de sièges, de négociations, de conférences. Des médecins en ont rédigé, pour tracer les progrès des maladies et des cures ; et quelle que soit la matière de ces notices quotidiennes, en quelque livre qu'elles aient été insérées, leur contact immédiat avec les faits qu'elles énoncent les rend précieuses. Elles confirment les autres témoignages qui s'accordent avec elles ; et le leur, quand il est seul, n'est pas toujours sans autorité. Un vieil adage de jurisprudence qui refusait toute valeur à la déposition d'un seul

(1) Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV, précédé de nouv. Mém. de Dangeau. Paris, 1818, in-8°.

témoin (1), n'est pas applicable à la critique historique. Sans doute, la seule affirmation de l'auteur d'un mémorial particulier ne suffit jamais pour qu'un fait soit certain; mais elle peut lui donner une probabilité plus ou moins grande, selon la nature de ce fait et ses rapports avec ceux qui l'avoisinent, selon aussi le degré de confiance qu'inspireront les lumières de cet écrivain, son caractère moral et son exactitude habituelle dans ceux de ses récits qu'il est possible de vérifier. Plusieurs particularités de la vie privée du pape Alexandre VI ne nous sont connues que par le journal de Burchard (2); et quelque horribles qu'elles soient, elles n'en sont pas moins croyables : ces derniers excès de la débauche qu'on voudrait juger impossibles, et qui le seraient en toute autre histoire, n'entrent que trop naturellement dans celle de ce pontife.

Le nom de *journaux* a été appliqué presque exclusivement à un troisième genre de relations immédiates, savoir, à celles qui se publient périodiquement et qui ont été d'abord appelées gazettes. Ceux qui veulent absolument trouver à toute chose une origine antique, assimilent tant qu'ils peuvent à nos gazettes modernes ces registres publics qu'on tenait, comme nous l'avons vu (3), dans l'ancienne Rome, et dont les différents noms rappelaient, tantôt la matière sur laquelle ils étaient écrits, livres de toile, tables d'ivoire, tables de marbre, etc., tantôt l'objet auquel ils étaient consacrés, annales ou actes du peuple, actes du sénat, livres des magistrats, livres des pontifes, livres des augures. Les fragments

(1) Testis unus, testis nullus.

pag. 47-49 de la traduct. française.

(2) Diar., fol. 77. — Voy. aussi la Vie d'Alex. VI, par Gordon, t. II,

(3) Voy. ci-dessus, p. 130, 131.

critique historique.
 auteur d'un mémo-
 qu'un fait soit cer-
 probabilité plus ou
 aît et ses rapports
 i le degré de con-
 cet écrivain, son
 bituelle dans ceux
 fier. Plusieurs par-
 Alexandre VI ne
 l de Burchard (2);
 elles n'en sont pas
 es de la débauche
 t qui le seraient en
 trop naturellement

ué presque exclusi-
 ons immédiates, sa-
 quement et qui ont
 qui veulent absolu-
 ne antique, assimi-
 modernes ces régi-
 us l'avons vu (3),
 érents noms rappè-
 ils étaient écrits,
 s de marbre, etc.,
 asacrés, annales ou
 es des magistrats,
 es. Les fragments

de la traduct. française.
 ci-dessus, p. 130, 131.

qui subsistent de ces antiquités ne sont pas nombreux, et il s'en faut qu'ils soient tous authentiques. Mais enfin l'on se plaît à les regarder comme les plus anciens débris de gazettes, attendu que nous n'avons plus rien des registres grecs, persans, assyriens, égyptiens, qui avaient pu servir de modèles à ceux des Romains. Je ne parle point des journaux qu'on suppose avoir circulé dans Rome sous les premiers empereurs (1) : il n'en reste aucune parcelle, et c'est un article sur lequel on a trop peu de renseignements. On sait mieux que depuis fort longtemps il se fait des publications à peu près périodiques dans l'empire chinois. L'imprimerie tabellaire, c'est-à-dire celle qui emploie, non des caractères mobiles, mais des planches solides, y est fort ancienne. Quelques-uns soutiennent que cet art existait en Chine dès le siècle d'Alexandre-le-Grand (2) : Couplet (3) ne le fait remonter qu'au dixième siècle de notre ère; Maffei (4), Kircher (5), Duhalde (6), avouent qu'il est difficile de fixer l'époque où il a commencé. Duhalde assure même que les Chinois font usage de caractères mobiles sculptés en bois, qu'ils s'en servent pour publier ou rectifier tous les trois mois le tableau de l'état de leur empire; mais on a tout lieu de croire avec Kircher qu'ils ignoraient autrefois ce procédé (7), et qu'ils ne l'ont appris que des Européens.

(1) Non apud antores rerum, non diurnæ actorum scripturæ reperio. Tac. Annal. III, 3.

(2) Róccha; Biblioth. Vaticana illustrata. Romæ, 1591, in-4°, pag. 410.

(3) Sub hoc (Mimçum) typographia cepit. Page 65 de la Table chronol. qui termine le vol. intitulé :

Confucius, Sinarum philos. Paris, 1687, in-folio.

(4) *Histor. Ind. Coloniz* 1589, in-folio, p. 112.

(5) *China illustrata.* Amst. 1667, in-folio, p. 222.

(6) *Description de la Chine.* Paris, 1735, 4 vol. in fol. p. 229 dit t. I.

(7) De hoc invento Sinis olim nihil innotuit.

La typographie (1), telle qu'elle se pratique depuis l'an 1450 en Europe, pouvait seule donner une vaste publicité et une circulation rapide aux écrits périodiques; et cependant cet art a subsisté durant plus d'un siècle et demi, avant d'être employé à cet usage. Seulement on prit bientôt l'habitude d'imprimer des relations particulières de divers évènements à mesure qu'ils s'accomplissaient, sur-tout des descriptions de cérémonies publiques, mariages de princes, entrées solennelles, couronnements, pompes et triomphes. Beaucoup de récits de cette espèce ont paru séparément et successivement depuis 1480 jusqu'en 1600; et l'on publiait quelquefois de la même manière des relations de procès fameux, de controverses religieuses, de démêlés ou négociations politiques, et d'actions militaires. Il ne s'agissait plus que de concevoir l'idée d'un recueil périodique qui pût embrasser toutes ces publications et tenir lieu de tant de feuilles détachées. Les premiers essais s'en firent à Venise vers la fin du seizième siècle (2) et furent appelés *Gazettes*, du nom de la petite monnaie que coûtait chaque numéro: cette étymologie donnée par Ottavio Ferrari (3) a été adoptée par Ménage (4). On ne s'étonnera point que les premiers journaux politiques aient paru en Italie, si l'on observe avec Voltaire (5) que cette contrée était encore le centre des négociations européennes, et celle aussi où la littérature et l'art typographique avaient le plus d'activité.

Bientôt toutes les capitales, tant de l'Italie que des

(1) Imprim. en caract. mobiles.

(2) Magliabecchi avait rassemblé, en 15 tomes, les premières gazettes italiennes. Voy. *Introduz. al Giornale*

nale de Letterati, pages xvi, xvii.

(3) *Orig. Ling. Ital.* p. 253.

(4) *Dict. Étymol.* au mot *Gazette*.

(5) *Dict. Philosoph.*, art. *Gazette*.

pays vo
eut dès
Renaud
çais, ju
prit, en
titulée
vingt-six
res, un
feuilles
plusieurs
zette priv
priétaire
sinon à
Louis XI
régulière
jusqu'à no
septième
dictée par
ques, des
çais, et in
Gazettes d
dam; papi
puis qu'on
contenaie
nombre de
toriques. I
être qualifi
dont Camu
veté. « Croi
« à Rome d

(1) *Hist. Cr*
p. 123-125.

pays voisins eurent, aussi des gazettes. La France en eut dès 1605 : rédigées par le médecin Théophraste Renaudot, elles portèrent le titre de *Mercur françois*, jusqu'en 1644. Quand le même Renaudot entreprit, en 1631, une autre collection périodique intitulée *Gazette de France*, il avait déjà, depuis vingt-six ans, imprimé et distribué, outre ses *Mercures*, un grand nombre d'affiches, d'avis, d'annonces; feuilles détachées dans lesquelles on recherche encore plusieurs détails de l'histoire de ce temps. Mais la gazette privilégiée dont il devint le rédacteur et le propriétaire en 1631, mérite une attention particulière, sinon à cause des articles qu'y insérait quelquefois Louis XIII, du moins parce qu'elle se publiait plus régulièrement qu'aucune autre et qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Cependant comme elle était, au dix-septième siècle et au dix-huitième, surveillée ou même dictée par le gouvernement, on y fit, à différentes époques, des suppléments plus libres, écrits aussi en français, et imprimés dans les Pays-Bas sous les noms de *Gazettes de Leyde*, de la *Haye*, d'*Utrecht*, d'*Amsterdam*; papiers fameux de leur temps, moins utiles depuis qu'on a fait entrer en d'autres recueils ce qu'ils contenaient de plus curieux, et restés pourtant au nombre des sources primitives de plusieurs notions historiques. La liberté de ces journaux ne tarda point à être qualifiée licence : elle excita de vives réclamations dont Camusat (1) rend compte avec une extrême naïveté. « Croit-on, » dit-il, « que, s'il y avait eu des gazettes à Rome du temps de Claude (2), Agrippine eût trouvé

(1) Hist. Critiq. des Journaux, p. 123-125.

(2) Voy. le texte de Tacite, ci-dessus.

« bon qu'un gazetier indiscret eût annoncé la mort de
 « cet empereur et rompu par là les mesures qu'elle pre-
 « nait pour faire tomber l'empire à son fils? Non cer-
 « tainement, *et elle eût eu raison*. Il n'est rien de si rai-
 « sonnable que cette gêne que les princes imposent aux
 « gazetiers quand c'est pour une fin légitime; et en
 « général, il ne serait point à propos de laisser à ces
 « sortes d'écrivains une liberté sans bornes, ni de leur
 « permettre les réflexions hardies plutôt que sensées qui
 « ne leur sont que trop ordinaires en certains pays. L'ar-
 « rangement de la société demande qu'on les réprime;
 « et l'expérience apprend que dans les pays où les nou-
 « vellistes se piquent de sincérité, leurs gazettes sont
 « moins des relations que des satires. En voici un exem-
 « ple dont l'Europe a été témoin. Les Hollandais ont
 « affecté autrefois de maintenir une grande liberté d'é-
 « crire, *et en cela ils suivaient les vues d'une politique*
 « *saine et éclairée* (1); mais qu'en est-il aussi arrivé?
 « C'est que le gazetier s'étant emporté à parler inso-
 « lemment de Louis XIV déjà irrité des libelles insultants
 « et des médailles frappées contre lui, ce prince
 « s'en prit à ses maîtres et leur fit payer chèrement leur
 « condescendance. M. de La Fare (2) attribue en partie
 « la guerre de 1672 à cette cause. Dans la suite, il s'est
 « trouvé des auteurs qui ont porté si loin leurs invecti-
 « ves contre les têtes couronnées et eu si peu de ménage-
 « ments pour les puissances, que les États-Géné-
 « raux ont été dans l'obligation de mettre ordre eux-
 « mêmes à tant d'excès. C'est ce qu'ils ont fait, par

(1) Étrange aveu, difficile à concilier avec ce qui précède et avec ce qui suit.

(2) Mémoires et Réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV, ch. 5.

« exemple,
 « rope, pub
 « M. d'Ava
 « de se mêle
 « et l'observ
 « usage. »

Je n'ai pu
 zettes politici
 il en existe d
 des genres d
 toire en a été
 guère occupa
 fort compliqu
 ont été interr
 duits sous dif
 zette de Fran
 peu régulière
 neau de Visé
 tiques : il a e
 historiques, c
 de Philipsbour
 et de Nerwin
 Après la mort
 Galant a été
 Lefebvre jusq
 partir de cette
 France, et a e
 paux La Roqu
 mais il s'y est
 par devenir la

Je ne dois c
 téraires qu'en

« exemple, à l'égard des Nouvelles des cours de l'Europe, publiées par Gueudeville. Sur les plaintes que M. d'Avaux leur porta, ils défendirent à Gueudeville de se mêler d'un métier où le savoir-vivre, le sang-froid et l'observation des bienséances sont d'un si grand usage. »

Je n'ai point à offrir ici le tableau de toutes les gazettes politiques qui ont circulé en Europe depuis 1600: il en existe d'énormes amas en toute langue; c'était l'un des genres d'écrits qui devaient le plus pulluler. L'histoire en a été à peine ébauchée par Camusat, qui ne s'est guère occupé que des journaux littéraires: elle serait fort compliquée, parce que la plupart de ces recueils ont été interrompus ou supprimés, remplacés ou reproduits sous différentes formes. Il n'y a guère que la Gazette de France qui présente une suite continue et un peu régulière. Le Mercure Galant entrepris par Donneau de Visé, en 1672, embrassait les nouvelles politiques: il a eu pour appendices des relations purement historiques, comme l'ambassade de Guilleragués, la prise de Philipsbourg et de Namur, les batailles de Steinkerke et de Nerwinde, les sièges de Landau et de Brissac. Après la mort de Donneau de Visé en 1712, le Mercure Galant a été rédigé par Dufresny jusqu'en 1714, par Lefebvre jusqu'en 1716, par Buchet jusqu'en 1721. A partir de cette époque, il a pris le titre de Mercure de France, et a eu successivement pour rédacteurs principaux La Roque, Fuzelier, Raynal, Boissy, Marmontel; mais il s'y est introduit une partie littéraire qui a fini par devenir la plus étendue et la plus importante.

Je ne dois considérer en ce moment les journaux littéraires qu'en tant qu'ils rapportent les faits dont se

compose l'histoire spéciale des sciences, des lettres et des arts; histoire sans laquelle les annales générales du genre humain seraient par trop incomplètes, ainsi que Bacon l'a déclaré (1). Les observations grammaticales, philologiques ou philosophiques qui se joignent à l'exposé de ces faits, et qui occupent un très-grand espace dans les journaux de littérature, sont étrangères à l'histoire, et par conséquent nous n'avons point à en tenir compte. Du reste nous pouvons remarquer en passant que l'établissement de cette classe de journaux n'est pas dû à l'Italie (Tiraboschi (2) en convient), mais à la France. Le plus ancien de ces recueils est celui que Denis de Sallo commença en 1665, sous le titre de *Journal des Savants*, et qui s'est continué jusqu'à nos jours. Il a servi de modèle à celui qu'on entreprit à Venise en 1668; aux *Actes de Leipsick*, commencés par Othon Mencke, en 1682; aux journaux de Bayle et de Leclerc, en 1684 et 1686; et depuis à une multitude d'autres, dont la liste serait ici déplacée.

Je reviens aux journaux politiques ou historiques, dans lesquels encore je n'envisage que le récit ou l'exposé des faits, et non les réflexions, opinions ou discussions qui s'y entremêlent. Réduites à leur matière essentielle, ces feuilles contiennent des matériaux d'histoire, périodiquement publiés: Là, tous les événements qu'on a pu saisir, en quelque sorte, à leur passage, se produisent au grand jour, et quelque publics qu'ils aient été par eux-mêmes, ils le deviennent bien davantage. Nous y lisons aujourd'hui l'histoire d'hier, et la postérité y recherchera des souvenirs qui seront devenus loin-

(1) De dignit. et augm. scientiar.
l. II, c. 4.

(2) Stor. della Letter. Ital. Sec.
xvii, l. III, c. 1, n° 33.

CHAPITRE IX.

taïns. Les faits, conservés ou ensevelis, selon qu'ils en sont dignes, dans cet amas toujours croissant de relations hâtives, demeurent à la disposition de l'avidie curiosité comme de la critique rigoureuse. Sans doute ils peuvent s'y présenter sous de faux aspects, soit qu'on ait été trop impatient de les raconter pour avoir pris le temps de les bien voir, soit que des intérêts personnels ou politiques les aient revêtus tout exprès de couleurs mensongères. A tout prendre, la meilleure garantie de la fidélité de ces récits consiste dans l'indépendance de ceux qui les rédigent, dans la liberté qu'ils ont de les publier, de les contredire et de les rectifier. Je n'examine point les raisons d'état qui peuvent conseiller de maintenir, ou de restreindre, ou de refuser cette liberté : puisque les gouvernements se sont presque toujours plaints d'elle, il faut bien qu'elle leur soit incommode. Mais en ne parlant que dans l'intérêt de la science historique, je ne puis hésiter à reconnaître l'utilité des témoignages parfaitement libres, affranchis de toute contrainte et de toute influence. Camusat est persuadé que Richelieu, Mazarin, Louis XIV, *auraient eu raison* de ne laisser insérer dans les gazettes que des récits conformes à leurs intérêts : je ne prétends pas contester ce point ; je dis seulement qu'aujourd'hui nous étudions beaucoup mieux leur histoire, quand nous pouvons confronter les relations qu'ils permettaient, ou qu'ils dictaient, avec celles qui devaient leur déplaire.

Toutefois la liberté, partout si désirable, n'est point ici la seule condition requise : la critique doit s'enquérir encore si le narrateur était instruit, éclairé, véridique. Je n'ajoute point impartial, parce que c'est toujours l'être assez que de n'offenser jamais la vérité et de la

dire tout entière : j'aurai occasion de prouver, dans le chapitre suivant, qu'on n'a droit d'exiger aucune autre neutralité. Il n'y a déjà que trop de préjugés, bien ou mal fondés, contre les journaux politiques : rédigés à la hâte, destinés quelquefois à soutenir ou à ébranler un gouvernement, à fortifier une faction, à propager les opinions d'une secte, souvent aussi entrepris pour gagner vite beaucoup d'argent, ils ne sont à placer au nombre des sources de l'histoire qu'autant qu'on les envisage collectivement. Comparés les uns aux autres, ils garantissent, par leur multitude et par la divergence même de leurs directions, la certitude absolue des faits sur lesquels ils s'accordent, et la probabilité des résultats qu'on obtient en recueillant leurs variantes, en balançant les plus et les moins, en pesant les témoignages. A les prendre avec tous leurs défauts, les gazettes des deux derniers siècles jettent sur l'histoire de cet âge une lumière si éclatante et si continue, qu'on regrette qu'elle ait été si tardive. On sent trop qu'elle manque aux anciens âges, quels que soient les jours ou demi-jours qui les éclairent. De quel prix ne seraient point à nos yeux des tableaux périodiques du dernier siècle de la république romaine, pareils à ceux qui instruiront la postérité des événements dont nous avons été nous-mêmes témoins ? La chronologie sur-tout acquiert, par ces publications quotidiennes, une précision et une sûreté qu'elle obtient fort rarement au même degré par les autres voies. Depuis 1600, il n'y a presque plus un seul fait tant soit peu mémorable dont nous ne sachions exactement la date rigoureuse, l'année, le mois, le jour, et quelquefois l'heure même.

S'il était besoin de prouver, par un exemple particu-

lier, quel
toire, je
depuis 17
à dire av
pouvoir s
premières
de chaque
qu'il semb
plus fidèle
qu'on pour
journaux,
le plus d'a
cueils péri
l'enchaînem
d'indépenda
vait quand
des pièces c
De toute
conclure qu
l'usage histo
constantes le
énoncent, à
ne résulte ou
autre témoig
En second
bles ou invra
tenus pour av
par toutes les
des systèmes
Dans les ca
entre eux, un
recours à d'a

lier, quels services les gazettes peuvent rendre à l'histoire, je citerais le *Moniteur français*, tel qu'il a été depuis 1789 jusqu'au commencement de l'an 1800, c'est-à-dire avant d'être pleinement asservi à la volonté du pouvoir suprême. Il est vrai que même durant ses onze premières années, il prenait successivement la couleur de chaque époque; mais c'était avec tant de mesure, qu'il semblait ne s'en revêtir qu'afin d'être une image plus fidèle des divers temps qu'il devait retracer. Je crois qu'on pouvait alors le désigner comme celui de tous les journaux, tant français qu'étrangers, qui avait acquis le plus d'autorité : il a été le plus précieux des recueils périodiques par son étendue, par l'importance et l'enchaînement des matières, par le caractère, sinon d'indépendance, au moins de modération qu'il conservait quand il n'était point officiel, et par l'authenticité des pièces qu'il rassemblait quand il fallait qu'il le fût.

De toutes les observations qui précèdent, on peut conclure que la première règle générale à suivre dans l'usage historique des journaux, est de regarder comme constantes les dates et les circonstances matérielles qu'ils énoncent, à moins qu'un motif particulier d'en douter ne résulte ou de la nature même du fait, ou de quelque autre témoignage.

En second lieu, tous les faits qui ne sont pas incroyables ou invraisemblables de leur nature, doivent être tenus pour avérés quand ils sont uniformément racontés par toutes les gazettes, rédigées en des sens divers, en des systèmes opposés.

Dans les cas où les récits de ce genre se contredisent entre eux, une troisième règle nous prescrira d'avoir recours à d'autres relations plus mûrement rédigées,

d'examiner intrinsèquement chaque détail, et de juger les témoignages d'après les données qu'on peut avoir sur les lumières ou sur la bonne foi de chaque narrateur.

Mais en quatrième lieu, il convient sur-tout de se défier des gazettes dont les gouvernements disposent à leur gré sans les publier eux-mêmes : les faits qui ne seraient annoncés que de cette manière, devraient toujours passer pour non-attestés. Un journal purement officiel et que l'autorité publie comme son propre ouvrage, garde toujours quelque mesure dans ses plus trompeuses narrations : il évite les mensonges grossiers, il énonce avec exactitude les articles qu'il serait impossible de dissimuler ; il se contente d'altérations accidentelles, de réticences furtives, en un mot de demi-mensonges ; au lieu qu'il est possible que cette même autorité, en ne parlant point en son nom, et en employant un organe mercenaire qu'elle peut désavouer au besoin, se permette sans scrupule des impostures dont elle profite sans en répondre. Voilà de toutes les espèces de journaux ceux qui jetteraient le plus d'erreurs et de désordres dans l'histoire, si la critique n'y prenait garde. Un mensonge imprimé dans une gazette libre, est contredit, réfuté le lendemain dans une autre. Mais lorsqu'un gouvernement retient sous ses ordres toutes les feuilles publiques, il ne souffre pas qu'on désabuse ceux qu'il a trompés ; et alors la vérité n'a de refuge que dans les pays étrangers et dans les mémoires qui se préparent en secret pour être publiés sous un autre régime. C'est ainsi que tant de faits ignorés ou mal connus en France durant les treize premières années du dix-neuvième siècle n'ont été un peu librement racontés que depuis 1814.

Av
tache
nom
néam
exemp
d'Éph
qu'ast
tienne
de la
taires
ciens q
étaient
1648,
comme
contien
contre
nombre
de sûret
drait pa
regîtres
en Fran
céden
positif, a
qui sont
devront
aux épo
On vi
relations
moriaux
pour l'hi
dix-septi
I.

Avant de quitter les relations périodiques, je dois rattacher à cette classe certaines notices qui ne portent le nom ni de journaux ni de gazettes, mais qui se publient néanmoins à des intervalles réglés, tous les ans, par exemple, sous les noms d'Almanachs, d'Annuaire ou d'Éphémérides. J'en ne parle point de ceux qui ne sont qu'astronomiques ou astrologiques; mais il en est qui tiennent à l'histoire, puisque le calendrier y est suivi de la nomenclature des princes, des magistrats, dignitaires ou fonctionnaires de chaque pays. Les plus anciens que nous ayons eus de ce genre dans notre langue, étaient intitulés États de la France: ils remontent à l'an 1648, et ils ont été remplacés par l'Almanach royal, qui commence en 1679. C'est, disait Fontenelle, le livre qui contient le plus de vérités; et, en effet, quoiqu'il s'y rencontre bien quelques inexactitudes, on doit le compter au nombre des sources où l'histoire peut puiser avec le plus de sûreté des dates et des nomenclatures. Il ne conviendrait pas d'accorder tout-à-fait la même confiance aux registres annuels qui ont été composés en Angleterre et en France pour retracer les évènements de l'année précédente, car les détails n'en sont pas d'un ordre aussi positif, aussi matériel; il s'y mêle des aperçus politiques qui sont quelquefois à vérifier; cependant ces résumés devront être consultés encore, comme tenant de fort près aux époques précises des évènements.

On vient de voir que les trois premières classes de relations originales, savoir, les procès-verbaux, les mémoires privés, et les publications périodiques, sont, pour l'histoire des quatre derniers siècles, sur-tout du dix-septième et du dix-huitième, des sources directes,

fort abondantes et souvent très-sûres. Il est sensible que de telles relations ajoutent beaucoup à l'instruction qu'on peut puiser dans les traditions et dans les monuments; mais les matériaux historiques qu'indiquera le chapitre suivant sont encore d'une plus haute importance.



RELATION
ÉVÈNE
APRÈS

JUSQU'
historique
de quelq
venirs tr
écrits, je
niers ann
seuls moy
aux siècle
Il y a mêm
cette déne
connues q
les livres
D'une aut
monumen
petit nomb
plus tard,
les chartes
ner plus c
Annales hu
et d'autres

ible que
on qu'on
uments;
chapitre
ce.

CHAPITRE X.

RELATIONS ÉCRITES DANS LE COURS DU SIÈCLE OU LES
ÉVÈNEMENTS SE SONT ACCOMPLIS, OU PEU DE TEMPS
APRÈS CE SIÈCLE.

JUSQU'ICI, je n'ai compris au nombre des sources historiques aucun livre proprement dit; car si j'ai parlé de quelques ouvrages où sont consignés d'antiques souvenirs transmis long-temps d'âge en âge avant d'être écrits, je n'ai considéré ces livres que comme les derniers anneaux d'une chaîne traditionnelle, et comme les seuls moyens que nous ayons aujourd'hui de remonter aux siècles antérieurs à ceux qu'on nomme historiques. Il y a même, dans plusieurs des siècles auxquels s'étend cette dénomination, certaines parties qui ne nous sont connues que de cette manière, et sur lesquelles aussi les livres ne font que nous apporter des traditions. D'une autre part, nous avons vu différents genres de monuments fixer des points de chronologie, établir un petit nombre de faits principaux en de longs espaces: plus tard, et sur-tout après l'an 1200 de l'ère vulgaire, les chartes, les pièces d'archives ont commencé à donner plus de cohérence et d'ensemble aux éléments des annales humaines. Sont survenus les procès-verbaux et d'autres récits officiels, les mémoriaux particuliers

écrits jour par jour, et formant des recueils de notes plutôt que des compositions régulières; enfin les gazettes publiques, dont chacune n'est aussi qu'une feuille éphémère, remplie elle-même d'articles fugitifs. De toutes ces espèces de documents et de témoignages, de tous ces tributs apportés par des voies diverses à l'histoire, il s'est formé un tissu de plus en plus serré, plein et solide. Cependant il reste, depuis le cinquième siècle avant notre ère jusqu'au règne de Philippe-Auguste, et même encore depuis ce règne jusqu'à nos jours, quantité de faits dont nous ne devons la connaissance qu'à des compositions historiques, qu'à de véritables livres, qu'à des tableaux tracés par des auteurs contemporains; et c'est maintenant sur ces ouvrages qu'il faut porter nos regards, afin d'apprécier la certitude ou la probabilité des faits qu'ils nous apprennent.

Entre ces livres, nous distinguerons d'abord, comme tenant plus immédiatement que les autres à l'époque qu'ils retracent, ceux où un auteur raconte, soit ses propres actions, soit les évènements auxquels il a eu part, ce qui s'est passé entre lui et des personnages de son temps. Pour ne rien dire ici de l'ouvrage de Xénophon sur la retraite des Dix-Mille, qu'il avait lui-même en partie commandée et dirigée, les Commentaires ou Mémoires de Jules César sur la Guerre des Gaules et sur la Guerre Civile, nous offrent l'un des plus anciens et des plus célèbres exemples de cette classe de relations. Quoiqu'il soit difficile de raconter avec plus de modestie et de décence ses propres exploits, les livres de César n'ont point été à l'abri de la critique. De son temps même, ou peu après sa mort, on lui reprochait d'avoir écrit avec trop de négligence, quelquefois avec trop peu

de fidélité
lui fais
soit par
il s'éta
suppos
de corr
qu'en p
tant pa
aveugle
Tite-Li
émule (
et Quin
sur la co
ces litté
besoin p
dent à p
aucun r
les erre
aurait co
taigne (6
veut con
pestilent
à la vér
historien
« de sinc

(1) *Vita*
Commentari
diligenter pa
compositos p
que quæ per
crediderit, et
vel etiam me
ediderit; ex
et correctur
(2) Sueton

de fidélité; d'avoir admis sans examen les rapports qu'on lui faisait des actions où il n'était pas; et d'avoir altéré, soit par oubli, soit à dessein, la description de celles où il s'était trouvé en personne : on ne l'excusait qu'en supposant qu'il s'était promis de retoucher un jour et de corriger cet ouvrage. Voilà, selon Suétone (1), ce qu'en pensait Asinius Pollion : mais il ne faudrait pourtant pas souscrire à cette sentence avec une confiance aveugle ; car Asinius censurait aussi Salluste, Cicéron, Tite-Live ; il trouvait plus aisé d'être leur juge que leur émule (2) ; et si nous en croyons les deux Sénèque (3), et Quintilien, ou l'auteur, quel qu'il soit, du Dialogue sur la corruption de l'Éloquence (4), Asinius était un de ces littérateurs durs et secs (*durus et siccus*), qui auraient besoin pour eux-mêmes de l'indulgence qu'ils n'accordent à personne (5). Du reste, nous n'avons à peu près aucun renseignement qui puisse nous aider à discerner les erreurs, sans doute bien légères, que Jules César aurait commises dans le récit de ses expéditions. Montaigne (6) lui reproche *les fausses couleurs de quoy il veut couvrir sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente ambition* ; mais sauf cette restriction, qui est à la vérité fort grave, il le préfère à tous les autres historiens : il le loue particulièrement « d'avoir mis tant « de sincérité dans ses jugements, parlant de ses enne-

(1) *Vita Jul. Cæs. n. 56.* Cæsaris Commentarios Pollio Asinius parùm diligenter parùmque integrâ veritate compositos putat, cùm Cæsar pleraque quæ per alios erant gesta temerè crediderit, et quæ per se, vel consulto, vel etiam memoriâ lapsus, perperam ediderit ; existimatque rescripturum et correcturum fuisse.

(2) Sueton. de Illustr. Gramm.

n° 10. Quintil. Instit. Rhet. I, 5. VIII, 1.

(3) Senec. Philos. epist. 100.

(4) De Caus. corr. eloq. n. 21.

(5) Adèò ut in multis illi veniâ opus esset quæ ab ipso vix impetrabatur. Seur. Rhet. Proœm. l. IV Controvers.

(6) Essais ; livre II, ch. 10.

« mis, que si l'on peut trouver quelque chose à redire, « c'est qu'il a été trop épargnant à parler de soi; car « tant de grandes choses ne peuvent avoir été exécutées « par lui, qu'il n'y soit allé beaucoup plus du sien qu'il « n'y en met (1). »

Il y aurait lieu à des observations pareilles sur tous les auteurs qui, depuis César jusqu'aux plus récentes époques, ont laissé des histoires plus ou moins étendues de leur propre vie, l'exposé des divers détails de la carrière politique, militaire ou littéraire qu'ils avaient parcourue. Je ne vais point m'arrêter à chacun de ces écrivains; la liste seule en serait fort longue et difficile à rendre bien complète. Pour n'en extraire qu'un petit nombre de noms, j'indiquerai le Juif Josèphe, au premier siècle de l'ère chrétienne; au quatrième et au cinquième, Libanius, saint Grégoire de Nazianze et saint Augustin; au douzième, Abélard; au quatorzième, Pétrarque; au quinzième et au seizième, Érasme, Hutten, Cardan, Buchanan, Reineccius et Tycho-Brahé; au dix-septième, De Thou, d'Aubigné, Campanella, Bentivoglio; Bassompierre, Liceti, Févret, Malpighi, Hobbes, Antoinette Bourignon, Borrichius, Bussi-Rabutin, Ludolf et Bayle; au dix-huitième, Baluze, Huet, le cardinal Quérini, Hume, Jean-Jacques Rousseau, Francklin, Goldoni, Alfieri, Marmontel. Par les souvenirs que la plupart de ces noms rappellent, on conçoit assez que les livres dont nous parlons ici tiennent plus à l'histoire spéciale des lettres qu'aux annales générales des gouvernements et des peuples; on en distingue cependant quelques-uns qui éclairent l'histoire politique; et le nombre en paraîtrait beaucoup plus considérable, si je conti-

(1) Essais, l. II, c. 10.

nuais,
person
a publi
noms (
embras
depuis
rope en
ges est

Je su
je dois
dans to
les corr
de négo
res, d'en
quand e
par ceux
affaires,
acteurs
ressés. C
d'épîtres
Pline le J
dore, d'
Bernard
grand no
hommes
pas man
tions hist
sent d'ava

(1) Mém
publiés chez
collection d

(2) Parti

nuais, depuis 1790 jusqu'en 1825, le catalogue des personnes qui ont écrit, ou sous le nom desquelles on a publié, des relations de leurs propres aventures. Leurs noms (1) suffiraient pour montrer que leurs mémoires embrassent une grande partie des évènements arrivés depuis trente-cinq années en France ou même dans l'Europe entière, et que par conséquent cette classe d'ouvrages est à distinguer parmi les sources historiques.

Je suis loin pourtant de les avoir tous désignés; et je dois y joindre, comme ayant sinon le même objet dans toute son étendue, du moins le même caractère, les correspondances épistolaires, les récits de voyages, de négociations, de campagnes ou expéditions guerrières, d'entreprises commerciales, industrielles, politiques; quand ces lettres et ces relations sont écrites ou dictées par ceux même qui sont intervenus dans ces diverses affaires, non-seulement comme témoins, mais comme acteurs ou comme personnellement et directement intéressés. C'est ainsi qu'appartiennent à l'histoire beaucoup d'épîtres de Cicéron, la correspondance de Trajan et de Pline le Jeune; plusieurs lettres de Symmaque, de Cassiodore, d'Hincmar, d'Ives de Chartres, d'Abélard, de saint Bernard, de Pierre de Blois, de Pierre des Vignes, d'un très-grand nombre de princes, de papes, de prélats et autres hommes puissants ou fameux du moyen âge. Aussi n'a-t-on pas manqué d'en insérer de longues séries dans les collections historiques (2). Les quatre derniers siècles en fournissent davantage encore de Jean Hus, de Gerson, du Pogge,

(1) Mémoires des Contemporains, publiés chez les Fr. Baudouin; in-8°, collection déjà volumineuse.

(2) Particulièrement dans celle

des Historiens de France, publiés par Dom Bouquet... et par M. Brial, 19 vol. in-folio.

d'Æneas Sylvius ou Pie II, d'Ange Politien, de Louis XI et de Louis XII; d'Érasme, de Delphini, de Pierre Martyr, du cardinal Volsey, de Thomas Morus, de Bembo, de Sadolet, de Busbecq, du cardinal d'Ossat et de Henri IV; ensuite des cardinaux Richelieu et Mazarin, de Guy Patin, du chevalier Temple, de Louis XIV et de madame Maintenon, pour ne rien dire des articles anecdotiques qui se rencontrent dans les lettres de madame de Sévigné. Combien de documents ou renseignements du même genre à puiser encore après 1700, dans une autre suite de correspondances volumineuses, entre lesquelles je ne rappellerai que celle de Voltaire! Sans doute parmi les lettres que je viens d'indiquer, et dans le nombre, bien plus grand, de celles dont je n'ai pas fait mention, il y en a beaucoup qui, n'étant consacrées qu'à l'expression d'affections privées ou bien à des discussions littéraires, philosophiques, théologiques, demeurent tout-à-fait étrangères à la science des faits; mais cette science a tant de matériaux à recueillir dans le genre épistolaire généralement considéré, qu'elle s'exposerait, en le négligeant, à rester défectueuse ou inexacte.

Ce serait prendre un soin superflu que d'expliquer comment les relations des voyageurs contribuent à étendre et à perfectionner la géographie, à éclairer et enrichir d'autres branches de l'histoire. Les narrations ou descriptions de ce genre, peu nombreuses et peu fécondes dans les temps antiques, commencent à le devenir au treizième siècle de notre ère, et se multiplient extrêmement depuis la fin du quinzième. Peu après, une autre classe importante de mémoires originaux s'est composée des écrits où des guerriers, des ambassadeurs, des ministres, des hommes d'état ont rendu compte des opé-

ration
il n'y
quel n
Tels so
aux N
dinaux
au du
Carleto
au car
et à Sil
négocia
lier d'E
tousjour
l'on ve
des ann
Ce q
gner, e
d'être é
parfaite
propres
sont tro
content
mais ils
écrivent.
ble : il
et obser
prit cul
sonnelle
tement.
tions les
vements
idées et d

rations dont ils avaient été chargés. A partir de l'an 1500, il n'y a presque pas un seul intervalle de dix années auquel ne correspondent des mémoires de cette nature. Tels sont ceux que l'on doit aux Du Bellay de Langey, aux Noailles, à Montluc, à Sully, à Mornay, aux cardinaux d'Ossat et Du Perron, au président Jeannin, au duc de Rohan, au comte de Bryenne, à Dudley Carleton, à Bassompierre, au marquis de Feuquières, au cardinal de Retz, au comte d'Estrades, à Bellièvre et à Sillery, à Forbin, à De Witt, à Duguay-Trouin; aux négociateurs d'Avaux, de Torcy et Montgon; au chevalier d'Éon, à Robert et Horace Walpole, etc. Il sera toujours indispensable de recourir à ces mémoires, si l'on veut rechercher à leurs sources plusieurs articles des annales politiques.

Ce qui caractérise les relations que je viens de désigner, et que j'ai distribuées en plusieurs genres, c'est d'être écrites par des personnages qui ont dû avoir une parfaite connaissance des faits, puisque ce sont leurs propres actions, ou des évènements avec lesquels ils se sont trouvés immédiatement en contact. Ils ne les racontent point au moment même où ils s'accomplissent, mais ils n'en sont pas à une longue distance lorsqu'ils écrivent. Ainsi, de leur part, l'erreur est peu présumable : il s'agit de faits sensibles qu'ont aperçus de près et observés avec un vif intérêt des hommes d'un esprit cultivé, les plus capables, par leur position personnelle, de les bien connaître et de les exposer exactement. Toutefois il est possible que d'anciennes préventions les aveuglent; que leurs habitudes, que les mouvements de leur imagination dérangent l'ordre de leurs idées et de leurs sensations mêmes. On est tenté du moins

d'expliquer de cette manière les aventures miraculeuses qu'attestent, comme témoins oculaires, ou même comme agents ou patients, des auteurs dont on a peine à révoquer en doute la bonne foi. Il est plus aisé de supposer que Pascal se trompe en croyant que sa nièce a été guérie par l'attouchement d'une relique (1), que de le déclarer imposteur. Quelques pieux auteurs ont inséré de pareils prodiges dans les récits qu'ils ont composés de leurs vicissitudes personnelles : or, nous savons bien (2) qu'il n'y a qu'une autorité surnaturelle qui puisse nous rendre croyable ce qui contredit les lois de la nature; et à cet égard, toutes les croyances que cette autorité n'exige pas sont interdites par le bon sens, quel que puisse être le poids des témoignages; car la raison pèse encore plus. Il peut arriver aussi quelquefois qu'un auteur écrivant sa propre vie soit mal servi par ses souvenirs, s'il n'a conservé aucune note écrite, et s'il n'a pris la plume qu'à un âge fort avancé : voilà comment on remarque de temps en temps, dans ce genre de relations, de fausses dates et des inexactitudes légères dont on serait porté à les croire exemptes, et qu'on est pourtant forcé de reconnaître quand les autres récits et l'enchaînement des faits les dévoilent. Mais, en général, on a bien moins à redouter les illusions de cette classe d'historiens que leurs mensonges.

Nul, dans sa propre cause, ne doit être cru sur parole et sans examen. C'est précisément parce que l'auteur a eu part ou a pris un très-vif intérêt à ce qu'il rapporte, que la prudence nous conseille d'y regarder après lui; soit qu'il s'agisse d'événements merveilleux ou inusités, soit que rien ne dépasse en effet les bornes

(1) Voy. ci-dessus, p. 38, 39.

(2) Voy. ci-dessus, ch. 1.

du poss
toute ou
grossier
artifices
et l'on co
ou y mo
raient a
J'ai indi
politique
et achev
taine (1)
chise et
« plaidoy
« les cinq
« qu'ils a
« de con
« contre
« ce qu'il
« ils en
« messieu
« oubliez
« ne s'y t
« crettes,
« choses
« telle con
« pour av
« des cho
« ailleurs,
« proufit,
« et expl

(1) Essais,
(2) Les ret

miraculeuses
 même comme
 eigne à révo-
 de supposer
 nièce a été
 , que de le
 s ont inséré
 composés de
 rons bien (2)
 puisse nous
 e la nature;
 ette autorité
 s, quel que
 a raison pèse
 is qu'un au-
 par ses sou-
 ce, et s'il n'a
 ilà comment
 genre de re-
 légères dont
 est pourtant
 s et l'enchaî-
 général, ou a
 e classe d'his-

eru sur pa-
 rce que l'au-
 èt à ce qu'il
 d'y regarder
 merveilleux
 et les bornes

du possible et de l'ordinaire. Je veux bien croire que , dans toute cette classe de relations originales, les mensonges grossiers, complets, abominables, seront assez rares; mais les artifices et les déguisements n'y sont que trop communs; et l'on conçoit aisément les causes qui peuvent en écarter ou y modifier certains détails qui mieux exposés donneraient aux faits un tout autre aspect, un autre caractère. J'ai indiqué, au commencement de la liste des mémoires politiques, ceux de Guillaume Du Bellay de Langey, revus et achevés par son frère Martin: leur contemporain Montaigne (1) y voyait un grand *déchet de l'ancienne franchise et liberté d'écrire*. « C'est icy, dit-il, plustost un « plaidoyer pour le roy François contre l'empereur Char- « les cinquième, qu'une histoire. Je ne veulx pas croire « qu'ils ayent rien changé quant au gros du fait; mais « de contourner le jugement des évènements souvent « contre raison, à nostre avantage, et d'obmettre tout « ce qu'il y a de chatouilleux en la vie de leur maistre, « ils en font mestier: temoing les reculemens (2) de « messieurs de Montmorency et de Brion, qui y sont « oubliez; voire le seul nom de madame d'Estampes (3) « ne s'y treuve point. On peut couvrir les actions se- « crettes, mais de taire ce que tout le monde sçait et les « choses qui ont tiré (4) des effets publiques et de « telle conséquence, c'est un défaut inexcusable. Somme, « pour avoir l'entière connoissance du roy François et « des choses advenues de son temps, qu'on s'adresse « ailleurs, si l'on m'en croit. Ce qu'on peut faire icy de « profiter, c'est par la déduction particulière des batailles « et exploiets de guerre où ces gentilshommes se sont

(1) Essais, l. II, c. 10.

(3) Maitresse de François I^{er}.

(2) Les retraits.

(4) Attiré, amené, produit.

« trouvez, quelques paroles et actions privées d'aulecuns
 « princes de leur temps, et les practiques et négocia-
 « tions conduictes par le seigneur de Langeay, où il y a.
 « tout plein de choses dignes d'être sceues et des dis-
 « cours non vulgaires. »

Quoique Montaigne ne parle ici que d'un seul ouvrage, ce qu'il en dit est si profondément judicieux qu'on y trouve le germe de toutes les règles de critique à établir concernant les relations du même genre. Disons d'abord qu'il est nécessaire de recourir à ces écrits, si l'on entreprend une étude sérieuse de l'histoire, si l'on veut puiser à leurs sources les notions dont elle se compose : en général, cette classe de livres historiques ne saurait être remplacée par aucune autre qu'avec un désavantage extrême, égal au moins à celui qu'on éprouve en littérature, quand on se contente d'une traduction au lieu d'un texte original. Nous devons, en second lieu, reconnaître que ces relations contribuent à donner une pleine et entière certitude à un assez grand nombre de faits et de détails; je veux dire à ceux qui, étant unanimement attestés par elles, le sont encore par d'autres récits et par des monuments publics. Quel doute pourrait nous rester sur de tels faits, s'ils sont d'ailleurs vraisemblables en eux-mêmes, s'ils se lient naturellement à ceux qui les ont précédés ou suivis, et si enfin nous ne rencontrons rien qui les démente? Or il y a dans les annales des trois derniers siècles beaucoup d'articles qui réunissent toutes ces conditions, et qui, par conséquent, ne laissent aucune sorte de fondement ni de prétexte au système qui n'accorde aux connaissances historiques, quelles qu'elles soient, que plus ou moins de probabilité. Mais il est trop vrai, en troisième lieu, qu'on ne doit pas

toujours
 de sa pr
 critique
 souvent
 d'autres
 dépend à
 rapproch
 de l'idée
 ou que s
 probité,
 pourrait
 l'intérêt
 sa relatio

Quelqu
 lesquels n
 ter une
 que comp
 non pas
 vu; mais
 pris de té
 tement vé
 expression
 rigueur; c
 draît avec
 qui ont pu
 qu'avaient
 Nous devo
 riens; car
 conde; ce
 trepris d'é
 les plus p
 tance de c

toujours une pleine croyance à ce qu'un auteur raconte de sa propre vie et des affaires dont il s'est mêlé : la critique y distinguera quelquefois de purs mensonges, souvent des récits qui manqueront de vraisemblance, d'autres qui ne seront que probables. Ce discernement dépend à la fois de l'examen intrinsèque des faits, du rapprochement et de la confrontation des témoignages, de l'idée que l'historien nous aura inspirée lui-même ou que ses contemporains nous auront donnée de sa probité, de son exactitude, de ses lumières; et ce qu'il pourrait mériter de défiance croîtrait en proportion de l'intérêt direct et personnel qu'il aurait aux résultats de sa relation.

Quelque nombreux que soient les récits originaux sur lesquels nous venons de jeter les yeux, il va s'en présenter une classe infiniment plus considérable. C'est celle que composent les livres des historiens qui nous racontent non pas ce qu'ils ont fait, ni toujours même ce qu'ils ont vu; mais ce qui s'est passé de leur temps, ce qu'ils ont appris de témoins oculaires, ce qu'ils ont enfin immédiatement vérifié ou pu vérifier. *De leur temps*, est une expression qu'il ne faut point restreindre ici avec trop de rigueur; elle serait encore juste, quand elle comprendrait avec les années de leur vie, quelques-unes de celles qui ont précédé leur naissance, toutes celles par exemple qu'avaient vues les parents qui leur ont donné le jour. Nous devons une grande attention à cette classe d'historiens; car entre les sources de l'histoire, c'est la plus féconde; celle qui fournit à la science que nous avons entrepris d'étudier, les éléments les plus multipliés et aussi les plus précieux. Pour mesurer l'étendue et l'importance de cet ordre de relations originales, nous aurons

besoin d'observer avant tout, comment il s'est formé, continué, agrandi de siècle en siècle. Il comprenait beaucoup de livres qui se sont perdus, et dont, par cette raison, je ne ferai aucune mention en ce moment; mais parmi ceux qui sont encore à notre usage, je ne puis me dispenser d'indiquer les principaux, ceux qui ont placé le plus de faits, réels ou supposés, exacts ou altérés, dans les annales des peuples.

Hérodote est né vers l'an 484 avant notre ère; et la guerre des Perses et des Grecs, qui avait commencé vingt-trois ans auparavant, est, à partir de la dernière partie de son cinquième livre, le sujet le plus ordinaire de ses récits, qui, à la fin du neuvième, se terminent avec l'année 479. Ainsi la seconde moitié de son ouvrage est à considérer, sauf les digressions ou narrations incidentes, comme un tissu de relations originales: l'historien a vécu avec des témoins oculaires, il a recueilli des souvenirs récents, et il a vu de ses yeux les effets immédiats de cette guerre mémorable, qui n'a fini complètement qu'en 449, lorsqu'il était âgé de 35 ans.

Thucydide naquit probablement en 471: il vit éclore en 431 la guerre du Péloponèse, y servit quelque temps dans l'armée athénienne, et en écrivit l'histoire, après avoir soigneusement recherché les causes, étudié l'enchaînement, recueilli et vérifié les circonstances des succès et des revers. Cette guerre dura vingt-huit ans; mais le huitième livre de Thucydide finit à l'an 21, si tant est même que ce dernier livre soit de lui, ce que plusieurs savants ont contesté (1). A ce propos, je dois observer que la première précaution à prendre dans l'usage des relations originales ou données pour telles, est de bien s'assurer de leur authenticité:

(1) Voy. une dissertation de M. Gail sur ce sujet.

ité: on la co-
trinsèque de l'o-
des idées, opin-
par le témoignage
successives qui
suivants. Toutes
à montrer que l'
appartient en e-

ter dans cette
Xénophon, o-
Jeune et de la r-
histoire grecque
comprenant ave-
Péloponèse les
qu'à la victoire
née en 362. Là
sur Agésilas, en
la Cyropédie, X-
des personnages
des incertitudes
au moins qu'il é-

Polybe, qui na-
vingt-deux ans, a
ouvrage au demi-si-
précisément 166,
premières années
immédiatement p-
niers livres ne so-
des époques antéri-
et le cinquième su-
ris des trente - c-

on la constate, non-seulement par l'examen intrinsèque de l'ouvrage; de ses formes et de ses matières, des idées, opinions ou préjugés qu'il retrace, mais aussi par le témoignage des contemporains et par les citations successives qui en ont été faites dans le cours des âges suivants. Toutes ces considérations tendraient, je crois, à montrer que le huitième livre attribué à Thucydide, lui appartient en effet; mais ce n'est point ici le lieu d'entrer dans cette discussion particulière.

Xénophon, outre son récit de l'expédition de Cyrus le Jeune et de la retraite des dix mille Grecs, a laissé une histoire grecque commençant où finit Thucydide, et comprenant avec les dernières années de la guerre du Péloponèse les quarante - une années suivantes, jusqu'à la victoire et à la mort d'Épaminondas à Mantinée en 362. Là, comme dans ses livres sur Socrate et sur Agésilas, en un mot dans tous ses ouvrages, excepté la Cyropédie, Xénophon est un historien contemporain des personnages qu'il met en scène; car, bien qu'il reste des incertitudes sur la date de sa naissance, on est sûr au moins qu'il était né avant 421.

Polybe, qui naquit vers l'an 200 et vécut environ quatre-vingt-deux ans, avait principalement consacré son ouvrage au demi-siècle compris entre 219 et 169 ou plus précisément 166, espace qui correspond aux trente-quatre premières années de sa vie, et aux dix-neuf qui avaient immédiatement précédé sa naissance. Mais ses deux premiers livres ne sont qu'une introduction qui remonte à des époques antérieures: le troisième livre, le quatrième et le cinquième subsistent; il ne reste que de faibles débris des trente - cinq suivants. Le jugement que Denys

d'Halicarnasse a porté (1) de ces mémoires, est d'une extrême injustice et d'une amertume indécente : s'il y a des écrivains plus ornés et plus ingénieux que Polybe, il est peu d'historiens plus instructifs, fort peu sur-tout qui aient plus fixé l'attention des hommes de guerre et des hommes d'état; il a été loué, quoique trop faiblement, par Tite-Live (2), qui n'a souvent fait que le traduire. Digne élève de Philopœmen, illustre ami des plus grands personnages de son siècle, Polybe a rendu d'éminents services aux Grecs ses compatriotes, qui, si nous en croyons Pausanias (3), lui ont élevé des statues; et il a plus de droits encore à la reconnaissance de la postérité que ses écrits ont instruite. Voilà déjà quatre historiens, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, qui, à l'égard des choses arrivées de leur temps, sont des témoins dignes de confiance, sauf pourtant l'examen dont certains articles de leurs ouvrages peuvent sembler susceptibles. Si l'histoire de tous les peuples se prolonge d'âge en âge par des relations immédiates d'une aussi grande autorité, elle méritera un rang distingué parmi nos plus véritables et plus utiles connaissances.

Deux historiens latins, Salluste et Tacite, ont écrit, non d'anciennes annales, comme Tite-Live, mais les évènements de leur siècle. Il est vrai que la guerre de Jugurtha avait précédé d'environ vingt-cinq ans la naissance de Salluste, mais il était dans son cinquième lustre lorsque éclata la conjuration de Catilina; et le tableau qu'il en a tracé, passe pour l'un des chefs-d'œuvre

(1) Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων,
c. 4.

(2) Haud quanquam spernendus
auctor. XXX, 45.

(3) Arcad. c. 37.

vre, sinon du
du moins du g
appartient. A
naître un gran
bien loin, et f
mire déjà la p
les récits, lors
pide, nerveux.
l'histoire des v
raient sembler.
une énergie no
étaient d'autan
avaient moins
paraît sur-tout
conduite perso
le cite comme
siècle très-corr
sa perversité ov
avec quel soin
rou à la républ
dans les harang
narration si par
place plus émi
n'avait dévoré s
générale du sep

Au premier
comme citoyen
mortels exem
Tacite a dû na
Néron, qui m
rappelle cette d
jusqu'à quel po

vre, sinon du genre historique généralement considéré, du moins du genre particulier de relations auquel ce livre appartient. A la vérité, on a quelque peine à reconnaître un grand maître dans un long préambule tiré de bien loin, et fort étranger au sujet: toutefois on y admire déjà la précision et l'élégance d'un style qui dans les récits, lorsqu'enfin ils commenceront, deviendra rapide, nerveux, pittoresque. Salluste excelle à jeter dans l'histoire des vérités morales, dont quelques-unes pourraient sembler trop familières, s'il ne les exprimait avec une énergie nouvelle. De son temps, ces sages maximes étaient d'autant plus remarquées dans les livres, qu'elles avaient moins d'influence sur les mœurs publiques. Il paraît sur-tout qu'elles s'accordaient assez mal avec la conduite personnelle de cet historien lui-même; car on le cite comme l'un des hommes les plus dépravés d'un siècle très-corrompu. En le lisant, on ne s'aperçoit de sa perversité ou de son injustice que lorsqu'on observe avec quel soin il atténue les services rendus par Cicéron à la république romaine; on a besoin de chercher, dans les harangues de cet orateur, le complément d'une narration si partielle. Salluste occuperait sans doute une place plus éminente parmi les historiens, si le temps n'avait dévoré son principal ouvrage: c'était une histoire générale du septième siècle de Rome.

Au premier des siècles de notre ère, Tacite a donné, comme citoyen et comme écrivain, d'honorables et immortels exemples. Un peu plus âgé que Pline le Jeune, Tacite a dû naître vers le commencement du règne de Néron, qui monta sur le trône impérial en 54. Je rappelle cette date, pour montrer de quelle manière et jusqu'à quel point Tacite est contemporain des évèn-

ments qu'il décrit. Ses deux grands ouvrages, Annales et Histoires, embrasseraient, si nous les possédions entiers, un espace de quatre-vingt-deux ans, depuis la mort d'Auguste en l'année 14 (quarante ans avant la naissance de l'historien), jusqu'à l'avènement de Nerva en 96. Ce qui en subsiste correspond à quarante-deux années qui ne sont pas consécutives. Dans les Annales, où les faits sont plus éloignés de lui, la narration de Tacite est plus concise : les livres intitulés Histoires commencent par le règne de Galba, en 68; ils ont admis plus de détails. Mais les deux parties ont également obtenu les hommages des hommes les plus éclairés et les plus dignes d'en recevoir eux-mêmes. Un autre succès de Tacite est d'avoir eu pour détracteurs les Séjans et les Tibères de tous les âges. Chénier, quand il disait de lui que *son nom prononcé fait pâlir les tyrans* (1), rappelait ce qui venait de se passer au sein d'une cour (2). Si des courtisans ont écrit contre Tacite, des philosophes ont pris sa défense (3); mais personne, ce me semble, n'a mieux que Thomas révélé les secrets de l'art profond de cet historien, mieux peint celui que Racine (4) appelait le plus grand peintre de l'antiquité. Selon Thomas (5), dix pages de Tacite

(1) Épître à Voltaire.

(2) Conversation entre Buonaparte, Suard, etc., sur Tacite, en 1805.

(3) Préf. de Britannicus.

(4) Voy. d'Alembert, Mém. de littérature, t. III, etc.

(5) * Si l'on me demande quel est l'homme qui a le mieux peint les vices et les crimes, et qui inspire le mieux l'indignation et le mépris pour ceux qui ont fait le malheur des hommes, je dirai : C'est Tacite. Qui donne un plus saint respect pour

la vertu malheureuse, et la représentée d'une manière plus auguste, ou dans les fers, ou sous les coups d'un bourreau; c'est Tacite. Qui a le mieux flétri les affranchis et les esclaves, et tous ceux qui trompaient, flattaient, pillaient et corrompaient à la cour des empereurs? c'est Tacite. Qu'on me cite un homme qui ait jamais donné un caractère plus imposant à l'histoire, un air plus terrible à la postérité. Philippe II, Henri VIII et Louis XI n'auraient jamais dû voir

enseignent à
raient faire l
semble : c'es
philosophes,
derniers mot
admirait aus
lecture trop s
geait seuleme
apparemment
Néanmoins c
Médicis, le p
saient à lire c
est mieux pro
litaires, et les
« Il console d
« qui est
« dans à les est
« leur comme
« ceux que Ta
Contempora
le Jeune (4), S
empereurs rom
d'Auguste ne

Tacite, dans une bi
une espèce d'effroi.
dessiné plus fortemen
est descendu plus av
fondateurs de la poli
tiré de grands résult
tits événements; a
chaque ligne, dans
homme, l'histoire de
de tous les siècles;
la bassesse qui se c
loppe; a mieux déma
res de courage, tous

enseignent à connaître les hommes plus que ne le pourraient faire les trois quarts des histoires modernes ensemble : c'est, ajoute-t-il, le livre des vieillards, des philosophes, *des courtisans et des princes*. Sur ces derniers mots, je remarquerai que Juste-Lipse (1), qui admirait aussi les ouvrages de Tacite, en trouvait la lecture trop sérieuse pour des souverains, et les engageait seulement à la prescrire à leurs conseillers-d'état, apparemment à ceux qui n'étaient pas des courtisans. Néanmoins on assure que certains princes, Côme de Médicis, le pape Paul III, Christine de Suède, se plaisaient à lire cet historien (2). Cela est possible, mais il est mieux prouvé que Tacite intéresse vivement les solitaires, et les esprits mûris par une longue expérience : « Il console des hommes celui qui en est loin, il éclaire celui qui est forcé de vivre avec eux ; et s'il n'apprend à les estimer, on serait encore trop heureux que leur commerce ne fût pas, à cet égard, plus dangereux que Tacite même (3). »

Contemporain de Tacite, et, comme lui, ami de Pline le Jeune (4), Suétone a écrit les Vies des douze premiers empereurs romains. Ce qu'il raconte de Jules-César et d'Auguste ne saurait passer pour original ; car on a

Tacite, dans une bibliothèque sans une espèce d'effroi. Quel homme a des idées plus fortement les caractères, est descendu plus avant dans les profondeurs de la politique, a mieux tiré de grands résultats des plus petits événements ; a mieux fait à chaque ligne, dans l'histoire d'un homme, l'histoire de l'esprit humain de tous les siècles ; a mieux surpris la bassesse qui se cache et s'enveloppe ; a mieux démêlé tous les genres de courage, tous les secrets des

passions, tous les motifs des discours, tous les contrastes entre les sentiments et les actions, tous les mouvements que l'âme se dissimule ? Enfin dix pages de Tacite, etc. » *Thomas, Essai sur les Éloges, ch. XV.*

(1) Praefat. ad Tacit.

(2) Voy. Bayle. Dict., art. Tacite, note F.

(3) Thomas, *ibid.*

(4) Plin. epist. I, 18 ; III, 8 ; V, 11 ; IX, 34 ; X, 95.

lieu de croire qu'il n'était né qu'après la mort de Néron. Mais il avait vécu sous Domitien, sous ses prédécesseurs Titus et Vespasien, peut-être aussi sous Vitellius, Othon et Galba : il avait entendu beaucoup de témoins des trois ou quatre règnes précédents, qui n'avaient duré ensemble que cinquante-quatre années. On peut donc, à partir de Tibère, ou du moins de Caligula, tenir les relations de Suétone pour très-voisines des faits qu'elles exposent. Elles n'offrent pas l'histoire politique de l'empire : ce n'est qu'un tableau de la vie privée des empereurs; qu'un recueil d'anecdotes souvent scandaleuses et si scandaleusement racontées, que saint Jérôme (1) trouvait autant de licence dans les récits que dans les actions mêmes. De telles peintures en effet ne sont profitables que lorsqu'elles sont décentes; et pour montrer à nu la dépravation et l'ignominie des tyrans, il faut un art qui manquait à Suétone. Ses douze Vies contiennent d'affreux détails que nous ignorerions sans elles, et qui malheureusement ne sont que trop croyables, quoique si peu attestés : car les mœurs du despotisme sont naturellement dissolues; et ses vices, plus ignobles que ceux même de ses esclaves.

Le premier siècle de notre ère nous fournit une autre histoire immédiate: celle de la guerre de Judée, par le Juif Josèphe, témoin dont il est permis de se défier quelquefois, mais qu'il convient pourtant d'entendre. Ce qui nous reste de livres historiques composés au deuxième siècle, concerne des temps fort antérieurs, et ne nous instruit guère de ce qui s'est passé en ce siècle même : il ne nous a laissé, pour servir à ses propres

(1) Eadem libertate scripsit quâ ipsi vixerunt.

annales, qu
monuments
sophiques, p
au troisième
à l'an 180,
durant ces c
tion, son tém
teurs qui n'o
avec lesquels
son exactitud
même préca
d'Eusèbe qui
dant sa vie;
qui lui a sur
dans ceux de
accompli de-
il est, selon
exempt des p
souvent les hi
à peu près du
ici mention de
dont la mort
pour compter
peu après l'an
commence en
sa totalité.

Præcope et
écrit l'histoire
ceux de Præco
En ce même t

(1) History of the

annales, que des médailles, des inscriptions, d'autres monuments, et des articles à extraire d'ouvrages philosophiques, poétiques ou théologiques. Nous rencontrons, au troisième, Hérodien, qui prend l'histoire de l'empire à l'an 180, et la continue jusqu'en 238 : il avait vécu durant ces cinquante-huit ans ; et par cette considération, son témoignage semblerait préférable à celui des auteurs qui n'ont raconté les mêmes faits qu'après lui, et avec lesquels on a pourtant besoin de le confronter ; car son exactitude n'est pas toujours parfaite. C'est avec la même précaution qu'on doit lire la partie des livres d'Eusèbe qui traite de plusieurs évènements arrivés pendant sa vie ; il est mort en 338. Ammien Marcellin, qui lui a survécu plus de cinquante ans, nous instruit, dans ceux de ses livres qui nous restent, de ce qui s'est accompli de plus mémorable depuis 353 jusqu'en 378 : il est, selon Gibbon (1), un guide habile et fidèle, exempt des préventions et des passions qui égarent trop souvent les historiens contemporains. Sulpice Sévère est à peu près du même temps ; mais il n'y a lieu de faire ici mention de lui qu'à cause de sa Vie de saint Martin, dont la mort, arrivée vers l'an 400, a servi d'époque pour compter les années du siècle suivant. Idace mourut peu après l'an 468, terme où finit sa chronique, qui commence en 381 ; elle est donc originale presque en sa totalité.

Procopé et Agathias, auteurs du sixième siècle, ont écrit l'histoire de leur temps ; et leurs récits, sur-tout ceux de Procope, mériteront une attention particulière. En ce même temps, le corps de nos annales françaises

(1) History of the decline and fall of the roman Emp. c. xxvi.

commence par les dix livres de Grégoire de Tours : les deux premiers remontent aux origines de la monarchie; mais dès la fin du second, l'auteur arrive à l'an 500, et bientôt il devient contemporain des personnages dont il parle; car il vivait, selon toute apparence, de 539 à 593; et c'est à 591 qu'aboutit son dixième livre. Frédégaire, son continuateur jusqu'à 641, a vécu pendant ce demi-siècle. Théophylacte-Simocatta avait été pareillement témoin de ce qu'il raconte du règne de l'empereur Maurice, depuis 582 jusqu'en 602. L'histoire ecclésiastique d'Angleterre, par Bède, finit en 731, quatre ans avant la mort de l'historien. Au neuvième siècle, Égialhard écrit les annales de Charlemagne, dont il a été le secrétaire; et celles de Louis-le-Débonnaire, jusqu'en 829. Thégau, et un anonyme dit l'Astronome, tracent des tableaux moins incomplets du second de ces règnes, qu'ils avaient vu de fort près. Nithard, petit-fils de Charlemagne, raconte les dissensions des successeurs de ce prince; et divers articles des livres d'Hincmar, qui mourut en 882, archevêque de Reims, servent à compléter l'histoire des quatre premiers rois carlovingiens. Les affaires de l'Italie et de quelques autres contrées, depuis 862 jusqu'en 964, nous sont connues par Liutprand, évêque de Crémone, l'un des hommes les plus éclairés au sein des ténèbres de cet âge, où l'on peut distinguer aussi Flodoard, auteur d'une chronique de France, de 919 à 966, époque de sa mort. Il serait fort aisé d'étendre cette liste de relations originales; mais j'écarte beaucoup de chroniqueurs obscurs, et particulièrement ceux qui, remontant au commencement du monde ou de l'ère vulgaire, et descendant jusqu'à leurs propres temps, ne doivent être considérés comme

des témoins
vraies. Tout
de ces chron
usage aujour
fraient quelq

Raoul Gla
qui ne remon
que de l'avè
où elle se ter
instructif sur
byzantines se
Nicéphore B
d'Anne Comm
Nicéas Acom
En France, le
ministre de L
Odon de Deu
mands, Otho
premières ann
Barberousse;
principaux év
de Chartres e
les croisés, do
heurs : Guibe
péditions, en
hardouin et s
française, ce
cette ville en
Rigord et Gu
guste, et att
latine et en ve

des témoins que dans les dernières parties de leurs ouvrages. Tout le moyen âge, jusqu'à l'an 1400, a produit de ces chroniques universelles, qui ne seraient d'aucun usage aujourd'hui, si les pages qui les terminent n'offraient quelquefois des documents en effet originaux.

Raoul Glaber, mort en 1050, a laissé une chronique qui ne remonte qu'à l'an 900, et qui, depuis 987, époque de l'avènement de Hugues Capet, jusqu'en 1046 où elle se termine, est ce que nous pouvons lire de plus instructif sur les premiers règnes capétiens. Les annales byzantines se continuent par les relations originales de Nicéphore Bryenne, entre les années 1057 et 1081; d'Anne Comnène, jusqu'en 1148; de Cinnamus et de Nicéas Acominatus, dans le reste du douzième siècle. En France, la vie de Louis VI est écrite par Suger, ministre de Louis VII : celui-ci fut suivi en Orient par Odon de Deuil, l'un de ses historiens. Chez les Allemands, Othon de Frisingue fait l'histoire des quatre premières années (1) du règne de son neveu, Frédéric Barberousse; après avoir, en d'autres livres, retracé les principaux événements des règnes précédents. Foucher de Chartres et Guillaume de Tyr avaient accompagné les croisés, dont ils ont décrit les entreprises et les malheurs : Guibert de Nogent, autre historien de ces expéditions, en était contemporain. Geoffroy de Villehardouin et son continuateur nous récitent, en langue française, ce qu'ils ont vu à Constantinople, la prise de cette ville en 1204, et les suites de cet événement. Rigord et Guillaume le Breton, sujets de Philippe-Auguste, et attachés à son service, décrivent en prose latine et en vers latins ses exploits guerriers, et les actes

(1) 1132-1136.

de son gouvernement intérieur. Trois livres, composés par Jacques de Vitry, contiennent un exposé des affaires d'Orient et d'Occident jusqu'en 1240, quatre ans avant la mort de l'auteur. Les chroniques byzantines de Georges Acropolite et de Georges Pachymère correspondent aussi, à peu près, aux années du treizième siècle où ils ont vécu. L'Anglais Mathieu Paris a voulu remonter à Guillaume-le-Conquérant; mais il détaille avec plus de connaissance et de soin les faits arrivés pendant sa propre vie, de l'an 1200 à 1259. Geoffroy de Beaulieu, Joinville, Guillaume de Nangis et le confesseur de la reine Marguerite, historiens de saint Louis, sont des témoins oculaires d'une grande partie des faits qu'ils exposent.

Le quatorzième siècle a vu mourir ou a vu naître plusieurs des écrivains qui ont rédigé ses annales; par exemple, Nicéphore et Jean Cantacuzène en Orient, Froissart et Théodoric de Niem en Occident. C'est ainsi que jusqu'à l'ouverture du quinzième siècle, des narrations propres à chaque époque remplissent presque sans lacune tout le moyen âge; et quoiqu'il y ait lieu de reprocher à la plupart de ces écrits de porter beaucoup trop la teinte de la barbarie des temps qu'ils retracent et dans lesquels on les a composés, ils continuent pourtant l'histoire, en accumulent les matériaux, et nous rendent possible le discernement des faits et des fictions. Il faut noter que plusieurs évènements particuliers ont fourni la matière d'une multitude de petites relations originales que je n'ai pas entrepris d'indiquer, et qui deviennent sur-tout innombrables après l'an 1400. Depuis lors même, les mémoires d'une grande étendue se multiplient à tel point, que je me bornerai aux exemples les plus propres à tracer l'ordre des temps.

Les annales
mencent en 13
années près, le
fini de vivre.
chronique des
et de Charles
nuation de Fr
d'ailleurs, pou
Ursins; et Ala
lequel commen
Ceux de Com
source où doit
des littérateurs
appellent Com
moins estimer
instruit, un te
Hors de la Fra
chroniques byz.
Ducas Vatace,
contiennent de
aussi, pour les
d'Eneas Sylvius
relation de l'att
lition.

En lisant suc
Seyssel et d'Aut
de Venise, par
Paul Jove, de
comte, de Camp
de Palma-Cayet
la fin du quinz
zième et jusqu'a

Les annales écrites par Léonard Bruni d'Arezzo commencent en 1378 et finissent en 1440 : ce sont, à quelques années près, les époques où il a lui-même commencé et fini de vivre. Monstrelet, son contemporain, a fait une chronique des règnes de Charles VI depuis l'an 1400, et de Charles VII jusqu'en 1453 : c'est une continuation de Froissart. Le premier de ces règnes a eu d'ailleurs, pour historien, Juvénal ou Jouvenel des Ursins; et Alain Chartier a travaillé sur le second, par lequel commencent les Mémoires d'Olivier de la Marche. Ceux de Comines sont connus comme la principale source où doit se puiser l'histoire de Louis XI. Il y a des littérateurs qui, ne sachant louer qu'en exagérant, appellent Comines le Tacite de la France : on peut du moins estimer en lui un observateur attentif, un auteur instruit, un témoin éclairé quand il veut être fidèle. Hors de la France, le quinzième siècle nous a laissé les chroniques byzantines de Laonic Calchondyle et de Jean Ducas Vatace, lesquelles sont originales en ce qu'elles contiennent de relatif aux années 1380 à 1462. On a aussi, pour les années 1458 à 1463, des Mémoires d'Æneas Sylvius, qui fut le pape Pie II; et une excellente relation de l'attentat des Pazzi en 1478, par Ange Politien.

En lisant successivement les Vies de Louis XII, par Seyssel et d'Authon; l'Histoire d'Italie, par Guichardin; de Venise, par Bembo; les divers écrits historiques de Paul Jove, de Marco Guazzo, d'Adriani, de Noël Le-comte, de Campana, de Gratiani, d'Agrippa d'Aubigné, de Palma-Cayet, d'Auguste de Thou, on avancerait de la fin du quinzième siècle dans tout le cours du seizième et jusqu'aux premières années du dix-septième.

Mais combien d'autres récits particuliers, originaux comme ceux-là, se présenteraient à travers cet âge! Là les témoignages se pressent de toutes parts; ils répondent à chaque fait, à chaque détail. J'oserais presque dire que notre temps ne nous est pas plus facile à connaître que celui-là; et je n'ai pas besoin d'ajouter que depuis la mort de Henri IV jusqu'à celle de Louis XV, les mémoires, les relations immédiates de toute espèce continuent d'être innombrables. Elles sont trop voisines de nous pour qu'il soit nécessaire de les nommer: l'aperçu que j'ai donné de celles qui concernent les âges précédents suffit, ce me semble, pour montrer comment jaillissent de chaque époque des sources historiques, de plus en plus nombreuses et fécondes; et comment les récits immédiats traçent en tout sens des dessins, des figures, des tableaux, où les monuments auraient seulement marqué des points et commencé quelques lignes.

Il nous faudra déterminer la méthode à suivre dans l'examen de tant de relations; mais auparavant il est à propos de jeter les yeux sur celles qui ont été un peu plus tardives, qui laissent entre l'époque de leur rédaction et l'époque des événements un intervalle de plus de cinquante, de cent, ou même de cent cinquante ans, et moins de deux cents toutefois. Elles forment une classe à part, que nous avons comptée pour la sixième après les procès-verbaux, les mémoriaux privés, les gazettes ou journaux, les livres où les actions et les aventures d'un homme sont racontées par lui-même, et ceux qui exposent ce qui s'est passé du temps de leurs auteurs. Maintenant cette expression, *de leur temps*, ne conviendra plus; et cependant la distance ne sera point encore assez longue, pour qu'on ne puisse pas

supposer que ch
courir immédiate

Nous venons d
antiques ou déjà
écrites par les con
se contenter des
dont les livres n
proche plus qu'H
Solon, Pisistrate
rius 1^{er} et Xerxè
près le même int
né en 1820, et les
le plus ancien r
guerre punique, n
demi-siècle après
possédions tous l
Tite-Live, nous y
qu'ils seraient les
monteraient à un,
naissance. L'âge o
nous est connu, c
par des relations é
l'ère vulgaire; et
même ère n'existe
composés au trois
jusqu'à l'an 800, r
chaque âge qu'avec
suivant. Les écrits
qu'ils nous doivent
qu'une instruction
lations du sixième
suppléments tout-à

supposer que chaque écrivain a eu des moyens de recourir immédiatement aux sources de ses récits.

Nous venons de voir qu'à l'égard de quelques siècles antiques ou déjà fort reculés, il n'existe plus de relations écrites par les contemporains des faits : il faut bien alors se contenter des plus voisines. De tous les historiens dont les livres nous sont parvenus, aucun ne se rapproche plus qu'Hérodote des temps où vivaient Thalès, Solon, Pisistrate, Crœsus, Cyrus et Cambyse, Darius 1^{er} et Xerxès. Il y avait entre eux et lui à peu près le même intervalle qu'entre un historien qui serait né en 1820, et les règnes des successeurs de Louis XIII. Le plus ancien récit que nous ayons de la première guerre punique, nous le devons à Polybe, né plus d'un demi-siècle après l'époque où elle s'est ouverte. Si nous possédions tous les livres de Diodore de Sicile et de Tite-Live, nous y distinguerions de même des articles qu'ils seraient les premiers à nous offrir, et qui remonteraient à un, deux ou trois demi-siècles avant leur naissance. L'âge où vécut Jules César et Auguste ne nous est connu, du moins en très-grande partie, que par des relations écrites vers la fin du premier siècle de l'ère vulgaire; et l'histoire du second siècle de cette même ère n'existe guère pour nous qu'en des livres composés au troisième et au quatrième. En général, jusqu'à l'an 800, nous ne pouvons étudier l'histoire de chaque âge qu'avec le secours des historiens nés dans le suivant. Les écrits du temps même, quelque précieux qu'ils nous doivent être, ne nous fourniraient souvent qu'une instruction incomplète. Il suit de-là que les relations du sixième ordre sont à considérer comme des suppléments tout-à-fait nécessaires.

Je conviens, au reste, qu'elles ne sauraient avoir la même valeur, la même autorité que celles du cinquième. Il est toujours fâcheux que des faits d'une haute importance, au lieu de nous être rapportés par des contemporains, ne le soient que par des fils, des petits-fils, des arrière-petits-fils des témoins oculaires. Quand ces narrateurs tardifs n'ont à citer ni monument, ni témoignage écrit avant eux, il y a là un commencement de tradition, et par conséquent des chances d'erreurs. C'est précisément ainsi qu'ont été composées et mises en circulation dans le cours du moyen âge, la plupart de ces légendes populaires, qu'il est injuste d'appeler pieuses puisqu'elles sont absurdes et mensongères. Mais alors même que les faits racontés après un ou deux siècles n'ont en eux-mêmes rien d'in vraisemblable, le seul retard de la narration suffit pour qu'on ne leur puisse attribuer qu'une probabilité quelconque, et presque jamais une pleine certitude.

RÈGLES DE C
CONTEMPOR

QUAND UNE
notre premier se
thenticité, c'est
tient à l'auteur,
assigne. Presque
plus ou moins
leurs production
tres ou connus,
titres, des roman
qu'à la fin du dix
sieur de Sandra
con, mais qui ét
de Rochefort, de
dire une bibliot
secrètes, relation
testament politic
politique a été im
et si c'était ici le
qui porte le nom

(1) Voltaire l'a donné

CHAPITRE XI.

RÈGLES DE CRITIQUE APPLICABLES AUX RELATIONS CONTEMPORAINES OU VOISINES DES ÉVÈNEMENTS.

QUAND une relation nous est donnée pour originale, notre premier soin doit être de nous assurer de son authenticité, c'est-à-dire d'examiner si en effet elle appartient à l'auteur, au lieu, au temps, à l'époque qu'on lui assigne. Presque aucun siècle n'a manqué d'imposteurs plus ou moins adroits qui, afin d'assurer le succès de leurs productions, les ont parées de divers noms illustres ou connus, et qui ont accredité ainsi, par de faux titres, des romans ou des mensonges. Pour ne remonter qu'à la fin du dix-septième siècle, un Gatien de Courtils, sieur de Sandras, que Voltaire a pris pour un Gascon, mais qui était de Paris (1), a publié des Mémoires de Rochefort, de Montbrun, d'Artagnan, et pour ainsi dire une bibliothèque entière de prétendues histoires secrètes, relations et pièces originales, y compris un testament politique de Colbert. Ce titre de testament politique a été imposé à bien d'autres livres apocryphes; et si c'était ici le lieu d'examiner particulièrement celui qui porte le nom du cardinal de Richelieu, nous trou-

(1) Voltaire l'a donné pour parisien dans le Siècle de Louis XIV, t. I. Catal.

verions, je crois, que Voltaire (1) a eu raison d'en contester l'authenticité, quoiqu'elle ait été soutenue par Foncemagne (2) et par d'autres critiques recommandables. Mais nous ne devons entamer encore aucune de ces discussions particulières : nous avons seulement à établir les maximes générales qui doivent servir de guides dans toutes les recherches de cette nature. Or il résulte, de la nature même des témoignages humains, qu'on doit tenir pour suspect et soumettre par conséquent à une vérification sévère tout ouvrage historique qui aura été inconnu dans le siècle où il se dit composé, et dans les âges qui ont immédiatement suivi. Ce n'est pas qu'on n'ait retrouvé quelquefois des livres depuis long-temps cachés; mais d'ordinaire leur existence avait été révélée par des citations ou des mentions qui aidaient à les reconnaître : je parle au contraire de ceux dont l'apparition n'aurait été aucunement annoncée ni prévue; et je pense qu'on a le droit, sinon de les déclarer apocryphes sans autre examen, du moins d'exiger des preuves ou des indices suffisants de leur authenticité. On se montrera plus difficile encore à l'égard de ceux qui, au moment de leur publication, auraient excité la défiance des hommes éclairés; ainsi qu'il est arrivé, quand Bayle (3) réclama contre les mémoires fabriqués par ce Courtils qui s'en disait l'éditeur. Nous serons en garde aussi contre tout livre dont les manuscrits et les éditions présenteront un grand nombre de variantes assez essentielles pour en augmenter ou en diminuer

(1) Des Mensonges imprimés, et du Testament politique de Richelieu, t. III des Mélanges historiq. XXXIII de la collection in-12 des œuvres de Voltaire.

(2) Lettre insérée dans l'édition du Testament de Richelieu 1764, 2 vol. in-8°.

(3) Réponses aux questions d'un Provincial, ch. 27. — Lettr. 26, etc.

considérables
tails, des idées
qu'on lui att
porte. Mais il
comme suppo
la méthode, p
désaccord ave
dont elle port
riles, des atiacl
indigne de l'é
plus forte rais
sions qui n'ont
ou qui ferait
nions non enc
qu'elle est née
supposés duran
à risqué de pu
ric, il n'en est
épreuves.

Je dois observ
authentiques; il
des lignes qui n
aient altérées, s
troduit leurs sch
modernes aient
qu'ils appellent
rément pas des r
d'examiner: de pl
rechercher, par l
la plus plausible
de ceux qui, en d
fait, la même cir

considérablement l'étendue, ou pour y introduire des détails, des idées, des systèmes peu conciliables avec l'origine qu'on lui attribue, avec l'époque à laquelle on le rapporte. Mais il sera sur-tout impossible de ne point écarter comme supposée une production qui, par le style, par la méthode, par les doctrines, se mettra évidemment en désaccord avec les ouvrages authentiques de l'auteur dont elle porte le nom; celle aussi que des fables puériles, des anachronismes, des fautes grossières rendraient indigne de l'écrivain auquel on voudrait l'attribuer; à plus forte raison celle où se remarqueraient des expressions qui n'ont eu cours qu'en des temps postérieurs, ou qui ferait mention d'usages, de cérémonies, d'opinions non encore établies au siècle où l'on prétendrait qu'elle est née elle-même. Dans la multitude des livres supposés durant le moyen âge, et parmi ceux qu'on a risqué de publier depuis l'invention de l'imprimerie, il n'en est pas un seul qui puisse résister à ces épreuves.

Je dois observer que dans les livres d'histoire les plus authentiques, il se rencontre quelquefois des pages ou des lignes qui ne le sont point, soit que les copistes les aient altérées, soit que des commentateurs y aient introduit leurs scholies, leurs gloses; soit que des érudits modernes aient fait subir à d'anciens textes l'opération qu'ils appellent restitution. Ces accidens ne sont assurément pas des raisons de réprocher tout un livre, mais d'examiner de plus près le passage qui les a essuyés; de rechercher, par la confrontation des manuscrits, la leçon la plus plausible; et de rapprocher ces textes douteux de ceux qui, en d'autres historiens, concernent le même fait, la même circonstance. Loin d'attacher plus de va-

n con-
ue par
manda-
e de ces
établir
es dans
ulte, de
on doit
ut à une
aura été
et dans
pas qu'on
ng-temps
été ré-
idaient à
dont l'ap-
i prévus;
arer apo-
xiger des
henticité.
de ceux
ent excité
st arrivé,
fabriqués
us seront
uscris et
e varian-
diminuer

ans l'édition
1764, 2 vol.
estions d'un
ettr. 26, etc.

leur aux leçons imaginées, ou, comme on dit, restituées par des savants, je pense qu'elles ne devraient jamais être admises, lorsqu'elles tendent à des conséquences historiques; car elles sont alors suggérées par quelque système particulier. Les faits ne s'établissent que par des témoignages positifs; et c'est un caractère que des passages contestés ou tourmentés ne peuvent jamais avoir. Rien n'est à conclure non plus de ceux qui ne sont pas immédiatement clairs, dont le sens est controversé, et qu'on ne parvient à interpréter que par une longue série de rapprochements et d'inductions. Il vaut mieux abandonner les articles obscurs de l'histoire, que de la remplir de vaines conjectures; car ces divinations pénibles finissent par lui ôter sa consistance, et par accrédi- ter l'injuste prévention de ceux qui la représentent comme un tissu de notions hypothétiques et incertaines.

Vérifier l'authenticité d'une relation originale n'est qu'un simple préliminaire: la vérité des choses qu'elle contient sera l'objet d'un examen plus compliqué, plus sérieux, qui embrassera deux sortes de considérations, les unes relatives à la nature des faits racontés, les autres aux qualités personnelles du narrateur.

Ce que j'ai dit (1) des prodiges ou événements surnaturels dont le souvenir s'est transmis par des traditions orales, je le répète à l'égard de ceux qui sont exposés, même attestés dans les relations écrites. Qu'importe que l'auteur soit contemporain, et même qu'il se donne pour témoin oculaire d'une chose impossible? En aucun cas, de pareils récits ne méritent l'attention d'un lecteur judicieux. J'excepte toujours la foi due à

(1) Voy. ci-dessus, p. 37-54, et chap. III, IV, V.

une révélation
de faits réels
non de ceux
en sont au
armures qui
riers; mais u
à flot un na
à Brutus ava
défaite; mais
ses: de tels c
sables lorsqu
que lorsqu'on
temps. Tout
a vu des chos
ter par ses co
certifiaient co
système génér
alors le monde
et l'hypocrisie
histoire sans fi
il n'est questio
tions et de son
Auguste assiég
dats de la gar
de la Sainte-V
deux le bras d
à terre, découle
ceux qui peuver
ris de leurs infi
demi-bras tout s

(1) Gestes de Phil
des Histor. de Fr. XV

une révélation divine; et je ne veux d'ailleurs parler que de faits réellement contraires aux lois de la nature, non de ceux qui ne les blessent qu'en apparence et qui en sont au contraire de véritables résultats. Mais des armures qui tombent du ciel entre les mains des guerriers; mais une vestale qui tire avec sa ceinture et remet à flot un navire engravé; mais un génie qui apparaît à Brutus avant la bataille de Philippes, et lui prédit sa défaite; mais Vespasien opérant des guérisons miraculeuses: de tels contés sont des inepties encore plus méprisables lorsqu'on les donne pour des aventures récentes, que lorsqu'on les répète comme des traditions du vieux temps. Tout chroniqueur ou légendaire du moyen âge a vu des choses merveilleuses, ou les a entendu raconter par ses contemporains les plus véridiques, qui les certifiaient comme témoins immédiats. On dirait qu'un système général de miracles et d'enchantements régissait alors le monde; ou plutôt l'on s'aperçoit que l'ignorance et l'hypocrisie avaient fait de si énormes progrès, qu'une histoire sans fictions n'eût plus été présentable. Là donc il n'est question que de prodiges, de visions, d'apparitions et de songes prophétiques. Pendant que Philippe-Auguste assiège Châteauroux en 1186, un des soldats de la garnison lance une pierre contre une statue de la Sainte-Vierge au portail de l'église, et brise en deux le bras de l'enfant Jésus: de la moitié qui tombe à terre, découle une grande abondance de sang humain; ceux qui peuvent en recueillir quelques gouttes sont guéris de leurs infirmités, et un prince anglais emporte ce demi-bras tout sanglant *en grant révérence* (1). Ailleurs,

(1) Gestes de Phil. Aug. Extr. des Chron. de Saint-Denis, dans le Rec. des Histor. de Fr. XVII, 365.

un seigneur du Mans s'écrie, dans un accès de fièvre : Où sont mes gens ? qu'on aille vite avertir le roi d'Angleterre Henri II, qu'il mette ordre à sa conscience; car je vais partir, et il me suivra dans deux mois et demi. Le médecin qui entend ce propos veut calmer le malade, qui réplique : Et toi aussi, songe à ton amie; car tu partiras quinze jours après Henri: ce qui ne manque point de s'accomplir (1). Telles sont les relations originales de moyens siècles; ou du moins c'est à travers cet amas de puérités qu'il y faut chercher la trace des véritables souvenirs. Par la puissance des habitudes, ces illusions se sont prolongées jusqu'à dans les temps modernes. Les astrologues tirent l'horoscope de presque tous les princes du seizième et du dix-septième siècle; et les annales sont tellement arrangées que les événements justifient toujours les prédictions. Guillaume Postel, fameux par l'indépendance de ses opinions, croit fermement aux plus étranges merveilles (2). De Thou lui-même parle de maléfices; il accuse Diane de Poitiers d'avoir ensorcelé Henri II avec des philtres (3). D'autres nous attestent que peu de jours avant la Saint-Barthélemy, des gouttes de sang, en vain essuyées, reparurent à plusieurs reprises sur une table où Henri de Navarre, depuis Henri IV, le duc d'Alençon et le duc de Guise jouaient aux dés (4).

C'est ainsi que de prétendus témoins oculaires ont accumulé, dans les annales des empires et sur-tout dans celles de l'Église, tant de mensonges et de sot-

(1) Girald. Camb. dans le Recueil des Histor. de Fr. XVIII, 151.

(2) Voy. son Hist. mémor. des expéditions depuis le déluge, etc., 1352, in-16; ses Très-merveilleuses

victoires des Femmes du Nouveau Monde, 1553, in-16, etc.

(3) L. III, ann. 1547.

(4) Mémoires de Sully. — P. Mahieu. — Note de Voltaire sur le ch. de la Henriade, etc.

tises, que plus en ont conçu d'eux, s'en est ble de provoq religion et la d'arracher sans stition et la l'histoire; et la saire, offre peu cation des com néralement rép où le caractère de recommanda rieux des narra assez duré : je trop voisins de qu'on écrivait s siècle, sur un par Érasme, e Érasme était po ciallement par l'ennemi de leu répond-il, est s mes si bien ens songe au milieu comme ses préte sur lui aucune s'est approché d

(1) De Locis theolog.

(2) Epistol. l. XXV.

(3) Patant mihi Fra

tises, que plusieurs théologiens, pieux et orthodoxes, en ont conçu de justes alarmes. Melchior Cano, l'un d'eux, s'en est plaint comme du scandale le plus capable de provoquer et d'entretenir l'incrédulité (1). La religion et la raison se réunissent pour nous prescrire d'arracher sans réserve toute cette ivraie que la superstition et la fourberie ont semée dans le champ de l'histoire; et la pratique d'un précepte si sûr, si nécessaire, offre peu de difficultés : elle n'exige que l'application des connaissances physiques bien établies et généralement répandues. Il doit être enfin passé, le temps où le caractère merveilleux d'un récit était un titre de recommandation, et où l'on prenait même au sérieux des narrations toutes poétiques. Ce travers a bien assez duré : je m'abstiendrai d'en citer des exemples trop voisins de nous, et me bornerai à rappeler ce qu'on écrivait sérieusement, vers la fin du dix-septième siècle, sur un conte de pure imagination, adressé par Érasme, en 1532, à Charles Uthénovius (2). Érasme était poursuivi, calomnié par les moines, spécialement par les Franciscains qui l'avaient déclaré l'ennemi de leur saint fondateur. « Saint François, répond-il, est si peu irrité contre moi, et nous sommes si bien ensemble, qu'il vient de m'apparaître en songe au milieu d'une nuit (3). Il n'était point vêtu comme ses prétendus disciples; et je n'ai d'ailleurs vu sur lui aucune apparence des cinq stigmates. Mais il s'est approché de moi d'un air serein, m'a témoigné

(1) De Locis theolog. l. XI, c. 6.

(2) Epistol. l. XXVII, ep. 5.

(3) Putant mihi Franciscum ira-

tum : atqui nuper in somnis mihi post mediam noctem apparuit.

beaucoup d'amitié, et m'a fort remercié de mon zèle à réprimer des désordres qu'il déteste. En s'en allant, il m'a tendu la main, et m'a vivement exhorté à combattre avec courage l'hypocrisie et la superstition.» Érasme s'amuse long-temps à décrire les habillemens sous lesquels saint François s'est montré à lui, et à les mettre en opposition avec le costume des Franciscains. « Au surplus, ajouta-t-il, peu importerait l'habit, s'ils avaient les vertus de leur patriarche (1).» Assurément il faut bien peu de réflexion pour reconnaître qu'il n'y a là ni miracle ni imposture, mais une simple plaisanterie, un jeu d'esprit, une sorte de prosopopée. C'était ainsi qu'il convenait à l'auteur de l'Éloge de la Folie de répondre aux invectives de ses adversaires. Ils avaient en tant de visions, qu'il lui était bien permis d'en avoir une à son tour; et la manière dont il la raconte est si peu celle d'un imposteur, qu'ils ne devaient pas y être trompés eux-mêmes. Il les parodiait seulement, sans avoir assurément la prétention de les imiter. Ils saisirent toutefois cette occasion de l'accuser d'imposture; ils dénoncèrent sa fiction comme un mensonge. Ce qui est presque inconcevable, ce qui montre combien ont été lents en Europe les progrès de la critique, c'est que vers l'an 1700, les apologistes d'Érasme, d'honnêtes et savants théologiens hollandais, acceptaient encore cette même fiction pour un récit tout-à-fait sincère, soutenaient que l'auteur n'avait été ni trompé ni trompeur, et prouvaient gravement la possibilité, la vraisemblance, la réalité de cette apparition nocturne de saint Fran-

(1) *Quonquam de cultu non arbitror laborandum, si modo patriarcham suam virtutibus referant.*

çois d'Assise
de grace 153
Peut-être
si grossières
narrations le
âge quelconq
reproduites d
les y rappeler
à chaque épo
ries de leurs
doit continue
faits avérés o
d'en faire le
perpétuer un
prend, lorsqu
quand c'est u
l'engagement d
composer de t
ce qu'on ne cr
Je passe aux
mais que certa
rales rendent
faits vaguemen
et de lieu, sans
voie des recher
sont aussi, quo
qui se présente
tifs et suspects.
anciennes batai
d'hommes, de

(1) Sentimens d'E

çois d'Assise à Didier Érasme, de Rotterdam, en l'an de grace 1532 (1).

Peut-être ne tomberait-on plus aujourd'hui dans de si grossières méprises; mais on semble croire que les narrations les plus fabuleuses du moyen âge, où d'un âge quelconque, doivent être soigneusement recueillies, reproduites dans les nouveaux livres d'histoire. Il faut les y rappeler sans doute, afin de montrer quelles étaient à chaque époque la crédulité des peuples et les fourberies de leurs maîtres : la question est de savoir si l'on doit continuer de confondre ces vains contes avec les faits avérés ou croyables, et laisser au lecteur le soin d'en faire le discernement. Or je pense que ce serait perpétuer une instruction fausse et pernicieuse. On prend, lorsqu'on écrit pour le public, et spécialement quand c'est un livre historique qu'on lui veut offrir, l'engagement de vérifier tout ce qu'il contient, et de le composer de telle sorte qu'il n'induisse personne à croire ce qu'on ne croit pas soi-même.

Je passe aux choses qui sont physiquement possibles, mais que certaines circonstances ou considérations morales rendent invraisemblables. Tels sont d'abord les faits vaguement énoncés sans indication précise de temps et de lieu, sans aucun renseignement qui mette sur la voie des recherches nécessaires pour les vérifier. Tels sont aussi, quoique par une raison toute contraire, ceux qui se présentent accompagnés de détails par trop positifs et suspects d'exagération. Par exemple, les récits des anciennes batailles expriment quelquefois des nombres d'hommes, de chevaux, de chameaux, d'éléphants, de

(1) Sentimens d'Érasme. — Apologie d'Érasme, etc.

chariots et de navires, qui semblent excéder toute mesure, et que notre excellent roi Louis XII, lorsqu'il lisait l'histoire de ces campagnes antiques au retour des siennes, trouvait extrêmement peu croyables (1). Ces nombres sont toujours à comparer avec la mesure des productions naturelles et artificielles de chaque pays, avec les moyens de subsistance et d'administration.

La probabilité d'un fait suppose un parfait accord entre toutes les circonstances qui le composent : il ne suffit pas de les juger isolément, il convient de les considérer réunies en un seul tableau. Si leur ensemble s'écarte du cours naturel des choses, il faudra plus de témoignages et plus de récits unanimes, pour l'établir dans l'histoire. C'est alors que le silence d'un historien contemporain et judicieux deviendra un argument négatif d'un très-grand poids, sur-tout si le fait dont il s'agit n'a pu avoir lieu sans que cet écrivain en eût connaissance, et s'il a eu quelque occasion directe d'en parler. Ainsi, lorsqu'on voit des annalistes et d'autres auteurs du neuvième siècle servir avec zèle la cause des pontifes de Rome, et ne rapporter cependant aucune des concessions que venaient, dit-on, de faire au Saint-Siège, Pepin, Charlemagne et Louis I^{er}, n'en pas insérer un seul mot en des récits où de si récents souvenirs auraient été appelés par les besoins du sujet, une telle omission jette d'autant plus de doute sur ces prétendues donations, qu'elles demeurent en même temps sans effet, et que tout se passe dans le monde, aussi bien que dans les livres, comme si elles n'existaient pas. L'argument négatif n'a pas toujours la même force ; il s'affaiblit en proportion du nom-

(1) Arn. Ferron, l. III, de gestis Gallor. Lud. XII.

bre et de la
commander
mérite d'ordi
quelques péren

Voltaire se
cet argument.
Alexandre VI
préparé pour
et très-motivé
vingt-un ans
qui déjà com
carrière des le
historiques un
Voltaire (2) op
Journal du Pe
en effet de cet
a bien d'autre
Journal ; et le
ceux de Rapha
vini (5), et, sau
Martyr d'Angli
temporain. Le
fait est Raynal
cinquante ans a
Baronius. Chez
s'en tient à la
cessé de préval

(1) Hist. d'Italie,
(2) Dans la disserta
de Henri IV, etc.
(3) Voy. ci-dessus
(4) Comment. I. X
(5) Supplément de

bre et de la force des causes qui ont pu occasionner ou commander le silence sur lequel il se fonde; mais il mérite d'ordinaire une attention sérieuse, et il est quelquefois péremptoire.

Voltaire se sert beaucoup, et un peu trop peut-être, de cet argument. Quand Guichardin (1) raconte comment Alexandre VI mourut empoisonné par un breuvage préparé pour un de ses cardinaux, à ce récit très-détaillé et très-motivé d'un historien recommandable, qui avait vingt-un ans au moment de l'évènement dont il s'agit, qui déjà commençait à se distinguer à Florence dans la carrière des lettres, et qui a consacré à des recherches historiques une grande partie de sa vie; à ce récit, dis-je, Voltaire (2) oppose le silence de Burchard, qui, dans son Journal du Pontificat d'Alexandre VI (3), ne dit rien en effet de cette cause de la mort du pape. Mais il y a bien d'autres omissions, non moins graves, dans ce Journal; et le témoignage de Guichardin, confirmé par ceux de Raphaël Maffei de Volterra (4), d'Onofrio Parvini (5), et, sauf quelques différences légères, de Pierre Martyr d'Anghiera (6), n'a été contredit par aucun contemporain. Le premier qui ait élevé des doutes sur ce fait est Raynaldi (7), qui, au dix-septième siècle, cent cinquante ans après la mort d'Alexandre VI, continuait Baronius. Chez nous le continuateur de Fleury (8) s'en tient à la narration de Guichardin, qui n'a pas cessé de prévaloir même depuis Voltaire; peut-être,

(1) Hist. d'Italia, l. VI, n. 9.

(6) Epist. 264.

(2) Dans la dissertation sur la mort de Henri IV, etc.

(7) Raynaldi ou Rinaldi. Annal. eccles., ann. 1503.

(3) Voy. ci-dessus, p. 258.

(8) Fabre, Hist. ecclés. l. CXX, n. 6.

(4) Comment. l. XXII.

(5) Supplément de Platina.

je l'avoue, parce que Alexandre VI et son neveu sont des personnages si pervers, qu'on ne craint pas d'errer, en leur imputant un crime de plus; mais aussi parce qu'en effet le silence de Burchard ne saurait contrebalancer plusieurs relations positives.

L'éclatante publicité de plusieurs faits et la clandestinité de quelques-uns résultent souvent de leur nature même : les uns appartiennent à l'histoire publique, les autres à l'histoire secrète. Du premier genre sont les guerres soit extérieures, soit intestines, les proscriptions, les incendies, les massacres, les lois tyranniques, les révocations de lois bienfaisantes, toutes les calamités dont la fausse politique afflige l'espèce humaine. Tels sont aussi les traités promulgués, les cérémonies, les couronnements, les naissances, mariages, divorces et décès des princés et des autres personnages fameux, les procès ou causes célèbres, les grandes productions des arts, les établissemens ou institutions mémorables. L'histoire secrète au contraire a pour matière les détails de la vie privée, le développement des penchans et des passions; les manœuvres de l'ambition, de la cupidité, de la vengeance; les intrigues ténébreuses, les premiers fils des conspirations, les origines des discordes, les causes long-temps cachées et les lents préparatifs des grands évènements, l'avant-scène de tous les drames politiques; enfin plusieurs faits qui commencent et finissent dans une obscurité profonde; par exemple, les mystérieuses et horribles destinées de certaines victimes du despotisme, dérobées par lui à tous les regards et torturées au fond des tombeaux où il les retient vivantes.

Des deux espèces d'histoire que nous venons de distinguer, la seconde pourrait bien être la plus instruc-

tive, et c'est à la curiosité; mais elle est souvent d'illusion, qu'on se fait que la première même certitude en des mémoires jaillir un jour crètes, il y a lieu à introduire de demi-jours et t moins, on s'es ou fragmens de nom d'*anecdotes* étendu, signifie Dans ce sens p passés au sein tères de la vie leur vie domestre où il peint tinien et Théoc Varillas a mis maison de Flor été donné, avec grand nombre vent des moyer à part, comme r sidération relative qu'en général la rantie suffisante Varillas sur les soit moins perm

(1) Nouv. de la R

tive, et c'est assurément celle qui excite le plus de curiosité; mais on ne saurait espérer, sans se faire trop d'illusion, qu'elle puisse acquérir la même consistance que la première, le même degré de probabilité ou la même certitude. Quelles que soient les lumières à puiser en des mémoires contemporains, et celles qui peuvent jaillir un jour du fond des archives jusqu'ici restées secrètes, il y a lieu de craindre qu'on ne parvienne jamais à introduire dans ces souterrains de l'histoire que des demi-jours et une clarté douteuse. De tout temps néanmoins, on s'est appliqué à chercher çà et là des traits ou fragments d'histoire secrète, auxquels on a donné le nom d'*anecdotes*; car ce mot qui a pris un sens plus étendu, signifie originairement des choses non publiées. Dans ce sens primitif, il désigne des faits qui se sont passés au sein des cabinets ou des cours, certains mystères de la vie politique des princes, divers détails de leur vie domestique. Procope a intitulé *Anecdotes* le livre où il peint de couleurs si odieuses l'empereur Justinien et Théodora son épouse. Chez les modernes, Varillas a mis au jour de prétendues *Anecdotes de la maison de Florence ou de Médicis*; et ce même titre a été donné, avec plus ou moins de justesse, à un très-grand nombre de recueils. Mais on manque le plus souvent des moyens de vérifier ces récits; et en laissant à part, comme nous le faisons en ce moment, toute considération relative à la personne qui les publie, on conçoit qu'en général la parole d'un seul homme n'est pas une garantie suffisante. Bayle (1), en parlant de l'ouvrage de Varillas sur les Médicis, dit qu'il y a peu de livres où il soit moins permis de puiser, à tout homme qui a quelque

(1) Nouv. de la Rép. des lettres, mai 1685, art. 1.

amour et quelque respect pour la vérité. Quoique les livres de Guy Patin soient remplis d'anecdotes piquantes et souvent profitables, sa bonne foi et sa raison ne le préservent pas toujours des erreurs : il en cominet parfois de grossières ; par exemple, lorsqu'il dit que Voiture est né à Paris. On sait que Voiture était d'Amiens ; et si Guy Patin a pu se tromper sur un fait presque public, à plus forte raison ne faudra-t-il pas, sur des particularités secrètes, se confier aveuglément à tout ce qu'il pourra dire et croire. Il prête au cardinal de Richelieu des propos dont la fausseté n'est, je l'avoue, ni démontrée ni démontrable, mais que leur insignifiance extrême, j'ai presque dit leur niaiserie, ne permet guère d'attribuer à cet imposant personnage (1).

L'abus ou même la licence des histoires secrètes était déjà portée si loin au commencement du dix-septième siècle, que, pour y remédier d'une manière efficace, Gomberville proposait sérieusement, en 1620 (2), de réserver aux rois seuls le droit de composer ou faire composer des livres historiques. « Plût à Dieu, » s'écriait-il, « qu'il fût défendu à tout le reste du monde, *sous peine d'être écorché vif*, d'entreprendre une histoire. » Cet étrange préservatif peut nous donner une idée de l'état des lumières publiques, ou du progrès de la servilité au temps où cet auteur écrivait, et où pourtant Richelieu ne régnait point encore. Je doute qu'on reproduise le projet de loi de Gomberville ; mais je n'en dirai pas moins qu'il faut se défier des anecdotes, que l'histoire secrète

(1) Voy. sur les Lettres de G. Patin, sur les fausses nouvelles et les détails inexacts qui s'y trouvent, Bayle, Dict., art. Patin ; Menagiana,

t. II. — Voltaire, siècle de Louis XIV, etc.

(2) Discours des vertus et des vices de l'histoire, p. 158.

est rarement
probabilité,
nument, du
cher naturelle
fortement ga
écrivains qui

Ces qualité
relation origi
on ne doit se
bien informé ;
ces questions
l'on ne consen
rigoureux, et
instruit de cl
seulement s'il
moins oculaire
trop rare pour
Si elle existe,
souviendrons,
de saint Loui
ses expédition
Louis XI tém
tant est qu'un
fiance, pût en
Saint-Hilaire f
quand ce géné
les détails de
« sont les vér
« grand homm
« voir comme

(1) Mémoires de
225.

est rarement certaine, et que pour acquérir de la probabilité, elle a besoin de se fonder sur quelque monument, du moins sur quelque indice, ou de se rattacher naturellement à l'histoire publique, ou enfin d'être fortement garantie par les qualités personnelles des écrivains qui l'exposent au grand jour.

Ces qualités sont à considérer dans tout auteur d'une relation originale, quelle qu'en soit la matière; et jamais on ne doit se dispenser d'examiner, d'une part, s'il a été bien informé; de l'autre, s'il est sincère. La première de ces questions serait extrêmement difficile à résoudre, si l'on ne consentait point à l'énoncer en des termes moins rigoureux, et à rechercher, non s'il a été parfaitement instruit de chaque fait, de chaque circonstance, mais seulement s'il a eu des moyens de l'être. A-t-il été témoin oculaire de ce qu'il rapporte? C'est une condition trop rare pour qu'il soit raisonnable de l'exiger toujours. Si elle existe, nous en tiendrons compte; nous nous souviendrons, en lisant Joinville, qu'il vivait à la cour de saint Louis et qu'il accompagnait ce prince dans ses expéditions militaires; nous n'oublierons pas que Louis XI témoignait quelque confiance à Comines, si tant est qu'un prince, si peu digne lui-même de confiance, pût en avoir en quelqu'un. Nous accorderons à Saint-Hilaire fils, qui se trouvait à côté de Turenne, quand ce général fut tué, le droit de nous exposer tous les détails de cet événement, et de nous dire: « Telles sont les véritables circonstances de la mort de ce grand homme; ceux qui en ont écrit n'ont pu le savoir comme moi (1). » Mais à défaut de témoignages

(1) Mémoires de Saint-Hilaire. — Griffet, Preuves de l'histoire, p. 223-225.

aussi directs, nous ne rejetterons pourtant pas les résultats des informations soigneusement prises par un auteur contemporain sur les faits qu'il n'a pu voir. S'il les tenait des témoins immédiats, cette condition serait encore rassurante : malheureusement elle n'est pas non plus fort commune ; et si l'on ne se résignait à s'en passer quelquefois, ou du moins à la présumer quand elle n'est pas impossible, on réduirait beaucoup trop la science de l'histoire. Après tout, lorsque l'écrivain qui se présente est né au sein du pays où sont arrivés les événements qu'il raconte, lorsqu'il a vécu au milieu de ceux qui en ont été les témoins ou les acteurs, pourquoi ne supposerions-nous pas qu'il a recueilli leurs dépositions, leurs indications ; qu'il n'a négligé, pour vérifier les détails, aucune des recherches que sa position lui rendait faciles ? Cette hypothèse est naturelle, légitime, raisonnable, tant qu'aucun indice, aucune donnée contraire ne la vient détruire. Un tel historien, toutes choses étant égales d'ailleurs, sera exposé à moins de méprises, d'omissions, d'inexactitudes, qu'un voyageur, qu'un étranger, que Davila racontant les guerres civiles de France; Bentivoglio, celles de Flandre; Vertot, la révolution de Portugal.

Cependant il serait injuste de négliger toujours de pareils auteurs ; car le désavantage d'être étranger peut se trouver compensé par le surcroît de soins qu'il exige. Celui qui n'a pu rien voir de près, rien apprendre immédiatement, se croit plus obligé de remonter aux sources, il apporte à son travail une exactitude plus craintive ; et s'il ne se contente point de bruits populaires, s'il parvient, par d'opiniâtres recherches, à se procurer des renseignements précis, des mémoires authentiques, il

n'est pas imp
 Au surplus, c
 il n'arrive qu
 toire contem
 moyens de s'e
 mettent sur la
 premiers ann
 détails qu'on d
 beaucoup de
 torien a pu s'é
 par des inform
 en quel temps
 il a lui-même
 sibles, quels
 quels rapports
 manquera guè
 plique point ou
 à lui sur de te
 temporains.

Les philosop
 fictions ou à de
 s'appliquent sur
 qu'on éprouve
 vit ; et personne
 suite Le Moy
 penser qu'aucun
 Voici ce qu'il
 aussi remarqua
 poème de Sain
 l'imagination et

(1) Paris, 1670, in

n'est pas impossible qu'il compose une relation fidèle. Au surplus, qu'on soit du pays ou qu'on n'en soit pas, il n'arrive guère qu'on entreprenne d'écrire une histoire contemporaine sans avoir eu d'avance quelques moyens de s'en instruire; et ces moyens déjà tout acquis mettent sur la voie des autres connaissances; ils sont les premiers anneaux d'une chaîne qui embrassera tous les détails qu'on doit parcourir. Nous n'aurons donc jamais beaucoup de peine à discerner jusqu'à quel point l'historien a pu s'éclairer ou par ses propres observations ou par des informations sûres; car il nous suffira de savoir en quel temps, en quels lieux il a vécu, à quelles scènes il a lui-même assisté, quels documents lui ont été accessibles, quels témoins il lui a été facile d'interroger, quels rapports il lui a été permis de recueillir. Il ne manquera guère de nous l'apprendre, et s'il ne s'en explique point ou si nous craignons de nous en rapporter à lui sur de tels articles, nous interrogerons ses contemporains.

Les philosophes qui prennent à tâche de réduire à des fictions ou à des hypothèses tous les récits de l'histoire, s'appliquent sur-tout à tracer le tableau des obstacles qu'on éprouve à bien savoir les faits du temps où l'on vit; et personne peut-être n'a mieux exposé que le jésuite Le Moyne les considérations qui induiraient à penser qu'aucun historien n'a jamais été bien informé. Voici ce qu'il en dit dans un *Traité de l'Histoire* (1), aussi remarquable par l'originalité des idées que son poème de Saint-Louis le sera toujours par l'éclat de l'imagination et par l'excès du mauvais goût. « Sans re-

(1) Paris, 1670, in-12.

« monter jusqu'aux espaces perdus de l'antiquité, toutes
 « les affaires qui sont du temps de l'historien sont-elles
 « de sa connaissance? Voit-il autre chose que l'écorce et
 « la couverture de celles qui se font devant ses yeux? De
 « quoi lui sert la vue de la montre, s'il n'a pas celle
 « du mouvement et des ressorts? Et qui peut la lui don-
 « ner aussi nette et aussi sincère que la foi publique et
 « la vérité de l'histoire la lui demandent? Les lettres
 « des princes, les mémoires de leurs ministres et les ins-
 « tructions de leurs ambassadeurs lui sont d'un grand
 « secours : mais les princes et les ministres ne mentent-
 « ils jamais par écrit? Leurs plumes sont-elles de meil-
 « leure foi que leurs lèvres? Et ne met-on pas les ambas-
 « sadeurs en droit de tromper, puisqu'on les trompe les
 « premiers? Les guerres, les révoltes, les batailles, les
 « sièges sont comme des spectacles publics. Chacun voit
 « le jeu des machines, et les révolutions de la scène;
 « mais les ressorts qui font jouer ces révolutions, sont-
 « ils exposés à qui les veut voir? Les princes font-ils
 « confidence de leurs pensées aux gazetiers? Leur ren-
 « dent-ils compte des motifs qui les portent à prendre
 « les armes? Et quel compte en rendraient-ils s'ils n'en
 « sont pas eux-mêmes informés, s'ils ne voient leurs af-
 « faire que dans les jours et sous les couleurs dont on
 « les déguise, s'ils ne sont quelquefois que les acteurs
 « des pièces composées par leurs valets (1)? Sans aller
 « jusqu'en Macédoine, ni remonter à ce Philippe qui
 « s'attira une grosse guerre par le mépris qu'il fit d'une
 « femme vaine et licencieuse; en la descente de l'île

(1) Charles IX, Louis XIII, et bien d'autres princes ont fort mal connu leurs propres affaires.

« de Ré, le
 « une guerre
 « croisades, e
 « reprise sur
 « vori (2). Il
 « les mouvem
 « machines et
 « che et un bo
 « ébranle ces
 « assiette. »

Ces réflexions
 elles portent p
 l'histoire, part
 convenus, a to
 obscurité natu
 aucun argumen
 connaissances q
 rir des faits pul
 Or ces faits con
 sure qu'ils dev
 nombreux, ils
 propres origine
 qui les ont ame
 de l'autre, ils l
 vaient pu être i
 des yeux attenti
 excité, entretenu
 dispositions ou
 déterminé des a
 des succès ou de

(1) Charles I.

« de Ré, le roi d'Angleterre (1) croyait entreprendre
 « une guerre de religion d'un aussi grand mérite que les
 « croisades, et c'était une guerre de pure galanterie en-
 « treprise sur les imaginations amoureuses de son fa-
 « voris (2). Il en arrive presque toujours de même dans
 « les mouvements des états : on s'y figure de grandes
 « machines et de grandes roues, et il n'y a qu'une plan-
 « che et un bout de corde ; c'est un dépit, un caprice qui
 « ébranle ces grands corps et qui les met hors de leur
 « assiette. »

Ces réflexions peuvent sembler ingénieuses ; mais elles portent principalement sur la partie secrète de l'histoire, partie qui, en effet, et comme nous en sommes convenus, a toujours quelque peine à se dégager de son obscurité naturelle. Le P. Le Moyne ne propose ici aucun argument contre la probabilité ou la certitude des connaissances qu'un historien contemporain peut acquérir des faits publics et de leurs circonstances manifestes. Or ces faits constituent le corps de l'histoire, et à mesure qu'ils deviennent plus précis, plus détaillés, plus nombreux, ils réfléchissent plus de lumière sur leurs propres origines, sur les causes lointaines et prochaines qui les ont amenés et produits. En se rapprochant l'un de l'autre, ils laissent entrevoir des rapports qui n'avaient pu être immédiatement aperçus ; et peu à peu des yeux attentifs pénètrent jusqu'aux ressorts qui ont excité, entretenu, dirigé tant de mouvements, jusqu'aux dispositions ou affections morales qui ont conseillé ou déterminé des actions, commandé des crimes, préparé des succès ou des malheurs. Il est vrai qu'entre ces res-

(1) Charles I.

(2) Buckingham.

sorts secrets, il en est qui ont échappé à la vue des personnages qu'ils mettaient en jeu, que plusieurs princes ont fort mal su ce qu'ils faisaient, et qu'ils n'étaient, selon l'expression du P. Le Moyne, que *les acteurs des pièces composées par leurs valets*. Il entre malheureusement beaucoup de fraudes, de trahisons, d'artifices dans la plupart des évènements célèbres; et pour qu'il y ait tant de fourbes sur la scène du monde, il faut bien qu'il s'y trouve aussi des dupes, même sur les trônes. Mais une erreur grave du P. Le Moyne est de supposer que les historiens ne puissent pas être mieux informés que ne l'étaient les personnages dont ils racontent les aventures, les illusions et les méprises. Il ne veut pas considérer que les lumières qu'on avait intérêt à cacher à ces princes, frappaient, autour d'eux, d'autres regards, plus pénétrants ou moins égarés. Pour peu qu'un historien contemporain ait de sagacité, ses recherches l'ont bientôt placé dans une position semblable à celle des spectateurs d'une tragédie, auxquels se dévoilent, de scène en scène, des faits et des projets ignorés des personnages. Les exemples même que cite Le Moyne détruisent, par cela seul qu'il les cite, la conséquence qu'il en veut tirer, car il n'est si bien instruit lui-même de ce que certains rois n'ont pas su de leurs propres affaires, que parce que les yeux de l'histoire ont été plus clairvoyants que les leurs.

Mais c'est peu que l'historien ait été bien informé ou du moins qu'il ait pu l'être, nous avons à demander encore quelque garantie de sa sincérité, de sa véracité scrupuleuse. Car divers intérêts privés ou publics ont introduit beaucoup de mensonges dans les Mémoires historiques; et pour commencer par le plus grossier,

par le plus v
citerai sera ce
chal son père
qui depuis fu
de Condé, n'a
la Saint-Bart
chal, qui, me
par ses repré
tions si diffic
« cette seule
« Henri yivan
« tiennent la
« sieur de Ta
Ces expression
il demande tr
que son père
cupidité si bas
torien de Thou
varre, nouvelle
résolution de l
culté et par co
Tavannes; que
il dut son salu
mais de Louis
est d'ailleurs si
plus fanatiques
protestants.

Les Mémoires
ment estimés;

(1) Mém. de Tav.

(2) Ann. 1572.

(3) Article de Tav.

par le plus vil de ces intérêts, le premier exemple que je citerai sera celui de Tavannes fils écrivant la vie du maréchal son père, et osant affirmer que si le roi de Navarre, qui depuis fut le roi de France Henri IV, et le prince de Condé, n'avaient pas été compris dans le massacre de la Saint-Barthélemi, ils en étaient redevables à ce maréchal, qui, membre du conseil des assassins, y avait obtenu, par ses représentations, par ses instances, deux exceptions si difficiles et si heureuses. « De ce seul avis et de cette seule voix, » dit Tavannes fils (1), « ce grand Henri vivant aujourd'hui et le feu prince de Condé tiennent la vie; et le malheur est pour la postérité du sieur de Tavannes que sa majesté n'en sait la vérité. » Ces expressions décèleraient assez le motif de l'auteur; il demande trop clairement la récompense qu'il prétend que son père a méritée. Un témoignage dicté par une cupidité si basse ne saurait prévaloir sur celui de l'historien de Thou attestant (2) qu'à l'égard du roi de Navarre, nouvellement marié à la sœur de Charles IX, la résolution de l'épargner n'éprouva aucune sorte de difficulté et par conséquent ne fut point inspirée par le seul Tavannes; que si le prince de Condé ne fut *pas satisfait*, il dut son salut aux remontrances (non de Tavannes), mais de Louis de Gonzague, duc de Nevers. Tavannes est d'ailleurs signalé par Brantôme (3) comme l'un des plus fanatiques et des plus perfides ennemis de tous les protestants.

Les Mémoires du cardinal de Retz sont universellement estimés; il y règne un ton de franchise qui attire

(1) Mém. de Tav.

(2) Ann. 1572.

(3) Article de Tavannes dans les

œuvres de Brantôme, t. V, p. 452-479, édit. de 1787. Voy. aussi Grisset, Pr. de l'hist. p. 134, etc.

la confiance : tous les faits importants y sont rapportés avec une exactitude qui semble être à l'épreuve du plus rigide examen. Peut-être ne sont-ils pas tout-à-fait aussi véridiques à l'égard de certaines particularités presque indifférentes en elles-mêmes, mais auxquelles le cardinal attachait assez d'intérêt pour les présenter sous des aspects qui lui convinsent. Lorsqu'en remontant au premier démêlé qu'il eut avec la cour de France (1), à cause d'une proposition qu'il avait faite à l'assemblée du clergé en 1645, il dit qu'il ne se souvient pas précisément de la manière dont cette affaire s'accorda, cet oubli pourrait fort bien être affecté et masquer une réticence ou omission volontaire (2). En racontant son éväsion du château de Nantes (3), il n'attribue l'accident qu'il éprouva qu'au brusque mouvement de son cheval effrayé d'une réverbération : mais Joly (4), témoin oculaire, et qui était attaché au cardinal, assure qu'à peine échappé de sa prison, ce prélat fut saisi d'un si grand trouble, que son cheval, trop vigoureux, et dont il ne tenait pas même la bride, s'abattit sur le pavé, et que le cavalier, s'étant trouvé engagé dessous, se démit l'épaule. Dans le récit que fait de Retz, c'est contre la borne d'une pierre, et non sous le cheval, que l'épaule gauche est déboitée. Nous pouvons au moins hésiter entre ces deux relations; mais non sans avouer que fort peu d'hommes ont parlé d'eux-mêmes avec plus d'impartialité que ne le fait ordinairement le cardinal de Retz. Il s'est peint aussi fidèlement qu'il l'a pu; et ses

(1) Mémoires, première partie, p. 66.

(2) On a lieu de croire qu'il fit des excuses et des promesses à Mazarin.

(3) Mémoires. t. V. p. 81, 82, édit. de 1718.

(4) Mémoires, t. II, p. 75, édit. de 1718.

Mémoires in-
bles, comme
leur et par
conduite. La
main suffit
ses fautes le
la peur qui
Nantes : un
ries, des emp
Quoi qu'il en
réputation de
que certains
après avoir
siècle, et du
reconnus po
a fini par rév
Ce n'est donc
donne pour v
probation qu
fit quelquefois
de complaire
mentir comme
ges : j'aurais
récit qui aur
violentes; ma
ment n'a de v
et persévéranc
Tout homme

(1) Siècle de Lo

(2) D'Avrigny,
Encyclop., mai 17

Mémoires inégalement écrits, mais souvent remarquables, comme l'a dit Voltaire (1), par leur air de grandeur et par l'impétuosité du génie, sont l'image de sa conduite. La plus commune connaissance du cœur humain suffit pour concevoir comment celui qui révèle ses fautes les plus graves ne veut pas convenir de la peur qui le prit lorsqu'il s'évadait du château de Nantes : un Français avoue plus volontiers des étourderies, des emportemens que des mouvemens de frayeur. Quoi qu'il en soit, le temps a de plus en plus affermi la réputation de ces Mémoires, tandis qu'il a flétri celle que certains autres avaient usurpée. Ceux de Pontis, après avoir joui d'une grande vogue au dix-septième siècle, et durant une partie du dix-huitième, ont été reconnus pour un misérable tissu de fables ; et l'on a fini par révoquer en doute leur authenticité même (2). Ce n'est donc pas une maxime bien sûre que celle qui donne pour un signe de la vérité d'une relation, l'approbation qu'elle a reçue des contemporains ; car il suffit quelquefois de flatter ou d'offenser un gouvernement, de complaire à une puissance ou à des factions, et de mentir comme elles, pour obtenir leurs bruyants suffrages : j'aurais plus de penchant à m'en rapporter à un récit qui aurait essuyé de leur part des contradictions violentes ; mais je conclurai seulement que cet assentiment n'a de valeur que lorsqu'il est accordé réellement et persévéramment par des sectes opposées entre elles.

Tout homme est, dit-on, menteur : c'est ainsi qu'on

(1) Siècle de Louis XIV, c. 4.

(2) D'Avrigny, préf. des Mém. histor. p. 24-36. — Grosley ; Journal Encyclop., mai 1776.

traduit un texte sacré (1), qui néanmoins semble signifier seulement que tout homme se laisse tromper. Croyons plutôt qu'un écrivain ne descend au rôle d'imposteur, que lorsqu'il y est entraîné par des intérêts, ou des passions ou des habitudes, qui aveuglent sa raison et qui triomphent de sa conscience. Avant de l'accuser de mensonge, nous devons rechercher s'il a eu des motifs de s'avilir ainsi à nos yeux et aux siens propres. Défend-il sa propre cause? Veut-il exalter ou courtiser ses maîtres? ou bien dénigrer ses ennemis? Est-il l'un des chefs ou des partisans passionnés, ou des organes serviles de quelque faction turbulente ou perfide? Ou bien, enfin, n'est-il pas un de ces menteurs de profession qui se plaisent à imprimer à tous leurs récits un caractère merveilleux, bizarre, extraordinaire, et qui se trouvent assez récompensés de leurs fictions, lorsqu'en effet elles ont induit le public ou le vulgaire en erreur? Dans ces divers cas, la suspicion est trop légitime: si nous attachons du prix à la vérité, à une instruction saine et pure, nous ne lirons qu'avec précaution et défiance les historiens apologistes d'eux-mêmes, ou panégyristes d'autrui; ceux que leurs penchans, leurs affections, le caractère ou les habitudes de leur esprit, disposent sensiblement soit à la satire, soit à quelque fanatisme religieux ou politique, soit aux exagérations et aux fictions romanesques.

Les ministres, les négociateurs, les guerriers, les hommes de lettres qui écrivent sur leur propre vie, sur leurs actions personnelles, des mémoires apologetiques, doivent être écoutés sans doute, mais comme des par-

(1) *Omnis homo mendax*, Ps. 115, 2.

ties plutôt qu'à voir d'eux descendre si les des témoign modestie et l parmi les g propres expl défier devant sociateur de tres d'état, d travaux, de s

Quels qu'a queil et de la trée plus pro qui portent e gyriques, d'on sont point là mirer l'éloque secrets du sty personne, je orateurs pour Thérèse d'Autr moins, il n'y a génération est u vrage annonc que celui de l

Je parle des ac torien, et rev moignage. Ve partie de son pre temps; il les présente l'

ties plutôt que comme des témoins : il convient de recevoir d'eux des indications, des renseignements, et d'examiner si les résultats de leurs récits sont d'accord avec des témoignages plus désintéressés. Ce n'est pas que la modestie et la véracité de César n'aient eu des imitateurs parmi les guerriers qui ont, comme lui, raconté leurs propres exploits. Mais la prudence nous conseille de nous défier davantage de ce que viendront nous dire un négociateur de sa franchise et de son habileté; des ministres d'état, de leur sagesse politique; un auteur, de ses travaux, de ses succès, de ses rivaux ou de ses ennemis.

Quels qu'aient été pourtant les mensonges de l'orgueil et de la vanité, la servile adulation s'en est montrée plus prodigue encore. Je ne parle point des écrits qui portent expressément les titres d'éloges, de panegyriques, d'oraisons funèbres; on sait bien que ce ne sont point là des morceaux d'histoire. Il est juste d'admirer l'éloquence de Bossuet, et fort utile d'étudier les secrets du style élégant et harmonieux de Fléchier; mais personne, je crois, ne sera tenté de s'adresser à ces orateurs pour savoir ce qu'ont fait, ce qu'ont été Marie-Thérèse d'Autriche, Le Tellier Turenne et Condé. Là, du moins, il n'y a pas de fraude à reprocher à l'écrivain: l'exagération est une condition du genre, et le titre de l'ouvrage annonce assez qu'on n'a pris d'autre engagement que celui de louer, d'encenser, d'offrir des hommages. Je parle des adulateurs qui ont osé usurper le nom d'historien, et revêtir la flatterie des formes sacrées du témoignage. Velleius Paterculus, dans la plus grande partie de son second livre, trace l'histoire de son propre temps; il y met en scène Séjan et Tibère, et nous les présente l'un et l'autre comme les modèles de toutes

les vertus humaines. Tibère, le premier des Romains par sa puissance, les surpasse tous par les bons exemples qu'il leur donne : il suffit de voir ce qu'il fait pour apprendre à bien faire (1). Séjan ignore seul l'étendue de son propre mérite : le prince et les citoyens se disputent à qui l'estimera davantage ; il obtient tout en ne réclamant rien ; il est grave avec aménité ; sa gaieté a une couleur antique ; son activité ressemble au repos ; et tandis que ses traits et ses mœurs annoncent une tranquillité profonde, son génie ne sommeille jamais (2). Voilà un art d'écrire l'histoire dans lequel Velleius Paternulus n'a été surpassé par personne, quoique assurément il n'ait manqué d'imitateurs en aucun des dix-huit siècles suivants. J'ignore si dans ce long espace il a existé un seul Séjan, un seul Tibère, qui n'ait reçu de pareils hommages dans quelque livre historique ; je n'excepterais du moins que ceux qui sont tombés du faite de la puissance, avant d'avoir eu des historiens : s'ils n'ont pas été préconisés, ils doivent s'en prendre à leurs revers, non à leurs vices et à leurs crimes. Du reste, ces louanges emphatiques ne sont pas celles qui peuvent le plus abuser la postérité, pour peu qu'elle ait de raison et de clairvoyance. Elle sera bien plus aisément induite en erreur par les demi-mensonges, par les réticences officieuses, par d'autres secrets artifices. Interrogez, sur la vie de Charles VII, Monstrelet et l'auteur de la chro-

(1) *Facere recte civis suos princeps optimus faciendi docet; cumque sit imperio maximus, exemplo major est.* Vell. Pat. l. II, 126.

(2) *In hujus virtutum æstimatione, judicia civitatis cum judiciis principis certant... Virum severitatis lætis-*

simæ, hilaritatis præcæ, actu otiosis simillimum, nihil sibi vindicantem eoque assequentem omnia; semper infra aliorum æstimationes se metentem, vultu vitæque tranquillum, animo exsomnem. *Ibid.*, c. 129.

nique de S
fautes et le
chant pour
mentir l'opi
eux-mêmes
de tant d'ob
faire à peu
la vie d'un
ou peu après
une puissance
1752, lorsqu
le temps n'e
toire sincère
1715.

Perpétuer
tions représ
cer sans ces
der et les pei
ministère; m
le plus souve
Saint-Réal (1
tristes et som
sont ni fidèle
reléguer auss
enclins à la s
non contents
core où il ne
de médire, et
penchant est

(1) Disc. II, sur

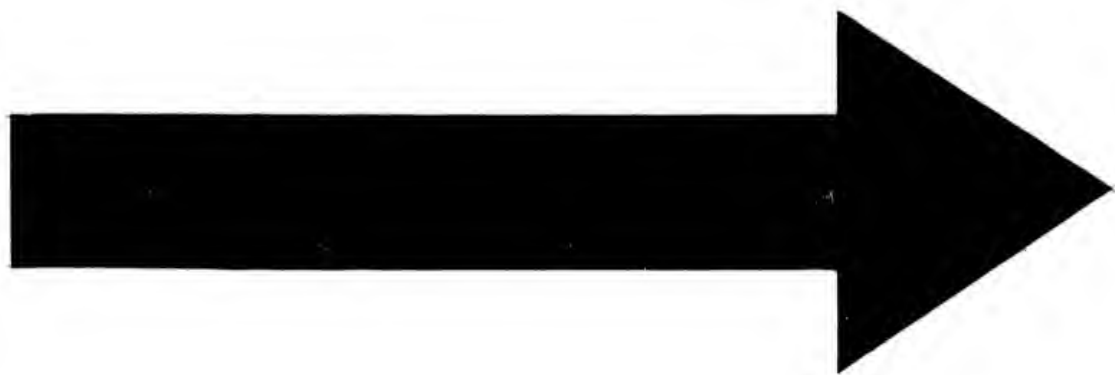
(2) Traité des é

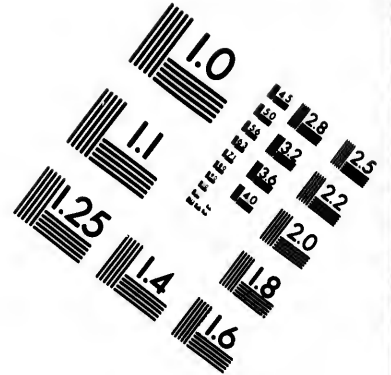
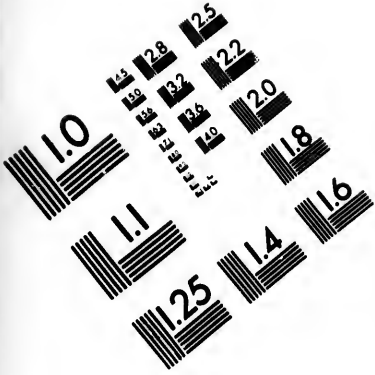
nique de Saint-Denis, ils s'étudieront à dissimuler les fautes et les faiblesses de ce prince, jusqu'à son penchant pour Agnès Sorel; et en ce point ils oseront démentir l'opinion publique, contredire ce qu'ils appellent eux-mêmes la *commune renommée*. Mais est-il besoin de tant d'observations pour comprendre qu'on ne doit faire à peu près aucun fond sur ce qui a été écrit de la vie d'un monarque, par ses contemporains, durant son règne, ou peu après sa mort, qu'on ne se souvienne qu'il était encore une puissance inviolable et sacrée? Il paraît qu'en 1752, lorsque Voltaire achevait son *Siècle de Louis XIV*, le temps n'était pas encore venu de publier une histoire sincère et complète de ce grand règne, terminé en 1715.

Perpétuer le souvenir des fautes et des crimes, des actions répréhensibles, coupables, odieuses; recommencer sans cesse le portrait de tous les vices, les regarder et les peindre sous tous leurs aspects, c'est un pénible ministère; mais c'est celui de l'historien, son travail n'a le plus souvent pas d'autre matière; et, comme l'a dit Saint-Réal (1), comme l'a répété Mabillon (2), sans ces tristes et sombres couleurs, les tableaux historiques ne sont ni fidèles, ni utiles. Cependant, on a coutume de reléguer aussi parmi les écrivains suspects ceux qui sont enclins à la satire, c'est-à-dire apparemment, ceux qui non contents de voir le vice où il est, le cherchent encore où il ne se montre pas, n'ont de talent que celui de médire, et de zèle que pour accuser. Dirai-je que ce penchant est moins dangereux que l'excès contraire,

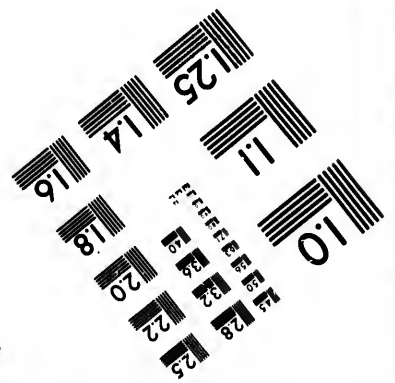
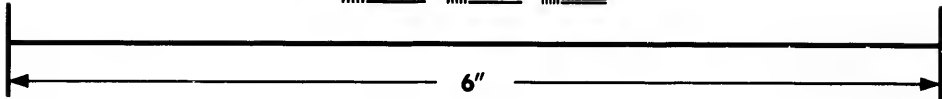
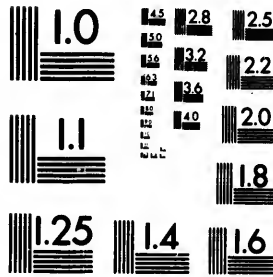
(1) Disc. II, sur l'usage de l'Hist.

(2) Traité des études monastiques, part. II, c. 8.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14
128
132
125
136
22
20
18

11
10
01

qu'il expose à moins d'erreurs, et que s'il faut pécher par trop de rigueur ou par trop de complaisance, il vaut mieux se résigner au premier de ces deux malheurs : *In istam partem potius peccato* (1) ? Non ; je reconnaitrai au contraire que tous les excès sont condamnables, que la vérité seule est légitime, qu'il n'appartient qu'à elle d'applaudir et de condamner ; que l'unique maxime salutaire est celle que Cicéron a si bien exprimée : ne rien dire de faux, ne rien taire de ce qui est vrai (2). C'est la loi que Tacite, quelque reproche qu'on ait prétendu lui faire, a religieusement observée ; il ne médit pas, il raconte : l'ignominie dont il couvre les tyrans n'est jamais que celle de leurs œuvres ; et toutes les fois qu'il y a moyen d'être indulgent, il en profite. L'ouvrage de l'empereur Julien sur les Césars, ses prédécesseurs, est intitulé satire ; et les formes, qui répondent trop bien à ce titre, devraient nous inspirer des doutes sur la vérité du fond, si presque tous les détails énoncés dans ce livre n'étaient justifiés par d'autres témoignages. Mais Constantin est apprécié par Julien, comme par Zosyme et par Sozomène ; et quoique une fiction serve de cadre à ce tableau, les personnages que nous y voyons passer sous nos yeux sont peints de couleurs historiques. Un auteur satirique, plus difficile à justifier, est Procope ; car il avait écrit huit livres en l'honneur du prince qu'il dénigre dans le neuvième. J'ai déjà indiqué ce dernier livre (3) ; mais Procope étant le plus ancien et le meilleur des historiens byzantins ; il n'est pas inutile de nous arrêter quelques instants à ses ouvrages. Après avoir été avocat et pro-

(1) Terent. *Adelph. A.* II, sc. 1. quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat. *De Orat.*, I. II.

(2) Eam esse historię legem ne

(3) Voy. ci-dessus, p. 293 et 313.

fesseur d'é
guée de plu
le fit sénat
de cet emp
sont les pri
cope ; livre
des incorre
bleau fidèle
remarqué d
moyens em
Constantin
crite, qu'on
pocrate et d
que sorte r
dans les hist
en puisse être
vant ses hui
mencement
du taire, et
été permis
pas cru qua
moignage d
ont vu Théod
Ces mémoires
éloges que
concerne T
Lévesque de
tenu que Pr

(1) Freind, Portal, *Hist. Dict.*, etc.

(2) Voy. Me

seigneur d'éloquence, il s'acquitta d'une manière distinguée de plusieurs fonctions civiles et militaires : Justinien le fit sénateur et préfet de Constantinople. Les guerres de cet empereur contre les Perses et contre les Goths, sont les principaux objets des huit premiers livres de Procope; livres intéressants par l'élégance du style, malgré des incorrections, par la vérité des récits, par un tableau fidèle des mœurs de ces nations barbares. On y a remarqué d'importants détails sur les maladies et sur les moyens employés pour les guérir. La peste qui ravagea Constantinople, en 543, est sur-tout si habilement décrite, qu'on a prétendu que l'auteur exerçait l'art d'Hippocrate et de Galien. Nos docteurs modernes l'ont en quelque sorte reçu médecin, et lui ont consacré des articles dans les histoires spéciales de leur profession (1). Quoiqu'il en puisse être, contraint à beaucoup de réticences en écrivant ses huit premiers livres, Procope déclare au commencement du neuvième qu'il va révéler les faits qu'il a dû taire, et développer les causes de ceux dont il lui a été permis de rapporter les résultats. Craignant de n'être pas cru quand ses récits auront vieilli, il invoque le témoignage de ses contemporains, dont plusieurs, dit-il, ont vu Théodora et Justinien tels qu'il va les dépeindre. Ces mémoires offrent en effet de terribles correctifs aux éloges que Procope avait donnés à Justinien; et ce qui concerne Théodora semble passer toute croyance (2). Lévesque de la Ravallière (3) et Marmontel (4) ont soutenu que Procope n'était point l'auteur de ce livre qui,

(1) Freind, Hist. de la Méd. — Portal, Hist. de l'anat. — Éloy, Dict., etc.

(2) Voy. Menagiana, édit. de la

Monnaie, t. I, p. 347, 348, 349.

(3) Mém. de l'Académie des Ins-
cript. t. XXI.

(4) Préf. de Bélisaire.

disent-ils, n'a commencé de lui être attribué que par Suidas (1), six cents ans après le règne de Justinien. Dans cet intervalle, Agathias (2) et Photius (3) font mention des autres livres de Procope et ne parlent point de celui-là. On aimerait à douter de la vérité et de l'authenticité d'une histoire où Bélisaire est presque aussi maltraité que l'ingrat empereur dont il avait défendu le trône. Cependant l'opinion la plus commune, est que nous tenons du même auteur et cette histoire secrète, et celle des guerres contre les Perses, les Vandales et les Goths, et la description des édifices construits ou restaurés sous Justinien. Ce qui demeure certain, c'est qu'ici le malheur d'avoir loué décrépite, sinon la satire, du moins le satirique. Pour donner une grande autorité à la censure, celui qui l'exerce doit inspirer, comme Tacite, une pleine confiance, ne mériter lui-même que des hommages, se montrer constamment éclairé par des études profondes et par l'expérience des affaires humaines; n'avoir d'intérêts que ceux des peuples, et de passions que celles qui se confondent avec les mouvements d'une ame vertueuse. A de tels signes, il sera toujours facile de distinguer les historiens sévères de ces libellistes de profession dont le nombre, l'impudence et l'ignominie n'ont cessé de croître depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours; détracteurs aussi mercenaires et plus méprisables que les flatteurs mêmes, et dont il faut pourtant parcourir quelquefois les relations odieuses, lorsqu'on veut recueillir sur certains faits obscurs tous les genres possibles de renseignements.

(1) Suidas en cite des passages en divers endroits de son Lexique. — Evagre, IV, 31, avait, dès la fin du

sixième siècle, fait mention de ces anecdotes.

(2) Præfat.

(3) Biblioth., art. 63.

On ne lit
ont apparten
point, on por
celui qui écri
partialité. M
d'explication,
sens. Que tou
titude scrupu
quisition n'ai
chaque détail
soit altéré par
ce sont là des
qu'il raconte
tant de soin,
à un peintre h
grands évènem
raconter, des
leurs ouvrages
Tout talent su
mettre au rang
qui ne laissent
gion, à quelle
philosophique
rons forcés d'é
couleur; l'espri
tivité. Il est d
tiques d'inspire
fections divers
distingués par
alors presque t
et les plus équ
ne sont quelq

On ne lit non plus qu'avec défiance les historiens qui ont appartenu à une faction ou à une secte; et sur ce point, on porte quelquefois la rigueur jusqu'à exiger de celui qui écrit les annales de son temps une parfaite impartialité. Mais je crois que ce dernier mot a besoin d'explication, et qu'il importe d'en bien déterminer le sens. Que tous les faits aient été vérifiés avec une exactitude scrupuleuse, qu'aucune recherche, aucune perquisition n'ait été négligée pour découvrir et constater chaque détail, et qu'aucun élément de la narration ne soit altéré par les opinions ou les affections de l'auteur, ce sont là des conditions indispensables; mais vouloir qu'il raconte avec indifférence ce qu'il a démêlé avec tant de soin, recueilli avec tant de zèle, c'est demander à un peintre habile et laborieux un tableau inanimé. Les grands évènements font sur les hommes dignes de les raconter, des impressions profondes qui, retracées dans leurs ouvrages, y jettent des charmes et non des prestiges. Tout talent suppose des sentiments vifs: et s'il ne faut mettre au rang des historiens recommandables que ceux qui ne laissent jamais voir à quelle nation, à quelle religion, à quelle cour, à quel parti politique, à quelle secte philosophique leurs habitudes les ont attachés, nous serons forcés d'écarter tous ceux dont le style aura de la couleur; l'esprit, quelque étendue; et l'âme, quelque activité. Il est de la nature des grands mouvements politiques d'inspirer à ceux qui en sont les témoins des affections diverses, toujours très-vives chez les hommes distingués par leur génie ou par leur caractère: on voit alors presque toujours les personnages les plus éclairés et les plus équitables, se diviser entre deux causes qui ne sont quelquefois ni l'une ni l'autre complètement

bonnes. Quelle impartialité pouvons-nous exiger d'un historien contemporain de ces orages, sinon celle qui consiste dans l'exactitude matérielle de tous les faits, de toutes les circonstances, de tous les détails? S'il a observé les évènements d'assez près pour les bien savoir, et s'ils l'ont assez ému pour qu'il soit capable de les peindre, ils lui ont infailliblement suggéré des opinions, imprimé des directions incompatibles avec une froide neutralité. Tacite n'est point impartial entre le vice et la vertu, entre les tyrans et les opprimés. Toutes les histoires contemporaines sont plus ou moins partiales; et celles qui ne le sont pas du tout se réduisent à d'arides chroniques, dont la lecture est trop fastidieuse pour être jamais profitable. Déjà nous avons distingué (1), d'une part, les faits et les détails positifs qui forment le fond de l'histoire; de l'autre, les jugements de l'historien sur les choses et sur les personnes: jugeons, s'il le faut, autrement que lui; mais ne lui reprochons pas d'avoir jugé avant nous, s'il a fidèlement rassemblé sous nos yeux tous les matériaux dont l'ensemble nous inspire des opinions contraires aux siennes. Dénaturer les éléments de l'histoire est une fourberie honteuse; s'abstenir, en les voyant, de penser et de sentir, est une apathie fort peu honorable. Polybe est bien d'avis que les historiens sachent, au besoin, accuser ceux qu'ils aiment, et louer ceux qu'ils n'aiment pas; mais il ne leur recommande point de n'avoir ni amis ni ennemis, d'être indifférents entre leur patrie et les étrangers armés contre elle. Lui-même admirateur d'Aratus, fils de Lycortas, ami de Philopœmen, il ne dissimule pas leurs fautes, et ne

(1) Voy. ci-dessus, p. 12-16.

cesse point, et
chérir. Quand
toire soit sans
çoive de lois qu
dance et non
contre l'influen
vains, est l'éne
pose des opinio

En toute ma
rien de nous ap
bilité est en s
même qu'elle s
core jeter quelq
vain qu'on n'acc
n'a point ignoré
a pas toujours é
bonne foi de re
choses, qu'il rap
tions si distinctes
la première, ne
on est égaré dan
teur de la Logiqu
nous pouvons tr
Gomberville prêt
toire aucune trac
« veux, dit-il, je
« d'écrire l'histoi
« je veux aussi q

(1) De la manière d'

(2) Ἀσπιδευτος.

(3) Ἀντόνομος.

(4) Logique de Port-

cesse point, en les censurant, de les estimer et de les chérir. Quand Lucien (1) veut que l'auteur d'une histoire soit sans maître et sans roi (2), et qu'il ne reçoive de lois que de lui-même (3), il réclame l'indépendance et non l'insensibilité. Le plus sûr préservatif contre l'influence que le pouvoir exerce sur les écrivains, est l'énergie de leurs sentiments, énergie qui suppose des opinions décidées et persévérantes.

En toute matière, il est difficile à celui qui ne sent rien de nous apprendre quelque chose. La vraie sensibilité est en soi si naturelle et si bonne, que lors même qu'elle s'exalte jusqu'à la passion, elle peut encore jeter quelque lumière. Ainsi en pensait un écrivain qu'on n'accuse pas d'une chaleur extrême, et qui n'a point ignoré les dangers de l'enthousiasme, s'il n'y a pas toujours échappé. Cet auteur est Nicole, qui a la bonne foi de reconnaître (4) qu'un historien fait deux choses, qu'il rapporte des faits, et qu'il les juge : fonctions si distinctes, qu'on peut fort bien, en remplissant la première, ne point écouter la passion par laquelle on est égaré dans l'exercice de la deuxième. Quand l'auteur de la Logique de Port-Royal fait cette distinction, nous pouvons trouver bien étrange que le romancier Gomberville prétende exiger (5) qu'il ne reste dans l'histoire aucune trace des sentiments de celui qui l'écrit. « Je veux, dit-il, je veux qu'un homme qui entreprend d'écrire l'histoire, se soit jeté dans les affaires; mais je veux aussi que lorsqu'il est sorti des troubles pour

(1) De la manière d'écrire l'hist.

(2) ἄκασιλευτος.

(3) ἄυτόνομος.

(4) Logique de Port-Royal, part.

IV, c. 13. — Traité de la Foi humaine. — Réponse au min. Claude.

(5) Discours des vertus et des vices de l'histoire.

« prendre la plume, il ne lui soit pas demeuré plus « d'impression et de sentiment de tout ce qui s'est « passé, qu'il ne demeure d'agitation à la mer lorsqu'elle est entièrement apaisée. » La comparaison est poétique; mais la mer rendue à ce grand calme ne prétend pas retracer la tempête; et il est à présumer que s'il ne demeurait, comme le veut Gomberville, aucune impression des troubles civils dans l'homme qui vient d'en être témoin, ses souvenirs se seraient effacés en même temps que ses *sentiments*, et qu'il ne lui resterait à peu près rien à écrire. Ce que nous avons à lui demander, c'est une probité inflexible, celle qui consiste à raconter selon sa conscience, et non selon ses affections; à juger selon ses lumières propres, et non selon les opinions d'autrui. Or la probité, s'il est vrai qu'elle soit rare dans les temps orageux, se rencontrera plutôt encore dans les hommes constamment et irrévocablement attachés à l'un des partis, que dans ceux qui prétendront n'en avoir préféré aucun; parce qu'ils les auront tous suivis et abandonnés l'un après l'autre. Quand il arrive, ce qui n'est pas commun sans doute, qu'un parti politique soit apprécié avec une équitable sévérité par un auteur contemporain, c'est par l'un de ceux qui l'ont embrassé et qui persévèrent à le suivre. Si vous voulez savoir quels reproches ont mérités les ennemis de Jules César, lisez les lettres du pompéien Cicéron. Je n'ose guère, en parlant de probité, citer le cardinal de Retz; cependant il est encore vrai que ce frondeur déterminé est le meilleur et le plus rigoureux historien de la Fronde. Au fond, tous les lieux communs sur les préventions, les affections, les haines, les ressentiments, sur l'esprit de secte ou de faction,

tiennent la p
de savoir si
altéré la raiso
ou fanatique;
perverti l'histo
même dans so
Ce n'est do
qu'on doit la
ou aux travers
versité de ses
blesse de son
rompue et prof
des flatteurs.
d'ordinaire per
conséquent se
crainte, et de
dire toujours la
sible de ne pas
tous les siècles.
source des men
abusé par les a
titre avertit ass
toriens : mais t
pas cette moder
visager de plus
de bien faibles.
Si peu de frais,
ter, que la muse
tribolare (2).

(1) Réflexions sur l

(2) Le Gendre, Tra

tiennent la place d'une question fort simple. Il s'agit de savoir si ces dispositions ont dépravé le cœur ou altéré la raison de l'écrivain, s'il est devenu imposteur ou fanatique; or, quand l'un ou l'autre de ces vices a perverti l'historien, l'empreinte s'en aperçoit assez d'elle-même dans son ouvrage.

Ce n'est donc point à ses opinions et à ses pensées qu'on doit la principale attention, mais à la rectitude ou aux travers de son esprit, à la droiture ou à la perversité de ses habitudes morales, à la force ou à la faiblesse de son caractère. Si l'histoire est sans cesse corrompue et profanée, c'est, selon Rapin (1), par la lâcheté des flatteurs. « La plupart des historiens, dit-il, étant d'ordinaire pensionnaires des cours, et ne pouvant par conséquent se mettre au-dessus de l'espérance, de la crainte, et de toute sorte d'intérêt, ni avoir la force de dire toujours la vérité; il leur devient presque impossible de ne pas tromper leurs lecteurs. » Telle a été dans tous les siècles, et telle sera long-temps la plus féconde source des mensonges historiques. On risque moins d'être abusé par les auteurs qualifiés historiographes; car ce titre avertit assez de ne pas les prendre pour des historiens: mais tous les annalistes adulateurs ne portent pas cette moderne enseigne; et l'on a besoin de les envisager de plus près pour les reconnaître. Il en est que de bien faibles récompenses ont voués à la servitude. Si peu de frais, si peu d'oboles ont suffi pour les acheter, que la muse Clío a été quelquefois appelée *scortum triobolare* (2). Les faussetés qui se glissent dans les re-

(1) Réflexions sur l'hist. § IX.

(2) Le Genre, Traité de l'opinion, V. 316, etc.

lations contemporaines proviennent de cette corruption, beaucoup plus que de l'esprit de parti, qui n'est à redouter que lorsqu'il s'exalte jusqu'au fanatisme ou se déprave jusqu'à la mauvaise foi. Quoique ces deux excès soient plus rares qu'on ne le suppose, il y en a pourtant trop d'exemples. Pierre de Vaux Cernay, décrivant les guerres contre les malheureux Albigeois, est un fourbe s'il n'est un insensé; et la démence de Carré de Montgeron est extrême, lorsqu'il raconte les miracles du diacre Paris.

Une dernière classe de relations fort suspectes ou absolument inadmissibles, tout originales qu'elles sont, se compose de celles dont les auteurs mentent, non par corruption, ni par malveillance, ni par esprit de parti, ni par intérêt personnel, mais seulement pour le plaisir de mentir. Leurs propres goûts et ceux de leurs contemporains les entraînent à recueillir ou à fabriquer des narrations merveilleuses, à reproduire ou à imaginer des aventures bizarres, des détails romanesques. Quelquefois néanmoins ces fictions ne sont pas pleinement désintéressées : on veut exciter la curiosité des lecteurs, offrir à leur imagination des spectacles tout-à-fait différents de ceux que leurs yeux aperçoivent dans la nature et dans la société. Plusieurs voyageurs ont fait cette spéculation, à laquelle un peu d'habileté procure un succès éphémère : mais le discrédit est prompt et irrémédiable : le rapprochement des récits et le progrès des connaissances ont rendu ce dernier genre d'imposture trop facile à reconnaître. Il a mieux réussi dans l'antiquité et surtout au moyen âge. L'Anglais Mandeville, qui visita quelques contrées de l'Asie vers 1327, près d'un siècle après Ascelin, Plancarpin et Rubruquis,

voulut renchérir par de haut, de diable, agneau engendré ces merveilles sans et des récits, quel que l'histoire, avait intéresser des être détrompé goût. Depuis renoncer à ce tenter des fictions se borner, pour grossiers que d que la puissance était capable d

La conséquence des observations que miner le degré d'une relation ou autant que nous écrite; de recueillir de ses contemporains, de ses habits de son caractère diates plus encore servée, s'il est curieux et intègres qui de tout autre manière. Les règles de

voulut renchérir sur leurs relations : il parla d'îles habitées par des géants qui avaient cinquante pieds de haut, de diables qui vomissaient des flammes, et d'un agneau engendré par un melon. Au milieu de toutes ces merveilles, il inséra divers morceaux extraits des romans et des légendes de cette époque. Alors tous les récits, quel que fût leur titre, roman, légende, voyage, histoire, avaient besoin de fables et de prodiges pour intéresser des lecteurs crédules qui n'auraient pas voulu être détrompés. Le temps a, par degrés, modifié ce goût. Depuis trois ou quatre siècles, il a fallu presque renoncer à cette manière d'abuser les peuples, se contenter des fictions établies par d'anciennes traditions, et se borner, pour les âges modernes, aux mensonges moins grossiers que dictaient des intérêts privés ou publics, et que la puissance des gouvernements ou des factions était capable de soutenir.

La conséquence la plus générale à déduire des observations que je viens d'exposer, est que pour déterminer le degré de confiance ou de défiance que mérite une relation originale, il est nécessaire de connaître, autant que nous en avons les moyens, l'auteur qui l'a écrite; de recueillir dans ses livres même et dans ceux de ses contemporains, tout ce qu'on peut savoir de sa vie, de ses habitudes, de ses mœurs, de ses lumières et de son caractère, afin de juger, par ces données immédiates plus encore que par la réputation qu'il a conservée, s'il est ou s'il n'est pas un de ces hommes sages et intègres qui sont esclaves de la vérité et indépendants de tout autre maître.

Les règles de critique jusqu'ici exposées, et applicables

aux relations immédiates, aux monuments et aux traditions orales, excluraient des annales humaines un très-grand nombre d'hypothèses, d'erreurs et d'impostures; mais elles y maintiendraient comme probables ou comme certains beaucoup de faits et de détails, de ceux sur-tout qui ont eu une éclatante publicité. Il résulte de ces règles et des observations d'où elles dérivent, que l'histoire est une véritable science, dans laquelle sans doute se sont introduites, comme en beaucoup d'autres, des notions vagues, fausses ou incertaines, mais qu'il est possible d'assujettir à des méthodes rigoureuses qui la rendraient exacte en faisant discerner le vrai du faux, le possible de l'impossible, ce qui a quelque vraisemblance de ce qui n'en présente aucune, et les faits constants ou certains de ceux qui n'atteignent qu'un degré plus ou moins élevé de probabilité. Pour nous en convaincre, il suffirait de quelques réflexions sur les événements qui viennent de se passer depuis trente-six ans parmi nous, et sur les moyens qu'on aura, dans quelques siècles, de les connaître aussi bien et peut-être un peu mieux qu'aujourd'hui; hors le seul cas où il arriverait au globe terrestre une de ces subversions générales qui interrompent et recommencent le cours des choses, abolissent et renouvellent les sociétés, les arts, et toutes les connaissances humaines; y compris l'histoire. En exceptant cette hypothèse, on peut assurer sans crainte que de si grands souvenirs ne pourront jamais s'éteindre ni s'altérer. En effet, ils ne seront pas transmis par de simples traditions; et leur durée ne dépendra point de celle de quelques monuments fragiles, mutilés ou énigmatiques. Nous avons vu, depuis trente-

cinq ans, chaque
puéril les trop
et peu s'en est
des triomphes
de l'envie et de
raient pas moi
traient aussi et
autres signes n
d'autres moyens
la chronologie
vils, que les p
marbres qui po
perflus, inutile
et dignes seule
s'abstiendront d
fondir ce qui es
pièces d'archive
merie en aura t
se celles des p
récits officiels,
publiques, des
originales de tou
moyen de comp
moignages, de s
dans tout son ce
ses sources à la
quel jugement l'
causes, de leurs
personnages. Ce
étrangères à l'
tiennent qu'aux

cinq ans, chaque parti renverser avec un empressement péril les trophées de celui qu'il croyait avoir terrassé; et peu s'en est fallu que le plus magnifique monument des triomphes de nos armées ne tombât sous les coups de l'envie et de la vengeance. Ces triomphes n'en seraient pas moins immortels, alors même que disparaîtraient aussi et les médailles, et les inscriptions, et les autres signes matériels qui les retracent. On aura tant d'autres moyens de fixer par années, par mois, par jours, la chronologie de tous ces événements militaires et civils, que les pièces numismatiques, les bronzes, les marbres qui pourront survivre, sembleront presque superflus, inutiles à qui voudra pénétrer dans l'histoire, et dignes seulement d'occuper les loisirs de ceux qui s'abstiendront de l'étudier elle-même, contents d'approfondir ce qui est enseveli ou délaissé autour d'elle. Les pièces d'archives resteront si nombreuses, et l'imprimerie en aura tellement multiplié les copies, aussi-bien que celles des procès-verbaux, des registres, des autres récits officiels, des journaux particuliers, des gazettes publiques, des mémoires personnels et des relations originales de toute nature, qu'on ne manquera d'aucun moyen de compter, de confronter et d'apprécier les témoignages, de suivre enfin dans tous ses mouvements, dans tout son cours, une histoire qui jaillira de toutes ses sources à la fois. Après cela, ne demandons point quel jugement l'on portera de ces événements, de leurs causes, de leurs effets, du caractère et des actions des personnages. Ce sont là, je l'ai dit assez, des questions étrangères à l'histoire purement narrative : elles ne tiennent qu'aux théories morales et politiques qui se

mèlent. aux récits Ces questions ne se résolvent point immédiatement par des témoignages : les témoignages n'établissent que les faits ; et dès que les faits sont constatés, les juger est un droit qui n'est pas réservé exclusivement aux témoins, mais qui appartient à quiconque a recueilli leurs dépositions. C'est une fonction que la postérité remplit aussi bien, et souvent beaucoup mieux que les contemporains. Què m'importe ce magnifique éloge que Clarendon (1), pour se montrer impartial, décerne à Olivier Cromwel? Puis-je ignorer combien les hommes de cour et les peuples mêmes ont de penchant à chercher l'excuse de leur soumission et de leur patience dans le prétendu génie des usurpateurs? N'a-t-il pas presque toujours suffi de nuire à ses semblables, de les tromper, de les opprimer, pour obtenir d'eux les hommages dus à une habileté profonde? Il convient à notre vanité de penser que nous n'avons pu succomber que sous la puissance des conceptions les plus hautes ; et de peur de nous trop abaisser, nous exhausions nos oppresseurs. Nous prenons d'eux une idée pareille à celle qu'on avait de certaines divinités malfaisantes ; nous ne voulons avoir été victimes ou esclaves que de quelques puissants génies. Si j'ai appris de Clarendon lui-même, et des autres écrivains de son siècle, tous les faits dont se compose la vie publique et privée du protecteur de la Grande-Bretagne, j'aurai le droit d'examiner à mon tour ce qu'ils me disent de la sublimité de son esprit et de la magnanimité de son cœur ; et je

(1) *History of the rebellion and civil wars. Hist. de la rébellion, etc.* t. VI, p. 517.

me souviendr
contre la géné
contre ses lur
cussions sont
pour objet la
originales.

(1) M. Villemai
1819, une Vie de
vol. in-8°. Elle est
coup de talent et
leurs sources : rien
ce qui peut nous m

me souviendrai qu'il y a toujours de fortes présomptions contre la générosité d'un tyran, et encore plus peut-être contre ses lumières (1). Mais, encore une fois, ces discussions sont tout-à-fait distinctes de celles qui ont pour objet la vérité des faits énoncés dans les relations originales.

(1) M. Villemain a publié, en 1819, une *Vie de Cromwell*, en 2 vol. in-8°. Elle est écrite avec beaucoup de talent et puisée aux meilleures sources : rien n'y est omis de ce qui peut nous mettre à portée de

juger ce personnage par le détail de ses actions, et non par les hommages anciens ou nouveaux qu'il a reçus, ni même d'après les réflexions particulières de M. Villemain.

CHAPITRE XII.

DES RECUEILS OU DÉPÔTS HISTORIQUES.

DANS la recherche que nous venons de faire de toutes les sources immédiates de l'histoire, traditions, monuments, relations écrites à l'époque même ou à peu de distance des événements, nous n'avons pas rencontré les livres qui, aujourd'hui, servent le plus à répandre ce genre d'instruction; ceux dans lesquels l'enfance, la jeunesse, la plupart des gens du monde, et peut-être aussi des hommes de lettres, étudient le plus ordinairement les annales des peuples anciens et modernes. Il n'y a guère que les savants de profession qui aient recours aux chartes, aux inscriptions, aux médailles, aux divers débris matériels des temps passés. A moins de quelque besoin particulier, on ne prend pas la peine de remonter aux procès-verbaux officiellement rédigés en présence des faits, non plus qu'aux notes privées où des contemporains de ces mêmes faits en ont consigné les récents souvenirs; et l'on craindrait bien plus encore de s'engager dans la lecture de ces innombrables gazettes, qui depuis deux siècles ont raconté presque chaque jour l'histoire de la veille. C'est bien assez de lire les journaux du temps présent, et même c'est trop peut-

être; car ils s
qu'ils enlèvent
pourrait être
aux Mémoires
ou sur les ch
rant le siècle
sance, en gén
la grâce, l'écl
attirer beauco
qu'on entrepr
de cette classe
les connaissan
composés à de
originaux. Mé
enseignent l'h
l'histoire ecclé
Rollin, celle d
Quand on pre
Tite-Live, De
on ne trouvera
livres que des
asiatiques déjà
C'est dans le
développe avec
longues séries
tails, un vaste
instructifs que
jusqu'ici en ter
sources, ils ne
articles ont dû
temps de nous
qu'ils ont avec

être; car ils sont devenus si nombreux et si volumineux, qu'ils enlèvent une très-grande partie du temps qui pourrait être consacré à des études plus utiles. Quant aux Mémoires de divers personnages sur leur propre vie ou sur les choses arrivées soit de leur temps, soit durant le siècle qui a précédé immédiatement leur naissance, en général ils ont besoin de se recommander par la grâce, l'éclat ou la singularité de leurs formes pour attirer beaucoup de lecteurs; et il est extrêmement rare qu'on entreprenne une étude complète et méthodique de cette classe de livres. Où donc se puisent d'ordinaire les connaissances ou notions historiques? En des recueils composés à de longues distances des faits et des récits originaux. Mézerai, ou Daniel, ou Vély et Villaret nous enseignent l'histoire de France; Baronius ou Fleury, l'histoire ecclésiastique; Vertot, l'histoire de Rome; Rollin, celle de la Grèce, de l'Assyrie ou de l'Égypte. Quand on prendrait de plus anciens maîtres, tels que Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, on ne trouverait encore dans ce qui nous reste de leurs livres que des recueils d'annales romaines, grecques ou asiatiques déjà vieilles à l'époque où ils écrivaient.

C'est dans les livres de cette nature que l'histoire se développe avec le plus d'étendue, qu'elle présente de longues séries de faits, un riche enchaînement de détails, un vaste ensemble de souvenirs. Mais quelque instructifs que ces ouvrages puissent être, je n'ai pas dû jusqu'ici en tenir compte, puisque, au lieu d'être des sources, ils ne sont que de simples dépôts dont tous les articles ont dû être pris dans ces sources mêmes. Il est temps de nous former une idée précise des rapports qu'ils ont avec elles, et de savoir jusqu'à quel point

ils en peuvent tenir lieu. Beaucoup plus répandus et plus accessibles que les originaux, ces recueils ont une visible et inévitable influence sur l'état, le progrès ou l'imperfection de la science historique. Je les ai divisés en deux ordres (1) : les uns se sont formés à la fin des périodes dont ils offrent le tableau, au sein du peuple dont ils racontent les destinées; les autres sont séparés de leur matière par de longs intervalles de temps et de lieux. Les noms seuls d'Hérodote et de Rollin rendraient sensible la distinction que je viens de rappeler. Hérodote compose une histoire qui se prolonge jusqu'au temps où il vit; Rollin n'entreprind la sienne que plusieurs siècles après les derniers faits qu'elle rassemble. Les historiens à comprendre dans ces deux ordres sont extrêmement nombreux : je ne me propose point de les nommer tous; mais il nous est indispensable d'en connaître plusieurs, sur-tout de la première classe, afin de réunir les données sur lesquelles doivent reposer les règles de critique relatives à leurs écrits.

Les quatre premiers livres d'Hérodote n'ont aucunement le caractère de relations originales, puisqu'ils remontent à des âges fort antérieurs au sien. Mais Hérodote a pu recueillir et il a recueilli en effet des traditions; la peine qu'il prend de les rapporter ne nous prive pas du droit de les soumettre à un sévère examen. Il a visité, observé des monuments; il a eu entre ses mains des mémoires, des écrits que nous n'avons plus : il nous tient lieu de tout ce qui doit nous manquer à jamais; et ses livres, s'ils ne sont pas des sources primitives, sont au moins les plus anciens dépôts où il nous soit

(1) Voy. ci-dessus, p. 70.

permis de puis
cents ans plus
res, moins à p
années de rech
sans doute déc
à Hérodote; et
térieurs au si
guerres d'Alex
de ce conquér
que celle d'Hé
puis Homère j
très-haut degré
dinairement no
animé ni pittor
Peu scrupuleux
détails frivoles
plus crédule qu
aux matériaux d
Cependant son o
faut de vingt-c
vaste dépôt d'anc
lecture indispen
connaître les sièc
Un historien
presque autant
subsiste de son o
fort aride, quelq
animé, qu'on a d
ritables morceaux
tait d'être plus so
de Justin : on cro
tèle; Orose et div

permis de puiser. Diodore de Sicile, qui écrivait quatre cents ans plus tard, était, en traitant les mêmes matières, moins à portée de les étudier; mais durant trente années de recherches, de voyages et de travaux, il a pu sans doute découvrir encore quelques vestiges échappés à Hérodote; et lorsqu'il retrace des évènements postérieurs au siècle de cet écrivain, par exemple les guerres d'Alexandre, les dissensions des successeurs de ce conquérant, sa position redevient la même que celle d'Hérodote à l'égard des siècles écoulés depuis Homère jusqu'à Xerxès. Diodore n'a point à un très-haut degré le talent de raconter : son style, ordinairement noble et simple, n'est presque jamais animé ni pittoresque, et manque souvent d'élégance. Peu scrupuleux sur le choix des faits, il accumule les détails frivoles ou fabuleux : ce n'est pas qu'il soit plus crédule qu'un autre, mais il ne veut pas renoncer aux matériaux qu'il s'est donné la peine de rassembler. Cependant son ouvrage, si nous l'avions complet (il s'en faut de vingt-cinq livres sur quarante), serait le plus vaste dépôt d'anciennes histoires : tel qu'il est, c'est une lecture indispensable à quiconque veut suffisamment connaître les siècles antérieurs à l'ère vulgaire.

Un historien latin, Trogue Pompée, avait embrassé presque autant de matières que Diodore; mais il ne subsiste de son ouvrage qu'un abrégé presque toujours fort aride, quelquefois au contraire si brillant et si animé, qu'on a droit de supposer que ce sont là de véritables morceaux du texte. L'abrégiateur, qui eût bien mérité d'être plus souvent copiste, est connu sous le nom de Justin : on croit qu'il vivait au temps de Marc-Aurèle; Orose et divers auteurs du moyen âge, Isidore de

Séville, Jornandès, Jean de Sarisbéry, paraissent l'avoir confondu avec saint Justin, martyr et docteur de l'Église. Cette erreur nous montre combien peu de renseignements on a sur son compte; cependant ce que nous savons de lui suffirait encore pour nous donner à peu près la mesure de son autorité: il abrège un ouvrage qui n'existe plus, mais dont l'auteur, contemporain d'Auguste, était fort estimé. Il s'ensuit que Justin et Trogue Pompée lui-même pourraient être qualifiés modernes, eu égard aux époques antiques dont ils nous entretiennent, sur-tout lorsqu'il s'agit des Assyriens, des Mèdes et des Perses; mais ils parlent aussi des successeurs d'Alexandre, des guerres puniques, du roi de Pont, Mithridate, et de plusieurs autres évènements qui se rapprochent de leurs siècles.

La vie d'Alexandre a occupé une si grande place dans les souvenirs des hommes, qu'il est à propos de remarquer les anciens livres où nous la trouvons écrite. Ceux qu'on avait composés sur ce sujet dès le temps du héros et dans le cours des deux cents années suivantes ne s'étant point conservés, ses premiers historiens sont pour nous Diodore de Sicile, et Trogue Pompée représenté par Justin. Deux livres sur la Fortune d'Alexandre, qui se rencontrent parmi les œuvres de Plutarque, ne sont probablement pas de cet écrivain; c'est un panégyrique également dépourvu de chaleur et de méthode: mais la vie du roi de Macédoine, dont Plutarque est réellement l'auteur, est pleine d'intérêt, riche de détails qui ne sont nulle part présentés sous les mêmes aspects, et dont quelques-uns ne se trouvent aucunement ailleurs. Arrien de Nicomédie, qui vivait au deuxième siècle de l'ère vulgaire, a laissé une histoire de ce prince en sept livres, outre

un huitième, tion d'Alexandrius (1) a fait miers livres, dont il les a cécence du st de la diction. répréhensible, l'existence des contemporains d'A littérateurs mo tres historiens sagement, croi quand il s'agit soit véritable et personnage, con universellement Quinte-Curce a des harangues, On doit avouer son illusion sur exempte de bas pas laissé de m Alexandre lui se son orgueil et s tins, égorgé ses compagnons de

(1) Biblioth. n. 58.

(2) Éléments de Lit toire.

(3) Feliciorum fuiss (si) vicisset profectò a que iram, mala invicta inter epulas, cædibus an

un huitième, qui consiste en un Journal de l'expédition d'Alexandre depuis l'Indus jusqu'à l'Euphrate. Photius (1) a fait avec complaisance l'analyse des sept premiers livres, et n'a mêlé aucune critique aux éloges dont il les a comblés : il loue la brièveté des récits, la décence du style, l'harmonie, la pureté et la clarté de la diction. Il n'y trouve même aucune digression répréhensible, quoiqu'il y en ait une très-longue sur l'existence des Amazones. Bien avant Photius, les contemporains d'Arrien le comparaient à Xénophon. Les littérateurs modernes se bornent à le préférer aux autres historiens du conquérant macédonien : il écrit plus sagement, croit moins, et loue avec plus de réserve; quand il s'agit d'un trait magnanime, il souhaite qu'il soit véritable et s'abstient de l'affirmer. La vie du même personnage, composée en latin par Quinte-Curce, est universellement connue. Plus écrivain que philosophe, Quinte-Curce apprécie peu, admire beaucoup, compose des harangues, et se plaît à décrire plus qu'à raconter. On doit avouer néanmoins avec Marmontel (2), que son illusion sur son héros étant sans intérêt, elle est exempte de bassesse; et je pourrais ajouter qu'il n'a pas laissé de mêler de graves censures à tant d'éloges : Alexandre lui semblerait plus heureux s'il eût vaincu son orgueil et sa colère; s'il n'eût pas, dans ses festins, égorgé ses amis, les émules de ses exploits, les compagnons de ses triomphes (3). On ne sait pas bien

(1) Biblioth. n. 58.

(2) Éléments de Littér., art. Histoire.

(3) Feliciorem fuisse crederem...

(si) vicisset profectò superbiam atque iram, mala invicta; abstinisset, inter epulas, cœdibus amicorum, egre-

giosque bello viros et tot gentium domitores, indictà causâ veritus esset occidere. (III, 12.)

On doit aussi savoir gré à Quinte-Curce d'avoir dit (IX, 4), *Equidem plura transcribo quam credo.*

en quel temps vécut Quinte-Curce. Les uns le placent sous le règne de Tibère, de Caligula ou de Claude (1); d'autres le retardent jusqu'à Constantin, jusqu'à Théodose, et même au-delà (2) : je le croirais contemporain d'Arrien ou même de Plutarque; toujours n'aurait-il écrit que plus de quatre siècles après les hauts faits qu'il célèbre. Ainsi nous ne possédons aucune histoire originale d'Alexandre; et il en est de même de toutes les annales antiques de l'Asie et de la Grèce, à l'exception de ce qu'Hérodote nous apprend de la guerre contre les Perses, Thucydide de celle du Péloponèse, Xénophon de l'expédition de Cyrus le Jeune et des événements qui l'ont suivie jusqu'à la mort d'Épaminondas; Polybe enfin, de la ligue achéenne et des derniers efforts des villes grecques pour conserver ou recouvrer leur indépendance. Sur presque tout le surplus, nous n'avons hérité de l'antiquité que de bien modiques fragments et les recueils ou compositions tardives dont je viens de parler.

Malheureusement, il en est à peu près de même à l'égard des quatre ou cinq premiers siècles de Rome. Denys d'Halicarnasse, après un séjour de vingt-deux ans dans cette ville, après une étude quelconque de ses historiens indigènes qui n'étaient pas fort anciens, écrivit, peu de temps avant l'ouverture de l'ère vulgaire, vingt livres d'Antiquités, dont les neuf derniers ont disparu, sauf quelques extraits. Les onze qui subsistent ne correspondent qu'aux trois premiers siècles romains, en sorte qu'il y en a quatre d'intervalle entre

(1) Perizonius, Tillemont, Teller, Dubos, Tiraboschi, Ste-Croix.

(2) Bagnolo, Ragionam. della Genta Curzia e dell'età di Q. Curzio. — Kunze, édit. de Q. C., 1795. —

Barthius place Q. Curce sous Théodose. — Bodin, Gui Patin, Jeau le Clerc pensent que cette hist. d'Alexandre n'a été composée qu'au moyen âge.

la fin de cette
pilateur grec
mythologique
ditions fabule
moins obscur
ses récits devi
tinuent d'être
faute de vérité
cher dans son
peuvent conce
république rom
et pratiques re
savoir autant s
livres la matièr
Tite-Live a l'av
ple dont il nou
deux livres qu'
trente-cinq : les
maines jusqu'à
partir de l'an 29
218; c'était la
vingt-un et les
l'histoire d'envi
par le tableau
Bithynie, aux v
l'an 167; rien,
qui continuaient
dixième avant J
dans la partie q
qu'un recueil, et
comme productio
ligula et le pape

la fin de cette partie d'histoire et le temps où ce compilateur grec a vécu. Il s'arrête long-temps aux origines mythologiques de l'Italie, et recueille beaucoup de traditions fabuleuses. A mesure qu'il approche d'époques moins obscures, depuis les rois jusqu'aux décenvirs, ses récits deviennent un peu plus historiques, mais continuent d'être prolixes et fort incertains. Cependant, faute de véritables sources, on s'est accoutumé à chercher dans son ouvrage les notions et les détails qui peuvent concerner les plus antiques institutions de la république romaine, ses lois, ses usages, ses croyances et pratiques religieuses. Tite-Live ne prétend point en savoir autant sur ces premiers âges; il resserre en trois livres la matière qui en occupe onze chez Denys; mais Tite-Live a l'avantage d'écrire dans la langue du peuple dont il nous peint les destinées. Des cent quarante-deux livres qu'il avait laissés, nous n'en possédons que trente-cinq : les dix premiers conduisent les annales romaines jusqu'à la fin de la guerre des Samnites; et à partir de l'an 292 avant notre ère, il y a lacune jusqu'en 218; c'était la matière de la deuxième décade. Le livre vingt-un et les vingt-quatre qui le suivent contiennent l'histoire d'environ cinquante années, et se terminent par le tableau de l'asservissement de Prusias, roi de Bithynie, aux volontés du sénat. Plus rien au-delà de l'an 167; rien, dis-je, des quatre-vingt-dix-sept livres qui continuaient ces annales jusqu'à l'an de Rome 744, dixième avant Jésus-Christ. Ainsi ce grand ouvrage, dans la partie qui s'en est conservée, n'est réellement qu'un recueil, et ne saurait passer pour original que comme production littéraire, non comme histoire. Caligula et le pape Grégoire 1^{er} ont été accusés d'avoir

cent
(1);
néo-
rain
écrit
qu'il
ori-
les
tion
e les
phon
ments
olybe
des
indé-
s hé-
et les
arler.
me à
. De-
x ans
e ses
écri-
aire,
ont
bsis-
s ro-
entre
Théo-
an le
d'A-
qu'au

détruit le plus qu'ils ont pu les livres de cet historien; Caligula par démence, et Grégoire par une sorte de jalousie : ce pontife, dit-on, voyait avec peine tant de miracles dans une histoire profane; mais nous aurons occasion d'examiner plus tard si cette imputation n'est pas calomnieuse, et si l'ouvrage ne subsistait pas encore tout entier au douzième siècle, au temps de Guillaume de Malmesbury (1). On a plusieurs fois annoncé la découverte de quelques-uns des cent sept livres perdus : tout s'est réduit jusqu'ici à un fragment du quatre-vingt-onzième, qui a été publié en 1773 (2). Je n'ai pas besoin de dire combien cette perte est regrettable; on sait ce que vaut Tite-Live, soit comme écrivain, soit comme historien. Qu'est-ce que cette patavinité que lui reprochait l'hypercritique Asinius Pollion, et sur laquelle Morhof (3), et d'autres érudits modernes, ont tant disserté? N'était-ce pas là une de ces censures hasardées que se permettait si volontiers Asinius (4)? Et si elle avait quelque fondement, ne manquons-nous pas des notions et, pour ainsi dire, des organes nécessaires pour sentir un tel défaut? N'est-il pas plus sûr de souscrire aux éloges qu'Auguste croyait devoir à Tite-Live, quoiqu'il le trouvât pompéien (5), aux hommages que lui ont rendus Cremutius Cordus (6), Sénèque (7), Pline l'Ancien (8), Quintilien (9), et Tacite même (10), le plus

(1) Lib. II, *Reram Angl.* p. 183. Guill. de Malmesb. cite en cet endroit ce que Tite-Live racontait des exploits de Jules César.

(2) A Leipsick, in-8°, avec une préf. d'Ernesti. Ce morceau était tiré d'un mss. du Vatican.

(3) De Patavinitate Livianâ, 1684, in-4°.

(4) Voy. ci-dessus, p. 277.

(5) Tac. *Annal.* IV, 34.

(6) *Ibid.*

(7) De *Irâ*, l. I, c. 16.

(8) *Præfat. Hist. nat.*

(9) *Institution.* VIII, l. X, 1.

(10) *Annal.* IV, 34.

éclairé de ses
D'un autre côté
riche harmonie
latine dans ses
harangues, fau
les historiens de
lui reprocher o
peu trop de cor
buleuses et à
formes, sous le
avérés? Ce n'es
tions : tout ce q
son ouvrage, da
qu'un dépôt hist
moignage immé

A la suite des
par Denys d'Hal
d'anciens abrégé
chapitres suivant
en grec par Plu
moitié des vies de
que, l'autre à l'h
écrite fort long
raconte, il peint
ments avec une a
ainsi dire, que l'a
plus savants et p
grière dont l'intér
Sa critique n'est p
rigoureusement H

(1) De la manière d'éc

éclairé de ses juges, le plus redoutable de ses rivaux? D'un autre côté, en admirant le talent de Tite-Live, la riche harmonie et l'éclat pittoresque que prend la langue latine dans ses récits, dans ses descriptions, dans ses harangues, faut-il, avec Mably (1), le préférer à tous les historiens de l'antiquité? N'aurait-on pas le droit de lui reprocher ou quelque lenteur dans sa marche, ou un peu trop de complaisance à recueillir des traditions fabuleuses et à les présenter presque sous les mêmes formes, sous les mêmes couleurs que les faits les plus avérés? Ce n'est point ici le lieu de discuter ces questions : tout ce que nous ayons à reconnaître, c'est que son ouvrage, dans l'état où il nous est parvenu, n'est qu'un dépôt historique, et ne nous présente aucun témoignage immédiat.

A la suite des deux corps d'histoire romaine composés par Denys d'Halicarnasse et par Tite-Live, se placent d'anciens abrégés latins, dont je parlerai dans l'un des chapitres suivants, et des ouvrages plus étendus écrits en grec par Plutarque, Appien et Dion-Cassius. Une moitié des vies de Plutarque appartient à l'histoire grecque, l'autre à l'histoire romaine; et bien que cet auteur écrive fort long-temps après la plupart des faits qu'il raconte, il peint les personnages et décrit les événements avec une admirable naïveté. Son talent n'est, pour ainsi dire, que l'accent de sa bonne foi : il y a des récits plus savants et plus brillants que les siens; il n'y en a guère dont l'intérêt soit plus profond et plus durable. Sa critique n'est pas très-sévère, quoiqu'il ait traité bien rigoureusement Hérodote; mais il s'est livré à de nom-

(1) De la manière d'écrire l'Hist. Entret. I.

breuses recherches qui, entreprises avec un zèle honorable, ont été judicieusement dirigées. En conséquence, on a fait à Plutarque une réputation imposante, un peu exagérée peut-être : ce n'est point par la hauteur des pensées ni par l'éclat du style qu'il l'a obtenue; il la doit à son heureuse fécondité, à l'importance des sujets qu'il traite, à la simplicité de ses longs récits, à la sagesse des réflexions qu'il y mêle, à un grand art de disposer les détails biographiques. Il a eu de plus en France, dès le seizième siècle, le bonheur de trouver un traducteur dont le style, ou même le langage, représente fidèlement le sien. Environ un demi-siècle après Plutarque, Appien d'Alexandrie composa, en vingt-quatre livres, une histoire militaire des Romains, distribuée non par époques, mais par nations. Nous en avons perdu près de la moitié; les livres conservés sont ceux qui retracent les guerres d'Afrique, de Syrie, d'Ibérie ou Espagne, des Parthes, d'Annibal, de Mithridate, et les guerres civiles, outre des fragments sur celles d'Illyrie et sur quelques autres expéditions. Appien, quoiqu'on lui ait reproché des plagiats, des omissions, des erreurs assez grossières, trop de prévention ou de complaisance pour les Romains, fournit à l'histoire des articles qu'on ne rencontre point ailleurs, et à l'égard desquels ses récits, instructifs et quelquefois animés, remplacent les relations originales qui nous manquent. Ses ouvrages ne sont pas tout-à-fait indignes de l'éloge que Photius en a fait (1) Dion-Cassius, après avoir été gouverneur de diverses provinces, préteur, édile, et deux fois consul, haï des prétoriens qu'il avait contenus sous le joug d'une

(1) Biblioth. art. 57.

discipline rigoureuse l'an 230 de l'empire mourir dans sa prison employé dix ans à la garde du trésor de Rome comprenait quatorze volumes des Troyens et de la chute du règne de Septime Sévère de l'historien. Appien a paru, à l'exception de son ouvrage du trente-sixième siècle, les dix-sept livres de son histoire jusqu'à l'an de Rome 1064, autres, fort nombreux. Appien : ils étaient en grec et subsiste à peine un abrégé de cet ouvrage au sixième siècle, et par Zonare. Appien trions pas un tiers de ceux qui sont à la disposition de Dion-Cassius et la clarté de son style Thucydide (2); Appien c'est exalter beaucoup Appien souvent créduler Appien trager la mémoire Appien Cicéron par exemple Appien Tels nous sont les sources anciennes d'hui peuvent être

(1) Biblioth. art. 7

(2) Hist. des Empereurs

discipline rigoureuse, prit le parti de sortir de Rome l'an 230 de l'ère vulgaire, et vint respirer, écrire et mourir dans son pays natal, à Nicée en Bithynie. Il avait employé dix ans à rassembler les matériaux d'une histoire de Rome; il en consacra douze à la composer. Elle comprenait quarante-huit livres, remontait à l'arrivée des Troyens en Italie, et finissait à la septième année du règne de Septime-Sévère, c'est-à-dire au temps même de l'historien. Les trente-cinq premiers livres ont disparu, à l'exception de quelques fragments. Ce qui reste du trente-sixième commence à la guerre des Pirates; et les dix-sept livres complets qui suivent nous conduisent jusqu'à l'an de Rome 731, sous l'empire d'Auguste; six autres, fort mutilés, se terminent à l'avènement de Néron: ils étaient suivis de vingt derniers livres, dont il subsiste à peine quelques débris; en sorte que sans les abrégés de cet ouvrage, rédigés par Xiphilin au onzième siècle, et par Zonaras au douzième, nous n'en connaîtrions pas un tiers; et ce tiers se rapporte à des époques qui sont à la distance de deux ou trois siècles de celui où Dion-Cassius vivait. On loue la facilité de son style et la clarté de ses narrations. Photius (1) le compare à Thucydide (2); et Tillemont (2) le préfère à Hérodien: c'est exalter beaucoup un écrivain sans doute utile, mais souvent crédule, et qui n'a de hardiesse que pour outrager la mémoire des Romains les plus illustres, de Cicéron par exemple et de Sénèque.

Tels nous sont parvenus les principaux corps d'histoires anciennes, composés par des auteurs qui aujourd'hui peuvent être eux-mêmes appelés anciens, quelque

(1) Biblioth. art. 71.

(2) Hist. des Emper. t. III, p. 235, 239, 602, 614.

éloignés qu'ils soient déjà des temps où leurs livres nous transportent. Que renferment de pareils recueils? des récits ou purement traditionnels, ou fondés sur des monuments, ou empruntés de relations originales. Tout ce qui ne remonterait point à l'une de ces trois sources, et n'appartiendrait qu'à des écrivains si tardifs, ne serait par cela même d'aucune valeur, du moins lorsqu'il s'agit de faits et de particularités, non d'observations générales ou de réflexions morales et politiques. Toutes les fois qu'ils ne citent et qu'on ne peut citer pour eux ni monument ni récit primitif, il n'y a que fiction ou hypothèse, ou tout au plus tradition; et ce dernier cas nous reporte aux maximes que nous avons établies sur la partie traditionnelle des annales humaines : rejeter comme fabuleux tout ce qui, en matière profane, contrarie réellement les lois de la nature physique; et comme invraisemblable, tout ce qui ne s'accorde point avec le cours ordinaire des choses morales; n'attribuer à tout le surplus qu'une probabilité proportionnée à la cohérence des détails, au caractère et à l'enchaînement des circonstances. Si les faits sont indiqués par des monuments qui subsistent encore, c'est alors sur ces monuments mêmes que l'examen doit se porter immédiatement : il faut en vérifier l'authenticité, en reconnaître le sens, en apprécier l'autorité. S'il n'en subsiste aucun débris, la perte n'en peut sembler compensée que par des témoignages et par des descriptions assez détaillées pour nous offrir tous les éléments des opinions que nous en devons prendre. Quand Pausanias, ou quelque autre ancien auteur, affirme qu'il a vu une inscription, une statue, un édifice, je veux bien l'en croire sur ce point, et accepter même la description qu'il me présente de ce

monument, b
d'attention et
pour obligé d
ea donne et
tend déduire.
qu'il m'offre.

Dans le cas
gue des récits
s'élèvent d'elle
quels on nous
ou le temps les
mêmes que lon
naux? Si nou
s'exercer direct
notre dispositio
est-il digne de
nous de croire
mentions ont
de savoir en q
a vécu l'écrivain
sonnes dont il
ou s'il ne leur é
d'années, sa rela
susceptible d'être
que j'ai exposée
Mais, d'ordinaire
mêmes que des r
souvent perdus,
rien du tout à l'
qui les invoque.
Tite-Live citent
d'autres historien

monument, bien qu'il ait pu ne pas l'observer avec assez d'attention et de clairvoyance; mais je ne me tiens pas pour obligé d'adopter également les explications qu'il en donne et les conséquences historiques qu'il en prétend déduire. J'ai le droit de juger d'après les données qu'il m'offre.

Dans le cas où l'auteur d'un recueil historique allègue des récits antérieurs aux siens, différentes questions s'élèvent d'elles-mêmes sur ces citations: Les récits auxquels on nous renvoie sont-ils encore entre nos mains, ou le temps les a-t-il détruits? N'ont-ils été composés eux-mêmes que long-temps après les faits, ou sont-ils originaux? Si nous les possédons, c'est sur eux que doit s'exercer directement la critique. S'ils ne sont plus à notre disposition, jusqu'à quel point l'auteur qui les cite est-il digne de notre confiance? Quels motifs avons-nous de croire que les transcriptions ou les simples mentions ont été fidèles? Il importe encore plus de savoir en quel temps, voisin ou éloigné des faits, a vécu l'écrivain cité. S'il était contemporain des personnes dont il a raconté les actions et les aventures, ou s'il ne leur était postérieur que d'un petit nombre d'années, sa relation serait originale, et par conséquent susceptible d'être examinée conformément aux règles que j'ai exposées dans les deux chapitres précédents. Mais, d'ordinaire, les livres cités ainsi n'étaient eux-mêmes que des recueils, et, par surcroît, ils sont le plus souvent perdus, en sorte qu'ils n'ajoutent à peu près rien du tout à l'autorité du compilateur ou de l'auteur qui les invoque. Par exemple, Denys d'Halicarnasse et Tite-Live citent Fabius Pictor, Cincius Alimentus, et d'autres historiens dont les écrits ont disparu, et qui

vivaient au troisième et au second siècle avant notre ère, cinq cents ou quatre cents ans après les rois de Rome et les premiers consuls.

Voilà donc comment, en décomposant les recueils ou dépôts historiques, on y trouve des relations antérieures, rarement originales, ordinairement fort tardives, quelques indications monumentales, et beaucoup de narrations traditionnelles. Ce dernier caractère, qui est le moins rassurant, s'étend à tout ce qui ne nous est point expressément présenté comme revêtu de l'un des autres; à moins pourtant qu'il n'existe des récits originaux auxquels l'auteur du recueil ne renvoie point, quoiqu'ils aient précisément la même matière que les siens. Alors on ne doit pas manquer d'y recourir, et de comparer ce qui s'écrivait sur les événements à leur époque même, avec ce qui en a été rapporté long-temps après. Disons plus généralement que cette confrontation est indispensable toutes les fois qu'elle est possible, soit qu'il y ait, soit qu'il n'y ait pas de citation. Ainsi, quand Diodore de Sicile, dans son douzième livre et dans les suivants, parle de la guerre du Péloponèse et de l'expédition de Cyrus le Jeune; quand il revient, après trois ou quatre siècles, sur les sujets immédiatement traités par Thucydide et par Xénophon, le principal moyen de juger ses récits est de les rapprocher des leurs; et nous en devons dire autant de ceux de Tite-Live et d'Appien sur les guerres puniques, racontées avant eux par Polybe.

J'ai conclu qu'à l'égard des corps d'histoire composés à une longue distance de la plupart des événements, le travail de la critique consiste à les décomposer, et à faire sur chaque élément l'examen qu'a fait ou dû faire l'auteur même qui les a rassemblés. Rien n'y doit

rester qui lui
chainement de
style, les ape
et morales : e
malgré ce non
même, puisse
productions li
moins entre l
riques.

Jusqu'ici je
première class
la dernière de
tème, et je n'a
les ouvrages qu
comprend pas
ceux que je vi
modernes qui
térieures aux tr
ère, sur-tout à
et dans la lang
existe de tels p

Si l'on consi
qui concernent
breux, que le ca
volumes in-folio
articles qui exis
des pièces et de
que j'ai déjà ca
dissertations su
cherches sur ce

(1) Biblioth. histo
Fontette...

rester qui lui appartienne, sinon la distribution et l'enchaînement des matières, le mouvement et la couleur du style, les aperçus généraux, les applications politiques et morales : et c'est bien assez pour que ces ouvrages, malgré ce nom de recueils que leur impose leur nature même, puissent obtenir des rangs éminents parmi les productions littéraires; et, sinon entre les sources, du moins entre les grands dépôts de connaissances historiques.

Jusqu'ici je n'ai parlé que des recueils historiques de première classe, savoir de ceux qui ont été achevés à la dernière des époques dont ils retracent tout le système, et je n'ai point, à beaucoup près, indiqué tous les ouvrages que cette classe doit embrasser. Car elle ne comprend pas seulement des livres antiques tels que ceux que je viens de désigner; elle s'étend aux livres modernes qui n'ont pour objet que des annales postérieures aux trois ou quatre premiers siècles de notre ère, sur-tout à ceux qui ont été composés dans le pays et dans la langue du peuple qu'elles concernent. Il en existe de tels pour la France.

Si l'on considère à la fois toutes les espèces de livres qui concernent notre histoire, ils sont devenus si nombreux, que le catalogue qui en a été publié remplit cinq volumes in-folio (1), et contient environ cinquante mille articles qui existaient avant 1772. Mais là se trouvent des pièces et des relations originales du genre de celles que j'ai déjà caractérisées; il s'y rencontre aussi des dissertations sur quelques points particuliers, des recherches sur certains ordres de faits, d'usages et d'in-

(1) Biblioth. histor. de la Fr., par le P. Lelong. — Et Fevret de Fontette...

stitutions. Le nombre des recueils ou corps complets d'histoire de France n'y est pas très-considérable, et l'est trop néanmoins pour que j'en puisse entreprendre ici une énumération complète qui serait d'ailleurs inutile au but que je me propose.

Dès le temps de Charlemagne, on voit les religieux de Saint-Denis occupés de travaux historiques : ils n'avaient pas discontinué de s'y livrer quand Suger conçut la pensée de former un recueil méthodique où toutes les chroniques rédigées avant le douzième siècle fussent enchaînées, fondues en un seul corps, et continuées par l'histoire de chaque nouveau règne. Les textes qui se rassemblaient ainsi étaient tous en latin, jusqu'à la fin du treizième siècle, époque où, pour en étendre l'usage, on s'avisait de les traduire en français. C'est à cette version, modifiée et prolongée dans le cours des deux siècles suivants, que s'appliquent les noms de Chroniques de Saint-Denis ou de grandes Chroniques de France. La dernière rédaction est de Jean Chartier, religieux du même monastère sous Charles VII (1), sauf les additions qu'on y fit sous Louis XI et Charles VIII. Ce recueil a fourni le premier fond de nos annales : il présente le tableau des notions historiques, tant réelles que fabuleuses, répandues chez les Français à la fin du quinzième siècle.

Le choix des faits n'est guère plus heureux dans le volume latin de Robert Gaguin ; seulement les formes y sont un peu moins déplorables. L'auteur était homme de lettres et même homme du monde, en même temps que général des Mathurins. Nicole Gilles, qui mourut en 1503,

(1) Voy. Mém. de l'Académ. des Inscript. et Belles-Lettres, XV, 580. XVI, 175.

avait rédigé e
depuis la des
de traditions
1400. Nous
vons à un It
histoire de Fr
des fables et
Paul-Émile a
une latinité q
droiture qu'il
ultramontaine
donnable, pour
est, à tous éga
bliés par Belle
par Jean de S
lations fastidie
Louis XIII d'é
fait aujourd'hui
l'autre, non p
Scipion Duple
crédule, serait
franchise quelq
flatteur de Rich
songes qu'il n'a
Mézerai vint, e
on doit regrette
sources ; car il
nement : d'ordin
compilateurs q
Chartier jusqu'
judicieux que c
teurs. Un espri

avait rédigé en langue française des chroniques de France depuis la destruction de Troie : c'est un tissu romanesque de traditions vulgaires, au moins en ce qui précède l'an 1400. Nous sommes forcés de convenir que nous devons à un Italien, Paul-Émile de Vérone, la première histoire de France qui se fasse lire avec intérêt. Bien des fables et trop de harangues la surchargent; mais Paul-Émile a de la méthode, de la sagacité, du style, une latinité qui n'est plus barbare, et tout autant de droiture qu'il en pouvait concilier avec ses préventions ultramontaines et avec sa prédilection, d'ailleurs si pardonnable, pour les Italiens ses compatriotes. Son ouvrage est, à tous égards, fort supérieur à ceux qui furent publiés par Belleforêt sous le titre de *Grandes Annales*, et par Jean de Serres, sous le titre d'*Inventaire*; compilations fastidieuses dont la seconde dégoûta, dit-on, Louis XIII d'étudier l'histoire de son royaume. On ne fait aujourd'hui à peu près aucun usage ni de l'une ni de l'autre, non plus que de celles de Du Haillan et de Scipion Dupleix. Du Haillan, toutefois, s'il était moins crédule, serait estimable par son impartialité et par sa franchise quelquefois hardie. Dupleix, au contraire, flatteur de Richelieu, a été convaincu de plus de mensonges qu'il n'a reproché d'erreurs à Jean de Serres. Mézerai vint, et la France eut en effet un historien : on doit regretter qu'il ne remonte pas toujours aux sources; car il y puiserait avec clairvoyance et discernement : d'ordinaire, il se borne à travailler d'après les compilateurs que je viens de nommer, depuis Jean Chartier jusqu'à Dupleix; et ce n'est pas être assez judicieux que de l'être un peu plus que de tels auteurs. Un esprit libre et distingué, des idées saines,

des lumières rares encore lorsqu'il écrivait, guident assez heureusement Mézerai, sans le sauver pourtant de tous les écarts. En relevant dans son ouvrage quelques incorrections, quelques négligences, on a cru critiquer son style, dont l'aisance, la plénitude et la noblesse méritaient au contraire des éloges. C'est le style des historiens antiques, appliqué à des récits qui peut-être n'en sont pas toujours assez dignes, et transporté dans une langue qui, en 1640, n'avait encore offert en ce genre de prose aucun modèle, et, à vrai dire, aucun essai. Après avoir écrit ce grand ouvrage, Mézerai en a fait un abrégé moins inexact, et, sous ce rapport, plus utile.

Au commencement du dix-huitième siècle, on sentait généralement le besoin de mieux vérifier les faits, et le P. Daniel entreprit, sur les règnes mérovingiens et carlovingiens, des recherches rigoureuses que personne encore ne s'était prescrites. Son Histoire de France eut aussitôt beaucoup de vogue : Louis XIV la déclara excellente, il fit expédier à l'auteur un brevet d'historiographe; et tous les courtisans unirent leurs voix à celles de tous les jésuites pour célébrer ce chef-d'œuvre. Longueur cependant (1), Voltaire (2) et Mably (3) ont fort rabaisé cette réputation : ils ont accusé Daniel d'irréflexion, d'infidélité, d'intolérance. Son moindre défaut était d'écrire avec une négligence extrême; mais on doit lui savoir gré de ce qu'il a le premier porté la critique et la lumière dans les parties les plus lointaines et les plus obscures de nos annales; il a ouvert une route où

(1) Rec. de pièces sur l'Hist. de France.

(2) Siècle de Louis XIV, t. I. Catal.

(3) De la manière d'écrire l'Hist. Entr. 1.

nul des comp
nétrer. Son
été long-tem
blié Le Gendr
quelle que fût
de cet auteur,
fondant les pri
le moyen de pe
annuelle d'un
France, comme
Garnier, s'est r
procher à Velly
est moins instr
de philosophie,
il est prolix, p
être précis et
volumes rédigés
jusqu'à Charles
ches d'extraits
assez haut inté
née 1564; et l'o
due, qu'elle devi
siècles suivants,
ployées à l'égard
et des cinq prem
l'on a tenté d'a
étendu et plus ra
offrir le tableau
tre 1564 et la m
Comme en to

(1) Hist. de Fr. par

nul des compilateurs précédents n'avait osé ou su pénétrer. Son ouvrage, défectueux à tant d'égards, a été long-temps difficile à remplacer : celui qu'a publié Le Gendre n'a eu à peu près aucun succès; et quelle que fût l'estime due au savoir et aux intentions de cet auteur, son nom eût été bientôt oublié, si en fondant les prix de l'université de Paris, il n'eût trouvé le moyen de perpétuer sa mémoire par la proclamation annuelle d'un legs si honorable. Une autre histoire de France, commencée par Velly, continuée par Villaret et Garnier, s'est mieux soutenue : mais on a droit de reprocher à Velly des omissions et des erreurs graves; il est moins instruit que le P. Daniel. Villaret, avec plus de philosophie, n'a pas toujours une critique plus sûre; il est prolix, parce qu'il ne travaille point assez pour être précis et rapide; enfin l'unique éloge à faire des volumes rédigés par Garnier, depuis Philippe de Valois jusqu'à Charles IX, est de reconnaître qu'ils sont riches d'extraits ou d'analyses de pièces historiques d'un assez haut intérêt. Le trentième volume s'arrête à l'année 1564; et l'on est d'autant plus effrayé de cette étendue, qu'elle deviendrait au moins double pour les deux siècles suivants, si l'on y maintenait les dimensions employées à l'égard des règnes de Henri II, de François II, et des cinq premières années de Charles IX. Depuis peu l'on a tenté d'achever ce recueil sur un plan moins étendu et plus raisonnable; et six volumes ont suffi pour offrir le tableau des quarante-six années comprises entre 1564 et la mort de Henri IV (1).

Comme en tous lieux et à toute époque les lecteurs

(1) Hist. de Fr. par M. Dufau. Paris, 1819 1821, in-12.

se sont aisément dégoûtés ou effrayés des corps d'histoire qui s'agrandissaient indéfiniment, on a presque partout, et de siècle en siècle, rédigé des abrégés dont je ne parlerai que dans l'un des chapitres suivants, parce qu'ils forment une classe de livres essentiellement distincte de celle des recueils ou dépôts que nous avons à considérer ici. Nos annales françaises ont été ainsi resserrées, à diverses reprises, en de très-courts espaces, où l'instruction devait être ou paraître superficielle ou insuffisante. Il restait à prendre un juste milieu entre des sommaires si succincts et des compilations interminables : M. de Sismondi, qui avait déjà si bien saisi cette mesure dans son ouvrage sur les républiques italiennes, a essayé de l'appliquer à nos annales; il les a conduites, en six volumes, jusqu'à l'avènement de saint Louis (2); et nous avons plus que jamais l'espoir de posséder enfin une véritable histoire des Français: Au lieu d'en embrasser toute l'étendue, plusieurs écrivains se sont bornés à certaines périodes, à des règnes, à des guerres, à des événements spéciaux; par exemple, aux croisades, à la ligue, à la fronde; et par des recherches plus concentrées, ils ont quelquefois jeté un jour nouveau sur des faits déjà anciens de leur temps. D'autres n'ont eu en vue qu'une province, qu'un arrondissement, qu'une seule ville; et parmi ces histoires locales, on distingue celles qui sont dues à de laborieux Bénédictins, sur-tout celle du Languedoc, par dom De Vic et dom Vaissette: elle tient lieu de tout ce qu'avaient écrit sur cette contrée, et particulièrement sur Toulouse, Catel, La Faille et quelques autres.

(1) Hist. des Français. Paris, 1821-1823, in-8°.

Toutes les m
qui descendent
été composées
Sigonius, Mur
ties plus ou m
l'Italie. On do
d'Occident, de
sur le royaum
siècle. C'était,
sonne encore n
archives, comp
tions, et parvin
il ne se s'est p
terbe et de cer
titude, sa mét
ges. Muratori (
blit ou rectifie l
tous les détails
tième siècle; et
suffirait à la pl
sur l'histoire par
et pénétrants d'
La cour de Rom
est vengée par c
avait censurées;
qu'une prison : i
car ils lui ont ce
Jean-Antoine Bia
contre Giannone
culper de tout so

(1) Sect. XVI, part
c. 1, n. 13.

Toutes les nations modernes ont des histoires générales qui descendent souvent jusqu'aux époques où elles ont été composées dans leur sein. Avant M. de Sismondi, Sigonius, Muratori, Denina, avaient recueilli des parties plus ou moins considérables des annales de toute l'Italie. On doit à Sigonius vingt livres sur l'empire d'Occident, depuis 287 jusqu'en 585, et vingt autres sur le royaume d'Italie jusqu'à la fin du treizième siècle. C'était, dit Tiraboschi (1), un désert où personne encore n'avait osé pénétrer : Sigonius fouilla les archives, compulsa les manuscrits, conféra les relations, et parvint à tracer une route large et lumineuse : il ne se s'est pas toujours assez défié d'Annius de Viterbe et de certains autres imposteurs ; mais son exactitude, sa méthode et sa latinité méritent des éloges. Muratori (2) puise aussi dans les sources ; il établit ou rectifie la chronologie ; il rassemble et coordonne tous les détails importants jusqu'au milieu du dix-huitième siècle ; et sans la sécheresse du style, son ouvrage suffirait à la plupart des lecteurs. Giannone a porté, sur l'histoire particulière de Naples, les regards fermes et pénétrants d'une raison saine et d'un esprit éclairé. La cour de Rome, jugée par lui fort sévèrement, s'en est vengée par des persécutions pareilles à celles qu'il avait censurées ; et il n'a trouvé en Piémont d'autre asile qu'une prison : il conyient de profiter de ses travaux ; car ils lui ont coûté fort cher. Le jésuite San-Felice et Jean-Antoine Bianchi ont publié des écrits théologiques contre Giannone, qui leur a répondu afin de se disculper de tout soupçon d'hérésie. Pour contre-balancer

(1) Sect. XVI, part. III, l. III, c. 1, n. 13.

(2) Il s'agit de ses *Annali d'Italia*, 12 vol. in-4°.

son ouvrage, qui avait rendu à peu près inutiles tous ceux qui existaient auparavant sur la même matière, Placido Troili la traita de nouveau, en 1747, dans un esprit différent; cette compilation n'ayant pas eu de succès, on a publié une autre histoire de Naples en 1805 (1).

Dès le quatorzième siècle, le doge André Dandolo avait composé une chronique vénitienne fort bonne pour un tel temps, mais qu'on ne doit pas s'attendre à trouver exempte de toute empreinte de la crédulité du moyen âge; elle remonte à saint Marc, et finit à l'an 1342. Bernard Giustiniani, qui a écrit la sienne cent ans plus tard, s'est arrêté à l'an 801, et l'on n'a rien de plus instructif sur ces anciennes époques. Sabellio ne sait pas si bien apprécier les sources, il prend de toute main, et emploie sans art ce qu'il a reçu sans choix : les récits qu'il compile atteignent l'an 1487. Sanuto et Navagero reprennent dès l'origine l'histoire de Venise, et la conduisent jusqu'à la fin du quinzième siècle : les Italiens donnent quelques éloges au premier (2); ils conviennent que le second a ramassé beaucoup de fables; et malgré le prénom d'André que porte ce Navagero, ils pensent qu'il pourrait bien être distinct du poète que ces deux noms désignent. Au dix-septième siècle, Paul Morosini compila un corps d'annales vénitiennes, depuis l'établissement de la république jusqu'en 1486; son frère, qui n'a traité qu'une époque plus moderne, a mieux réussi (3). Si nous écartons de vieilles chroniques, les premières histoires générales du Milanais seront celles de Bernard Corio et de Tristan Calchi.

(1) *Annali critico-diplomatici del regno di Napoli*, da Aless. Meo, 7 vol. in-4°.

(2) Voy. Tiraboschi, sect. XV,

part. II, l. III, c. 1, n. 36.

(3) Sur les histoires de Venise, etc., écrites par des Français, voy. ci-dessous, p. 398, etc.

Celui-ci, qui par Ripamonte est complet sur le Pierre Verri, Jean de Cornus jusqu'en 1591 de cet état, au-delà de l'in-4°, ou même sur les monnaies mesans et sur des hommes plus honoré leur historien, son travail finit plus qu'à 1274 publié sur le même siècle (1).

Malespini, qui chronique florentine reculées et ne s'en vait en 1281; un neveu de l'archevêque Compagni, gibelin, poids à ce qu'il blant d'être guerrier 1348; c'est le tome extrêmement postérieures à 12 qui précède. Un

(1) *Annali della città di Firenze*, 3 tom. 6 vol. in-4°.

Celui-ci, qui s'était arrêté à l'an 1315, a été continué par Ripamonti jusqu'à Charles-Quint. Un ouvrage plus complet sur les Fastes de Milan a été mis au jour par Pierre Verri, en 1783. Les annalistes de Parme sont Jean de Cornazanis, jusqu'en 1354; Ange de Ferrare, jusqu'en 1591 : Affo, qui avait entrepris une histoire de cet état, mourut en 1797, sans l'avoir conduite au-delà de 1346, quoiqu'il eût fait quatre volumes in-4°, ou même douze, si l'on y joint ce qu'il a écrit sur les monnaies de Parme, sur les littérateurs parmesans et sur le duché de Guastalla. Sigonius, l'un des hommes dont les productions littéraires ont le plus honoré la ville de Bologne, en est aussi le meilleur historien, du moins pour les anciens temps; car son travail finit à l'année 1267. On n'arrive non plus qu'à 1274 au bout du sixième volume in-4°, publié sur le même sujet par un auteur du dix-huitième siècle (1).

Malespini, qui vivait au quatorzième, a laissé une chronique florentine qui remonte aux époques les plus reculées et ne se remplit que de fables : elle se terminait en 1281; elle a été continuée jusqu'en 1286 par un neveu de l'auteur, et jusque vers l'an 1312 par Dino Compagni, gibelin déguisé, qui, pour donner plus de poids à ce qu'il dit de favorable à ce parti, fait semblant d'être guelfe. Jean Villani mourut de la peste en 1348; c'est le terme où finit son histoire de Florence, extrêmement précieuse en ce qui concerne les années postérieures à 1280; mais puisée dans Malespini pour ce qui précède. Un frère et un neveu de Villani ont con-

(1) Annali della città bolognese da Lod. Savioli. Basano, 1788-1795, 3 tou. 6 vol. in-4°.

duit cette chronique jusqu'en 1365, et ces dernières parties rentrent dans la classe des relations originales. Léonard Bruni d'Arezzo, outre ses Mémoires de son propre temps, a composé douze livres d'annales florentines; Donat Acciaiuoli les a traduits du latin en italien; et c'est dans cette langue qu'a d'abord paru cet ouvrage élégant, méthodique, et aussi exact que l'a permis la circonspection un peu timide de l'auteur. On y descend de l'an 80 avant Jésus-Christ, à l'an 1440 de notre ère. Le Pogge, dont les récits atteignent l'année 1444, mérite davantage encore et les mêmes éloges et la même critique; sa plume est celle d'un secrétaire de la république de Florence: il a eu pour traducteur en langue toscane son fils Jacopo, qui fut mis à mort comme complice de la conjuration des Pazzi. Ainsi que le Pogge, Machiavel fut à la fois secrétaire et historien des Florentins. Son ouvrage, écrit en italien, remplit les lacunes qu'on remarque dans ceux de ses prédécesseurs: observateur plus exercé, Machiavel est généralement plus impartial, et possède au moins autant qu'eux l'art de distribuer et d'exposer les évènements politiques. On a de Vincent Borghini moins une histoire qu'une suite de discours ou de mémoires sur l'origine de Florence, et sur les destinées de cette ville dans le cours du moyen âge: ils se recommandent par une critique judicieuse et par un style élégant. Le seizième siècle a produit deux autres historiens de la Toscane, Jean-Michel Bruto et Scipion Ammirato. Le premier se montre l'ennemi des Médicis, bien qu'il finisse son ouvrage à la mort de Laurent-le-Magnifique, c'est-à-dire à une époque où cette maison n'avait encore aspiré qu'à la véritable gloire. Bruto écrit

en latin; Ammirato doit le plus à son premier livre et le trente-cinquième. Ammirato s'occupe des intentions des faugonistes, il serait du huitième siècle italien, des annales fait guère que craint pas d'éternité.

La liste des historiens des noms de Florentins de Sandoval, dont d'annales qui, bien l'année 1124: écrivait pour les autres nations, n'est pas Si Garibai eût écrit d'Annius de Viterbe distingué; car il a d'ordinaire quelquefois énergique des Jésuites, ses confessions cite; et quoique peu moins favorable son texte latin et lui-même. Jamais un espagnol d'une comédie traduite d'Alvarès annales d'Espagne et on arrive à l'année moins en France:

en latin; Ammirato, en toscan, et c'est à lui qu'on doit le plus grand corps d'histoire florentine; car le premier livre s'ouvre par les plus lointaines origines, et le trente-cinquième ou dernier atteint l'année 1573. Ammirato s'occupe beaucoup des intérêts et des prétentions des familles : s'il était un peu moins généalogiste, il serait plus historien. Dans le cours du dix-huitième siècle, Bianchini et Galuzzi ont publié, en italien, des annales de la maison Médicis. Bianchini ne fait guère que disserter; M. Galuzzi raconte, et ne craint pas d'étendre, peut-être un peu trop, ses récits.

La liste des historiens de l'Espagne peut s'ouvrir par les noms de Florian d'Ocampo, d'Ambroise Moralès et de Sandoval, dont les ouvrages réunis forment un corps d'annales qui, bien que volumineux, ne dépasse point l'année 1124 : écrit en castillan, et à tous égards intéressant pour les Espagnols, il est utile aux érudits des autres nations, malgré les erreurs qui s'y rencontrent. Si Garibai eût accordé moins de confiance aux fictions d'Annius de Viterbe, il pourrait tenir ici un rang distingué; car il a de la méthode, un style concis et quelquefois énergique. Mariana est bien plus fameux : les Jésuites, ses confrères, l'ont égalé à Thucydide et à Tacite; et quoique les bons critiques l'aient apprécié un peu moins favorablement, on a imprimé plusieurs fois et son texte latin et la version castillane qu'il en a donnée lui-même. Jamais on n'a mis au jour le prétendu texte espagnol d'une compilation que Massuet a publiée comme traduite d'Alvarès de Colmenar, et qu'il a intitulée *Annales d'Espagne et de Portugal*. En écartant cet article, on arrive à l'annaliste espagnol qui est le plus lu au moins en France : c'est Jean de Ferreras, savant et ju-

dicieux écrivain, qui fut bibliothécaire de Philippe V et curé de Madrid; il a été traduit en français par d'Hermilly. Une histoire des Portugais, depuis la création jusqu'à l'an 1385 de l'ère vulgaire, est l'ouvrage de cinq Bénédictins, dont le premier, Bernard de Brito, l'a entreprise au seizième siècle; Antoine Brandam, François Brandam, Raphaël de Jésus, et Emmanuel dos Santos, qui est mort en 1740, l'ont successivement continuée. Il est à regretter qu'on n'achève point ce corps d'histoire, qui n'est pas un chef-d'œuvre de style ni de critique, mais qui rassemble tous les récits, toutes les traditions qu'il peut importer de connaître.

Il est bien rare qu'on ait recours aux histoires générales de la Suisse par Tchudi et par Watteville, depuis qu'on a celle de Muller. Cet écrivain tient l'un des rangs les plus éminents parmi les modernes qui ont cultivé le genre historique: il sait distribuer les faits, animer les récits, juger les hommes, discerner le vrai et chérir la liberté. On peut seulement le trouver un peu long, pour la matière qu'il traite; car il ne dépasse pas le quinzième siècle; ce qui oblige de lire, après son ouvrage, celui de Paul-Henri Mallet, où l'on parcourt, en moins de volumes, plus d'espace. Les Mémoires critiques de Bochat sur l'ancienne Helvétie se recommandent par leur exactitude; mais ils appartiennent moins à la classe des livres d'histoire générale qu'à celle des dissertations ou recherches historiques; et il en est à peu près de même de l'Histoire de Genève par Jacob Spon. Jean des Roches et M. Dewez ont essayé de recueillir toutes les annales anciennes et modernes des Pays-Bas ou provinces Belges. On a beaucoup de livres consacrés seulement ou à la Flandre ou au Hainaut, ou au

Brabant ou à
recommandab
les troubles e
contrées duran
écrivent à si
content, que l
mémoires orig
qui, né en 158
à l'an 1550 ei
servile de Tacit
du moins il s'es
mais indigne o
de modernes o
gue latine.

Schmidt et l
nales germaniq
allemande. On
Histoire de la
Woltman, son
guerre de Tren
nous pouvions
ou provinces,
la Souabe, par
la Saxe, par W
par Albert Kran
la Westphalie,
Schaten; de Sp
siècle, et deux c
de Mayence, par
senius; ou avec
418 jusqu'en 17
Cosme de Pragu

Brabant ou à la Hollande; et ils sont, en général, moins recommandables que ceux de Strada et de Grotius sur les troubles et les révolutions qui ont éclaté dans ces contrées durant le seizième siècle; mais ces deux auteurs écrivent à si peu de distance des événements qu'ils racontent, que leurs ouvrages ont plutôt le caractère de mémoires originaux que de recueils historiques. Grotius qui, né en 1583, mourut en 1645, commence ses récits à l'an 1550 et les termine à 1609. Imitateur un peu servile de Tacite, il n'atteint assurément pas son modèle; du moins il s'efforce d'en approcher, et ne se montre jamais indigne de marcher sur de tels vestiges. Fort peu de modernes ont mieux réussi à écrire l'histoire en langue latine.

Schmidt et Milbiller sont les auteurs du corps d'annales germaniques le plus complet qui existe en langue allemande. On a de Laurent Krafft une volumineuse Histoire de la maison d'Autriche; de Schiller, et de Woltman, son continuateur, un récit très-détaillé de la guerre de Trente ans, c'est-à-dire de 1618 à 1648. Si nous pouvions nous engager dans le détail des cercles ou provinces, nous rencontrerions des Annales de la Souabe, par Félix Faber et par Martin Crusius; de la Saxe, par Witikind, chroniqueur du dixième siècle, par Albert Krantz et David Chytræus, au seizième; de la Westphalie, par Stangefeld et par le jésuite Nicolas Schaten; de Spire, par Conrad, bénédictin du seizième siècle, et deux cents ans après par Christophè Lehman; de Mayence, par Serrarius; de Trèves, par Bröwer et Massenius; ou avec plus d'étendue, c'est-à-dire depuis l'an 418 jusqu'en 1745, par de Hontheim; de la Bohême, par Cosme de Prague, et par Dubravius évêque d'Olmutz;

en un mot, une foule de recueils anciens ou nouveaux, généraux ou particuliers, dont les plus utiles sont ceux où se trouvent transcrites des pièces et des relations originales.

Entre les historiens de l'Angleterre antérieurs au douzième siècle, les uns ne racontent que des évènements arrivés de leur temps; les autres ne reprennent de plus haut que les affaires ecclésiastiques. On peut donc désigner comme l'un des premiers corps d'annales anglaises, la Chronique Saxonne qui va de l'an 1^{er} de notre ère à l'an 1154. Suivent les Chroniques de Guillaume de Malmesbury, de Roger de Hoveden, de Guillaume de Neubridge, de Raoul de Diceto, auxquels je ne joins pas Mathieu Paris, dont les écrits, comme je l'ai déjà remarqué, ne prennent de développement que lorsqu'il arrive au treizième siècle, qui est le sien. Toutefois il part de l'an 1056, et il donne d'ailleurs des notices sur les rois Merciens et sur les premiers abbés de Saint-Albans. Il habitait cette abbaye de bénédictins, et y avait puisé quelques préjugés monastiques auxquels se joignaient chez lui des préventions contre la France: à cela près, il est sincère, laborieux et pesamment exact. Son livre est une des plus amples productions historiques du treizième siècle et s'appelle *Historia Major*, nom qui devait le distinguer d'un abrégé intitulé *Historia Minor*; mais ce second ouvrage n'a pas vu le jour. Celui de Raoul de Higden descend de la création à l'an 1357 où cet auteur vivait. En écartant d'autres chroniques générales de la Grande-Bretagne, rédigées au quatorzième et au quinzième siècle, on arrive à celle de Holinshed et de ses continuateurs, dont les dernières parties sont précieuses. Milton a écrit six livres d'histoire

qui n'aboutiss
paru, en 167
par la cour de
nement de Ja
de la liberté a
tiques et civil
voir le but qu
pandre des ic
combattre pou

La Grande-B
Thoyras, l'un
place parmi les
cernent, parce
langue anglais
et Wateley y d
aux production
beaucoup trop
d'où le bannis
même l'a souve
neuves encore
rence Échard
coup de cas et l
on nous a pour
ne sont guère r
flexible impart
toire: il déplu
Whigs, aux Tor
qu'il n'était l'av
vants furent scr
simplicité de sa

(1) De la manière

qui n'aboutissent qu'à Guillaume-le-Conquérant, et n'ont paru, en 1670, qu'en subissant des mutilations exigées par la cour de Charles II. James Tyrrel, après le détronement de Jacques II, s'est efforcé de défendre la cause de la liberté anglaise par de longues Annales ecclésiastiques et civiles qui ont eu peu de succès; il laissait trop voir le but qu'il voulait atteindre : quand on veut répandre des idées saines, il faut intercéder plutôt que combattre pour elles, et à force d'art, leur obtenir grace.

La Grande-Bretagne doit à un Languedocien, Rapin de Thoyras, l'une de ses histoires les plus étendues : je la place parmi les recueils formés au sein du pays qu'ils concernent, parce qu'elle a été composée en Angleterre et en langue anglaise, et que d'ailleurs les notes que Tyndall et Wateley y ont jointes la rattachent de plus en plus aux productions britanniques. Rapin de Thoyras laisse beaucoup trop éclater son ressentiment contre la France, d'où le bannissait l'édit de 1685; mais cette disposition même l'a souvent engagé dans des recherches utiles et neuves encore lorsqu'il écrivait. Moins laborieux, Lawrence Échard a plus de talent : les Anglais font beaucoup de cas et les Français peu d'usage de ses trois in-folio; on nous a pourtant traduit Smolett, dont les narrations ne sont guère moins fatigantes. Hume parut, et son inflexible impartialité nuisit d'abord au succès de son histoire : il déplut aux républicains, aux royalistes, aux Whigs, aux Torys, aux Catholiques, aux Protestants, parce qu'il n'était l'avocat ni l'adversaire d'aucune secte. Les savants furent scandalisés de la naïveté de ses récits et de la simplicité de sa science. Mably (1) ne voit en lui qu'un

(1) De la manière d'étudier l'Hist. Entr. 1.

ignorant qui n'a pas étudié les lois normandes. On a critiqué aussi son style, et les plus secs écrivains ont prétendu y trouver de la raideur, de la dureté. Le temps a fait justice de toutes ces censures et placé Hume au premier rang parmi les historiens modernes. Aucun sur-tout n'a mieux pesé l'importance des faits, ni plus exactement mesuré l'étendue que comporte une histoire nationale. Assurément il ne dit pas tout, et laisse à rechercher ailleurs beaucoup de particularités d'un intérêt spécial; mais il n'omet rien de ce qui doit instruire la plupart des lecteurs, et ne s'arrête à rien de ce qui les pourrait ennuyer. Il cherche de bonne foi et habilement la vérité: quand il ne la découvre pas, il doute; il évite le charlatanisme autant que l'erreur. Peut-être ses couleurs ne sont-elles pas assez brillantes; mais du moins elles sont si vraies et si pures, qu'elles fixent toujours les regards et laissent quelquefois des impressions vives. C'est dans son ouvrage, qui se termine à l'année 1689, que l'Europe étudie l'histoire d'Angleterre. Cependant cette matière a été encore traitée depuis par Robert Henry et par John Barrow, pour ne dire rien ici des simples abrégiateurs. Quelques auteurs anglais se sont bornés à un seul des règnes antérieurs à celui sous lequel ils écrivaient: on a ainsi des Histoires d'Alfred par Spelman; de Henri II, par Georges Littleton; de Richard III, par Thomas Morus et par Horace Walpole; de Henri VII, par Bacon; de Jacques I^{er} et de ses successeurs, par Harris et par mademoiselle Macauley; de Jacques II, par Fox. L'Écosse a deux historiens illustres, Buchanan et William Robertson, qui ont écrit, l'un en latin au seizième siècle, l'autre en anglais au dix-huitième; tous deux amis éclairés et courageux de la li-

berté public
rédigé de plu
de James Wa
nent l'histoire
lande, histor
plus de méth
et James Gor

Si l'on vou
ples du nord
niques des Go
ville; à celles
se contente de
dans la Scand
Snorron, fils d
qu'on croyait
pays, avant l'a
tions grossières
pilateur inhabi
frère Olaüs Ma
et de qui l'on a
Septentrion. C'e
parsemé encore
nius, au dix-sep
d'érudition et
riens qui lui se
mairien au moy
ensuite Isaac
parler des étra
Mallet, qui on
dus Torfæus, e
grande Histori
Orcaes, et d

berté publique. Robert Heron et Malcolm Laing ont rédigé de plus longues annales de l'Écosse. Les œuvres de James Warrée, auteur du dix-septième siècle concernent l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de l'Irlande, histoire qui a été, dans l'âge suivant, écrite avec plus de méthode par Mac-Géoghegan, Thomas Leland et James Gordon.

Si l'on voulait pénétrer jusqu'aux origines des peuples du nord de l'Europe, il faudrait recourir aux chroniques des Goths par Jornandès et par Isidore de Séville; à celles des Slaves, par Hermold et Arnold. Si l'on se contente de notices sur les plus anciens rois établis dans la Scandinavie, un Islandais du treizième siècle, Snorron, fils de Sturla, a recueilli ce qu'on savait ou ce qu'on croyait savoir de leurs règnes. L'histoire de ces pays, avant l'an 1300, n'est encore qu'un tissu de fictions grossières dans l'ouvrage de Jean Magnus, compilateur inhabile qu'il ne faut pas confondre avec son frère Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, mort en 1560, et de qui l'on a un tableau des fastes et des mœurs du Septentrion. C'est un ouvrage plus historique, et pourtant parsemé encore de récits merveilleux ou suspects. Messénius, au dix-septième siècle, a traité ce sujet avec plus d'érudition et de critique. Le Danemark a des historiens qui lui sont propres: Suénon, et Saxon le grammairien au moyen âge; Harald Huitfeld, vers l'an 1600; ensuite Isaac Pontanus, Swaning et Holberg, sans parler des étrangers comme Meursius, des Roches et Mallet, qui ont écrit des Annales danoises. Thérmodus Torfæus, qui mourut en 1720, est auteur d'une grande Histoire de Norwège, de trois livres sur les îles Orcades, et de recherches sur le Groenland: celles

d'Arngrin Jonas avaient eu pour objet l'Islande; et celles de Jean Scheffer, ainsi que de Rudbeck le fils, la Laponie. Les Suédois ont d'anciennes chroniques dont les textes gothiques ont été publiés par Vérélius avec des versions latines et des notes : ils ont des corps d'annales qu'ils doivent à Loccénius, à Puffendorf, à Olof Dalin. Les chroniques polonaises du moyen âge ne sont pas nombreuses; peut-être ne les connaît-on point encore toutes: la plus ancienne qu'on ait publiée est de Vincent Kadlubko, qui mourut en 1223 : celle de Boguphale se termine à l'an 1252; une autre atteint 1278; Jean Dlugossi, Mathias de Michou et Martin Cromer ont étendu ce travail jusqu'au seizième siècle.

L'Académie de Pétersbourg a publié, en 1767, la Chronique de Nestor, auteur né en 1056 : il en a paru d'autres éditifs; celle qu'a donnée M. Schlœzer contient, avec le texte esclavon, une version allemande et un commentaire. La Russie a d'autres chroniqueurs du moyen âge; mais Nestor est le plus ancien, et il a eu des continueurs. Avant la découverte de ces vieux livres, on avait bien peu de renseignements positifs sur l'établissement et les premiers progrès de cette nation. Les historiens de la Moscovie, que des imprimeurs de Francfort ont rassemblés en 1600, étaient tous modernes, c'est-à-dire, du quinzième et du seizième siècle, à six cents ou sept cents ans de distance des premiers faits qu'ils avaient à démêler; et, de plus, ils étaient presque tous Allemands, Anglais, Italiens, étrangers enfin à la nation dont ils racontaient les destinées : Herberstein, le plus judicieux de tous, est aussi celui dont l'ouvrage embrasse et enchaîne une plus longue suite de faits. Ce que le dix-septième siècle nous offrirait ici de plus re-

marquable se fait partie de et le dix-neu sur cette mati Lomonosow, l'on ne tenait

En écartant qui ont comp caines, améri propres à ces soit parce qu qu'aucune pub assez connaître Moïse de Kho les trois premi quelque lumié certaines partie cin, Égyptien Histoire des Sa rieuse. Aboulfar cin arménien; il abjuré, cela est de lui une Histo plus loin qu'elle outre des livres Annales qui s'a universelles, et autre genre de pas concevoir u riens orientaux souvent ne val

(1) Voy. ci-dessous

marquable serait une courte histoire de la Moscovie qui fait partie des œuvres de Milton ; mais le dix-huitième et le dix-neuvième ont produit beaucoup de livres sur cette matière, qui pourtant se réduiraient à ceux de Lomonosow, de M. Karamsin, et à bien peu d'autres, si l'on ne tenait compte que des écrivains nés en Russie.

En écartant de même pour ce moment les Européens qui ont composé des annales de contrées asiatiques, africaines, américaines, les recueils historiques tout-à-fait propres à ces pays ne seront pas non plus fort nombreux, soit parce qu'en effet il n'en existe guère, soit parce qu'aucune publication ou traduction ne nous les a fait assez connaître. Toutefois, vers l'an de notre ère 442, Moïse de Khopen écrivit une Histoire d'Arménie, dont les trois premiers livres imprimés depuis 1695 ont jeté quelque lumière et versé aussi quelques erreurs sur certaines parties des fastes de l'antiquité. Georges Elmacin, Égyptien et chrétien, a fait au treizième siècle une Histoire des Sarrasins, sinon instructive, du moins curieuse. Aboulfaradj, qui lui a peu survécu, était un médecin arménien; il professait aussi le christianisme : qu'il l'ait abjuré, cela est moins sûr, on le dit cependant. Nous avons de lui une Histoire des dynasties arabes, qui remonte le plus loin qu'elle peut. Aboulséda, mort en 1332, a laissé, outre des livres de géographie qui sont très-estimés, des Annales qui s'étendent jusqu'à Saladin; mais elles sont universelles, et trouveront à ce titre leur place dans un autre genre de recueils (1). En attendant il ne faudrait pas concevoir une très-haute idée du mérite de ces historiens orientaux; ils ne font que des compilations, qui souvent ne valent guère mieux que celles des chro-

(1) Voy. ci-dessous, p. 390.

niques européens du moyen âge; mais sur ce qui concerne leur pays, sur les vieilles traditions qu'ils y recueillaient, et à plus forte raison sur ce qui s'y passait de leur temps, la raison veut qu'on les interroge.

Cette maxime s'appliquerait même à des séries d'Annales en langue turque qui ont été imprimées à Constantinople; et dont les auteurs ne paraissent pas d'ailleurs mériter une extrême confiance. La Perse a un historien plus célèbre, Mirkhond, qui vivait au quinzième siècle, et dont le véritable nom est, dit-on, Haman Eddyn Mirckhawend Mohammed, ou Ibn Khawend-Chah, Ibn Mahmoud. On n'a publié encore que des morceaux de son grand ouvrage; mais les analyses qu'on a données de tout l'ensemble, font voir que c'est une sorte d'histoire générale de la Perse, et même d'une grande partie de l'Asie à partir de la création. Malheureusement on s'aperçoit trop que Mirkhond n'est après tout qu'un compilateur sans goût et sans critique, trop comparable à ceux de l'Europe jusqu'en 1500. Il n'a point l'art de lier les faits, il y laisse des lacunes, et des dates inexactes; son style manque de couleur, et sa narration d'intérêt. Quatre cents ans avant lui, Othby, dans le livre intitulé Tarickh Yeminey, avait beaucoup mieux raconté les révolutions arrivées dans la Perse orientale sous les trois derniers Samanides. Bien que jusqu'ici ce qu'on nous a fait connaître d'histoires écrites dans les langues orientales soit d'une médiocre valeur, il n'en est pas moins à désirer, pour le progrès ou le développement de cette branche de nos connaissances historiques, que ces publications se multiplient et qu'elles embrassent particulièrement tout ce qui tient aux croisades.

Les livres de l'Arabe Edrissi, géographe du douzième

siècle; les écri-
tafed, auteur
en s'imposa
né vers 1500
contribué à
gypte sous les
ques autres p
les ouvrages
connaissances
sule, et il est
de même à l'é
rien du Péro
Laso de la V
Espagnol et d
tenait le titre
des faits passé
de ses livres so
souvenirs ou d
doit point nég
cessive crédulité
ricains ont écri
arrivés depuis
sont là des rel

Nous aurions
cueils historiqu
ples dont ils re
joindre ceux q
sciences et des
légées, soit sur
m'arrêterai qu'

(1) Voy. Roberts

siècle; les écrits de ses contemporains Abdallatif et Allatafed, auteurs de chroniques; de Macrisi, qui peu après en s'imposa un travail du même genre; et de Jean Léon, né vers 1500 à Grenade, au sein d'une famille maure, ont contribué à ébaucher la description et l'histoire de l'Égypte sous les Musulmans, celle de l'Abyssinie et de quelques autres parties de l'Afrique. Mais c'est plutôt dans les ouvrages des Européens que peuvent se puiser les connaissances historiques relatives à cette grande péninsule, et il est presque superflu de dire qu'il en doit être de même à l'égard de l'Amérique. Cependant un historien du Pérou et de la Floride, Garcilaso ou Garcias Laso de la Vega, était Péruvien de naissance, fils d'un Espagnol et d'une princesse américaine de laquelle il tenait le titre d'inca. Son principal but est de raconter des faits passés de son temps; mais les premières parties de ses livres sont des recueils de tout ce qui existait de souvenirs ou de traditions des siècles antérieurs: on ne doit point négliger ses récits, malgré le désordre et l'excessive crédulité qui les caractérisent (1). D'autres Américains ont écrit divers mémoires sur des événements arrivés depuis le milieu du dix-huitième siècle; mais ce sont là des relations contemporaines.

Nous aurions donc terminé l'aperçu général des recueils historiques composés au sein de chacun des peuples dont ils retracent les destinées, s'il ne convenait d'y joindre ceux qui tiennent à l'histoire spéciale soit des sciences et des arts, soit des classes nobiliaires ou privilégiées, soit sur-tout des institutions religieuses. Je ne m'arrêterai qu'à ce dernier genre, qui par le cours qu'ont

(1) Voy. Robertson, note 29, sur le livre VI de son Hist. d'Amérique.

pris les choses humaines depuis quatorze siècles, est celui qui tient le plus étroitement aux annales des peuples.

L'histoire ecclésiastique est une sorte d'histoire générale : elle embrasse presque tous les empires modernes ; on a besoin d'elle pour éclaircir et compléter chacune des histoires nationales. Comme celles-ci, elle existe essentiellement dans les monuments et dans les relations contemporaines de chaque fait. Mais les détails historiques et les récits originaux s'y sont aussi multipliés à tel point, qu'on n'a pu tarder à concevoir l'idée de les rassembler en corps d'annales. Eusèbe, dès le quatrième siècle, et dans le cours des deux suivants, Socrate, Sozomène, Théodoret, Sulpice-Sévère, Philostorge, Cassiodore, ont tracé des tableaux du premier âge de l'église chrétienne. La plupart des chroniques universelles compilées en Europe depuis l'an 600 jusqu'en 1500, sont beaucoup plus ecclésiastiques que civiles. En 1552, commença la publication d'une Histoire des treize premiers siècles ou treize premières centuries du Christianisme ; ouvrage de Francowitz, dit Flaccus Illyricus, de Wigand, de Mathieu Judex et d'autres théologiens hétérodoxes, connus sous la dénomination commune de centuriateurs de Magdebourg. Quoiqu'ils aient encore moins de goût et de critique que d'orthodoxie, leur recueil méthodique n'a pas été sans quelque utilité. Mais on rencontre et même on distingue dans les œuvres de Sigonius quatorze livres d'Histoire ecclésiastique, où la latinité, l'érudition et les doctrines ont paru presque également irréprochables. Le cardinal Baronius, qui mourut, comme Sigonius, en 1607, a construit un bien plus vaste édifice. Ses Annales depuis l'ouverture de notre ère jusqu'à l'année 1198 remplissaient douze in-folio dès la première

édition achevées jusqu'en 1700. En y a fort exactes, neuf in-folio,

Après un rappeler ceux mes, et dans soins pris par langue de la n à un travail p premiers siècle empereurs du cute les témo sincérité parf auteur de la m bien qu'elle se dérangements généraux un grand nom ni facile ni pr toutes les tra elles ne pouva clarté. Fleury auteur Fabre n mes à l'an 15 tions savantes l'ouvrage qu'O sujet en langu in-quarto, est lité veut qu'on rédigées au dix protestants ; m de Basnage, d

édition achevée à Rome en 1593; Rinaldi les a continuées jusqu'en 1564, et Jacques de Laderchis jusqu'à 1700. En y joignant les observations critiques, souvent fort exactes, d'Antoine Pagi, on a formé du tout trente-neuf in-folio, où rien, ce semble, ne doit être omis.

Après un si vaste recueil, il n'y a guère lieu de rappeler celui d'Antoine Godeau, qui n'a que cinq tomes, et dans lequel d'ailleurs on n'aurait à louer que les soins pris par l'auteur pour donner à son style et à notre langue de la noblesse ou de l'emphase. Tillemont s'est livré à un travail plus austère : dans ses Mémoires sur les six premiers siècles de l'Église, comme dans son Histoire des empereurs du même temps, il remonte aux sources, discute les témoignages, et cherche la vérité avec une sincérité parfaite. Ce dernier éloge est dû à Fleury, auteur de la meilleure Histoire ecclésiastique qui existe, bien qu'elle soit fort au-dessous des discours ou considérations générales qui l'accompagnent. Elle comprend un grand nombre de récits invraisemblables, qu'il n'est ni facile ni prescrit d'admettre; mais s'il importait que toutes les traditions fussent rassemblées sans triage, elles ne pouvaient l'être avec plus de méthode et de clarté. Fleury s'était arrêté à l'an 1414 : son continuateur Fabre n'arrive qu'au bout de seize nouveaux tomes à l'an 1595. Noël Alexandre a joint des dissertations savantes à son histoire latine du christianisme : l'ouvrage qu'Orsi et Becchetti ont composé sur le même sujet en langue italienne, et qui remplit quarante-trois in-quarto, est peu connu en-deçà des Alpes. L'impartialité veut qu'on fasse mention des Annales ecclésiastiques rédigées au dix-septième et au dix-huitième siècle par des protestants; mais il doit être permis de dire que celles de Basnage, de Le Sueur et de Benoît Pictet sont bien

mal écrites. Mosheim a beaucoup plus de lecteurs ; il a fait un très-bon abrégé des centuries de Magdebourg.

L'histoire de l'église embrasse tant de détails, qu'elle se soudivise en plusieurs branches dont chacune est susceptible d'une grande étendue. Telle est d'abord l'histoire des papes, qui s'ouvre par les notices qu'Anastase le Bibliothécaire a recueillies. Cet ouvrage a de l'ensemble, de l'unité ; car tout y porte l'empreinte des opinions du neuvième siècle ou des intérêts que la cour de Rome avait alors à défendre ; et si les premiers articles sont beaucoup plus courts que les derniers, c'est qu'il est naturel que les objets lointains s'offrent sous une moindre image aux regards de l'historien. Entré les autres histoires de la papauté, l'une des plus complètes fut composée au quinzième siècle par Platina ou Sacchi de Piadena, habile écrivain, qui savait douter, examiner, confronter, réfléchir. La première édition de son livre donnée, en 1479, est recherchée, à cause des retranchements opérés dans la plupart des suivantes. Cent ans après Platina, Alfonso Ciaconius ou Chacon a plus étendu cette matière ; son recueil embrasse, avec les pontifes romains, les cardinaux ; et Guarnacci l'a continué. Quant aux annales du saint-siège composées par des hérétiques, tels que Duplessis-Mornay, Du Moulin, Henri Heidegger, François Bruys, Archibald Bower, il est évident qu'on ne doit les lire que comme des mémoires de parties adverses. La compilation de Bruys est sur-tout si déplorable, que les protestants la désavouent tant qu'ils peuvent. Les livres qui ne concernent ou qu'un seul pape ou qu'un petit nombre de ses successeurs, se sont fort multipliés : je ne citerai ici que l'utile collection de Baluze sur les papes d'Avignon, de 1305 à 1394. Je laisse

aussi les recueils particuliers provinciales, quelques des hérétiques comme à celui de remarques sobre, du Père par Bossuet, l'Inquisition par Je ne dis rien de saints : l'histoire les contiennent

Les détails nous donneront les plus importants, de la classe, parce qu'ils embrassent plus les faits de plus près au que, par une illustration pour des récits citer Diodore de comme des témoignages, d'Anastase Saint-Denys et s'agit de faits doctrinaire, et qui nous ces auteurs. C'est gage : jamais il plus de deux siècles lification d'origine sans des événements sont seulement l

aussi les recueils relatifs aux seuls cardinaux, et les histoires particulières de chacune des églises, nationales ou provinciales, de la chrétienté. Mais les tableaux historiques des hérésies tiennent aux annales de l'esprit humain comme à celles des empires; et en ce genre il convient de remarquer les histoires du Manichéisme par Beausobre, du Pélagianisme par Noris, des sectes nouvelles par Bossuet, de l'Édit de Nantes par Élie Benoît, de l'Inquisition par Philippe de Limborch et par Marsollier. Je ne dis rien ni des Annales monastiques ni des Vies de saints : l'indication, même sommaire, des livres qui les contiennent occuperait ici trop d'espace.

Les détails que nous venons de parcourir suffisent pour nous donner une idée des recueils historiques les plus importants, de ceux qu'on pourrait appeler de première classe, parce qu'ayant été composés à la fin des périodes qu'ils embrassent, et sur les lieux où se sont accomplis les faits dont ils rendent compte, ils semblent tenir de plus près aux sources de l'histoire. Il arrive même que, par une illusion dangereuse, on les prend quelquefois pour des récits originaux. On a contracté l'habitude de citer Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Tite-Live comme des témoins. On en use de même à l'égard d'Eusèbe, d'Anastase le Bibliothécaire, des Chroniques de Saint-Denys et de bien d'autres compilations, lorsqu'il s'agit de faits dont il n'existe plus de relation contemporaine, et qui nous sont pour la première fois racontés par ces auteurs. C'est trop abuser des apparences et du langage : jamais il ne peut exister de témoignage réel à plus de deux siècles de distance. J'ai dû réserver la qualification d'originales aux récits immédiats ou très-voisins des évènements, et me garder de l'étendre à ceux qui sont seulement les plus anciens que nous puissions lire

dans l'état actuel de nos livres historiques. Hors des sources proprement dites, tout n'est que transcription ou traduction, insuffisamment garantie, jusqu'à ce que par la décomposition dont j'ai parlé (1), on ait pu retrouver, reconnaître, vérifier chaque élément; démêler ce qui est ou traditionnel, ou fondé sur des monuments, ou énoncé par de vrais témoins; se mettre, s'il y a lieu, en présence des textes primitifs; examiner s'ils sont authentiques, ce qu'ils signifient, et quel droit ils ont à notre confiance. N'oublions pas que ces textes, relativement à de grandes parties d'annales, par exemple à la première dynastie des rois de France, ne forment point une chaîne continue; qu'ils laissent des lacunes remplies par de simples traditions. Ils deviennent plus nombreux, plus complets sous la deuxième race; ils se multiplient et se pressent davantage sous la troisième. C'est à mesure qu'on avance vers les derniers temps, que les pièces d'archives et les mémoires originaux concourent de plus en plus à former un tissu véritablement historique. Les recueils modernes n'ont donc en effet d'autorité que celle qu'ils empruntent de ces monuments et de ces textes qu'ils devraient toujours transcrire ou du moins indiquer, afin de nous en épargner ou de nous en faciliter la recherche. Mais ce sont là des soins dont les historiens se dispensent volontiers, et qui le plus souvent demeurent à la charge du lecteur, s'il ne veut pas croire sur parole ce que des compilateurs lui racontent, quelquefois en le croyant sur parole eux-mêmes.

Cette négligence est moins pardonnable encore et plus pernicieuse dans les recueils du second ordre ou de seconde main, qui seront le sujet du chapitre suivant.

(1) Ci-dessus, p. 354, 355.

DES RECUEILS
DISTANCES
TIENNENT

PRESQUE par plus nombreux composés hors longues distances des catastrophes classe en effet verselles, ou gr soit dans le cou niers siècles; et orientales en étrangères. Les cés en ce genre tant exemplé da toire d'Assyrie peut-être achevé tincte de son gr neuf livres nous fort au-dessus de marquée, que le reste, ne soit, du

CHAPITRE XIII.

DES RECUEILS HISTORIQUES COMPILÉS A DE LONGUES
DISTANCES DES TEMPS ET DES LIEUX DONT ILS CON-
TIENNENT LES ANNALES.

PRESQUE partout aujourd'hui les livres d'histoire les plus nombreux et les plus étudiés sont ceux que l'on a composés hors des pays qu'ils concernent, et à de très-longues distances des temps qu'ils rappellent et même des catastrophes par lesquelles ils se terminent. Cette classe en effet comprend toutes les histoires dites universelles, ou grecques, ou romaines, qui ont été rédigées soit dans le cours du moyen âge, soit dans les trois derniers siècles; et de plus, tout ce qu'on a écrit d'histoires orientales en Europe, et en chaque pays, d'histoires étrangères. Les anciens Grecs eux-mêmes s'étaient exercés en ce genre de composition; nous en avons un éclatant exemple dans Hérodote. Car sans parler d'une Histoire d'Assyrie qu'on suppose avoir été entreprise ou peut-être achevée par cet écrivain, et qui aurait été distincte de son grand ouvrage, une grande partie de ses neuf livres nous transporte à la fois loin de la Grèce et fort au-dessus de l'âge où il vivait. C'est un fait assez remarquable, que le plus ancien corps d'histoire qui nous reste, ne soit, du moins dans sa première moitié, qu'une

compilation empruntée et déjà même de seconde main. Pour ne rien dire de plusieurs auteurs grecs qui après Hérodote avaient composé des Annales, aujourd'hui perdues, de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Perse antique, nous voyons Diodore de Sicile remonter aussi aux époques les plus reculées, et pénétrer autant qu'il peut dans les contrées les plus lointaines.

Il est trop aisé de comprendre comment un peuple avide d'instruction sent le besoin de lire en sa propre langue le récit des évènements qui se sont passés avant lui et loin de lui. Il ne sait point les langues étrangères; il n'a point à sa disposition les livres écrits en ces idiomes: quand il pourrait entreprendre de les étudier, il serait fréquemment arrêté par des difficultés épineuses qui résulteraient de la dissemblance des mœurs, des lois, des religions, des systèmes politiques. A chaque instant il demanderait des explications, des éclaircissements, que ne lui offriraient presque jamais des historiens étrangers qui n'en auraient pas prévu la nécessité. Si de son propre sein s'élèvent des hommes plus instruits qui promettent de lui épargner tout ce travail, d'appréter et d'arranger pour son plus commode usage les annales de ses prédécesseurs et de ses voisins, d'y porter immédiatement de vives lumières qui ne laisseront rien d'obscur ni rien de décoloré, sans doute il s'empressera de profiter d'un tel service, et d'encourager ceux qui voudront le lui rendre. Beaucoup d'écrivains s'engageront à l'envi dans cette carrière, tant qu'elle pourra sembler neuve encore et que les juges ne deviendront point assez éclairés pour la rendre difficile. Long-temps les auteurs jouiront d'une grande liberté dans le choix des matières et des formes, et n'auront guère à observer d'autres ré-

gles que celui du bon sens. Les auteurs étrangers de leur affectation, qu'ils ne font que copier les textes aux principes qu'ils propagent.

Ces observations recueils historiques; mais la simplicité ou même l'absence de la langue grecque nous savons que nous embrassons les principes politiques; nous Trogue Pomponius de Justin en dès le temps de la République se lisait fertile en productions pas entreprenant un soin superlatif ne sont presque en existe de la cune à son tour d'avoir contraires. La plume mot que l'Académie selon l'ordre. ment des livres auteurs s'appliquent

gles que celles qu'il leur aura plu de s'imposer. Pour l'ordinaire, ils resteront maîtres d'imprimer à ces histoires étrangères ou antiques la teinte de leurs opinions et de leurs affections soit nationales, soit personnelles; et les faits qu'ils viendront raconter de si loin, seront des textes auxquels se rattacheront les maximes et les doctrines qu'ils auront quelque intérêt, quelque besoin de propager.

Ces observations laissent entrevoir les défauts dont les recueils historiques du second ordre ont peine à se préserver; mais elles n'autoriseraient point à contester l'utilité ou même la nécessité de ce genre de livres. A l'exemple des Grecs, les Romains en ont fait usage. Nous ne pouvons savoir jusqu'à quel point les écrits de Varron embrassaient les annales grecques, égyptiennes et asiatiques; nous sommes du moins assurés que l'ouvrage de Trogue Pompée avait à peu près cette étendue; l'abrégé de Justin en fait foi; et il demeure ainsi prouvé que, dès le temps des premiers empereurs, l'histoire universelle se lisait en langue latine. Le moyen âge a été si fertile en productions de la même nature, que je ne dois pas entreprendre d'en offrir un tableau détaillé. Ce serait un soin superflu, puisque en général ces compilations ne sont presque plus étudiées ni consultées, depuis qu'il en existe de nouvelles. Elles ont eu de la vogue, chacune à son tour, et l'on ne saurait leur refuser le mérite d'avoir contribué à répandre quelques notions historiques. La plupart ont reçu le nom de *Chroniques*, mot que l'Académie française définit *Histoire dressée selon l'ordre des temps*. En effet, ce sont là ordinairement des livres de chronologie plutôt que d'histoire: les auteurs s'appliquent à distinguer par époques, par siè-

cles, par années, les faits qu'ils puisent dans quelques-uns des historiens de l'antiquité; je dis quelques-uns, parce qu'il y en a qu'ils ne connaissent point ou qu'ils négligent. Ils rédigeaient sans trop de soin, ou, pour parler académiquement, ils *dressaient* des histoires arides et incomplètes, que la critique moderne a eu beaucoup de peine à redresser ou à mieux ordonner.

Pour n'être pas trompés par les mots, nous devons observer que celui de *chronique* s'est quelquefois appliqué à des livres tout-à-fait différents de ceux que nous envisageons ici. Les mémoires de quelques auteurs sur leurs propres temps, ceux de Froissart, par exemple, portent le nom de chroniques, et sont compris par conséquent dans la classe des relations originales dont nous nous sommes occupés (1). Mais d'abord il est souvent arrivé que des chroniqueurs dont le but immédiat était de raconter ce qui venait de se passer durant leur propre siècle, se croyaient obligés de placer avant cette relation un tableau général de toutes les annales du monde, un précis qu'ils empruntaient, sauf rédaction, des auteurs qui les avaient précédés. L'examen de ces écrits ne pourrait aujourd'hui nous servir qu'à reconnaître en quel état se trouvait, en chacun des moyens siècles, ce genre de connaissances, et qu'à faire, en quelque sorte, l'histoire de l'histoire : car ils n'attirent point par les formes; et à l'égard du fond, il vaut bien mieux le chercher directement dans les sources antiques, ou, si l'on se résigne à le tenir de seconde main, le prendre dans les recueils tout-à-fait modernes. Il est pourtant, depuis le cinquième siècle jusqu'au quinzième, certaines chroniques générales qu'on peut distinguer au milieu de cette foule. Je

(1) Chap. IX et X.

n'en retirera l'an 430 : elle est de son auteur, et est d'une série qu'on se donne continuée par Mathieu, qui embrasse toute la surnommé le 735, paraît être fastes du monde, si souvent recommence à la sixième à la vintième d'Égypte; le sus-Christ. Le de Dioclétien, c'est aussi le temps des Syncelle.

J'ai déjà eu un catalogue (1), l'attention des savants des précédentes dynasties égyptiennes byzantine, à laquelle qui sont, comme nous sent plus loin, la chronique pascale anonymes, voir Adon de Vienn

(1) Voy. ci-dessus

n'en retirerai pas celle de Lucius Dexter, qui va jusqu'à l'an 430 : elle est si fabuleuse et si confuse qu'on doute de son authenticité. Celle qui porte le nom de Prosper est d'une sécheresse extrême, et ne vaut pas la peine qu'on se donnerait pour en discerner le véritable auteur : continuée par Marius d'Avanches au sixième siècle, par Mathieu et Mathias Palmer au quinzième, elle embrasse toute l'histoire depuis Adam jusqu'à 1481. Bède, surnommé le Vénérable, qui a vécu depuis 673 jusqu'en 735, paraît être l'un des premiers qui ait partagé les fastes du monde en six âges; division qui depuis a été si souvent reproduite ou imitée. Le premier de ces âges commence à la création; le second au déluge; le troisième à la vocation d'Abraham; le quatrième à la sortie d'Égypte; le cinquième à Salomon; le sixième à Jésus-Christ. Le travail de Bède ne dépasse point le règne de Dioclétien, ou la fin de notre troisième siècle; et c'est aussi le terme où s'arrête son contemporain Georges le Syncelle.

J'ai déjà eu occasion de parler de ce dernier chronographe (1), dont la compilation a fort attiré l'attention des savants, parce qu'elle diffère, en certains points, des précédentes, et qu'elle donne plus de détails sur les dynasties égyptiennes. Elle est entrée dans la collection byzantine, à laquelle appartiennent d'autres chroniques, qui sont, comme elle, écrites en grec, mais qui conduisent plus loin les annales des peuples : telles sont la chronique paschale et l'alexandrine, qui, toutes deux anonymes, vont jusqu'à Héraclius. Celles que Fréculphe, Adon de Vienné et Régino composèrent en latin, sont

(1) Voy. ci-dessus, p. 108.

aussi universelles : la première se termine au sixième siècle, la seconde au neuvième, la troisième en 906; et le Grec Cédrenus ne finit la sienne qu'en 1057. Le secret des chroniqueurs de ces siècles, pour jeter de l'intérêt ou de la variété dans leurs livres, pour ne pas se borner à copier sans cesse Justin et Orose, était de chercher en d'autres sources et, au besoin, d'imaginer eux-mêmes de plus merveilleux détails, par exemple, qu'Alexandre-le-Grand avait un œil noir et un œil bleu, qu'il trouva en Asie des hommes sans tête, des oiseaux qui parlaient grec, et des arbres qui sortaient de terre au lever du soleil pour y rentrer au coucher; que tandis qu'il ravageait ces contrées lointaines, le roi Cabronias s'emparait de la *ville* de Macédoine : car on prenait volontiers les royaumes pour des villes, et les places fortes pour des empires. Voilà jusqu'où devait s'égarer et descendre l'intelligence humaine, lorsque successivement dégradée par le pouvoir absolu des empereurs d'Occident et d'Orient, par les rêveries des néo-platoniciens, et par les irruptions des peuples barbares, elle retombait sous la double influence du régime féodal et de l'enseignement scholastique. Des causes pareilles produiraient encore les mêmes effets.

On ne sait pas bien si le Byzantin Zonaras était déjà moine, quand il fit sa chronique générale depuis Adam jusqu'en 1118; mais il est peu de compilations plus indigestes, et où la crédulité soit portée plus loin : cependant, on a pris l'habitude de la citer presque aussi respectueusement qu'un livre classique, à cause de certains extraits qui s'y trouvent insérés. La plus tolérable compilation de ce genre que le douzième siècle ait produite, serait celle d'Othon de Frisingue en langue latine: il s'en

faut pourtant critique. Othon, saint Jérôme, mais quand il textes de Justin ne distinguera Vincent de Beauvais d'encyclopédie cette histoire dont les formes est quelquefois fragments de beaucoup mieux ment de ce qui naissances historiques si diverses, intermittentes, de trouver les d'anachronisme lui étaient inconnus il pouvait dire qu'il savait mieux les relations et les choses contemporaines un ouvrage inexact de toutes les manières douteuses. Du reste, la foule des compilations et la clarté de l'ouvrage. Dans le même ouvrage qui a été mais estimé sur

faut pourtant qu'elle soit un modèle de bon goût et de critique. Othon déclare qu'il a travaillé d'après Jornandès, saint Jérôme, Eusèbe, Varron, et Trogue Pompée; mais quand il cite Trogue Pompée, ce sont toujours des textes de Justin qu'il transcrit. Au treizième siècle, je ne distinguerai en ce moment que le Miroir historial de Vincent de Beauvais, l'une des quatre parties d'une sorte d'encyclopédie du moyen âge, composée par cet auteur: cette histoire universelle nous offre un tissu d'extraits dont les formes ne sont pas très-arides, et dont le fonds est quelquefois assez riche. On y rencontre de nombreux fragments de livres perdus; et l'on y peut envisager, beaucoup mieux qu'ailleurs, l'ensemble et l'enchaînement de ce qui existait, au temps de saint Louis, de connaissances historiques: elles étaient puisées à des sources si diverses, si mélangées, et, pour ainsi dire, si intermittentes, que nous ne devons pas être étonnés de trouver les récits de Vincent parsemés de contes et d'anachronismes. La plupart des monuments antiques lui étaient inconnus, et l'art de rapprocher ceux dont il pouvait disposer lui manquait davantage encore. Il savait mieux recueillir qu'apprécier les traditions, les relations et les témoignages; et tel était le goût de ses contemporains et le sien propre, qu'il eût cru faire un ouvrage incomplet et décoloré, s'il ne l'eût enrichi de toutes les merveilles dont brillaient les légendes fabuleuses. Du reste, il n'est point à confondre dans la foule des compilateurs de cet âge; l'étendue de son plan et la clarté de son style l'en distinguent.

Dans le même temps, Aboulfaradj achevait sa Chronique générale des dynasties depuis l'origine du monde; ouvrage qui atteste le progrès des études en Orient, mais estimé sur-tout en ce qui concerne les peuples de

cette contrée. J'en ai déjà fait mention, ainsi que d'une autre histoire du genre humain, où Aboulféda, (1) auteur arabe du quatorzième siècle, raconte ce qu'il sait 1° des patriarches, des prophètes, des juges et des rois d'Israël; 2° des quatre dynasties de l'ancien royaume de Perse; 3° des Pharaons ou rois d'Égypte, des états de la Grèce et de l'empire romain; 4° des rois de l'Arabie avant Mahomet; 5° des Syriens, des Sabéens, des Coptes et des événements arrivés durant les 720 premières années de l'hégire, c'est-à-dire jusqu'en 1328. C'est une chronique bien concise, même un peu aride, où pourtant se rencontrent plusieurs faits importants ou curieux, et d'ailleurs exacte dans les parties qui pouvaient l'être.

A fort peu d'exceptions près, les corps d'histoires antiques ou étrangères fabriqués au moyen âge ne sont plus maintenant du nombre des livres dans lesquels on étudie les annales humaines. Il serait donc superflu d'examiner comment on les peut soumettre à une critique sévère qu'ils ne sauraient supporter. Au surplus, il ne s'agirait jamais que de leur appliquer les règles établies dans le chapitre précédent : décomposer chaque livre en partie traditionnelle, partie monumentale, et partie textuelle; recourir aux originaux, et lorsqu'ils manquent, aux recueils antiques ou de première main, d'où ces recueils secondaires doivent être extraits. Leur valeur est nulle, s'ils ne se fondent sur rien d'antérieur; et lorsqu'ils reproduisent ou d'anciennes traditions, ou des témoignages proprement dits, c'est là que doit se reporter l'examen. Mais les recueils composés depuis l'an 1400 méritent plus d'attention.

A vrai dire, néanmoins, ceux du quinzisième siècle n'ont

(1) Ci-dessus, p. 375. Aboulféda était prince, émir de Komath en Syrie: il paraît même que le calife fatimite d'Égypte le reconnut comme roi en 1320.

plus aujourd'hui
savoir, ceux
nard Arétin,
de Foresti de
par les copies
première part
choses adventu
miers jours d
ments physiqu
à laquelle ils s
qu'à Jules Ce
mine vers l'an
règnes des em
nière. Glycas
porter ses reg
tous les faits
depuis le père
bos par les Tu
nales dépassaie
a pas publié
qui ont travail
le plus fatigant
historique, *ab*
lumes in-folio

Dès le seizième
chercher en d
que. C'étaient,
Dolce, intitulée
en français, la
gnier; en latin
Génébrard: ou
prit de secte et

plus aujourd'hui d'influence immédiate. Les principaux, savoir, ceux de Michel Glycas, de Jean Ducas, de Léonard Arétin, de Saint-Antonin, de Sabellic, de Schedel, de Foresti de Bergame, sont depuis long-temps remplacés par les copies ou contre-épreuves qui en ont été faites. La première partie de l'ouvrage de Glycas est consacrée aux choses advenues avant Adam : elle retrace les cinq premiers jours de la création, et contient des développements physiques tout-à-fait dignes de la métaphysique à laquelle ils sont associés. La seconde partie s'étend jusqu'à Jules César exclusivement. La troisième se termine vers l'an 325 de l'ère vulgaire ; elle comprend les règnes des empereurs païens : Constantin ouvre la dernière. Glycas écrit en grec ainsi que Ducas, qui sans porter ses regards sur ce qui a précédé Adam, retrace tous les faits historiques ou ceux qu'il prend pour tels ; depuis le père du genre humain jusqu'à la prise de Lesbos par les Turcs, en 1462 : il paraît même que ses annales dépassaient ce terme ; mais Ismaël Bouillaud n'en a pas publié davantage. Entre les chroniqueurs latins qui ont travaillé en ce même temps, le plus fécond ou le plus infatigable a été Saint-Antonin, dont la Somme historique, *ab orbe condito*, remplit trois énormes volumes in-folio qui ont été réimprimés cinq fois.

Dès le seizième siècle, on commençait à puiser ou à chercher en de nouveaux recueils l'instruction historique. C'étaient, en italien, une compilation de Lodovico Dolce, intitulée *Registre de toutes les histoires du monde* ; en français, la *Bibliothèque historique* de Nicolas Vignier ; en latin, les quatre livres de *chronographie* de Gencérard : ouvrages bien imparfaits sans doute, où l'esprit de secte et d'autres préventions laissaient de sensi-

bles traces, et dans lesquels on aperçoit néanmoins quelques progrès de la critique. L'art de rapprocher et de choisir les faits se montre un peu mieux encore au dix-septième siècle. Entre les histoires générales, alors compilées, on remarque celle de Puffendorf, qui s'est successivement grossie entre les mains de l'auteur et des éditeurs : elle est diffuse et de temps en temps fautive ; mais la plupart des faits qu'elle expose sont pris aux meilleures sources, et environnés de notions politiques propres à les éclaircir. Cependant on a cessé de la réimprimer, et même à peu près d'en faire usage, parce qu'elle n'instruisait plus assez, et qu'allongée par Bruzen de la Martinière, elle ne conservait aucune élégance dans les formes. Une Histoire du monde par Chevreau est encore plus délaissée, malgré l'accueil favorable qu'elle avait reçu à la fin du dix-septième siècle. Cet âge et même les précédents ont produit des livres historiques beaucoup plus renommés, mais qui ont davantage le caractère de simples abrégés, et que, par cette raison, je dois réserver pour le chapitre qui suivra celui-ci.

Les recueils historiques se sont tellement multipliés depuis 1800, qu'il faudrait, pour en tracer le tableau, les distribuer en un très-grand nombre de genres et d'espèces : nous pouvons les partager du moins en trois classes, selon qu'ils embrassent l'histoire de tous les lieux et de tous les temps, ou qu'ils reproduisent seulement celle des anciens peuples de l'Asie, de l'Afrique, de la Grèce et de Rome, ou enfin qu'ils sont consacrés aux annales d'une nation moderne, étrangère.

Dom Calmet, quoique son Histoire sacrée et profane depuis la création jusqu'en 1720 ait dix-sept volumes

in-4°, a été des volumes réunir en un riques. Cet c une érudition moins en be n'est pas pé seraient pas de graves rep une histoire particulières : y viennent d là, nombre d mériter le no frir un seul e non distribués que l'ordre de lieux se rassent tableau, se li turelles, et co sieurs galeries tions deviendr objets, en se qu'ils ont entr chent. L'art es res, les détail ils prennent fa leur doivent ap des parties d'h le rapprochem jeter à la fois contrées orien

in-4°, a été vaincu, même pour le nombre et l'étendue des volumes, par une société d'Anglais qui entreprit de réunir en un seul corps toutes les connaissances historiques. Cet ouvrage est le fruit de beaucoup d'études : une érudition solide y est judicieusement employée, du moins en beaucoup d'articles; la partie chronologique n'est pas négligée; et les formes de ce vaste recueil ne seraient pas non plus indignes d'éloges, si l'on n'avait de graves reproches à faire au plan général. C'est moins une histoire universelle qu'une collection d'histoires particulières : tous les peuples, anciens et modernes, y viennent déposer successivement leurs annales; de là, nombre de redites et quelques contradictions. Pour mériter le nom d'universelle, une histoire doit offrir un seul et même cours de narrations enchaînées et non distribuées par pays. Il faut que les faits, à mesure que l'ordre des temps les amène, viennent de tous les lieux se rassembler, se fondre en un vaste et unique tableau, se lier et se combiner par leurs relations naturelles, et composer un grand édifice, non pas plusieurs galeries. Si le cadre est trop resserré, les transitions deviendront difficiles : plus il s'étendra, plus les objets, en se développant, laisseront voir les rapports qu'ils ont entre eux, les points par lesquels ils se touchent. L'art est de bien distribuer les groupes, les figures, les détails : dès qu'ils ont leurs véritables places, ils prennent facilement les attitudes et les couleurs qui leur doivent appartenir. Remarquons sur-tout, qu'il y a des parties d'histoire qui ne s'éclaircissent bien que par le rapprochement de plusieurs peuples. Ne faut-il pas jeter à la fois les yeux sur l'Europe entière et sur des contrées orientales, pour tracer un fidèle tableau des

croisades? Si au milieu de ces expéditions, vous n'envisagez qu'un seul peuple, vous ne l'apercevrez pas lui-même sous tous les aspects nécessaires; et vous ne saurez pas complètement quelle influence elles ont eue sur ses destinées. Mais nous trouverions bien plus près de nous un exemple sensible de cette liaison intime des annales de plusieurs nations. Depuis trente-cinq ans, est-il un seul état en Europe dont on puisse isoler l'histoire sans la mutiler ou sans y laisser trop d'obscurité? Non, pour les temps de révolutions ou de fermentation générale, il n'existe réellement d'annales instructives que celles qui embrassent une portion considérable du globe; c'est l'avantage éminent des histoires universelles, et celui néanmoins dont les auteurs anglais se sont le plus privés par la disposition qu'ils ont donnée aux matières rassemblées dans leur grand ouvrage.

Le goût des lecteurs du dix-huitième siècle pour les histoires générales du monde, est attesté par le très-grand nombre de celles qui ont été publiées depuis 1750. Hardion, La Croze et Formey, Berardier, Contant d'Orville, Wéguelin, Delisle de Sales, etc., osaient embrasser tous les temps et tous les lieux: d'autres, comme Roubaud, de Marsy, Méhégan, etc., ne portaient leurs regards que sur certaines séries de siècles et de peuples modernes, et donnaient plus ou moins de développements aux tableaux qu'ils entreprenaient d'en tracer. Voltaire, dans son immortel Essai sur les mœurs des nations, ne remonte qu'à Charlemagne: il observe plus qu'il ne raconte; il ne donne point à son style ingénieux et piquant la richesse et la gravité du genre historique. On dira peut-être, pour justifier une si franche liberté des idées et des for-

mes, pour
dira que les
vicissitudes
fond, si biz
l'être, alors
ribles. Mais
nées du gen
que le seizi
génie d'un T
le meilleur
ces déplora
est excellent
naire, des d
le savoir et l
inséparables
du à cet ouv
de guide. « I

« faits sur les
« conséquences
« temps, cité.
« vent se tro
« sidérable de
« le regarden
« ressant, ver
« profond. »

Le Cours
peut-être le
existe; mais
Malgré le ch
gré l'importa
tious, quoiqu
invariable sa

mes, pour excuser tant de raison et tant de grâce, on dira que les gothiques institutions du moyen âge et les vicissitudes qu'elles ont amenées, sont, de leur propre fond, si bizarres et si ridicules, qu'elles ne cessent pas de l'être, alors même qu'elles deviennent tragiques ou horribles. Mais je penserais plutôt que rien dans les destinées du genre humain n'est au-dessous de l'histoire, et que le seizième siècle sur-tout eût été digne d'exercer le génie d'un Tacite. Voltaire n'a voulu faire, il n'a fait que le meilleur livre de considérations philosophiques sur ces déplorable époques. La distribution des matières y est excellente; l'exactitude des résultats, et, pour l'ordinaire, des détails importants, y est parfaite: nulle part le savoir et le talent, le bon sens et l'esprit n'ont été plus inséparables. On sait quel hommage Robertson a rendu à cet ouvrage; il avouait que Voltaire lui avait servi de guide. « Il m'a indiqué, dis-je, non-seulement les faits sur lesquels je devais m'arrêter, mais encore les conséquences qu'il en fallait tirer. S'il avait en même temps cité les livres originaux où les détails peuvent se trouver, il m'aurait épargné une partie considérable de mon travail; et plusieurs lecteurs qui ne le regardent que comme un écrivain agréable et intéressant, verraient encore en lui un historien savant et profond. »

Le Cours d'histoire que l'on doit à Condillac est peut-être le plus raisonnable et le plus impartial qui existe; mais il a peu de charmes pour bien des lecteurs. Malgré le choix toujours judicieux des matières, malgré l'importance et la justesse ordinaire des observations, quoique le style soit pur et même élégant, cette invariable sagesse des idées et de la méthode, cette in-

flexible régularité des formes, durant douze volumes, finit par sembler un peu froide. Millot, bien moins profond, bien moins habile, attire et fixe mieux l'attention: il a plus contribué depuis 1772 à propager, et quelquefois à rectifier les notions d'histoire générale. C'est au même but que tendent les recueils publiés depuis par Anquetil en France, par M. Mavor en Angleterre; par plusieurs écrivains ou compilateurs allemands. Des tableaux très-instructifs du seul moyen âge sont dus à Koch et à M. Hallam.

J'ai désigné comme devant former une seconde classe de recueils historiques composés depuis 1700, ceux qui ne concernent que les anciens peuples. Telle a été d'abord l'Histoire ancienne de Rollin: déjà l'instruction historique y prenait beaucoup de surface et de consistance; non-seulement cet ouvrage répandait immédiatement des connaissances fort utiles, mais il inspirait le goût et indiquait les moyens d'en acquérir de plus précises. C'est presque toujours un tissu de textes classiques, extraits des historiens grecs et latins: si quelquefois le plan n'est point assez méthodique, si la critique sur-tout n'est point assez rigoureuse, jamais du moins on n'a écrit avec une conscience plus droite, avec des intentions plus pures; et les imperfections, les lacunes, les erreurs mêmes sont partout excusées ou compensées par la bonne foi de l'écrivain, par le caractère moral de ses récits et de ses réflexions, comme par l'élégante et noble simplicité de son style. Son Histoire romaine, continuée par Crévier, n'a pas obtenu autant de succès: celle qu'ont rédigée les Jésuites Catrou et Rouillé est plus instructive; elle indique mieux toutes les sources, tous les récits, tous les monuments, et servirait

d'avantage à
modernes, par
ont reproduit
rence Echarde
pas été infructu
de Vertot et
haut degré de l'a
de les représen
dre les événem
dité, noble sa
velle. Si à force
n'est pas un.
ni un guide bi
en plus qu'il
des récits. Po
vent pas, il é
de Vertot, il o
dire que ceux d
république rom
courir aux livr
des anciens eur
pour suites, d
a été recueillie
puis celle de l'en
volumineuse co
a commencé et
a terminé. Mai
de l'un et de l'a
grandes compo
le dernier sièc
Mitford, M. G
la Grèce antiqu

d'avantage à diriger une étude exacte. Plusieurs autres modernes, particulièrement en France et en Angleterre, ont reproduit les annales de Rome. Les travaux de Lawrence Echard et de Hooke, sur cette matière, n'ont pas été infructueux ; mais on a fait plus d'usage de ceux de Vertot et de Ferguson. Le premier a porté au plus haut degré l'art de raconter rapidement les révolutions, de les représenter par le mouvement du style, de peindre les événements et les hommes, d'être court sans aridité, noble sans enflure, et dramatique sans fiction nouvelle. Si à force de le relire, on vient à s'apercevoir qu'il n'est pas un critique très-laborieux, très-scrupuleux, ni un guide bien sûr en politique, on sent aussi de plus en plus qu'il est un grand maître dans l'art d'écrire des récits. Pour Ferguson, il instruit ceux qui ne savent pas, il éclaire les savants, et s'il n'a pas le talent de Vertot, il observe mieux et plus de choses. J'oserais dire que ceux qui veulent étudier les vicissitudes de la république romaine, ont presque autant besoin de recourir aux livres de Vertot et de Ferguson, qu'à ceux des anciens eux-mêmes. L'histoire de cette république a pour suites, d'abord celle des empereurs romains qui a été recueillie par Tillemont et recompilée par Crevier; puis celle de l'empire byzantin, qui était à extraire d'une volumineuse collection de chroniques grecques. Le Beau a commencé et conduit fort loin ce travail, qu'Ameillon a terminé. Mais Gibbon a su trouver dans les annales de l'un et de l'autre empire la matière de l'une des plus grandes compositions historiques que nous ait laissées le dernier siècle. D'autres écrivains anglais, Stanyan, Mitford, M. Gillies, etc., se sont utilement occupés de la Grèce antique : les uns, recommandables par la pro-

fondeur et l'habileté des recherches, comparent et apprécient les relations des anciens et les opinions des modernes; les autres racontent et observent plus qu'ils ne discutent; ils bornent l'érudition au nécessaire, et sont riches, jusqu'au superflu peut-être, en considérations politiques et philosophiques. Le meilleur ouvrage français sur cette matière n'est point une histoire; c'est seulement un tableau des habitudes et des mœurs: il est pourtant vrai qu'on revoit la Grèce sous ses couleurs antiques, lorsque c'est avec Anacharsis qu'on la parcourt, tandis que ses annales, reproduites de livre en livre par tant de compilateurs, ont fini par prendre une teinte plus ou moins moderne. Je ne parle pas de ses premiers temps et des recherches entreprises pour les éclaircir: en ce genre, le plus savant travail serait celui de Clavier.

La troisième et dernière classe de recueils historiques comprend ceux qui ont été rédigés hors du sein des nations modernes qu'ils concernent. C'est ainsi que nous devons à M. de Sismondi une excellente Histoire des républiques italiennes; à M. Daru, une Histoire de Venise, à tous égards préférable, non-seulement à celles qu'Amelot et Laugier avaient déjà écrites dans notre langue, mais, s'il est permis de le dire, à celles qui avaient paru dans le pays même. Plusieurs livres anglais appartiennent à cette classe, et y occupent des rangs distingués. C'est une histoire véritablement classique que celle de Charles-Quint par Robertson; on n'a rien de plus instructif sur les règnes de Philippe II et de Philippe III, que ce que Watson en a écrit; et M. Roscoe est à citer aussi comme historien des Médicis. Mais lorsqu'au milieu du dernier siècle, le genovéain Barre publiait à

Paris une Histoire de la témérité des géographes, on a compilé n'en bien plus de Suède, par V. Russie, par I. Nord, par l'an Raynal, a obtenu relue dans les la surabondance hardiesses réples plein de verve en de nombre bue à donner parties du globe et de leurs rela

Dès le commencement de la curiosité des Européens pour la nouvelle, sur les découvertes qu'américaines. non-seulement des géographes, mais des historiens. Catroux, depuis sa fondation, celle de Gengis Khan. Description historique et méthodique des recherches difficiles. Quarante ans après la découverte de l'empire chinois, on a vu paraître pour appeler les missionnaires

Paris une Histoire générale d'Allemagne, il y avait de la témérité dans une si laborieuse entreprise, et les plagiats qu'on a remarqués en diverses parties de cette compilation n'en sont pas les seuls défauts. On accorde bien plus d'estime aux histoires des révolutions de Suède, par Vertot; de Danemark, par Mallet; de la Russie, par Lévesque; de tous les Gouvernements du Nord, par l'anglais Williams. Celle des deux Indes, par Raynal, a obtenu un brillant succès : elle a été lue et relue dans les deux hémisphères : on y peut trouver de la surabondance, des inégalités, des négligences et des hardiesses répréhensibles; c'est du moins un ouvrage plein de verve et de mouvement, qui, d'ailleurs, puisé en de nombreux mémoires souvent très-exacts, contribue à donner une profonde connaissance de toutes les parties du globe, de leurs besoins, de leurs ressources et de leurs relations entre elles.

Dès le commencement du dix-huitième siècle, la curiosité des Européens s'était portée, avec une vivacité nouvelle, sur les plus lointaines contrées tant orientales qu'américaines. Il a fallu publier, pour la satisfaire, non-seulement des relations de voyages, mais aussi des histoires. Catrou a donné celle de l'empire du Mogol depuis sa fondation jusqu'au dix-huitième siècle; Gaubil celle de Gengiskan et de ses successeurs; Du Haide, une Description historique de la Chine, où il a rassemblé méthodiquement et non sans intérêt les résultats de recherches difficiles qu'il s'était efforcé de rendre exactes. Quarante ans après, de plus volumineuses annales de l'empire chinois ont été publiées par le P. Mailla; et elles ont pour appendices les mémoires de beaucoup d'autres missionnaires. Le Japon a eu deux historiens, en

Europe, Kæmpfer et Charlevoix, sans parler du voyageur Thunberg, qui l'a encore mieux fait connaître. On croirait, si l'on s'en rapportait au titre, avoir une histoire générale de l'Amérique par le dominicain Touron; mais ce long ouvrage ne traite en effet que de certaines contrées du nouvel hémisphère; et composé en France au dix-huitième siècle, il est imprégné de toutes les superstitions des Espagnols du seizième. Aussi le tient-on pour nul depuis qu'on possède celui de Robertson, où les faits, toujours vérifiés, observés, enchaînés, se revêtent des couleurs qui leur conviennent. Là on profite des conjectures mêmes, et l'auteur instruit encore lorsqu'il ne persuade point. Il n'a pas beaucoup d'événements à raconter; les scènes sont peu variées: c'est perpétuellement le même contraste entre les vaincus et les conquérants, c'est-à-dire entre les sauvages et les barbares. Neuve et importante, la matière n'est pas extrêmement riche, et n'admet guère les grandes formes du genre historique; mais le talent et la raison y suppléent; l'intérêt, s'il ne peut croître, ne s'affaiblit point, et l'ouvrage semble digne d'un éloge bien rarement mérité: il n'est que ce qu'il pouvait et devait être. Entre les histoires particulières de certains pays américains, on distingue encore celles du Paraguay, de Saint-Domingue et de la Nouvelle-France, par Charlevoix; mais on a besoin, pour compléter et rectifier tous ces recueils, d'y joindre des particularités historiques insérées dans des relations plus nouvelles, qui d'ailleurs ne doivent point figurer ici, parce que, la plupart des faits qu'elles exposent étant postérieurs à l'année 1700, elles sont à considérer comme originales.

Les exemples divers que je viens de citer ayant dû

bien fixer l'histoire, les faits historiques sont applicables à la difficulté.

Il importe car de tous lit le plus, efluence. Qu'originaux, le et les supplad'un usage d'un usage commencé d'Assyriens, de mains, dans léans; et si pa des erreurs pe coup d'esprits il est assez ra lonté de se liv siper. La plup écrire assez é arrive même parties d'anna recueils vulgai

Je dirai plu cevoir contre nécessaires à l elle serait fort histoires unive possible de bien d'en bien conn temple pas l'ens

bien fixer l'idée que j'attache à l'expression de recueils historiques secondaires, les règles de critique qui leur sont applicables ne sont susceptibles d'aucune sorte de difficulté.

Il importe qu'ils soient examinés avec un grand soin ; car de tous les livres d'histoire, ils sont ceux qu'on lit le plus, et qui par conséquent exercent le plus d'influence. Qu'on ait tort ou raison de les préférer aux originaux, le fait est que d'ordinaire ils les remplacent et les supplantent, parce qu'ils sont plus accessibles et d'un usage plus commode. Nous avons presque tous commencé d'apprendre l'histoire des Égyptiens, des Assyriens, des Perses, des Grecs dans Rollin ; des Romains, dans Vertot ; de l'Angleterre, dans le P. d'Orléans ; et si par malheur il se rencontrait dans ces livres des erreurs pernicieuses, elles ont dû s'établir en beaucoup d'esprits, et y demeurer presque ineffaçables. Car il est assez rare qu'on ait le temps, les moyens, la volonté de se livrer aux recherches qui les pourraient dissiper. La plupart des hommes sont obligés de circoncrire assez étroitement leurs études historiques, et il arrive même qu'ils négligent presque entièrement les parties d'annales qui ne sont pas comprises dans les recueils vulgaires généralement répandus et accrédités.

Je dirai plus : quelque prévention qu'on puisse concevoir contre ces recueils, il en est qui sont tout-à-fait nécessaires à l'instruction commune, ou sans lesquels elle serait fort défectueuse. Telles sont, à mon avis, les histoires universelles ; car je ne pense point qu'il soit possible de bien suivre les détails de la science des faits, d'en bien connaître les parties diverses, si l'on n'en contemple pas l'ensemble, si l'on ne démêle pas les rapports

qu'elles ont entre elles. Tout corps d'annales qui reste isolé demeure plus ou moins obscur; il a besoin que ceux qui l'avoisinent réfléchissent sur lui leur lumière. Une mappemonde n'est pas seulement le résumé de toutes les cartes particulières de géographie; elle en est sur-tout la clef, le préliminaire indispensable: elle en détermine le sens, les objets, les limites; elle seule les rend précises et pleinement intelligibles. On a évidemment le même besoin d'une carte générale de toutes les histoires, si l'on veut savoir comment elles sont situées, comment elles se coordonnent. Or, par la nature même des choses, la rédaction d'une si vaste histoire se place à une longue distance de la plupart des temps et des lieux qu'elle embrasse.

Des livres modernes reproduisant les annales des Romains, des Grecs, des autres anciens peuples ne sont point, à beaucoup près, aussi indispensables; et je crois au contraire qu'il y a toujours du risque et un grand désavantage à substituer de pareils recueils aux récits que l'antiquité nous a laissés, et dont il serait moins difficile et moins long qu'on ne pense de prendre une connaissance immédiate. J'avoue néanmoins que ces anciens récits ne forment pas une suite assez continue, qu'ils offrent des interversions, des lacunes, que par fois ils se contredisent l'un l'autre, et qu'ils sont parsemés de traditions fabuleuses ou fort incertaines. Il suit de là qu'après les avoir lus, il faut encore les enchaîner, les accorder, discerner le vrai du faux. Ces motifs ou ces prétextes ont suffi pour les refaire; et cette branche importante de l'instruction historique a peu à peu changé de nature: les anciens textes n'ont plus été recherchés ou consultés que par un petit nombre de lecteurs.

A l'égal
 présumer
 chacune d'
 autre lang
 vives sur
 nus, les do
 cessibles;
 dans les mo
 on aura eu
 sens, la fid
 que si de g
 sés dans le
 l'histoire de
 on rendra u
 les traduisan
 compilations
 ainsi chez ch
 rassemblés et
 les formes les
 resté fort inc
 des exposés
 gance: ailleu
 jugés, des int
 et quelquefoi
 et du concou
 pourra plus a
 vail exact, im
 indépendants
 l'Espagne, les
 Sans l'ouvrage
 cher le tablea
 lumineux: co

A l'égard des nations modernes, il est, en général, à présumer que leur histoire sera mieux écrite au sein de chacune d'elles que par des plumes étrangères et en une autre langue. Les traditions nationales doivent être plus vives sur les lieux mêmes, les monuments mieux connus, les documents originaux plus fréquents et plus accessibles; les souvenirs plus profondément empreints dans les mœurs, dans les habitudes et dans le langage: on aura eu plus de moyens d'apprécier l'authenticité, le sens, la fidélité des témoignages. Il semble au moins que si de grands ouvrages historiques ont été composés dans le pays qu'ils concernent, si Giannone a fait l'histoire de Naples, David Hume celle de l'Angleterre, on rendra un service à la fois plus facile et plus sûr en les traduisant, qu'en essayant de les remplacer par des compilations nouvelles. Mais il s'en faut que l'on trouve ainsi chez chaque peuple les éléments de ses annales, rassemblés et disposés dans leur ordre naturel et sous les formes les plus convenables. Tantôt l'ensemble en sera resté fort incomplet; tantôt il n'en aura été rédigé que des exposés informes, dénués de méthode et d'élégance: ailleurs de vaines prétentions, d'aveugles préjugés, des intérêts mal conçus auront altéré les récits; et quelquefois même il résultera de la persévérance et du concours de toutes ces circonstances, qu'on ne pourra plus attendre que d'un auteur étranger un travail exact, impartial et instructif. Il fallait des écrivains indépendants pour écrire, hors de l'Allemagne et de l'Espagne, les Vies de Philippe II et de Philippe III. Sans l'ouvrage de M. de Sismondi, nous aurions à chercher le tableau des révolutions italiennes dans les volumineuses collections où il en a lui-même puisé les

détails; et l'on peut assurer qu'en lisant Giustiniani, Sabellic, Bembo, Mauroceni et Nani, nous n'étudierions pas aussi bien l'histoire de Venise que dans l'ouvrage de M. Daru. Il serait donc injuste et fort dommageable de réprover d'avance tous les recueils historiques qui ne sont pas des productions du pays auquel ils sont consacrés; seulement la prudence exige qu'on les examine avec rigueur.

Le temps divise tous les livres d'histoire, et plus généralement tous les livres en trois espèces : les uns ne sont bons à rien; on dit que c'est le plus grand nombre. Les autres, après avoir été lus, finissent par n'être que consultés; ceux-là contribuent encore indirectement aux progrès des connaissances. Il en reste enfin quelques-uns qui prennent pour toujours des rangs éminents ou honorables, et se maintiennent en possession d'enseigner : à proprement parler, ils sont les seuls qui répandent une instruction vraie ou fausse, complète ou défectueuse. Le bien qu'ils font est durable ou perpétuel même; et les erreurs qu'ils consacrent sont les plus pernicieuses, si la critique ne réussit point à les signaler.

Entre les causes qui donnent à certains livres cette autorité, la plus sensible et peut-être la plus efficace est la perfection du style, c'est-à-dire cette beauté naturelle qui survit à toutes les vicissitudes, qui triomphe de l'inconstance des goûts et brave les théories capricieuses. Ce mérite est une condition tout-à-fait nécessaire au succès prolongé d'un recueil historique dont la matière n'a plus rien d'original. Car, ainsi que je l'ai observé déjà, nous pouvons être obligés de lire une histoire immédiate, quelque informe qu'elle soit; d'écouter un témoin nécessaire, malgré la barbarie de son langage;

au lieu q
renouvel
reuses, c
manque,
née ni à
Mais ce r
nous avon
choses qu'

Pour q
ces recuei
suivis des t
Mais si q
justificativ
de ce soini
livres. A
sur laquell
de l'espace
du moins
des citatio
toutes les r
vérité de cl
n'a de lui-
de German
fiance que
que nous p
sources et
cette confia
offrir les m
en France,
retraçant d
d'Anacharsi
tenu dans l

au lieu que nous exigeons qu'on recommande et qu'on renouvelle en quelque sorte, par des formes plus heureuses, ce qu'on ne fait que reproduire. Où cet art manque, il ne reste qu'une compilation qui n'est destinée ni à éclairer, ni à égayer long-temps les lecteurs. Mais ce n'est point le style de ces corps d'annales que nous avons à considérer ici : il s'agit de l'examen des choses qu'ils contiennent.

Pour que cet examen devînt facile, il faudrait que ces recueils modernes fussent toujours accompagnés ou suivis des textes originaux qui en ont fourni les éléments. Mais si quelques auteurs ont présenté ainsi les pièces justificatives de leur travail, la plupart se sont dispensés de ce soin, sous prétexte qu'il aurait trop grossi leurs livres. A défaut de la transcription de tant de textes, sur laquelle en effet on ne doit pas compter, à cause de l'espace considérable qu'elle occuperait quelquefois, du moins conviendrait-il que le lecteur fût mis, par des citations ou indications précises, sur la voie de toutes les recherches qu'il doit faire pour s'assurer de la vérité de chaque résultat. Car enfin un auteur moderne n'a de lui-même rien à nous raconter d'Épaminondas, de Germanicus, de Constantin ou d'Attila, et la confiance que nous avons en lui ne repose que sur l'idée que nous prenons de son exactitude à remonter aux sources et de son habileté à y puiser. Or il accroîtrait cette confiance par une attention scrupuleuse à nous offrir les moyens de vérifier qu'il la mérite. Celui qui, en France, a le plus constamment rempli ce devoir en retraçant des siècles antiques, est l'auteur du Voyage d'Anacharsis; ouvrage qui, à l'exception du précis contenu dans le premier volume, diffère, comme je l'ai dit,

des nouvelles histoires de la Grèce, mais qui a sur elles, entre autres avantages, celui des citations scrupuleuses. C'est son moindre mérite; mais il serait facile de l'imiter au moins en ce point. Cette obligation de renvoyer aux sources de tous les récits, de tous les détails, rendrait les auteurs plus circonspects et les lecteurs plus attentifs; les études historiques en deviendraient moins vagues et plus réelles.

Il n'est jamais bon qu'un ouvrage historique se transforme en un tissu de dissertations. Lors même que la dissemblance ou l'opposition des documents peut entraîner des incertitudes, donner lieu à des controverses, un historien doit éviter de s'y engager, sous peine de rompre le charme de sa narration et d'indisposer ses lecteurs en étendant sur eux le poids du travail qu'il a dû s'imposer. Mais, c'est une raison de plus pour qu'il leur indique les garants de l'opinion qu'il embrasse, et même aussi ce qu'il serait possible d'alléguer en faveur de l'opinion qu'il rejette. Il les trompe s'il ne les avertisse point de la question qui s'élève, s'il ne leur fait pas entrevoir le motif qui justifie sa manière de la résoudre, et s'il ne les met point, par des citations suffisantes, à portée de l'approfondir eux-mêmes au besoin.

Dans les cas trop fréquents où l'historien ne satisfait point à ces obligations, le travail de la critique équivaut à celui qui a dû préparer la composition de l'ouvrage. C'est alors au lecteur même de rechercher les sources qui ont fourni chaque récit, chaque détail; de les découvrir et de les apprécier, de bien démêler ce qu'elles offrent de traditionnel, de monumental ou de textuel; de savoir s'il y a des témoins de chaque fait, s'ils sont contemporains, oculaires ou auriculaires, clairvoyants

ou ignorants
intérêt ou
et d'envisager
les rapports
de la nature
cours entier
les règles
leur des té
connaissances

La critique
sévère en
histoire an
pour établir
loir ses dé
séquences i
monuments
et qu'il cr
observations
quelques de
nales, ou m
ce genre l
quentes. C
qu'il convie
les résultats
aussitôt de
d'ordinaire
qui n'about
confus ou

ou ignorants, véridiques ou menteurs par caractère, par intérêt ou par habitude; de confronter leurs dépositions, et d'envisager les faits sous tous les aspects, dans tous les rapports qu'ils ont soit entre eux, soit avec les lois de la nature physique et du monde moral, soit avec le cours entier de l'histoire; en un mot, d'appliquer toutes les règles relatives à l'authenticité, au sens et à la valeur des témoignages divers qui concourent à établir des connaissances historiques.

La critique devrait se montrer plus défiante et plus sévère encore à l'égard du rédacteur moderne d'une histoire ancienne ou étrangère, s'il ne l'avait écrite que pour établir un système, que pour exposer ou faire valoir ses découvertes prétendues, que pour tirer des conséquences indéfinies de quelques textes ou de quelques monuments obscurs qu'il aurait le premier remarqués, et qu'il croirait avoir compris. Ce n'est pas que des observations nouvelles ne puissent donner lieu quelquefois de modifier certains détails d'un corps d'annales, ou même d'en rectifier tout l'ensemble; mais en ce genre les succès sont rares, et les illusions fréquentes. C'est d'ailleurs en des dissertations spéciales qu'il convient de mettre en lumière ou en discussion les résultats d'une pareille recherche : les introduire aussitôt dans l'histoire même, est une témérité qui d'ordinaire n'est pas le signe d'un véritable savoir, et qui n'aboutit le plus souvent qu'à rendre les récits plus confus ou moins exacts.

CHAPITRE XIV.

DES ABRÉGÉS HISTORIQUES.

PAR les époques et les circonstances de leur rédaction, les abrégés historiques ressemblent aux recueils dont nous venons de parler dans les deux chapitres précédents; ils n'en diffèrent que par le resserrement des matières. Mais cette condition leur imprime un caractère particulier; elle peut rendre leur influence plus rapide, plus vaste et aussi plus dangereuse; on a même conçu contre eux une prévention générale qui est au moins justifiée par beaucoup d'exemples, si elle n'est pas fondée sur la nature même de cette espèce de livres.

Il convient de considérer pourtant que l'histoire est devenue immense, que s'il la fallait étudier tout entière, sans restreindre aucune des parties qu'elle embrasse, elle exclurait les autres études, et demanderait beaucoup plus de temps que la plupart des hommes n'en peuvent consacrer à des lectures. Nous devons avouer encore que toutes les branches qui la composent ne sont point d'une égale importance, soit en elles-mêmes, soit à l'égard de chaque société ou classe de lecteurs; qu'on doit, par exemple, plus d'attention aux annales de son

propre pays
ou lointaine
renoncer à u
série de faits
acquérir des
justice à rép
ils répondent
tion commu
droit de se
fidèlement. I
nière, s'ils us
toire, s'ils em
poser : mais c
naturellement
toriens rassem
la science des
abréviateur ch
sentiels pour
et les rappeler
utile qu'il exis
du Languedoc
avec une exac
perflu qu'il y
qui ne sauraie
annales d'une
dans l'alternati
nées d'un peu
suite de 20, 30
presque toutes
de ces précis hi

(1) Indocti discant

propre pays, qu'à celles d'une nation étrangère, voisine ou lointaine; et que néanmoins, lorsqu'on se voit forcé de renoncer à une connaissance approfondie d'une certaine série de faits, on peut fort raisonnablement désirer d'en acquérir des notions sommaires. Il y a donc trop d'injustice à réprouver sans distinction tous les abrégés: ils répondent à quelques-uns des besoins de l'instruction commune. Leur service est nécessaire; et si l'on a droit de se plaindre, c'est quand ils ne le rendent pas fidèlement. Ils nuiraient, je l'avoue, d'une autre manière, s'ils usurpaient la place des grands corps d'histoire, s'ils empêchaient de les lire ou même de les composer: mais ces deux genres de travaux ne sont point naturellement incompatibles; et tandis que des historiens rassemblent et disposent tous les détails de la science des faits, il peut fort bien arriver qu'un abrégiateur choisisse habilement les articles les plus essentiels pour les apprendre à ceux qui les ignorent, et les rappeler à ceux qui les savent (1). S'il est très-utile qu'il existe, en cinq tomes in-folio, une histoire du Languedoc, puisée à ses sources et composée avec une exactitude scrupuleuse, il ne sera pas superflu qu'il y en ait un précis, à l'usage des lecteurs qui ne sauraient accorder une si longue suite de volumes à des annales d'une seule province. Il ne faut pas qu'on soit dans l'alternative ou d'ignorer absolument les destinées d'un peuple, ou de les étudier dans toute une suite de 20, 30 ou 40 volumes. Aussi voyons-nous qu'à presque toutes les époques bien connues, on a fait usage de ces précis historiques.

(1) *Indocti discant, et amert meminisse periti.*

A la vérité, il ne nous en reste point de l'ancienne littérature grecque; mais Cicéron, dans le deuxième livre de sa République, dessinait à grands traits les fastes de Rome. Le premier livre de Velléius Patérculus, si nous l'avions entier, nous offrirait un tableau d'histoire générale. Florus a resserré dans un cadre étroit les quatre âges du peuple romain, sous les rois, sous les consuls, sous les factions et sous les empereurs; et il a comparé lui-même son travail aux cartes géographiques, miniatures du monde. Il subsiste des essais du même genre sous les noms d'Aurélius Victor et d'Eutrope. C'est un précis de toute l'histoire qu'Orose a tenté de composer au cinquième siècle de notre ère; et le goût de ces résumés s'est perpétué pendant tout le moyen âge. Quelques-unes même des chroniques que j'ai indiquées dans les deux chapitres précédents ont jusqu'à un certain point le caractère d'abrégés, et je ne les ai distinguées qu'à raison de quelques circonstances particulières; mais il en reste plusieurs autres qui sont essentiellement compendieuses. Telles s'offrent, dans la collection byzantine, les chroniques rédigées par le patriarche Nicéphore, au huitième siècle; par Jean d'Antioche dit Malala, au neuvième. L'histoire ancienne occupe aussi fort peu d'espace dans les compilations latines de Lambert Schafnaf, d'Herman le petit, de Marianus Scotus, qui ont écrit tous trois entre les années 1000 et 1100. Joël, auteur grec du treizième siècle, a resserré encore plus étroitement les annales de l'univers, depuis Adam jusqu'à la prise de Constantinople par les Français. Martin Strepî, quoiqu'il ne parte que de l'ouverture de l'ère vulgaire pour aboutir à l'an 1276, se borne à tracer un tableau som-

maire. Robe n'est encore Fontaines, qui mérite pas un convient de p les noms de de Jean Color treizième siècle Hermannus G même goût. Je recommander, tinué de faire cessait point plus mémorable cesse le registre bleau général. courir aux sou nouvelle dans transmettre les et d'en prolong cours des nouv Au quinzième Laziard, s'impo ne l'a remplie Werner Rollewi bité cinquante é sans parler de la des temps. Peu genre que ce soi que plusieurs en nous fait connaît torique entre les

mair. Robert du Mont, continuateur de Sigebert, n'est encore qu'un abrégiateur; et Albéric de Trois Fontaines, qui remonte à la création du monde, ne mérite pas un autre titre. C'est pareillement l'idée qu'il convient de prendre des annales universelles qui portent les noms de Conrad de Lichstenaу, d'Albert de Stad, de Jean Colonne, et qui sont aussi des productions du treizième siècle. Au quatorzième, Landulfe Colonne et Hermannus Gigas. le grand ont travaillé dans ce même goût. Je ne rappelle point ces épitomes pour les recommander, mais pour montrer qu'on n'a pas discontinué de faire et de lire des manuels d'histoire. On ne cessait point de repro-luire les faits qu'on jugeait les plus mémorables, d'en recommencer ou recopier sans cesse le registre, d'en retracer sous d'autres formes le tableau général. Malheureusement on s'abstenait de recourir aux sources, on ne tentait aucune recherche nouvelle dans les monuments antiques; il suffisait de transmettre les résultats qu'on tenait pour constants, et d'en prolonger la série par les événements que le cours des nouveaux siècles avait amenés.

Au quinzième, Engelhulze, Gobelin Personā, Jean Laziard, s'imposèrent la même tâche; mais aucun ne l'a remplie avec plus de succès que le chartreux Werner Rollevinck; car de 1474 à 1536, il s'est débité cinquante éditions de son *Fasciculus temporum*, sans parler de la traduction française intitulée *Fardelet des temps*. Peu de livres élémentaires, en quelque genre que ce soit, ont obtenu une pareille vogue, quoique plusieurs en eussent été moins indignes. Cet abrégé nous fait connaître au moins l'état de l'instruction historique entre les années 1470 et 1500. Rollevinck avait

pris pour guide et pour modèle Marianus Scotus, et il n'était ni plus savant ni moins crédule que ce chroniqueur du onzième siècle. La partie antérieure à l'ère vulgaire occupe à peine les cinquante premières pages du *Fasciculus*, et n'est guère extraite que de ce Marianus Scotus, sans recours aux historiens de l'antiquité, ni même à Eusèbe et à Georges le Syncelle. A l'égard du moyen âge, Rollevinck puise dans les chroniques, dans les légendes, et reproduit de préférence ce qu'elles contiennent de plus miraculeux. Les meilleurs articles sont ceux qui concernent l'empire germanique, depuis l'an 1200 jusqu'en 1484.

Cependant la vogue du *Fasciculus* n'atteignit pas le milieu du seizième siècle : il fut remplacé par le *chronicon* de Jean Carion, qu'on s'empressa de traduire en toutes les langues. Mélanchthon, Peucer, je ne sais combien d'autres savants en ont donné des éditions corrigées, augmentées de diverses manières : ce n'était pourtant qu'un fort mauvais abrégé qui propageait de vieilles erreurs, et qui ne valait guère mieux que plusieurs autres publiés vers le même temps en latin, en italien, en français, et moins favorablement accueillis. On distingua toutefois celui d'Adrien Barland, qui ne s'ouvrait qu'avec l'ère vulgaire, et qui était réellement plus instructif. A son tour, le livre de Carion fut supplanté par celui de Sleidan, au moins dans les écoles d'Allemagne. Sleidan traite successivement des quatre grands empires, l'assyrien, le persan, le grec ou le macédonien, et le romain prolongé par le germanique jusqu'au temps de l'auteur qui mourut en 1556. Ce sommaire, bien médiocre, a eu presque autant d'éditions que celui de Rollevinck. La renaissance de la saine critique s'an-

nonça mieux
toire, par R
Fumée en E
tème vulgair
et les esquis
struction. La
à la fin du
elle aurait p
bonne opinio
la traduisant
regards immé

Au siècle s
à plusieurs vo
étaient résum
Florus lui-mê
ces compositi
et 1624; c'éta
avait ainsi réd
berg, Lambert
fermèrent en
gne, de l'Alle
On ne renonç
sels : Vossius,
méthodiques, c
temps. Enfin, c
l'histoire univ
partie offre le
puis la créati
point de récit
n'a jamais étab
nement plus ét

nonça mieux dans un précis raisonné de toute l'histoire, par Roffin; mais Ferentili en Italie et Antoine Fumée en France, retombèrent bientôt dans le système vulgaire des quatre monarchies ou des six âges; et les esquisses se multiplièrent sans profit pour l'instruction. La plus renommée de celles qui parurent à la fin du seizième siècle, était du jésuite Turselin: elle aurait pu se soutenir plus long-temps, par la bonne opinion qu'on avait conçue de sa latinité, si en la traduisant en français on ne l'eût trop exposée aux regards immédiats d'une critique sévère.

Au siècle suivant, le nom de *Florus* servit de titre à plusieurs volumes où les histoires de certains peuples étaient résumées, comme celle de Rome l'avait été par Florus lui-même. Berthauld conçut le premier l'idée de ces compositions, et en fit paraître des essais en 1613 et 1624; c'était l'histoire des Gaules et de la France qu'il avait ainsi réduite: à son exemple, Pastorius, Wassemborg, Lambert Wood, Bering et d'autres écrivains renfermèrent en d'étroits espaces les annales de la Pologne, de l'Allemagne, de l'Angleterre, du Danemarck... On ne renonçait pourtant point aux tableaux universels: Vossius, Jonston, Boxhorn, en publièrent de fort méthodiques, qui embrassaient tous les lieux et tous les temps. Enfin, en 1681 parut le Discours de Bossuet sur l'histoire universelle, chef-d'œuvre dont la première partie offre le tableau des évènements mémorables depuis la création jusqu'à Charlemagne. Je ne connais point de récit plus rapide, ni d'abrégé plus animé. On n'a jamais établi entre des notions historiques un enchaînement plus étroit et plus naturel. Tous les faits sont à

la fois présents à la mémoire de Bossuet : il n'en cherche aucun ; il sait, il possède tous les détails de son livre avant de commencer à l'écrire. Tant de liaison règne entre ses idées, que toujours l'une éveille l'autre, et que cette multitude d'origines, de catastrophes et de noms célèbres semble se disposer dans le seul ordre qui lui convienne. Peut-être n'a-t-on pas assez loué cette première partie ; elle n'est pas inférieure aux deux autres. La seconde est cependant ce qu'on a écrit de plus éloquent en faveur de la religion chrétienne ; et la troisième, où l'auteur envisage les révolutions des empires, quoique la plus succincte, est riche encore d'idées profondes, d'expressions fortes et de traits sublimes. On s'est plaint quelquefois de l'obscurité en tout l'ouvrage, les nations anciennes semblent avoir pour centre commun le petit peuple juif, presque inconnu à la plupart d'entre elles ; mais c'est à ce plan que l'écrivain doit l'unité, le coloris même et la magnificence de ce tableau immortel qui n'a été depuis ni surpassé, ni égalé. Nulle part l'histoire et l'éloquence n'ont été mieux associées, nulle part elles n'ont plus approché de la poésie que dans les chefs-d'œuvre de Bossuet : ce sont bien là les pensées et les paroles du génie. Quand il compose des oraisons funèbres, l'idée de la mort le poursuit sans cesse, lui et les grandeurs qu'il célèbre : cette austère idée vient se mêler à tous les tableaux qu'il trace, et les effacer en quelque sorte au moment où il les achève : on dirait qu'il n'exalte ses idoles que pour les renverser de plus haut, qu'il ne les pare avec magnificence que pour les ensevelir. Or c'est encore ainsi qu'il traite les empires dans son histoire universelle ; il nous les peint puissants et fragiles,

et déjà pro
s'élèvent au
dans cet ou
« qui, déda
« voles, si e
« d'un coup
« les rois e
« hommes,
« le temps q
« sur les gra
« rent comm
mage à ce
pourtant pas
rendre aux é
les temps qu
près, autant
d'hui ; et il s
sont pas imin
soient à l'épr

En 1744 p
nologique de
nant. Les é
chaque année
térêt de ce
quelques obs
Grossi, corri
ce manuel est
marquer des
n'y sont pas p
du style n'est

(1) Éloge de B

et déjà promis à la mort, voués au néant, quand ils s'élèvent au faite de la gloire. D'Alembert (1) admire, dans cet ouvrage, « un génie aussi vaste que profond, « qui, dédaignant de s'appesantir sur des détails frivoles, si chers au peuple des historiens, voit et juge « d'un coup d'œil les législateurs et les conquérants, « les rois et les nations, les crimes et les vertus des « hommes, et trace, d'un pinceau énergique et rapide, « le temps qui dévore et engloutit tout, la main de Dieu « sur les grandeurs humaines, et les royaumes qui meurent comme leurs maîtres. » Mais en rendant hommage à ce chef-d'œuvre de littérature, il ne faut pourtant pas exagérer l'étendue des services qu'il peut rendre aux études historiques : il n'est pas complet pour les temps qu'il embrasse ; il n'y règne pas, à beaucoup près, autant d'exactitude qu'on en peut exiger aujourd'hui ; et il s'en faut bien enfin que les articles qui ne sont pas immédiatement fondés sur des textes sacrés, soient à l'épreuve de la critique.

En 1744 parut la première édition de l'Abrégé chronologique de l'histoire de France, par le président Hénault. Les événements célèbres y étaient rangés sous chaque année de chaque règne ; et pour accroître l'intérêt de ce relevé sommaire, l'auteur y avait joint quelques observations tant particulières que générales. Grossi, corrigé, amélioré dans les éditions suivantes, ce manuel est resté fort imparfait ; on continue d'y remarquer des omissions et des inexactitudes ; les réflexions n'y sont pas plus profondes que les recherches, et la beauté du style n'est pas non plus ravissante. Cependant, par

(1) Éloge de Bossuet.

que c'était un travail utile et méthodique, le succès en fut rapide et même durable; ce livre tient encore, dans l'opinion commune, l'un des premiers rangs après ceux qu'on a déclarés classiques. Il semblait avoir ouvert, au milieu du dix-huitième siècle, une carrière nouvelle; et bientôt les abrégés chronologiques se multiplièrent, comme s'étaient succédés les *Florus* dans le cours du dix-septième. Macquer, Lacombe, Charbuy, Adrien Richer et quelques autres, rédigèrent, pour différentes branches d'histoire, des tableaux succincts auxquels celui de Hénault servait de modèle, et dont aucun n'obtint la même vogue. Il en est un pourtant qui, malgré les fautes que des yeux attentifs y découvrent, pourrait passer pour le chef-d'œuvre du genre: c'est celui qui est dû à Pfeffel, et qui concerne l'histoire et le droit public d'Allemagne. Tous ont contribué, entre les années 1744 et 1789, à répandre des notions historiques, quelquefois légères et superficielles, il en faut convenir, mais souvent exactes et sans doute préférables à l'ignorance. C'est bien mal connaître les besoins de la société que de ne pas sentir qu'au-dessous de l'érudition, inaccessible au plus grand nombre des citoyens, il y a une instruction générale peut-être plus utile encore.

Les dates dont les abrégés chronologiques sont hérissés pouvant effrayer ou fatiguer certains lecteurs, on revint bientôt à des précis moins arides, qui, sans présenter sous des formes aussi techniques la succession des évènements, pouvaient en mieux laisser voir les causes, les effets, les caractères et l'enchaînement moral. C'est dans ce système que Millot, par exemple, a composé ses *Éléments d'histoire de France et d'Angleterre*, qui ont mérité un assez grand succès: on les peut comp-

ter parmi
depuis 17
sources, r
tage du se
supériorité
çaises. J'ai
précis l'H
déjà dit, p
recueils; c
limite préc
toire ne s
ou moins à
reproduire
plus instruc
a remplacé
longs dével

Il y a sans
vent être au
sont la plu
de personna
ciales de pr
de corporat
chaque peup
la guerre d
traite des D
vent, ou du
car les supp
exemple dan
grande valer
les mémoires
et plusieurs

ter parmi les livres historiques qui ont été le plus lus depuis 1770. La matière en est puisée, non dans les sources, mais dans les grands corps d'histoire, et l'avantage du second de ces abrégés sur le premier vient de la supériorité de Hume sur nos compilateurs d'annales françaises. J'aurais pu rejeter encore dans la classe des simples précis l'Histoire générale de Millot, et, comme je l'ai déjà dit, plusieurs autres ouvrages que j'ai rangés avec les recueils; car en cette matière on ne saurait poser une limite précise: à la rigueur, la plupart de nos livres d'histoire ne seraient que des abrégés. Tous tendent plus ou moins à réduire le nombre et l'étendue des récits qu'ils reproduisent: chaque auteur n'a choisi que les faits les plus instructifs, que les circonstances les plus graves; il a remplacé beaucoup de détails par des résultats, et de longs développements par des expressions générales.

Il y a sans doute des ouvrages historiques qui ne peuvent être aucunement considérés comme des précis. Telles sont la plupart des relations originales, plusieurs vies de personnages célèbres, certaines histoires locales ou spéciales de provinces, de villes, d'églises, de monastères, de corporations; et enfin les plus grandes annales de chaque peuple. Thucydide et Xénophon, racontant l'un la guerre du Péloponèse, l'autre l'expédition et la retraite des Dix-Mille, nous disent tout ce qu'ils en savent, ou du moins tout ce que nous en pouvons savoir; car les suppléments que nous trouverions ailleurs, par exemple dans Diodore de Sicile, ne seraient pas d'une grande valeur. Nous devons tenir aussi pour complets les mémoires de César, malgré la rapidité des récits; et plusieurs livres de Tacite, malgré l'énergique conci-

sion du style. Joinville et Froissart, au moyen âge, ne cherchent point à resserrer leurs narrations; et nous ne manquons pas non plus de compilations modernes faites pour épuiser toute curiosité. Qu'ajouter à une histoire de Languedoc, en cinq volumes in-folio? L'analyse même qu'on en a faite en six volumes in-12 semblerait longue à bien des lecteurs. Il est à présumer que rien n'est omis dans les Annales des Frères Mineurs, en dix-sept tomes in-folio, par Wadding; et le seul aspect de ces recueils immenses, sur presque toutes les matières historiques, a dû inspirer la pensée de les réduire à des dimensions moins effrayantes. De là différents ordres d'abrégés, depuis ceux qui, au-dessous de ces histoires complètes ou démesurées, occupent encore d'assez vastes espaces, jusqu'aux plus légères esquisses. En effet ce nom d'abrégé est commun à des compositions très-diverses; et pour le réserver à quelques-uns, ainsi qu'on a coutume de le faire, on convient apparemment de ne l'appliquer qu'à ceux qui, en fort peu de volumes, embrassent une matière considérable. Ce n'est point là sans doute une définition précise, mais je ne pense pas qu'il y ait moyen d'y mettre plus de rigueur. C'est le seul résultat qu'on puisse saisir dans une dissertation fort vague que le président Hénault a composée sur cette matière, et qui fait partie des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1). Les écrivains qu'il qualifie abrégiateurs sont Velléius Paternulus, Florus, Justin; Favorin, dont le travail est perdu; Victor, Sextus Rufus, Eutrope, Sulpice Sévère; et parmi les modernes,

(1) T. XXVIII.

Sléidan, T
très dont i
Mainten
dont ces p
histoire tou
cles qui pe
raison exêh
sières, les t
crédité. pa
C'est déjà
toute l'histo
tes les histo
dispensable
à cause de
expression, i
à supprimer
quelles beau
embellir leur
factices qu'il
serait permis
portraits, de
jeux d'esprit
quelque réali
dérivent. Ce
réflexions, les
des évènemen
bréviateur a
mêmes dont
tesse. Combien
qui ne sont q
digressions, c
venirs et ne je

Sléidan, Turselin, Berthauld, Bossuet, et quelques autres dont il ne fait point une énumération complète.

Maintenant, pour nous rendre compte de la manière dont ces précis se rédigent, il faut jeter les yeux sur une histoire tout-à-fait complète, et distinguer les divers articles qui peuvent en être successivement retranchés. La raison exclurait d'abord les mensonges, les erreurs grossières, les traditions puérides, les fables merveilleuses accréditées par l'iniposture au sein des peuples ignorants. C'est déjà un moyen sûr d'abréger considérablement toute l'histoire ancienne, et les commencements de toutes les histoires modernes; car lors même qu'il serait indispensable de faire quelque mention de ces vieux contes, à cause de l'éclat qu'ils ont eu, réduits à leur moindre expression, ils occuperaient fort peu d'espace. On aurait à supprimer, en second lieu, les demi-fictions, par lesquelles beaucoup d'historiens ont voulu amplifier et cru embellir leurs ouvrages; par exemple, ces harangues factices qu'ils ont pris tant de plaisir à multiplier. Il serait permis d'en dire autant d'un grand nombre de portraits, de parallèles, qui ne sont souvent que des jeux d'esprit ou d'imagination, et qui, lorsqu'ils ont quelque réalité, se détachent encore des récits d'où ils dérivent. Ce sont aussi de simples appendices que les réflexions, les considérations morales ou politiques sur des évènements déjà racontés ou qui vont l'être; et l'abrégiateur a le droit de contester la nécessité de celles mêmes dont il reconnaîtrait la profondeur ou la justesse. Combien ensuite de descriptions surabondantes ou qui ne sont qu'accessoires; pour ne rien dire des pures digressions, des divagations qui rompent le fil des souvenirs et ne jettent sur le sujet aucune sorte de lumière!

Mais après le retranchement de toutes ces espèces de superfluités ou de commentaires, quand l'histoire est réduite aux faits et aux détails qui la doivent composer, il est encore permis d'apprécier l'importance des uns et des autres, et d'élaguer ceux qui auraient trop peu d'intérêt pour les lecteurs auxquels on s'adresse.

Ainsi l'on se contentera d'indiquer le temps, le lieu, les grandes circonstances et les résultats d'une bataille; on se dispensera d'en suivre les mouvements, d'observer toutes les particularités qui auraient fixé l'attention d'un tacticien. Il suffira de même que l'exposé d'une négociation, d'une intrigue, d'un complot, soit parfaitement clair: on se dispensera de retracer le jeu de tous les ressorts, les manœuvres de chaque acteur, principal ou subalterne. Voilà pour les détails: mais il se rencontrera même des faits dont on croira pouvoir ne conserver aucune trace. On négligera, dans l'histoire d'une guerre, quelques légers engagements; dans les annales de l'église, une hérésie obscure, un synode diocésain, une dissension locale; dans la vie d'un prince, des actions vulgaires; et parmi ses enfants ou ses courtisans ou ses ministres, ceux qui sont restés sans éclat et sans influence. De toutes ces manières, les recueils historiques rentreront dans des limites de plus en plus étroites.

Moins les abrégés offrent de surface, plus ils rendent difficile le travail que la critique doit s'imposer pour les juger avec une clairvoyante équité: car elle doit, d'une part, examiner ce qu'ils contiennent, et de l'autre, apprécier aussi ce qu'ils omettent.

Si l'abrégiateur n'a fait que l'építome d'un grand ouvrage encore subsistant, la question essentielle est de savoir quelle confiance est due à cet ouvrage même: il ne

s'agirait e
fidèlement
ceptible d
a suffi jad
Pompée :
traînant q
qu'en s
ses l
lio
cit
été ce
médiatement
récits de Ju
plusieurs a
pliquer, en
les précédés
en est bien
que l'analy
dons encore
simple, n'e
souvent aux
sieurs dépôt
ne prennent
des citation
faut pas y
exemptent d
dans un vag
recherches
C'est à elle
des monume
en des corps
ordinaires. S

s'agirait ensuite que de vérifier jusqu'à quel point il a été fidèlement et judicieusement analysé; ce qui n'est susceptible d'aucune difficulté bien sérieuse. C'est ainsi qu'il a suffi jadis, pour juger Justin, de le comparer à Trogue Pompée : mais si celui-ci était aussi méthodique, aussi entraînant qu'on nous l'assure, nous avons lieu de penser qu'en supprimant ou en resserrant les diverses parties de ses livres, Justin n'a pas eu l'art de maintenir entre les liaisons qui régnaient entre elles. A l'égard du fond des récits, celui de l'építome redevient pour nous ce qu'eût été celui de l'ouvrage entier; il nous faut discuter immédiatement les faits et les témoignages, confronter les récits de Justin avec ceux d'Hérodote, de Diodore, et de plusieurs autres historiens sur les mêmes matières; appliquer, en un mot, toutes les règles exposées dans les précédents chapitres. Entre les précis modernes, il en est bien quelques-uns qui, en effet, ne présentent que l'analyse des grands recueils que nous possédons encore; mais cette hypothèse, de toutes la plus simple, n'est pas la plus fréquente. Il arrive plus souvent aux abrégiateurs de puiser à la fois dans plusieurs dépôts, ou même en de véritables sources, qu'ils ne prennent pas la peine d'indiquer. Leur demander des citations, des garants de ce qu'ils affirment, il ne faut pas y songer : les formes de leurs opuscules les exemptent d'un pareil soin. Ils laissent donc la critique dans un vague extrême, et la condamnent à toutes les recherches dont ils semblent proclamer les résultats. C'est à elle de reconnaître les articles attestés soit par des monuments, soit par des témoins, ou déjà compris en des corps d'annales, et de les soumettre aux épreuves ordinaires. Si nous en discernons qui ne se rencontrent



1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0

10
11
12

en aucun autre lieu, il faudra que leur vraisemblance naturelle soit bien forte pour nous consentions à les admettre sur la foi d'un seul auteur si peu grave. Il y a néanmoins des faits qui ne sont connus que pour être énoncés ainsi en des abrégés antiques, et particulièrement dans celui de Velléius Paterculus, ainsi que Vossius l'a remarqué (1). Ces faits peuvent quelquefois sembler probables; mais la raison de s'en défier est sensible: c'est qu'en général le rédacteur d'un abrégé ne s'est point livré à des recherches bien rigoureuses, et qu'on n'a pas droit d'attendre de lui autant d'exactitude que d'un historien proprement dit. On n'hésiterait point à rejeter tout ce qui, dans un précis moderne, ne serait justifié par aucun document antérieur.

Un examen non moins épineux est celui des motifs qui ont déterminé l'abréviateur à préférer certains articles et à écarter les autres. La nature et le titre même de ces compositions historiques autorisent les omissions; mais plus d'une fois l'esprit de parti en a profité pour ne faire ressortir que les faits qui semblaient favoriser un système. On consacre volontiers au soutien de quelque doctrine ou de quelques intérêts une histoire élémentaire dont l'influence sur de nombreux lecteurs, et spécialement sur les plus jeunes, est immanquable et presque irrésistible. Velléius Paterculus et Florus écrivent, le premier pour recommander le pouvoir impérial, et le second pour célébrer Rome. D'autres intentions deviennent plus sensibles encore dans les abrégés rédigés au moyen âge; et il serait trop aisé de remarquer dans nos temps modernes, et en des sens divers,

(1) Quædam habet quæ haud alibi reperias. De Histor. lat. l. I, c. 24.

des exer
qui n'a
ensuite
de nous
d'en con
peut no
croira pe
il arrive
l'instruct
cun des
seulement
récits, il
esquisse,
convienn
nous dir
Clusium,
deurs, ma
droit, cet
orgueil (1
étaient tr
cier, pri
pour com
être de qu
rance ou
Telles s
cesse se t
pas moind
expression
bornent à
Servius-Tu

(1) Missi
Flor. l. I, c.

des exemples d'une semblable partialité. Qu'un historien qui n'a rien dissimulé, qui a raconté tous les faits, ose ensuite les juger à sa manière, nous n'avons pas le droit de nous en plaindre, puisqu'il nous a fourni les moyens d'en concevoir d'autres opinions : mais celui qui abrège peut nous induire en erreur par les omissions qu'il se croira permises ; et si nous sommes incapables, comme il arrive le plus souvent, de nous donner à nous-mêmes l'instruction qu'il nous refuse, nous n'échapperons à aucun des préjugés qu'il voudra nous communiquer. Non-seulement il use de la liberté de supprimer beaucoup de récits, il choisit encore à son gré, dans ceux qu'il esquisse, les circonstances, les traits, les couleurs qui conviennent au plan et au but de son livre. Florus nous dira qu'au moment où les Gaulois assiégeaient Clusium, le peuple romain leur envoya des ambassadeurs, mais que, les barbares ne connaissant aucun droit, cette démarche ne fit qu'enhardir leur farouche orgueil (1). S'il nous apprenait que ces ambassadeurs étaient trois jeunes patriciens qui, au lieu de négocier, prirent les armes et se joignirent aux Clusiens pour combattre les Gaulois, nous demanderions peut-être de quel côté il y avait plus de barbarie ; plus d'ignorance ou de mépris du droit des gens.

Telles sont les réticences contre lesquelles il faut sans cesse se tenir en garde en lisant des abrégés. Le péril n'est pas moindre quand l'auteur remplace les détails par des expressions générales qui, au lieu de retracer les faits, se bornent à les caractériser. Chez le même Florus, le roi Servius-Tullius divisé le peuple romain en classes, le dis-

(1) *Missi ex more legati ; sed quod jus apud barbaros ? ferocius agunt.*
Flor. l. I, c. 13.

tribue en curies et collèges, *curiis atque collegiis distributus*, et ordonne si habilement la république, que toutes les distinctions de patrimoine, de rang, d'âge, de professions et d'offices, étant consignées sur les regîtres, une cité déjà populeuse était aussi régulièrement administrée que la moindre famille (1). Il est évident qu'après un exposé si vague d'une classification très-compiquée et très-impertante, l'auteur peut l'admirer fort à son aise et sans craindre que nous le puissions contredire, à moins que nous ne cherchions ailleurs comment se composaient ces classes et ces curies, ou plutôt ces centuries; car Florus se dispense ici même d'employer les termes propres. Je n'ai point à discuter si l'opération de Servius Tullius était bonne ou mauvaise: j'observe seulement que l'abrégiateur la préconise et ne la fait nullement connaître: il ne raconte pas, il enseigne. C'est précisément le contraire de ce qu'on attend d'un historien; et tel est le vice essentiel des précis, quand ils ne sont pas rédigés avec une fidélité scrupuleuse et avec un soin extrême. Il faudrait un très-long travail pour faire l'histoire si courte.

Puisque des livres de cette espèce peuvent altérer de tant de manières l'instruction historique, et qu'ils sont néanmoins utiles, peut-être nécessaires pour la propager, il importe que ceux qui continuent d'avoir des lecteurs soient scrupuleusement examinés. Les plus anciens, jusqu'à celui d'Orose inclusivement, doivent être étudiés avec la même attention que les livres des autres historiens classiques, sur-tout en ce qui concerne les nouveaux articles que ces abrégés tendent à introduire dans l'his-

(2) Flor. l. 1, c. 6.

toire. J'éco
moyen âge
d'y regard
les progrès
d'hui presq
tre: il les
universelle
mis et mair
notions élé
muler leur
tion comm
fiant les err
de Français
ne l'avoir ap
par le Rago
sans s'améli
huitième siè
étude, susce
Goldsmith,
tableau de
instructives
réduire les
tient pas, su
acquises de
historique, e
est le premi
qui, sous le
de l'antique
Périclès. Là
du style, ni
des recher
renvois aux

toire. J'écarte les chroniques sommaires composées au moyen âge, et même jusqu'en 1680 : il serait superflu d'y regarder. Elles ont pu, chacune à son tour, retarder les progrès de la vraie science, mais elles sont aujourd'hui presque toutes oubliées et ensevelies l'une sur l'autre : il les faut laisser en paix. Depuis 1681, l'Histoire universelle de Bossuet et divers autres livres se sont mis et maintenus en possession de répandre ce genre de notions élémentaires ; et l'on voudrait en vain se dissimuler leur influence : ils représentent l'état de l'instruction commune ; on ne la peut perfectionner qu'en rectifiant les erreurs dont ils sont encore parsemés. Combien de Français ont fort mal su l'histoire de leur pays, pour ne l'avoir apprise que dans un catéchisme puéril rédigé par le Ragois, et dont les éditions se sont multipliées sans s'améliorer depuis 1684 jusqu'au milieu du dix-huitième siècle ! Hénault et Milloz ont fort relevé cette étude, susceptible pourtant de plus d'exactitude encore. Goldsmith, chez les Anglais, a réussi à resserrer le tableau de leurs annales dans une suite de lettres instructives ; mais il a moins heureusement tenté de réduire les annales de la Grèce et de Rome : il ne se tient pas, sur ces matières, au niveau des connaissances acquises de son temps. Si l'on veut un modèle d'abrégé historique, celui que je citerais avec le plus de confiance est le premier volume du Voyage d'Anacharsis, volume qui, sous le titre d'Introduction, retrace toute l'histoire de l'antique Grèce, depuis les premiers temps jusqu'à Périclès. Là, nulle condition ne manque, ni l'élégance du style, ni le choix judicieux des faits, ni la rigueur des recherches, ni la vérité des résultats, ni même les renvois aux sources qui les ont fournis. Mais pour com-

poser de tels précis, il faut s'être mis en état d'entreprendre un ouvrage complet; et en histoire, comme dans les autres branches d'instruction, le défaut de la plupart des livres élémentaires est de ne point atteindre le degré de précision où la science est parvenue. On s'abuse extrêmement lorsqu'on suppose que de simples manuels sont dispensés de cette perfection: ils n'embrassent pas sans doute la science entière, mais ils ne doivent rien contenir qui ne soit parfaitement exact, et présenté sous les formes les plus pures.

Je conclus qu'à l'égard des abrégés historiques dont la jeunesse et le public font usage, le travail de la critique consiste 1^o à relever les erreurs positives qui s'y seraient introduites; 2^o à remarquer les omissions qui dénaturent l'histoire en la mutilant, soit qu'il s'agisse de faits mal à propos passés sous silence, soit que la supposition particulière de certaines circonstances fasse prendre aux récits des couleurs mensongères; 3^o à noter les expressions vagues qui ne jetteraient dans les esprits que des idées obscures ou fausses, si elles en laissaient en effet quelque une. Ce sont là les trois défauts essentiels que l'on peut reprendre dans la matière des abrégés: je n'ai point à parler ici de leur style, ni de leur méthode, ni même des systèmes politiques ou moraux qui auraient présidé à leur rédaction; je n'envisage que les faits qu'ils retracent avec ou sans fidélité.

Ce n'est point les censurer sérieusement ni utilement que de les représenter ou comme des productions superficielles, ou comme tenant à des doctrines que l'on réprouve. Car d'un côté, il y en a d'instructifs, de savants même, comme celui de Barthélemy, que je viens de rappeler, et celui de Pffeffel, sur l'Allemagne; et de l'autre,

la discussion
mais se c
d'abord q
vous mont
adapter à d
redoutable
courant à
leuses, ou
commencez
claircissez
rieuse, et r

Dumarsais
ils font pré
dont ils par
miniature p
il est fort po
général, d'u
jamais entan
veut pas écla
confuse qui
cune idée de
sur ce point
l'importance
à dire qu'ils
pius, cela ne
l'éclairer, à
d'Appian. «
sais, que par
des jeunes g
fruit, et qui

(1) Œuv. t. IV

la discussion des doctrines philosophiques ne doit jamais se confondre avec l'examen des récits. Prouvez d'abord que l'exposé des faits n'est pas fidèle; et si vous montrez ensuite qu'on les a défigurés pour les adapter à des théories, ce sera contre celles-ci un préjugé redoutable, puisqu'on ne les aura soutenues qu'en recourant à des mensonges, ou à des réticences frauduleuses, ou à de vaines généralités. Si au contraire vous commencez par condamner des systèmes, et si vous n'éclaircissez aucun fait, votre critique ne sera qu'injurieuse, et restera inefficace.

Dumarsais (1) reconnaît l'utilité des abrégés quand ils font prendre une connaissance entière de la chose dont ils parlent, et qu'ils sont ce qu'est un portrait en miniature par rapport à un portrait en grand. Selon lui, il est fort possible de présenter un tableau réel, quoique général, d'une grande histoire : mais il conseille de ne jamais entamer un détail qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas éclaircir, et dont on ne donnerait qu'une idée confuse qui n'apprendrait rien, qui ne réveillerait aucune idée déjà acquise. C'est avec raison qu'il insiste sur ce point, dont les abrégiateurs n'ont pas assez senti l'importance. Si, en parlant des décemvirs, on se borne à dire qu'ils furent chassés à cause de la lubricité d'Appius, cela ne laisse dans l'esprit rien qui le fixe et qui l'éclaire, à moins qu'on ne sache d'avance l'histoire d'Appius. « Je ne fais cette remarque, ajoute Dumarsais, que parce qu'on met ordinairement entre les mains des jeunes gens des abrégés dont ils ne tirent aucun fruit, et qui ne servent qu'à leur inspirer du dégoût.

(1) Œuv. t. IV, p. 27, 28.

Leur curiosité n'est excitée que d'une manière qui ne leur fait pas venir le désir de la satisfaire. Les jeunes gens, n'ayant point encore assez d'idées acquises, ont besoin de détails ». En vain répondrait-on à Dumarçais qu'on n'écrit que pour réveiller les souvenirs de ceux qui savent : ce but ne doit jamais être que secondaire, et même on ne l'atteint parfaitement que lorsqu'on en dit assez pour instruire ceux qui ne savent pas.

LA multitude peut faire la dispersion de la méthode. On a rompu l'équilibre établi entre les connaissances distribuées et le système de la science. Nous avons un recueil de traits historiques, magistrature, néreux, au lance, aux privée, aux jugements. Un tableau analyse bien encore et par divisions élémentaires comment d'histoire. Le modèle et

CHAPITRE XV.

DES EXTRAITS HISTORIQUES.

LA multitude et la diversité des applications que l'on peut faire des détails de l'histoire, ont donné lieu de la disperser dans presque tous les genres d'écrits ; et de la mettre, pour ainsi dire, en monnaie courante. On a rompu la liaison naturelle que l'ordre des temps établit entre les récits qui la composent, et on les a distribués sous les différents titres que semblait présenter le système de la science morale ou de quelque autre science. Nous avons, sous le nom de Valère Maxime, un recueil divisé en neuf livres, et contenant des extraits historiques relatifs aux choses religieuses, aux magistratures civiles et militaires, aux sentiments généreux, aux habitudes de modération et de bienveillance, aux affections domestiques, à la foi publique et privée, au bonheur et à la sagesse, aux témoignages et aux jugements, enfin aux vices et aux mauvaises actions. Un tel plan n'est pas sans doute le résultat d'une analyse bien rigoureuse : on le trouve plus défectueux encore et plus informe, lorsqu'on en parcourt les subdivisions et les derniers détails ; mais on conçoit aisément comment il a été facile à remplir par des traits d'histoire. L'ouvrage est dédié à l'empereur Tibère, le modèle et le protecteur de toutes les vertus, l'ennemi

de tous les vices (1). Cet hommage nous donne à la fois l'époque où vivait l'auteur, et la mesure de sa dignité morale. Nous savons d'ailleurs par Pline l'Ancien (2), par Plutarque (3), par Aulugelle (4), que Valère Maxime s'était en effet occupé, en ce temps-là, d'un pareil travail. Seulement il se pourrait que nous n'eussions qu'un mauvais abrégé du livre qu'il avait laissé; abrégé dont Érasme (5) trouvait la latinité digne d'un Africain du moyen âge, et qui, à vrai dire, méritait encore moins par ses formes que par le choix et la distribution des matières, les honneurs classiques qu'il a obtenus. Ceux même qui s'obstinent à le prendre pour le véritable et authentique ouvrage de Valère Maxime (6), sont obligés d'avouer que les traditions fabuleuses y fourmillent, entre-mêlées sans discernement et sans critique aux narrations plus croyables. Ordinairement ce livre ne fait que reproduire ce qui se lit ailleurs, sans y jeter aucune lumière nouvelle, et sans rien ajouter à ce que les faits peuvent avoir de certitude ou de probabilité. S'agit-il des articles et des détails qui lui sont propres? presque toujours ils sont énoncés obscurément, et jamais ils n'offrent une garantie valable. Peu s'en faut donc que ce livre, vanté pourtant quelquefois, ne doive être tenu pour nul; et il serait permis d'en dire à peu près autant de toutes les compi-

(1) Te... Caesar, invoco : ejus celesti providentiâ virtutes de quibus dicturus sum, benignissimè foventur, ultia severissimè vindicantur. *Val. Max. Præf.*

(2) L. I, Ind.

(3) Vie de Marcellus.

(4) I, 7.

(5) Valerius Maximus tam similia

est Ciceroni quam minus homini; adeo ut vix credas vel Italum fuisse qui scripsit, vel hoc ætatis quod præ se fert vixisse; tam diversum est dictionis genus! Afrum quempiam esse dicas, etc. *Erasm. Dial. Ciceron.*

(6) Tiraboschi, *Letterat. Ital.* t. II, lib. I, cap. IV, n. 4, 5, pag. 141-144.

lations an
semblables
un conting
chaque ven
graphe d'u
maines. Ils
les faits: le
tement se r
et ce seraien
par un imp
l'édifice qu
cueils de ce
science des
de la scienc
exacte.

L'enseigne
on ait rasse
Valère Maxi
Jules Frontin
litaires: c'est
capitaines gr
corresponden
tion et de la
entreprises et
sir et de disp
et d'y échapp
le courage, c
du lieu, de
concerter les
dissimuler ses
nécessaire dan
sièges, dans

lations anciennes et modernes, exécutées sur des plans semblables. L'unique soin des auteurs est de trouver un contingent de *gestes* et de *dits* mémorables pour chaque vertu, pour chaque vice, pour chaque paragraphe d'un traité des habitudes et des actions humaines. Ils n'ont ni le loisir ni la tentation de vérifier les faits : les meilleurs sont ceux qui vont le plus directement se rattacher aux maximes qu'il s'agit d'établir; et ce seraient peut-être les plus douteux. On risquerait, par un importun examen, de miner et de ruiner tout l'édifice qu'on veut élever. Je ne sais pas si les recueils de cette espèce ont contribué aux progrès de la science des mœurs; mais ils ont servi à retarder ceux de la science des faits, et à l'empêcher de devenir exacte.

L'enseignement moral n'est pas le seul pour lequel on ait rassemblé des extraits historiques. Peu après Valère Maxime, un contemporain des deux Pline, Jules Frontin composa quatre livres de stratagèmes militaires : c'est un tissu d'exemples fournis par les grands capitaines grecs, gaulois, carthaginois, romains, et qui correspondent aux différentes branches de l'administration et de la direction des armées. L'art de cacher ses entreprises et de découvrir celles de l'ennemi, de choisir et de disputer les postes, de dresser des embûches et d'y échapper, d'apaiser les séditions et d'enflammer le courage, de se ménager les avantages du temps et du lieu, de ranger les troupes en bataille et de déconcerter les dispositions prises par son adversaire, de dissimuler ses propres revers et de les réparer; l'habileté nécessaire dans les retraites, dans les assauts, dans les sièges, dans le passage des fleuves, dans les approvi-

ne à la
sa di-
l'An-
) que
mps-là,
é nous
l'avait
é digne
i dire,
e choix
ssiques
prendre
Valère
ditions
iscerne-
oyables.
ce qui
ouvelle,
voir de
s et des
ils sont
arantie
ourtant
serait
compi-

homin;
m fuisse
quod præ
est dic-
iam esse
ron.
tal. t. II,
g. 141-

sionnements; la conduite à tenir à l'égard des transfuges et des traîtres; enfin le maintien de la discipline, et la pratique des plus rigoureuses vertus, justice, modération et constance, au sein des camps, des combats, des désastres et des triomphes: tel est le plan de ce recueil. On a douté aussi de son authenticité; mais Poleni (1) a exposé les raisons de croire que Jules Frontin l'a réellement rédigé sous le règne de Domitien. Dans tous les cas, il serait fort préférable à celui de Valère Maxime, et par la méthode, quoiqu'elle ne soit pas toujours parfaite, et par la précision des idées, et surtout par le choix des faits. C'est l'ouvrage d'un bien meilleur esprit: en général, Frontin puise aux sources historiques les plus recommandables; et lorsqu'il ajoute quelques notions à celles que renferment les grands corps d'annales, elles sont claires, instructives, propres à compléter ou à enrichir l'histoire militaire de l'antiquité. Au deuxième siècle de l'ère vulgaire, un auteur grec, nommé Polyen, a traité le même sujet avec plus d'étendue. Son recueil de stratagèmes, divisé en huit livres, contenait plus de neuf cents faits de cette nature; il n'en reste que huit cent trente-trois, parce que les livres VI et VII sont mutilés. On a beaucoup de peine à établir le texte des autres parties de l'ouvrage; il n'est épuré que dans l'édition que M. Coray en a donnée en 1809. Polyen, qui puisait en plusieurs histoires grecques que nous n'avons plus, nous raconte un grand nombre de particularités et d'anecdotes dont il est pour nous le seul garant; et il y en a qui repoussent toute confiance, par leur invraisem-

(1) *Sexti Julii Frontini vita.*

blance n
Il étend
et à des
et les élé
viles per
de son ju
n'est pas
on disce
d'entrer d
contempo
que où se

Un au
aient tou
un traité
d'Histoire
du genre
l'observe I
particulier
lustres qu'
celle des l
sans liaiso
aucunemen
prit cultiv
nement pe
l'aptitude
communés
et cette or
quand il s'
nons que d
livres d'his
à ne tenir
liable avec

blance naturelle, par leur désaccord et leur confusion. Il étend d'ailleurs le nom de stratagème à des actions et à des paroles qui n'ont point du tout ce caractère; et les éloges qu'il prodigue à d'abjectes iniquités, à de viles perfidies, ne donnent point une idée honorable de son jugement ni de ses affections morales. Son style n'est pas non plus celui d'un habile écrivain; toutefois on discerne encore chez lui quelques articles dignes d'entrer dans le corps des notions historiques. Il était contemporain d'un Élien, auteur d'un Traité de tactique où se rencontrent aussi des traits d'histoire.

Un autre Élien (car on les croit distincts, quoiqu'ils aient tous deux le prénom de Claude) a laissé, outre un traité de la nature des animaux, quatorze livres d'Histoires diverses; ce sont des extraits ou mélanges, du genre de ceux que nous appelons *ana*, ainsi que l'observe M. Dacier, traducteur de ce recueil. Il y est particulièrement question de la Grèce, des hommes illustres qu'elle a produits dans la carrière civile et dans celle des lettres. Du reste, les articles sont à peu près sans liaison entre eux, et leur arrangement ne semble aucunement prémédité. L'auteur paraît avoir un esprit cultivé par des lectures très-variées, un discernement peu sévère, une sagacité médiocre, et de l'aptitude à écrire purement et clairement des choses communes. Il n'indique point les sources où il puise, et cette omission diminue l'autorité de ses rapports, quand il s'agit de faits ou de détails que nous n'apprenons que de lui; mais comme suppléments aux anciens livres d'histoire les siens ne sont point à négliger, sauf à ne tenir aucun compte de ce qu'il débite d'inconciliable avec de plus sûrs témoignages. Il dit, par exem-

ple (1), que l'amour du plaisir et de la débauche ayant réduit à l'indigence Périclès et Callias et Nicias, quand ils se virent sans ressource, ils se présentèrent l'un à l'autre la ciguë, et terminèrent ainsi leur vie et leur festin. Il est infiniment plus croyable que Périclès mourut de la peste.

Cet Élien vivait au deuxième siècle de notre ère: le troisième a produit un auteur latin d'extraits historiques qui ont un objet spécial. C'est un relevé d'événements merveilleux ou extraordinaires, par Jules Obsequent. Dans l'état où ce livre nous est parvenu, il ne commence qu'à l'an de Rome 563; mais un Allemand, Conrad Wolfhart ou Lycosthénès, y a joint un supplément qui remonte à Romulus, et y a fait d'autres additions; en sorte qu'on y trouve un tableau chronologique de tous les faits de cette nature, vrais ou faux, explicables ou non par les lois de la nature, qui sont racontés comme arrivés durant les sept siècles et demi de la république romaine. Je n'ai pas besoin de rappeler en quoi consiste la critique applicable à un tel livre; mais il est d'un usage commode, et n'est pas le moins curieux des recueils d'articles extraits de l'histoire.

Je parle ici des livres originaires formés de pareils extraits, et non de ceux qui ne prennent à nos yeux cette apparence que parce que la perte du plus grand nombre des parties qui les composaient les a réduits à des fragments décousus. Néanmoins entre les collections qui ont été faites de ces débris, on peut distinguer celle qui fut disposée au dixième siècle par les soins ou les ordres de Constantin Porphyrogénète, et qui comprenait,

(1) L. IV, c. 23.

sous cin
ment hi
bassades
nèrent l'un
recueils
rapporte
Luitpran
bien que
memora
des hom
mémorab
d'Exempl
tréprit, s
Jacques
vaste com
de la vie
D'autres,
auteurs d
tenus dan
recueils,
Maxime,
Vergile s'e
spécial, sa
Les Lec
tres mélan
siècle, tier
toire. Mais
modèles de
infortunes
de Dickins
Camerarius

sous cinquante-trois titres, des suites d'articles principalement historiques. Il ne subsiste que le titre des Ambassades et celui des Vertus et des Vices : ils appartiennent l'un et l'autre, dans leur état actuel, à l'espèce de recueils que nous envisageons ici. Il y faudrait aussi rapporter les *Adversaria*, mal à propos attribués à Luitprand; c'est un mélange d'histoires diverses, aussi bien que les quatre livres de Pétrarque, de *Rebus memorandis*, le traité de Boccace sur les malheurs des hommes célèbres, neuf livres de Gestes et Dits mémorables, par Frégoise ou Fulgoise, et dix livres d'Exemples par Sallustie. Wolfhart ou Lycosthènes entreprit, son gendre Théodore Zuinger poursuivit, et Jacques Zuinger, fils de Théodore, acheva une plus vaste compilation de traits d'histoire, intitulée Théâtre de la vie humaine, et partagée en vingt-neuf livres. D'autres, comme Thomæus, Gilbert Cousin, Dinoth, auteurs de lieux communs historiques, se sont contenus dans des bornes plus étroites; mais tous ces recueils, plus ou moins semblables à celui de Valère Maxime, ont été bientôt délaissés : celui de Polydore Vergile s'est mieux soutenu, parce qu'il avait un objet spécial, savoir, les inventeurs anciens et modernes.

Les Leçons de Jean-Jérôme Wolf et plusieurs autres mélanges publiés au seizième et au dix-septième siècle, tiennent aux belles-lettres autant qu'à l'histoire. Mais celle-ci aurait à revendiquer les Avis et les modèles de Juste-Lipse, le livre de Gracian sur les infortunes des illustres personnages, le Miroir tragique de Dickinson, les Méditations historiques de Philippe Camerarius; les Exemples de vertus et de vices, par

Jean-Victor Rossi (1); les Événements arrivés sur mer et sur les rivages, par Morisot; la *Silva de varia Lexion*, par Pedro Mexia, ou Pierre Messie; les Dits et Faits célèbres de Domenichi et ses quatorze livres d'Histoires diverses, ainsi que les Parallèles de Tomaso Porcacchi. Le genre romanesque réclame les Histoires ou Nouvelles de Bandello; et dans notre langue, celles de Belleforest, de Rosset, de Simon Goulart, et même les trente-trois livres de Diversités de l'évêque Camus. Des matières plus spéciales ont recommandé pendant quelque temps les Histoires des Favoris, par Dupuy et par Louvet; des Favorites, par madame de Roche-Guilhem; des Imposteurs insignes, par Rocoles; des Imposteurs démasqués ou des Usurpateurs punis, par Chaudon, etc. Cependant on est revenu aux mélanges indéterminés qui, depuis la fin du dix-septième siècle jusque dans le dix-neuvième, se sont indéfiniment multipliés sous divers titres, particulièrement sous ceux d'*Ana*, d'*Anecdotes* et de *Beautés historiques*. On en formerait aujourd'hui trois collections volumineuses, dans lesquelles se rencontreraient quelques livres réellement instructifs.

Quoique je n'aie point, à beaucoup près, épuisé l'énumération des recueils d'extraits historiques, j'en ai indiqué assez pour montrer qu'ils se divisent en plusieurs espèces. Les uns se composent de traits d'histoire qui n'appartiennent ni aux mêmes temps ni aux mêmes lieux; les autres sont limités entre certaines époques, et consacrés à un seul peuple. Dans les premiers,

(1) Ou Janns Nicius Erythræus : Janns pour Jean; Nicius, de vixn, victoire; Erythræus, d'ἐρυθραῖος, rouge.

les faits
ment;
thode.
les divi
de politi
art quel
bien ils
et de re
S'il n'y a
aucun e
dépend d
connaiss
grand no
probables
un même
à se dispo
fèrent des
nes qu'ils
tous les li
Mainten
doit exam
autre dist
les faits q
relations o
et alors l'ex
ou les dép
raissent po
toire une p
En ce cas
dées par t
ture même
avec laque

les faits sont tantôt choisis et distribués systématiquement, tantôt pris au hasard et accumulés sans méthode. S'il y a système, les exemples viennent remplir les divisions et sousdivisions d'un traité de morale, de politique, ou de quelque autre science, ou d'un art quelconque, particulièrement de l'art militaire; ou bien ils se rattachent à un même genre d'observations et de recherches, à une même classe de personnages. S'il n'y a pas de système, si les articles n'ont entre eux aucun enchaînement visible ni secret, leur diversité dépend du caprice des rédacteurs, de l'étendue de leurs connaissances, et de l'introduction d'un plus ou moins grand nombre de fictions au milieu des récits vrais ou probables. Quant aux extraits qui n'appartiennent qu'à un même corps d'annales, ils tendent presque toujours à se disposer dans l'ordre chronologique, et ils ne diffèrent des histoires proprement dites, que par les lacunes qu'ils admettent entre eux, par la suppression de tous les liens qui les enchaînaient les uns aux autres.

Maintenant, si l'on demande comment la critique doit examiner et juger ces extraits, c'est à une toute autre distinction qu'il convient de recourir. Ou bien les faits qu'ils retracent sont déjà établis, soit en des relations originales, soit en de grands corps d'histoire; et alors l'examen se reporte naturellement sur les sources ou les dépôts qui les ont fournis: ou bien ces faits apparaissent pour la première fois, et réclament dans l'histoire une place qu'ils n'y avaient point encore occupée. En ce cas, la défiance et la rigueur sont commandées par toutes les considérations relatives à la nature même de ces recueils, à la précipitation extrême avec laquelle ils sont ordinairement composés, et au

peu d'autorité des compilateurs, presque toujours séparés des événements qu'ils racontent par de longs intervalles de lieux et de temps, résignés à employer indifféremment les matériaux de toute espèce, et dénués des moyens de les vérifier. Je ne conclus pourtant point de là qu'il n'y ait jamais lieu d'admettre les notions qui ne nous sont parvenues que par ces voies obliques et par ces publications tardives. Si elles sont en elles-mêmes très-vraisemblables, si elles se rattachent parfaitement à celles qu'on a déjà mieux acquises, si elles peuvent servir à combler quelques lacunes, et si d'ailleurs l'écrivain qui nous les présente a, par ses lumières, par ses talents, par son caractère moral, quelque titre à notre confiance, la raison nous conseillera de les comprendre parmi les notions probables dignes de figurer dans l'histoire.

Je viens de parler des anecdotes ou récits détachés qui se présentent sous la forme ou même sous les noms d'extraits, de variétés, de mélanges; mais on en peut rapprocher les courtes notices biographiques et les articles dont les dictionnaires historiques se composent. Ce ne sont encore là que des démembrements de tous les grands corps d'annales.

Entre les vies d'hommes illustres, il en est qui, par leur étendue ou par les autres circonstances de leur composition, se placent au nombre des livres d'histoire proprement dits, et rentrent ainsi dans quelque une des classes soit de relations originales, soit de recueils historiques que nous avons déjà parcourus. Il ne nous reste à considérer ici que des notices fort succinctes qui laissent entre elles des intervalles de temps et de lieux, et qui ne prennent l'apparence d'un ouvrage que par leur

réunion
l'un de
porte le
étendu
Le surpl
de génér
sur les r
l'Ancien.
que scanc
en a parl
« qui fut
« un men
« diocre,
« de lui.
« ges... O
Les admi
censure,
lui est attr
a reçus de
s'agit d'un
Aulugelle
a dit (3):
homme di
adressés à
travail, de
ou en trois
ces témoin

(1) Saint-R
ponius Atticus

(2) Liv. XV

(3) Ad Atti

(4) Traduct

réunion accidentelle. Nous en avons un exemple dans l'un de nos anciens livres biographiques, celui qui porte le nom de Cornélius Népos. Le morceau le plus étendu qu'il renferme est consacré à Pomponius Atticus. Le surplus consiste en vingt petits articles sur autant de généraux ou magistrats grecs, et en quelques pages sur les rois de Perse, sur Amilcar, Annibal et Caton l'Ancien. On a fort vanté ces notices, et l'on s'est presque scandalisé de la franchise avec laquelle Saint-Réal en a parlé. « Népos, dit-il (1), est le plus grand flatteur « qui fut jamais, ou plutôt il est la plupart du temps « un menteur de bonne foi, dont le génie était fort mé- « diocre, ainsi qu'il parait par tout ce qui nous resta « de lui. Il avait donné tête baissée dans tous les pié- « ges... On ne peut être plus suspect en toute manière. » Les admirateurs de Cornélius Népos répondent à cette censure, non par un examen approfondi du livre qui lui est attribué, mais par les hommages que cet auteur a reçus de ses contemporains et de ses successeurs. Il s'agit d'un écrivain qui a été l'intime ami de Cicéron, Aulugelle (2) nous l'assure, et de qui Cicéron lui-même a dit (3) : *ille quidem àμβροτος*; pour Népos, c'est un homme divin (4). Les premiers vers de Catulle (5) sont adressés à Cornélius Népos, et le félicitent de son docte travail, de l'art avec lequel il a expliqué, en trois feuilles ou en trois livres, l'histoire de tous les âges (6). D'après ces témoignages, Mongault (7) n'hésite point à le dé-

(1) Saint-Réal, Caractère de Pomponius Atticus. OEuvr. III, 116-118.

(2) Liv. XV, c. 28.

(3) Ad Attic. l. XVI, ep. 5.

(4) Traduction de Mongault.

(5) Ad Corn. Nepot. I.

(6) *Jam tum, quem anas es, unus Italorum,*
Omne serum tribus explicare chartis,
Doctis, Juppiter ! et laboriosis.

(7) Remarques sur l'épître de Cicéron citée ci-dessus.

clarer un excellent écrivain, et il ajoute : *comme on le voit par tout ce qui nous reste de lui*; sans doute afin de contredire plus expressément Saint-Réal.

Avant de se déterminer entre ces deux opinions opposées, il est bon d'observer que Népos avait composé plusieurs ouvrages que nous n'avons plus, et que celui qui porte son nom n'a jamais été loué ni cité par les anciens. Catulle vient de nous parler de trois livres qui comprennent les annales de tous les siècles : *Omne ævum tribus chartis*. Ce n'est point là le recueil d'articles biographiques qui nous est parvenu; car il ne remonte qu'au temps de Miltiade, ou tout au plus de Cyrus, et il n'est divisé qu'en deux livres. Le premier se termine par l'article d'Annibal : Il est temps, disent les dernières lignes, de finir ce livre, et de passer aux Romains (1). De ce deuxième livre, il ne subsiste que deux ou trois pages sur Caton l'Ancien, et une vingtaine sur Atticus. Pour excuser la brièveté du premier article, l'auteur renvoie au livre particulier qu'il a composé sur la vie et les mœurs de Caton l'Ancien (2). Quant à la notice sur Atticus, c'est celle que Saint-Réal a spécialement critiquée, parce qu'en effet elle est pleine d'erreurs ou de mensonges. L'abbé Paul, traducteur de Népos, renonce à le justifier sur ce point. « Je conviens, dit-il (3), « qu'il ment lorsqu'il avance qu'Atticus ne prêtait point « d'argent à intérêt, qu'il n'était jamais entré dans des « traités, qu'il avait toujours eu pour Cicéron une amitié « constante et fidèle, etc. »

(1) Sed nunc tempus est hujus libri facere finem et Romanorum explicare imperatores.

(2) Hujus de vitâ et moribus plura in eo libro persecuti sumus, quem

separatim de eo fecimus, rogatu Titi Pomponii Attici. Quare studiosos Catonis ad illum volumen delegamus.

(3) Préface de la trad. de Coru. Nép. p. ix.

On cro
Catulle, o
distingué
torique, C
Cornélius
rence qui
un Recuei
dans Aulu
sont indiq
tance (5);
Aulugelle
nélius Né
seize livre
mairien C
quinzième
cite ne se r
autres proc
torien, son
ques : l'un
de Troie,
de *Viris il*
Victor.

Les pré
ques, dont
point son n

(1) Libellus
tum ab erudito.

tone, De Gran

(2) Noct. At

(3) Cæsar, 5

(4) Saturnal.

(5) Inatit. l.

(6) Noct. At

On croit que les trois livres de Népos, célébrés par Catulle, correspondaient aux trois âges que Varron avait distingués par les noms d'inconnu, de fabuleux et d'historique. Outre cette composition et le livre sur Caton, Cornélius Népos avait laissé un Opuscule sur la différence qui existe entre un homme lettré et un érudit (1); un Recueil d'exemples dont le deuxième livre est cité dans Aulugelle (2); des Lettres à Cicéron, qui nous sont indiquées par Suétone (3), Macrobe (4) et Lactance (5); une Vie de Cicéron, dans le premier desquels Aulugelle reprend une erreur de date (6). Enfin Cornélius Népos avait écrit non pas deux, mais au moins seize livres de Vies d'hommes illustres; car le grammairien Charisius (7) fait mention du onzième, du quinziesme et du seiziesme; et aucun des mots qu'il en cite ne se retrouve dans le Cornélius Népos actuel. Deux autres productions, long-temps attribuées au même historien, sont reconnues aujourd'hui pour moins antiques: l'une est la version latine de l'Histoire de la prise de Troie, par Darès de Phrygie; l'autre est le livre, de *Viris illustribus*, qui paraît appartenir à Aurélius Victor.

Les premières éditions des petites notices biographiques, dont on veut que Népos soit l'auteur, ne portent point son nom; mais celui d'Æmilius Probus, qui vivait

(1) Libellus quo distinguit literatum ab erudito. — Cité ainsi par Suétone, De Grammaticis, c. 4.

(2) Noct. Attic. l. VII, c. 18.

(3) Cæsar, 55.

(4) Saturnal. l. II, c. 1.

(5) Instit. l. III, c. 15.

(6) Noct. Attic. l. XV, c. 28. —

Cornelius Nepos... in primo libro quos de vitâ illius (Ciceronis) composuit, errasse videtur. — L'erreur consiste en ce que Corn. Népos ne donne que 23 ans, au lieu de 27, à Cicéron, lorsqu'il défendit Roscius.

(7) Sosipater Charisius, Institutionum gramm. l. II.

au temps de Théodose, et qui, dans les plus anciens manuscrits, présente son livre à cet empereur, et y joint des vers où il se nomme (1). Il était assez naturel d'en conclure qu'Æmilius Probus avait composé ce volume; et c'est en effet la conséquence qu'en ont tirée les éditeurs, les commentateurs, et la plupart des savants jusqu'au milieu du seizième siècle. Lambin est l'un des premiers qui ait, non pas encore substitué, mais accolé le nom de Cornélius Népos à celui de Probus (2). L'opinion qui assigne ce livre à Népos seul, se fonde d'abord sur un vers où Probus dit qu'en ce volume *est la main* ou l'ouvrage de sa mère, de son aïeul et de lui-même (3). On conclut de là que Probus n'a fait que transcrire ce livre, qu'en achever la copie commencée par son aïeul, ornée de peintures ou d'autres accessoires par sa mère. Il est assez étrange de voir trois générations employées non à composer, mais à copier un fort petit livre: il l'est encore plus que Probus, croyant se l'être approprié par ce travail mécanique, s'avise de s'en déclarer *l'auteur*. L'hommage solennel s'explique, dit-on, par la magnificence de l'exemplaire qu'il offrait à l'empereur. Mais les vers disent, au contraire, que la parure en est fort modeste; que si les livres stériles ont besoin d'ornements, les bons écrits plaisent, dans leur nudité, au grand Théodose (4). Malgré ces difficultés, les savants ne veulent accorder à Probus que l'honneur d'avoir transcrit ce recueil; ils soutien-

(1) *Vide liber noster, fato meliore momento,
Cum leget hæc dominus, te scias esse meum...
Si rogat auctorem, paulatim detege nostrum
Tunc domino nomen, me sciet esse Probum.*

(2) *Cornelii Nepotis, seu Æmilii
Probi liber de Vitâ excell. imperato-*

rum. Lutetia, 1549, in-4°.

(3) *Corpere in hoc manus est genitricis ævique,
meaque.*

(4) *Ornentur steriles....
Theodosio... carmina nuda placent.*

nent que
fin du qu
recte, une
Il est vra
barbare;
moins à l
plicité et
arrêté par
formes. C
ne paraît
où, rien
leurs à re
lume le m
une consi
certaines d
qui, dit-on
de Théodo
roi de Spa
du sénat e
crie: Plût
modèle (2)
dépasse ré
vait laisser
trième sièc
plus direct
Cornélius N
à ce qu'il p
Lambin et
de la prem
Atticus, qu

(1) De histor
(2) Cujus es

ment que ni lui, ni aucun de ses contemporains, à la fin du quatrième siècle, n'aurait eu une diction si correcte, une latinité si pure : c'est l'argument de Vossius (1). Il est vrai que la rédaction de ces notices n'est point barbare; mais la clarté qu'on y remarque tient beaucoup moins à la précision de l'expression qu'à l'extrême simplicité et au caractère familier des idées : on n'y est point arrêté par l'originalité des pensées ni par la nouveauté des formes. C'est un cours de notions vulgaires, où le style ne paraît jamais tomber, parce qu'il ne s'élève jamais; où, rien n'étant peint, il n'y a point de fausses couleurs à reprendre. Cependant, pour attacher à ce volume le nom de Cornélius Népos, Lambin fait valoir une considération plus grave, celle qui se fonde sur certaines observations politiques qui s'y rencontrent, et qui, dit-on, ne seraient pas venues à l'esprit d'un sujet de Théodose. On cite le passage où, après avoir loué le roi de Sparte, Agésilas, de son obéissance aux ordres du sénat et du peuple qui le rappelaient, l'auteur s'écrie : Plût à Dieu que nos généraux eussent imité ce modèle (2)! J'oserais demander à Lambin si cette réflexion dépasse réellement les bornes de la liberté que pouvait laisser à des écrivains un empereur du quatrième siècle; et si elle n'aurait pas dû offenser encore plus directement Jules César, Antoine et Octave, dont Cornélius Népos était le contemporain, et quelquefois, à ce qu'il paraît, le courtisan. Le dernier argument de Lambin et de ceux qui partagent son opinion; se tire de la première ligne de ce recueil : Je ne doute point, Atticus, que ce genre d'écrire ne paraisse bien léger à

(1) De historicis lat. l. I, c. 14. peratores nostri sequi voluissent!

(2) Cujus exemplum utinam im- *Agem.*

la plupart des lecteurs (1). Sans doute ce n'est point *Emilius Probus* qui s'adresse à *Atticus*, à moins qu'on ne suppose qu'il y ait eu de son temps quelque autre personnage de ce nom, ce qui est peu probable. Mais il est fort possible que le mot *Attice* ait été ajouté dans les manuscrits subséquents : nous n'avons point celui qui fut présenté à Théodose ; et l'on a d'ailleurs peine à comprendre comment *Probus* aurait laissé ce mot à la tête d'un livre qu'il donnait pour son propre ouvrage. J'ajouterai que ce mot se détache tout-à-fait du reste de la préface, et qu'il en pourrait être effacé tout seul, sans aucun embarras ni dommage. Ordinairement, dans une dédicace, on ne se contente point d'un si simple vocatif; on dit à celui qui la doit recevoir quelque chose de plus que son nom : dans celle-ci, pas un seul trait, pas une syllabe ne s'applique à la personne d'*Atticus*. Toutefois je dois dire que le nom de ce personnage reparait à la fin de la notice sur *Caton* (2), et qu'il faudrait encore supposer qu'il y a été introduit par un copiste des âges suivants : nous ne manquerions pas, pour justifier cette hypothèse, d'exemples d'interpolations semblables. J'inclinerais donc à penser que le mince volume dont il s'agit, et qui ne porte que depuis 1569 le nom de *Cornélius Népos*, n'est qu'une série d'extraits assez mal choisis dans la collection considérable qu'il avait laissée sous ce même titre de *Vies des hommes illustres* ; qu'*Emilius Probus*, en rassemblant ainsi les notices qui nous sont parvenues, a fort bien pu les modifier quelquefois, et qu'elles ont subi

(1) Non dubito, *Attice*, fore plerisque qui hoc genus scripturæ leve... judicent. *Præfat.*

(2) *Rogatu Titi Pomponii Attici.*

d'autres a
qui l'ont
tifs princ
collection
forme abre
pour qu'
fait, sur ce
fallait bien
posé et re
enfin, je c
possédons
médiocre,
ami d'*Attic*
per : les ré
rapides; le
cision éner
est justemen

Les reste
teur sont pr
mains de la
tous fort co
lement ou s
auteurs qui
Suétone, *A*
grammairien
Priscien; les
sur-tout *Plu*
ne cite jama
nélius Népo
Ce qu'il cite
fois ce qui
nibal ne par

d'autres altérations encore entre les mains des copistes qui l'ont suivi. Cette conjecture se fonde sur trois motifs principaux. D'abord les anciens ont connu la grande collection biographique de Népos, et nullement l'informe abrégé qui nous a été transmis. En second lieu, pour qu'Æmilius Probus se soit exprimé comme il l'a fait, sur cet ouvrage, et qu'il ait osé le déclarer sien, il fallait bien qu'il l'eût, sinon construit, du moins décomposé et rendu presque méconnaissable. Troisièmement enfin, je crois avec Saint-Réal que, dans l'état où nous possédons ce livre, il n'est plus qu'une production fort médiocre, indigne par le fonds et par les formes d'un ami d'Atticus et de Cicéron. Car il ne faut pas s'y tromper : les récits, pour être succincts, n'en sont pas plus rapides; le style n'a jamais de mouvement; et la précision énergique, qui serait le seul mérite d'un tel abrégé, est justement ce qui y manque le plus.

Les restes les plus authentiques des récits de cet auteur sont précisément ceux qu'on ne met point entre les mains de la jeunesse. Ce sont divers morceaux, presque tous fort courts, et qui nous ont été conservés textuellement ou substantiellement par voie de citation. Les auteurs qui les fournissent sont Pomponius Méla, Pline, Suétone, Aulugelle, Macrobe, Ammien Marcellin; les grammairiens Donat, Servius, Charisius, Diomédès et Priscien; les théologiens Lactance et saint Jérôme; mais sur-tout Plutarque. Observons que ce dernier écrivain ne cite jamais et ne connaît certainement pas le Cornélius Népos abrégé, qu'on explique dans nos écoles. Ce qu'il cite ne s'y trouve point, et contredit quelquefois ce qui s'y trouve. Par exemple, la notice sur Annibal ne parle du consul Marcellus que pour dire qu'il

fut tué près de Venuse (1) : après quoi l'abréviateur ajoute qu'Annibal, tant qu'il fut en Italie, n'essuya aucun échec; que personne ne lui résista; qu'après la bataille de Cannes, on n'osa plus venir camper devant lui; qu'enfin il avait été constamment victorieux et invaincu jusqu'au moment où il fut rappelé en Afrique pour défendre sa patrie (2). Or Plutarque nous dit tout le contraire, en prenant à témoin Cornélius Népos. d'abord il entre en de bien plus longs détails sur Marcellus, et il assure que c'est dans Népos qu'il les puise (3); ensuite il avoue que certains auteurs prétendent qu'Annibal n'avait jamais été vaincu jusqu'à l'époque où les Carthaginois le rappelèrent; mais il ajoute qu'il aime mieux croire, avec Cornélius Népos (4), qu'Annibal avait été quelquefois défait et mis en fuite par Marcellus. Ces passages de Plutarque, si les savants y avaient donné quelque attention, devaient au moins leur inspirer des doutes sur l'authenticité comme sur l'exactitude des notices succinctes dont je viens de parler; et je joins ce motif aux raisons déjà exposées de ne pas les attribuer à Cornélius Népos. Par quelle fatalité ou par quel discernement a-t-on choisi ces informes notices pour en faire un livre classique, l'un de ceux par lesquels s'ouvre, dans les écoles, l'étude de l'histoire et de la littérature? J'ai cru devoir m'y arrêter, pour montrer combien il importe de soumettre à un examen sévère tous les extraits et opuscules de cette espèce.

(1) M. Claudium Marcellum qui Venusiam pariter consulens, apud Venusiam pari modo interfecit.

(2) Quandiū in Italiā fuit, nemo ei in acie restitit, nemo adversus eum post Cannensem pugnam in campo

castra posuit. Hic invictus patriam defensum revocatus...

(3) Ταῦτα μὲν... πρὸς Κορνέλιον Νέπωτον ἱστορησάσι.

(4) Ἡμεῖς δὲ Νέπωτον πιστεύομεν.

Le plu
que : il
relire; il
Jacques B
ont une é
de les rel
ples notic
qu'on sait
plus que
ai-je com
biographe
cincts : je
nir, ce ser
genre, que
à qui sont a
tous Romai
on révoque
recueils, et
originairem
struction à
Au seizièm
historiques
latin sept li
et moderne
Visconti sei
sur les pape
Pompée Col
universellem
difficile de l
vante lui-mé

(1) Cf. dessus.

Le plus célèbre biographe de l'antiquité est Plutarque : il plaît à la jeunesse; les vieillards aiment à le relire; il instruisait l'âge mûr de Montaigne et de Jean-Jacques Rousseau. Mais la plupart des vies qu'il a écrites ont une étendue et une importance qui ne permet pas de les reléguer dans la classe des extraits ou des simples notices. Elles contiennent assez souvent tout ce qu'on sait d'un personnage illustre, et quelquefois un peu plus que ce qu'il est possible d'en bien savoir. Aussi les ai-je comptées parmi les recueils historiques (1). Les biographes du moyen âge ont été beaucoup plus succincts : je n'en citerai qu'un seul; et s'il en faut convenir, ce sera bien moins par estime pour son travail en ce genre, que par égard pour son nom. Il s'agit de Pétrarque, à qui sont attribuées des Vies d'hommes célèbres, presque tous Romains, outre des vies de pontifes et d'empereurs : on révoque en doute l'authenticité du deuxième de ces recueils, et l'on ne sait trop si le texte du premier était originairement italien ou latin. Il n'y aurait guère d'instruction à puiser aujourd'hui dans l'un ni dans l'autre. Au seizième siècle, Paul Jove, outre des productions historiques dont j'ai déjà fait mention, a composé en latin sept livres d'Éloges des guerriers fameux anciens et modernes, et des Notices biographiques sur douze Visconti seigneurs de Milan, sur douze empereurs turcs, sur les papes Léon X et Adrien VI, et sur le cardinal Pompée Colonne. Ce Paul Jove, évêque de Nocéra, est universellement accusé de vénalité; et sans doute il est difficile de l'en absoudre, lorsqu'il l'avoue et qu'il s'en vante lui-même. Il déclare qu'il n'écrit point quand on

(1) Cf. ci-dessus, p. 351, 352.

ne le paie pas (1), et qu'il ne voit dans la profession d'auteur qu'un moyen de faire fortune. Il distribue donc équitablement les hommages et les outrages, selon qu'il a reçu des bienfaits ou essuyé des refus. S'il avait eu une plus noble idée de son art, il pouvait y obtenir des succès, y exceller peut-être; mais le sort de tout talent mercenaire est de se dégrader, de se réduire à la simple facilité: Paul Jove n'a point donné assez de charmes à son style pour accréditer long-temps ses mensonges (2).

Papyre Masson, avec bien moins de talent, s'est fait estimer davantage par sa naïve sincérité: sous le titre d'Éloges des hommes les plus célèbres dans la carrière des armes et dans celle des lettres, il a esquissé leurs vies, et mérité qu'on y joignît la sienne, écrite par De Thou. L'un des plus anciens biographes en langue française est André Thévet; mais les nombreuses Notices que l'on a de lui sont moins consultées que les Éloges rédigés en latin par Papyre Masson. Brantôme, leur contemporain, a conservé plus de lecteurs: j'ai déjà fait mention de lui (3), parce que ses opuscules prennent le plus souvent le caractère de mémoires originaux, à raison de la proximité des faits qu'il y raconte. Il en faudrait dire autant d'un recueil publié par Charles Perrault, si l'on faisait encore quelque usage de ce qu'il a écrit à la fin du dix-septième siècle sur les hommes

(1) Voi sapete che adesso sto in ocio e non lavoro, *quia nemo nos conduxit*... Sapete ben... ch'io voglio mangiar due volte il di e con minestra, e ch'io voglio fuoco da San Francesco a San Giorgio... A fare questo non si puo l'uomo alambicare

il cervello *impensis propriis*. Lett. di Paolo Giovio, p. 100.

(2) Voy. Bayle, Dict. art. Jove.—Tiraboschi, t. VIII, 2, part. III, l. III, c. 1, n. 37, 38.

(3) Ci-dessus, p. 321.

illustre
coup d'
les gra
tous le
outre l
rins, de
part de
ils ne t
cherche
gnées d
été grav
authent
Orsini,
trouve
quités g
sommair
en 1573
et les ic
fidèles (1)
lumes où
du dix-s
Il existe
spéciales
Un semb
embrasse
née 1400
les natio
ce mome
écrivains
l'enrichis

(1) V. Orléans, p. 107.

illustres qui avaient paru en France depuis 1600. Beaucoup d'autres notices, succinctes ou prolixes, concernent les grands personnages, soit de tous les temps et de tous les lieux, soit d'un seul pays ou d'un seul âge; outre les biographies spéciales des guerriers, des marins, des savants, des artistes et des femmes. La plupart de ces recueils n'ont eu qu'une vogue éphémère: ils ne trompent ou n'instruisent plus personne. On recherche davantage ceux où les notices sont accompagnées de portraits, sur-tout lorsque ces portraits ont été gravés d'après des médailles ou d'autres monuments authentiques, comme dans les collections publiées par Orsini, Canini, Bellori, Visconti et M. Mongez. On trouve aussi, dans les trois premiers tomes des Antiquités grecques de Gronovius, des suites d'effigies et de sommaires historiques. La prosopographie mise au jour en 1573 et 1603 par Duverdiér était moins savante; et les iconographies de Boissard ne passent point pour fidèles (1): mais le nom de Van-Dyck recommande les volumes où l'on a joint aux portraits des hommes illustres du dix-septième siècle quelques précis biographiques. Il existe plusieurs autres iconographies nationales ou spéciales, qui promettent le même genre d'instruction. Un semblable recueil, entrepris par Dreux Du Radier, embrasse l'Europe entière, mais seulement depuis l'année 1400. La galerie de M. Landon s'étend à toutes les nations et à tous les siècles. Il s'en publie une en ce moment qui n'est consacrée qu'à la France; et des écrivains très-distingués coopèrent aux notices qui l'enrichissent.

(1) V. Observations hallenses, t. II, obs. 2. — Shelhorn, Amoenit. t. II, p. 107.

L'image des traits d'un personnage n'est point étrangère à son histoire; elle ajoute à ce que les récits nous apprennent de ses actions, de ses mœurs, de son caractère. Mais il faut savoir jusqu'à quel point on peut compter sur la fidélité de ces représentations; et à cet égard, le travail de la critique est de remonter aux monuments qui ont fourni les portraits gravés en tant de recueils. S'il ne s'agit que des temps modernes, l'examen se réduit à celui du talent des peintres ou des sculpteurs, des dessinateurs et des graveurs; de leur habileté à saisir les ressemblances, à exprimer les physionomies : c'est un succès que, malgré les progrès des arts du dessin, il est peut-être assez rare d'obtenir complètement. Toujours sommes-nous redevables aux artistes des trois derniers siècles de la conservation d'un très-grand nombre de figures historiques. Nous n'avons point, à beaucoup près, les mêmes secours en ce qui concerne le moyen âge : nous sommes réduits aux images plus ou moins grossières que présentent les médailles, les miniatures des manuscrits, quelques autres portraits peints, quelques statues, et les sculptures des tombeaux, des églises et de certains autres édifices. L'iconographie ancienne se tire des statues, des bas-reliefs, des camées, de tous les monuments qui retracent quelques personnages, et trop souvent des seules médailles. On conçoit que cette dernière source n'est pas la plus sûre, soit à cause des dégradations que plusieurs monuments numismatiques ont subies dans le cours des siècles, soit aussi parce qu'il n'est pas certain que les monnayeurs aient eu les moyens ou même la volonté de représenter bien exactement les figures : on sait au contraire qu'ils reproduisaient quelquefois sous de nouveaux noms, de

plus au
ments i
car on
qu'ils t
Quant
juger c
parlé, c
faits ou
par des
les plus
D'aut
tices bio
L'hista
leur dist
l'espace
gues alpi
ses maté
gine de
la littéra
l'ère vulg
chus, de
sont que
certaines
celui d'É
même car
et bien e
et qui fut
molaüs,
passer po
che de l'h
paravant,

(1) Voy.

plus anciennes effigies (1). L'autorité des autres monuments iconographiques n'est pas non plus très-grande; car on est assez rarement certain qu'ils remontent ou qu'ils touchent aux époques antiques qu'ils retracent. Quant aux notices jointes à ces portraits, elles sont à juger comme tous les extraits dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire en examinant jusqu'à quel point les faits ou les résultats qu'elles renferment sont justifiés par des relations originales, ou par les corps d'histoire les plus dignes de confiance.

D'autres collections d'extraits historiques ou de notices biographiques ont pris la forme de dictionnaires.

L'histoire n'existe que par la liaison des faits, par leur distribution systématique dans la durée et dans l'espace : elle ne saurait donc consister en des catalogues alphabétiques de noms propres; mais plusieurs de ses matériaux y peuvent être en effet dispersés. L'origine de ce genre de recueils ne s'aperçoit guère dans la littérature antique. Même aux premiers siècles de l'ère vulgaire, les lexiques grecs de Moëris, de Phrynichus, de Jules Pollux, d'Harpocraton, d'Hésychius, ne sont que grammaticaux, et c'est accidentellement que certaines notions historiques s'y rencontrent. Peut-être celui d'Étienne de Byzance aurait-il à nos yeux le même caractère, si nous le possédions bien authentique et bien entier; mais l'aride abrégé qui nous en reste, et qui fut dédié à Justinien par le grammairien Hermolaüs, se compose d'articles géographiques, et peut passer pour le plus ancien lexique relatif à cette branche de l'histoire. Suidas, au douzième siècle, ou peu auparavant, a aussi associé la géographie et l'histoire à la

(1) Voy. ci-dessus, p. 187.

grammaire; et l'autorité que sa compilation a semblé acquérir, a contribué à jeter plus d'une erreur dans le tableau des anciens faits. On a reconnu pourtant d'énormes défauts dans ce dictionnaire; des citations inexactes ou déplacées, des notions confuses, des noms pris l'un pour l'autre; des traits appartenant à divers personnages, accumulés sur un seul. Il est possible que plusieurs de ces méprises et de ces inepties aient été ajoutées par d'ignorants copistes à un texte déjà trop défectueux en lui-même. Mais la prudence conseille de se défier extrêmement de tout détail historique dont on n'aurait pas d'autre garant que ce lexicographe, lors même qu'il cite ceux qui l'avaient précédé.

Robert Estienne publia, en 1541, un Tableau alphabétique des noms propres répandus dans les auteurs classiques; noms d'hommes, de femmes, de peuples, d'idoles, de fleuves, de montagnes et d'autres localités. Un Dictionnaire intitulé Historique, géographique et politique, porte le nom de Charles Estienne, frère de Robert; mais Lloyd y a fait depuis tant d'additions et de corrections, qu'il en est presque devenu le véritable auteur. Ces premiers lexicographes ne prétendaient point enseigner l'histoire: leur unique but était d'offrir au public des répertoires commodes où l'on pût retrouver au besoin des noms, des dates, et quelques autres notions fugitives. Les lexiques de Baudrand et de J. J. Hoffmann ont été composés en latin, comme les deux précédents; celui de Baudrand, traduit depuis en français, est consacré à la géographie ancienne et moderne; Hoffmann embrassait dans le sien toute l'histoire, et même la littérature, outre certaines branches des sciences physiques: ils ont été remplacés l'un et l'autre

par des
Le dict
par Mo
il en a
nom de
de ce b
cessives
Bernard
Drouet.
d'avoir
que, do
l'histoire
siècle. C
thode rig
Les me
rent dan
profonde
le style
facile, so
pas man
Josse Le
sur son t
dignes d
mand, le
l'Europé
sayèrent
maintenu
sures, de
d'en para
mieux di

(1) Paris,

par des recueils moins incomplets et moins inexacts. Le dictionnaire historique, rédigé en langue française par Moréri, parut en 1674 en un seul volume in-folio : il en a dix depuis 1759; et quoiqu'il porte encore le nom de Moréri, c'est assurément bien moins l'ouvrage de ce bénédictin, que le produit des compilations successives de Leclerc, de Vaultier, de Dupin, de Jacques Bernard, de La Barre-Beaumarchais, de Goujet et de Drouet. Le plus heureux effet de l'essai de Moréri est d'avoir inspiré à Bayle l'idée de son Dictionnaire critique, dont la publication est l'un des grands faits de l'histoire littéraire des dernières années du dix-septième siècle. C'était la première fois qu'on appliquait une méthode rigoureuse à la vérification des détails historiques. Les meilleurs esprits (Boileau, par exemple) admirèrent dans ce mémorable ouvrage une érudition riche et profonde, une critique aussi ingénieuse qu'éclairée. Si le style en est un peu proluxe, il est toujours clair et facile, souvent gracieux et original. Bayle n'a pourtant pas manqué de censeurs : Renaudot, Jurieu, Reimann, Josse Leclerc, Crouzas et Philippe-Louis Joyi ont fait sur son travail des remarques dont plusieurs ont paru dignes d'attention. Mais, traduit en anglais, en allemand, le Dictionnaire critique eut des lecteurs dans l'Europe entière. Chauffepié et Prosper Marchand essayèrent de l'imiter; et d'autres, de l'abrégé : il s'est maintenu vivace et inébranlable sur cet amas de censures, de copies, d'extraits et de suppléments. Il vient d'en paraître, par les soins de M. Beuchot, une édition mieux disposée qu'aucune des précédentes (1).

(1) Paris, 1820-1824, 16 vol. in-8°.

Le Dictionnaire historique, géographique et presque encyclopédique de Thomas Corneille n'a pas obtenu un pareil succès. La géographie, qui en était la partie principale, a été mieux développée dans le lexique de La Martinière, et en ce qui concerne la France, dans celui d'Expilly. On sait que les recueils alphabétiques de notions d'histoire se sont multipliés et diversifiés à l'infini dans tout le cours du dix-huitième siècle ; la plupart ont des objets spéciaux ; ils sont restreints à certains peuples, ou à certains siècles ; ou à certains genres de faits politiques, militaires, littéraires ; ou à la description des lieux, ou à l'explication des antiquités. Je ne ferai point ici l'énumération de ces travaux particuliers, quoiqu'il y en ait de très-estimables et qui ont acquis plus d'exactitude à mesure que la matière se resserrait davantage. Je n'indiquerai pas non plus tous les lexiques qui embrassent l'histoire entière ; car ils se sont supplantés l'un l'autre ; et les plus nouveaux ont seuls, avec celui de Bayle, qui ne peut vieillir, conservé de l'influence. L'esprit de secte en a néanmoins fait subsister un peu plus long-temps quelques-uns : c'est ainsi que Voltaire (1) qualifie *vocabuliste* des jansénistes, l'abbé Barral, auteur d'un Dictionnaire universel des hommes illustres.

La partie historique avait été fort négligée et presque omise dans l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot : elle occupe plus d'espace dans l'Encyclopédie méthodique, et y donne son nom à l'un des dictionnaires qui composent ce vaste recueil ; mais il est peu lu, rarement

(1) Dictionnaire philosoph., article *Dictionnaire*.

consulte
historique
d'Antiqu
qu'en r
de, vogue
fié dans
ductions
tant d'o
n'était p
Biograph
de mieu
des pers
1777; se
de chaqu
encore d
la plupa
réunisse
dicieux d
des indic
souvent
versés da
qu'ils tra
puisés da
néraux o
tement c
c'est-à-di
ments, d
de plus,
manque

(2) Dict.
Desmarest.
telle. — Mo

consulté, et l'on puiserait plus de véritable instruction historique dans ceux qui l'accompagnent sous les titres d'Antiquités et de Géographie (1). Depuis 1780 jusqu'en 1810, le dictionnaire historique qui a eu le plus de vogue est celui de Chaudon, successivement amplifié dans un assez grand nombre d'éditions et de traductions. On y découvrait pourtant de jour en jour tant d'omissions et d'erreurs, qu'on s'aperçut enfin qu'il n'était pas susceptible d'être suffisamment amélioré. La Biographie universelle est incomparablement ce qu'on a de mieux en ce genre. Sans doute les articles relatifs à des personnages morts après 1789 ou même depuis 1777, se ressentent quelquefois des opinions politiques de chaque rédacteur, et tranchent des questions qui sont encore délicates. Mais à l'égard des temps antérieurs, la plupart des notices comprises dans cette collection réunissent, à l'élégante précision du style, un choix judicieux des faits, la rigueur des recherches, l'exactitude des indications chronologiques et bibliographiques. Fort souvent les rédacteurs sont des écrivains spécialement versés dans les matières auxquelles tiennent les sujets qu'ils traitent. Les éléments de beaucoup d'articles sont puisés dans les meilleurs dictionnaires historiques généraux ou particuliers; et quelquefois même immédiatement dans les sources les plus pures de l'histoire, c'est-à-dire dans les relations originales, dans les monuments, dans les principaux corps d'annales; et lorsque de plus, ces sources diverses sont indiquées, rien ne manque en effet à l'instruction qu'on peut espérer de

(2) Dict. de Géogr. physique, par Desmarest. — Ancienne, par Mentelle, Robert, etc. — D'Antiquités, par M. Mongez, etc.
— Moderne, par Masson, Men-

trouver en un recueil de cette nature. Celui-là se distingue de tous les autres par sa nouveauté comme par son étendue ; malgré les lacunes, les méprises, les préventions et les autres imperfections, presque inévitables dans une collection à laquelle tant de personnes ont coopéré.

Offrir un catalogue complet des hommes dont le souvenir intéresse ; indiquer d'une manière sûre et précise leurs noms, leur patrie, leur profession, les dates de leurs naissances et de leurs morts ; donner une notice exacte de leurs actions ou de leurs productions, et citer les livres où l'on peut en puiser une plus ample connaissance : voilà les services qu'on est en droit d'attendre d'un lexique historique, et qu'avant 1811 aucun n'avait rendu encore, pas même celui de Bayle, puisqu'il n'est pas universel, et qu'il ne contient que les articles dont il a plu à l'auteur de s'occuper. L'unique moyen de remplir parfaitement toutes ces conditions est de recourir, pour rédiger chaque notice, aux sources que l'on doit indiquer en la terminant ; et ce n'est aussi qu'en remontant à ces mêmes sources, que la critique peut apprécier la vérité ou la fausseté, la certitude, la probabilité ou l'in vraisemblance des faits et des détails consignés en ces dictionnaires.

Il ne nous reste plus qu'un seul genre d'extraits à considérer : ce sont les mentions ou allusions accidentelles qui, en des livres étrangers à l'histoire par leurs matières et par leurs formes, rappellent d'anciens faits ou en font connaître de récents. Sous ce rapport, il est assez peu de productions de l'art d'écrire qui ne contribuent à compléter le système des connaissances historiques ; car il se mêle inévitablement des souvenirs

d'action
des doc
sitions
qui n'ai
qu'il est
de Varr
Verrius
d'Isidore
tilien, et
sent aus
tout à l'
n'ignore
orateurs
tions ou
intérêts d
des épist
volontiers
d'eux. Be
riques, se
qui les p
est empr
ciennes. I
ques ou h
autres ge
sur-tout l
bleaux de
littérature
leurs imit
traits d'h
corps d'ar

(1) Ci-des

d'actions humaines, d'événements publics, à la plupart des doctrines ou théories philosophiques et des compositions littéraires. Il n'y a pas jusqu'aux grammairiens qui n'aient à énoncer un grand nombre de faits, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre en parcourant les livres de Varron sur la langue latine, les débris de ceux de Verrius Flaccus et de Festus, et le Traité des origines d'Isidore de Séville. Les Institutions oratoires de Quintilien, et en général les ouvrages des rhéteurs, fournissent aussi des matériaux à la science des faits, surtout à l'histoire spéciale de la littérature; et personne n'ignore quel usage Démosthène, Cicéron, tous les orateurs anciens et modernes, savent faire des notions ou données historiques qui se rattachent aux intérêts qu'ils défendent. J'ai déjà eu occasion de parler des épistolaires (1), et de l'habitude qu'ils prennent si volontiers de raconter ce qui vient de se passer autour d'eux. Beaucoup de romans ont aussi des teintes historiques, soit parce qu'ils peignent les mœurs des siècles qui les produisent, soit parce que le premier fonds en est emprunté de quelques traditions ou relations anciennes. Nous en devons dire autant des poèmes épiques ou héroïques, ainsi que de la tragédie; et parmi les autres genres poétiques, l'ode, l'épître, l'épigramme, et sur-tout la satire, nous retracent à chaque instant des tableaux de l'âge où chaque poète a vécu. Les mélanges de littérature d'Athénée, d'Aulugelle, de Macrobe, de tous leurs imitateurs depuis quinze siècles, sont parsemés de traits d'histoire, et dispersent, dans presque tous les corps d'annales, des documents et des suppléments quel-

(1) Ci-dessus, p. 279, 280.

quelques fois profitables. Est-il, depuis Platon et Aristote jusqu'à Jean-Jacques Rousseau et Mably, un seul traité de philosophie, de morale, de politique, où les souvenirs ne se mêlent aux analyses, où les faits ne soient invoqués à l'appui des maximes? C'est de même en recueillant les expériences des temps passés que la jurisprudence s'est rétablie sur des fondements solides, et qu'elle a pris place parmi les sciences. Il suffirait enfin d'ouvrir les livres de Plin le Vieux pour concevoir comment l'histoire des sociétés et des arts s'associe à celle de la nature, et peut étendre sa lumière jusque sur les connaissances physiques.

Ainsi de très-nombreux ouvrages, dont les titres, les sujets, les caractères ne promettent rien d'historique, énoncent néanmoins des faits mémorables, les dévoilent ou les retracent, les éclaircissent ou les confirment par des témoignages qui, pour être indirects et presque fortuits, n'en sont quelquefois que plus dignes de confiance. On peut distinguer, dans les annales antiques et modernes, plusieurs articles dont la connaissance ne se puise qu'à de pareilles sources : j'en ai déjà cité des exemples (1). J'ajouterai seulement qu'on a besoin des orateurs grecs, et particulièrement de Démosthène, pour compléter le tableau de ce qui s'est passé en Grèce dans le cours du quatrième siècle avant l'ère vulgaire. Tous les chefs-d'œuvre de Cicéron, c'est-à-dire tous ses écrits, oraisons, correspondances, traités de littérature et de philosophie, sont tellement pleins de faits qu'il n'y a peut-être pas un seul auteur classique, y compris les historiens de profession, dont la lecture soit plus indispensable à qui veut étudier les mœurs, les lois, les tra-

(1) Ci-dessus, p. 73.

ditions de
et l'impor
ses ouvra
des gran
il n'y au
vie, que
templer
liberté;
celles de
soient d'a
puisse re
fidies et
jamais pr
que les é
même tem
vie, il le f
elle racon
reurs, leu
vertit dav
haute idé
titre de no
possible de
tudie, de
estimables
rature, à
et de la po
comme je
ment du g
mœurs et
traits aux t
tions et de
ceux qui de

ditions et les fastes des anciens peuples. Par la multitude et l'importance des souvenirs et des observations que ses ouvrages renferment, Cicéron est pour nous l'un des grands témoins de l'antiquité entière. Et quand il n'y aurait à y rechercher que les détails de sa propre vie, quel intérêt n'aurions-nous pas encore à contempler de si près l'un des derniers défenseurs de la liberté; à pénétrer dans ses pensées, et avec lui dans celles de ses contemporains! Quelque bruyantes que soient d'autres renommées, et quelque profitable qu'on puisse rendre en effet le tableau des conquêtes, des perfidies et des crimes, ni Rome ni les cités grecques n'ont jamais produit de personnages plus dignes de mémoire que les écrivains illustres qui servaient leur patrie en même temps qu'ils éclairaient la terre. L'histoire de leur vie, il le faut avouer, n'est pas toujours consolante; car elle raconte leurs souffrances, et même aussi leurs erreurs, leurs égarements: mais aucune n'instruit et n'avertit davantage; aucune sur-tout n'inspire une plus haute idée de la dignité de l'homme; leur génie est le titre de noblesse de l'espèce humaine. Il est donc impossible de bien connaître les temps passés si l'on n'étudie, de siècle en siècle, les chefs-d'œuvre et les plus estimables essais de presque tous les genres de littérature, à commencer par les productions de l'éloquence et de la poésie classique, grecque et latine. Ce sont là, comme je l'ai dit, de véritables monuments, non-seulement du goût et du génie des nations, mais aussi de leurs mœurs et de leurs vicissitudes. Ils ajoutent de grands traits aux tableaux des sociétés et des cours, des révolutions et des entreprises; ils dessinent et gravent mieux ceux qui déjà ont été aperçus ailleurs. Une partie considé-

nable de l'histoire morale des premiers siècles de l'ère vulgaire est à recueillir dans les écrits de Sénèque, de Lucien, de saint Augustin, de Claudien. Les temps dont il ne reste que des chroniques, par cela même demeurent obscurs : tels sont les trois siècles qui ont suivi le septième. Après l'an 1000, et jusqu'en 1400, beaucoup de livres de littérature soit ecclésiastique soit profane s'entremêlent à ceux des chroniqueurs, et en complètent les récits : nous rencontrons successivement dans cet intervalle Pierre Damien, Lanfranc, Anselme, archevêque de Cantorbéry, Abélard, saint Bernard, Pierre-le-Vénéral, Pierre de Blois, Roger Bacon ; et fort souvent leurs écrits contiennent des allusions instructives à ce qui se passait de leurs temps.

Nous connaissons mal les mœurs et les affaires de ces siècles si nous n'avons pas recours aux sermons, aux épîtres, aux divers traités de ces théologiens, aussi bien qu'aux romans de chevalerie, aux poésies des troubadours et des trouvères. Il n'y a pas jusqu'au roman de la Rose, quelque ennuyeux qu'il soit, qui ne recèle des détails historiques. Mais depuis 1400, trop de noms seraient à placer avant et après ceux d'Érasme et de Montaigne, pour que nous songions à les recueillir. Telles ont été, dans ce dernier âge, les relations des études avec les mœurs, de la science avec la politique, des talents avec la puissance, que la littérature y est devenue une partie intégrante de l'histoire. Quelle collection de médailles et d'inscriptions du dix-huitième siècle vaudra jamais, pour l'instruction historique de la postérité, la correspondance et les autres œuvres de Voltaire?

Une réflexion fort simple fait sentir combien sont in-

times c
sance d
rer que
morales
du cœur
soit en v
sulte de
images,
ments m
ne rester
que pur
non-seule
mais aus
Or cette
sible que
partie ex
des faits
les grand
plus gran
Ainsi ne
leurs livr
tiennent
que tous
ou des m
faits ; et c
entrer co
dans le ca
souvent m
établisse
A l'éga
que la cr
témoigna

times ces rapports des belles-lettres avec la connaissance des événements mémorables : il suffit de considérer que l'art d'écrire s'exerce de préférence sur des idées morales, et que sa théorie suppose une étude profonde du cœur humain. Pour que cet art s'élève, soit en prose, soit en vers, à un intérêt plus haut que celui qui résulte de l'élégance de la diction et de l'éclat des images, il a besoin de pensées générales et de sentiments moraux. Sans un riche fonds de philosophie, il ne resterait à la littérature que des formes plus vides que pures, et qu'auraient dédaignées sans nul doute non-seulement Corneille et Molière, Pascal et La Bruyère, mais aussi Boileau, Racine, La Fontaine et Fénelon. Or cette science des mœurs, sans laquelle il est impossible que le style soit énergique, plein et animé, a une partie expérimentale qui se confond avec l'observation des faits publics, présents et passés. Voilà pourquoi les grands souvenirs affluent de toutes parts dans le plus grand nombre des chefs-d'œuvre de l'art d'écrire. Ainsi ne craignons pas de dire qu'en général les meilleurs livres de littérature, quel qu'en soit le genre, tiennent étroitement à l'histoire : ils contiennent presque tous des allusions aux événements contemporains, ou des mentions expresses, ou même des récits de ces faits ; et ces allusions, ces mentions, ces récits doivent entrer comme des éléments de la plus haute valeur dans le calcul de la probabilité des résultats historiques : souvent même ce sont là des preuves péremptoires qui établissent ou complètent la certitude.

A l'égard de ces faits contemporains, je ne crois pas que la critique ait aucune distinction à faire entre le témoignage d'un historien de profession, et celui d'un

autre écrivain qui trouve l'occasion de les indiquer ou de les énoncer. Des deux parts il y a lieu au même examen et de la nature et des circonstances de ces faits et des qualités personnelles du témoin. Si, d'un côté, l'historien a pu se prescrire un travail plus exact, des recherches plus étendues, des vérifications plus rigoureuses; de l'autre, on peut craindre qu'il n'ait été plus entraîné, plus égaré par quelque système général, par l'envie d'établir plus d'unité dans ses narrations, d'en raccorder les détails, d'en diriger tout le cours vers un but déterminé. Il n'arrive guère à un orateur, à un moraliste, à un poète, de s'emparer d'un fait récent, de le citer en exemple, de le proclamer avec solennité, sans avoir pour garant le public même auquel il le rappelle et qu'il en prend à témoin. Il est rare qu'il n'y ait pas un fond de vérité jusque dans les tableaux poétiques d'une victoire ou d'une autre action éclatante : après qu'on a fait la part de la flatterie et de la fiction, pour l'ordinaire il reste encore un trait d'histoire. Je ne prétends pas dire que ces narrations incidentes doivent être immédiatement admises avec une aveugle confiance : je crois seulement qu'elles sont dignes d'être examinées, qu'elles sont à comprendre parmi les témoignages proprement dits, c'est-à-dire parmi les sources des notions historiques.

Ce serait plutôt, en ce qui concerne des faits depuis long-temps accomplis, que j'accorderais moins d'autorité aux poèmes, aux livres de simple littérature ou de philosophie, qu'aux annales proprement dites. Là, en effet, l'écrivain n'a plus une connaissance directe de l'évènement qu'il rappelle fortuitement, et pour ainsi dire à l'improviste. Rien ne nous autorise à

présu-
scrupul-
propre
là qu'un
but, et
connu q
revient
qu'il a d
qui n'est
coup d'a
ter ceux
historiqu
d'Auluge
cles sont
de critiqu

présumer qu'il ait pris la peine de le vérifier avec une scrupuleuse exactitude; il lui a suffi de le trouver propre à l'usage qu'il en voulait faire : ce n'est plus là qu'un extrait de la nature de ceux qui tendent à un but, et dont, par cette raison même, nous avons reconnu qu'il convenait de se défier. Ici tout l'avantage revient à l'annaliste, à cause du travail méthodique qu'il a dû se commander. Cependant l'histoire ancienne, qui n'est déjà pas trop riche, aurait à perdre beaucoup d'articles, quelquefois importants, s'il fallait écarter ceux qui ne sont connus que par des livres non historiques, tels que les écrits d'Aristote, de Cicéron, d'Aulugelle, de Macrobe et d'Athénée. Tous ces articles sont à recueillir, sauf à les soumettre aux règles de critique établies pour les ouvrages des historiens.



CHAPITRE XVI.

CONCLUSION.

J'AI essayé d'énumérer et de distinguer toutes les sources où se puisent les connaissances historiques, et je les ai comprises sous les titres de traditions, de monuments, et de relations originales.

Une notion historique n'est que traditionnelle, lorsqu'elle a été long-temps transmise oralement avant d'être fixée par une narration écrite ou même d'être consignée en un corps d'annales. Une très-grande partie de l'histoire des anciens peuples, les origines et les premières vicissitudes de la plupart des peuples modernes, ne nous sont connues que de cette manière.

On étend le nom de monuments à tous les restes ou débris matériels des choses passées, à ceux du moins qui tiennent ou semblent tenir à des faits. Quoiqu'on ait fort exagéré le service historique de ces monuments, et que plusieurs n'aient donné lieu qu'à des recherches spéciales, étrangères à l'étude des annales humaines, il en est pourtant qui servent à établir ou des nomenclatures, ou des dates, ou certains autres détails des affaires politiques. Telles sont particulièrement les mé-

dailles ,
lement
inscript
de lumie
ième s
pièces d
cours de
tout dep
J'ente
digées à
que les a
moins. C
peu de j
cette pro
posés en
un partic
voir ou d
qui se pu
ième sièc
D'autre
de l'époq
sieurs an
caractère
propre v
même en
vers qui s
de relatio
mer une s
de deux o
tions, des
Je ne c
l'énuméra

dailles, les inscriptions, et les chartes ou plus généralement les pièces d'archives. J'ai exposé comment les inscriptions et les médailles jettent çà et là des traits de lumière sur les fastes des empires, à partir du huitième siècle avant l'ère chrétienne; et comment les pièces d'archives éclairent encore plus vivement tout le cours des annales modernes, depuis le onzième, et surtout depuis l'ouverture du treizième siècle de cette ère.

J'entends par relations originales celles qui ont été rédigées à des époques assez peu distantes des faits, pour que les auteurs puissent être considérés comme des témoins. Quelques-unes ont été écrites peu d'instantans ou peu de jours après les événemens qu'elles racontent: cette proximité recommande 1^o les procès-verbaux composés en présence des faits; 2^o les mémoriaux privés où un particulier consigne, jour par jour, ce qu'il vient de voir ou d'entendre; 3^o les journaux ou gazettes publiques qui se publient depuis le commencement du dix-septième siècle.

D'autres récits, quoique leur rédaction soit séparée de l'époque précise des faits par un intervalle de plusieurs années, doivent passer aussi pour originaux. Ce caractère appartient aux mémoires d'un auteur sur sa propre vie, sur les affaires auxquelles il a eu part, et même encore à ceux où il raconte les événemens divers qui se sont passés de son temps. Voilà cinq classes de relations originales: on en peut, à leur défaut, former une sixième avec celles qui ne sont postérieures que de deux ou trois demi-siècles à l'accomplissement des actions, des aventures, des révolutions qu'elles retracent.

Je ne crois pas qu'il soit possible d'étendre plus loin l'énumération des récits dignes d'être qualifiés origi-

naux ou immédiats, à moins pourtant qu'on n'ajoute comme appendices, à ces six classes, les mentions accidentelles qu'un écrivain aura faites, dans un livre non historique, des choses advenues durant sa propre vie ou peu avant sa naissance.

Les lacunes très-considérables que les monuments laisseraient dans les annales des peuples sont en partie comblées par les relations originales. A la vérité, les procès-verbaux, les mémoriaux privés et les gazettes ne correspondent qu'à un assez petit nombre de détails ou d'espaces historiques, et ne se multiplient que dans les siècles modernes. Les auteurs qui ont écrit leur histoire personnelle ne sont pas non plus très-nombreux. Mais à partir du cinquième siècle avant notre ère, on a, sauf quelques interruptions, des tableaux de chaque âge tracés dans cet âge même; et ce sont les compositions de ce genre qui fournissent le plus d'éléments, de matériaux, à la science des faits passés.

Telles sont donc les différentes sources de cette science; elle n'en a point d'autres. S'il existe sous son nom un bien plus grand nombre de livres, ce ne sont que des dépôts, que des recueils où l'on a rassemblé les récits traditionnels, les résultats à tirer des monuments, et les détails énoncés dans les relations immédiates, c'est-à-dire tout ce que fournissaient les sources.

Ces recueils se divisent en deux ordres, selon qu'ils ont été formés au sein du peuple qu'ils concernent, et à la fin des périodes qu'ils embrassent, ou qu'ils n'ont été entrepris qu'à de longues distances de temps et de lieux. Les seconds n'ont de valeur que celle qu'ils empruntent soit des premiers, soit des sources même de l'histoire d'où ils seraient immédiatement tirés. Les pre-

miers
nales a
paru; n
elles, e
frent, p
cessible
nales. A
les extra
précéder
tiques qu
vivait le
classe de
C'est s
tous les d
règles à s
est ou é
dont la vé
Quelque
discussion
rieuse aux
il en est q
constances
puissent ja
Nous avo
texte sacré,
l'Église. Ce
nous ne par
nés. Les rè
ces, et que
circonscrire
I. Tout fa
les lois cons

miers ont plus d'autorité : pour diverses parties des annales antiques, ils tiennent lieu des sources qui ont disparu; mais il importe de ne jamais les confondre avec elles, et de se souvenir que les relations qu'ils nous offrent, pour être les plus anciennes qui nous soient accessibles, ne sont cependant point primitives ou originales. A ces recueils volumineux ou abrégés s'adjoignent les extraits historiques dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, sauf à distinguer parmi ces extraits les articles qui concerneraient des faits récents à l'époque où vivait le rédacteur, articles qui se rattacheraient à la classe des récits originaux.

C'est sur cette analyse de toutes les sources et de tous les dépôts de l'histoire que repose le système des règles à suivre pour démêler les faits dont la fausseté est ou évidente ou présumable; ceux, au contraire, dont la vérité est probable ou pleinement certaine.

Quelque attention qu'il convienne d'apporter à la discussion des témoignages, on en doit une plus sérieuse aux faits mêmes intrinsèquement considérés; car il en est que leur nature, leurs caractères, leurs circonstances rendent inadmissibles, quelque attestés qu'ils puissent jamais paraître.

Nous avons excepté les faits érigés en dogmes par un texte sacré, ou par une décision expresse et solennelle de l'Église. Ceux-là sont supérieurs à la critique humaine: nous ne parlons que de ceux qui lui demeurent abandonnés. Les règles que j'ai déduites de l'examen des sources, et que je vais recueillir, s'arrêtent aux limites qui circonscrivent la science historique, purement profane.

I. Tout fait, non révélé, qui ne peut se concilier avec les lois constantes de la nature physique, est à rejeter.

comme fabuleux : ce serait un soin superflu que de compter et de peser les témoignages qui l'énoncent. Il est nécessairement erroné ou mensonger.

II. Avant néanmoins de rejeter un fait comme surnaturel et chimérique, il importe d'examiner si le narrateur qui lui attribue ce caractère ne s'est pas laissé tromper par de vaines apparences ; et si ce qu'il a pris pour un prodige n'est pas le résultat de quelque loi physique mal connue. En ce cas il suffirait, pour rendre le récit croyable, de le débarrasser des circonstances qui le surchargent, et de la teinte miraculeuse que la crédulité lui aurait imprimée.

III. La raison refuse aussi toute confiance aux récits qui s'accordent mal avec ceux qui les précèdent et qui les suivent, ou qui présentent un tissu de détails romanesques, peu compatibles avec le cours ordinaire des choses sociales. De pareils faits sont à toute force possibles, mais leur invraisemblance est frappante et les exclut de l'histoire, qui ne doit admettre que le probable ou le certain.

IV. Le seul cas où un fait invraisemblable en soi devrait obtenir une place parmi les résultats historiques, serait celui où les témoignages qui l'établiraient sembleraient à-la-fois si positifs, si uniformes, si nombreux et si graves, que leur fausseté deviendrait plus extraordinaire, plus étrange, plus inexplicable que ne pourrait l'être le fait même.

V. Si une croyance historique, inadmissible d'après les règles précédentes, a été long-temps accréditée, et si l'influence qu'elle a exercée sur les peuples mérite d'être observée dans leur histoire, il convient d'en faire mention, mais en des termes qui ne laissent lieu à au-

cune es
une fal

VI. I
miracul
cussion

VII.
qu'elles
ce cas,
attribue
simple p

VIII.
comme d
bale, il
divers pe

IX. A
mier soie
c'est-à-dir
sonnages
s'obtient,
par les m
différentes

X. La
ou compe
fort détail
diques, qu

XI. Il n
duire des
considérer
diatement
termine et
chements,

XII. Le

cune erreur, et qui ne permettent plus de confondre une fable avec les articles réellement historiques.

VI. Pour peu qu'une tradition offre un caractère ou miraculeux ou insolite, elle est à rejeter sans autre discussion.

VII. Les traditions ne sont admissibles que lorsqu'elles sont en elles-mêmes très-vraisemblables; et en ce cas, qui n'est pas fréquent, il ne faut encore leur attribuer, pour l'ordinaire, qu'un degré quelconque de simple probabilité.

VIII. Un récit traditionnel ne doit être considéré comme certain, que lorsqu'étant intrinsèquement probable, il a de plus retenti durant plusieurs siècles chez divers peuples, et obtenu partout une pleine croyance.

IX. Avant de rien conclure d'un monument, le premier soin doit être de s'assurer qu'il est authentique, c'est-à-dire qu'il appartient au temps, au lieu, aux personnages auxquels on le rapporte. Quand cette assurance s'obtient, c'est par l'examen du monument même, et par les mentions qui en ont été successivement faites à différentes époques après sa création.

X. La perte d'un monument n'est en partie réparée ou compensée que par des descriptions authentiques et fort détaillées, faites par des auteurs attentifs et véridiques, qui l'ont vu de près et observé long-temps.

XI. Il n'y a jamais de conséquence historique à déduire des monuments énigmatiques; et nous devons considérer comme tels tous ceux qui ne sont pas immédiatement intelligibles, tous ceux dont l'objet ne se détermine et le sens ne s'explique qu'à force de rapprochements, de conjectures et de dissertations.

XII. Les médailles et les inscriptions, quand elles

sont à-la-fois claires et authentiques, fournissent à l'histoire des nomenclatures et des dates ordinairement dignes de confiance.

XIII. Des médailles et des inscriptions ne suffisent point pour établir des faits proprement dits, pour constater des actions mémorables, parce que l'adulation et la politique y introduisent souvent des inexactitudes ou des mensonges : on ne peut pas même toujours se confier aux qualifications qu'elles énoncent; mais ces monuments servent à confirmer les détails qui se retrouvent présentés de même dans les relations originales.

XIV. Beaucoup de chartes qui se donnent pour antérieures à l'an 1000 de l'ère vulgaire, sont fausses : jusqu'à cette époque, on ne doit employer historiquement ce genre de monuments qu'avec une extrême circonspection.

XV. A partir de l'an 1000, et sur-tout de l'an 1200, il existe des moyens sûrs de constater l'authenticité de pièces d'archives, qui dès-lors deviennent des sources pures et de plus en plus fécondes d'instruction historique.

XVI. Les procès-verbaux, rapports, bulletins, etc., rédigés en présence des faits, donnent en général d'une manière exacte les noms, les dates et les circonstances matérielles.

XVII. Ces relations officielles ont été quelquefois altérées, plus ou moins gravement, par des intérêts politiques; et lorsqu'il y a moyen de les confronter avec des récits particuliers publiés en même temps sur les mêmes sujets, c'est une précaution qu'il ne faut point négliger.

XVIII. Les procès-verbaux les plus fidèles ne don-

nent ja
moral e

XIX.

jour par
qualités
sa bonn
le produ
bable, à
confirme

XX.

cle, les
nissent a
stances r

XXI.

sur lesqu
ment réd
et d'opin

XXII.

gouverne
cerne les
bles des

XXIII.

zettes qu
avouer; e
pour nul
écrites av

XXIV.

actions,
a pris pa
témoigna
ments et
naissance

ment jamais la parfaite connaissance du caractère moral et politique des évènements ni des personnages.

XIX. La confiance due aux mémoriaux privés, écrits jour par jour, est proportionnée à celle qu'inspirent les qualités personnelles du rédacteur, sa clairvoyance et sa bonne foi. Il en faut toujours retrancher ce qui sent le prodige ou le roman; et le surplus n'est que probable, à moins que d'autres relations immédiates ne le confirment.

XX. Depuis le commencement du dix-septième siècle, les journaux publics ou gazettes politiques fournissent avec exactitude beaucoup de dates et de circonstances matérielles des grands évènements.

XXI. On doit regarder comme certains les détails sur lesquels s'accordent des feuilles périodiques, librement rédigées et publiées en divers systèmes d'intérêts et d'opinions.

XXII. Les journaux expressément avoués par les gouvernements sont ordinairement exacts en ce qui concerne les circonstances extérieures et les résultats visibles des faits publics.

XXIII. Aucune sorte de confiance n'est due aux gazettes qu'un gouvernement dictait et dirigeait sans les avouer; et les récits qu'elles contiennent sont à réputer pour nuls, s'ils ne sont confirmés par des relations écrites avec une pleine indépendance.

XXIV. Les mémoires d'un auteur sur ses propres actions, sur ses aventures, sur les affaires auxquelles il a pris part, méritent d'être recueillis, sinon comme des témoignages désintéressés, du moins comme des documents et renseignements utiles, donnés en parfaite connaissance de cause; mais par une partie intéressée. Les

écrits de ce genre offrent à l'histoire des matériaux précieux, mais qu'elle doit soumettre à un examen sévère.

XXV. Les mémoires des écrivains de chaque siècle sur les choses qui se sont passées de leur temps, c'est-à-dire pendant leur vie et même en remontant à quelques années avant leur naissance, composent le principal fonds de la science historique : cette science a d'autres sources, mais c'est ici la plus féconde et la plus digne d'attention.

XXVI. Le premier soin, à l'égard de cette classe de relations originales, est de s'assurer de leur authenticité, d'écarter celles qui auraient été fabriquées après coup, et faussement attribuées aux écrivains dont elles portent les noms.

XXVII. Le véritable auteur étant reconnu, il importe de recueillir tout ce qu'on peut savoir de sa vie personnelle, de ses habitudes, de ses relations, de ses qualités intellectuelles et morales, de la confiance et de l'estime qu'il a inspirées à ses contemporains.

XXVIII. Ses témoignages ne seraient d'aucune valeur, si l'on s'apercevait qu'il n'a pas eu les moyens de vérifier les faits qu'il rapporte.

XXIX. Il n'y a pas lieu de s'en tenir à ses récits, lorsqu'il est évident qu'ils lui sont dictés par ses intérêts personnels.

XXX. On a droit de se défier encore plus de celui qui n'écrit que pour complaire à ses maîtres, pour flatter des hommes puissants, ou une faction redoutable.

XXXI. Le titre d'historiographe pensionné rend suspect l'écrivain qui l'a obtenu, quoiqu'il ait été décerné à quelques hommes qui ont laissé d'honorables travaux.

XXXII. Il est prudent, non de rejeter, mais d'exami-

ner de
enclin à
nages qu
: XXXI
ciers, les
leur esp
tion de
veilleuses
circonsta

XXXI
dévoteme
il ne fau
cité à esp
apathique
treprises,
disent les

XXXV
les relation
la confron
des témoi
presque ja
degré quel

XXXVI
fonde sur
ment acqu
qui n'a rie
cieux, exac

XXXVI
même où
autorisé à
rédigées qu
convient de

ner de près les relations d'un historien qui se montre enclin à la satire, et qui se plaît à dénigrer les personnages qu'il met en scène.

XXXIII. On a droit de reléguer parmi les romanciers, les auteurs qui par la disposition naturelle de leur esprit, ou pour frapper plus vivement l'imagination de leurs lecteurs, accumulent les narrations merveilleuses, et trouvent, dans la plupart des faits, des circonstances extraordinaires.

XXXIV. En se défiant de celui qui laisse voir son dévouement à une secte, à un parti, à une faction, il ne faut pas se figurer pourtant qu'il n'y ait de véricité à espérer que de la part des chroniqueurs assez apathiques pour enregistrer avec indifférence les entreprises, les révolutions, les catastrophes dont ils se disent les témoins.

XXXV. Lorsqu'il y a diversité ou contradiction entre les relations originales, la critique décide entre elles par la confrontation et par le poids plus que par le nombre des témoignages; mais en ce cas le résultat ne peut presque jamais être déclaré certain; il n'atteint qu'un degré quelconque de probabilité.

XXXVI. On appelle argument négatif celui qui se fonde sur le silence d'un contemporain; et cet argument acquiert une très-grande force, quand l'auteur qui n'a rien dit du fait, est un homme éclairé, judicieux, exact, qui n'aurait pu ni l'ignorer ni l'omettre.

XXXVII. A défaut de relations écrites au temps même où les faits s'accomplissaient, on est obligé ou autorisé à prendre pour originales celles qui n'ont été rédigées que deux ou trois demi-siècles plus tard; mais il convient de les soumettre plus rigoureusement à toutes

les épreuves précédentes ; et d'ordinaire encore, de ne regarder que comme probables les résultats qu'elles fournissent.

XXXVIII. Hors des différents ordres de récits immédiats qui viennent d'être désignés, et des indications monumentales, il n'existe que des recueils ou dépôts de notions historiques.

XXXIX. Il est naturel d'accorder plus d'autorité à ceux de ces recueils qui ont été formés au sein du pays qu'ils concernent, et à la fin des périodes qu'ils embrassent. Mais il en existe un grand nombre, qui n'ont été compilés qu'à de bien plus longues distances de temps et de lieu.

XL. Le travail de la critique sur ces recueils ou dépôts, de l'une et de l'autre classe, consiste à les décomposer, à reconnaître ce qu'ils contiennent ou de traditionnel, ou de monumental, ou d'emprunté aux relations contemporaines ou voisines des faits.

XLI. Il y a des recueils ou corps d'annales qui ne sont en grande partie composés que de traditions : ils renferment beaucoup de récits qui ne sont fondés ni sur des monuments, ni sur des relations originales encore existantes.

XLII. Les citations ou mentions faites dans ces recueils, de livres plus anciens et aujourd'hui perdus, n'ont de valeur que par la réunion de deux conditions fort rares ; savoir, 1^o que l'auteur cité ait été contemporain des faits ; 2^o qu'à l'égard de l'auteur citant, la fidélité des citations que nous ne pouvons vérifier immédiatement nous soit garantie par l'exactitude de celles dont la vérification nous est possible.

XLIII. Les compilations modernes d'histoires au-

ciennes
par l'in-
riaux o

XLIV
tique de
ce qu'el
dans les

XLV
ques, lo
sentiels,
cis, par
fugitives

XLVI
très-min
répond à
alors il
coup plu
vérificati

XLVII
traits, en
fournis.

XLVIII
courtes
chronolo

XLIX
les ment
livres étr
antérieur
Quoiqu'il
nous son
admettre

ciennes ou étrangères ne peuvent se recommander que par l'indication précise des sources où tous les matériaux ont été puisés.

XLIV. En examinant les abrégés historiques, la critique doit écarter comme faux ou comme suspect, tout ce qu'elle ne retrouve pas dans les sources ou du moins dans les grands corps d'annales.

XLV. Les abrégés altèrent aussi les notions historiques, lorsqu'ils suppriment des faits ou des détails essentiels, ou bien lorsqu'ils remplacent des énoncés précis, par des expressions vagues, par des généralités fugitives ou immatérielles.

XLVI. Les simples extraits historiques n'ont qu'une très-mince autorité, sur-tout quand leur classification répond à quelque système moral ou scientifique; car alors il est présumable que le compilateur s'est beaucoup plus occupé des intérêts de ce système, que de la vérification des faits.

XLVII. Dans tous les cas, la critique juge ces extraits, en remontant aux sources qui doivent les avoir fournis.

XLVIII. Elle emploie le même procédé à l'égard des courtes notices biographiques rassemblées par ordre chronologique, ou par ordre alphabétique.

XLIX. On peut considérer enfin comme des extraits, les mentions ou allusions historiques, faites en des livres étrangers à l'histoire, quand il s'agit de faits antérieurs à l'époque même où ces livres se composaient. Quoiqu'il y ait des articles d'histoire ancienne qui ne nous sont connus que de cette manière, on ne doit admettre ce genre de documents qu'avec beaucoup de

réserve, parce qu'en général les auteurs qui nous les offrent se sont bien moins appliqués à les vérifier qu'à les adapter aux divers sujets qu'ils avaient à traiter.

Telles sont les règles de la critique historique proprement dite, je veux dire de celle qui tend à juger de la certitude ou de la probabilité des faits par l'examen, tant de ces faits intrinsèquement considérés, que des récits immédiats ou tardifs qui nous en sont offerts.

Le mot de critique vient du grec κρισις, qui signifie jugement, examen, censure : il prend des acceptions diverses selon la nature des objets sur lesquels il s'agit de prononcer. Il y a une critique purement littéraire qui apprécie le style, la méthode et le mérite des ouvrages : celle-là s'applique aussi à l'histoire, mais ce n'est point celle qui nous a occupés dans ce volume. Il y a encore une critique grammaticale qui consiste à déterminer le sens et même à reconnaître le véritable texte des anciens livres ; à corriger ou, comme on dit, à restituer des passages, à rectifier les leçons ou les versions, à y joindre des notes, des scholies, des gloses, des paraphrases, des dissertations. En s'y prenant de toutes ces manières, on est parvenu à publier, sur les écrivains classiques, vingt fois plus de volumes qu'ils n'en ont laissé, et il faut que cette mine soit inépuisable, puisque l'exploitation dure encore. En général, il serait permis de dire qu'après tant d'interprétations, ce qui était clair ne l'est pas devenu davantage, et que ce qui était obscur l'est un peu plus. Mais nous devons ajouter que la critique même grammaticale peut rendre et a rendu en effet quelques services à l'histoire, en fixant avec plus de précision le sens des témoignages.

« Les
 « monte
 « incerta
 « l'un p
 « nous t
 « les mi
 « tique a
 « laborie
 « avec tr
 « nous n
 « lons qu
 « mérite
 « et de se
 « dre de
 « plus fa
 « l'injusti
 « est. » C
 il est fort
 raissent a
 « Dans
 « plus ou
 « de possi
 « vant le
 « examine
 « s'ils on
 « connaît
 « déguise
 « évèneme
 « entre er

(1) Élém

« Les restituteurs de la littérature antique, dit Mar-
« montel (1), n'avaient guère qu'une voie encore très-
« incertaine. C'était de rendre les auteurs intelligibles
« l'un par l'autre, et à l'aide des monuments. Mais pour
« nous transmettre cet or antique, il a fallu périr dans
« les mines. Avouons-le, nous traitons cette espèce de cri-
« tique avec trop de mépris, et ceux qui l'ont exercée si
« laborieusement pour eux et si utilement pour nous,
« avec trop d'ingratitude. Enrichis de leurs veilles, nous
« nous nous faisons gloire de posséder ce que nous vou-
« lons qu'ils aient acquis sans gloire. Il est vrai que le
« mérite d'une profession étant en raison de son utilité
« et de sa difficulté combinées, celle d'érudit a dû per-
« dre de sa considération, à mesure qu'elle est devenue
« plus facile et moins importante : mais il y aurait de
« l'injustice à juger de ce qu'elle a été par ce qu'elle
« est. » C'est Marmontel qui parle ainsi; et sans doute
il est fort permis d'adoucir ces derniers termes, s'ils pa-
raissent aujourd'hui trop rigoureux.

« Dans l'histoire profane, ajoute cet écrivain, donner
« plus ou moins d'autorité aux faits, suivant leur degré
« de possibilité, de vraisemblance, de célébrité, et sui-
« vant le poids des témoignages qui les confirment;
« examiner le caractère et la situation des historiens;
« s'ils ont été libres de dire la vérité, à portée de la
« connaître, en état de l'approfondir, sans intérêt de la
« déguiser; pénétrer, après eux, dans la source des
« évènements; apprécier leurs conjectures, les comparer
« entre eux, les juger l'un par l'autre : quelles fonctions

(1) *Éléments de littérature*, article Critique.

« pour un critique ! et s'il s'en veut acquitter digne-
 « ment, combien de connaissances à acquérir ! Les mœurs,
 « le naturel des peuples, leur éducation, leurs lois, leur
 « culte, leur gouvernement, leur police, leur discipline,
 « leurs intérêts, leurs relations, les ressorts de leur po-
 « litique, leur industrie, leur commerce, leur popula-
 « tion, leur force et leurs richesses ; les talents, les ver-
 « tus, les vices de ceux qui les ont gouvernés ; leurs
 « guerres au-dehors, leurs troubles domestiques, leurs
 « succès, leurs revers, et les causes de leur prospérité
 « et de leur décadence ; enfin tout ce qui, dans les
 « hommes, les choses, les lieux et les temps, peut con-
 « courir à former la chaîne des évènements et les vicis-
 « situdes des fortunes humaines, doit entrer dans le
 « plan d'après lequel un savant discute l'histoire. Com-
 « bien un seul trait, dans cette partie, ne demande-t-
 « pas souvent, pour être éclairci, de réflexions et de
 « lumières ! Qui osera décider si, pour l'intérêt de Rome,
 « il était à souhaiter que Carthage fût détruite, comme
 « le voulait Caton, ou qu'on la laissât subsister, selon
 « l'avis de Scipion Nasica ? »

Mais dans ces dernières lignes, Marmontel dépasse la limite du pur et simple examen de la vérité des faits : il envisage leurs conséquences, leurs caractères moraux et politiques. Ce sera le sujet du volume où nous traiterons des usages de l'histoire. Jusqu'ici nous n'avons recherché que ses sources, que les moyens de discerner dans les récits ce qui est ou faux ou suspect, ce qui est ou probable ou certain.

J'ai essayé de prouver que par ce discernement l'histoire pouvait devenir une science proprement dite. Ce

qui au
 fiction
 est ass
 débarr
 voulait
 erreus

Il ne
 vraisem
 encore,
 si fort
 et histo

qu'ils so
 En r
 bles, en
 mérique
 l'histoire
 teintes p
 antique
 imprimé
 faits prob
 tingués l

losophie
 songère,

Elle a
 tère, s'il
 quement
 énoncer,
 les chose
 même, à
 réelle et
 moyens

qui autorise à lui refuser ce nom, c'est la multitude de fictions et de prodiges dont elle a été surchargée. Or, il est assurément fort aisé de les reconnaître et de l'en débarrasser : le plus simple bon sens y suffirait, si l'on voulait renoncer enfin à tant de vieilles et grossières erreurs.

Il ne saurait être non plus fort difficile de sentir l'in vraisemblance d'une autre espèce de faits, très-nombreuse encore, savoir, de ceux qui, bien que possibles, s'écartent si fort du cours ordinaire et naturel des choses morales et historiques, qu'il y a infiniment plus de chances pour qu'ils soient faux.

En refusant toute croyance à ce double amas de fables, en les omettant ou en les signalant comme chimériques, s'il est indispensable d'en faire mention, l'histoire cesserait de présenter dans tout son cours ces teintes poétiques ou superstitieuses, que le paganisme antique et la crédule ignorance du moyen âge lui ont imprimées; et lorsqu'elle ne se composerait plus que de faits probables et de faits certains, soigneusement distingués les uns des autres, il ne resterait plus à la philosophie aucun prétexte de la repousser comme mensongère, ou de la dédaigner comme puérole.

Elle acquerrait sans doute un plus rigoureux caractère, s'il était en son pouvoir de graduer mathématiquement la probabilité de chacun des faits qu'elle doit énoncer; et nous avons reconnu, tout au contraire, que les choses historiques se refusaient, par leur nature même, à des calculs si précis : mais c'est une science réelle encore et même exacte, que celle qui a des moyens sûrs de reconnaître toujours ce qui est pro-

bablement vrai, c'est-à-dire ce qu'il serait plus imprudent, plus déraisonnable de rejeter que d'admettre. Or les faits de ce genre sont innombrables : il en existe déjà beaucoup dans les siècles qui ont précédé l'ère vulgaire, et ils se multiplient de plus en plus à mesure qu'on descend jusqu'à notre âge. Je suis d'ailleurs persuadé que l'on distinguerait, sur-tout dans les temps modernes, un nombre presque égal de faits pleinement certains, c'est-à-dire à l'égard desquels il ne demeure aucune chance d'erreurs, et qui par conséquent se placent sur la même ligne que les vérités dont les sciences physiques et mathématiques se composent et se glorifient. La différence ne consiste que dans les moyens de connaître ; la connaissance est également acquise de part et d'autre.

Il appartient sans doute à l'imagination d'animer les récits historiques, d'en peindre les détails, de les rendre plus sensibles par le mouvement du style, par la couleur des expressions, par l'éclat des images. Mais la charger de trouver les faits, lui permettre de les agrandir, de les orner de ce qui leur manque, d'y ajouter des fictions et des hypothèses, des harangues, des dialogues et je ne sais quels autres intermèdes, se confier enfin à son instinct, et, comme on l'a dit depuis peu, à son *impartialité*, c'est préférer les prestiges aux souvenirs, et détruire une science utile pour créer un art fallacieux. Faites des romans ; il en est d'instructifs, mais ce sont ceux qui se donnent pour ce qu'ils sont ; jamais ceux qui usurpent, ainsi qu'il est trop souvent arrivé, le nom d'histoire, et qui mélangent *impartialement* aux vérités les inepties et les mensonges.

Ce
qu'on
ques
et di
huma
tutio

Ce n'est qu'en décomposant ce monstrueux mélange qu'on peut retrouver de véritables connaissances historiques, applicables à la morale privée, domestique et sociale, et dignes de contribuer ainsi au progrès de l'intelligence humaine, au maintien et aux développements des institutions raisonnables.

FIN DU LIVRE PREMIER.

PRÉFAC

Discou

cour

préli

ÉTUDE

LIVRE I

CHAPITRE

conna

Les

s

Tro

c

L'h

s

Elle

Il

t

L'h

t

Son

m

i

TABLE ANALYTIQUE

DU TOME PREMIER

DES ÉTUDES HISTORIQUES.

	Pages.
PRÉFACE , plan de l'ouvrage.....	v
DISCOURS prononcé au Collège de France, à l'ouverture du cours d'histoire en 1819. Considérations générales sur les préliminaires de l'histoire.....	xv
ÉTUDES HISTORIQUES	1
LIVRE I. CRITIQUE HISTORIQUE	3
CHAPITRE I^{er}. De la certitude ou de la probabilité dont les connaissances historiques sont susceptibles	ib.
Les faits reconnus pour vrais sont les seuls dignes de servir d'exemples.....	6
Trois divers moyens employés pour établir les règles de la morale.....	ib.
L'histoire n'est un de ces moyens que lorsqu'elle consiste en faits réels et vérifiés.....	ib.
Elle est susceptible d'exactitude.....	7
Il y a des connaissances historiques tout à fait certaines.....	8
L'histoire se compose de faits, de détails et d'observations.....	12
Son exactitude consiste à discerner entre les différentes notions celles qui sont ou certaines ou probables, ou invraisemblables ou fausses.....	16

	Pages.
Le calcul n'est point applicable à l'appréciation des témoignages.....	19
Le temps ne diminue point autant qu'on le pense la crédibilité des faits.....	22
Théorie générale des calculs employés pour mesurer leur probabilité.....	27
Ces calculs ne s'adaptent point à la nature des choses historiques.....	31
Méthodes plus sûres que ces calculs pour déterminer, avec une précision suffisante, la valeur de tous les éléments ou matériaux de l'histoire.....	39
Différentes sources des croyances ou persuasions humaines : la raison, l'imagination, l'habitude et l'enthousiasme.....	42
Moyens de réduire l'histoire à des notions avouées par la raison.....	43
Examen intrinsèque des faits.....	47
Examen des témoignages ou des sources diverses de l'histoire.....	54
CHAPITRE II. Tableau général des sources de l'histoire.....	55
Traditions.....	57
Monuments.....	60
Relations originales (divisibles en six ordres).....	64
Il faut distinguer des sources de l'histoire, les dépôts, recueils ou corps d'annales, ainsi que les simples extraits.....	71
CHAPITRE III. Des traditions, comment elles se forment et se propagent.....	75
Définition des traditions : récits qui n'ont été d'abord et durant un temps quelconque transmis qu'oralement.....	<i>ib.</i>
Leur origine : bruits populaires.....	78
Leur premier état : elles n'ont encore rien de fixe; l'imagination les modifie et les enrichit; elles s'amplifient et s'altèrent de génération en génération.....	77
Leur second état : on les consacre par des hymnes, par	

Pages.		Pages.
	des fêtes, par des institutions publiques; il n'en résulte aucune garantie de la vérité des faits.....	82
19	Troisième et dernier état des traditions : on les consigne en des écrits secrets ou publics.....	87
22	Les citations d'écrits perdus méritent peu de confiance.	88
27	Rien ne nous atteste qu'il ait été tenu des registres publics dans la plus haute antiquité.....	89
31	Traditions d'un même fait qui se contredisent chez les différents peuples, sur les points les plus importants.	95
39	Traditions banales, qui se reproduisent avec des changements de noms, en divers corps d'annales.....	96
42	Division des anciens temps en inconnus, mythologiques, héroïques et historiques.....	98
43	CHAPITRE IV. Considérations particulières sur les histoires traditionnelles des peuples les plus célèbres.....	
47	Espaces historiques qui ne sont connus que par des traditions.....	<i>ib.</i>
54	Écrivains qui avaient recueilli, avant Hérodote, des écrits traditionnels.....	103
55	Fonds de traditions antiques dans les premiers livres d'Hérodote.....	104
57	Recueils de traditions, composés après lui jusqu'au huitième siècle de l'ère vulgaire.....	106
60	Les Grecs n'avaient d'abord connu les nations étrangères que par des relations de marchands.....	109
64	Voyages de quelques Grecs lettrés au sixième et au cinquième siècle avant notre ère.....	110
71	État des archives et des bibliothèques publiques avant la mort d'Alexandre : combien peu de renseignements ou y pouvait puiser.....	111
75	Traditions relatives aux Égyptiens.....	113
<i>ib.</i>	— aux Assyriens.....	116
76	— aux Mèdes, aux Perses et à d'autres peuples.....	117
	— à la Grèce.....	119
77	Aveux de Thucydide sur l'obscurité des premiers temps de la Grèce.....	<i>ib.</i>

	Pages
Cousséquences qu'il convient d'en tirer contre l'autorité des historiens qui l'avaient précédé, et particulièrement de Phérécyde.....	123
Généalogies imaginaires des anciens héros ou princes grecs.....	127
La Chronique de Paros, rédigée l'an 264 avant J. C., ne saurait servir à confirmer les traditions qu'elle retrace, en ce qui précède les olympiades.....	128
L'histoire romaine, jusqu'à la guerre contre Pyrrhus, n'est que traditionnelle, et le plus souvent fabuleuse.	129
Il en est de même des commencements de toutes les nations modernes.....	135
CHAPITRE V. Règles de critique applicables à la partie traditionnelle de l'histoire.....	138
Tout récit qui n'a été composé que plus d'un siècle et demi après l'événement est traditionnel.....	139
Nous ne connaissons que par nos livres sacrés les temps antédiluviens.....	140
L'âge compris entre le déluge et l'an 1500 avant notre ère est purement mythologique, en ce qui n'est pas révélé par nos livres saints.....	142
Sauf la même exception, l'âge héroïque, entre 1500 et 776, ne présente qu'un fort petit nombre de faits probables.....	143
Tout est encore traditionnel, en matière profane, dans les deux ou trois premiers siècles, appelés historiques, après 776.....	144
Dans les traditions profanes, tous les faits réellement contraires aux lois de la nature physique, sont à rejeter comme fabuleux.....	146
Les narrations traditionnelles qui offrent un concours inusité de circonstances romanesques, n'ont aucune sorte de probabilité.....	148
L'in vraisemblance ou la fausseté d'une tradition se découvre aussi par son incompatibilité avec une autre tradition, ou avec un témoignage positif.....	150
Parmi les traditions qui n'ont aucun des trois défauts	

	précédents, et qui se rapportent à l'âge historique, il y en a de probables, et quelques-unes même de certaines.....	152
	Comment, en histoire profane, les connaissances se distinguent des croyances.....	155
	CHAPITRE VI. Des monuments historiques.....	160
	Entre les monuments qui ne subsistent plus, il en est (mais en petit nombre) dont la réalité est suffisamment certifiée par des témoignages et des descriptions.....	161
	On a compris dans l'archéologie des détails étrangers ou indifférents à l'histoire.....	162
	En quoi consiste l'étude réellement historique des monuments.....	163
	La première condition est qu'ils soient authentiques.....	167
	La deuxième, qu'ils aient un objet bien déterminé, un sens clair, explicable sans dissertations et sans controverses.....	169
	La troisième, qu'il n'y ait aucune idée de la fausseté des choses qu'ils expriment.....	172
	Classification des différentes espèces de monuments historiques.....	175
	CHAPITRE VII. Des médailles et des inscriptions.....	179
	Des différentes espèces et séries de médailles.....	180
	Moyens de reconnaître leur authenticité.....	184
	Nullité du service historique des figures et des légendes numismatiques, quand leur signification n'est pas immédiatement facile à saisir.....	188
	Impostures et méprises introduites dans l'histoire par certaines médailles.....	191
	Mais, en général, les monuments numismatiques ont éclairé la chronologie, établi ou rectifié des nomenclatures : ils servent peu à éclaircir les faits proprement dits.....	193
	Antiquité de l'usage des inscriptions.....	194
	Chaque ancien peuple les rédigeait dans sa propre langue; les modernes en usent autrement.....	195

	Pages.
Collections d'inscriptions.....	196
Pourquoi ces monuments, malgré leur multitude, enrichissent peu la science historique.....	198
Observations sur le style lapidaire de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes.....	200
Les principales inscriptions sont celles qui concernent des faits mémorables, ou qui contiennent des textes de lois ou de traités, ou qui présentent des séries de noms ou d'époques.....	204
De l'authenticité des inscriptions.....	205
De l'obscurité de celles qui sont mutilées.....	206
Des mensonges insérés dans quelques-unes.....	207
Anciennes inscriptions grecques; celles de Sigée, d'Amyclée, etc.....	208
Inscriptions égyptiennes.....	213
CHAPITRE VIII. <i>Des chartes ou pièces d'archives</i>	215
Traité de diplomatique.....	217
Dispute sur l'authenticité des chartes antérieures à l'an 1000.....	218
Classification des pièces d'archives.....	223
Importance des titres historiques conservés dans les archives de Rome, de Florence et de France.....	225
Ces monuments correspondent à de très-grandes parties d'histoire depuis l'ouverture du onzième siècle, et surtout depuis l'an 1200.....	229
Moyens sûrs de constater leur authenticité depuis ces époques.....	230
Ces moyens ne s'appliquent point aux chartes antérieures à l'an 1000, dont la plupart demeurent très-suspectes.....	237
On doit peu de confiance aux cartulaires en ce qui précède le même terme.....	241
Quelles sont les notions précises et certaines que les monuments, et spécialement les pièces d'archives, fournissent à l'histoire.....	244
CHAPITRE IX. <i>Des relations écrites au moment même où les faits s'accomplissent ou peu de jours après</i>	250

I. P

I

A

E

C

II. P

J

Q

III. P

S

L

M

G

M

Q

A

CHAPITRE

n

IV. P

X

É

C

R

I

L

Pages.	Page.
196	I. Procès-verbaux, actes, et autres récits officiels..... 251
198	Il n'en reste point de l'antiquité ni des premiers siècles de l'ère vulgaire,..... <i>ib.</i>
200	Actes supposés ou altérés à différentes époques..... <i>ib.</i>
204	En quel cas les plus authentiques deviennent mensongers:..... 253
205	Comment les moins infidèles sont encore défectueux ou peu instructifs..... 256
206	II. Mémoires privés, rédigés jour par jour..... 257
207	Journaux de Burchard..., de l'Estoile, de Dangeau, etc.. 258
208	Quels matériaux ils fournissent à l'histoire..... 261
213	III. Gazettes publiques ou feuilles périodiques contenant l'annonce ou le récit d'événements récents..... 262
215	S'il y en a eu à Rome, et, depuis longtemps, à la Chine?..... 263
217	Leur origine en Europe, vers le commencement du dix-septième siècle..... 264
218	Mercuriales ou gazettes en France, depuis 1665..... 265
223	Gazettes publiées en français dans les Pays-Bas..... <i>ib.</i>
225	Matériaux d'histoire périodiquement recueillis dans ces feuilles..... 268
229	Quelles sont les meilleures garanties de leur véracité? 269
230	Autres publications périodiques contribuant à fixer la connaissance de plusieurs faits..... 273
237	CHAPITRE X. Relations écrites dans le cours du siècle où les événements se sont accomplis, ou peu après ce siècle..... 275
241	IV. Mémoires d'un auteur sur sa propre vie, sur les événements auxquels il a eu part..... 276
244	Xénophon et Jules César..... <i>ib.</i>
250	Écrivains du moyen âge et des temps modernes qui ont laissé des mémoires du même genre..... 278
	Correspondances historiques..... 279
	Relations de voyages, d'ambassades, d'expéditions militaires..... 280
	Inexactitudes et infidélités qui peuvent se rencontrer dans cette quatrième classe de récits..... 282
	Lumières que l'histoire y doit puiser avec confiance.. 284

	Pages.
V. Historiens qui racontent ce qui s'est passé de leur temps.....	285
C'est la classe de récits originaux qui fournit le plus d'éléments à l'histoire.....	<i>ib.</i>
Derniers livres d'Hérodote, relatifs à la guerre persique...., Thucydide sur la guerre du Péloponèse...., Histoire grecque de Xénophon. — Polybe.....	286-
Salluste... Tacite... Suétone... Josèphe.....	288
Hérodien... Ammien Marcellin.....	293
Auteurs du sixième au quatorzième siècle qui ont écrit l'histoire de leur temps.....	294
Histoires des quatre derniers siècles, écrites par des contemporains.....	297
VI. Relations un peu tardives qui n'ont été composées que cinquante à cent cinquante ans après l'époque des événements, et qu'à défaut de relations immédiates, on accepte pour originales.....	299.
CHAPITRE XI. Règles de critique applicables aux relations contemporaines ou voisines des événements.....	
<i>301</i>	<i>301</i>
Avant tout, s'assurer de leur authenticité.....	<i>ib.</i>
Écarter les faits qui sont de telle nature qu'aucun témoignage ne les peut rendre croyables.....	304
Exiger que les faits possibles soient encore vraisemblables, ou que ceux qui manquent de vraisemblance soient plus fortement attestés.....	309
Observations sur l'argument négatif ou tiré du silence de certains auteurs.....	311
Distinction de l'histoire publique et de l'histoire secrète; la deuxième ne s'établit jamais aussi bien que la première.....	312
Examen des qualités et relations personnelles de l'historien contemporain des faits qu'il raconte.....	315
Il faut qu'il ait eu les moyens de les vérifier.....	<i>ib.</i>
On a exagéré les difficultés de cette vérification.....	317
Garanties de la véracité de l'auteur d'une relation originale.....	320

Se
Se
Ju
Ec
Le
Né
l
l
Cor
e
CHAPITRE
Il n
q
d
Ces
é
à
lo
Rec
d'
Ann
Ann
et
L'ex
di
co
la
Rec
m
Rec
d'
ce
Corp

ur		Se défier de celui qui a des intérêts privés à défendre	
... 285		par ses récits.....	321
us		Se défier encore plus des flatteurs.....	325
... ib.		Jugements à porter sur les relations satiriques.....	327
ui-		En quoi consiste l'impartialité qu'on peut exiger d'un	
...		historien contemporain.....	331
... 286-		Les auteurs enclins à recueillir ou à fabriquer des rela-	
... 288		tions merveilleuses sont à compter parmi les roman-	
... 293		ciers, non parmi les historiens.....	336
rit		Nécessité de connaître, autant qu'il est possible, la vie,	
... 294		les habitudes et le caractère de chaque auteur de re-	
les		lations originales.....	337
... 297		Comment le concours de ces relations et des monuments	
es		constitue la science historique.....	338
ue		CHAPITRE XII. <i>Des recueils ou dépôts historiques</i>	342
é-		Il ne faut jamais les confondre avec les sources, quoi-	
... 299.		qu'ils servent plus communément à la propagation	
ts		des notions d'histoire.....	343
... 301		Ces recueils se divisent en deux ordres, selon qu'ils ont	
... ib.		été composés au sein du peuple qu'ils concernent et	
é-		à la fin des périodes qu'ils embrassent, ou à de plus	
... 304		longues distances de temps et de lieux.....	344
a-		Recueils historiques du premier ordre, composés par	
ce		d'anciens écrivains.....	ib.
... 309		Annales grecques. — Vie d'Alexandre.....	346
ce		Annales romaines, par Denys d'Halicarnasse, Tite-Live,	
... 311		etc..., Appien, Dion Cassius.....	348
e;		L'examen de ces recueils consiste à les décomposer, à y	
e-		discerner les parties traditionnelles de celles qui sont	
... 312		confirmées par des monuments, ou puisées en des re-	
-		lations originales.....	354
... 315		Recueils d'histoire de France, composés en France au	
... ib.		moyen âge et dans les temps modernes.....	357
... 317		Recueils d'histoire d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne,	
320		d'Angleterre, etc..., composés au sein de chacun de	
		ces pays.....	363
		Corps d'annales ecclésiastiques.....	377

	Pages.
Tous ces recueils n'ont de valeur que par les sources qui en ont fourni les éléments.....	381
CHAPITRE XIII. Des recueils historiques composés à de longues distances des temps et des lieux dont ils contiennent les annales.....	383
Utilité des recueils de ce deuxième genre, malgré les défauts dont ils ont peine à se préserver.....	384
Usage qui en a été fait dans l'antiquité et dans le moyen âge.....	385
Tous ces recueils n'ont de valeur que par les sources.	390
Corps d'annales antiques ou étrangères, formés au quinzième siècle, au seizième et au dix-septième... ..	391
Ceux qui ont été faits depuis 1700 se divisent en trois espèces.....	392
1° Ceux qui embrassent l'histoire de tous les lieux et de tous les temps.....	393
2° Ceux qui ne concernent que les anciens peuples asiatiques, grecs, romains.....	396
3° Ceux qui ne concernent que des annales modernes, rédigées hors des contrées qui en fournissent la matière.....	398
Observations sur l'usage et l'examen à faire de ces divers recueils.....	401
Ils devraient toujours citer ou indiquer les sources d'où proviennent les récits qu'ils renferment.....	405
CHAPITRE XIV. Des abrégés historiques.....	408
De quelle manière ils peuvent être utiles.....	410
Abrégés historiques rédigés chez les anciens et au moyen âge.....	<i>ib.</i>
Au quinzième et au seizième siècle.....	411
Au dix-septième : livres intitulés <i>Florus</i> . — Histoire universelle de Bossuet.....	413
Abrégés chronologiques et autres publiés depuis 1700.	415
La détermination du mot <i>abrégé</i>	417
Quels sont les articles dont la suppression peut sans inconvénient réduire l'histoire à l'état d'abrégé.....	419

Pages.		
rces		
... 381	De tous les abrégés historiques, les seuls qu'il soit facile d'examiner sont ceux qui ne sont extraits chacun que d'un seul grand ouvrage.....	421
gues		
an-	Mais la plupart sont pris à la fois de plusieurs corps d'annales, ou même puisés aux sources.....	ib.
... 383		
les	Les faits que nous ne retrouvons énoncés qu'en des abrégés méritent, en général, peu de confiance....	422
... 384		
yen	Divers abus que l'abrégiateur peut faire de la faculté de supprimer.....	ib.
... 385		
ces. 390	Réticences qui altèrent ou modifient les récits, etc....	423
au	Expressions vagues ou générales qui ne laissent aucune idée précise.....	424
... 391		
rois		
... 392	CHAPITRE XV. <i>Des extraits historiques</i>	429
k et	Traits d'histoire distribués sous les différents titres d'un livre de morale. (Valère Maxime, etc.).....	ib.
... 393		
asia-	Les faits qui ne nous sont connus que par de pareils extraits demeurent fort douteux.....	430
... 396		
nes,	Traits d'histoire adaptés à la science militaire ou à quelque autre système spécial. (Frontin, Polyen, etc.)...	431
ma-		
... 398	Extraits ou mélanges historiques, indépendants de tout système. (Élien, etc.).....	433
di-		
... 401	Il ne faut pas confondre avec les simples extraits, les fragments de livres perdus.....	434
ces		
... 405	Recueils divers d'extraits historiques, formés au moyen âge et dans les siècles modernes.....	435
... 408	Ana, anecdotes, beautés historiques.....	436
... 410	Classification générale de ces différentes collections...	437
au	Règles de critique qui leur sont applicables.....	438
... ib.		
... 411	Les courtes notices biographiques peuvent être considérées comme des extraits.....	ib.
ire		
... 413	Celles qui sont attribuées à Cornelius Nepos ne sont ni instructives ni authentiques.....	439
po. 415		
... 417	Notices biographiques rédigées depuis le milieu du quatorzième siècle.....	447
in-		
... 419	Vies d'hommes célèbres attribuées à Pétrarque.....	ib.

	Pages.
Notices biographiques par Paul Jove	447
— Papyre Masson	448
— André Thevet, l'un des plus anciens biographes français. — Brantôme. — Charles Perrault.	ib.
Les notices accompagnées de portraits authentiques sont plus recherchées.	449
L'image des traits d'un personnage n'est pas étrangère à l'histoire.	450
Dictionnaires historiques.	451
Robert et Charles Estienne. — Moréri. — Bayle.	453
L'Encyclopédie méthodique. — Chaudon. — La Biogra- phie universelle.	455
Mentions ou allusions historiques en des livres étrangers à l'histoire.	456
Cicéron surtout abonde en faits de ce genre.	458
L'étude des mœurs et des affaires publiques, au moyen âge, doit se faire dans les sermons et épîtres des théo- logiens; dans les romans de chevalerie et les poésies des troubadours et des trouvères.	460
La critique ne doit faire aucune distinction, quant aux faits contemporains, entre le témoignage d'un histo- rien de profession et celui d'un autre écrivain.	462
CHAPITRE XVI. Conclusion.	464
Résumé des règles de la critique historique.	467
La critique grammaticale rend des services à l'histoire.	476
Opinion de Marmontel à cet égard.	477
Conditions auxquelles l'histoire devient une science proprement dite.	478
TABLE ANALYTIQUE.	483

	Pages.
...	447
... nes	448
... nes	<i>ib.</i>
... ère	449
... ère	450
... ra-	451
... ers	453
... ers	455
... en	456
... es	458
... es	460
... ux	
... o-	462
... e.	464
... e.	467
... e.	476
... e.	477
... e.	478
... e.	483



